

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE DE LA CÉRAMIQUE ANTIQUE EN GAULE

Association régie par la loi de 1901 :
Créée en 1962 sous l'appellation **G.E.C.A.G.**
(Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule);
Restructurée en 1973 sous l'appellation **S.F.E.C.A.G.**

Présidents d'honneur

- Jean-Jacques HATT (président-fondateur, de 1962 à 1978);
- Hugues VERTET (président, de 1978 à 1984).

Composition du Bureau (1987-1990) :

Philippe BET, Armand DESBAT, Georges GIMARD, Colette LAROCHE,
Jean-Yves MARIN, Yves RIGOIR, Lucien RIVET, Nicole ROHMANN.

SOCIETE
FRANCAISE
d'**E**TUDE
de la **C**ERAMIQUE
ANTIQUE
en **G**AULE

ACTES DU CONGRES
DE LEZOUX

4 - 7 MAI 1989

- * **LES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES DE LEZOUX ET DU CENTRE DE LA GAULE.**
- * **ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE**

*Textes rassemblés et présentés
par Lucien RIVET*

décembre 1989

Il était logique que la S.F.E.C.A.G. tienne son **Congrès**, en 1989, à Lezoux, puisqu'une importante recherche -une somme- venait d'être achevée sur les groupes de production et les potiers de ce site. C'était donc l'occasion de faire le point et de réunir, sur ce centre majeur de production, les nombreux chercheurs, français et étrangers, qui suivent avec attention, ou attendent avec impatience, les études qui touchent à la connaissance de la sigillée du centre de la Gaule. C'était, en même temps, rendre hommage à tous ceux qui ont travaillé sur le sujet et apporter notre appui à la recherche future.

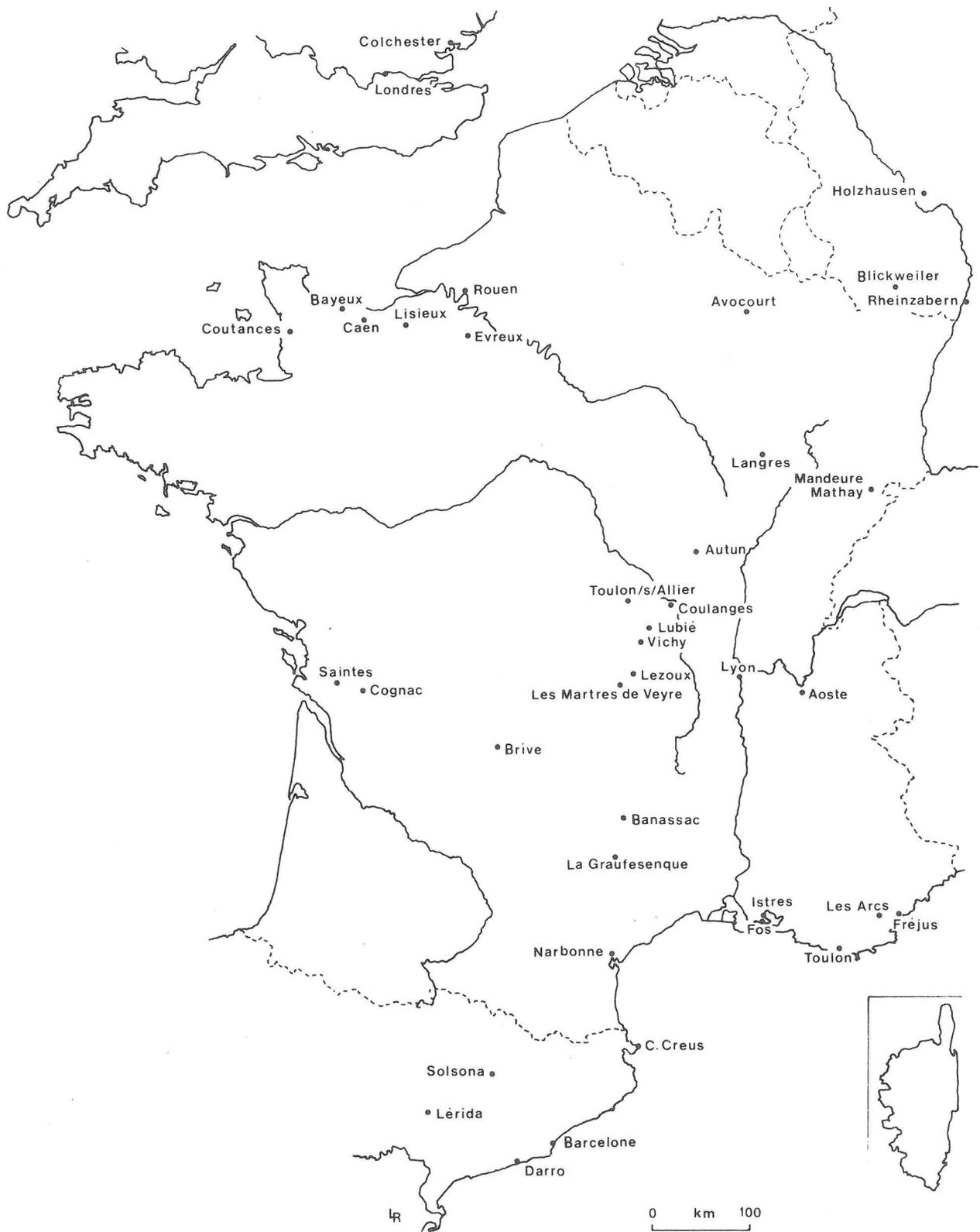
D'un point de vue pratique, organiser un Congrès de la S.F.E.C.A.G. à Lezoux et réunir cent cinquante personnes semblait être une entreprise difficile et risquée. Pourtant le pari fut fait et, globalement, gagné ; cette réussite s'est faite au prix d'un déploiement de toutes les énergies et de toutes les meilleures initiatives, et nombreux sont ceux qui se sont investis efficacement dans la préparation et dans le déroulement de cette manifestation, avec raison ou avec passion :

- la Ville de Lezoux, Mme M.-G. Gagnadre, Maire et Conseiller Général, M. A. Decorps, ancien Maire, M. D. Martignat, Adjoint à la Culture, M. J.-C. Tixier, Responsable des services techniques,
- le Centre Archéologique, P. Bet, E. Brochard, R. Delage, D. Gras, A. Fenet, C. Henriques-Raba, M.-H. Husson, J. Marquès, D. Montineri, G. Rogers, L. Simon,
- le Comité Archéologique de Lezoux, S. Roussy, Présidente, B. Brunel, Vice-Présidente, A. Raynaud, secrétaire,
- la Direction des Antiquités de la région Auvergne, L. Tixier, Directeur,
- le Parc des Volcans d'Auvergne, le Centre d'Etudes et de Recherches en Archéologie Aérienne et J.-C. Claval, responsable de l'exposition,
- Modest Mussorgsky pour sa Promenade dans le Tableau d'une Exposition.

Quant à l'édition des **Actes**, elle est réalisée, comme chaque année, au moyen des cotisations des adhérents et de subventions ; pour cet ouvrage, la S.F.E.C.A.G. a bénéficié des contributions financières de la Ville de Lezoux, du Conseil Général du Puy-de-Dôme et du Conseil Régional d'Auvergne.

Egalement comme à l'habitude, l'impression est réalisée, gracieusement, sur les presses de l'Association Française d'Archéologie Métropolitaine (A. et G. Bet) ; la saisie des textes est effectuée par N. Rohmann. Inutile de dire que nous les remercions immensément l'une et d'autre.

Lucien RIVET
Président de la S.F.E.C.A.G.



Localisation des principaux sites mentionnés dans les communications.

SOMMAIRE

LES PRODUCTIONS CERAMIQUES DE LEZOUX ET DU CENTRE DE LA GAULE

Entre le zist et le zest : Lezoux	9
Hugues VERTET Recherche sur les ateliers de la Gaule centrale, résultats, problèmes, projets	11
Philippe BET, Cécile HENRIQUES-RABA Les céramiques à parois fines de Lezoux.....	21
Maurice PICON Transformations techniques et structures économiques : le cas de Lezoux.....	31
Philippe BET, Annick FENET, Dominique MONTINERI La typologie de la sigillée lisse de Lezoux : considérations générales et formes inédites.....	37
Philippe BET, Dominique MONTINERI La céramique sigillée moulée tibéro-claudienne du site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux	55
Catherine GODARD La sigillée : formes et fréquences à travers un lot de la fin du II ^{ème} s. ap. J.-C. et l'horizon de la deuxième moitié du III ^{ème} s. de l'habitat du Verbe Incarné à Lyon.....	71
Maurice PICON Quelques exemples de la diffusion des moules de Lezoux	79
Grace SIMPSON Erreurs touchant les sigillées de Holzhausen, Lezoux et Blickweiler, et quelques potiers gallo-romains	81
Robin P. SYMONDS, Helen HATCHER La céramique à glaçure plombifère de l'époque romaine trouvée à Colchester et ailleurs : quelques analyses récentes	85
Christine BECKER, Luc JACQUIN La sigillée du centre de la Gaule dans trois ensembles de la fin du III ^{ème} s. au milieu du IV ^{ème} s. sur le site de l'îlot Vieille Monnaie à Lyon	93
Eléments pour une synthèse sur les sigillées de Lezoux et de la Gaule centrale	101

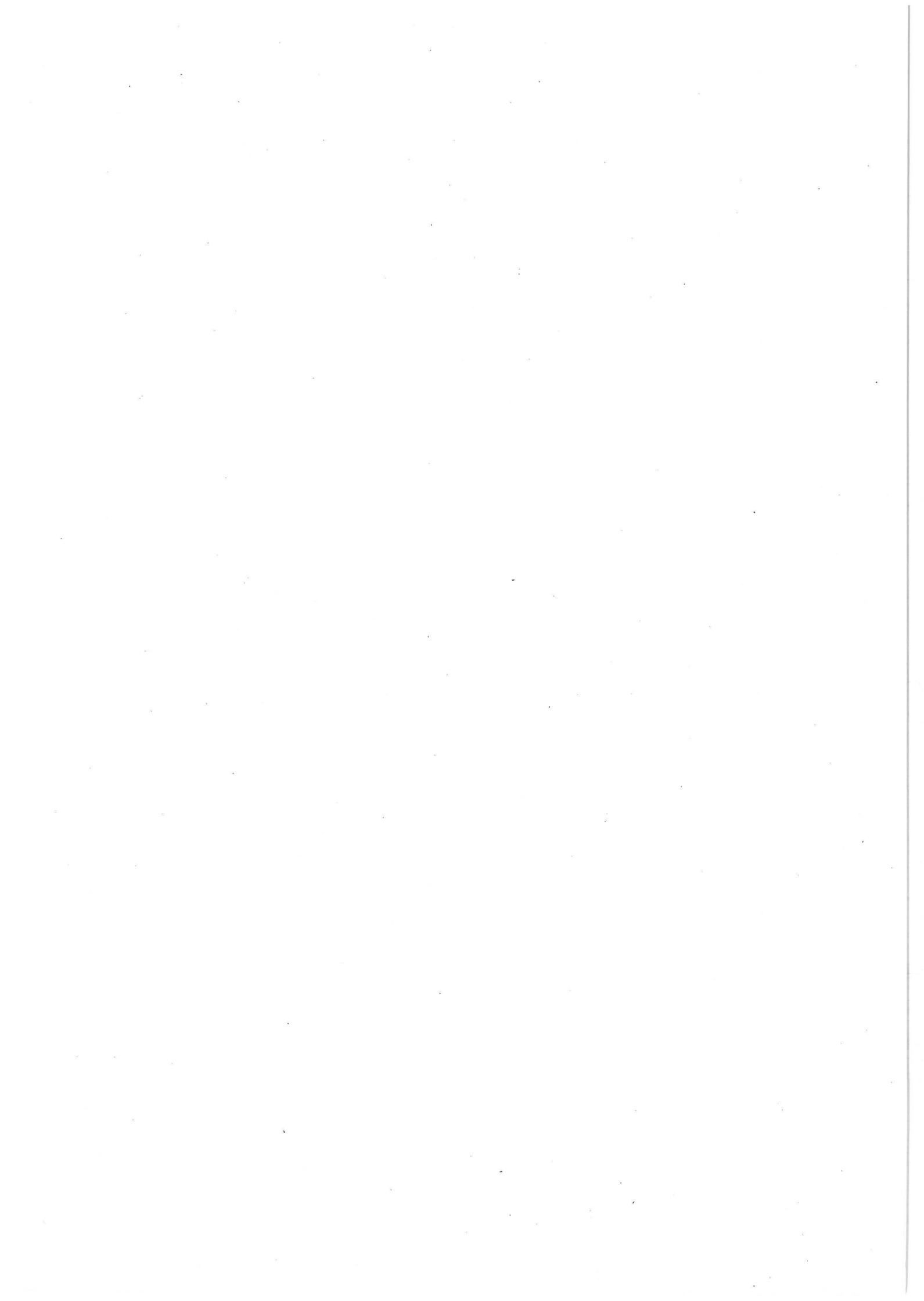
ACTUALITE DES RECHERCHES CERAMIQUES EN GAULE

Alberto LOPEZ MULLOR Nota preliminar sobre la producción anfórica de Darró, Vilanova i La Geltrú (Barcelona).....	109
Jacques BERATO, Franck DUGAS, Michel PASQUALINI, Claude BABILLAUD Un atelier de tuilier au quartier Saint-Jean, Les Arcs-sur-Argens (Var) (Dernier quart du I ^{er} s. de notre ère)	123
Jacques BERATO, Marc BORREANI, Michel PASQUALINI, Pierre SALICETI Note sur les céramiques découvertes dans les fouilles du port antique de Toulon (Var).....	127
Christian VERNOU Un lot de céramiques du dernier quart du III ^{ème} s. découvert à Cognac-Crouin (Charente).....	133
Armand DESBAT Aperçu et réflexions sur les techniques traditionnelles des céramiques à partir d'exemples marocains	143
Bernard LIOU, Martine SCIALLANO Le trafic du port antique de Fos dans l'Antiquité : essai d'évaluation à partir des amphores	153
Albert CASAS, Victor PINTO, Josep-M. GURT, Santiago RIERA, Lourdes BURES Aplicación de la prospección magnética en la localización de hornos de cerámica romana de Navès (Lleida).....	169
Lourdes BURES, Jaume BUXEDA, Josep-M. GURT, Josep-M. PALET, Carles PLANAS, Francesc TUSET Caracterización de las producciones de Terra Sigillata Hispánica del horno cerámico de Abella (Navès, Solsones) : resultados preliminares.....	175
Jose-Antonio MINGUEZ MORALES La producción de paredes finas con decoración a molde del ceramista GAIVS VALERIVS VERDVLLVS y su difusión por el valle del Ebro	181

Georges AMAR, Bernard LIOU Les estampilles sur amphores du golfe de Fos (II)	191
Patrick BLASZKIEWICZ, Claude JIGAN Les importations de céramiques sigillées estampillées en Normandie (I ^{er} -III ^{ème} s.). Etude quantitative et historique.....	209
Marc FELLER Céramique gallo-romaine d'Argonne. Les méthodes de prospection terrestre appliquées à la reconnaissance des ateliers du groupe du massif de Hesse et de la vallée de la Buante.....	223
Martine JOLY, Stéphane LEVEQUE Céramiques communes du I ^{er} s. : cinq fosses découvertes à Langres (Haute-Marne)	233
Liste des participants	243



**LES PRODUCTIONS CERAMIQUES
DE LEZOUX ET DU CENTRE DE LA GAULE**



ENTRE LE ZIST ET LE ZEST : LEZOUX

Je voudrais simplement, dans cette page, relever et mettre en évidence quelques domaines de réflexions qui ont été exposés dans certaines communications, ou dans les discussions qui les ont suivies. Il s'agit, à chaque fois qu'on peut en avoir l'occasion, -et cela a été le cas à plusieurs reprises lors de ce congrès- de se prêter à cet exercice qui consiste à oublier un peu le tessou en tant que tessou et à le replacer dans un contexte un peu plus large, que certains auraient la prétention d'appeler Histoire. Mon but n'est donc pas de développer des idées nécessairement originales sur les études ou les problèmes des ateliers du centre de la Gaule que, d'ailleurs, je ne connais que très imparfaitement et de façon indirecte ; il se limite à quelques modestes réflexions qui peuvent être ramenées à deux niveaux :

1. Sur les ateliers.

Une première source d'intérêt est suggérée par l'image globale d'un site de production, car on ne peut nier la nécessité et la satisfaction (et le plaisir intellectuel) qu'il y a à appréhender un fait ou une activité dans toute son existence : émergence, développement (entrecoupé de phases de récession et de réactivation), déclin et extinction. Cette démarche et cette exigence sont valables pour n'importe quel site ou terroir sur lequel nous investissons nos efforts, habitat, nécropole, monument, etc., tout autant que pour un groupe de production de céramiques.

Dans le domaine des sites producteurs de céramiques, et en considérant ceux que l'on connaît le moins mal, c'est-à-dire ceux qui étaient spécialisés dans la production de sigillées, il faut bien constater que cette exigence d'une approche globale ne peut être satisfaite qu'à partir d'un très petit nombre d'exemples ; mais il est certain que Lezoux fait partie de ceux-là, avec une histoire longue, une diversification des installations d'ateliers et des habitats (pourtant encore mal cernés), avec une variation des types et des qualités de production, etc.

C'est vrai que l'on rêve d'un plan, en fait de plusieurs plans phasés (selon les principaux paliers chronologiques dont on dispose), sur lesquels on pourrait lire -et constater l'évolution- des différents impacts anthropiques : les zones de carrière, les regroupements d'ateliers et les fours, les habitats, isolés ou groupés, les nécropoles, les voies et les forêts.

C'est vrai aussi -et cela, également, à bien été ressenti lors du congrès- qu'on est curieux, et souvent frustré, de réponses aux questions les plus simples : pourquoi, quand, comment ? Il est sûr que des éléments de

réponses, souvent très satisfaisants, ont été donnés pour expliquer les implantations et les organisations de ces centres de production.

Déjà, à Lezoux, avec la dispersion des ateliers, une telle étude d'envergure devrait s'engager. Le projet "Inventaire et cartographie des ateliers de Lezoux, étude de leur environnement", lancé sous forme d'appel d'offre par la Sous-Direction de l'Archéologie, a pour objectif de répondre, en principe, à cette attente ; et si ce type de recherche a, nécessairement, déjà été engagé de longue date, depuis une vingtaine ou une trentaine d'années, avec les moyens du bord, il est sûr que la mise en place de ce programme devrait insuffler une nouvelle vigueur à cette problématique et déboucher sur des résultats d'ensemble.

2. Sur les hommes.

Soulignée depuis longtemps par certains auteurs, et en particulier par H. Vertet, est la place du potier dans le monde du travail, dans la société et dans l'environnement culturel et religieux. La littérature des vingt dernières années s'est attachée à ce domaine de recherche, généralement à partir du statut des potiers (homme libre, affranchi, etc.) appartenant aux grands centres de production ; épigraphie oblige, la sigillée, les amphores et les pelves sont les supports privilégiés de ce type d'études. Il n'empêche que de nombreuses interrogations demeurent, par manque de preuves. Les hypothèses, en revanche, sont abondantes.

Le potier travaille et vit dans des conditions qui peuvent être très différentes, d'un lieu à un autre, d'une époque à une autre. Il n'y a, vraisemblablement, pas beaucoup de rapport entre l'artisan qui produit de la céramique commune en milieu péri-urbain (je pense à l'atelier du Pauvadou, du 1^{er} s., situé immédiatement à l'extérieur de l'enceinte de Fréjus) et celui qui produit de la sigillée dans un petit bourg dont la vocation essentielle paraît bien être de regrouper un mono-artisanat (ou une mono-industrie) basé sur la céramique (sans doute le cas de Lezoux).

Les fouilles récentes d'A. Vernhet, à La Graufesenque, donnent l'image (nécessairement très incomplète et, peut-être, en partie fautive, par rapport à l'ensemble du site) d'un quartier pourvu d'habitations construites en pierre, donnant sur des ruelles, autour d'un bâtiment de culte. Peut-on se risquer à dire que ces grands centres de production ressemblent, un peu, à ces sinistres cités ouvrières de la fin du XIX^{ème} ou du début du XX^{ème} s. ? Les regroupements antiques de ces zones de production semblent être, également, des lieux de vie refermés sur eux-mêmes.

Le potier de sigillée vit et travaille avec ses semblables ; il produit, sans aucun doute, dans une chaîne hiérarchique du type apprenti-ouvrier-patron. Dans un mode de production difficile à définir, M. Picon semble très convaincant, dans le domaine des productions dites de haut niveau, comme la sigillée, quant aux rapports entre potiers et *negotiatores*. L'association du potier et du grossiste est la réponse économique optimale dans une société de profits et de consommation. Ici, le produit est un objet de commerce qui répond à un besoin (un besoin dans lequel la mode, déjà, est un paramètre ?).

Mais combien d'autres questions se posent ?

Le potier de sigillée semble être l'O.S. de nos années 60. Mais que pouvons-nous imaginer du potier de céramique commune, sinon que son statut professionnel et social pourrait être bien différent : le petit artisan ébéniste de nos années 30 ?

Le potier isolé (non pas le paysan-potier, mais celui pour qui fabriquer de la céramique est l'unique activité et l'unique revenu), qui produit uniquement pour répondre à des besoins domestiques géographiquement limités, peut-il être appréhendé (autrement que par l'ethnoarchéologie) ? Comment produit-il ? Comment vend-il ? Comment existe-t-il ?

Il est évident que le site et le type de production

céramique ont une conséquence directe sur la vie du potier ; il produit dans une "romanité" qui peut être très différente d'un site à l'autre, d'un type de production à l'autre.

Les rythmes de travail, également, doivent différer considérablement ; dans les ateliers de sigillées (et à partir des démonstrations que l'on peut déduire de La Graufesenque), les quantités de céramiques enfournées pour une seule cuisson ne répondent pas directement à ce problème mais donnent l'image d'une organisation qui ne peut que difficilement tolérer des retards dans la chaîne.

Ces quelques remarques ne sauraient faire oublier l'importance et l'intérêt des études typologiques et chronologiques ; elles constituent, nécessairement, à la fois un but prioritaire et une base indispensable à toute recherche. On ne saurait oublier, non plus, les difficultés quotidiennes et concrètes que posent les tessons, aussi bien dans les fouilles d'ateliers que dans celles des sites de consommation, avec toutes les erreurs d'expertise que l'on peut imaginer et qui se glissent dans les publications, sans qu'on puisse, le plus souvent, et compte tenu de l'absence de dessins ou de descriptions précises, les déceler. Il convient donc, sans cesse, d'améliorer tout cela.

Lucien RIVET



Hugues VERTET

RECHERCHE SUR LES ATELIERS DE LA GAULE CENTRALE, RESULTATS, PROBLEMES, PROJETS

INTRODUCTION

Un bon nombre de fouilles ont été réalisées, ces dernières décennies, sur plusieurs ateliers de potiers dans les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Saône-et-Loire. Ils ont révélé des points communs qui nous ont amenés à les réunir sous la dénomination de "Groupe des ateliers de potiers de la Gaule centrale" (1).

Deux de leurs spécificités sont la grande variété de leurs produits et une histoire originale composée d'une suite d'expansions et de récessions (2). On ne peut étudier un phénomène aussi complexe qu'en séparant des catégories artificielles dans les productions, les époques, les questions techniques, sociales, économiques, religieuses... Mais chacun de ces sujets doit être, en même temps, replacé dans l'ensemble, ce qui corrige des conclusions et des hypothèses trop particulières.

De là l'essentiel, à nos yeux, ne sont pas les poteries, mais les potiers, dont l'étude peut apporter une contribution notable à l'histoire du peuple gallo-romain.

Ainsi, ce que je voudrais faire aujourd'hui, ce n'est pas une bibliographie générale ni un bilan exhaustif des fouilles et des études, mais essayer de réunir les aspects particuliers et la vue générale du phénomène "*potiers de la Gaule centrale*". Pour cela, je présenterai quelques-uns des axes qui ont guidé les recherches sur ce sujet et la dynamique qui anime le travail actuel. Je les résumerai dans ces trois mots clefs : **résultats**, **problèmes**, **projets**, qui formeront les trois parties de cette communication. Ils s'organisent et se déduisent les uns des autres. En effet, chaque **résultat** de fouilles et d'études soulève de nouveaux **problèmes** et ceux-ci suscitent, à leur tour, de nouveaux **projets**.

I. RESULTATS

1. Historique.

Pour saisir l'orientation des résultats acquis, il est indispensable de voir, d'abord, dans quelles conditions

ils l'ont été.

Les ateliers de potiers de la Gaule centrale (ateliers C.G.) ont attiré l'attention de curieux et de fouilleurs depuis plus d'un siècle. Ce qui a surtout intéressé, à cette époque, ce sont les objets aussi entiers que possible dits "objets de vitrine". De là se sont formées des collections et est né un commerce important. Une très grande partie des objets a disparu, une autre a formé les fonds de musées, souvent enfouis dans les réserves.

A partir des documents recueillis de cette façon, J. Déchelette a écrit un ouvrage remarquable sur la terre sigillée et les reliefs d'applique, ouvrage qui demeure la base de nos hypothèses et de nos conclusions (3) ; E. Tudot (4) et A. Blanchet (5) ont produit des études sur les figurines en terre blanche. Mais après la mort de ces archéologues, après la guerre de 1914-1918, on oubliera en France l'intérêt de ces vestiges.

Lorsqu'en 1958, A. Grenier me demande de reprendre les recherches sur les ateliers du centre de la Gaule, quelle était la situation ? Depuis 1936, M. Terrisse avait travaillé sur la sigillée des Martres-de-Veyre (6) et le Docteur Vauthey, travaillait sur celle de Terres-Franches (7). A Lezoux, un Comité archéologique sauvait quantité de documents qui se seraient perdus et dont certains sont la gloire du musée de Lezoux : "vase Mithriaque", "pendentif au cavalier", assiette avec une des plus longues inscriptions connues en gaulois... (8). Les autres ateliers repérés au XIX^{ème} s. par les membres de la Société d'Emulation du Bourbonnais, dans le département de l'Allier, étaient abandonnés.

Ni à Lezoux, ni dans l'Allier n'existaient de lieu de travail, de dépôt de fouilles, de réserve foncière... Les élus et les hauts fonctionnaires ignoraient jusqu'à l'existence des potiers gallo-romains qui avaient rendu leur région célèbre, surtout à l'extérieur de la France, en Angleterre, en Allemagne... A leurs yeux, comme à ceux de la Direction Nationale de l'Archéologie, l'intérêt de ce sujet paraissait fort minime.

2. Premières réalisations régionales.

Mon programme de travail comportait donc des as-

pects très divers : inventorier autant que possible le matériel archéologique subsistant, établir des relations avec les élus et les fonctionnaires de deux départements, localiser les ateliers, solliciter et obtenir des autorisations et des crédits divers, réagir aux destructions en cours par des fouilles (Lezoux, Toulon-sur-Allier, Yzeure, Saint-Rémy-en-Rollat, Coulanges, Varennes-sur-Allier, Lyon, Les Martres-de-Veyre, etc.), obtenir des achats ou des classements de sites, créer des équipes de fouille et des locaux de stockage et de travail pour le nettoyage, la numérotation, le dessin, la photo, installer un musée à Lezoux, étudier et publier... Programme trop vaste pour une seule personne et qui a été rempli en partie seulement.

Des publications générales ne pouvaient être mises en route qu'une fois les premiers locaux installés ; Philippe Bet était heureusement venu me seconder autant à Lezoux qu'à Toulon-sur-Allier. Il a déjà établi, pour Lezoux, une localisation des groupes d'ateliers, une liste des potiers ; il travaille à un répertoire des formes et des "sujets" des décors de la sigillée..., travaux de base informatisés qui seront utiles à toute la communauté archéologique (9). Il apporte à la recherche des qualités éminentes, en bénéficiant des moyens de l'informatique à laquelle il a su se former, de l'élan donné, d'une structure étoffée, d'une conjoncture nouvelle et, espérons-nous, des crédits importants accordés à l'archéologie...

Mais le retard pris fait que des études et des rapports de fouilles importants sur des ateliers, comme Lezoux, Coulanges (jattes en terre blanche estampillées), Toulon-sur-Allier (sigillée, figurines...), Saint-Rémy-en-Rollat (glaçures plombifères (10)...), Saint-Bonnet-Yzeure (céramique tibérienne et flavienne, figurines d'argile), Varennes (céramique commune...), les catalogues, comme celui de figurines en terre blanche du musée de Moulins, n'ont donné lieu qu'à des études partielles et sont en cours de réalisation seulement maintenant.

3. Les recherches de laboratoire.

Elles en étaient à leurs débuts. Les premières recherches archéo-magnétiques furent expérimentées sur les ateliers de Coulanges et les premières datations avec ces méthodes, sur le site de Saint-Bonnet-Yzeure. Les méthodes d'analyses d'argile furent mises au point par le laboratoire de céramologie de Lyon (C.N.R.S., URA 3) sur les sigillées bien datées trouvées dans nos fouilles de Lezoux (11).

4. D'autres chercheurs.

A la même époque, d'autres chercheurs se mettaient au travail. Mme A.-M. Romeuf, après une remarquable thèse sur Cinnamus, me soulageait des fouilles des Martres-de-Veyre ; M. H. Parriat, auquel succède M. J.-C. Notet, ceux de Gueugnon et de Bourbon-Lancy (12) ; A. Rebourg reprenait les fouilles d'Autun, M. J. Corrocher celles de Vichy (13) et M. Desnoyers découvrait des ateliers à Nérès.

En même temps que ces travaux de terrain se poursuivaient, plusieurs chercheurs, notamment G. Simpson, J. A. Stanfield, C. Bémont, G. Rogers et M. Rouvier-Jeanlin étudiaient l'énorme matériel provenant des ateliers du centre de la Gaule et entreposé au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye et

en Grande-Bretagne ; V. von Gonzenbach, G. Van Boekel, Jenkins, J. de Beenhouwer, H. Lange, G. Schauerte, M. Vanderhoeven, B. Hartley et bien d'autres abordaient les exportations de figurines et de terre sigillée hors de Gaule. De tous ces travaux sortaient des datations, des monographies, des catalogues...

Aussi bien sur le terrain, dans les musées et les laboratoires que sur les sites, plusieurs autres savants, français et étrangers, ont apporté et apportent des contributions éminentes à la connaissance des ateliers du centre de la Gaule. Qu'ils veuillent bien m'excuser de ne point les citer tous ici.

5. Bilan schématique.

L'orientation de ces fouilles et de ces recherches permettait d'obtenir de nombreux résultats. J'en nommerai une douzaine :

- **La richesse archéologique des fabriques**, connues ou inconnues, reste encore extrêmement grande, non seulement en découvertes de vestiges, mais en renseignements sur la vie du peuple gaulois. Les sites sont exposés à de grands dangers : urbani-

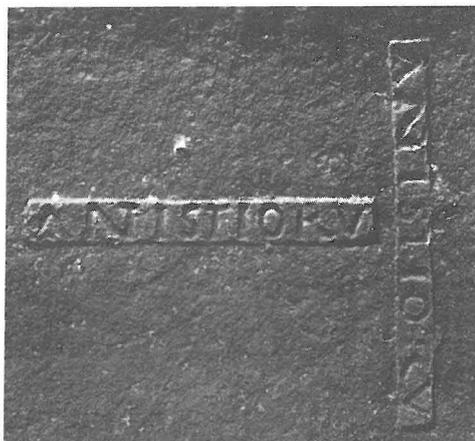


Figure 1- Estampille des potiers Antistii sur un support de cuisson découvert sur le site Taurin à Lezoux (63), en 1969.

sation, défonçages, pillages, désintérêt actuel pour la période gallo-romaine... Un achat de terrain à Lezoux, le classement de l'atelier de Coulanges aideront à protéger, peut-être, une portion minuscule de ce patrimoine que nous envient d'autres pays. Par une action efficace, J.-C. Notet a obtenu la protection de plusieurs fours à Gueugnon.

- **Découvertes de séries déjà connues ou encore inconnues** en quantité et en qualité (du I^{er} au VI^{ème} s.). Il s'y ajoute des documents remarquables : série de poinçons-matrices, riches bijoux mérovingiens, fours de Gueugnon, ensemble de figurines d'Yzeure, de Bourbon-Lancy...

- **Etude des sols, des couches** que les anciens fouilleurs n'avaient pas relevés : stratigraphies, concordance de divers produits ou leurs productions successives...

- **Relevés de structures de travail et de vie** : ateliers, fours, cabanes, hangars, tombes ont été découverts et relevés.

- **La spécificité des ateliers du groupe C.G.** a pu

être déterminée à certaines périodes (par exemple : Coulanges ne fabrique plus que des jattes au II^{ème} s.).

- **Des prospections** ont été faites autour de Lezoux, par Ph. Bet, G. Gimard, G. Rogers, S. Roussi... depuis plusieurs années, puis par une équipe dans le cadre "Programme de pays". Elles ont montré la présence de nombreuses *villae* et d'ateliers inconnus... Dans l'Allier, des sites d'ateliers ont été découverts ou redécouverts.

- **Les techniques de fabrication des lampes, des figurines, de la sigillée** ont été déterminées. Une courte période de moulage au plâtre a pu être déterminée au début du II^{ème} s. (14).

- **La chronologie** des fabrications a pu être affinée et les périodes de production largement étendues. Nous avons compris l'évolution de la sigillée, des figurines, des autres productions, avec leurs périodes de récession et d'expansion (15).

- **Les analyses d'argile** effectuées par le Laboratoire de céramologie de Lyon, sur du matériel de fouilles daté, ont permis de comprendre la succession de l'emploi des argiles non calcaires - calcaires - non calcaires, de déterminer les composants spécifiques identifiant la sigillée de chacun des ateliers du groupe C.G., de retrouver les techniques de cuisson. L'argile des figurines va permettre de déterminer aussi la spécificité de chaque fabriquer (16).

- **Des publications nombreuses et importantes** ont paru : un ouvrage de base sur les potiers de la Gaule centrale (C.G.P.), des études sur plusieurs décorateurs (Libertus, Titos, Secundus de Vichy), sur des formes décorées (les gobelets), des répertoires de motifs décoratifs, de formes moulées, etc. ; des études sur des périodes nouvellement découvertes (tibérienne, III^{ème} et IV^{ème} s.), sur la typologie des figurines d'argile, sur les poinçons-matrices... Plusieurs catalogues de figurines trouvées en France ou à l'étranger ont été établis (17).

- **Des techniques de fouilles** adaptées aux ateliers ont été définies par l'expérience de vingt ans de fouilles. Elles permettront d'obtenir plus de renseignements sur le monde gallo-romain. En voici les principaux points :

. **Les décapages de grandes surfaces** peuvent seuls donner des résultats satisfaisants pour comprendre les implantations et les rapports des différentes structures entre elles. En effet, les structures de nos ateliers sont si petites, les dépotoirs si complexes, les constructions en pisé ont laissé si peu de traces que toute partie enlevée par une simple tranchée empêche leur compréhension.

Il est certain aussi qu'une prospection avec un maillage large de tranchées laisse échapper toute connaissance d'un atelier et peut même laisser supposer qu'il n'y a rien sur un terrain riche en vestiges.

. **Le travail avec la pelleteuse**, pour des décapages ou dans les cas d'urgence, peut très bien ne pas être destructeur. A Lezoux, à Coulanges, aucune structure n'a été coupée, ni même entamée, en vingt-cinq ans de fouilles. Attentif aux changements minimes de couleur de la terre dus au feu, aux petits tessons qui annoncent un dépotoir, etc., celui qui a appris à connaître la terre et ses vestiges sait qu'il approche d'un four, d'un dépotoir, d'un mur. Il faut suivre de très près le

travail de l'engin, l'un se tient dans la tranchée, l'autre examine les terres rejetées. Ensuite, une étude minutieuse des parois des tranchées apporte toujours des observations nouvelles.

Nous avons eu à regretter, à Lezoux, un travail officiel sans concertation, sans compétence et sans surveillance. Aucun des anciens fouilleurs n'avait été convoqué. Un spécialiste du Moyen Age ne peut être attentif à ce qu'il ne connaît pas. Qui ignore le terrain de Lezoux ne reconnaît même pas les tranchées de fouilles récentes qu'il coupe.



Figure 2 - Destruction d'un site historique dans l'arrondissement d'Ambert (63), en 1986.

II. PROBLEMES

Ces résultats nous ont amenés à poser de nombreux problèmes. En voici quelques-uns. Nous n'incluons point ici la question des moyens, que nous avons placés, avec optimisme, dans le chapitre des projets.

1. Les ateliers dans les villes et dans Lezoux.

a) Dans plusieurs villes, Autun, Vichy, Bourbon-Lancy, Lyon peut-être, il semble s'être produit, entre le I^{er} et le II^{ème} s., un déplacement des ateliers vers les faubourgs périphériques, signe de remodelage urbain. Y eut-il un rapport entre ce déplacement et le changement net de répertoires décoratifs ?

b) Lezoux pose des problèmes différents. Les fouilles ont montré que dès le début, dans l'expansion autant que dans la récession des fabrications, les potiers se référaient toujours au centre du bourg. C'est là que l'on rencontre les fabrications les plus anciennes (augustéennes, tibériennes), avec les copies des vases arétins. C'est là que, dans la période de récession de la sigillée, dans la deuxième moitié du I^{er} s. et au IV^{ème} s., ont été produites les seules sigillées arvernes connues. C'est là aussi que se situent les grands dépôts d'argile préparée qui alimentent les ateliers installés dans les environs du bourg, pendant le II^{ème} s.

C'est seulement dans ce périmètre que sont faites les productions rares : c'est sur la Z.A.C. de l'Enclos, derrière la Mairie, qu'ont été trouvés les seuls moules de vases à glaçure plombifère et les moules de figurines.

Il existe donc une différence entre l'évolution des villes et celle de Lezoux, qui représente peut-être une survi-

vance de structure productive indigène, aménagée pour une fonction directrice dans la période gallo-romaine.

2. Relations entre les ateliers des villes et ceux des campagnes.

On constate que Lyon, Autun, Clermont-Ferrand, Vichy, Nérès, Bourbon-Lancy, etc., capitales et villes thermales, ont réuni des artisans divers : bronziers, verriers, sculpteurs, peintres, artisans de l'os, potiers... Ces artisans ont enrichi les répertoires décoratifs des potiers.

Au contraire, dans les ateliers de campagne, Toulon-sur-Allier, Saint-Pourçain-sur-Besbre, Saint-Rémy-en-Rollat..., et dans le *vicus* Lezoux, les potiers semblent isolés et, de là, beaucoup plus proches des influences indigènes. Ils les mêlent aux apports plus romanisés qui leur parviennent souvent par le filtre des fabriques urbaines.

Ainsi, entre les uns et les autres se confrontent un apport romain et une tradition indigène, sensibles, par exemple, dans le domaine de la sigillée et des figurines. Ici apparaissent des différences notables de style, et peut-être de sens, qui restent à étudier plus à fond.

3. Problèmes des influences reçues et exercées par les potiers du groupe C.G.

Cette question comporte de nombreux aspects :

- influences de la tradition gauloise, de son art et de ses techniques ;
- influences directes venant d'Italie ou d'autres pays méditerranéens sur le groupe des ateliers du centre de la Gaule (Lezoux, Vichy...), dans divers domaines : terre sigillée, glaçures plombifères, figurines, cruches, assiettes (18) ;
- influence d'autres ateliers gaulois au I^{er} s. (La Graufesenque, Lyon)(19) ;
- influence de Lezoux sur les autres ateliers du centre de la Gaule aux I^{er} et II^{ème} s. ;
- influences des ateliers périphériques entre eux ;
- influence des bronzes, de la sculpture, des lampes, des objets en os, etc. ;
- influence des ateliers du Centre sur ceux des autres régions de la Gaule, sur ceux de l'Est, de la Germanie ;
- influence des décors d'argile sur les autres arts ? etc.

Des jalons ont été posés : au début du I^{er} s. de n.è., **Arezzo** influence le style, les sujets, les formes lisses de la sigillée de Lezoux. Dès cette époque, ce lieu apparaît comme organe de diffusion de ces apports dans d'autres ateliers du groupe C.G., comme Coulanges, éloigné de plus de 100 km (20).

A la même époque, la fabrication des **gobelets de type Aco**, élaborée dans la vallée du Pô, pourrait bien avoir transité par Lyon ou d'autres ateliers de la vallée du Rhône (21).

La Graufesenque, dont l'expansion est rapide, a aussi une influence sur Lezoux dès l'époque de Tibère. Plusieurs poinçons-matrices, de dimensions identiques, ont été découverts dans les deux ateliers (22). Quelques décennies plus tard, le grand centre rutène

suscite à Lezoux des imitateurs comme Titos (23). Son influence perdue dans des imitations qui s'éloignent de plus en plus du style original.

Nous savons aussi que les figurines d'argile ont été surmoulées, copiées, interprétées en plusieurs régions de Gaule et de Germanie au I^{er} et au II^{ème} s.



Figure 3 - Estampille du potier Marcus sur un bord de Drag. 37 du II^{ème} s. de l'atelier de Toulon-sur-Allier (03).

De plus, nous nous sommes aperçus qu'à la fin du II^{ème} s., un double courant unit les ateliers éduens et arvernes ; ainsi, les sujets en terre blanche créés par Pistillus furent reproduits à Gueugnon, Bourbon-Lancy, Saint-Pourçain-sur-Besbre, Toulon-sur-Allier, Vichy et Lezoux. En même temps, des moules de sigillée de Lezoux ont été apportés à Vichy, Lubié, Toulon-sur-Allier, Autun... Pistillus est influencé par des sujets traditionnels et inclut dans son répertoire quelques thèmes venant de Germanie (24).

Mais les questions foisonnent : par où arrivent les techniques et les formes de **vases à glaçure plombifère**, les vases plastiques en forme de tête humaine ou d'animaux couchés ? Où ont été conçus les premiers types des **figurines en terre blanche** ? D'où viennent les modèles des **céramiques fines** du I^{er} s. ? D'où viennent, au début du II^{ème} s., **Libertus** et son vaste répertoire de poinçons ? **Surillus** et ses moulages au plâtre de reliefs en bronze ? Comment se fait le renouvellement du style des figurines à cette époque ?

Nous avons, actuellement, seulement quelques jalons d'une vaste circulation de thèmes décoratifs en Gaule. Les potiers peuvent nous aider à suivre et à dater ces périples mieux que les bronziers et les sculpteurs. Mais en même temps, il faut garder en mémoire que les potiers sont installés à la rencontre de trois peuples, en apparence unifiés par l'administration romaine : Eduens, Arvernes et Bituriges que marquent, encore aujourd'hui, des désirs de diversifications si nets.

4. Différences entre les répertoires de décors.

Lorsqu'on regarde les répertoires décoratifs de la sigillée, des figurines, des lampes, des reliefs d'applique, des *oscilla*, etc., on est frappé, au premier abord, des différences qui existent entre chacun d'eux. Ce fait curieux ne viendrait-il pas du processus même d'élaboration de ces répertoires ?

Ceux de la **sigillée** tibérienne, néronienne, flavienne ont disparu quasi complètement, au cours des décennies, chacun remplaçant l'autre après une période de récession. Apportés d'ailleurs, ils n'ont guère le temps de s'implanter. Ainsi, par exemple, présentent-ils une majorité de divinités masculines au contraire des figurines...

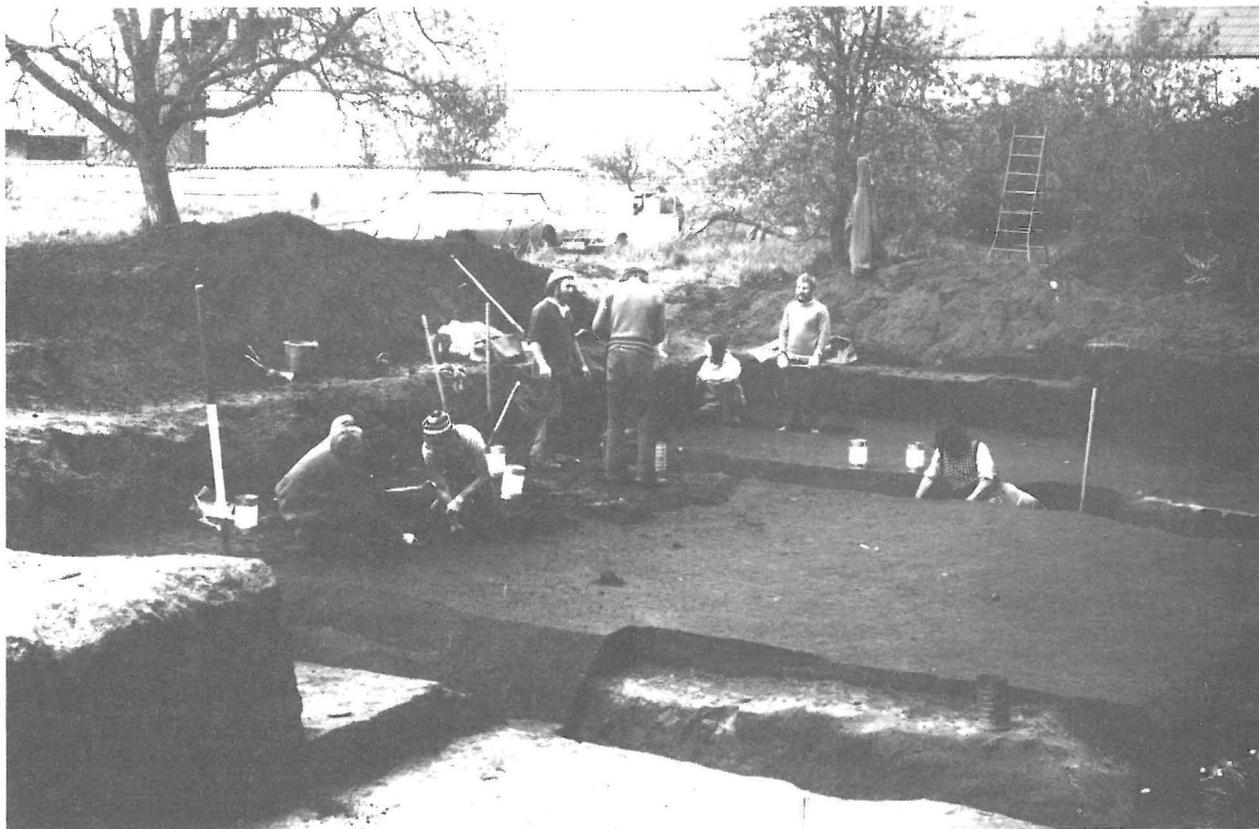


Figure 4 - Le fossé tibérien F. 212 de la nécropole des Religieuses (Lezoux, 63) en cours de fouille, en 1974.

Le répertoire des **reliefs d'applique**, lui, est apparu au début du II^{ème} s., sur de petits vases et il est renouvelé par les grands motifs qui se voient sur les grands vases de la fin du II^{ème}, du III^{ème} et du IV^{ème} s.

Le premier répertoire des **figurines** arrive dans les premières années du I^{er} s. Des évolutions qui semblent plus intérieures qu'extérieures se produisent pendant près de deux cents ans et notamment au début du II^{ème} s. Puis Pistillus, qui intervient tardivement, apporte un style nouveau. Mais, s'il introduit de nouvelles figures de dieux et de personnages, il conserve et renouvelle des sujets qui avaient connu la faveur du public avant lui, la jeune fille nue et la nourrice par exemple.

La juxtaposition de ces répertoires, dont nous avons seulement souligné dans quelques articles les rares interférences, peut avoir une de ses origines dans leurs histoires discordantes que nous venons d'énumérer. Il peut s'ajouter à cela, certes, bien d'autres paramètres : la capacité d'invention minime des potiers, la force de l'habitude, l'absence de la tradition de modelage en Gaule, la permanence des figures religieuses admises une fois pour toutes dans le panthéon des statuettes d'argile (25). On considérera aussi l'importance de Lezoux qui donnait le ton pour les changements de répertoires des vases moulés, mais n'intervenait pas dans les modèles de figurines dont la fabrication locale était minime et qui étaient des images beaucoup plus religieuses que pour la sigillée.

C'est un sujet de recherche qui demandera des datations, des répertoires, des comparaisons...

5. La céramique du III^{ème} s.

A la suite des fouilles et des études récentes, il nous faut étendre les périodes des petits ateliers arvernes et éduens au moins jusqu'à l'époque des Sévères. Nous avons découvert les productions du IV^{ème} s. à Lezoux. Mais que s'était-il passé au III^{ème} s. ?

Les découvertes de Lezoux, de Toulon-sur-Allier, d'Autun, de Lyon et d'autres sites nous conduisent à réviser des datations. Comprendre ce qui s'est passé dans toutes les fabriques du centre de la Gaule au III^{ème} s. est un problème que seules de nouvelles fouilles d'ateliers et de sites d'habitats ou de nécropoles pourraient éclairer.

6. Apport des céramiques à la compréhension du religieux gallo-romain.

Plusieurs découvertes faites dans les ateliers peuvent apporter des éléments à la connaissance difficile de la religion populaire de la Gaule et il faudrait continuer cette recherche commencée (26).

On peut constater, par exemple, des pratiques comme l'utilisation de morceaux de moules de sigillée comme ex-voto dans la nécropole de Lezoux, dans des sources, des puits, des fontaines..., le dépôt d'une valve de Mercure dans les fondations d'un petit bâtiment à Coulanges.

Le moule est par nature **générateur** de vases et de figures nouvelles et sa symbolique apparaît comme clairement lisible à un travailleur de l'argile. L'était-elle aussi pour d'autres que des potiers, ou bien ces tes-

sous marquent-ils seulement leur dévotion lors de leurs déplacements ?

La valeur protectrice des **chenets à tête de bélier** s'élargit à un autre lieu que celui des foyers. Ainsi, une tête de bélier, le profil intentionnellement très visible, a été insérée entre les pierres d'un mur, dans la descente d'une cave. De là, on peut se demander si un chenet brisé utilisé dans la construction d'un mur d'atelier du II^{ème} s. n'a pas aussi une fonction religieuse.

Un **losange d'argille**, destiné à être suspendu, a été tiré d'un moule du début du II^{ème} s. ; le potier a choisi un ensemble de sujets qui évoquent un cavalier à l'anguipède (27)...

On pourrait aussi étudier l'évolution des rites funéraires du groupe social bien défini que représente la communauté des habitants du Lezoux gallo-romain. Ainsi, au début du I^{er} s., une **coupe gravée avant culsson** du nom des divinités Rosmerta et Rigina avait été déposée dans un fossé rectangulaire de la nécropole (28). Dans le même temps, un crâne humain, un crâne de chien, un homme jeté sur le ventre ont été découverts. Les rites rappellent ceux de la Tène finale et suggèrent une population encore fort imprégnée de traditions religieuses indigènes. A la même époque, les os calcinés sont déposés directement dans de petites fosses, avec un semis de tessons brûlés. A la fin du I^{er} s., ils sont déposés dans une urne, ce qui montre un rapport différent à la Terre. Un relief représentant une tête de Méduse a été déposé à côté du couvercle d'une urne funéraire flavienne...

Il nous faudrait, certes, examiner tous ces rites et ces dévotions bien datés pour savoir quelles croyances et quelles pratiques avaient ces gallo-romains là. Sont-elles spécifiques au centre de la Gaule ? au pays arverne ? à Lezoux ? ou plus générales ? Comment évoluent-elles ?

Les **figurlines** ont elles-mêmes été l'objet de choix dans l'énorme répertoire qui circulait dans le monde romain et ce choix est significatif des croyances du petit peuple qui les achetait. Les potiers avaient dans leurs ateliers des moules de tous les sujets, cependant ils en ont préféré largement les sujets féminins au détriment des masculins, et leur choix a varié selon les époques (29).

7. Sociologie et économie des ateliers de potiers de la Gaule centrale.

Le bilan des fouilles et des études pourrait apporter des éclairages nouveaux sur la sociologie et l'économie de ce groupe de potiers.

La forme d'une liste de noms retrouvée dans une couche augusto-tibérienne de l'atelier d'Yzeure incite à supposer un type de gestion spécifiquement romain, dès le début des fabrications. L'étude des lieux d'implantation permet d'avancer l'hypothèse que les potiers n'étaient point propriétaires des terrains, mais que ceux-ci furent achetés par des entrepreneurs latins pour y installer des fabriques.

On peut intégrer dans le même sens la quantité de céramique produite dès le départ, sans lien avec des lieux de production antérieurs et sans rapport avec les besoins locaux, immédiatement diffusée sur de très

vastes territoires. L'accès aux marchés lointains et les moyens de transport utilisés, les méthodes de normalisation du matériau, des techniques, des formes et des décors, la spécialisation progressive des fabriques, tout nous incite à nous interroger sur le type de liberté que pouvaient avoir une entreprise, employant peut-être des hommes libres, dans la Gaule romanisée des I^{er} et II^{ème} s. (30).

III. PROJETS

Des résultats et des problèmes, qui se sont posés au fur et à mesure des découvertes et des études, se concrétisent de nombreux projets. Nous en citerons ici seulement quelques-uns.

1. Constitution d'équipes pluri et inter-disciplinaires : fouilles, études, colloques.

Il devient nécessaire de diviser le travail à mesure que les recherches prennent de l'extension (fouilles, études, conservation, présentation au public...), d'étoffer l'équipe et de concevoir une articulation claire entre les différents secteurs. Cela rendra plus solide le projet de recherche lui-même.

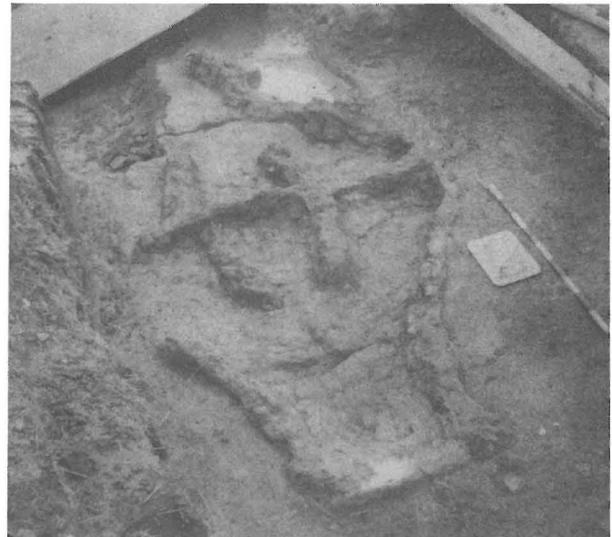


Figure 5 - Four de céramiques communes du I^{er} s. de n.è. Il présente la particularité d'avoir deux alandiers opposés (1976, Saint-Bonnet, Yzeure, 03).

- Une **équipe pluri-disciplinaire**, d'une part, réunira dans une concertation permanente les différents responsables : fouilles, dépôts de fouilles, musée, études céramologiques, études de laboratoires, formations de fouilleurs et de céramologues, information locale et tourisme, publications, colloques, etc.

Ainsi, pour ce qui est des fouilles, l'expérience a montré que, sur le chantier, la présence fréquente de ceux qui ont acquis l'expérience des terrains de Lezoux et sont spécialistes de céramique arverne est nécessaire. En effet, il arrive qu'une épaisseur d'argile de même qualité, en apparence homogène, contienne deux couches de dates différentes : les potiers avaient rejeté la même terre saïe, à deux époques successives. De même, pour déceler les stratigraphies inver-

sées par les creusements de fosses, de fours, il faut bien connaître la céramique locale et déjouer les pièges.

Le terroir de Lezoux a un sol bien particulier et, de plus, une fouille d'atelier est spécifique et différente de celle d'un habitat avec un dépotoir, d'une nécropole, d'une installation urbaine...

- Une **équipe inter-disciplinaire**, d'autre part, sera utile. Elle réunira des chercheurs de différentes disciplines, archéologues, historiens, sociologues, socio-psychologues, historiens des religions...

En effet, les informations apportées par le groupe de potiers Centre-Gaule ouvrent des horizons sur les transferts de technologie et les transformations techniques, artistiques, religieuses, sociales, etc., apportées par la conquête romaine.

Pour cela, des réunions de travail, des colloques nationaux et internationaux ouvriront de nouveaux horizons et permettront bilans et comparaisons.

Une **dynamique permanente** doit être maintenue et les recherches actuelles sur le feed-back, la concertation, la résolution des tensions, la dynamique de groupe, la volonté de se connaître et de se reconnaître sont applicables directement à une équipe de fouilles qui se veut rentable, dans ses rapports internes et administratifs.

Supposer spontanées les techniques relationnelles est aussi aberrant que nier l'augmentation de la mémoire humaine par la mémoire informatique. Leurs nécessités sont reconnues depuis plusieurs années autant dans les grands laboratoires scientifiques du C.N.R.S. que du privé (31). On sait bien qu'une bonne technique, des connaissances, de bonnes qualités de rédaction ne sont pas les seuls éléments de réussite d'une fouille et d'une recherche archéologiques.

2. Stabilisation de personnel qualifié.

Parmi les projets en cours de réalisation à Lezoux, se trouve la stabilisation d'une, puis de plusieurs personnes ayant une compétence reconnue, disponibles pour les fouilles, l'étude des collections énormes qui composent le dépôt de fouilles et des découvertes incessantes, l'accueil de chercheurs, la formation d'étudiants, leur travail sur des travaux universitaires, la gestion des données, la publication de séries d'ouvrages...

Dans le département de l'Allier, nous espérons aussi que sera installé un personnel stable qui se chargera de la surveillance des ateliers dispersés sur le territoire et de travaux analogues à ceux que ferait le, ou les, permanent(s) de Lezoux. Si dévoués soient-ils, les responsables actuels des fouilles urbaines, ou les vacataires, intervenant sur des opérations limitées, ne peuvent assurer l'exploitation et l'étude d'un patrimoine "industriel" aussi important.

3. Installation de locaux, de dépôt de fouilles, de lieux de travail, d'accueil et d'un grand musée.

A Lezoux, des projets importants sont en cours de réalisation, des conventions en cours de signature, des aménagements entrepris afin que tout puisse fonctionner au mieux pour le sauvetage, l'étude et la présentation du patrimoine local.

A Yzeure, à Vichy et à Néris, l'aménagement de dépôts de fouilles où seront classés et étudiés les produits des recherches sur les céramiques antiques sont prévus.

4. "Recherche sur programme" d'environnement local et régional.

La définition d'un programme destiné à déterminer l'environnement antique de Lezoux est en cours de discussion, dans le cadre du C.S.R.A. Il met l'accent sur les prospections au sol.



Figure 6 - Atelier de Coulanges, Mortillon (03). Angle d'un bâtiment gallo-romain, avec épandage de pelles, découvert en 1962.

5. Réalisation de publications (sigillée, céramique commune, lampes, évolution des fours).

De nombreuses études sont en cours, plusieurs sont fort avancées, certaines attendent d'être publiées. Il est certain que l'attention s'est portée surtout sur les céramiques sigillées et qu'un très important travail est à mener à bien, et parfois à entreprendre, sur les très abondantes productions de céramiques communes du centre de la Gaule. Nous ne pourrions comprendre les potiers sans cet apport, avec des ouvertures extrêmement importantes, comme cela s'est fait dans d'autres régions (32).

6. Etude de la diffusion des produits céramiques des ateliers du Centre-Gaule.

Il faudra des analyses d'argiles pour déterminer les zones de vente, non seulement des différentes sigillées, mais de tous les produits : vases à glaçures, vaisselles noires du 1^{er} s., figurines...

Beaucoup d'autres projets naissent de problèmes et de découvertes et cherchent les moyens de se réaliser.

CONCLUSION

Résultats, Problèmes, Projets, ce bref aperçu vous en montre à la fois la complexité, la richesse et les espoirs que font naître les travaux sur les groupes des ateliers du centre de la Gaule.

L'archéologie a pour but, certes, de situer dans le temps une manière de vivre et la céramique reste, assurément, un des meilleurs moyens de datation. Mais la fouille des ateliers souligne qu'elle est bien plus

que cela.

On s'est surtout appuyé, pour connaître la romanisation de la province Gaule, sur l'urbanisation, la construction des *villae* et des temples, des routes et des aqueducs, l'organisation de lieux de rencontre, les rôles de l'administration... Mais il est certain que l'on peut comprendre aussi les techniques d'action du pouvoir, et de résistance à ce pouvoir, dans les milieux dont

Rome s'est peu occupé, ou bien où elle a échoué.

Les potiers peuvent nous donner quelques lumières sur la vie du peuple, sur le "quart état" dont les revendications, même en 1789, n'ont jamais été vues ni de l'Empereur, ni du Roi. C'est dans cette optique que les études minutieuses sur les ateliers arvernes et éduens apportent à l'histoire un tableau plein d'ombres et de lumières.



NOTES

(1). H. VERTET, "Carte des ateliers de potiers de la Gaule centrale", dans *Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale*, I, Hommages à J.-J. Hatt, (Sites, hors série n° 6), p. 13-41.

(2). Bilans schématiques et successifs des recherches : H. VERTET, "Lezoux et les ateliers du centre de la Gaule", dans *Les Dossiers de l'archéologie*, 9, 1975, p. 35-50 ; H. VERTET, "Recherches sur les potiers de la Gaule centrale", dans *Mélanges offerts à Pierre-François FOURNIER*, La Française d'édition et d'imprimerie, Clermont-Ferrand, 1985, p. 15-37 ; H. VERTET, "Recherches actuelles sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale", dans *Céramique Antique en Gaule*, Actes du colloque de Metz 1982 (S.F.E.C.A.G.), Presses Universitaires de Nancy, 1985, p. 45-60 ; Ph. BET, R. GANGLOFF, H. VERTET, Ch. MONDANEL, S. ROUSSY, "Les productions antiques de Lezoux, à travers les collections du Musée archéologique de Lezoux (63)", *Recherche sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale*, IV, (Sites, Hors série n° 32), 1987.

(3). J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904.

(4). E. TUDOT, *Collection de figurines en argile, oeuvres premières de l'art gaulois, avec les noms des céramistes qui les ont exécutées*, Paris, 1960.

(5). A. BLANCHET, "Etude sur les figurines de la Gaule romaine", dans *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, XLI, 1891, p. 65-224, et dans *suppl. LX*, 1901, p. 189-272.

(6). J.-R. TERRISSE, *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyre*, XIX^{ème} suppl. à *Gallia*, Paris, 1968.

(7). M. et P. VAUTHEY, cf. bibliographie dans, sous la direction de C. BEMONT et J.-P. JACOB, *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*, (D.A.F., 6), p. 160-161.

(8). COMITE ARCHEOLOGIQUE DE LEZOUX, "Vase à relief d'applique représentant Mithra sacrifiant un taureau", dans *Ogam*, IX, fasc. 2, 1957, p. 147-149, pl. XIII-XIX ; H. VERTET, "Les représentations mithriaques sur les vases d'argile en Gaule", dans *Actes de Congrès des Sociétés Savantes*, 1965, p. 112-129 ; H. VERTET, "Quel sens donner au vase mithriaque fabriqué dans l'atelier de potiers de Lezoux ?", dans *Hommages à Lucien Lerat*, Belles Lettres, 1984, p. 849-862 ; L. FLEURIOT, "Inscriptions gauloises sur céramiques et l'exemple d'une inscription de La Graufesenque et d'une autre de Lezoux", dans *Etudes Celtiques*, XVII, 1980, p. 111-159.

(9). Ph. BET, R. GANGLOFF, "Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux", dans *Bulletin du centre d'études et de recherches d'archéologie aérienne*, 7, p. 5-18 ; Ph. BET, R. GANGLOFF, "Les installations de potiers de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux : I^{er}/IV^{ème} s.", dans *S.F.E.C.A.G. Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 145-158 ; Ph. BET, *Groupe de production et potiers à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine*, thèse de L'Ecole pratique des Hautes Etudes, 1988, 9 vol. ; Ph. BET, avec la collaboration de D. MONTINERI et S. ROUSSY, "Groupes d'ateliers et potiers de Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 221-240 ; H. VERTET, Ph. BET, "Fouille du terrain de l'Oeuvre Grancher à Lezoux (1977-78-79) : les structures gallo-romaines du second siècle", dans *Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule centrale*, I, (Sites, hors série n° 6), 1980, p. 43-72.

(10). H. VERTET, "Les glaçures plombifères du centre de la Gaule - Saint-Rémy-en-Rollat", dans *Revue Archéologique Sites*, 3-4, 1979, p. 28-63 ; H. VERTET, "Les glaçures plombifères du centre de la Gaule, les ateliers : Vichy", dans *Revue Archéologique Sites*, 6, 1979, p. 8-46 ; H. VERTET, "Recherches sur les glaçures plombifères fabriquées dans le centre de la Gaule", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 25-32.

(11). A. REBOURG, "Dernières découvertes à Autun", dans *Archéologia*, 214, 1986, p. 47-53 ; cf. aussi *Autun Augustodunum, capitale des Eduens*, catalogue de l'exposition, 1985.

(12). J. CORROCHER, "Vichy Antique", *Institut d'Etudes du Massif Central*, 1981.

(13). A.-M. ROMEUF, "Les Martres-de-Veyre", dans *D.A.F. n° 6, op. cit.*, p. 145-152 ; J.-C. NOTET, "Gueugnon", dans *D.A.F. n° 6, op. cit.*, p. 166-171.

(14). Par ex : H. VERTET, *Les techniques de fabrication des lampes en terre cuite du centre de la Gaule*, (Sites, Hors série n° 20), 1983, 153 p. ; H. VERTET, "Observations sur les vases à reliefs d'applique de la vallée du Rhône" dans *Gallia*, XXVII, 1969, p. 93-133.

(15). H. VERTET, "Les vases caliciformes de Lezoux et la chronologie de la terre sigillée de Lezoux au début du I^{er} siècle", dans *Gallia*, XX, 1962, p. 351-380 ; H. VERTET, "La sigillée tibérienne à Lezoux", dans *Revue Archéologique*, 1967, p. 255-286 ; J. et A. LASFARGUES, H. VERTET, "L'atelier de potiers augustéens à Lyon : la fouille de sauvetage de 1966", dans *Notes d'épigraphie et d'archéologie lyonnaises*, Lyon, 1976, p. 61-80 et p. 350-380 ; H. VERTET, "Observations sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale", dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, I, 1980, Besançon, p. 251-280.

- J. et Y. RIGOI, R. RAINOUX et H. VERTET, "Céramiques du IV^{ème} siècle trouvée à Lezoux", dans *R.C.R.F.*, Acta XI-XII, 1969-1970, p. 130-142 ; Ph. BET, H. VERTET, "Un atelier du Bas-Empire à Lezoux", dans *Revue Archéologique Sites*, 19, ; Ph. BET, "Les sigillées moulées et à reliefs d'applique du IV^{ème} siècle à Lezoux", dans *S.F.E.C.A.G.*, *Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 47-48.
- L. TIXIER, H. VERTET, "Nouvelles observations sur la céramique médiévale de Lezoux", dans *Revue Archéologique du Centre*, 1977, p. 117-130.
- (16). M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Dijon, 1973 ; Ch. LAHANIER, M. ROUVIER-JEAN-LIN, *Analyse de 120 figurines gallo-romaines en terre cuite blanche*, *Pact*, 1, 1977 ; Ch. LAHANIER, H. VERTET, "Etude des figurines gallo-romaines en terre cuite blanche du centre de la Gaule", dans *S.F.E.C.A.G.*, *Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 133-138.
- (17). Nous donnerons ici seulement quelques exemples de travaux, les bibliographies complètes se trouvent dans les ouvrages spécialisés : G.B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule centrale. I, Les motifs non figurés*, XXVIII^{ème} suppl. à *Gallia*, Paris, 1975 ; J.A. STANFIELD, G. SIMPSON, *Central Gaulish Potters*, Oxford, 1958 ; C. BEMONT, *Moules et gobelets ornés de la Gaule centrale au Musée des Antiquités Nationales*, XXXIII^{ème} suppl. à *Gallia*, Paris, 1977 ; C. BEMONT, G.B. ROGERS, "Libertus (ou Liberti ?) I- Les premiers styles à estampilles", dans *Gallia*, 36, 1978, p. 89-142 ; C. BEMONT, G. B. ROGERS "Libertus (ou Liberti ?) II- Le style aux graffites", dans *Gallia*, 37, 1979, p. 141-200, etc.. M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités Nationales*, XXIV^{ème} suppl. à *Gallia*, Paris, 1972 ; H. VERTET, Th. ZEYER, *Les statuettes gallo-romaines en argile du musée de Langres*, (Sites, Hors série n° 10), 1981 ; G. SCHAVERTE, *Terrakotten mütterlicher Gottheiten*, Köln, 1985 ; G. VAN BOEKEL, *Roman Terracotta Figurines and Masks from the Netherlands*, Groningen, 1983-1987 ; E. RABEISEN, H. VERTET, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite d'Alsia*, Dijon, 1986 ; JAN de BEENHOWER, *De Gallo-romeinse Statuetten in Terracotta gevonden in Belgia*, Leuven, 1986, etc..
- (18). H. VERTET, "Céramique commune de l'atelier de Saint-Rémy-en-Rollat", dans *Gallia*, XIX, 1, 1961, p. 218-226.
- (19). H. VERTET, "Remarques sur les rapports entre les ateliers céramiques de Lezoux, de la vallée de l'Allier, de La Graufesenque et ceux de Lyon", dans *R.C.R.F.*, Acta, 1971, p. 92-111.
- (20). H. VERTET, "Vases sigillés moulés de Lezoux du début du I^{er} siècle", dans *Actes du congrès des Sociétés savantes de Clermont-Ferrand*, 1965, p. 105-119.
- (21). H. VERTET, A. et J. LASFARGUES, "Remarques sur les filiales des ateliers de la vallée du Pô, à Lyon et dans l'Allier", dans *Atti del Convegno Internazionale sui problemi della ceramica romana di Ravenna, della Valle padana e dell'alto Adriatico*, Bologne, 1972, p. 273-282.
- (22). Cf. les travaux de Bettina HOFFMANN et A. VERNHET.
- (23). A. PIBOULE, R. SENECHAL, H. VERTET, *Les potiers de Lezoux du I^{er} s. : TITOS*, (Sites, Hors série n° 8), 1981.
- (24). R. MAJUREL, "Un fragment de moule de céramique sigillée en provenance d'Autun", dans *Ogam*, 21, 1969, p. 227-232 ; cf. aussi H. VERTET et G. VUILLEMOT, *op. cit.*
- (25). H. VERTET, "Les figurations divines chez les Arvernes", dans *Sanctuaires Arvernes*, Musée de Clermont-Ferrand, 1985, p. 101-131.
- (26). J.-M. DEMAROLLE, "Céramique et religion en Gaule romaine", dans *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, Berlin, 1986, p. 519-541 ; H. VERTET, "Dieux gaulois aux épis, à la palme et à la haste", dans *R.A.E.*, X, 2, 1959, p. 108-122 ; H. VERTET, "Remarques sur l'aspect et les attributs de Mercure gallo-romain populaire dans le centre de la Gaule", dans *Hommages à Albert Grenier, III, Collection Latomus*, 58, Bruxelles, 1962-I ; H. VERTET, "Sur des ex-voto gallo-romains et modernes", dans *R.A.E.*, II, 1962, p. 224-235.
- (27). H. VERTET, "Pendentif en sigillée trouvé à Lezoux, un nouveau Jupiter à l'anguipède ?", dans *Revue Archéologique du Centre*, 34, 1967, p. 305-310.
- (28). H. VERTET, "Observations sur une coupe dédiée à Rosmerta et à Rigina découverte à Lezoux dans un fossé funéraire tibérien", dans *Revue Archéologique Sites*, 1988 ; M. LEJEUNE, R. MARICHAL, "Textes gaulois et gallo-romains en cursive latine", dans *Etudes celtiques*, XV, 1, 1976-77, p. 151-156 ; J.-J. HATT, "La divinité féminine souveraine chez les Celtes continentaux d'après l'épigraphie gallo-romaine et l'art celtique", dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1981, p. 12-30.
- (29). H. VERTET, "La relation du pouvoir d'après les statuettes pieuses gallo-romaines", dans *Table ronde du Centre de recherches d'Histoire ancienne de l'Université de Besançon*, Paris, 1984, p. 77-122 ; H. VERTET, "Recherches sur les traumatismes psychologiques de la conquête de la Gaule et de la romanisation", *VII^{ème} rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, II, Octobre 1986 ; H. VERTET, "Recherches sur le sens des figurines en terre blanche du centre de la Gaule", dans *Le Monde des images en Gaule et dans les provinces voisines, Caesarodunum*, XXIII, 1988, p. 228-241.
- (30). Dans un article à paraître "Observations sur la sociologie et l'économie des ateliers de potiers en Gaule centrale", nous aboutissons à des hypothèses différentes de celles de J.-P. JACOB et H. LEREDDE, "Pour une étude socio-professionnelle des ateliers de potiers gallo-romains", dans *D.A.F.*, 6, *op. cit.*, p. 21-23.
- (31). Cf. G. CUENDET, E. EMERY, F. NANKIBOGO, *Motiver aujourd'hui*, Les éditions d'organisation, 1986 ; FOURASTIE, "La vie personnelle au travail, tendances des nouvelles générations", dans *Quelles motivations au travail ?*, Paris, 1982 ; E. LIMBOS, *Les barrages personnels dans les rapports humains*, Editions E.S.F., 1984, etc. H. VERTET, "Les bénévoles et l'image de l'archéologie", dans *Revue Archéologique Sites*, 36-37, 1988, p. 4-18.
- (32). M. TUFFREAU-LIBRE, "Les faciès régionaux de la céramique gallo-romaine du Nord de la France et du Bassin parisien", dans *Helinium*, 1, 1988, p. 81-112.



Philippe BET
Cécile HENRIQUES-RABA

LES CERAMIQUES A PAROIS FINES DE LEZOUX

Catégorie souvent délaissée dans les études portant sur des sites de production, il nous a paru intéressant, après trente ans de fouilles à Lezoux, de remettre à jour le travail entrepris par J. Martin et publié en 1941, dans lequel il présentait différents décors sur céramiques à paroi fine trouvées lors de ses fouilles route de Maringues (1).

Notre étude a porté avant tout sur les découvertes de tessons de ratés de cuisson : déformations, coups de feu, métallescence...

Les groupes d'ateliers concernés par cette production sont ceux de Ligonnes, Saint-Taurin et de la Route de Maringues. Un comptage des tessons conservés au dépôt de fouilles a permis de mettre en valeur la place prépondérante de ce dernier groupe dans la production des parois fines. 3258 tessons ont été retrouvés dans les ateliers de la route de Maringues contre 585 dans ceux de Ligonnes et 385 à Saint-Taurin, soit pour ces deux groupes 970 tessons (Fig. 1).

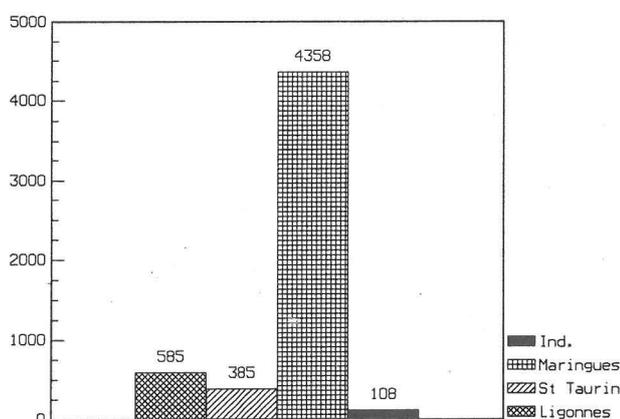


Figure 1 - Les parois fines découvertes à Lezoux dans les différents groupes d'ateliers.

Ce travail a donc pour objectif la mise en évidence de la place des parois fines dans les productions de Lezoux, la part relative de chaque atelier dans cette production, la présentation des différents décors et

formes, et enfin une tentative de datation.

GENERALITES

Définition.

Il nous faut tout d'abord définir le terme de "paroi fine", expression prise ici comme désignant une technique et non plus une fonction.

Il s'agit de céramiques à parois minces, de deux à cinq millimètres, mais qui peuvent atteindre six millimètres notamment pour certains tripodes. Ces céramiques sont décorées à la barbotine, d'une projection de cha-

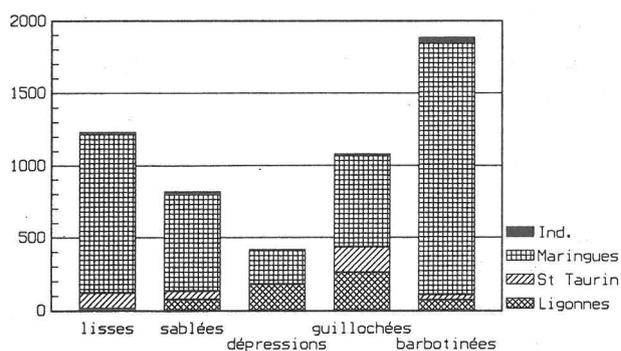


Figure 2 - Fréquences des décors des gobelets à parois fines.

motte extérieure (2) d'un guillochage, ou peuvent être lisses (Fig. 2). Leur pâte est claire, sonore, sans dégraissant visible à l'oeil, et elles sont couvertes d'un engobe d'aspect grésé, de couleur rouge, orange, brun ou noir. Elles sont cuites suivant le mode A défini par M. Picon.

Cette définition vague reflète bien la très grande diversité de ces céramiques.

Datation.

La plupart de ces céramiques ont été trouvées avec des sigillées de l'époque trajane. On peut noter l'absence de parois fines léodosiennes pendant l'époque

pré-flavienne, à l'exception du grand gobelet VI.1 ; celui-ci a été retrouvé dans la salle de chauffe d'un four néronien du terrain Lasteyras, mais il ne faut pas retenir ici la datation du comblement de ce four, puisque le mobilier concerné fait partie d'une tombe constituée de trois moules de Drag. 29 (dont deux entiers et un presque complet) ; il est très probable que ce mobilier était déjà ancien et inusité au moment de l'enfouissement. Sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos, quelques fosses pré-flaviennes ont livré des parois fines, mais elles sont de fabrication rutène. Dans le groupe des ateliers de Ligonnes, certaines se trouvaient associées à des sigillées de l'époque du règne d'Hadrien et de la seconde moitié du II^{ème} s. ; dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, d'autres ont été retrouvées dans le même contexte que des sigillées du II^{ème} s. La quantité de paroi fine dans les milieux tardifs est cependant excessivement faible et pourrait correspondre à du matériel résiduel, d'autant plus que ce type de céramique est absent des couches de la seconde moitié du II^{ème} s. des sites fouillés récemment comme ceux de l'Oeuvre Grancher ou de la Z.A.C. de l'Enclos. Le critère d'absence est toujours difficile à utiliser en archéologie, mais il nous apparaît plus prudent de situer actuellement cette production de la période flavienne jusqu'au premier quart du II^{ème} s. et, au plus tard, jusqu'au milieu du même siècle, en considérant qu'elle est sans doute importante, toute proportion gardée, durant la période trajane et les quelques années qui l'ont précédée.

LES FORMES

Les gobelets.

Parmi les différentes formes de céramiques à parois fines, la plus importante est celle des gobelets (Fig. 4, 5, 6 et 7). Ceux-ci ont pu être groupés en huit catégories comportant parfois des variantes. Plusieurs d'entre elles sont équivalentes à des formes définies par F. Mayet dans sa typologie ; les gobelets ovoïdes (I) correspondent à la forme Mayet XXIV (mais ne présentent pas d'anse ici), les gobelets globulaires (II) à la forme Mayet XL, les gobelets tronconiques (V.B) à la forme Mayet VI, le gobelet-sac (VII) à la forme Mayet XLII). Le fond de ces gobelets est généralement ombiliqué. Nous avons distingué deux sous-catégories parmi les gobelets ovoïdes : la A présente une panse moins fermée que la B.

Nous n'insisterons ici que sur les formes posant encore quelques problèmes.

En ce qui concerne les gobelets à anses (I.C), nous n'avons indiqué qu'une seule anse car le dessin de l'illustration a été fait à partir d'un tesson. Il s'agit donc de la figuration d'un nombre minimal ; mais ce type de gobelets en comportait peut-être plusieurs (sans doute deux).

De même, les gobelets à gorges (IV) portaient sans doute des anses ; et certains d'entre eux, ornés de reliefs d'applique, devaient s'apparenter à la forme Déch. 74. Mais nous n'avons pu pour l'instant recons-

Décors	Formes			Globulaire	Piriforme	À anses	Tronconique		Caréné	Sac	Tripode	Couvercle	Coupelle	Lampe
	A	B	C				A	B						
Lisse	●	●									●	●	●	○
Appliques						●								●
Gulloché	●	○			●						●			
Gulloché Épingles			●											
Sablé	●	●		●		●					●		●	
Sablé Dépressions							●	●	●					
Dépressions							●							
Dépressions Barbotine							●							
Épingles	○	○								●				
Épingles Lunules	●	●												
Épingles Mamelons	○	○												
Épingles Trellie	○	○												
Trellie										●				
Echelle	○	○												

Figure 3 - Sur ce tableau, destiné à mettre en relief les associations entre certaines formes et certains décors, ont été indiquées en noir les liaisons attestées et en blanc les liaisons hypothétiques.

I. GOBELETS OVOIDES

A.

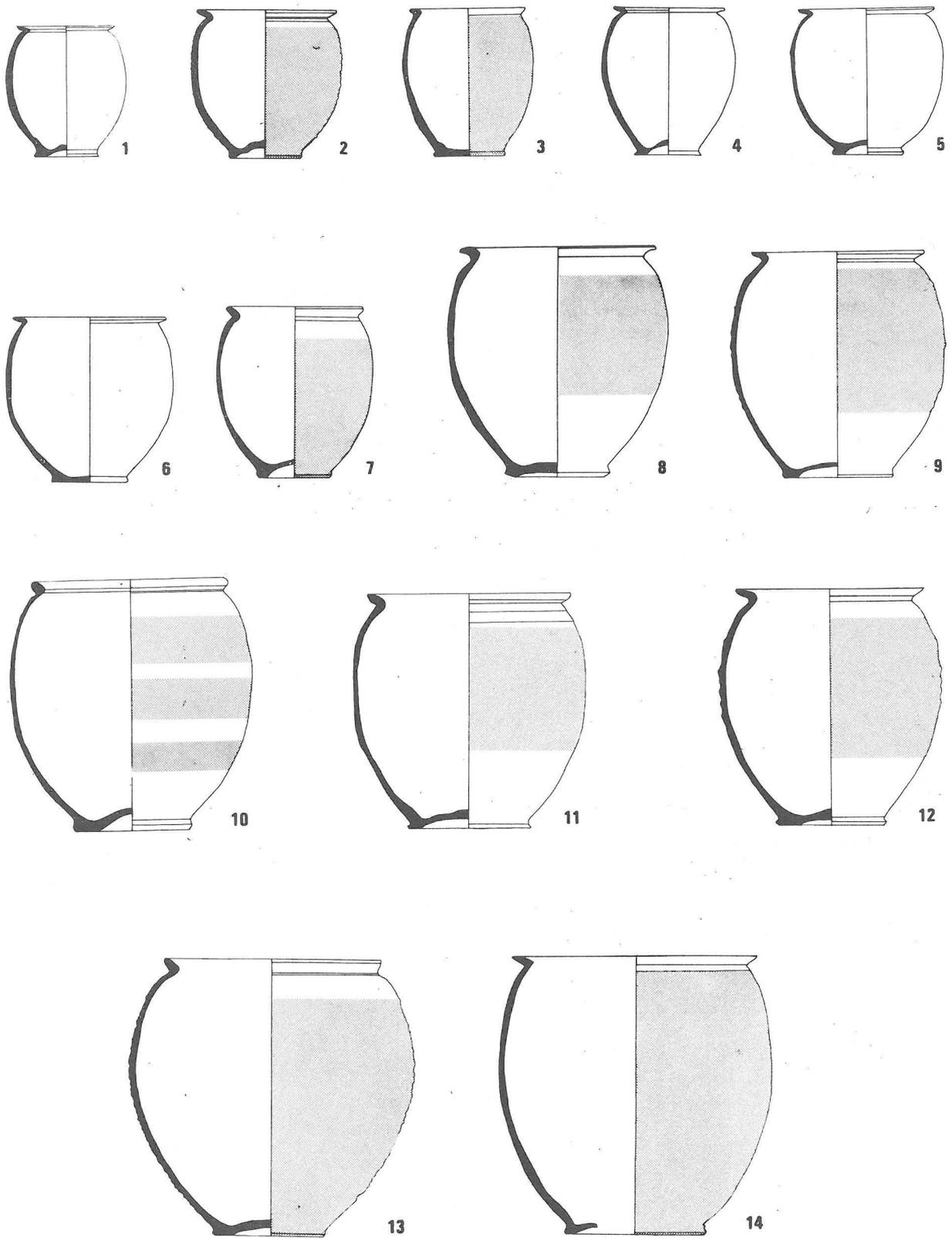
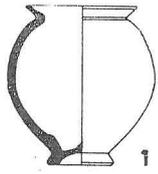
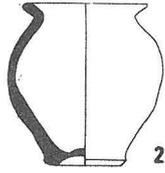


Figure 4 - Classement des formes de céramiques à parois fines de Lezoux.

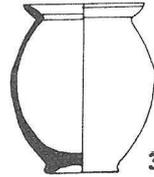
B.



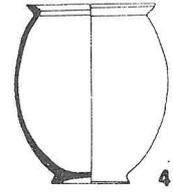
1



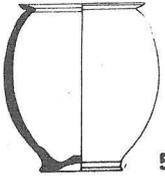
2



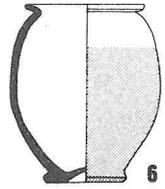
3



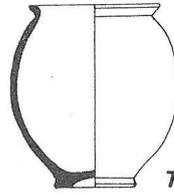
4



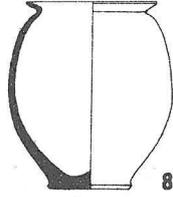
5



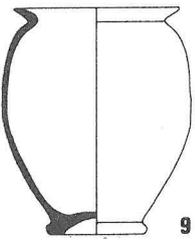
6



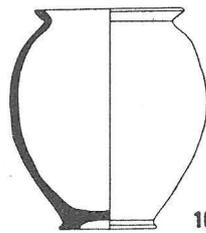
7



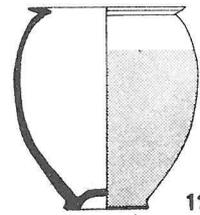
8



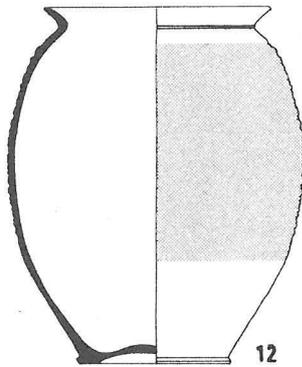
9



10

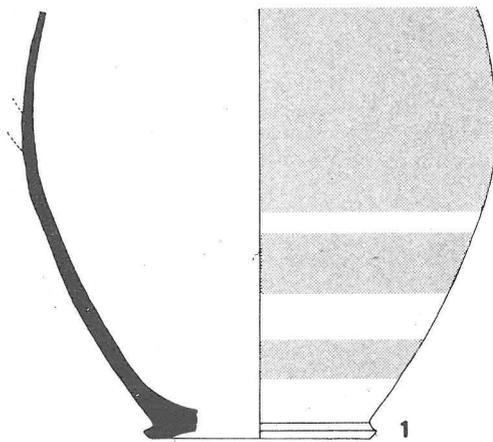


11



12

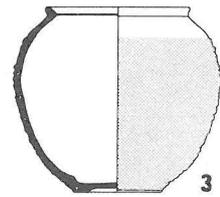
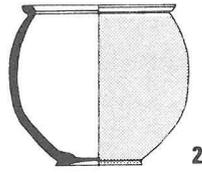
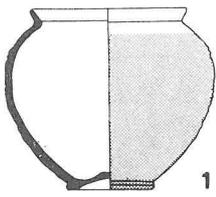
C. Formes à anses



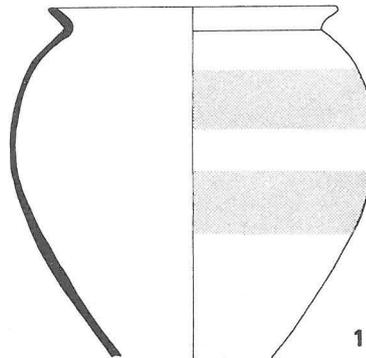
1

Figure 5 - Classement des formes de céramiques à parois fines de Lezoux.

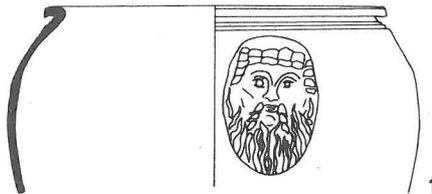
II. GOBELETS GLOBULAIRES



III. GOBELETS PIRIFORMES

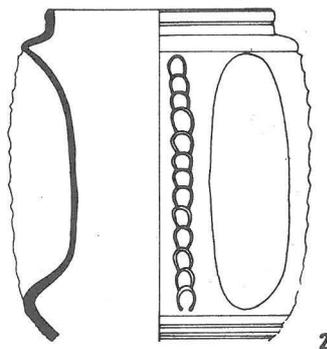
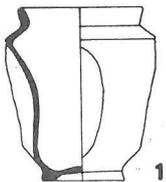


IV. GOBELETS À ANSES



V. GOBELETS TRONCONIQUES

A. Formes à épaule



B. Formes sans épaule

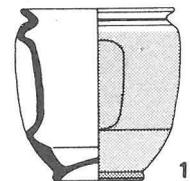
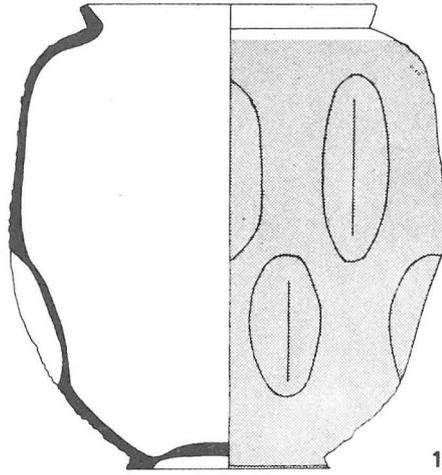
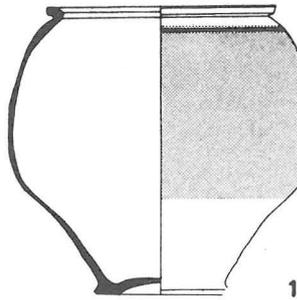


Figure 6 - Classement des formes de céramiques à parois fines de Lezoux.

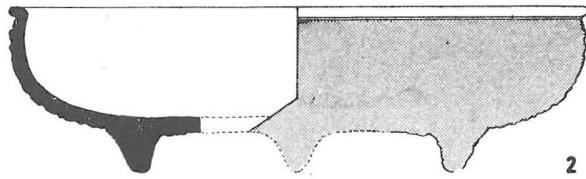
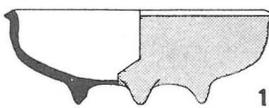
VI. GOBELETS CARENES



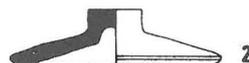
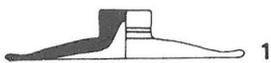
VII. GOBELET-SAC



VIII. TRIPODES



IX. COUVERCLES



X. COUPELLES

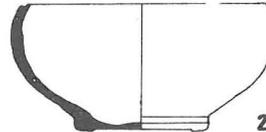
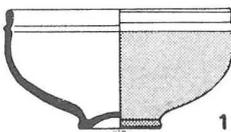


Figure 7 - Classement des formes de céramiques à parois fines de Lezoux.

tituer un profil archéologiquement complet. Il nous est donc impossible d'avoir une idée précise de ce groupe, qui mérite néanmoins d'être signalé.

Les autres formes.

Le fait de considérer que le terme de "parois fines" désigne une technique et non une fonction nous a amenés à intégrer dans notre classement des formes n'appartenant pas à la catégorie des vases à boire. Ainsi, nous y avons rattaché non seulement des tripodes, des couvercles, des coupelles, mais aussi des lampes portant l'estampille du potier Surillus. De la même façon que les lampes sigillées sont classées à la fois dans les catégories des lampes et des céramiques sigillées, certaines lampes devraient recevoir l'appellation de lampes en paroi fine. Elles seraient alors classées avec les lampes et les parois fines.

Ces autres formes ne se rencontrent que dans les ateliers de la Route de Maringues. La figure 8 met

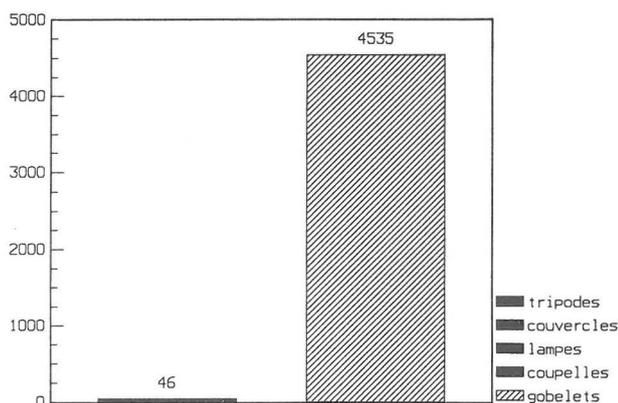


Figure 8 - Les productions du groupe d'ateliers de la route de Maringues.

clairement en évidence l'extrême disproportion entre le nombre de gobelets et celui de ces autres formes : la première catégorie reste largement majoritaire.

LES DECORS

La figure 2 montre l'importance de la série des décors à la barbotine, mais surtout la faible proportion des gobelets à décor sablé que l'on supposait jusqu'à présent plus importante.

Les décors à la barbotine ont pu être séparés en huit catégories (dont quatre avec des épingles), la dernière étant réservée aux décors divers pour lesquels nous n'avons pas une vision d'ensemble de la séquence décorative. La figure 3 met en relief les associations entre les formes et les décors.

Quant aux reliefs d'applique, leur origine pose certains problèmes.

H. Vertet leur attribue une origine lyonnaise, notamment pour les frises d'animaux se poursuivant, qui figurent sur certains Déch. 74, et dont un exemple lézovien est conservé au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Cependant, on ne retrouve quasiment aucun de ces motifs dans l'étude sur les médaillons d'applique lyonnais publiée par Armand Desbat dans *Figlina*, (à l'exception d'une figuration de lion (C003), mais inversée, contredisant ainsi la possibilité d'un surmoulage). En revanche, des surmoulages existent au sein de ce type de décor, que ce soit à partir de vases (séries des sangliers, des lions, des têtes de Gorgone, des pommes de pin, des coquilles Saint Jacques), ou de médaillons de lampes (sangliers). Il existe également certaines similitudes entre des reliefs d'applique sur parois fines et des décors sur sigillée ; un relief d'une minerve sur une paroi fine trouvée route de Maringues et un relief sur un Déch. 72 de fabrication lédosienne (conservé au dépôt archéologique de Job, près d'Amber) présentent les mêmes proportions ; on retrouve les mêmes motifs de sanglier et de lion, utilisés fréquemment en applique sur les parois fines, sur un Drag. 37 dans le style de Quintilianus (deuxième quart du II^{ème} s.) conservé dans la collection Fabre-Ollier.

CONCLUSION

Les parois fines se placent comme une production relativement peu importante par rapport à l'ensemble des céramiques de Lezoux. Au sein du dépôt de fouilles de Lezoux, ce mobilier ne représente en effet qu'une part infime de l'ordre de 0,0025 % (calcul approximatif d'après le nombre de tessons). Cette production est cependant bien lédosienne, comme l'attestent les ratés de cuisson trouvés notamment dans le groupe des ateliers de la route de Maringues. Ce groupe d'ateliers semble d'ailleurs avoir été le centre principal de cette fabrication à Lezoux ; c'est également dans ce groupe que travaillait le potier Surillus dont le nom a pu nous parvenir grâce à ses lampes signées auxquelles il appliquait ses méthodes d'engobage de paroi fine. C'est également dans ce groupe que l'on situe l'activité des potiers Libertus et Butrio dont les productions de gobelets noirs ont dû, au moins en partie, relayer celle des gobelets à parois fines ; elles constitueraient ainsi une catégorie intermédiaire entre les parois fines et la céramique métallescente.

Une première datation a pu être avancée pour ces céramiques : leur production a dû commencer dans le dernier quart du I^{er} s. et atteindre son sommet au premier quart du II^{ème} s.



NOTES

- 1- En 1949, G. Charbonneaux publiait dans le *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* un article sur "Les gobelets ovoïdes à décor mixte barbotiné et incisé gallo-romains" qui se voulait un complément à l'article de J. Martin, mais dont les ajouts nous semblent injustifiés.
- 2- Il ne semble pas exister de décor de ce type par projection de grains de quartz.

BIBLIOGRAPHIE

- A. ANDERSON, Guide de la Céramique romaine à parois fines, *Revue Archéologique Sites*, H.S n°17.
- J. DECHELETTE, "Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine", t.II, 1904
- A. DESBAT, "Vases à médaillons d'applique des fouilles récentes de Lyon", dans *Figlina*, 5-6, 1980-1981.
- J. MARTIN, "Les vases ovoïdes à décor barbotiné géométrique, à guillochages, à granulations, des officines celtiques et gallo-romaines de la région de Lezoux", dans *Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, LXI, 1941.
- F. MAYET, La céramique à parois fines de la péninsule ibérique, Paris, 1975.
- *M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de Recherches sur les Techniques gallo-romaines, 2, Université de Dijon, 1973.
- R. P. SYMONDS, *Rhenish wares: fine dark coloured pottery from Gaul and Germany*, Thèse de l'Université d'Oxford.
- H. VERTET, "Remarques sur les rapports entre les ateliers céramiques de Lezoux, de la vallée de l'Allier, de La Graufesenque et ceux de Lyon", dans XCVIe Congrès National des Sociétés Savantes, I, Toulouse, 1971, p. 191-210.
- Id., "Observations sur les vases à médaillons d'applique de la vallée du Rhône", dans *Gallia*, XXVII, 1969, p. 124-126
- Id., "Les lampes en terre cuite du centre de la Gaule", dans *Revue Archéologique Sites*, H.S n° 20, 1983.
- H. VERTET, A. AUDIN, "Médaillons d'applique à sujets religieux des vallées du Rhône et de l'Allier", dans *Gallia*, 30, 1972, p. 235-258.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J. LASFARGUES

Jean-Jacques HATT : Il me semble qu'on pourrait trouver une utilisation spécifique à vos gobelets à dépressions. Ils devaient être utilisés pour la bière, à la place de nos chopes. Les dépressions permettaient, en effet, à ceux qui avaient trop bu d'avoir un système aisé de préhension, le sablage empêchant le gobelet de glisser.

Philippe BET : Ceci peut, en effet, être une explication.

Jacques LASFARGUES : Pouvez-vous être plus précis sur vos datations ?

Cécile HENRIQUES-RABA : Il y a encore des productions sous le règne d'Hadrien, mais le plus gros de la production se situe à l'époque trajane.

Philippe BET : Oui, au point de vue datation, il y a un autre problème ; on trouve des motifs différents sur les parois fines et sur les sigillées. Cécile l'a dit tout à l'heure, on retrouve néanmoins un motif sur une forme Drag. 37 de sigillée du premier quart du II^{ème} s. A Job (dans l'arrondissement d'Ambert, à une cinquantaine de km de Lezoux), un autre motif se retrouve avec la même taille sur un Déchelette 72 ; donc, on date très bien ce dernier de la deuxième moitié du II^{ème} s., voire même du III^{ème} s.

Bernard HOFMANN : Je veux parler un peu de céramique d'Argonne. Je tiens à rappeler qu'il faut faire une distinction entre les gobelets de Lezoux que vous cherchez, à juste titre puisque vous avez une stratigraphie, à dater d'une période assez précoce, et ceux qui ont été faits en Argonne et que nous datons, dans des fouilles stratigraphiques du nord de la Seine, de la fin II^{ème}/III^{ème} s. La première photo de vase présentée ici, ce gobelet sablé à reflets bleutés métallescents, à pâte rouge, je suppose, parce que je n'ai pas vu ...

Cécile HENRIQUES-RABA : Non, elle est jaune.

Bernard HOFMANN : Elle est jaune ? Enfin, du point de vue stratigraphique, il faut que vous fassiez bien la distinction entre ces produits de Lezoux et ceux d'Argonne, comme ceux signalés par R. Symonds tout à l'heure.

Alain FERDIERE : Je me réjouis aussi, beaucoup, pour les gens qui travaillent dans le centre de la France, comme l'a dit J. Lasfargues, que ce type de céramique fasse maintenant l'objet d'études sérieuses, puisqu'il est très abondant sur les sites ; il pourrait même, parfois, fournir des éléments de datation qui manquent éventuellement si la sigillée est absente.

Je voulais poser une question, complémentaire à celle de R. Symonds, en ce qui concerne la chronologie ; arrivez-vous à établir une chronologie interne, en dehors de la grande production que vous datez de l'époque trajane, et donc une typologie liée à cette chronologie ?

D'autre part, c'est peut-être un dada chez moi, j'aimerais connaître le système de comptabilisation que vous utilisez dans vos graphiques : vous comptez en nombre de vases, en tessons ou utilisez-vous un autre système de quantification ?

Philippe BET : Comme nous l'avons dit dans la communication, nous avons compté les tessons. Pour compter les vases, c'est beaucoup plus difficile étant donné la fragmentation extrême de cette céramique. Pour la question de la datation, on n'a pas pu faire de distinction typologique entre le début et la fin du II^{ème} s.

Jacques LASFARGUES : On reviendra encore sur ce problème de datation. C'est un problème pour tout le monde et, peut-être, vous poserez-vous deux ou trois questions tout à l'heure.

Hugues VERTET : Le vase à dépressions, que vous avez montré, a été trouvé dans le dépotoir du four de TITOS, avec des moules de TITOS : cela nous met à l'époque de Néron. Les vases à reliefs d'applique, qui portent des traces de moulage au plâtre, ont été trouvés avec du LIBERTVS et du BVTRIO : cela nous place à l'époque de Trajan. Les premiers vases à parois fines, ceux de la deuxième moitié du I^{er} s., ont une pâte jaune assez clair ; ensuite, les productions ont une pâte rouge. Il se pourrait que le petit nombre de vases à reliefs d'applique trouvés à Lezoux s'explique par une production de courte durée, réalisée par une équipe qui a travaillé avec du plâtre, comme vous l'avez rappelé. Ce type de production est arrivé de façon ponctuelle et a été vite abandonné comme je l'avais souligné dans l'article publié dans Gallia.

Philippe BET : Pour le problème de ce grand vase caréné à dépressions, trouvé dans le dépotoir de TITOS, ce qui m'interroge, c'est que je n'ai jamais trouvé des éléments de parois fines dans d'autres fosses de la période néronienne. Qu'est-ce que tu aurais, comme autres éléments de céramique, liés à cela ?

Hugues VERTET : Nous avons trouvé des éléments dans les fouilles de la Maison de Repos, mais en très petite quantité, pour le début de cette fabrication. Et, comme tu le rappelais, ils sont très fragmentés ; de plus, comme les stratigraphies sont compliquées et que les couches anciennes sont très souvent broyées, c'était tout à fait exceptionnel de trouver ce vase ; il était vraiment bien avec le reste. Il faudrait, peut-être, le faire analyser pour savoir s'il est bien de Lezoux.

Jacques LASFARGUES : Effectivement. La question que je voulais poser est que, à partir du moment où vous trouvez, dans vos dépotoirs, des céramiques qui apparaissent sous forme d'unica, on peut se demander s'il s'agit de productions locales ou bien s'il s'agit d'importations ; et les vérifications par analyses se justifient, pour peu que l'ensemble de ces productions pose des problèmes suffisamment importants pour que l'on investisse de cette manière. Vous voyez que le problème de la datation est soulevé par tous vos interlocuteurs. Est-ce que vous pourriez nous préciser vos éléments de datation ; qu'est-ce qui vous permet de dater de cette façon-là ? Je poserai ensuite une question à A. Desbat sur le problème, toujours lié à celui de la datation, des rapports entre les appliques que l'on a vues et les productions lyonnaises.

Cécile HENRIQUES-RABA : Pour ce qui concerne ces problèmes, la datation a été faite par le contexte archéologique. On a repris systématiquement tous les lieux de découverte de ces parois fines en les comparant avec les associations de céramiques sigillées qui sont, la plupart du temps, de l'époque trajane ; j'ai dit également qu'il y a quelques exceptions, dans les ateliers de Saint-Taurin et de Ligonnes, mais sur une quantité minime par rapport à la production de l'époque trajane. Pour préciser plus, actuellement, c'est difficile.

Philippe BET : Oui, par exemple, pour l'atelier de Ligonnes, ce mobilier était associé à des Drag. 45 qui nous situent, tout de même, assez tard dans le II^{ème} s.

Armand DESBAT : En ce qui concerne, en effet, ces vases à applique, il me semble difficile de considérer qu'il s'agit d'influences ou d'emprunts aux médaillons d'applique de la vallée du Rhône, dans la mesure où il semble bien qu'ils soient antérieurs. Ces produits sont d'ailleurs présents à Lyon dès l'époque de Trajan : je pense, notamment, à un très gros dépotoir de la rue des Farges où on a des parois fines de Lezoux, avec un Déchelette 74, dans des contextes où on ne connaît pas encore le moindre tesson de sigillée claire B. Donc, il n'y pas du tout d'influences, en tout cas, des productions rhodaniennes ; il ne semble pas que l'on puisse faire remonter la production des médaillons d'applique avant les années 140. Du point de vue de la chronologie de ces productions, il est certain que les stratigraphies de Lezoux...en posent encore plus que les nôtres puisqu'on a, dès la fin du I^{er} s., des importations qui sont des tripodes sablés, par exemple, dans un contexte classique des vases ovoïdes et qu'on en retrouvera, dans tout le II^{ème} s., sur des sites de Lyon et de Vienne.

Jacques LASFARGUES : Est-ce que quelqu'un a une idée sur les datations des limites basses des productions ?

Philippe BET : Personnellement, la datation néronienne ne me satisfait pas tellement. Je pense qu'elle est beaucoup trop haute. Je dirai plutôt que cette production apparaît vers la fin du I^{er} s. En fait, ce grand vase globulaire se trouvait au musée et on n'avait pas la provenance précise ; je n'ai pas retrouvé, dans le mobilier de la fouille de Lasteyras, d'éléments de parois fines associés à ce vase.

Hugues VERTET : Il est intéressant de rappeler que M. Picon a fait quelques analyses sur ces reliefs qui sont beaucoup plus grands que ceux que l'on a découverts sur le site de la route de Maringues ; ces reliefs d'applique n'appartiennent pas aux mêmes ensembles d'argile que Lezoux. C'est-à-dire qu'ils proviennent d'un atelier qui est probablement de la vallée de l'Allier, ou de cette région, mais on ne le connaît pas encore. M. Picon me rappelait que cela faisait une quinzaine d'années qu'il n'était pas revenu à Lezoux ; ce serait peut-être une étude à reprendre. A. Desbat m'avait dit, il y a longtemps, que ces médaillons d'applique n'étaient pas lyonnais, probablement pas rhodaniens, mais leur origine est inconnue pour le moment.

Philippe BET : C'est une excellente raison pour que M. Picon s'attarde à nouveau sur nos productions.

Maurice PICON

TRANSFORMATIONS TECHNIQUES ET STRUCTURES ECONOMIQUES : LE CAS DE LEZOUX

L'étude des caractéristiques techniques des productions céramiques des ateliers de Lezoux comptent parmi les tout premiers travaux du Laboratoire ; ses publications sur le sujet remontent à 1970, les dernières étant de 1973 (1). Dans les années qui suivirent, plusieurs études fondamentales concernant la production et la commercialisation des céramiques à l'époque romaine furent publiées, parmi lesquelles on relèvera, dans l'ordre chronologique, celles de G. PUCCI, de J.-P. MOREL et de F. MAYET (2).

Dans les publications du Laboratoire sur Lezoux, on s'était contenté de mettre en évidence un certain nombre de particularités techniques caractérisant les différentes céramiques, sigillées et non sigillées, de cet atelier. Cependant, les études les plus récentes qui viennent d'être évoquées nous ont amené à nous de-

mander comment ces particularités techniques -et leurs transformations au cours du temps- pouvaient s'insérer dans les schémas qui avaient été proposés pour la production et la commercialisation des céramiques dans l'Antiquité, et plus particulièrement des céramiques sigillées.

I. LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES CERAMIQUES DE LEZOUX

Rappelons d'abord qu'il existe à Lezoux, entre les céramiques sigillées du I^{er} s. et celles du II^{ème} s., un certain nombre de différences techniques que l'on peut résumer et schématiser dans le tableau suivant :

I ^{er} siècle	II ^{ème} siècle
pâtes céramiques :	
<ul style="list-style-type: none"> - non calcaire, ou faiblement calcaire (moyenne CaO : environ 2%) - grande dispersion des compositions (par exemple : σ%, CaO = 65 σ%, TiO₂ = 12 σ%, K₂O = 20) 	<ul style="list-style-type: none"> - calcaire (moyenne CaO : environ 10%) - faible dispersion des compositions (par exemple : σ%, CaO = 18 σ%, TiO₂ = 4 σ%, K₂O = 8)
verniss de la sigillée :	
<ul style="list-style-type: none"> - non grésé (donc très poreux et à dominante orangée) - assez réfractaire ? 	<ul style="list-style-type: none"> - grésé (donc peu poreux et à dominante rouge) - peu réfractaire
températures de cuisson :	
<ul style="list-style-type: none"> - moyennes (900-950° C) ? 	<ul style="list-style-type: none"> - élevées (1000-1050° C) ?
modes de cuisson :	
<ul style="list-style-type: none"> - mode A (réducteur-oxydant) 	<ul style="list-style-type: none"> - mode C (oxydant-oxydant)
types de four :	
<ul style="list-style-type: none"> - à flammes nues 	<ul style="list-style-type: none"> - à tubulaires

Ce tableau présente quelques incertitudes mineures qu'il faut signaler. D'abord sur les dates, étant entendu que les transformations techniques que l'on observe se

situent vers la fin du I^{er} s. ou le début du II^{ème}, sans qu'on soit en mesure, actuellement, d'être beaucoup plus précis. Une autre incertitude concerne le caractère

peu fusible des vernis du I^{er} s., lequel n'a été vérifié que pour les productions tibériennes. Une autre, enfin, concerne les températures de cuisson dont les valeurs moyennes demanderaient à être précisées par des mesures plus nombreuses, ce contrôle ne paraissant, toutefois, pas être à même de modifier profondément l'écart observé entre le I^{er} et le II^{ème} s.

Ce que le tableau ne montre pas, mais qui est important, c'est que ces diverses transformations techniques semblent s'être produites simultanément, et rapidement, au point qu'on ne perçoive pas de véritable période de transition entre les techniques du I^{er} s. et celles du II^{ème} s.

Il est important, aussi, de noter que les techniques qui s'implantent à Lezoux au II^{ème} s. sont les mêmes que celles qui caractérisent les productions des périodes de grande diffusion des ateliers italiques et sud-galliques de céramiques sigillées.

D'autres transformations techniques se produiront plus tard à Lezoux. On peut les observer facilement sur les productions du IV^{ème} s. Les sigillées sont revenues, alors, à des températures de cuisson comparables à celles du I^{er} s., elles ont repris l'usage des vernis non grésés et, semble-t-il, un mode de cuisson A, comme au I^{er} s. Ces productions ne conservent plus, des techniques en usage au II^{ème} s., que l'utilisation des pâtes calcaires. Encore faut-il signaler qu'à cette même époque apparaissent, à Lezoux, des sigillées grises ou noires, non calcaires, cuites en mode B (réducteur-réducteur).

II. LES MODELES PROPOSES POUR LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION

Le modèle auquel on se réfère le plus souvent est celui qui a été proposé par J.-P. Morel qui s'est inspiré du travail du fer à Pouzzoles pour interpréter ses observations sur les céramiques campaniennes A. On aurait eu affaire, pour cette production, à des ateliers travaillant selon des normes imposées, et sans aucun contact avec la clientèle. Ce seraient les négociants qui fixeraient ainsi les caractéristiques de la production et qui se chargeraient de son écoulement.

Dans le cas de la céramique sigillée, la domination qu'exerceraient les négociants sur la fabrication s'accorde tout à fait avec cette particularité souvent signalée de la production des céramiques sigillées : l'absence de concurrence véritable entre les différents ateliers ; tous fabriquent les mêmes formes, selon des techniques identiques, qu'il s'agisse des ateliers qui sont groupés dans un même centre ou de ceux d'une même région. De plus, dans le cas de Lezoux, l'uniformité de la production sigillée qui caractérise le II^{ème} s. contraste vivement avec la diversité des productions antérieures et des productions contemporaines non sigillées.

Ajoutons que la domination exercée par les négociants sur la fabrication constitue un trait quasi permanent des ateliers dont la production est très largement diffusée ; les nombreux exemples ethnographiques dont on dispose s'accordent sur le fait qu'il est extrêmement rare que les potiers soient à même de diffuser

au loin leur production sans le secours des négociants, et que l'intervention des négociants conduit toujours à un contrôle de la fabrication.

Il est, par ailleurs, vraisemblable que les relations que l'on suppose exister entre les négociants et les potiers qui fabriquent les céramiques sigillées ne furent pas d'un modèle unique. Ainsi, on s'est demandé si le capitalisme commercial des négociants ne serait pas intervenu directement dans la création de certains ateliers ; et si les officines de céramiques sigillées les plus importantes ne pourraient pas avoir été, en quelque sorte, des entreprises commanditées par les négociants, voire des entreprises entièrement aux mains de ces mêmes négociants.

III. L'INTERPRETATION DES TRANSFORMATIONS TECHNIQUES OBSERVEES

Les transformations techniques que l'on observe à Lezoux, entre le I^{er} et le II^{ème} s., s'intègrent parfaitement dans le schéma général qui vient d'être évoqué. Ces transformations correspondraient au passage d'une production, sans doute assez indépendante des négociants, et médiocrement diffusée, à une production étroitement dépendante, mais très largement diffusée, pour laquelle les négociants imposent des normes de fabrication strictes. Ces normes consistent en l'adoption de caractéristiques techniques qui sont exactement celles des céramiques sigillées italiques et sud-galliques à l'époque de leur grande diffusion. On notera l'importance de ces transformations, véritable bouleversement technique se traduisant par un changement de pâte céramique, de vernis et de four, par l'adoption d'un autre mode de cuisson des céramiques et par une élévation sensible des températures. Dorénavant, la production sigillée devient techniquement très uniforme, alors que la variété des procédés et des argiles continue à être un des traits marquants des autres productions lédoziennes, et même des fabriques de moules.

À Lezoux, comme dans beaucoup d'autres ateliers de céramiques sigillées, on observe qu'une relation étroite semble donc exister entre la très large diffusion des produits et la normalisation de la production. D'ailleurs, lorsque la diffusion se restreint considérablement, c'est d'une manière presque automatique que réapparaissent des caractéristiques techniques antérieures, moins élaborées. Ce n'est pas autre chose qui a été signalé précédemment pour les céramiques sigillées du IV^{ème} s. de Lezoux.

On touche très certainement ici à un point important pour la compréhension de la diffusion des céramiques sigillées. Il faut voir, en effet, que l'existence d'un réseau commercial très développé, celui qu'apportent les négociants, est indispensable pour qu'une production dont la fabrication est relativement onéreuse par rapport à celle des autres productions céramiques, ne serait-ce qu'en combustible, puisse parvenir à un équilibre économique satisfaisant. Inversement, il est nécessaire que cette production soit coûteuse si l'on veut éviter que le réseau commercial mis en place se trouve trop facilement concurrencé par des productions sem-

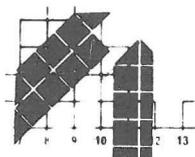
blables fabriquées dans l'une ou l'autre des régions de consommation. C'est là, sans doute, une différence importante que présente la diffusion de la céramique sigillée par rapport à celles d'autres céramiques, et notamment de la céramique campanienne. Cette dernière, facilement concurrentielle, s'est trouvée dans l'obligation de devoir profiter d'autres exportations, vinicoles par exemple, et a bénéficié souvent d'une différence de niveau technique entre les régions de production et de consommation, alors que la céramique sigillée possède sa propre diffusion, susceptible de se maintenir, quel que soit le niveau technique des régions où elle est commercialisée.

On comprendra aussi que, dans ces conditions, la localisation de l'atelier devienne secondaire pour la sigillée -sauf à se rapprocher des zones de consommation- ce qui pourrait expliquer l'implantation a priori surprenante de certains ateliers gaulois, l'existence du réseau commercial ayant plus d'importance ici que le choix de l'atelier. On peut supposer que c'est d'abord

la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, et des possibilités de développement ultérieur, qui ont dû retenir l'attention des négociants et les ont amenés à s'intéresser à tel atelier plutôt qu'à tel autre.

Enfin, on comprendra que si le soutien apporté par les négociants vient à manquer, pour une raison quelconque, il devient pratiquement impossible de poursuivre la fabrication d'un produit dans des conditions de déséquilibre économique aussi évidentes. C'est ce qui expliquerait le retour à des techniques moins élaborées que l'on observe, par exemple, sur les grands ateliers gaulois de céramiques sigillées lorsque la diffusion se restreint, ce dont les céramiques du IV^{ème} s. de Lezoux nous offrent un très bon exemple.

On ne saurait, certes, dissimuler le côté encore hypothétique de certaines des propositions qui précèdent. Mais, dans la perspective d'une relance des travaux sur les ateliers de Lezoux, il a semblé utile de présenter quelques directions éventuelles de recherche que l'on aurait sans doute intérêt à prendre en compte.



NOTES

(1). M. PICON, H. VERTET, "La composition des premières sigillées de Lezoux et le problème des céramiques calcaires", dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXI, 1970, p. 207-218 ; H. VERTET, M. PICON, M. VICHY, "Note sur la composition des céramiques du IV^{ème} s. de Lezoux", dans *Revue Archéologique du Centre*, IX, 1970, p. 243-250 ; M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Dijon, 1973.

(2). G. PUCCI, "La produzione della ceramica aretina. Note sulla industria nella prima età imperiale romana", dans *Dialoghi di Archeologia*, VII, 1973, p. 255-293 ; J.-P. MOREL, "La produzione della ceramica campana : aspetti economici e sociali", dans A. GIARDINA et A. SCHIAVONE, *Società romana et produzione schiavistica, II, Mercè, mercati e scambi nel Mediterraneo*, Roma-Bari, 1981, p. 81-97.

(3). F. MAYET, *Les céramiques sigillées hispaniques*, Paris, 1984.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J. LASFARGUES

Jacques LASFARGUES : C'était vraiment une communication, excusez-moi de le dire, très exceptionnelle ; vous êtes de ceux qui me font regretter d'avoir abandonné la céramologie, il y a quelques années.

Les problèmes que vous avez évoqués sont d'une extrême importance : le capitalisme de production, le capitalisme de diffusion, au cœur des changements de la fin I^{er}/début II^{ème} s ; il y a toute une série d'arguments, effectivement, qui ont été développés par Mayet, Morel ou Pucci ; je pense à l'un de ces arguments qui est que, pour certains centres de production, il y a des moments de démarrage et des moments d'interruption qui sont beaucoup plus nets et beaucoup plus brutaux que pour Lezoux ; cela permet de supposer qu'à un moment donné on se met à produire à des endroits particuliers, compte tenu d'un état du marché et que, à un autre moment, l'état du marché ayant changé, on arrête brutalement la production, production qui, de toute façon, devait supposer, sous une forme ou sous une autre, à partir du moment où elle représentait une certaine masse, des capitaux indispensables en investissement initial. Il y a donc là toute une série de pistes de travail, en particulier sur cette transition fin I^{er}/début II^{ème} s. Il est vrai que, s'il y a un changement technique dans la production, en particulier au niveau des fours, ce sont des choses que l'on devrait, théoriquement, pouvoir constater. Y-a-t'il eu des bricolages ? Y-a-t'il eu, côte à côte et

dans des fourchettes chronologiques étroites, que l'on devrait pouvoir évaluer sur le terrain, des destructions et reconstructions de fours de type nouveau à proximité ? C'est toute une série de questions qui sont importantes.

Bernard LIOU : Vous avez cité des exemples de grandes productions de céramiques et les ouvrages de Morel, Pucci et Mayet. En ce qui concerne la sud-gauloise, il y a un nom qui n'a pas été prononcé et auquel nous pensons tous, c'est évidemment celui de La Graufesenque. Je pense donc à une étude, supplémentaire et récente, celle de Nieto à propos de la production et de la commercialisation des produits de La Graufesenque, à l'occasion de la découverte de la seule épave chargée de sigillée du sud de la Gaule que l'on connaisse, l'épave Culip IV du Cap Creus ; c'est un chargement qui venait, visiblement, de Narbonne et qui, suivant ce que dit Nieto, et si j'ai bien compris, implique un certain engagement des potiers de La Graufesenque, qui ont l'air d'être organisés de façon quasiment coopérative, en ce qui concerne le premier processus de commercialisation de leurs produits. Nieto suggère, en particulier, que le transport entre Millau et Narbonne est contrôlé, somme toute, par cette organisation coopérative des potiers qui ont probablement leurs bureaux à Narbonne pour régler, avec les négociateurs, les cargaisons qui partent chargées de la céramique sigillée de La Graufesenque. J'aimerais avoir votre avis sur ces pistes qu'avait ouvertes Nieto.

Maurice PICON : Je les ai soigneusement évitées, comme vous avez pu le voir. En fait, le problème de l'organisation des potiers et de l'organisation du commerce est un sujet qui me paraît extrêmement difficile à cerner ; jusqu'où les potiers sont-ils organisés ou pas et jusqu'où va l'organisation du commerce ? puisque, en principe, on serait tenté de croire qu'il y a deux intérêts relativement antagonistes. Je dirais que je n'ai pas d'opinion très précises sur cette question. C'est vrai qu'il y a une tradition qui fait que l'on a tendance, depuis fort longtemps, à considérer qu'il existe une certaine organisation des potiers de la Gaule du Sud, une organisation un peu en coopérative. Le seul argument que je pourrais ajouter est que des organisations de ce genre sont assez fréquentes, même actuellement, en Afrique du Nord par exemple ; et que, même lorsque les grossistes jouent un rôle essentiel sur le choix du matériel, en imposant tel ou tel type de fabrication, cela n'empêche pas les potiers de s'organiser entre-eux, cela n'empêche pas qu'il y ait, justement, dans tous les problèmes de conflits d'intérêt entre le groupement des potiers et les négociants, une autorité du côté des potiers qui négocie avec les grossistes. D'une certaine façon, il est assez naturel que les potiers tentent de réagir à la pression des négociants.

Jean-Jacques HATT : Je dois dire que vous m'avez ouvert une perspective intéressante en ce qui concerne l'interprétation du site de Boucheporn (Moselle), qui avait, quand même, des particularités assez curieuses : un groupement extrêmement serré de tout petits fours et une extrême diversité de signatures. Je me demandais à quoi cela tenait. Quand vous nous parlez de tournant dans la technologie de la fabrication, l'évolution de Boucheporn correspondrait exactement à cela. Alors, je me suis toujours demandé si Boucheporn n'était pas une sorte d'école technologique de potiers, destinée à unifier la fabrication. C'est une hypothèse et cela pourrait être vérifié en faisant plus d'analyses systématiques sur les tessons de Boucheporn.

Maurice PICON : Je vous remercie de cette remarque à laquelle je n'ai, malheureusement, pas grand chose à ajouter, si ce n'est que j'aurais tendance, personnellement, à ne pas donner beaucoup d'importance aux problèmes techniques ; je veux dire par là qu'il me semble que la fabrication de la sigillée est quelque chose qui n'est pas extrêmement compliqué (mais qui n'est pas, non plus, extrêmement simple), qu'elle ne nécessite pas tellement d'apprentissage, d'un certain point de vue. J'ai un peu tendance à croire qu'il n'y a pas de "secret" de la sigillée, cela me paraît évident, dans la mesure où on connaît une bonne centaine d'ateliers de sigillée. D'autre part, ce qui me frappe sur un certain nombre d'ateliers, c'est l'extrême brutalité des transformations, et je ne pense pas aux ateliers de l'Est mais aux autres, Lezoux n'étant pas le seul atelier où l'on passe d'une sigillée d'imitation à une sigillée vraie ; c'est un peu ce que disait J. Lasfargues, la brutalité du phénomène me paraît très grande. Alors il est évident que s'il s'agissait véritablement de mettre au point une technique, je serais un peu réticent.

Jacques LASFARGUES : Dans le même ordre d'idée, je relisais attentivement, ces derniers jours, une publication à paraître de C. Laroche sur un atelier dans lequel on a fait des découvertes importantes en 1984-85, à Aoste (Isère) ; l'auteur fait cette observation qui me paraît apporter un élément au débat : dans la phase de production de la première moitié du 1^{er} s., qui est une phase de production de faible importance, de faible volume (la production est diffusée, je dirais, microrégionalement), il semble qu'il n'y ait pas d'organisation rigoureuse de l'espace ; je dis bien "il semble", parce que l'auteur est prudent dans son propos, dans la mesure où, naturellement, les niveaux les plus anciens sont toujours les moins bien conservés, puisqu'ils ont été perforés systématiquement par les installations postérieures. Et l'auteur souligne que, pour la phase de la deuxième moitié du 1^{er} s., qui est une phase de grande production, celle où on fabrique les fameux mortiers (pelves) signés C.ATISIVS GRATVS, C.ATISIVS SABINVS, on observe une véritable organisation de l'espace à l'intérieur de l'atelier, avec des orientations qui sont communes des fours, des fosses, des fosses de traitement de l'argile et d'un hangar, le seul entrepôt qui ait été observé. Il semble bien qu'il y ait une réorganisation de l'espace de production. C'est là un élément que l'on peut ajouter à la discussion.

Eric LLOPIS : Je pense que pour un exemple de fouilles qui permet de voir la cohabitation entre négociants et potiers, avec l'organisation de l'espace, on a le site de Mandeuire-Mathay (Doubs), avec des boutiques qui sont liées à l'utilisation des fours de potiers.

Hugues VERTET : La seule association que je connais est à Coulanges (Allier), où on a l'atelier de potiers ou, du moins, des fours, des hangars et un petit port d'embarquement sur la Loire. Pour cette période charnière, dont parle M. Picon, il serait peut-être intéressant de regarder de plus près un très grand dépotoir qui a été fouillé par Déchelette, puis par un autre collectionneur et dont j'ai, par hasard, retrouvé le site (il y a des recollages entre les tessons du

Musée de Roanne, la collection Latournerie, près de Bordeaux -qu'il serait urgent de récupérer- et le dépôt de fouilles de Lezoux). Je me demande si cela ne correspondrait pas à un site où on a, peut-être, formé une équipe, où on a essayé quelque chose, parce que c'est le seul grand dépotoir dans lequel il y ait énormément de ratés de cuisson qui tiennent, me semble-t-il, à des défauts de température de cuisson qui était trop forte, ou pas assez forte, etc. ; en même temps, il y a des gens extérieurs qui sont venus car on a un renouvellement complet du répertoire avec LIBERTVS, avec BVTRIO et on a des techniques de moulage au plâtre. Ces gens de l'extérieur ont eu à former une équipe, non pas à faire des essais mais à mettre au point des fours avec des argiles locales. La transformation des fours, je ne l'ai pas tellement constatée. Il faudrait faire une étude statistique plus importante. Il y a une transformation des fours qui se fait au milieu du II^{ème} s. ; les fours sont rallongées, on a plusieurs exemples ; et on ne connaît pas les grands dallages de préparation de l'argile avant le début du II^{ème} s. Il est vrai qu'un argument d'absence, en archéologie, est toujours difficile à soutenir.

Maurice PICON : Pour les fours, je crois qu'il faut bien dire que ce n'est pas tant le problème de l'évolution de la forme du four que l'apparition des tubulures qui importe ; on en avait déjà longuement parlé, à l'époque -mais y-a-t'il des éléments nouveaux-, et il me semblait qu'on ne voyait guère de tubulures au I^{er} s. (tubulures cassées, s'entend) ; l'apparition de tubulures est l'élément caractéristique ; la forme du four change, il y a des évolutions, certainement, des améliorations durant le II^{ème} s., mais c'est le passage d'un four à flammes nues à un four à tubulures qui est important.

Alain FERDIERE : Jusqu'à présent, je me suis toujours essentiellement intéressé à la sigillée du point de vue de la consommation, sur des sites de consommation plutôt que sur des sites de production et c'est, sur ce plan-là aussi, que j'ai été très intéressé par ce qu'a dit M. Picon, sans répéter ce que vient de dire J. Lasfargues sur tout le problème économique que cela pose. Mais, justement sur ce plan-là, je pense qu'on a effectivement, à partir de la fouille des ateliers, quand ils n'ont pas fait l'objet de recherches systématiques, une vision faussée ; c'est-à-dire que des périodes entières sont occultées à cause du caractère fortuit de l'implantation des points de fouille. Par exemple, pour la production du centre de la Gaule, on s'aperçoit sur les sites de consommation qu'elle semble être importante au III^{ème} s. ; or, actuellement, sur les ateliers, cette production est pratiquement inconnue, à quelques détails près. Je pense aussi au problème de la découverte récente d'ateliers régionaux plus ou moins importants ; c'est pourquoi il me semble que les études sur la consommation et sur la diffusion doivent être vues en parallèle ; et les données ne sont pas forcément symétriques, en tout cas en fonction des connaissances actuelles. Première observation.

La seconde observation porte, justement, sur le problème du passage entre ces deux types de fabrications avec, peut-être, une organisation économique différente qui serait liée à des changements techniques (hypothèse vraiment très intéressante). On constate qu'au début du II^{ème} s., il y a ce changement ; il serait satisfaisant pour l'esprit de constater, recherches faites, que ce changement se produit un peu plus tôt, à l'époque flavienne, à la période où, par rapport à l'ensemble de l'économie de la Gaule, on a systématiquement une mainmise plus importante du "capitalisme" romain, entre autre, mais c'est peut-être une idée fausse et une hypothèse qui ne tient pas. Mais, effectivement, pour l'instant, on constate un changement au début du II^{ème} s. ; on ne sait pas s'il apparaît au début du II^{ème} s. ou un peu plus tôt.

Maurice PICON : Je crois qu'il faut insister là-dessus. On ne peut concevoir de réétudier cette période charnière sans étudier, évidemment, la diffusion ; j'insistais sur le fait que l'on a l'impression que ces changements techniques correspondent à un changement d'échelle en ce qui concerne la diffusion ; encore faudrait-il essayer d'avoir des données précises sur les sites de consommation, de façon à pouvoir relier les choses les unes aux autres et, en même temps, avoir les données chronologiques qu'il est relativement difficile d'obtenir sur les ateliers. Une étude de ce genre impose qu'on travaille sur la commercialisation puisqu'en fait c'est cela qui semble être le moteur de l'ensemble. Je suis entièrement d'accord.

Jacques LASFARGUES : Oui, c'est un point de dialectique, étude d'ateliers/étude des lieux de consommation, un des points sur lesquels D. Bayard a beaucoup insisté dans ses propositions pour la nouvelle présentation, la nouvelle version, de la programmation du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique. On en vient à se demander si on ne pourrait pas suggérer au président de la S.F.E.C.A.G. et aux membres du Bureau de consacrer un des Congrès, justement, aux types de questions que l'on vient d'aborder.

* *
*

Philippe BET
Annick FENET
Dominique MONTINERI

LA TYPOLOGIE DE LA SIGILLÉE LISSE DE LEZOUX, I^{er} - III^{ème} s. considérations générales et formes inédites

C'est à la demande instante de nombreuses personnes (1) que nous présentons aujourd'hui le point de nos connaissances sur les formes de sigillée lisse fabriquées à Lezoux jusqu'au III^{ème} s.

Force est de constater que les typologies anciennes, comme celles de Dragendorff(2) ou de Déchelette (3), semblent, malgré leurs défauts, incontournables. Elles ont montré, par leur emploi universel, qu'elles étaient suffisamment pratiques pour être utilisées par tous les chercheurs.

Notre propos aujourd'hui n'est donc pas de proposer une typologie destinée à remplacer celles existantes, car notre tentative serait indubitablement vouée à l'échec, mais simplement de proposer une liste reclassée des formes de sigillée lisse fabriquées à LEZOUX, dans laquelle nous avons intercalé un grand nombre de formes inconnues ou non inventoriées. Pour plus de clarté, nous avons renuméroté l'ensemble, mais il est bien évident qu'il ne faudra faire référence à notre travail que pour les formes inédites ou celles qui étaient trop imprécises auparavant. Nous avons indiqué quelques-unes de leurs caractéristiques ainsi que leur datation.

H. Vertet avait, en 1972 (4), présenté un répertoire des vases à décor moulé. Il avait judicieusement proposé de remplacer les patronymes Drag., Déch..... par le sigle "fm" pour forme moulée, sans pour autant modifier la numérotation couramment utilisée ; ainsi Drag. 37 devenait fm 37, ...

Malheureusement, cet effort de clarification et de simplification n'a guère été suivi, à tel point que la forme nouvelle fm 28 est désormais plus communément dénommée Vertet 28 !

Aussi, nous souhaitons que notre entreprise réponde à l'attente des chercheurs qui veulent disposer d'un outil de travail simple, comparable en quelque sorte à ce qu'A. Vernhet avait diffusé, à Millau en 1975 (5), lors du congrès de la S.F.E.C.A.G. (6).

Le manque de détails des reproductions données, par exemple, par Dragendorff (7) ou Curle (8), entraîne bien des confusions, qu'Oswald et Pryce (9), malgré l'excellence de leur travail, ont parfois aggravées. Ainsi, au Drag. 46 peuvent correspondre trois formes bien distinctes.

A cela viennent encore se greffer d'autres problèmes. Ainsi, Dragendorff différencie parfois la coupelle de la coupe -c'est le cas du 35 et du 36-, ce qui nous semble juste, car si le critère de taille ne doit pas être retenu, il faut faire intervenir celui de proportion. En revanche, le Drag. 42 regroupe, sans aucune distinction, les deux types de vase ; de plus, Oswald et Pryce compliquent la situation en attribuant en outre au 42 deux autres formes sans mari.

Cet article permet également d'en finir avec quelques mythes, comme celui du Drag. 32, fréquemment attribué à Lezoux (9), mais qui semble pourtant n'y avoir jamais été fabriqué, et de présenter des formes peu connues pour Lezoux, à l'image des différents types du Drag. 50.

FORMES ET MARQUES

L'hypothèse déjà ébauchée l'année dernière, concernant les marques sur sigillée, s'est vue pleinement confirmée dans le cadre de cette étude. En effet, nous ne répéterons désormais jamais assez que c'est la forme du récipient qui impliquait le type de marque ou son absence, et non la cuisson commune de céramiques de différents potiers et officines. La marque serait alors à considérer davantage comme un ornement que comme une marque de tacheron. Pour la céramique moulée, par contre, cela n'est pas toujours le cas ; ainsi, sur les Drag. 37, la marque infradécorative, qui est souvent en cursive, ne peut revendiquer une telle fonction ; pas plus d'ailleurs que les marques supradécoratives qui sont apportées par l'utilisateur d'un moule et

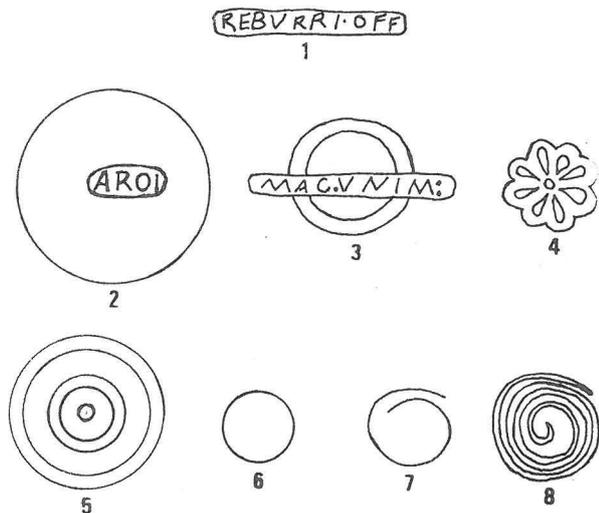


Figure 1 - Les différents types de marquage de la sigillée lisse de Lezoux.

qui sont très rares à Lezoux (10).

Nous avons ainsi relevé cinq grandes familles qui se décomposent de la façon suivante :

- estampilles épigraphiques (Fig. 1. 1),
- estampilles anépigraphes; elles sont majoritairement en forme de rosette, avec rarement une marque épigraphique circulaire (Fig. 1. 4),
- estampilles composées de cercles concentriques réguliers, qui résultent parfois de l'estampage d'un jeton, imitant les marques qui apparaissent dans la vaisselle métallique (Fig. 1. 5),
- marques curvilignes, simples, concentriques ou en spirale, effectuées à main levée avec un stylet (Fig. 1. 6, 7, 8),
- absence de toute estampille ou marque.

La première catégorie est elle-même à diviser en plusieurs sous-groupes. En effet, l'estampille épigraphique peut soit se présenter seule (Fig. 1. 1), soit s'inscrire dans un cercle régulier d'un diamètre légèrement supérieur à la longueur du cartouche (Ritt. 8, Drag. 24/25, Walters 79/80, Drag. 38, Drag. 27, etc.) (Fig. 1. 2), soit recouvrir une petite marque curviligne analogue à celle de la quatrième catégorie (forme n° 24, Walters 79/80, Drag. 27, Drag. 33, etc.) (Fig. 1. 3), ou encore se situer au centre d'un sillon circulaire de grand diamètre (Drag. 18, Drag. 31, etc.).

LE CLASSEMENT ADOPTE

Tout classement est arbitraire et le nôtre n'échappe pas à cette règle, bien au contraire. Nous avons d'abord placé les formes hémisphériques simples, puis celles munies d'accessoires (anses, oreilles), ensuite celles avec différents types de lèvres ou des rebords particuliers ; après nous passons aux formes carénées, en suivant un schéma un peu analogue, pour aller presque en douceur des assiettes creuses carénées, comme les Drag. 31, aux différentes assiettes basses et aux plats pour faire une halte avec les petits plats à piédestal dans la lignée du Drag. 50. Nous avons ensuite inséré

les quelques formes ouvertes cylindriques avant d'aborder les gros récipients du genre des mortiers, puis toutes les formes fermées (gobelets, cruches, flacons, bouteilles, biberon, barolet) pour terminer avec une forme indéterminée. Cet ordre est-il suffisamment logique ? Nous ne pouvons que l'espérer.

Nous n'avons limité nos descriptions qu'aux points qui nous semblaient importants et en faisant référence aux typologies existantes pour les formes connues. Il est certain que, pour chaque forme, nous aurions pu faire un descriptif précis, établir les relations et les influences, ... ; nous ne l'avons pas fait car le cadre de cette publication ne s'y prêtait pas. Enfin, nous avons réservé plusieurs numéros pour des formes dont nous pouvons supposer l'existence.

LA CHRONOLOGIE

Nous avons utilisé pour les datations le système de phases chronologiques que nous utilisons depuis un certain temps à Lezoux. Il nous permet de réunir de façon commode des productions dans un groupe chronologique sans lui attribuer une valeur absolue figée. Malgré cela, nous n'avons pas pu éviter l'écueil de datations fixes dans la présentation de notre tableau typo-chronologique ; celles que nous proposons nous semblent les plus justes à l'heure actuelle ; elles seront sans doute fausses, ou du moins à reconsidérer, demain. Si nos propos peuvent sembler excessifs, c'est surtout pour nous inciter tous à la prudence dans ce domaine.

Les équivalences actuelles pour les phases chronologiques sont les suivantes :

- phase 1** : période augustéenne,
- phase 2** : période tibéro-claudienne,
- phase 3** : milieu du I^{er} s. jusqu'aux Flaviens,
- phase 4** : période flavienne et tout début du II^{ème} s.,
- phase 5** : première moitié du II^{ème} s.,
- phase 6** : milieu du II^{ème} s.,
- phase 7** : seconde moitié du II^{ème} s. et début du III^{ème} s.,
- phase 8** : deuxième et troisième quart du III^{ème} s.,
- phase 9** : fin du III^{ème} s. jusqu'au milieu du IV^{ème} s.,
- phase 10** : seconde moitié du IV^{ème} s.

REPertoire DES FORMES

N° 1 : Le Ritt. 8 (12) est une forme hémisphérique très simple qui présente deux rainures dans la partie haute, une à l'intérieur et une à l'extérieur (au même niveau généralement) marquant ainsi la lèvre. Le pied peut être simplement oblique ou à pan coupé, souligné alors de rainures. Le diamètre du pied est sensiblement égal à la hauteur de la coupelle, quoique souvent un peu plus faible, et au moins deux fois plus petit que le diamètre d'ouverture. Le Ritt. 8 porte une estampille épigraphique incluse dans un cercle. Sa production débute durant la phase 2 et semble se prolonger au-delà du milieu du I^{er} s.

N° 2 : Le Drag. 40 apparaît dans la phase 4. Il s'agit d'une forme plus ouverte avec un pied de faible hauteur, sans rainure extérieure pour marquer la lèvre, et sans marque sur le fond.

N° 3 : Au II^{ème} s., la forme évolue légèrement. Le rapport hauteur totale/diamètre à l'ouverture se réduit et correspond environ à deux sur un. Une gorge souligne souvent le milieu de la panse. La lèvre est légèrement marquée. Sur les exemplaires de grande taille (diamètre à l'ouverture supérieur à 27 cm), le pied, normalement annulaire à pan coupé, peut être à bourrelet et la partie basse de la panse présenter une série de gorges. Le fond apparaît soit lisse et parfois ombiliqué, soit estampillé d'une marque concentrique à l'image de la vaisselle métallique ; d'ailleurs, une forme identique existe en céramique métalléscente. La production débute au II^{ème} s. pour se poursuivre durant une partie du III^{ème} s. Au IV^{ème} s., une forme plus alourdie persiste.

N° 4 : Cette forme est une évolution du Drag. 40 ; plus haute, elle présente en outre un pied oblique de taille assez élevée. La partie basse de la panse est hémisphérique, mais la partie haute cylindrique, voire tronconique. Une gorge délimite ces deux parties et une rainure souligne la lèvre. Certains exemplaires sont de très grande taille, avoisinant un pied de diamètre. Cette forme apparaît dans la phase 7.

N° 5 : Peu fréquente, cette forme présente, dans le prolongement de la paroi convexe, une lèvre à inflexion intérieure délimitée par une gorge. Elle semble avoir été produite dans la seconde moitié du II^{ème} s. Aucune marque n'est apposée sur le fond.

N° 6 : Plus rare, cette forme présente une large ouverture pour une faible hauteur totale. La lèvre est plate et généralement guillochée. Il s'agit d'une production de la phase 7.

N° 7 : Cette forme hémisphérique présente une lèvre plate et une gorge extérieure dans la partie supérieure de la panse. Il s'agit d'une production de la phase 2.

N° 8 : Cette forme se révèle être la variante lisse (13) ou guillochée du Drag. 37. De petite taille, elle se distingue des Drag. 40 par sa lèvre en bourrelet. Deux gorges partagent la panse en trois parties : peut-être serait-ce là un rappel de la zone décorée des Drag. 37 moulés ? Aucune marque n'est apposée sur le fond. Sa production, débutant à la fin du I^{er} s., se termine dans le deuxième quart du II^{ème} s.

N° 9 : Cette forme hémisphérique, assez rare, se referme légèrement dans sa partie supérieure pour ensuite offrir une lèvre éversée. Les parois sont très fines, de l'ordre de deux à trois millimètres. Dotée d'un pied annulaire large et de très faible hauteur, elle ne présente aucune marque sur le fond. Cette production date probablement du milieu du II^{ème} s.

N° 10 : Le Haltern 14 (14) est une coupelle à deux anses dont la panse semble toujours être guillochée. Le fond ne présente pas de marque. Cette forme est

fréquente dans les niveaux tibériens de Lezoux.

N° 11 : Elle correspond au Drag. 34 classique à panse arrondie, avec anses et oreilles. Elle ne porte aucune marque. Il s'agit d'une production relativement limitée qui n'est attestée actuellement à Lezoux que durant les phases 6 à 7. (voir aussi la forme n° 87)

N° 12 : Bol à oreilles. Le pied, dans le prolongement de la panse, est souligné d'un ressaut. Il s'agit d'une production qu'il convient de situer au II^{ème} s.

N° 13 : Cette coupelle basse, à lèvre en bourrelet, qui présente une panse guillochée, est datée du II^{ème} s.

N° 14 et 15 : Les Drag. 35 (coupelle) et 36 (coupe) ne sont jamais estampillés et ne portent aucune autre marque. Leur rebord ourlé peut être indifféremment décoré ou non de feuilles d'eau. Une rainure marque généralement la limite intérieure entre la panse et le rebord. La production commence au début de la phase 4 pour s'achever, en production de masse, durant la phase 7, bien que des variantes aient subsisté.

N° 16 et 17 : Le Drag. 42 présente une panse hémisphérique et un marli, décoré souvent de feuilles d'eau, limité dans sa partie supérieure par une moulure et dans sa partie inférieure par une lèvre éversée à laquelle sont soudées deux anses. Une rainure sépare le marli de la panse intérieure. Le pied est oblique, généralement à pan coupé. Nous n'avons retenu sous cette appellation que la forme présentée par Dragendorff et non celles qu'Oswald et Pryce y ont rattachées et que nous traiterons sous les n° 24 et 25. Le problème que nous évoquons dans notre introduction subsiste cependant, à savoir que Dragendorff a réuni sous la même appellation la coupe et la coupelle, qui, bien qu'appartenant au même service, sont deux formes distinctes. Aussi, avons-nous dénommé forme n° 16 la coupelle et forme n° 17 la coupe. Leur fond ne porte pas de marque. Ces produits ont dû apparaître dans le dernier quart du I^{er} s. pour se prolonger durant la majeure partie du II^{ème} s. Ce service est finalement très proche de celui des Drag. 35 et 36 par leur panse, leur non-estampillage et par le décor fréquent de feuilles d'eau.

N° 18 : Cette coupelle hémisphérique ne se distingue du Drag. 35 que par son marli plat qui est peut être décoré de feuilles d'eau. Il s'agit sans doute d'une production éphémère qu'il convient de situer dans la phase 4.

N° 19 : Numéro réservé.

N° 20 : Numéro réservé.

N° 21 : Cette coupe à panse arrondie et à marli plat dont l'extrémité est marquée par un léger bourrelet sur sa partie inférieure et par une gorge très fine sur sa partie supérieure, ne porte aucune marque. Produite durant la phase 7, elle n'est attestée que dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin.

N° 22 : Numéro réservé.

N° 23 : Cette coupe à panse arrondie et à marli plat présentant une lèvre tombante a été produite durant la phase 6, et peut-être un peu dans la phase suivante.

N° 24 (coupelle) et **25** (coupe) : Ces formes correspondent à celles qu'Oswald et Pryce avaient rattachées au Drag. 42. Cependant, il apparaît nettement qu'il s'agit de formes différentes, tant par l'aspect de la lèvre qui est ici en bandeau droit, parfois décollé, sur laquelle s'appliquent deux anses et qui est soulignée par un ressaut, que par son type d'estampillage. Ce dernier consiste soit en une estampille épigraphique appliquée au-dessus d'une petite marque curviligne tracée à la main levée, soit en cette simple marque. L'un des points communs avec le Drag. 42 reste celui de sa chronologie, qui est sensiblement identique.

N° 26 : Contrairement à celui de La Graufesenque supérieur, le Drag. 24/25 de Lezoux semble toujours présenter sur son bandeau un guillochis et il ne porte pas de relief d'applique comme sur les modèles italiens ou sud-gaulois. Sa production, commencée dès la phase 2, est importante jusqu'à la fin de la phase 3. Elle se prolonge un peu par la suite pour s'achever durant la phase 5.

N° 27 : Cette petite coupelle hémisphérique terminée par un bandeau mouluré est estampillée épigraphiquement. Elle a été produite au I^{er} s., probablement que durant la phase 3. La lèvre, dans le prolongement de la panse, peut être parfois séparée du bandeau par une gorge située au même niveau à l'intérieur et à l'extérieur.

N° 28 : Le Drag. 27 est une forme bilobée bien connue, dont la fabrication débute très tôt, à l'époque tiberienne, pour s'achever dans la seconde moitié du II^{ème} s. Durant ces deux siècles, cette forme connaît des évolutions, notamment au niveau de la lèvre qui présente au II^{ème} s. un fort bourrelet. Des exemplaires atteignant presque un pied de diamètre ont été relevés. Cette forme est soit estampillée épigraphiquement au-dessus d'un cercle tracé à main levée, soit marquée uniquement de ce cercle ; elle peut également ne porter aucune marque. Une forme similaire existe à l'époque pré-flavienne en céramique engobée.

N° 29 : Elle correspond à la forme Ludowici Tg. Il s'agit d'un petit plat creux à paroi courbe terminée par un marli plat et une lèvre montante. Les remarques concernant l'estampillage et la datation des Walt. 79 et 80 (n° 31 et 32) semblent s'appliquer également à cette forme.

N° 30 : Numéro réservé au plat associé à la forme précédente.

N° 31 et 32 : Les Walters 79 et 80 sont deux formes de plat ou d'assiette suffisamment bien connues pour que nous nous y attardions peu. Le pied du n° 32 (Walt. 80) est différent selon sa taille. Il est généralement oblique quand il a un diamètre inférieur à une dizaine de centimètres, ou à bourrelet au-delà. Celui du n° 31 (Walt. 79) semble n'être qu'oblique et souvent de haute taille. Ces formes sont toujours estampillées épigraphi-

quement, généralement au-dessus d'une marque curviligne. Bien que produites dès la phase 5 (16), elles sont cependant plus caractéristiques de la phase 7.

N° 33 : Cette coupe correspond à la forme Haltern 7. Sa panse arrondie présente une "concavité" avant de se terminer par une lèvre en bandeau. Cette forme est peut-être associée au Drag. 19 (n° 65). Elle est éminemment précoce à Lezoux au sein de la phase 2.

N° 34 : De cette coupe carénée, seuls l'extérieur et la partie supérieure interne de ce bol hémisphérique sont engobés ; de ce fait, elle pourrait s'apparenter à la *terra rubra*, d'autant plus que l'engobe des premières sigillées de Lezoux n'est pas grésé. La panse est généralement guillochée. Elle ne porte aucune marque. Il s'agit, sans nul doute, d'une des sigillées lédosiennes les plus précoces dont la production n'a guère dû dépasser le règne de Tibère.

N° 35 : Petite coupelle à corps évasé et à lèvre droite, elle ne se distingue du Drag. 33 que par l'absence de carène et de toute marque sur le fond. Elle n'est attestée que durant la phase 4 et seulement dans le groupe des ateliers de Ligennes.

N° 36 : Le Drag. 33 est une forme tronconique carénée très répandue. Elle peut être très évasée à la fin du I^{er} s, et s'épaissir, très fortement au III^{ème} s. Bien que cela ne soit pas une règle absolue, un sillon médian partage souvent la panse à l'extérieur ; son absence ou sa présence ne nous semble pas être un argument chronologique (17). Un léger décrochement marque intérieurement la limite de la lèvre. Le Drag. 33 est généralement estampillé épigraphiquement au-dessus d'un petit cercle tracé à main levée, mais il peut aussi ne présenter que ce simple cercle, ou même aucune marque. Certains exemplaires présentent un diamètre d'ouverture supérieur à 25 cm. Au II^{ème} s., près d'un tiers des formes estampillées épigraphiquement sont des gobelets Drag. 33, c'est-à-dire autant que les assiettes Drag. 31, au point que l'on peut se demander s'ils ne constituent pas ensemble un service. Dans ce cas, il ne faudrait pas limiter la notion de service à un ensemble de formes présentant une lèvre identique. En effet la fonction de chaque élément d'un service influence la forme ; dans le cas présent, il est certain qu'un gobelet ne peut présenter une lèvre en bourrelet sans dommage pour l'utilisateur. Cette production débute avant le milieu du I^{er} s. pour s'achever vers le troisième quart du III^{ème} s.

N° 37 : Petit coupelle carénée à lèvre droite. La forme est évasée ; le pied présente une très faible élévation. Il s'agit d'une production non estampillée de la phase 2.

N° 38 : Petite coupelle carénée à lèvre droite. La lèvre est soulignée intérieurement par un léger ressaut. Le pied est oblique. Le fond, plat, ne présente aucune marque. Cette forme est produite durant la phase 7.

N° 39 : Coupe dont la forme est proche de celle du Ritt. 5, mais qui présente un bas de panse arrondi. La lèvre, guillochée ou non, est similaire à celle du Drag. 17, avec lequel cette forme peut constituer un service.

TYPLOGIE DE LA SIGILLEE LISSE DE LEZOUX

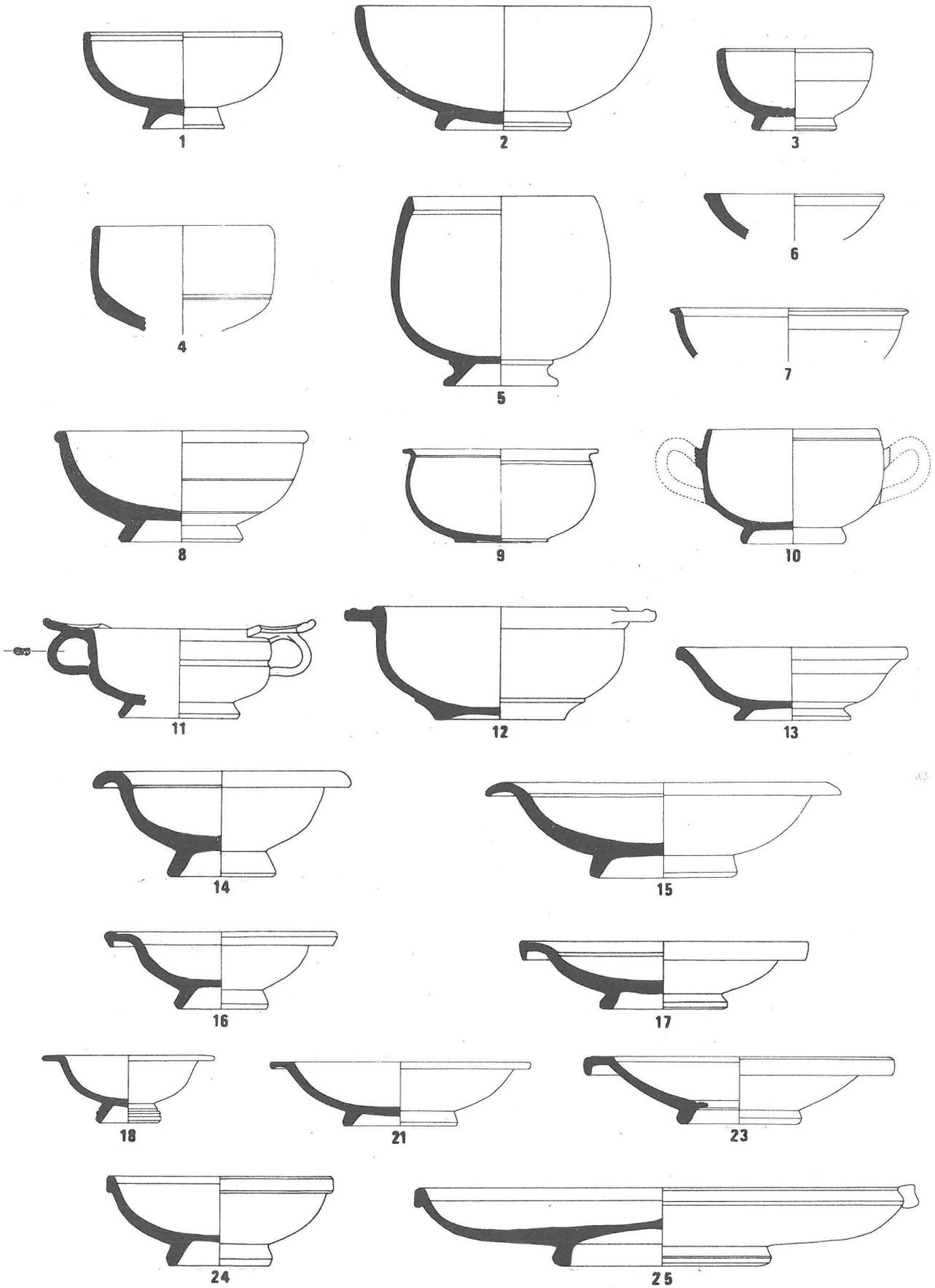


Figure 2 - Echelle 1/3.

Il s'agit d'une production de la phase 2.

N° 40 : Il s'agit du Ritt. 5. Cette coupelle à carène haute présente une lèvre concave. Celle-ci est souvent guillochée, mais peut être lisse également. Une gorge souligne l'intérieur de la panse. Le fond est toujours estampillé d'une marque épigraphique ou d'une rosette. Il existe des exemplaires de grande taille comparables à la forme n° 39. Elle est datée de la phase 2, et ne semble pas se prolonger au-delà comme c'est le cas à la Graufesenque.

N° 41 : Coupelle tronconique avec anses et oreilles. Le fond ne présente aucune marque. Cette forme, rare, a été produite durant la phase 7.

N° 42 : Cette forme devrait correspondre au Drag. 46, mais le dessin fourni par Dragendorff, trop réduit et sans doute imprécis, a entraîné une extrême confusion qu'ont considérablement aggravée Oswald et Pryce : ceux-ci ont regroupé sous ce terme trois formes nettement différentes (n° 42, n° 44, n° 48), au point qu'il est sans doute trop délicat d'employer cette appellation.

La forme 42 se caractérise par une lèvre tombante, un simple ressaut qui souligne la partie inférieure de la carène, un faible ressaut autour du fond intérieur et presque toujours un estampillage en forme de rosette. Cette forme est essentiellement fabriquée durant le II^{ème} s., bien que quelques exemplaires soient également connus pour le III^{ème}.

N° 43 : Cette coupe, répertoriée par Curle sous le n° 23, est associée à la coupelle précédente. Elle présente les mêmes caractéristiques.

N° 44 : Cette coupelle se distingue de la forme n° 42 par une lèvre montante, une carène arrondie encadrée par deux gorges et par une marque curviligne sur le fond. Des anses lui sont parfois appliquées. Cette forme est produite de la phase 5 jusqu'à la fin de la phase 7.

N° 45 : Cette coupe, répertoriée par Curle sous le n° 15, est associée à la coupelle précédente. Elle présente les mêmes caractéristiques.

N° 46 : Numéro réservé à la coupelle associée à la forme suivante.

N° 47 : Cette coupe carénée se caractérise par un marli oblique généralement décoré de feuilles d'eau. Le fond ne porte aucune marque à l'exception d'un grand sillon circulaire dont le diamètre est légèrement inférieur à celui du pied. Cette production, qui n'est pour l'instant attestée que dans le groupe des ateliers de Ligognes, date de la phase 4.

N° 48 : Cette coupelle carénée à marli plat est très proche du Drag. 33. Une gorge est souvent présente à mi-panse. Le fond porte généralement une marque circulaire concentrique. Il s'agit d'une production datée principalement de la phase 7.

N° 49 : Cette coupe, associée à la forme précédente, en présente les mêmes caractéristiques.

N° 50 : Cette forme ressemble à un Drag. 33 auquel on aurait adjoint un bandeau plat à la manière de la forme n° 24. Deux anses lui sont souvent adjointes. Elle est fabriquée durant la phase 7.

N° 51 : Petite coupelle carénée à lèvre montante. La panse, évasée, est estampée de godrons maladroits. Cette forme n'est jamais estampillée. Il s'agit d'une production de la fin de la phase 7 (peut-être 8).

N° 52 : Petite coupelle carénée à lèvre montante. La carène, en redan, est beaucoup plus prononcée que sur la forme précédente. Estampillage et datation sont identiques à ceux de cette dernière.

N° 53 : Cette coupelle présente un redan à mi-hauteur. La partie supérieure, oblique, s'évase, guillochée. La lèvre est marquée par une gorge, placée différemment à l'intérieur et à l'extérieur. Cette forme porte une estampille épigraphique insérée dans un cercle. Elle semble n'avoir été produite que durant la phase 2, et sans doute assez tôt.

N° 54, 55, 56 : Une extrême confusion s'est glissée au fil du temps dans la définition des Drag. 31 et 18/31. Il nous apparaîtrait plus justifié d'appeler Drag. 31 les productions de Lezoux.

Nous y distinguons trois groupes.

N° 54 : Il présente la forme générale du Drag. 31 (n° 55), mais le rebord oblique est beaucoup plus haut pour un diamètre égal. Le fond peut quelquefois présenter un sillon circulaire d'un diamètre inférieur à celui du pied, mais généralement il n'en comporte pas et est fortement ombiliqué. Il porte toujours une estampille épigraphique.

N° 55 : Il correspond à la forme 31 dessinée par Dragendorff. Tous les exemplaires de ce type présentent un sillon circulaire sur le fond d'un diamètre sensiblement égal à celui du pied, ainsi qu'une estampille épigraphique.

N° 56 : La forme, beaucoup plus évasée que les deux précédentes, présente un ressaut intérieur au niveau de la carène. L'estampille, toujours épigraphique, est incluse au centre d'un grand cercle réalisé à la molette.

Ces trois formes contemporaines ont été produites des phases 5 à 7.

N° 57 : La forme générale est celle du Drag. 31, mais la lèvre ne présente pas de bourrelet. Une forte gorge est présente sous la carène, à laquelle correspond une moulure à l'intérieur. La forme est toujours estampillée épigraphiquement au-dessus d'une marque curviligne tracée à main levée. Il s'agit d'une production des phases 6 à 7, particulièrement bien représentée dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin.

N° 58 : Cette forme correspond au Drag. 18. La limite entre le fond et la panse est marquée extérieurement et intérieurement par un ressaut. Le rebord évasé se termine par une lèvre à faible bourrelet. Le fond présente toujours une estampille épigraphique située au centre d'un grand cercle. Cette production débute dès la phase 2 et se prolonge jusqu'à la phase 5, voire phase 6, sans évolution.

TYPOLOGIE DE LA SIGILLEE LISSE DE LÉZOUX

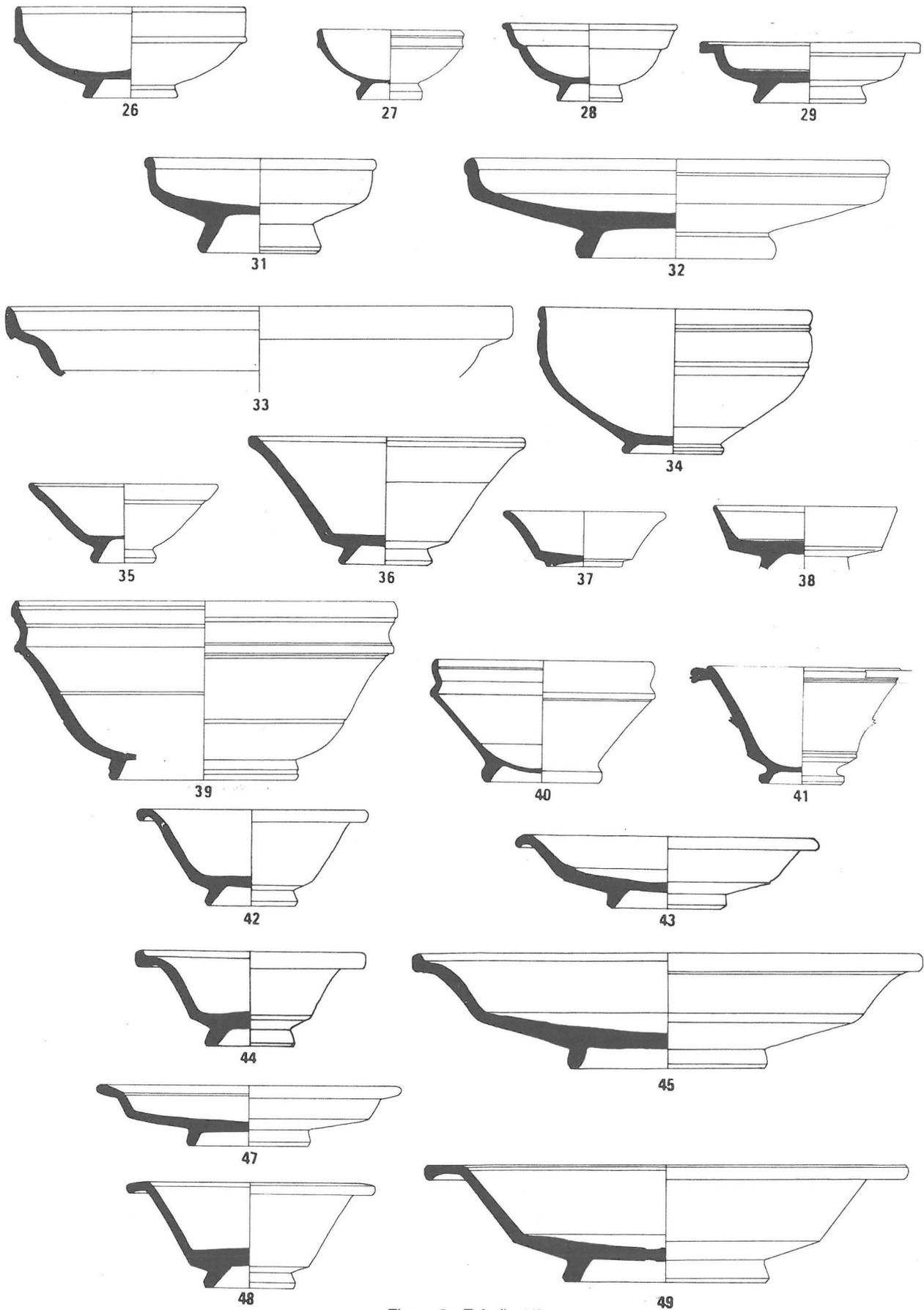


Figure 3 - Echelle 1/3.

N° 59 : Le rebord de cette assiette est courbé. La lèvre est soulignée à l'extérieur par une forte gorge, et à l'intérieur par une fine gorge à un niveau plus élevé. Un ressaut marque la limite à l'extérieur entre le rebord et le fond. Elle est datée de la phase 2.

N° 60 : Numéro réservé.

N° 61 : La paroi de cette assiette se caractérise par un rebord droit strié de deux gorges - cependant, quelques exemplaires présentent un rebord lisse - rattaché au fond par un pan oblique formant quart-de-rond à l'intérieur. Le fond porte une estampille épigraphique située au centre d'un grand cercle effectué à la molette. Sa production date des phases 2 et 3.

N° 62 : Cette forme correspond au Drag. 17. Le rebord vertical présente une concavité. Il n'apparaît pas de moulure en quart-de-rond à la jonction interne du fond et du rebord. La lèvre et le bas du rebord sont parfois guillochés. Le fond porte toujours une estampille généralement épigraphique au centre de plusieurs cercles, dont un est souvent réalisé à la molette. Il est peut-être associé au Ritt. 5 au sein d'un service. Il s'agit d'une production de la phase 2.

N° 63 : Cette forme correspond au Drag. 3. Le rebord de cette assiette, droit et vertical, présente une lèvre plate légèrement en saillie et une petite moulure qui lui fait pendant en bas. Après un ressaut, il se raccorde au fond par un pan oblique, mouluré en quart-de-rond intérieurement. Il est daté de la phase 2.

N° 64 : Il s'agit du Drag. 16. Son rebord oblique est mouluré et le fond est estampillé épigraphiquement. Sa production est principalement datée de la phase 3, mais se perpétue jusque dans la phase suivante.

N° 65 : Il s'agit d'une forme apparentée au Drag. 19, dont le rebord est mouluré intérieurement et présente une lèvre en bandeau. Le fond est estampillé épigraphiquement. Cette production apparaît très précoce au sein de la phase 2.

N° 66 : Cette forme correspond au Drag. 15/17. La partie haute correspond au Drag. 17 et le décrochement oblique, avec quart-de-rond à l'intérieur, procède de l'autre forme. Cette production commence dans la phase 2 et est encore bien attestée dans la phase suivante. Nous n'avons pas retrouvé, pour l'instant, d'exemplaires plus récents.

N° 67 : Ce petit plat creux se caractérise par un pied de faible élévation, et par un rebord tronconique dont la partie supérieure en décrochement est ornée intérieurement de ressauts. Cette production est datée de la phase 7.

N° 68 : Sur ce plat, une gorge souligne la limite du fond et du rebord. Ce dernier, oblique, présente un petit marli dont l'extrémité est ornée d'une moulure qui se déverse. Cette production date de la phase 7.

N° 69 : Cette forme présente une paroi arrondie et un marli oblique terminé de part et d'autre par une lèvre oblique. Cette forme a été fabriquée au 2^{ème} s.

N° 70 : Ce grand plat présente un marli plat incliné, qui peut être décoré de reliefs d'applique. Il convient de situer sa production au II^{ème} s., probablement dans la phase 7.

N° 71 : Ce grand plat se distingue par son marli plat horizontal terminé par une lèvre tombante à angle droit. Cette production date de la phase 7.

N° 72 : Ce plat présente une paroi très évasée. La lèvre est juste soulignée à l'intérieur par une gorge. Un cercle réalisé à la molette orne le fond et laisse supposer la présence d'une estampille épigraphique. Il s'agit d'une production du II^{ème} s.

N° 73 : Il existe une grande variété de ce petit plat de faible hauteur. Son fond porte généralement une marque curviligne. Cette production est surtout attestée durant la phase 7.

N° 74 : Ce petit plat mouluré, dont le fond se trouve à mi-hauteur de la céramique, date de la phase 7.

N° 75 : Ce petit plat apode, sans marque sur le fond, peut être daté de la phase 8.

N° 76, 77, 78, 79, 80, 81 : Petits plats à piédestal. A cause de leur association avec les services flaviens (18), il convient donc de distinguer plusieurs types de Drag. 50. Leurs caractéristiques spécifiques, y compris leur mode de marquage, sont similaires à celles des formes auxquelles ils sont associés et que nous avons décrites précédemment. Leur datation couvre les phases 5 à 7.

N° 76 : Associé aux formes n° 14 et 15.

N° 77 : Associé aux formes n° 16 et 17 (?)

N° 78 : N° réservé.

N° 79 : Associé aux formes n° 42 et 43.

N° 80 : Associé aux formes n° 44 et 45.

N° 81 : N° réservé.

N° 82 : N° réservé.

N° 83 : Ce petit récipient cylindrique et apode correspond au Drag. 22. Un bourrelet marque chacune de ses extrémités. Il ne porte jamais de marque. Sa production, limitée, a duré plus longtemps que celle de son homologue de La Graufesenque durant la phase 2 pour s'achever pendant la phase 4.

N° 84 : Forme cylindrique haute. Elle est équivalente au Drag. 30, mais ici le décor moulé est remplacé par un guilloché. Elle ne porte jamais de marque et semble surtout être produite durant la phase 5 ; sa production se poursuit cependant un peu au-delà.

N° 85 : Forme cylindrique. Elle se rapproche du Drag. 30, mais la lèvre est sans bourrelet et la panse lisse. Elle est fabriquée pendant la phase 7.

N° 86 : Grande forme cylindrique à panse concave, généralement excisée. Le fond porte, intérieurement et extérieurement, une marque concentrique. Il s'agit d'une production de la phase 7.

TYPLOGIE DE LA SIGILLEE LISSE DE LEZOUX

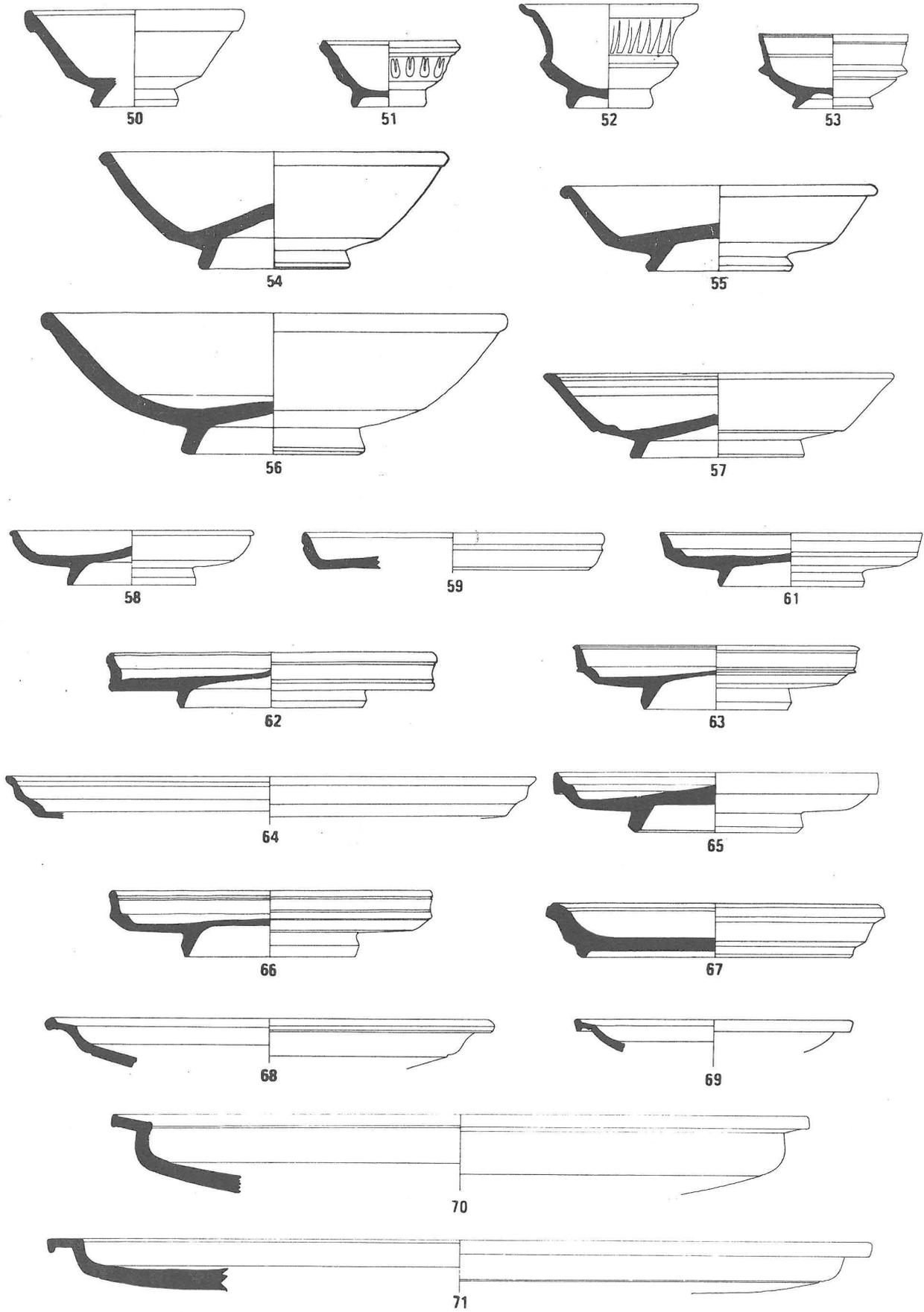


Figure 4 - Echelle 1/3.

N° 87 : Forme similaire au Drag. 34 (forme n° 11), mais à panse cylindrique. Absence de marquage et datation identique.

N° 88 : Le Drag. 38 peut présenter à Lezoux trois types de pied différents : à bourrelet rond, à bourrelet angulaire ou oblique à pan coupé ; le premier type est le plus fréquent. Il offre toujours une lèvre en bourrelet, sauf sur quelques exemplaires flaviens. Le fond offre une grande diversité de marques (estampille épigraphique au-dessus d'une marque curviligne tracée à la main, rosette, marque curviligne seule), ou peut même être lisse ; cela pourrait suggérer l'association de cette forme à différents services. Le Drag. 38 est produit tardivement dans la phase 4 et persiste dans la phase 7. Les exemplaires précoces n'ont pas de lèvre en bourrelet.

N° 89 : Cette forme correspond au Drag. 44. Le pied est du type à bourrelet. Le bandeau supérieur est convexe ; il est limité au-dessous par un bourrelet en saillie et au-dessus par une lèvre en bourrelet. Elle est très rarement estampillée, et, dans ce cas, seulement sur ce bandeau. Il s'agit d'une production de la phase 7, qui s'est prolongée jusqu'au IV^{ème} s. avec quelques variantes. Un Drag. 44 de la collection Sersiron laisserait supposer une apparition un peu plus précoce.

N° 90 : Le bandeau, d'un profil différent des n° 89 et 91, porte en son milieu une moulure. Il s'agit d'une production de la phase 7.

N° 91 : Il correspond au Walters 81. Il présente un bandeau convexe qui apparaît en décrochement par rapport à la panse. La lèvre est inclinée à 45°. Il peut présenter un estampillage analogue à celui du n° 89. Sa production débute pendant la phase 7 et se perpétue avec des variantes jusque dans la phase 10 ; elle est importante durant cette première phase et semble, à Lezoux, dépasser en nombre celle du Drag. 44.

N° 92 : Forme indéterminée, trouvée jusqu'à présent à l'état de fragment dans des couches de la phase 7.

N° 93 : Forme rare de la phase 7 (?).

N° 94 : Il correspond au Ritt. 12 ; le modèle fabriqué à Lezoux ne présente pas de traits particuliers. Par contre, il semblerait que cette forme apparaisse plus tôt dans ce centre de production qu'à La Graufesenque, puisqu'elle se rencontre dans des couches de la phase 2.

N° 95 : Le Curle 11 présente une collerette horizontale, généralement décorée à la barbotine, qui peut retomber, composant alors un angle à 90. Le pied peut être soit oblique à pan coupé, soit en bourrelet. Aucune marque n'est attestée sur cette forme, qui a été produite durant les phases 4 et 5, et qui relaie sans doute la forme précédente.

N° 96 : Mortier à panse sphérique non cannelée et à déversoir simple. Le fond est recouvert de grains de quartz. Il s'agit d'une production de la phase 7.

N° 97 : Mortier à panse oblique cannelée et à déversoir simple. Le fond est lisse. Cette forme, qui corre-

spond au Curle 21, a été produite durant la phase 7, mais un exemplaire a été retrouvé dans une couche de la phase 6.

N° 98 : Mortier apode à paroi externe et fond lisses. La partie basse du fond est concave. Il s'agit d'une production bien attestée de la phase 7.

N° 99 : Mortier apode à paroi externe cannelée et à fond lisse. Il s'agit d'une production bien attestée de la phase 7.

N° 100 : Mortier à mufle de lion Drag. 45. Très rarement, une estampille est portée sur le rebord droit. Cette forme apparaît dans le courant de la phase 7 et se termine à la fin de la phase 10.

N° 101 : Passoire (non représentée). cette production, datée de la phase 5, est attestée dans le groupe des ateliers de la route de Maringues.

N° 102 : Gobelet Déch. 72 à panse globulaire. Celle-ci peut être lisse, excisée (décor de feuilles ou de rosaces) ou ornée de reliefs d'applique. Cette production a débuté dans le courant de la phase 7 pour s'achever pendant la phase 10 ; elle est importante dans la première moitié du III^{ème} s.

N° 103 : Gobelet haut à panse renflée évoquant un tonneau. Le col et le pied creusé, d'égale hauteur, sont cannelés extérieurement. Il s'agit d'une production des phases 6 et 7.

N° 104 : Gobelet haut à panse bilobée. Le col et la base sont tronconiques. Cette forme de la phase 7, loin d'être négligeable, semble avoir été principalement produite dans le groupe des ateliers de la route de Maringues.

N° 105 : Cruche globulaire munie d'une anse et d'une lèvre en large bourrelet. Il s'agit d'une production des phases 6 et 7.

N° 106 : Cruche présentant une gorge profonde au milieu de la panse. Production de la phase 7.

N° 107 : Partie basse d'une cruche (?). Production de la phase 7.

N° 108 : Cruche à deux anses au col cannelé. Production de la fin de la phase 7 et de la phase 8.

N° 109 : Flacon globulaire. Production de la phase 6 et sans doute 7.

N° 110 : Flacon bilobé à col haut. Production de la phase 2.

N° 111 : Flacon à corps cylindrique. Production de la phase 2.

N° 112 : Petite bouteille cylindrique à corps cannelé en trois registres, évoquant un tonneau. Production de la fin de la phase 7 et 8.

N° 113 : Bouteille cylindrique à une anse. Production de la phase 7.

TYPOLOGIE DE LA SIGILLEE LISSE DE LEZOUX

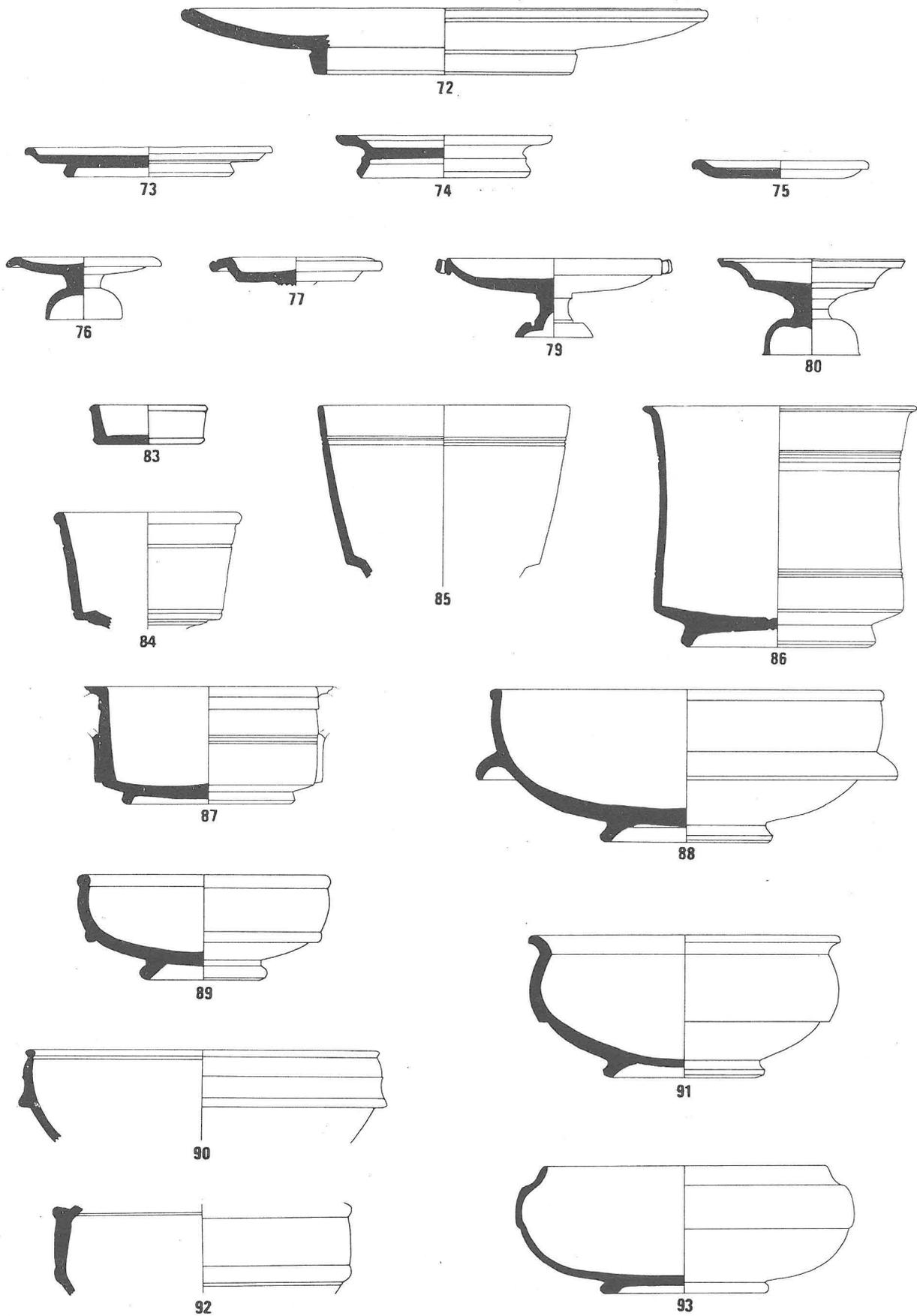


Figure 5 - Echelle 1/3.

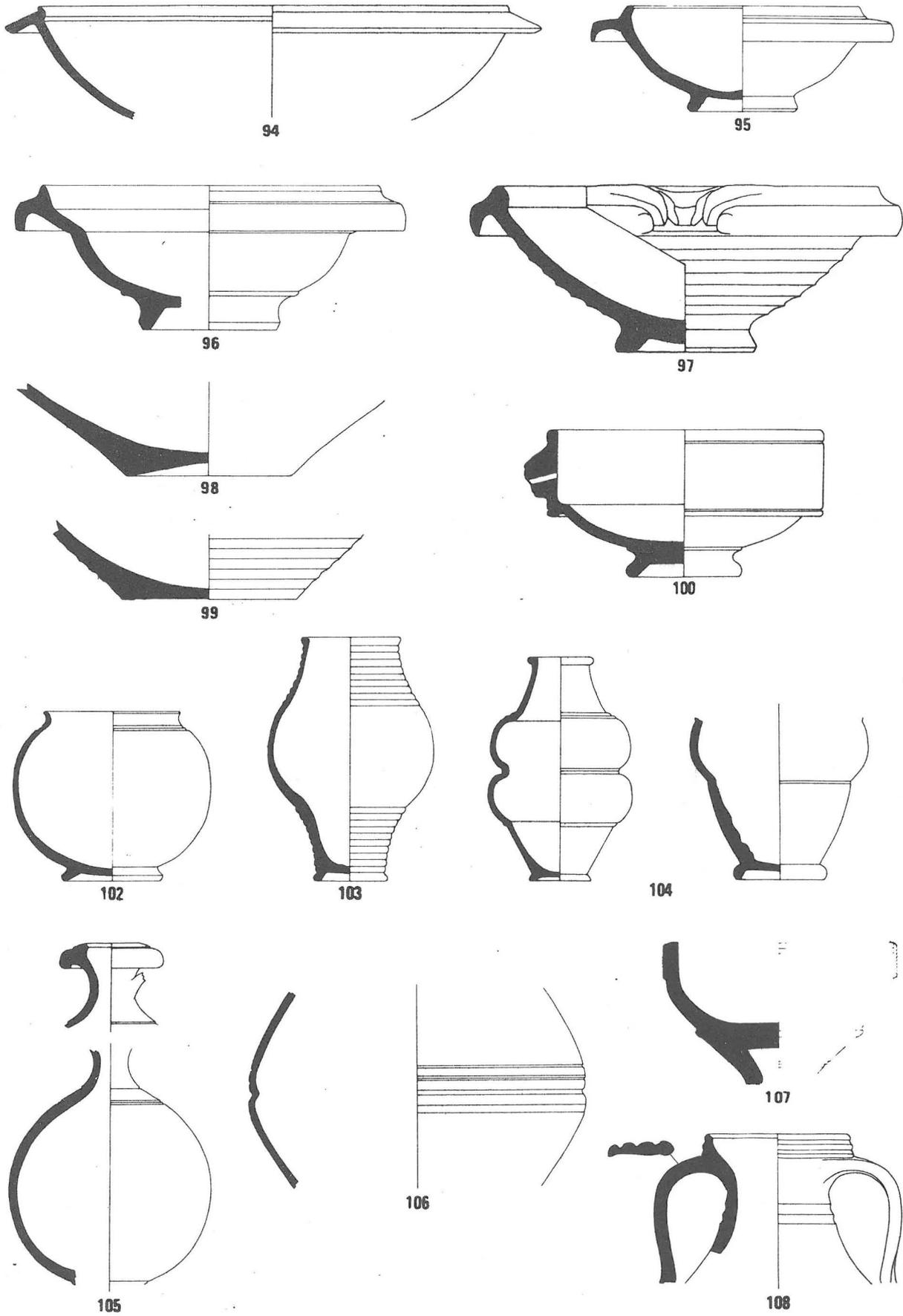


Figure 6 - Echelle 1/3.

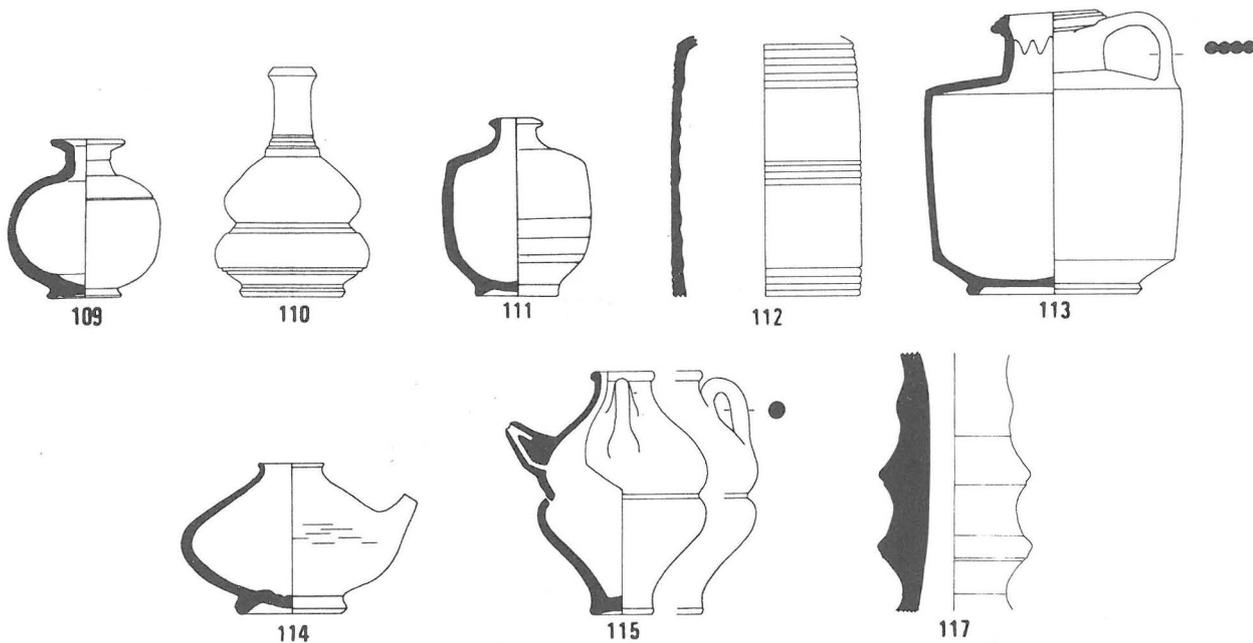


Figure 7 - Echelle 1/3.

N° 114 : Biberon. Ce type de production n'est connu que durant la phase 2. Un modèle analogue, de la même époque, existe en céramique engobée blanche.

N° 115 : Barolet. Production essentiellement de la phase 7.

N° 116 : Encrier (non représenté). D'une forme analogue au Ritt. 13 ou à l'Hermet 18 (19), il n'est actuellement attesté que pour la phase 5.

N° 117 : Élément d'une forme indéterminée. Des exemplaires ont été trouvés dans des couches des phases 5 et 7, dans les groupes de la route de Marin-gues ou celui de la rue Saint-Taurin.

CONCLUSION

Ce travail a permis une vision générale des formes sigillées lisses fabriquées à Lezoux avec un calage

chronologique. Comme nous l'indiquions déjà dans l'introduction, il est évident que des formes courantes, comme le Drag. 33 ou 27 par exemple, conserveront leur appellation ; par contre, il serait bon d'utiliser notre numérotation, soit directement, soit en complément, pour des formes qui présentent des types distincts ; c'est le cas notamment du Drag. 31 ou du 42. Les datations (11) sont aussi à manier avec précaution car, s'il nous est relativement facile de situer la période de pleine production d'une forme, il nous est parfois plus difficile d'en préciser le début et l'arrêt. Nous tenons encore à insister sur l'aide que peut apporter l'identification du type de marquage pour déterminer une forme à partir d'un fond.

Pour que l'information circule dans les deux sens, nous avons besoin de connaître vos découvertes de sigillées léodosiennes avec leur contexte. Par un tel échange, nous arriverons à mieux cerner la datation et l'évolution de ces céramiques.



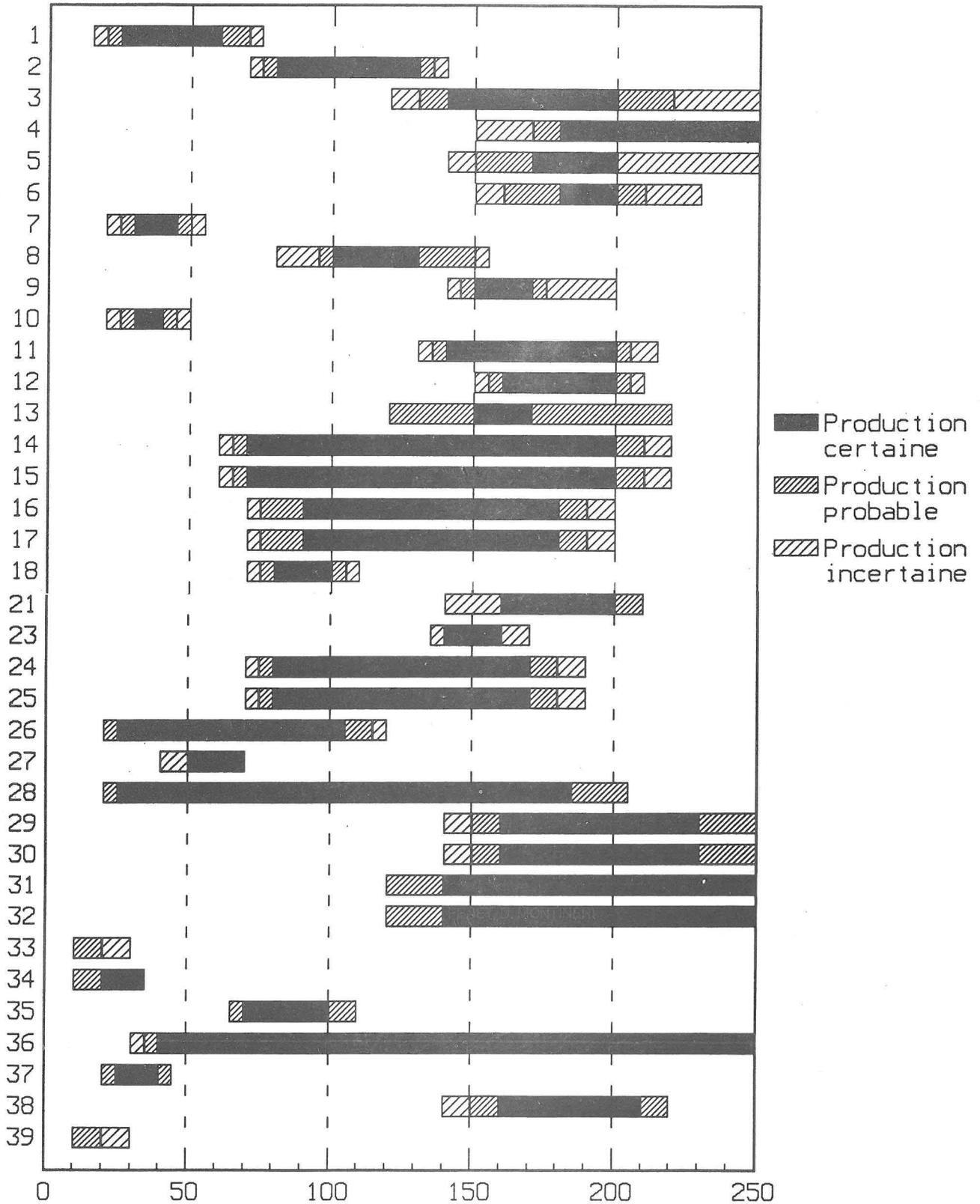


Figure 8 - Tableau chronologique des formes 1 à 39.

TYPOLOGIE DE LA SIGILLEE LISSE DE LEZOUX

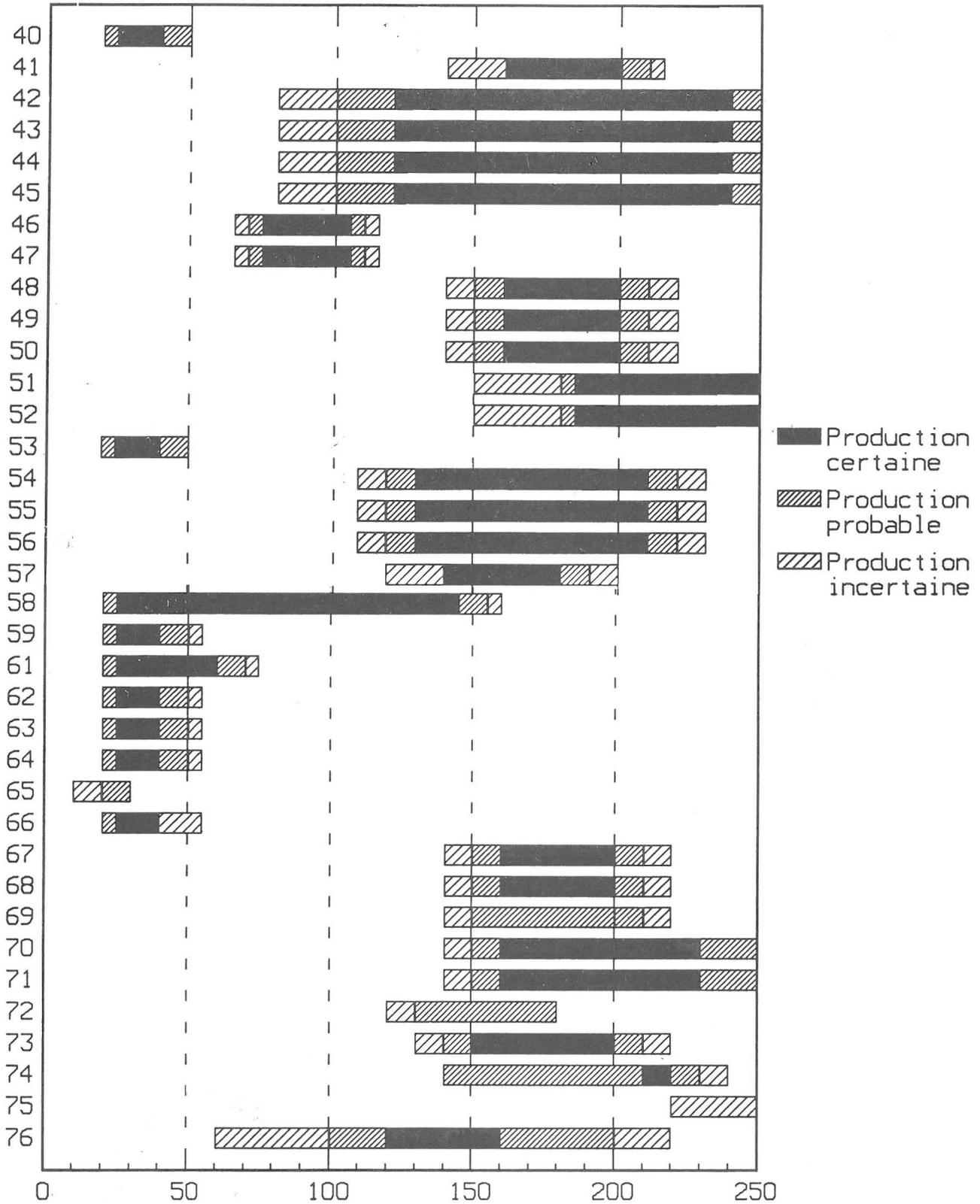


Figure 9 - Tableau chronologique des formes 40 à 76.

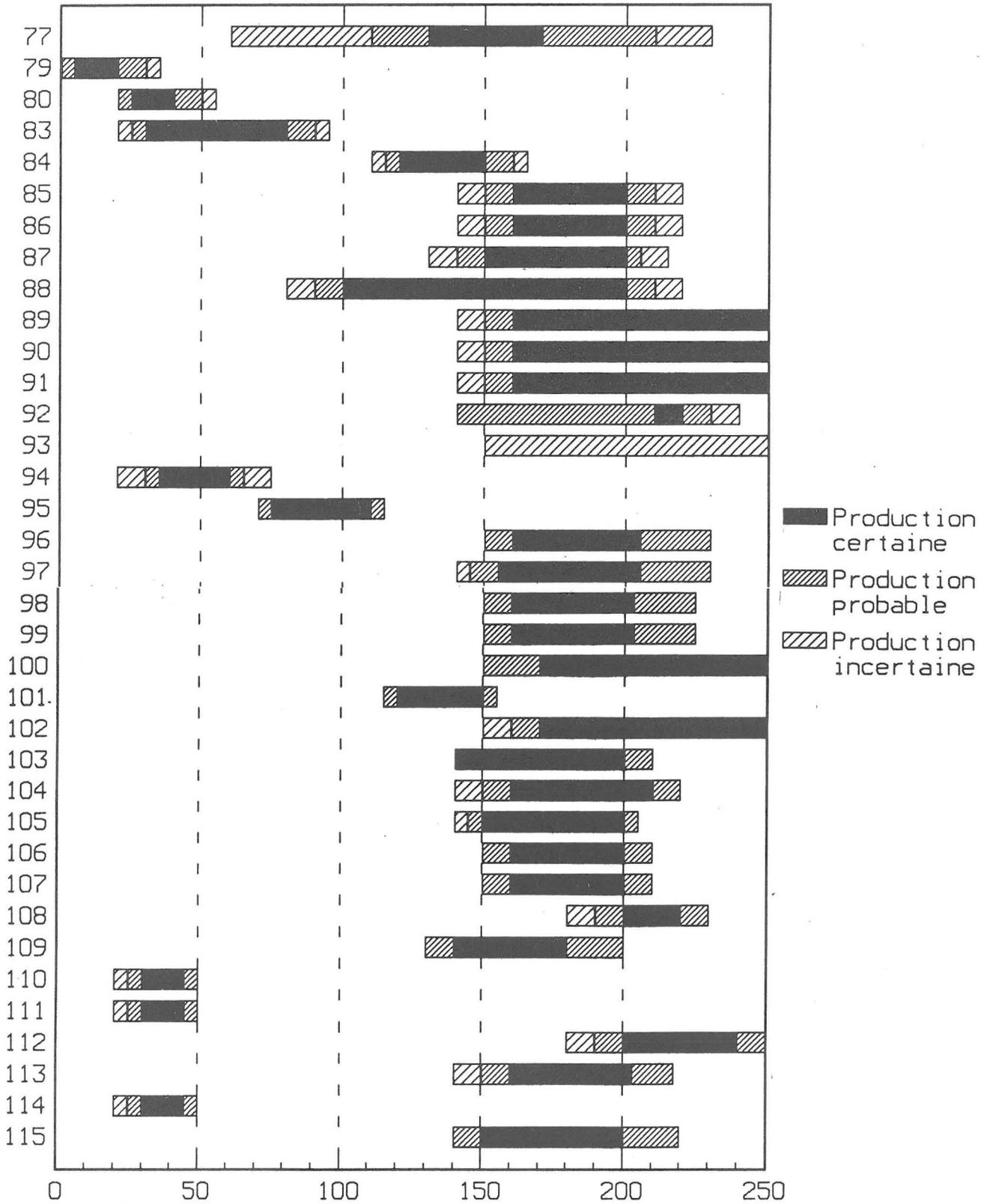


Figure 10 - Tableau chronologique des formes 77 à 117.

NOTES

- (1). Notamment de C. Bémont, A. Desbat, L. Rivet, H. Vertet. Nous les en remercions ainsi que le Dr Simpson pour nous avoir transmis les documents concernant les produits lédosiens exportés en Grande-Bretagne. Nous tenons aussi à remercier la famille Augé (Biot), Mme Fabre-Ollier (Bort-l'Etang), Mme Pinel (Lezoux), Mme Sersiron (Beauregard), le Comité Archéologique de Lezoux, le Musée Municipal de Lezoux pour nous avoir donné plein accès à leur collection. L'essentiel du matériel étudié est actuellement conservé au Dépôt archéologique de la Direction des Antiquités d'Auvergne à Lezoux et provient des fouilles Vertet et Bet. Tout le travail de dessin a été réalisé en collaboration avec les participants des stages estivaux de céramologie antique du Centre Archéologique Duchasseint et du Comité Archéologique de Lezoux (chef d'équipe de l'atelier de dessin : R. Delage ; stagiaires 1988-1989 : C. Brami, A. Bregliano, E. Brochard, T. Chamalaud, P. Colombert, V. Decombas, I. Favarel-Garrigues, D. Gras, M. Fernandez, D. Jossot, S. Gamay, P. Gouttenègre, M.-H. Husson, I. de Lauwereyns, U. Krissler, C. Lamarque, L. Vialatou, C. Marchal, C. Marinier, J. Marquès, B. Maugé, M.-L. Merleau, A. Prié, F. Rampal, C. Repiquet, B. Rey-Bellet, C. Rogers, L. Simon, A. Vigneron, C. Vieuxtemps). Tout cela a bénéficié du concours actif de la ville de Lezoux, et particulièrement de Mme M.-G. Gagnadre, de M. D. Martignat, et de J.-C. Tixier, sans laquelle rien n'aurait été possible.
- (2). H. DRAGENDORFF : *La sigillée*, Revue Archéologique Sites, hors-série n° 7, 1980.
- (3). J. DECHELETTE : *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, A. Picard, 1904.
- (4). H. VERTET : "Projet d'un répertoire des vases à décor moulé fabriqués à Lezoux", *Revue Archéologique du Centre*, n° 43-44, 1972.
- (5). A. VERNHET : *Notes sur la terre sigillée de la Graufesenque*, Millau, 1975.
- (6). Nous sommes en train d'achever un ouvrage d'environ 200 pages et plus de 1200 dessins, qui présentera en détail les productions lisses, mais également moulées, de sigillée de Lezoux.
- (7). H. DRAGENDORFF, *op. cit.*
- (8). J. CURLE, *A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 1911.
- (9). F. OSWALD et D. PRYCE : *Introduction à l'étude de la céramique sigillée*, Revue Archéologique Sites, hors-série n° 24, 1984.
- (10) Notamment à la suite de F. OSWALD, *Index des estampilles sur sigillée*, Revue Archéologique Sites, hors-série n°21, 1983
- (11). Toulon-sur-Allier, dans les ateliers de La Forêt ou du Lary, ce type d'estampillage est en revanche presque systématique sur les bords de Drag. 37.
- (12). E. RITTERLING, "Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus", *Annalen d. Vereins für Altertumskunde*, XL, 1912.
- (13). Certains Drag. 37 guillochés semblent cependant avoir été exécutés avec un moule (Coll. Fabre-Ollier), mais cela semble très rare.
- (14). S. LOESCHKE, *Keramische Funde in Haltern*, Mitteilungen der Altertums-Kommission für Westfalen, V, 1909.
- (15). Nous n'avons pas relevé cette forme dans les productions de la phase 3, ce qui nous permettrait de confirmer la datation néronienne avancée parfois pour cette forme.
- (16). Notamment dans le groupe d'ateliers de la route de Maringues.
- (17). M. Vanderhoeven : *La terre sigillée*, Cahiers de l'Institut Archéologique Liégeois, n° 1, commentaire de la pl. 20, 1984.
- (18). A. VERNHET : "Création flavienne de six services de vaisselle à La Graufesenque", *Figlina*, 1976, p.13-27.
- (19). F. HERMET : *La Graufesenque (Condatomago)*, Paris, 1934.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

Lucien RIVET : Pendant la pause, une journaliste me posait des questions sur la S.F.E.C.A.G. et cherchait à me faire dire si, lors de ce congrès, il n'y avait pas ou n'y aurait pas un "scoop", aujourd'hui ou demain. Je lui est répondu que la recherche céramologique avançait, généralement, à petits pas. Toujours est-il qu'avec la première diapositive de cette communication j'ai le sentiment d'avoir assisté à un événement d'importance, quatorze années après le congrès de Millau : on dispose, pour Lezoux, d'un tableau typo-chronologique. Je me souviens également que, face à ce tableau, il convenait de faire totalement confiance aux conclusions d'A. Vernhet (et, aujourd'hui encore, la même attitude est requise alors que de sensibles modifications sont à prendre en compte) ; en effet, le tableau n'est pas accompagné du moindre commentaire, de la moindre réserve. Je pense donc que, étant averti de cette première expérience -indispensable et courageuse-, vous ressentirez le besoin d'agrémenter votre tableau d'avertissements et d'arguments. Je suggère également de réfléchir et de voir si on ne pourrait pas donner à ce tableau une dimension quantitative, chaque rubrique (les Drag. 24/25, les Drag. 35/36, etc.) n'ayant pas la même valeur ; bien montrer les types de productions qui sont réellement importants et, à l'inverse, ceux qui sont marginaux.

Phillippe BET : Tout ce que nous présentons ici des productions, avec les datations, ce sont des propositions et, bien sûr, nous attendons des rectificatifs à partir des sites consommateurs. Pour des problèmes de compréhension, on a parlé en datations absolues. J'avais, dans ma thèse, uniquement avancé des datations par phases pour essayer

de mieux coller à la réalité. En fait, lorsque nous datons nos céramiques, très souvent, nous datons les phases technologiques : quand nous avons tel type de pâte avec tel vernis, nous datons de telle époque, et ainsi de suite. Maintenant, il est sûr que c'est, peut-être, de votre côté qu'on cherchera des datations un peu plus serrées.

Lucien RIVET : Oui, ce que j'ai exprimé, sans doute sous forme critique, ne m'interdit absolument pas de dire qu'un tel tableau doit être publié, même si on sait qu'il sera, assez rapidement, à réviser.

Bernard HOFMANN : J'ai une suggestion à vous faire en ce qui concerne les formes Drag. 27. Jusqu'à ce jour, on admettait qu'ils n'avaient été produits que jusque vers le milieu du II^{ème} s. ; or, vous dites, que la production s'étend jusqu'à la fin du II^{ème} s.

Philippe BET : Oui, on en a jusqu'à la fin du II^{ème} s..

Bernard HOFMANN : Or, ces formes sont signées et l'étude des noms de potiers doit compléter vos suppositions parce que ces noms sont, tout de même, connus sur d'autres formes bien diffusées. Je vous suggère donc de faire l'inventaire de tous les Drag. 27 de 150 à 200 et de voir si ceux qui ont signé n'ont pas fabriqué d'autres formes et ne se retrouvent pas sur des sites datés qui couvrent bien la période.

Philippe BET : Ce travail là, en fait, est déjà fait. Il sera peut-être publié d'ici la fin de l'année dans le cadre de l'index de tous les noms de potiers qui ont travaillé à Lezoux. Du point de vue des relations entre les Drag. 27 et les Drag. 18/31 - en fait je devrais dire les Drag. 31-, on retrouve les mêmes noms de potiers sur ces deux types de vases.

Robin P. SYMONDS : C'est très bien de toujours dire qu'il faudrait voir la datation sur les sites de consommation. Moi qui travaille sur un site de consommation (j'ai beaucoup de sigillée), il y a toujours des problèmes, dont celui de la résidualité, de même que des problèmes propres à chaque site. Et je crois que ce sont des problèmes très répandus.

Hugues VERTET : Je voudrais dire que je suis très très content que ce tableau voit le jour, que Philippe l'ait fait et qu'il résume beaucoup d'années de fouilles. Pour les sites de consommation, je crois qu'il faudrait bien insister sur la nécessité de développer, dans cette région, les études sur les sites proches. Parce que je pense au transport de la céramique sur le bateau (épave de Culip IV) dont parlait B. Liou ; et F. Mayet me disait qu'il y avait, dans ce bateau, des céramiques qu'on aurait datées de périodes très différentes, si on les avait trouvées dans d'autres endroits. Il y a le temps du stockage, le temps du transport, le temps de la vente, quand on a affaire à des sites éloignés. Et si les fouilles qui ont été faites à Clermont, par exemple, étaient étudiées et si on pouvait les exploiter, cela apporterait des renseignements beaucoup plus précis.

Alain FERDIERE : Comme je le disais tout à l'heure, à propos de l'exposé de M. Picon, pour le problème de la chronologie, je pense que c'est la fouille des ateliers qui est essentielle, beaucoup plus -et je suis d'accord avec ce que vient de dire R. Symonds- que les fouilles des sites de consommation. En archéologie urbaine on a de bonnes stratigraphies et de bonnes chronologies ; mais on a le problème du résiduel et, en plus, le problème du décalage entre la production et la consommation, qui est difficile à percevoir.

Il y a justement une question concernant la chronologie que je voulais poser. Sur le tableau chronologique que vous avez présenté au début, vous mettez une coupure relativement nette en 250 ; est-ce que c'est en attente d'informations supplémentaires ou ne pourrait-on pas penser que les coupures, au III^{ème} s., sont beaucoup plus complexes ? N'y en aurait-il pas, peut-être, d'abord dans le courant des années 230 d'une part, et dans le courant des années 270 d'autre part ?

Philippe BET : Ce tableau, pour qu'il soit compréhensible, a été calé par rapport à des datations absolues. Mais ces datations, en fait, on été reprises à partir des dix phases chronologiques que j'avais définies, dans ma thèse, sur les groupes d'ateliers ; ces phases ne sont pas publiées ; de ce fait, j'ai préféré utiliser des datations absolues, ce qui donne ces arrêts brutaux. Pour 250, par exemple, cela correspond à ma phase 7 et, bien entendu, on ne doit pas prendre 250 pour un arrêt sûr et définitif.

* *
*

Philippe BET
Dominique MONTINERI

LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE MOULÉE TIBÉRO-CLAUDIENNE DU SITE DE LA Z.A.C. DE L'ENCLOS À LEZOUX

Les productions sigillées du II^{ème} siècle ont occulté par leur masse celles du siècle précédent. Mais il serait inexact de penser que le centre de production de Lezoux ait eu une activité réduite dans ses débuts. En effet, 189 potiers sont maintenant connus pour cette période alors qu'on n'en recensait que quelques dizaines il y a quelques années.

Nous avons déjà pu, lors de travaux récents, localiser les lieux d'activité des potiers léodosiens du I^{er} au III^{ème} s., qui se répartissaient en une dizaine de groupes d'ateliers d'inégale importance (Fig. 1). Deux d'entre eux ont

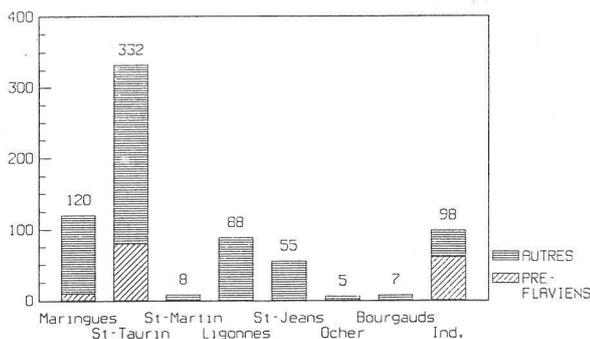


Figure 1 - Les potiers de Lezoux d'après les estampilles sur sigillée lisse

produit des céramiques sigillées au cours de la période tibéro-claudienne (Fig. 3). Il s'agit des groupes d'ateliers de la route de Maringues et de la rue Saint-Taurin. Cette production précoce révèle des circuits d'influences différents de ceux que l'on suppose traditionnellement ; c'est ainsi que l'influence d'Arezzo sur La Graufesenque a dû, au moins en partie, transiter par Lezoux, révélant par conséquent le rôle non négligeable des ateliers léodosiens dans l'évolution stylistique des motifs sigillés. Malgré un article important d'H. Vertet (1), ces produits demeurent méconnus par les archéologues et, par contre-coup, leur diffusion est difficile à cerner. Nous espérons que cet article permette l'identification de cette céramique sur les sites consommateurs (2).

LES LIEUX DE PRODUCTION

Le groupe de production de la route de Maringues est l'un des plus vastes. Il semble avoir fonctionné du I^{er} au III^{ème} s. et regroupe 120 noms de potiers. La découverte de treize noms pré-flaviens atteste l'activité de ce groupe au I^{er} s.

H. Vertet signale la découverte, en 1963, sur les parcelles 626 et 628, d'un four du I^{er} s. J. Martin fouilla également un four tibérien dans les parcelles 640 et 642.

Le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin est indéniablement le plus important (Fig. 4). Les recherches menées sur ce site ont révélé une activité continue de la période laténienne jusqu'au Moyen Âge. Ce groupe rassemble le plus grand nombre de potiers. Sur 332 individus recensés, 97 ont produit au I^{er} s. des céramiques sigillées.

Ainsi, nous ne connaissons actuellement que deux groupes d'ateliers ayant fabriqué des sigillées non grésées.

L'histogramme montre le déséquilibre certain entre ces deux groupes : le pourcentage de potiers de la rue Saint-Taurin est écrasant (Fig. 2).

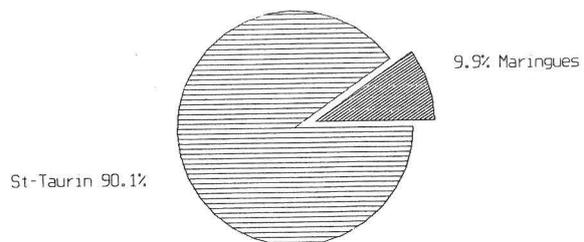


Figure 2 - Les potiers pré-flaviens sur sigillée lisse et moulée des groupes d'ateliers de la rue Saint-Taurin et de la route de Maringues.

Néanmoins, l'examen du mobilier sigillé de la nécropole des Religieuses laisse supposer l'existence d'autres groupes de production. Sur l'ensemble des 174

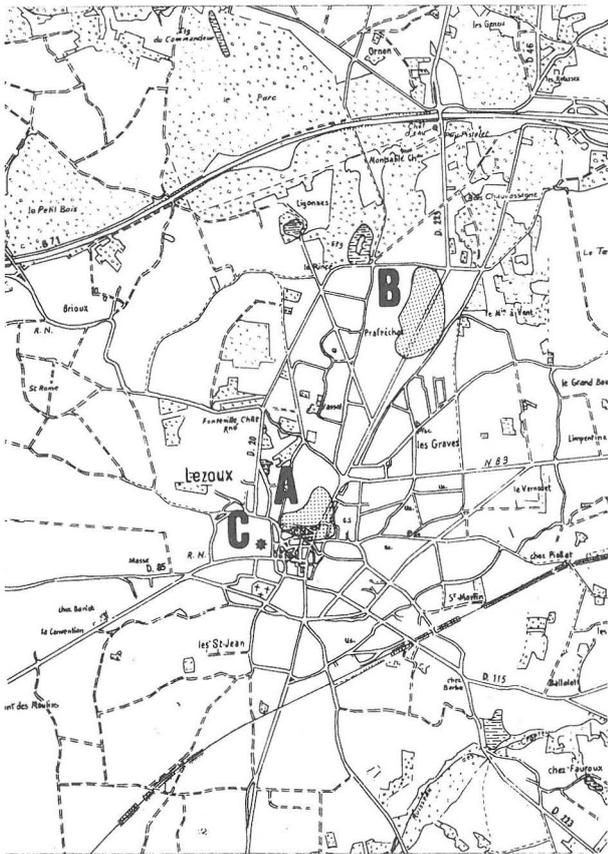


Figure 3 - Emplacement des deux groupes d'ateliers qui ont produit des sigillées à l'époque tibéro-claudienne. A : Groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin ; B : groupe des ateliers de la route de Maringues ; C : nécropole des Religieuses (échelle 1/50.000, dessin S. Roussy).

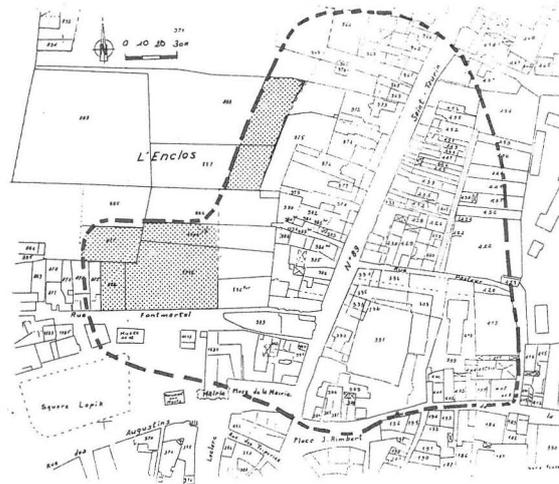


Figure 4 - Situation des parcelles du groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin concernées par cette étude. A gauche, le site de la Z.A.C. de l'Enclos, fouillé de 1984 à 1987 ; au-dessus, le site Lasteyras, fouillé par H. Vertet de 1966 à 1968. Aujourd'hui, ces deux sites sont réunis par les promoteurs sous l'unique appellation de Z.A.C. de l'Enclos (dessin S. Roussy).

sépultures de cette nécropole (3), 45 peuvent être datées de la phase 2 (4). D'après l'étude des marques des vases découverts dans ces tombes, nous avons établi la provenance de ce mobilier par groupe d'ateliers. 41 noms de potiers peuvent être rattachés au groupe de la rue Saint-Taurin dont la partie sud n'est éloignée de la nécropole que de 200 à 300 mètres. Néanmoins, 61 noms de potiers n'ont pu être rattachés à aucun groupe de production connu. Ce nombre très important dénonce notre insuffisante connaissance de ces groupes et met en évidence l'existence d'autres

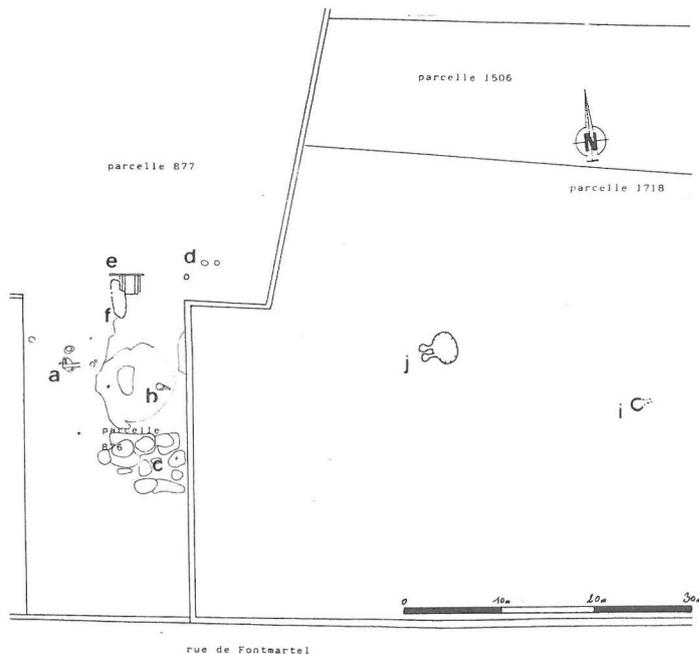


Figure 5 - Emplacement des principales structures de la Z.A.C. de l'Enclos. a : F. 143, fort tibérien octogonal ; b : F. 204, four circulaire du milieu du 1^{er} s. ; c : ensemble de dépotoirs (F. 189, F. 171, F. 250 ...) ; d : F. 43, 44 et 45, tombes d'enfant du 1^{er} s. ; e : F. 46 et 47, four rectangulaire à double canal de chauffe ; f : F. 79, dépotoir du milieu du 1^{er} s. ; g : F. 160, four tibérien circulaire ; h : F. 162, four tibérien rectangulaire ; i : F. 49, four tibérien circulaire ; j : F. 75, 163, fours circulaires en batterie de la première moitié du 1^{er} s.

ateliers ayant fonctionné au I^{er} s.

LE SITE DE LA Z.A.C. DE L'ENCLOS

Dans le cadre de notre étude de la céramique sigillée moulée tibéro-claudienne, nous avons jusqu'à présent orienté nos recherches sur le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin.

Bien que nous ayons constaté une occupation du I^{er} s. dans la partie nord-est de ce groupe, le plus bel ensemble de structures d'ateliers reste concentré sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos (fig. 5) et celui de Lasteyras (5).

Douze fours tibéro-claudiens ont été mis au jour. Six d'entre eux ont été découverts dans les parcelles 887 et 888. Il s'agit de petits fours ovales très arasés, l'un ayant détruit l'autre, comblés de céramiques fines, de sigillées lisses et moulées.

Deux petits fours circulaires en batterie ont été retrouvés dans la parcelle 1718. Mais, d'après l'étude des comblements, il semble qu'ils n'aient cuit que des cruches engobées.

Nous avons découvert, sur cette même parcelle, un autre four circulaire tibérien comblé principalement de formes 41 guillochées.

Les fouilles de la parcelle 1506 ont décelé la présence de deux autres fours tibériens : l'un circulaire, l'autre rectangulaire. Ils partageaient, peut-être, la même aire de chauffe.

Un four octogone tibérien a été découvert sur la parcelle 876.

Dans cette même parcelle, de multiples fosses ont livré un abondant mobilier céramique. Ce sont probablement des aires de préparation de l'argile comblées par des déchets d'ateliers, d'habitats ou d'équarissage.

Le graphique met en relief l'importance de la sigillée tibéro-claudienne (Fig. 6) ; celle-ci représente 1/3 du mobilier céramique exhumé de ces fosses. Si nous ne tenons pas compte de la poterie commune, la sigillée représente plus de la moitié de l'ensemble des productions céramiques fines de la phase 2.

LES POTIERS DECORATEURS

La suprématie du groupe d'ateliers de la rue Saint-Taurin au I^{er} s. est incontestable. L'activité de 30% des potiers sur sigillée lisse rattachés à ce groupe date de la phase 2 ; ceci confirme l'importance de l'activité de ce groupe pour cette période.

Néanmoins, dans l'état actuel des recherches, nous ne connaissons que dix marques intradécoratives correspondant à cinq potiers décorateurs ayant eu leur activité au sein des ateliers de la Z.A.C. de l'Enclos (Fig. 7).

Nous avons retrouvé cinq estampilles rétrogrades du potier RVTENOS. Quatre d'entre elles ont été mises au jour dans la parcelle 876, la dernière provient de la nécropole des Religieuses. La graphie est identique pour toute ces estampilles. L'une d'elles est estampillée dans un moule de Drag. 11. Les quatre autres sont

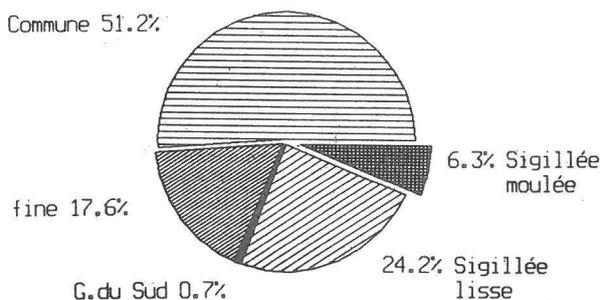


Figure 6 - Céramique pré-flavienne de la parcelle 876 de la Z.A.C. de l'Enclos.

placées sur des calices Drag. 11. Un double estampillage de cette marque, sur deux lignes, évoque les graphies des potiers archaïques et trahit l'influence arétine. Il existe également une estampille intradécorative sur deux registres FECIT RVTEN placée probablement sur un Déch. 57. Une marque RVTEN/FEC.A., qui peut se traduire RVTENOS FECIT ARETINUM, confirme cette influence italique.

RVTENOS est également très connu pour ses productions de sigillée lisse. Nous situons son activité dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin.

Ces cinq potiers semblent être contemporains et leur production peut être datée de la phase 2.

Une estampille, peut-être incomplète,]RVTEX apposée dans un moule de Déch. 57 a été mise au jour dans la parcelle 877. Nous pouvons associer à ce potier deux motifs : un petit ove et deux petits triangles qui devaient être estampés sur l'ensemble de la zone de décor du gobelet.

Nous avons découvert, par ailleurs, dans une nécropole à Lempty, un fragment de Drag. 29 estampillé d'une marque rétrograde FL.A.VI. La graphie est identique à celle d'une estampille placée sur le fond d'un Ritt. 5 et d'un Drag. 29 provenant de la nécropole des Religieuses. Le potier FLAVVS est très connu à Lezoux pour ses productions de sigillée lisse. Nous situons son activité dans le groupe d'ateliers de la rue Saint-Taurin et plus particulièrement dans le site de la Z.A.C. de l'Enclos.

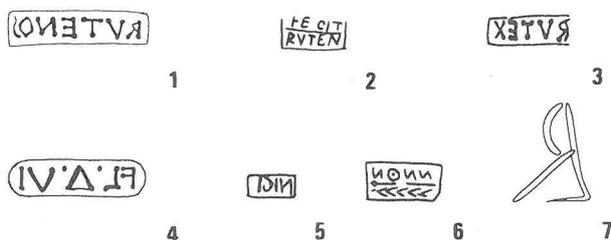


Figure 7 - L'intégralité des marques épigraphiques intradécoratives de l'époque tibéro-claudienne découvertes à Lezoux (échelle 1/1). Toutes les estampilles d'après moule sont représentées dans le sens des vases. 1 : RVTENOS (moule de Drag. 11, Z.A.C. 86, P. 877, F. 79 ; Drag. 11, REL 73, ABCD 22.23 ; Drag. 11, Z.A.C. 87, P. 876, Tranchée D.A.P.H.A., H.S. ; Drag. 11, Z.A.C. 87, P. 876, F. 189) ; 2 : RVTENOS (Déch. 57, LAS. 67, O(7), 26) ; 3 :]RVTEX (moule de Déch. 57, Z.A.C. 87, P. 876, F. 189) ; 4 : FLAVVS (Drag. 29, LEM. 80) ; NICI (Drag. 29, LAS. 67, T(3)) ; 6 : NONNIVS (Drag. 11, LAS. 67, T(3)) ; 7 : R ... (moule de Drag. 11, Z.A.C. 87, P. 876, F. 171 ; moule de Drag. 11, Z.A.C. 87, P. 876, H.S.).

De la même parcelle provient une estampille rétrograde NICI placée dans la frise d'un Drag. 29. Il semblerait qu'elle ait été surmoulée à partir d'un vase d'Arezzo. La graphie est très proche de celle d'une marque arétine NICII (6), mais, sur le vase de Lezoux les lettres sont en creux et la seconde barre du II a, peut-être, disparu à la suite du surmoulage. Il faudrait plutôt la considérer comme un décor épigraphique, dans le but d'imiter l'estampillage arétin, et non comme une marque de potier lédosien.

Il en est peut-être de même pour une estampille NONN[surmontée d'une palme, placée dans le décor d'un Drag. 11 découvert dans la parcelle 887.

Deux fragments de moules de Drag. 11, découverts dans la parcelle 876, portent une initiale cursive R tracée avant cuisson. Nous n'avons pas pu rattacher cette production à celle d'un potier déjà identifié.

LES STYLES DECORATIFS

L'examen des productions des potiers cités précédemment, mais aussi l'étude d'une partie du mobilier sigillé de la Z.A.C de l'Enclos, ont permis de mettre en relief différents styles décoratifs de potiers connus ou anonymes.

Les quatre estampilles intradécoratives de RVTENOS, présentées plus haut, ont permis de cerner le style de ce potier et d'établir un important répertoire de motifs (Fig. 16 et 17).

Au sein de ces productions, nous avons distingué trois

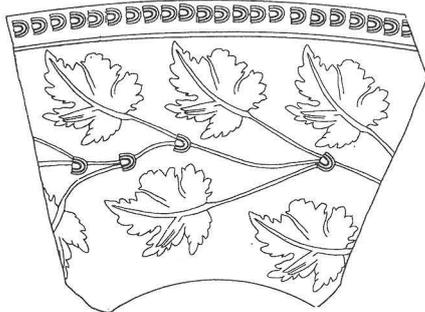


Figure 8 - Décor de feuillage dans un des styles de RVTENOS. Le petit ove est l'un des motifs caractéristiques de ce potier (Drag. 11, Z.A.C. 87, P. 876, F. 189). Echelle 1/2.

types de décors.

Nous avons choisi ce fragment de Drag. 11 pour illustrer ce premier style décoratif (Fig.8). Un feuillage constitue le décor. Les motifs sont estampés librement sur la panse du vase, reliés les uns aux autres par une tige incisée sur laquelle vient parfois s'ajouter un petit ove. Ce motif (n° 43) est fréquemment employé par RVTENOS et constitue l'un des critères d'identification de ce potier. Nous retrouvons sur ce document le petit ove disposé différemment aux limites du décor. Une trentaine de vases suit le même schéma décoratif.

Des motifs figurés sont également au répertoire de RVTENOS. Ils constituent le deuxième type décoratif (Fig. 9). Certains, décrits dans le répertoire de motifs, puisent leur origine dans la mythologie classique ou dans les spectacles de l'amphithéâtre (Fig. 10).

Nous attribuons également à RVTENOS, plus d'une trentaine de Drag. 29. Nous pouvons apprécier la valeur artistique de ces ouvrages céramiques dont les caractéristiques principales de la décoration reposent sur une juxtaposition, une imbrication de feuillages, de rosettes ou d'inflorescences parsemées de petits animaux.

Grâce aux découvertes des marques épigraphiques, RVTENOS est désormais le potier tibérien le mieux connu. Nous avons pu lui attribuer quarante-trois motifs d'un modelé délicat, inventoriés à partir de l'examen des fragments d'une centaine de vases et de moules.

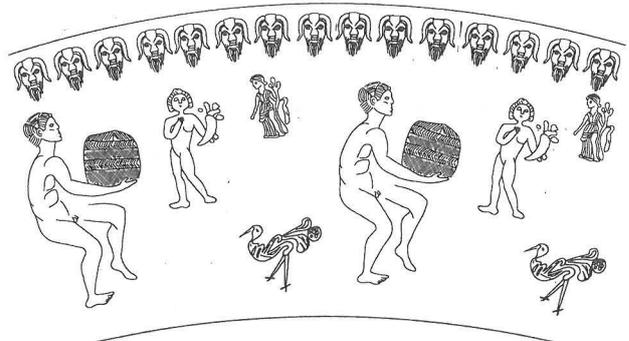


Figure 9 - Scène libre dans le style de RVTENOS. Les personnages, de taille décroissante, sont disposés de façon à suggérer une impression de perspective (moule de Drag. 11, dessiné dans le sens du vase ; Z.A.C. 87, P. 876, F. 189). Echelle 1/2.

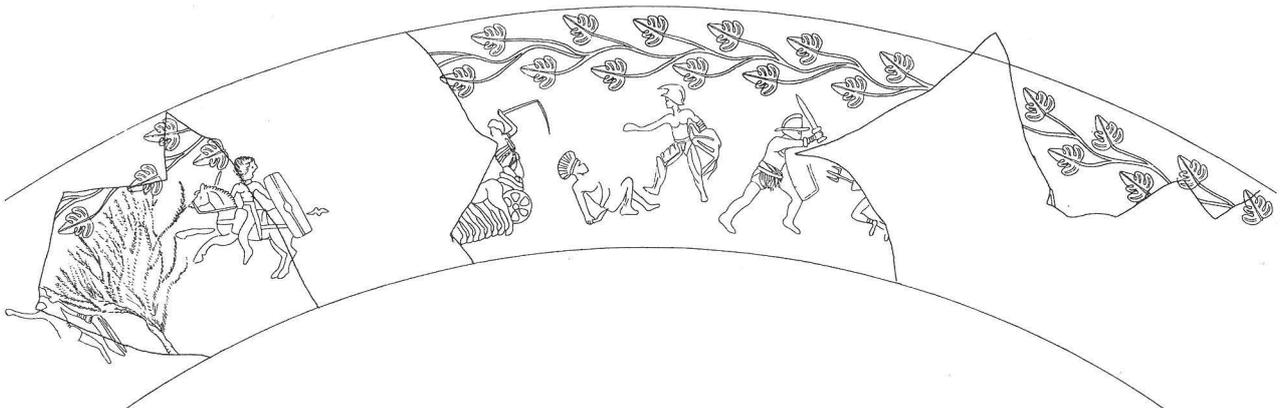


Figure 10 - Des scènes de gladiature, de chasse et de jeux de cirque constituent le décor de ce Drag. 11 dans le style de RVTENOS (Z.A.C. 87, P. 876, F. 250). Echelle 1/2.

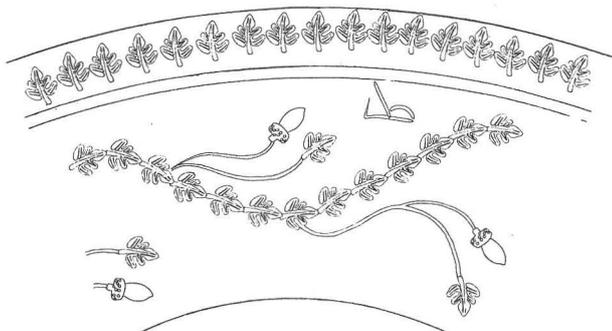


Figure 11 - Décor végétal, constitué de motifs disposés en rinceaux, signé d'une initiale cursive R (moule de Drag. 29, dessiné dans le sens du vase ; Z.A.C. 87, P. 876, F. 171). Echelle 1/2.

RVTENOS apparaît ainsi comme l'un des potiers maîtres du groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin à l'époque tibéro-claudienne.

Une initiale R (Fig. 7, n° 7), tracée avant cuisson dans deux moules de Drag. 29, permet de distinguer un autre style décoratif composé de cinq motifs (Fig. 18).

L'ensemble du mobilier étudié comprend les fragments de six moules de Drag. 29 de très belle qualité. Ces moules sont décorés de motifs végétaux disposés en rinceaux (Fig. 11).

La plupart des poinçons rappellent certains motifs du répertoire de RVTENOS (voir motifs n° 9 et n° 13). Les deux séries de poinçons semblent avoir une base commune. Seules les nervures différentes permettent de distinguer l'auteur du moule.

A la suite de l'étude d'un groupe homogène composé d'un moule de lagène, de trois moules de Drag. 11, de quatre moules de Vertet 28 et d'une série importante de vases, nous avons défini un style influencé par les produits italiens. Bien que deux fragments de Drag. 11 et de Vertet 28 portent un R, tracé de la même main, après séchage, accompagné d'un chiffre, II, V ou IIIII, cette production peut être attribuée au potier NONNIVS.

Cet ensemble est caractérisé par ses motifs empruntés au répertoire italique (Fig. 20). Les décors aérés, dans un style libre, évoquent des scènes de chasse.

Les moules ont été retouchés afin de dissimuler les traces laissées par les bords de certains poinçons-matrices non détournés. Ces derniers devaient être obtenus à partir d'empreintes prises dans des moules provenant d'Arezzo. Le poinçon matrice du vendangeur (n° 4), découvert par A. Vernhet à La Graufesenque, a été élaboré avec une argile de Lezoux selon le même procédé. Tout comme certains poinçons de NONNIVS, les bords de ce motif non détourné sont visibles sur certains vases fabriqués dans ce centre de production à l'époque tibérienne. Le motif du chien (n° 11), plus réduit, figure également, à la même époque, dans le répertoire des potiers rutènes. Sous le règne de Néron, il est à nouveau employé dans les ateliers arvernes par le potier TITOS.

Ainsi, certains poinçons utilisés pourraient provenir d'Arezzo ou, toutefois, avoir été réalisés selon les modèles arétins.

Le répertoire de motifs est limité. Les mêmes poinçons sont disposés de façon analogue sur le moule de lagène comme sur ceux de Drag. 11. Certains sont estampés plusieurs fois dans le même moule, adoptant des attitudes diverses : debout ou renversé par un animal. Nous n'avons inventorié que seize motifs ; ce qui est peu pour un si bel ensemble. Par insuffisance de poinçons, le potier détourne de leur rôle certains personnages : il attribue à un vendangeur une serpe pour combattre un animal fabuleux (Fig. 12).

Deux fragments de moules de forme hémisphérique ainsi qu'un tesson de Vertet 28, découverts dans une fosse de la parcelle 887, attestent l'existence d'un style indigène. L'apparence de ces moules est très rustique, le lissage reste grossier et le tournassage intérieur encore apparent. C'est un style très dépouillé avec un répertoire ne regroupant que cinq motifs (Fig. 21).

Les personnages figurés évoquent l'iconographie gauloise, particulièrement le cheval très stylisé que monte un cavalier coiffé de longues boucles, brandissant son arc.

Aucune marque épigraphique ne permet d'identifier l'auteur de ce moule (Fig. 13).

L'examen de quatre moules et de deux Drag. 30, de facture identique, a permis d'isoler les productions d'un autre potier anonyme (Fig. 14). Pour chacun de ces vases, les décors sont organisés différemment à partir d'une vingtaine de motifs (Fig. 22). Ce faible échantillonnage et la variété des décors rendent difficile l'appréhension du style de ce potier.

Un autre groupe stylistique composé de cinq moules de Drag. 11 et de six calices a été mis en évidence lors de l'étude du mobilier céramique de la parcelle 876.

Les décors simples sont composés de seize poinçons de style géométrique et stylisé. La recherche d'une disposition différente et variée pour chaque vase ne peut dissimuler l'insuffisance de motifs (Fig. 15 et 23).

Le manque de documents et l'aspect fragmentaire de certains motifs n'ont pas permis de présenter les systèmes décoratifs des potiers JRVTEX et FLAVVS.

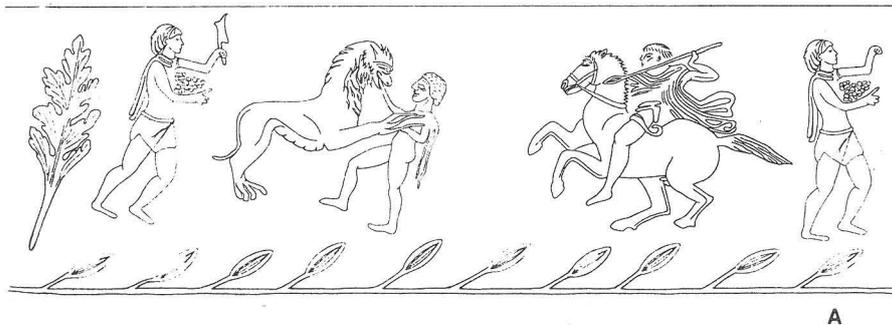
REPertoire DES MOTIFS

(Tous les dessins d'après moule sont présentés dans le sens des vases)

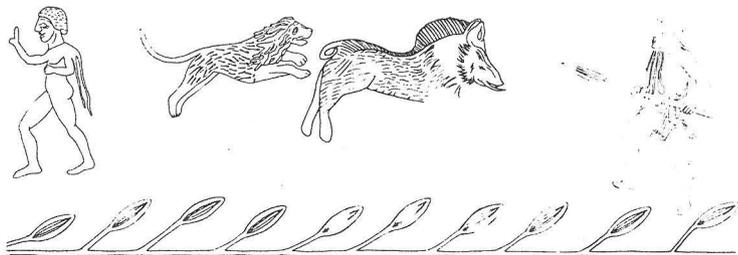
RVTENOS (Fig. 16 et 17):

1. Satyre représenté de profil à gauche, dansant nu sur la pointe des pieds. Un drapé repose sur son bras gauche tendu. Sur certains vases, ce motif est complété d'un ruban déployé qu'il saisit au-dessus de sa tête, ou de trois brins qu'il tient dans chacune de ses mains. Cette représentation figure dans le répertoire arétin. A Lezoux, ce motif est employé sur des Drag. 11 (dessin d'après moule).

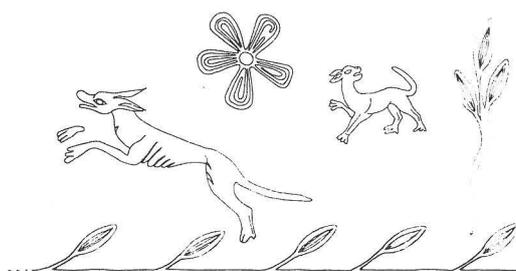
2. Actéon changé en cerf. Son chien se jette sur lui. Des bois apparaissent sur la tête du chasseur. Ce motif



A



B



C

Figure 12 - Scène de chasse dans le style de NONNIVS. Les poinçons de style arétin sont disposés librement et sobrement dans ce moule de lagène composé de trois segments qui permettaient un démoulage plus aisé. La partie gauche du segment C est manquante (dessiné dans le sens du vase ; LAS. 67). Echelle 1/2.

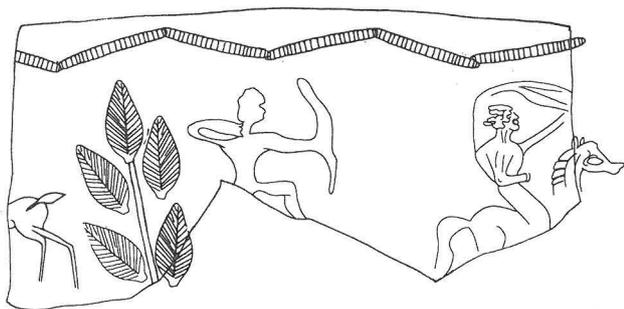


Figure 13 - Scène de chasse dans le style gaulois du potier Anonyme n° 1 (moule de Vertet 28, dessiné dans le sens du vase ; LAS 67). Echelle 1/2.

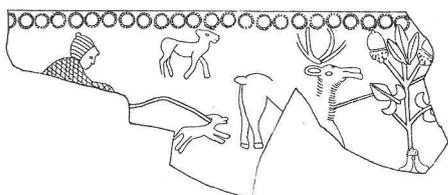


Figure 14 - Décor champêtre dans le style du potier Anonyme n°2 (moule de Drag. 30, dessiné dans le sens du vase ; Z.A.C. 85, P. 877, F. 79). Echelle 1/2.

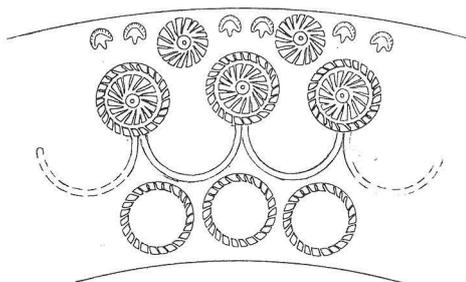


Figure 15 - Décor géométrique dans le style du potier Anonyme n°3 (moule de Drag. 11, dessiné dans le sens du vase ; Z.A.C. 87, P. 877, F. 79). Echelle 1/2

3. Petit Apollon nu tenant de sa main gauche un rameau de laurier (?). Il figure aussi bien sur des Drag. 11 que sur des 29 (dessin d'après moule).

4. Petite Fortune présentée de face, la tête tournée vers la gauche. Debout, en appui sur sa jambe droite ; sa jambe gauche est largement dévoilée. La déesse tient au creux de son bras gauche une longue corne d'abondance. Ce motif est employé sur des Drag. 11 comme sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

5. Jeune homme tourné vers la droite. Les deux jambes fléchies, il porte un panier en osier. Ce motif n'est connu que sur des Drag. 11 (dessin d'après moule).

6. Homme de profil, assis vers la gauche. Un drapé enveloppe une partie de son corps. Il repose généralement sur un siège constitué du motif 25. Ce motif est représenté sur des Drag. 11 (dessin d'après vase).

n'est connu que sur des Drag. 11 (motif incomplet, dessin d'après vase).

7. Tête de Gorgone. Dans certains cas, elle repose sur la colonne 22. Ce motif n'est connu que sur des Drag. 11 et 29 (dessin d'après moule).

8. Tête de silène utilisée sur des Drag. 11 et 29 (dessin d'après moule).

9. Tête imberbe tournée vers la droite. Il peut s'agir de la représentation de l'empereur. Ce motif est employé aussi bien sur des Drag. 11 que sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

10. Silène ivre soutenu par une bacchante. Le couple est présenté de face. Le demi-dieu est juste vêtu d'un pagne, exhibant ainsi la rotondité de son abdomen. Les genoux fléchis, il pose son bras gauche sur les épaules de sa compagne qui l'assiste dans sa marche, lui saisissant l'autre bras. La bacchante est nue ; seul un drapé flotte mollement le long de son bras gauche. Ce couple est représenté sur des Drag. 11 (motif incomplet, dessin d'après vase).

11. Scène bacchique. Bacchus lève de la main gauche son calice au-dessus de sa tête et saisit de l'autre le voile d'une bacchante qui le retient. Cette scène figure sur des Drag. 11 (dessin d'après vase).

12. Scène érotique. Les deux partenaires, nus, sont installés sur un lit. La tête de l'homme repose sur un oreiller. Rutenos utilise, dans certains cas, le motif 25 pour représenter le lit reposant sur deux pieds balustres. Cette scène est utilisée sur des Drag. 11 (motif incomplet, dessin d'après vase).

13. Quadriga s'élançant vers la gauche, mené par un aurige brandissant son fouet. Le fouet est tracé dans le moule. Ce motif est employé sur des Drag. 11 (motif incomplet, dessin d'après vase).

14. Rétiaire tourné vers la gauche. Les deux genoux fléchis, il pointe son trident. Ce motif est utilisé sur des Drag. 11 (motif incomplet, dessin d'après vase).

15. Rétiaire vainqueur tourné vers la gauche. Il tend son bras droit et tient de l'autre main son filet. Ce motif est aussi bien employé sur des Drag. 11 que sur des Déch. 57 (dessin d'après vase).

16. Rétiaire triomphant. Il salue de la main gauche et tient son filet de l'autre main. Ce motif figure sur des Drag. 11 et des Déch. 57 (motif incomplet, dessin d'après vase).

17. Cavalier gaulois sur un cheval galopant vers la gauche. Le guerrier se retourne en se protégeant avec un long bouclier à umbo rond. Ce motif est représenté sur des Drag. 11 (dessin d'après vase).

18. Secutor tourné vers la droite brandissant un glaive tout en avançant son bouclier. Ce motif n'est connu que sur des Drag. 11 (motif incomplet, dessin d'après vase).

19. Gladiateur thrace à terre armé d'une sica. Il ne figure que sur des Drag. 11 (motif incomplet, dessin d'après vase).

20. Ours. Il est souvent disposé debout sur ses pattes arrières, en train de terrasser un homme, dans une scène empruntée à l'iconographie arétine. Ce motif ne figure que sur des Drag. 11 (dessin d'après vase).

21. Chien tourné vers la gauche. Son collier est bien

visible. Ce motif n'est présent que sur des Drag. 29. (dessin d'après moule).

22. Cervidé courant vers la gauche. Représenté sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

23. Aigle de face, les ailes déployées, la tête tournée vers la gauche. Employé sur des Drag. 11 et des Drag. 29 (dessin d'après moule).

24. Oiseau tourné vers la gauche. Les pattes et le bec sont tracés dans le moule. Il figure sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

25. Grande feuille à cinq lobes. La partie médiane de la nervure centrale est tracée dans le moule. Elle est employée sur des Drag. 11 et des Drag. 29 (dessin d'après moule). Il convient de la distinguer d'une feuille similaire représentée dans les moules associés à la signature cursive R.

26. Feuille lancéolée. Ce motif figure sur des Drag. 11 (dessin d'après moule).

27. Petite feuille à cinq lobes. Employée sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

28. Petite feuille pennée à cinq lobes. Utilisée sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

29. Petite feuille à cinq lobes. Ce motif est très souvent employé par Rutenos sur des Drag. 11 et des Drag. 29 (dessin d'après vase).

30. Motif végétal composé de quatre feuilles. Il figure sur des Drag. 11 (dessin d'après moule). Ce motif se retrouve également estampillé sur le fond d'un Ritt. 5 de la nécropole des Religieuses (7).

31. Feuille d'acanthé. Employée sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

32. Rosette à 23 pétales. Utilisée sur des Drag. 11 (dessin d'après moule).

33. Rosette à 17 pétales. Ce motif figure aussi bien sur des Drag. 11 que sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

34. Rosette à 9 pétales dans un cercle. Rutenos l'emploie très fréquemment sur des Drag. 11 et des Drag. 29 (dessin d'après moule).

35. Rosette à 8 pétales. Représentée sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

36. Grappe de raisin. Estampée sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

37. Grappe de raisin stylisée. Employée sur des Drag. 29 (dessin d'après moule).

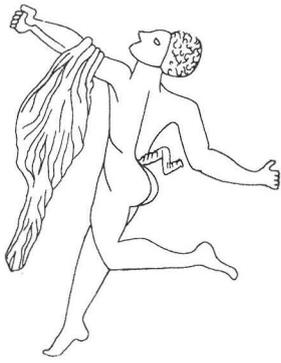
38. Colonne à fût torsadé. Dans certains cas, elle est utilisée comme piédestal sur lequel repose le motif 7. Cette représentation n'est connue que sur des Drag. 11 (dessin d'après vase).

39. Trépied. Ce motif est représenté sur des Drag. 11 et des Drag. 29 (dessin d'après moule).

40. Piédestal. Il figure sur des Drag. 11 et des Drag. 29 (dessin d'après vase).

41. Balustre. Elle est associée, dans certains cas, aux motifs 6 et 12. Utilisée sur des Drag. 11 et des Drag. 29 (dessin d'après vase).

Les motifs 39 à 41 sont souvent employés conjointement en superposition.



1



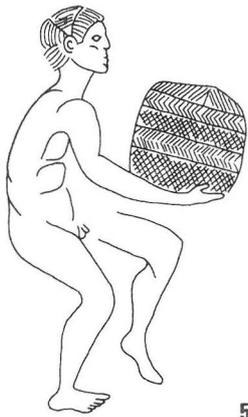
2



3



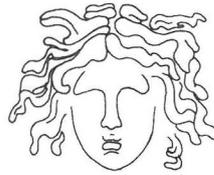
4



5



6



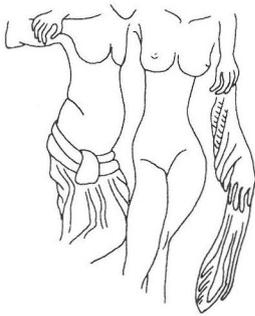
7



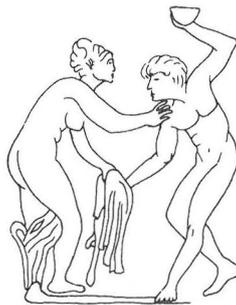
8



9



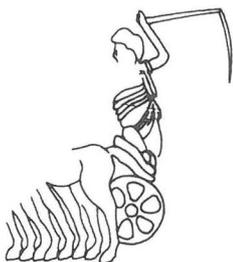
10



11



12



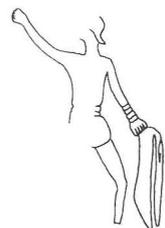
13



14



15



16

Figure 16 - Répertoire des motifs du potier RVTENOS. Echelle 1/1.

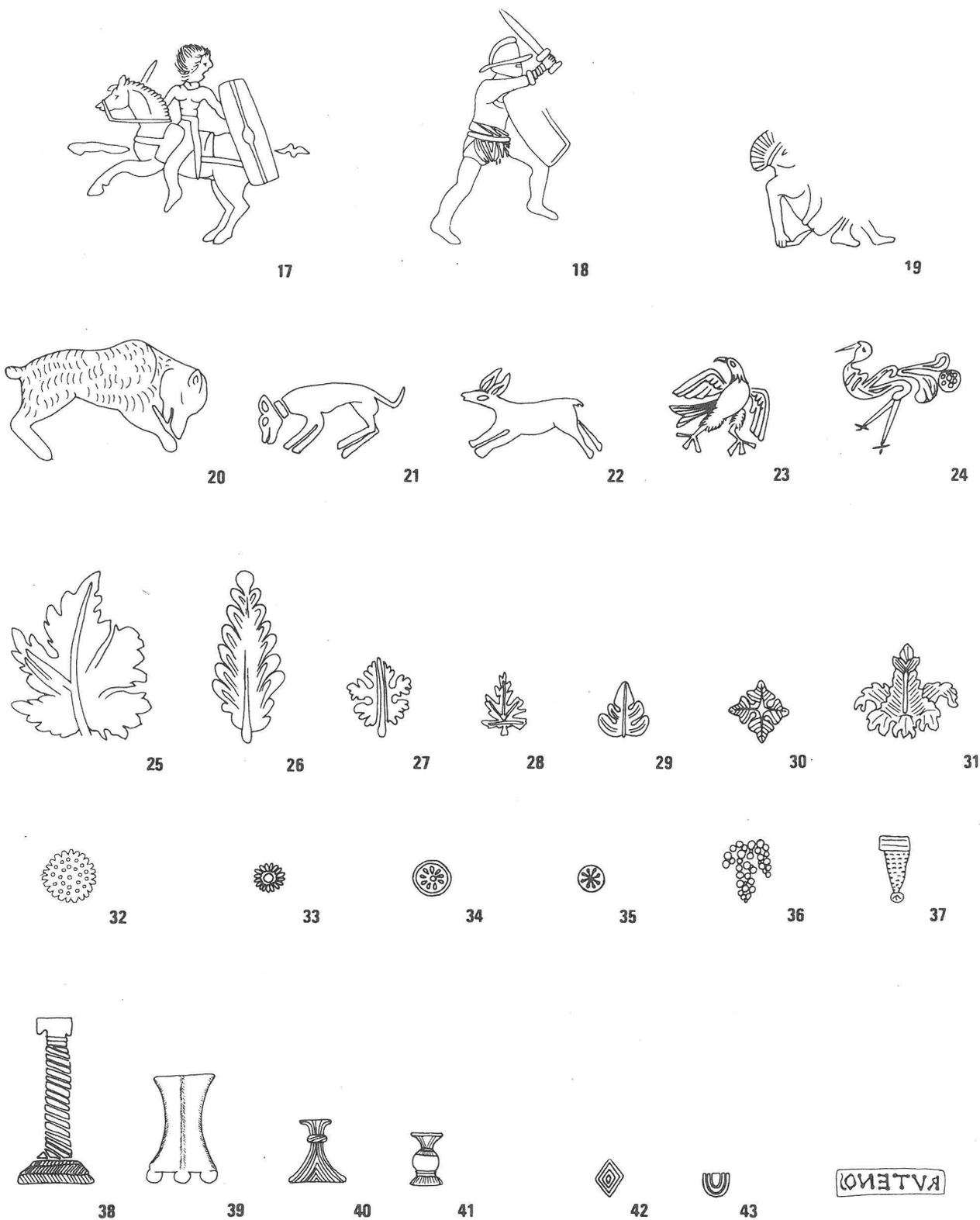


Figure 17 - Répertoire des motifs du potier RVTENOS. Echelle 1/1.

42. Petit losange. Rutenos fait appel très fréquemment à ce motif dans la décoration des Drag. 11, des Drag. 29 et des Déch. 57 (dessin d'après moule).

43. Petit ove composé de deux orles. Il s'agit d'un des poinçons déterminants de Rutenos, qui l'utilise aussi bien verticalement qu'horizontalement, dans les frises supérieures des Drag. 11 et des Déch. 57, dans le remplissage de godrons, en guirlande, ou sous forme de joint à l'intersection des tiges dans les décors à rinceaux. Cet ove est cependant identique à celui découvert dans un moule de Déch. 57 estampillé]RVTEX dans le décor.

POTIER R... (Fig. 18)

1. Grande feuille à cinq lobes (similaire à celle utilisée par le potier Rutenos, mais avec des nervures différentes (cf. motif n° 25 de la fig. 17 ; dessin d'après moule).

2. Feuille à cinq lobes. Comme le motif précédent, elle semble avoir été conçue selon le modèle de celle de Rutenos (cf. motif n° 29 de la fig. 17 ; dessin d'après

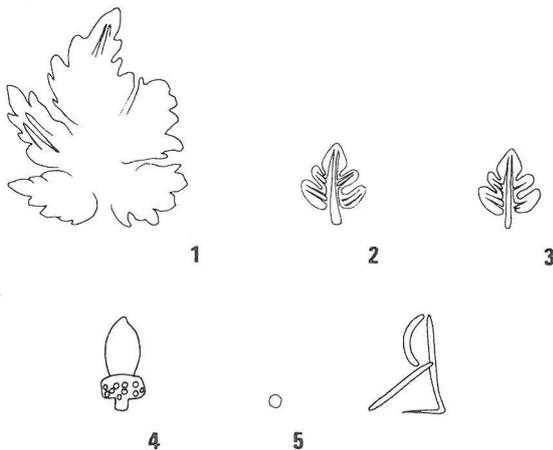


Figure 18 - Répertoire des motifs du potier R ... Echelle 1/1.

moule).

3. Feuille similaire à la précédente, avec des nervures différentes (dessin d'après moule).

4. Gland (dessin d'après moule).

5. Point (dessin d'après moule).

Ces motifs sont tous représentés sur des Drag. 29.

]RVTEX (Fig. 19)

1. Petit ove identique à celui de Rutenos (cf. n° 43 de



Figure 19 - Répertoire des motifs du potier]RVTEX. Echelle 1/1.

la fig. 17).

2. Deux triangles opposés à la base.

Ces deux motifs proviennent d'un moule de gobelet

Déch. 57 estampillé intradécorativement]RVTEX.

NONNIVS (Fig. 20)

1. Cavalier montant à cru un cheval galopant vers la droite. De son bras droit, le chasseur brandit vers le bas une lance. Ce motif est employé sur des Drag. 11, des Vertet 28 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

2. Chasseur tourné à droite, vêtu d'une tunique et armé d'un épieu. Ce motif est utilisé sur des Drag. 11, des Vertet 28 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

3. Personnage marchant vers la droite, le bras gauche levé. Il figure sur des Drag. 11, des Vertet 28 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

4. Vendangeur tourné vers la gauche. Il maintient entre sa poitrine et son bras gauche des grappes de raisins. De son bras droit levé, il esquisse un geste dans le but probable de cueillir du raisin. Dans certains moules, Nonnius a rajouté une serpe dans la main droite du vendangeur intégré dans une scène de chasse inspirée de l'iconographie arétine. Un poinçon-matrice, non détourné, fabriqué à partir d'un moule avec une argile lédosienne, a été retrouvé par A. Vernhet à La Graufesenque (8) ; ce motif a été employé pour la fabrication de Drag. 11 à l'époque tibérienne dans ce centre de production. A Lezoux, cette représentation figure sur des Drag. 11 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

5. Monstre marin (9). Ce motif figure sur des Drag. 11 (motif incomplet, dessin d'après moule).

6. Animal fabuleux. Employé sur des Drag. 11 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

7. Sanglier tourné vers la gauche. Ce motif est représenté sur des Drag. 11, des Vertet 28 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

8. Chien courant vers la droite. Il figure sur des Drag. 11 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

9. Lion bondissant vers la gauche. Employé sur des Drag. 11, des Vertet 28 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

10. Chien marchant vers la droite, la tête tournée en arrière. On retrouve ce motif d'origine arétine, dans une plus petite taille, à La Graufesenque, à l'époque tibérienne, puis plus tard à Lezoux sous Néron dans le répertoire du potier Titos (10). Il est attesté dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

11. Grande feuille lancéolée à sept lobes. Représentée sur des Vertet 28 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

12. Petite feuille lancéolée. Présente sur des Drag. 11, des Vertet 28 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

13. Grande fleur à cinq pétales. Ce motif est utilisé sur des Vertet 28 et dans un moule de lagène (dessin d'après moule).

14. Motif trifide. Employé aussi bien sur des Drag. 11 que sur des Vertet 28 (dessin d'après moule).

15. Ove à un orle avec bâtonnet et pendentif. Représenté dans la frise supérieure du décor des Drag. 11

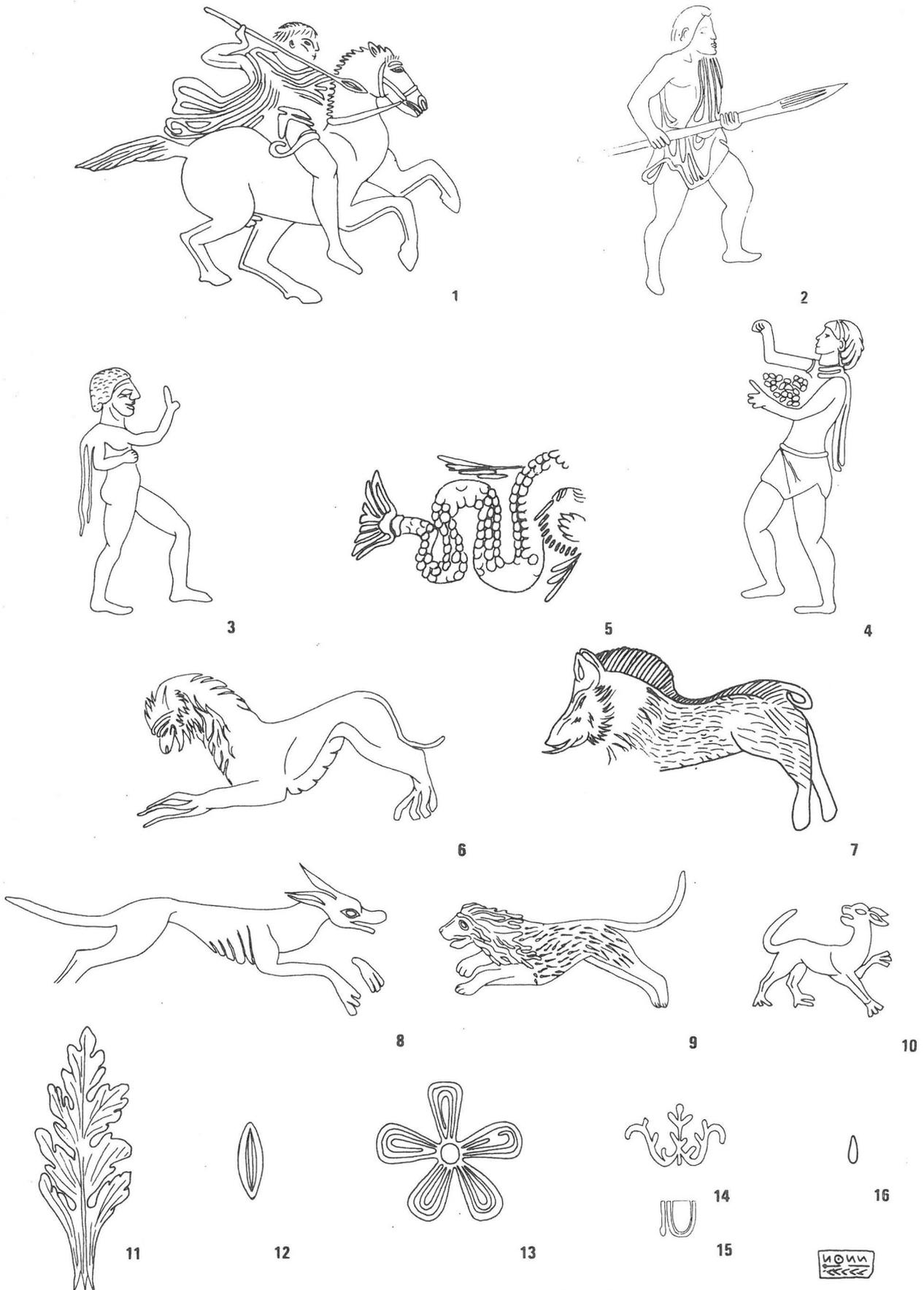


Figure 20 - Répertoire des motifs du potier NONNIVS. Echelle 1/1.

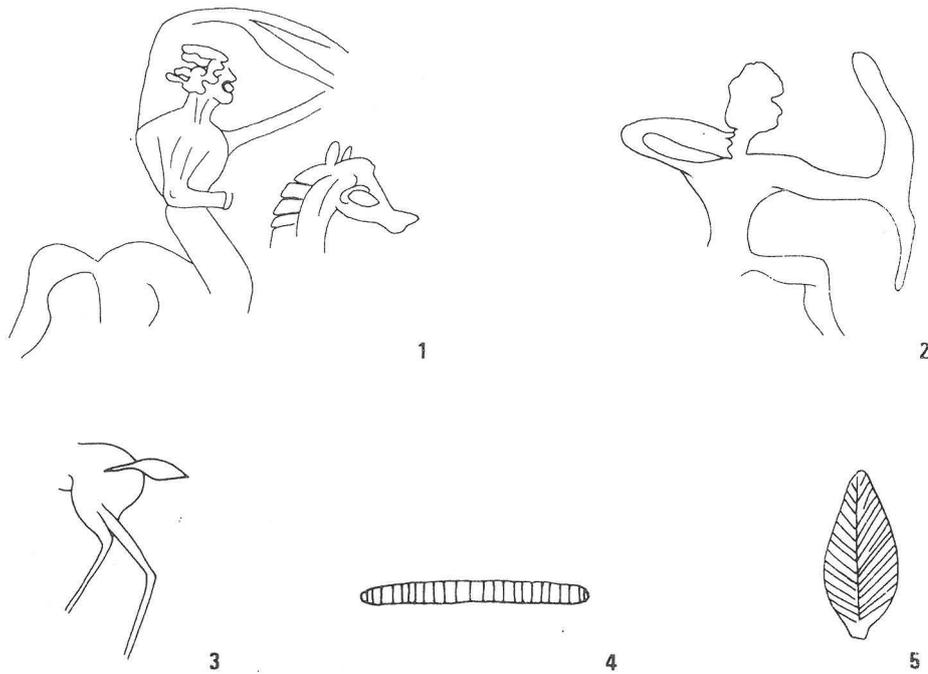


Figure 21 - Répertoire des motifs du potier Anonyme n° 1. Echelle 1/1.

(dessin d'après moule).

16. Motif en forme de goutte allongée. Il est utilisé, dans certains cas, pour figurer un sol. Employé sur des Drag. 11 et Vertet 28 (dessin d'après moule).

Potier Anonyme n° 1 (Fig. 21)

1. Cavalier gaulois, de profil à droite, sur un cheval. Il brandit probablement un arc (motif incomplet, dessin d'après moule).

2. Archer gaulois de profil, à droite. Un genou fléchi, il bande son arc (motif incomplet, dessin d'après moule).

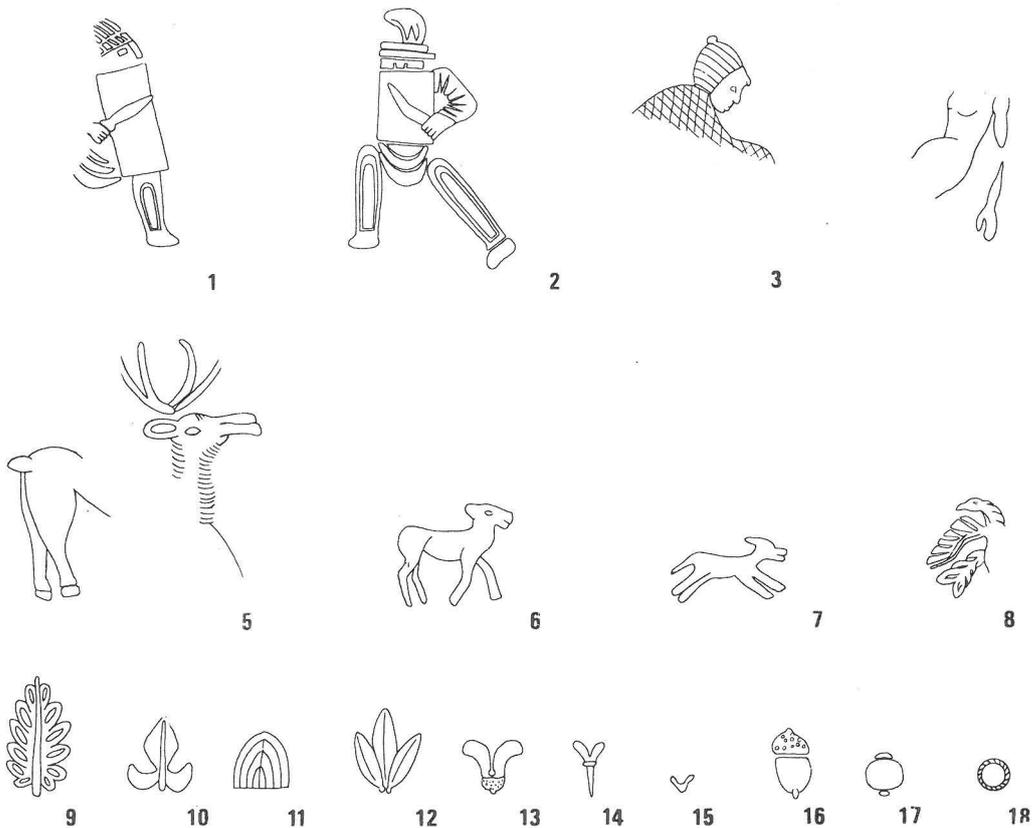


Figure 22 - Répertoire des motifs du potier Anonyme n°2. Echelle 1/1.

3. Partie postérieure d'un cervidé tourné vers la gauche (motif incomplet, dessin d'après moule).

4. Bâton strié (dessin d'après moule).

5. Feuille pennée. Elle entre dans la composition d'un arbuste, dont les branches sont tracées à main levée dans le moule (dessin d'après moule).

L'ensemble de ces motifs compose les décors de Vertet 28.

Potier Anonyme n° 2 (Fig. 22)

1. Secutor de profil, tourné vers la droite, bien protégé derrière son bouclier (motif incomplet, dessin d'après moule).

2. Gladiateur thrace tourné vers la gauche. Il est armé d'une sica, protégé d'un court bouclier et d'un casque surmonté d'une haute crista (dessin d'après moule).

3. Personnage de profil, à droite, vêtu d'une cuculle. Il est représenté tenant un chien d'une laisse tracée à main levée. Ce motif existe dans le répertoire tibérien de La Graufesenque (motif incomplet, dessin d'après moule).

4. Personnage, probablement nu, renversé sur la droite, peut-être terrassé par une bête féroce, s'inspirant ainsi d'une scène d'origine italique (motif incomplet, dessin d'après moule).

5. Cerf s'agenouillant vers la droite. Les bois sont tracés à la main dans le moule (motif incomplet, dessin d'après moule).

6. Petit cervidé marchant vers la droite (dessin d'après moule).

7. Petit chien courant vers la droite. Représenté tenu en laisse par le cucullatus n° 3 (dessin d'après moule).

8. Aigle de face, la tête tournée vers la gauche, les ailes déployées (motif incomplet, dessin d'après moule).

9. Feuille lobée avec une nervure axiale très forte (dessin d'après moule).

10. Feuille stylisée à trois lobes (dessin d'après moule).

11. Feuille ogivale stylisée (dessin d'après moule).

12. Motif composé de trois feuilles lancéolées (dessin d'après moule).

13. Motif végétal bifide (dessin d'après moule).

14. Bifol avec une tige. Ce motif, disposé en série, forme ainsi une fine guirlande (dessin d'après moule).

15. Bifol simple représenté selon le même schéma décoratif que le motif n° 14 (dessin d'après vase).

16. Gland (dessin d'après moule).

17. Fruit rond (dessin d'après moule).

18. Petite couronne torsadée (dessin d'après moule).

L'ensemble des motifs composant le répertoire de ce potier est représenté sur des Drag. 30.

Potier Anonyme n° 3 (Fig. 23).

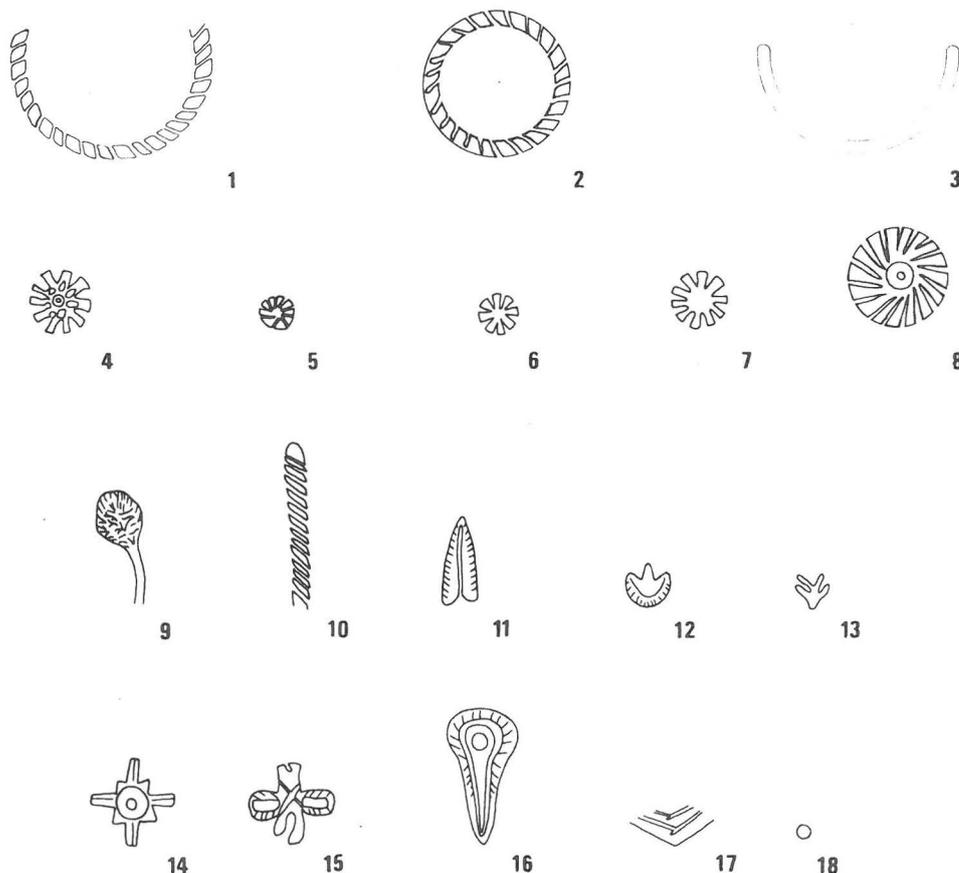


Figure 23 - Répertoire des motifs du potier Anonyme n°3. Echelle 1/1.

1. Grande couronne (motif incomplet, dessin d'après moule).
 2. Couronne torsadée à 24 segments (dessin d'après moule).
 3. Feston simple. (dessin d'après moule).
 4. Rosette à 10 pétales et à oeillet central (dessin d'après moule).
 5. Rosette à 9 pétales (dessin d'après moule).
 6. Rosette à 8 pétales (dessin d'après vase).
 7. Rosette à 10 pétales (dessin d'après vase).
 8. Rosette à 15 pétales et à oeillet central (dessin d'après moule).
 9. Chardon (dessin d'après moule).
 10. Bâtonnet strié (dessin d'après moule).
 11. Feuille lancéolée (dessin d'après moule).
 12. Petit motif décoratif (dessin d'après moule).
 13. Pédoncule tétrafide (dessin d'après moule).
 14. Motif cruciforme (dessin d'après moule).
 15. Motif cruciforme (dessin d'après moule).
 16. Motif piriforme allongé (dessin d'après moule).
 17. Motif indéterminé (motif incomplet, dessin d'après moule).
 18. Point (dessin d'après moule).
- L'ensemble des motifs, composant ce répertoire, est

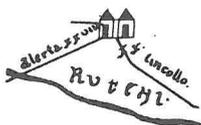
employé sur des Drag. 11.

CONCLUSION

Cet article présente la première étape d'une étude plus large sur l'ensemble des productions de sigillée moulée précoce de tous les groupes d'ateliers de Lezoux (11). L'attention que nous avons portée jusqu'alors sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos a permis de cerner les productions de potiers jusqu'alors méconnus et d'entreprendre un répertoire des motifs et des décors tibéro-claudiens.

La datation de cette céramique repose essentiellement sur l'observation des contextes stratigraphiques datés par d'autres céramiques. Il faudrait affiner cette chronologie par l'examen de niveaux bien datés de sites consommateurs. Certaines difficultés rencontrées nous ont porté à réfléchir sur l'organisation du travail au sein des officines ; c'est ainsi que l'emploi de quelques motifs identiques par plusieurs décorateurs laisserait supposer un travail en commun ou l'achat de poinçons-matrices auprès d'un même fournisseur.

L'un des objectifs de cette étude sera de mieux comprendre les relations de Lezoux avec les autres centres de production. Il est déjà étonnant de constater que lques potiers arvernes aient parfois servi de relai entre les ateliers d'Arezzo et ceux de La Graufesenque ; deux centres renommés dont la technologie était nettement supérieure à celle de Lezoux.



NOTES

- (1). Malgré quelques courtes références de J. DECHELETTE dans son ouvrage *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine* (1904), le seul travail fondamental demeure celui d'H. VERTET : "Céramique sigillée tibérienne à Lezoux", dans la *Revue Archéologique*, 2/1967, p. 255 à 286, auquel on ne rendra jamais assez hommage. Voir également P. BET, R. GANGLOFF, et H. VERTET : *Les productions céramiques antiques de Lezoux*, Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, tome IV, *Revue Archéologique Sites*, 1987.
- (2). Nous sommes à la disposition des chercheurs pour l'identification de leur céramique.
- (3). C. MONDANEL : *Nécropoles et sépultures gallo-romaines en Auvergne*, Thèse de 3ème cycle, Université de Clermont-Ferrand II, 1982.
- (4). Pour la datation par phase chronologique du centre de production de Lezoux, voir P. BET : *Groupes de production et potiers à Lezoux durant la période gallo-romaine*, Thèse de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris Sorbonne, 1989 (à paraître) ; *id.* "Les estampilles inintelligibles sur sigillée de Lezoux" dans *Revue Archéologique Sites*, n° 36/37, 1988. Dix phases chronologiques comprises entre la période augustéenne et le IVème s. ont été définies pour Lezoux. La phase 2 correspond à la période tibéro-claudienne à partir des années 15/20.
- (5). H. VERTET : "Les fours de potiers gallo-romains du centre de la Gaule", dans *Acta Praehistorica et archaeologica*, 9/10, 1978-1979, p. 145-157. P. BET, R. GANGLOFF : "Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 145-158.
- (6). A. OXE et H. COMFORT : *Corpus Vasorum Arretinorum*, Bonn, 1968, n°1118 (a).
- (7). REL. 73, tombe LXXIII (fouille H. Vertet).
- (88). B. HOFFMANN et H. JURANEK, "Zur Verbindung von Lezoux und Rheinzabern", dans *Pfälzer Heimat*, 1, 1981, p. 28-31 (et plus particulièrement Fig. 3, p. 29)..
- (9). T. MARTIN signale la présence de ce motif dans un moule du centre de production de Montans.
- (10). R. SENECHAL, A. PIBOULE et H. VERTET : *Les potiers de Lezoux du premier siècle : Titos*, dans *Revue Archéologique Sites*, hors-série n°8, 1981.
- (11). Cette étude fait l'objet d'un travail universitaire préparé par D. Montineri sous la direction de C. Bémont, que nous tenons à remercier pour ses conseils éclairés. Nous adressons également nos remerciements à H. Vertet pour les multiples renseignements qu'il nous a confiés...

DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

Lucien RIVET : Cette communication représente une recherche minutieuse et critique, menée à partir d'une fouille d'urgence, qui a permis d'aboutir à des résultats précis sur les productions, sur les motifs décoratifs, sur les styles, sur les potiers ; si j'ai bien compris, on y a adjoint les glanes que l'on a pu faire à partir de fouilles moins récentes. Il est évident que la publication de ces motifs et de ces compositions décoratives sera la bienvenue pour l'étude du matériel lézovien retrouvé sur de multiples sites de consommation ; désormais, on en saura donc beaucoup plus sur RVTENOS et ses contemporains.

Bernard LIOU : Une question sur RVTENOS ; c'est, somme toute, un travailleur immigré ?

Dominique MONTINERI : Oui, je pense ; il a dû avoir une activité dans les ateliers rutènes.

Bernard LIOU : De là-bas ?

Dominique MONTINERI : Sans doute.

Lucien RIVET : Et, en plus, il se promène avec un A, pour montrer qu'il "a été à la bonne école".

Hugues VERTET : La similitude de certains motifs de cette céramique tibérienne, avec ceux de La Graufesenque, est tout à fait curieuse. Bettina Hoffmann a travaillé sur ce sujet et j'ai vu cela avec A. Vernhet également. Nous avons exactement les mêmes dimensions des sujets à La Graufesenque et à Lezoux. Peut-être que cela veut dire que RVTENOS est venu, de La Graufesenque, avec ses sujets. C'est une recherche à poursuivre. Je voudrais aussi rappeler que J.-J. Hatt, lorsqu'il faisait un cours sur la céramique sigillée à Clermont-Ferrand, il n'y a pas très longtemps, vers 1942, était venu à Lezoux ; j'avais noté son observation : "Lezoux est plus proche d'Arezzo que La Graufesenque", après qu'il ait étudié seulement quelques tessons et avec une pré-science extraordinaire.

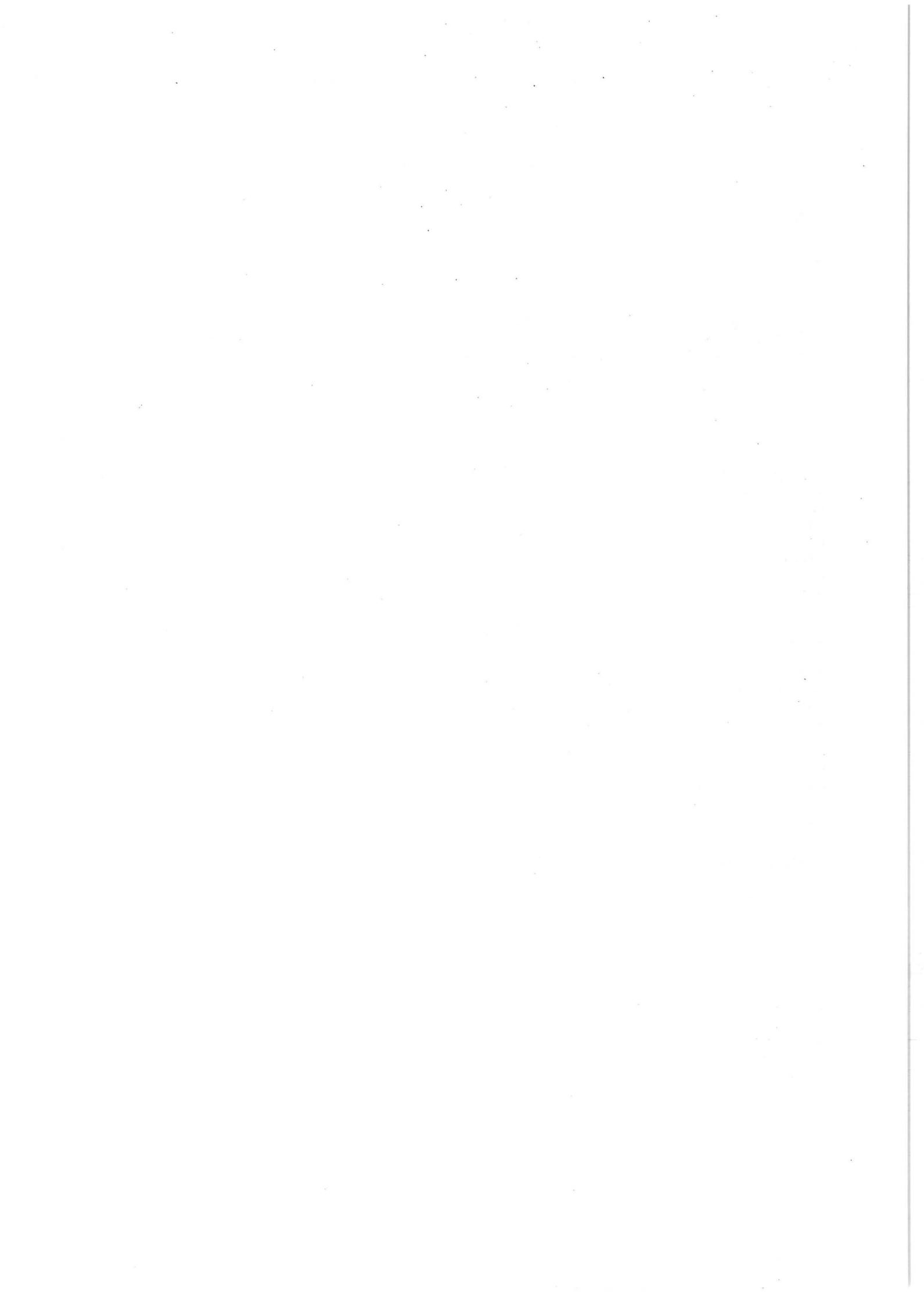
Je voudrais dire aussi que les découvertes, pour la période tibérienne, soulignent bien l'importance des ateliers urbains de Lezoux, parce que c'est sur le territoire du bourg qu'ont été trouvés les ensembles les plus importants ; on pourrait dire que, pour cette époque, l'extension est marquée par le petit atelier situé sur la route de Maringues.

Il y aurait encore, certainement, beaucoup d'autres observations à faire ; ce serait un peu long. Le cavalier, par exemple, se retrouve à Saint-Rémy-en-Rollat. J'ajouterais simplement que la tombe d'enfant, qui était dans la fosse du four, était composée de trois moules de TITOS, ou de ses compagnons, et que c'est très regrettable que les potiers de Lezoux n'aient pas continué cette admirable coutume, pour les archéologues, d'enterrer leurs enfants dans des moules de potiers.

Philippe BET : Pour les relations entre La Graufesenque et Lezoux, nous allons faire le trajet inverse de RVTENOS, puisque nous pensons aller bientôt, avec notre travail, discuter avec A. Vernhet. Pour la pré-science de J.-J. Hatt, bien sûr, nous en sommes tous convaincus. Pour le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, il est certain que c'est vraiment le noyau dur de la production de céramique à Lezoux et qu'il y a eu un éclatement, ensuite, tout autour du bourg. La rue Saint-Taurin est le centre le plus important des céramiques de Lezoux. Pour le cavalier que tu as retrouvé à Saint-Rémy-en-Rollat, c'est lequel ? Celui qui est indigène ou italique ?

Hugues VERTET : Je ne sais plus. Il faudrait les comparer. A Saint-Rémy-en-Rollat, il y a deux ou trois vases qui sont très proches.

* *
*



Catherine GODARD

LA SIGILLÉE : FORMES ET FRÉQUENCES À TRAVERS UN LOT DE LA FIN DU II^{ème} S. AP. J.-C. ET L'HORIZON DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU III^{ème} S. DE L'HABITAT DU VERBE INCARNÉ À LYON

Le clos du Verbe Incarné à Lyon se situe en partie sur le plateau de La Sarra et en partie sur les pentes de Fourvière (Fig. 1). La propriété d'un peu moins de 4 ha. occupe le point culminant de la colline. Environnée du théâtre romain, de l'emplacement supposé du forum et limitée par la voie dite "Voie d'Aquitaine", elle a, comme on peut le constater, une situation privilégiée au cœur de la cité antique.

On savait le site riche d'un gros potentiel archéologique. C'est pourquoi la promesse de vente d'une partie du clos à des promoteurs immobiliers déclencha les sondages préliminaires. La fouille se déroula de 1979 à 1987 (1).

Le site tint ses promesses. Un temple dédié au culte impérial entouré d'un cryptoportique en U dominait tout un quartier d'habitations dont neuf îlots ont été reconnus. Les premières traces d'habitat - mis à part le fossé militaire d'époque Tène finale - peuvent être datées entre 40 et 20 av. J.-C. La vie du quartier se déroule sans heurts de cette période jusqu'à la fin du III^{ème} s. ap. J.-C., moment où cesse toute occupation urbaine (2).

I. PREMIER ENSEMBLE

L'ensemble n°914, présenté en premier lieu, se situe sur la partie en pente du site. Il s'agit d'une fosse d'extraction de loess, étroite et profonde, creusée dans l'habitat.

Datation de 914.

La datation de cette U.S. repose essentiellement sur la présence d'un denier fourré de Marc-Aurèle frappé à Rome en 162-163, ainsi que sur l'abondance des communes africaines de types Hayes 182, 196 et 197, fréquents sur les sites lyonnais à partir du milieu du II^{ème} s. L'absence de formes Desbat 27, 3, 15 et 67, types obligés de sigillées claires B à partir du début du III^{ème} s., parallèlement à la présence des types Desbat 68/70 et 73, nous permet de resserrer la fourchette chronologique aux dernières décennies du II^{ème} s. L'importance nu-

mérique des métallescentes vient encore étayer cette datation ainsi que les grosses proportions de communes sombres rouges et de communes claires micacées (Fig. 2).

PRODUCTIONS	TESSONS	VASES
Sigillées	131	59
Parois Fines	47	22
Sig. Claires B	41	20
Métallescentes	124	15
E.I.R.P.	50	1
Cér. A L'éponge	1	1
Aoste	1	1
Peinte	1	1
Terra Nigra	3	1
Imitation	1	1
V.A.N.G.	2	2
Com. Africaines	66	13
Cér. Communes	2854	/
Amphores	2188	/
TOTAL	5510	/

La sigillée de 914 (Fig. 3).

Les identifications d'origine ne sont faites qu'à l'oeil, d'après des critères subjectifs et aléatoires : présence de mica ou non, couleur et aspect de la pâte, types. J'ai donc été très prudente ce qui explique d'ailleurs l'importance numérique des productions non identifiées, (notées PNI).

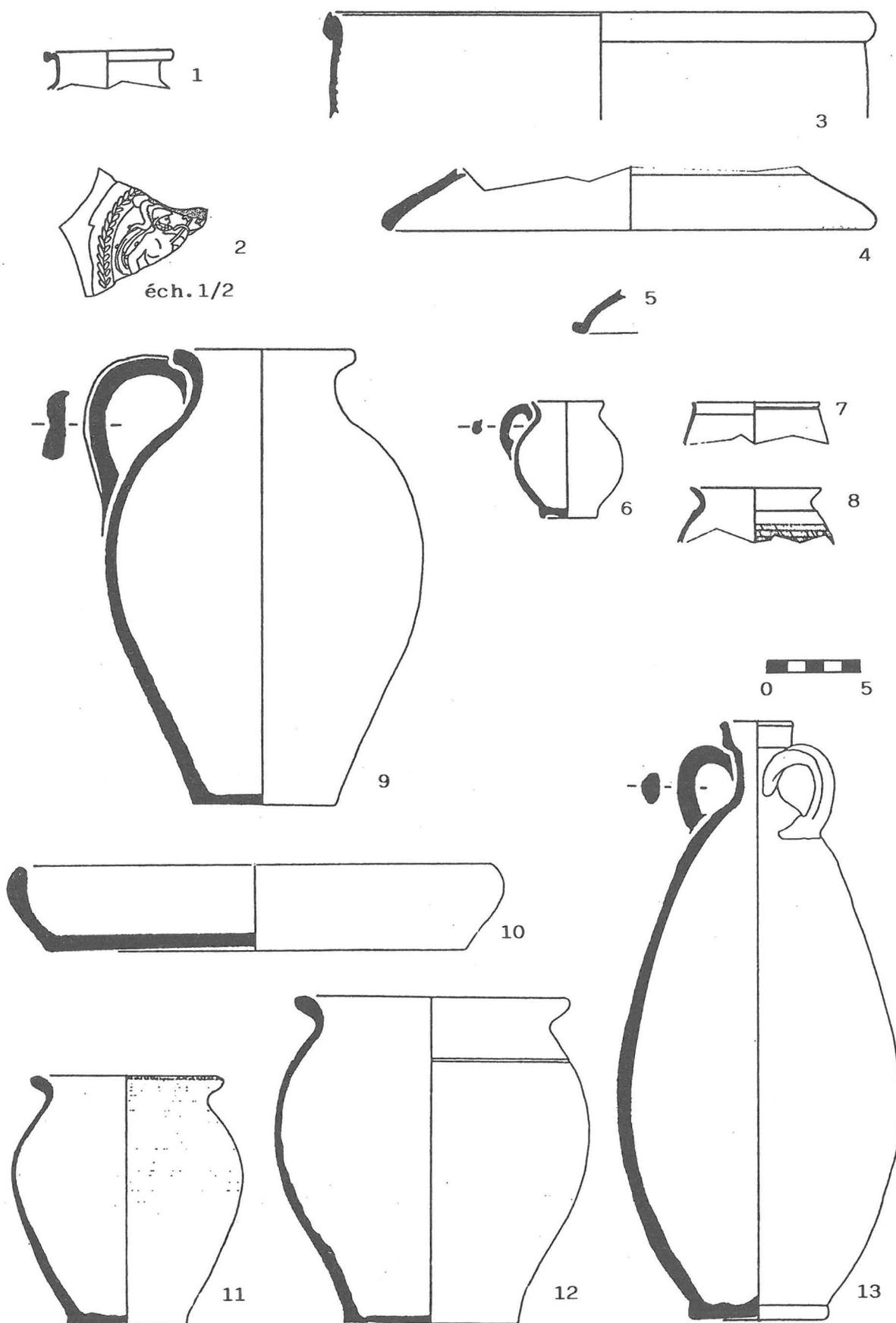


Figure 2 - Céramiques du lot 914 : 1 et 2 : sigillées claires B ; 3, 4 et 5 : africaines communes ; 7 et 8 : métallescentes ; 9 : commune sombre noire ; 10, 11 et 12 : communes micacées ; 13 : commune claire.

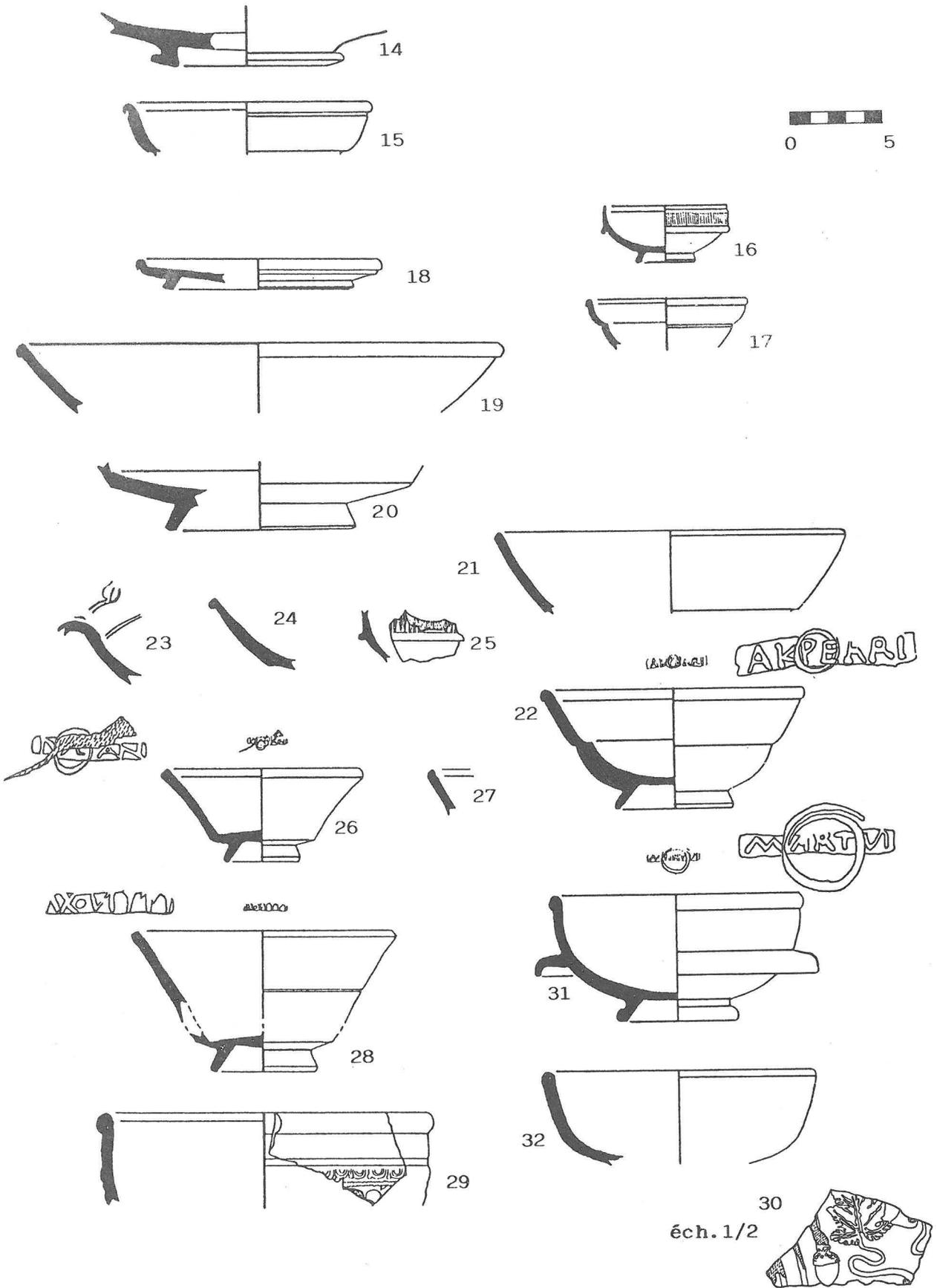
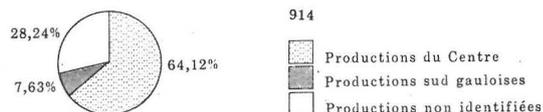


Figure 3 - Céramiques sigillées du lot 914 ; 14 et 15 : production non identifiée ; 16 et 17 : production du Sud ; 18 à 32 : production du Centre.



- **Les productions non identifiées** : 37 tessons pour 20 vases.

Cet ensemble n'est pas du tout cohérent et très fragmentaire. Les tessons sont de petite taille, le plus souvent atypiques et rien ne permet d'y distinguer une famille, exception faite de trois vases, 2 Drag. 37 et 1 Drag. 27 (Fig. 2, n° 14 et 15), présentant la même pâte très spécifique. Semblant faite d'un amalgame très serré de petits points jaunes dans une pâte brique, elle donne une impression colorée lie de vin à brun. A noter quelques points de mica dans cette pâte. La surface est rouge sombre tirant sur le brun.

Les autres vases identifiés, 1 Drag. 24/25, 1 Drag. 33 et 1 Drag. 37 ne peuvent être rattachés à aucun groupe de production.

- **Les productions sud-gauloises** : 10 tessons pour 7 vases.

Tous les vases ont pu être identifiés : 1 Drag. 27 (Fig. 2, n° 17), 1 Drag. 24/25 (n° 16), 1 Drag. 29, 3 Drag. 15/17 dont deux marbrés, 1 Drag. 18/31.

- **Les productions du Centre** : 87 tessons pour 32 vases dont 14 atypiques.

Dans ce groupe on peut distinguer 3 types de pâtes chronologiquement successifs (3).

Première production de Lezoux : 1 FONI. la pâte est très micacée, savonneuse, d'une couleur brun-beige. Le vernis argileux non grésé est rouge orangé.

Fin de la première production, passage à la deuxième : 1 bol à collerette, peut-être un Curle 21 ? La pâte est orange clair, très micacée, la surface est d'un bel orange vif.

Deuxième production du Centre : la pâte bien cuite, orange, avec de nombreuses particules de mica, est recouverte d'un vernis rouge, de bonne qualité, tirant sur l'orange.

Dans ce groupe de pâte, nous avons : 4 Drag. 33 (Fig. 2, n° 26, 27 et 28), 3 Drag. 37 (n° 29 et 30), 3 Drag. 18/31 (n° 19 et 24), 1 Drag. 27 (n° 22), 1 Drag. 24/25 (n° 25), 1 Drag. 35/36 (n° 23), 1 Drag. 38 (n° 31), 1 Drag. 40 (n° 32), une assiette de forme presque complète à lèvre en bourrelet et paroi basse (n° 18) -peut-on y reconnaître le type Ludovici T ? Une autre assiette, intermédiaire entre le Drag. 33 et 18/31, à paroi légèrement courbe qui s'évase et se termine par une lèvre simple (n° 21). Le vase n° 20 est sans doute un Drag. 18/31.

II. DEUXIEME ENSEMBLE

Le deuxième ensemble présenté maintenant est plus large que le lot 914. Il s'agit des couches d'abandon du site venant oblitérer les dernières occupations. Cela représente un total de 20653 tessons dont 1048 de sigillée. Il me paraît difficile de tirer des pourcentages de ce chiffre. En effet, cela reviendrait à mettre sur un

ped d'égalité des faits archéologiques totalement disparates.

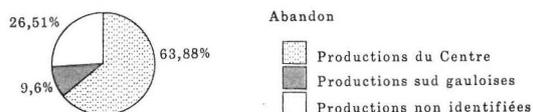
Datation de l'abandon du site.

Plusieurs indices nous permettent de placer cet abandon dans le courant de la deuxième moitié du III^{ème} s. ap. J.-C. La dernière occupation semble liée à des reconstructions de l'habitat datées, au plus tôt, du milieu du III^{ème} s. Des monnaies et une grosse proportion de sigillées claires C permettent de bien cerner cette borne chronologique. A la suite de telles réfections on peut donc s'attendre à ce que l'occupation dure un certain temps. Le fait qu'il n'y ait pas de Luisante dans les couches archéologiques cohérentes du site, la découverte d'un petit bronze de Constantin de l'atelier d'Aquileia (309/337), dans une couche de démolition au-dessus des structures en place, nous amènent à situer l'abandon dans la seconde moitié du III^{ème} s., plus probablement vers la fin de celui-ci, sans le dépasser.

La sigillée de l'abandon (Fig. 4).

Des perturbations, récupérations de matériaux ou autres, ont assez fortement pollué ces couches d'abandon. Ainsi, beaucoup de céramiques résiduelles viennent contaminer cet horizon deuxième moitié du III^{ème} s.

Les sigillées italiques, les types précoces et à durée de production très courte, ainsi que les tessons atypiques, ont été écartés de l'inventaire. Les productions du Centre restent nettement majoritaires : 63,9 % contre 26,5 % pour les productions non identifiées et 9,6 % pour le Sud. Connaissant la date de la fin de production des fabriques sud-gauloises, on peut considérer que les vases en provenant sont résiduels dans ce contexte ; il est inutile de les présenter ici. Je ne parlerais donc que des tessons rattachés aux ateliers du Centre.



- Production du Centre.

La pâte orange est dense, serrée, avec de fines particules de mica. Le vernis rouge tirant sur l'orange semble de bonne qualité.

Les types : les chiffres annoncés correspondent aux tessons et ne tiennent pas compte du nombre réel de vases.

Le type le plus courant est bien sûr le Drag. 37 (73 tessons ; Fig. 3, n° 39 et 40) ; viennent ensuite les Drag. 33 (53 tessons ; n° 36, 37 et 38), les Drag. 18/31 (26 tessons ; n° 34), les Drag. 27 (20 tessons), les Drag. 46 (15 tessons) et les Drag. 35/36 (11 tessons).

Les formes non produites par les ateliers du Sud sont moins nombreuses, à part les Drag. 38 (32 tessons ; Fig. 3, n° 41), les Drag. 45 (6 tessons ; n° 44), les Drag. 32 (6 tessons ; n° 45), les Drag. 43 (5 tessons), les Walt. 79/80 (5 tessons ; n° 42 et 43) et les Drag. 40 (3 tessons).

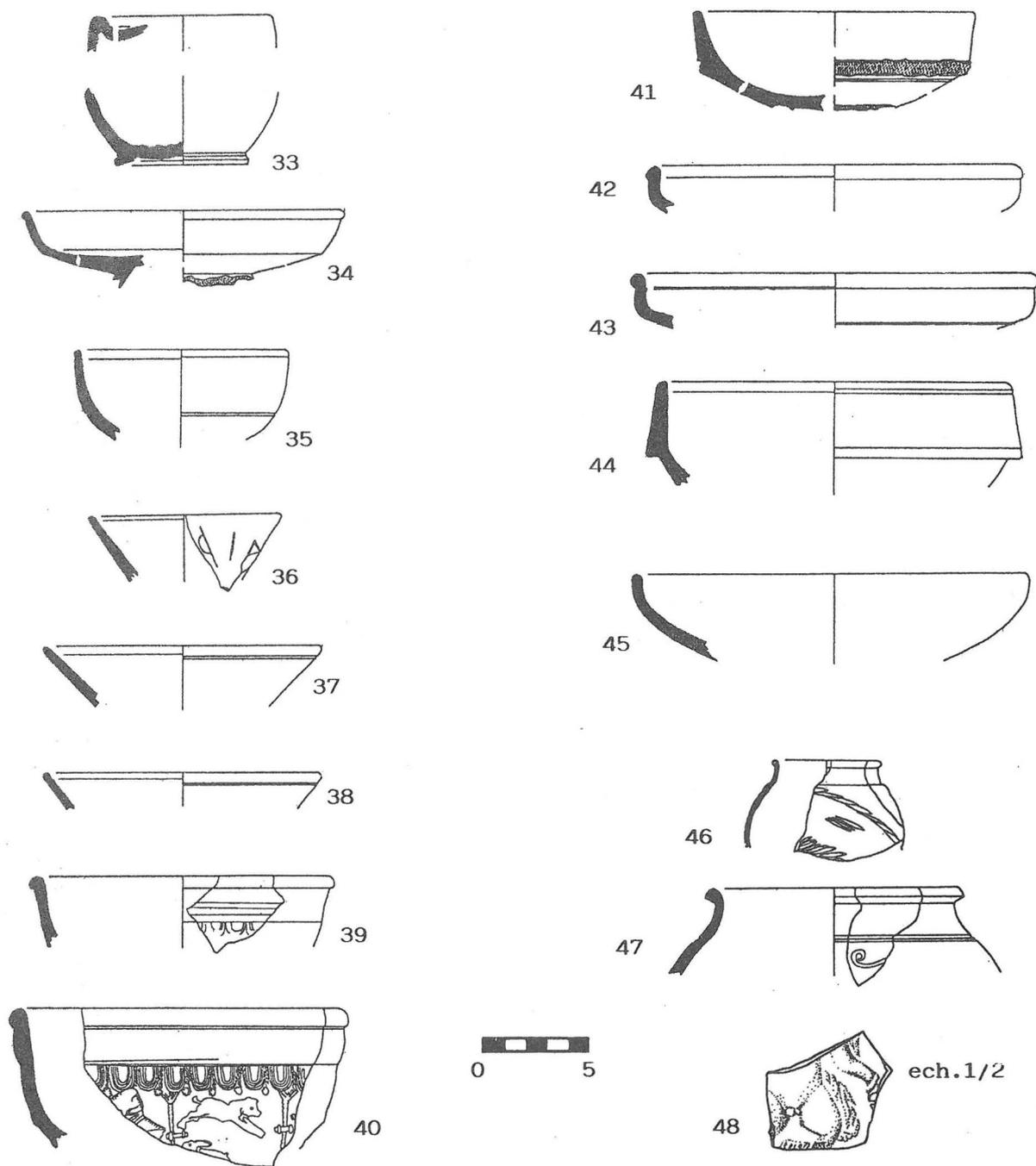
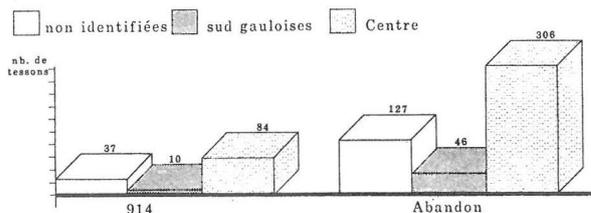


Figure 4 - Céramiques sigillées de l'Abandon ; ateliers du Sud, 33 : Hermet 18 ; ateliers du Centre, 34 : Drag. 18/31, 35 : Ritt. 8, 36, 37 et 38 : Drag. 33, 39 et 40 : Drag. 37, 41 : Drag. 38, 42 et 43 : Walt. 79/80, 44 : Drag. 45, 45 : Drag. 32, 46 et 47 : Déch. 72, 48 : forme fermée à décor de médaillon.

III. COMPARAISON 914/ABANDON

La comparaison entre la sigillée de l'ensemble 914 et celle des niveaux d'abandon nous apprend plusieurs choses.

- **Premièrement** : les proportions relatives des différentes productions sigillées dans l'une et l'autre couche. On le voit nettement, il n'y a pas de véritable modification des parts représentatives du pourcentage des tessons pour ces deux ensembles séparés chronologiquement d'un siècle.



- **Deuxièmement** : une certaine permanence des types. Les Drag. 33 et 37, vases très nombreux dans

l'une et l'autre couche, perdurent. Il apparaît même que ces deux formes ont tendance à être relativement plus fréquentes dans les couches d'abandon datées de la fin du III^{ème} s. Ces deux types créés assez tôt ne subissent pas de véritables modifications formelles entre la fin du II^{ème} s. et la fin du III^{ème} s. Il en va de même des 18/31 ainsi que des 27, toujours très nombreux, dont la forme reste stable.

- **Troisièmement** : y a-t-il de nouvelles formes dans les couches d'abandon ?

Mis à part le Drag. 32, toutes les formes tardives présentes dans la couche d'abandon étaient déjà en circulation à la fin du II^{ème} s. J'ai attribué ce vase Drag. 32 à cette production en me basant sur la pâte (orange légèrement micacée), semblable à celle des autres tessons rattachés aux ateliers du Centre. Il est vrai que

cette forme n'est pas répertoriée dans leurs typologies, mais alors de quelle fabrique proviennent-ils ?

CONCLUSION

D'une manière générale, on constate une grande similitude entre 914 (fin II^{ème} s.) et les niveaux d'abandon (deuxième moitié du III^{ème} s.) : les types et les pâtes sont les mêmes ainsi que les proportions des différentes productions. Ces similitudes peuvent-elles nous permettre d'affirmer que les courants commerciaux de la Gaule du Centre vers Lyon sont restés aussi vivaces entre ces deux périodes ?

Conclure ainsi reviendrait à occulter l'évolution des autres catégories de céramique.



NOTES

(1). Sondages effectués en 1976 sous la direction de J. Lasfargues. Fouilles de sauvetage programmées sous la direction de B. Mandy.

(2). Publication du site à paraître.

(3). *La terre sigillée gallo-romaine : Lieux de production du Haut Empire, implantations, produits, relations*, sous la direction de C. BEMONT et J.-P. JACOB, Paris, 1986, Ed. de la Maison des sciences de l'Homme (D.A.F. 6).

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J.-J. HATT.

Jean-Jacques Hatt : *Quelle était la nature exacte de ces couches archéologiques ?*

Catherine GODARD : *Ce sont des couches qui viennent oblitérer les dernières couches d'abandon. Ce sont, d'une part des couches de démolition ...*

Jean-Jacques HATT : *Démolition et remblais ?*

Catherine Godard : *...démolition et remblais et, d'autre part, et pour une zone que j'ai amalgamée à cet ensemble, ce sont des couches d'incendie.*

Jean-Jacques HATT : *D'incendie ? Vous avez des tessons brûlés ?*

Catherine GODARD : *Oui, des tessons brûlés. Et puis la fouille le montre bien.*

Jean-Jacques HATT : *Vous auriez dû inventorier à part les tessons brûlés. Dans la pratique, c'est très important.*

* *
*

Maurice PICON

QUELQUES EXEMPLES DE LA DIFFUSION DES MOULES DE LEZOUX

L'étude de la diffusion des moules de céramiques sigillées de Lezoux est à peine esquissée. Il faut dire que les recherches dans ce domaine ont été faites, dans la plupart des cas, à l'occasion de travaux qui avaient d'autres objectifs. Cela devrait expliquer l'orientation de cette communication où l'on souhaiterait se limiter aux quelques réflexions que nous suggèrent les premières analyses de moules de céramiques sigillées.

I. PROBLEMES TECHNIQUES

Dans l'étude de la diffusion des moules on se trouve nécessairement confronté à des problèmes de technique céramique, ne serait-ce que par le biais des identifications en laboratoire qui obligent à savoir quelles sont les argiles qui ont été utilisées pour la fabrication des moules. Or c'est une question qui s'est révélée, à Lezoux, plus complexe qu'on ne l'avait imaginée. En effet, on ne se trouve pas, à Lezoux, dans le cas d'un atelier comme celui de La Graufesenque qui, dès l'origine, et pendant très longtemps, n'aura utilisé qu'un seul et même type d'argile pour la céramique sigillée, la céramique commune et les moules. A La Graufesenque, comme dans les principaux ateliers italiens et sud-galliques de céramiques sigillées, on peut se contenter d'analyser quelques dizaines de céramiques fabriquées dans l'atelier, et être capable ensuite d'identifier les moules issus de cet atelier. La difficulté est beaucoup plus grande à Lezoux où les moules ont été fabriqués avec des argiles très diverses.

Ce qui mérite particulièrement d'être souligné à Lezoux -et pour le II^{ème} s. à propos duquel on a signalé, dans la communication concernant les transformations techniques, à quel point la normalisation des productions sigillées se faisait pesante, se traduisant notamment par l'utilisation exclusive d'un même type d'argile- c'est que rien de semblable n'existe pour les moules. Tout se passe comme si des normes très strictes étaient imposées aux céramiques sigillées, mais que la plus entière liberté était laissée aux potiers de choisir les argiles qu'ils voulaient pour la fabrication de leur outillage de terre, et donc pour leurs moules. Seul importait le produit destiné à la commercialisation.

A titre d'exemple voici, pour l'atelier de Lezoux, quelques dispersions correspondant aux sigillées du II^{ème} s. et à une trentaine de moules de la même période :

	sigillées	moules
$\sigma\%$, CaO	18	71
$\sigma\%$, TiO ₂	4	11
$\sigma\%$, K ₂ O	8	10

Des situations comparables se rencontrent sur presque tous les ateliers de céramiques sigillées de la Gaule du Centre (aux Martres-de-Veyre, par exemple, les chiffres précédents passent de 8, 5 et 4 à 35, 8 et 10, le nombre de moules étudiés étant encore d'une trentaine).

Pour l'étude de la diffusion des moules, il est clair que les identifications en laboratoire supposent que l'on connaisse bien toutes les argiles utilisées dans les ateliers concernés, avant de conclure à une origine étrangère.

II. DIFFUSION DES MOULES

On distinguera ici le cas des moules de Lezoux qui ont été découverts dans d'autres ateliers de céramiques sigillées, et ceux qui ont été recueillis dans des ateliers dont la production ne comprend pas, en l'état actuel de nos connaissances, de céramique sigillée.

Les exemples de moules de Lezoux provenant de différents ateliers de la Gaule du Centre sont nombreux. Toutefois, on ne dispose (à l'exception, peut-être, des Martres-de-Veyre) d'aucune étude statistique permettant de préciser l'importance de ces transferts de moules et, a fortiori, les raisons qui les ont motivés et les conditions dans lesquelles ils ont pu se faire.

A titre d'exemple voici, pour quelques ateliers, le nombre de moules analysés, suivi du nombre de ceux d'entre eux qui ont été attribués à Lezoux :

Gueugnon	10	0
Toulon-sur-Allier	13	1
Terre-Franche	12	4
Les Martres-de-Veyre	40	14

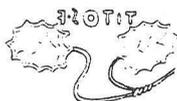
Ces chiffres sont à prendre avec beaucoup de prudence, compte tenu de la faiblesse de l'échantillonnage et du fait que les difficultés dues à la dispersion des compositions des moules n'ont pas été toutes résolues. Cependant, ils montrent au moins que dans un certain nombre de cas les transferts de moules sont importants et mériteraient une étude systématique et raisonnée qui pourrait sans doute aider un jour à préciser le fonctionnement des officines et la nature de leurs relations.

Non moins intéressant pourrait être le cas des moules découverts dans des ateliers qui ne sont pas connus comme centre de production de céramique sigillée. On peut citer ici, à titre d'exemple, les trois fragments de moules découverts à Autun, et la dizaine d'autres provenant de Feurs où ils étaient associés à des moules de fabrication locale. Jusqu'ici aucune recherche n'a été entreprise qui permette de savoir si ces objets ont été réellement utilisés sur place, soit comme moules, soit comme matrices de poinçons.

L'existence, à Feurs, de moules de céramique sigillée de fabrication locale qui pourraient être datés, avec

beaucoup de prudence, du III^{ème} s., et plusieurs découvertes récentes qui seraient de la même époque, à Brive et à Bourbon-Lancy notamment, sembleraient indiquer que l'on a cherché alors à fabriquer des sigillées décorées dans des centres qui n'en avaient pas produit auparavant. Ce qui nous amène à nous interroger sur la signification de ces découvertes et sur le rôle que l'atelier de Lezoux aurait pu y jouer.

La question qui vient à l'esprit est évidemment celle du déclin des ateliers de Lezoux, incapables sans doute de survivre dès lors que le soutien commercial des négociants leur fit défaut, comme on l'a indiqué dans la communication sur les transformations techniques observées à Lezoux. On peut imaginer que ces tentatives sans lendemain de Feurs, Brive, Bourbon-Lancy et peut-être Autun seraient en relation avec le départ d'un certain nombre de potiers de Lezoux, désireux de se rapprocher d'une clientèle que la défection des négociants ne leur permettait plus d'atteindre. Mais il se peut aussi que ce soit l'interruption du commerce lézovien ou sa diminution qui ait incité les potiers locaux à tenter leur chance dans ce domaine. Tentatives probablement sans lendemain puisque la fabrication des céramiques sigillées ne semble pouvoir trouver son équilibre économique que dans le cadre d'une diffusion importante. Quoi qu'il en soit, on aurait sans doute intérêt à reconsidérer dans ces perspectives l'étude des importations tardives de Lezoux et celle de leurs imitations régionales éventuelles.



DISCUSSION

Président de séance : Jean-Jacques HATT

Jean-Jacques HATT : Y-a-t'il eu un commerce des moules ?

Maurice PICON : Je ne sais pas répondre à cette question.

Hugues VERTET : Les moules étaient-ils payés ou non ?

Jean-Jacques HATT : Y-a-t'il achat de la licence ? Y-a-t'il des mentions à ce sujet dans le droit romain ? Il faudrait un spécialiste du droit commercial romain. Je ne pense pas que l'étude ait été faite

Bernard HOFMANN (?) : Les moules étaient troqués.

Maurice PICON : Par ailleurs, les moules étaient-ils transportés en tant que tels ou comme sources de poinçons ? Déjà, il n'est pas évident de savoir pourquoi on échangeait des moules ; pourquoi avoir apporté des moules d'Arezzo à Lyon ? Est-ce pour en reprendre des poinçons ? On n'en sait rien. Quant à savoir si on les achetait ou si on les troquait ...

Jean-Jacques HATT : Existe-t'il, dans le droit romain, la notion de propriété artistique ?

Hugues VERTET : La notion de propriété artistique est très moderne.

Maurice PICON : Oui, il me semble aussi.

Hugues VERTET : Et, en plus, ce n'est pas tellement artistique.

Jean-Jacques HATT : Non, mais dans la production artistique actuelle, tout n'est pas artistique !

* *
*

Grace SIMPSON

ERREURS TOUCHANT LES SIGILLEES DE HOLZHAUSEN, LEZOUX ET BLICKWEILER, ET QUELQUES POTIERS GALLO-ROMAINS

Je désire plaider la nécessité de donner des citations correctes des textes publiés par les spécialistes de la céramique. Des citations correctes n'égareront pas le lecteur et ne lui feront pas perdre du temps à chercher des références qui s'avèreront être fausses.

I. HOLZHAUSEN

Je commencerai par Holzhausen, un fort sur la frontière de Germanie Supérieure, situé à quelque 30 km au nord-ouest de Wiesbaden. Barbara Pferdehirt a écrit un livre (1), sur la céramique provenant de ce fort, dans lequel elle inclut plusieurs commentaires concernant les docteurs Félix Oswald et Davies Pryce ; ces commentaires suggèrent que l'auteur a seulement regardé leurs illustrations et qu'il n'a pas lu leur texte.

Walters 79 (Fig. 1).

La publication d'Oswald et Pryce souligne (2), en particulier, qu'un bol de type 5b, trouvé à Niederbieber,

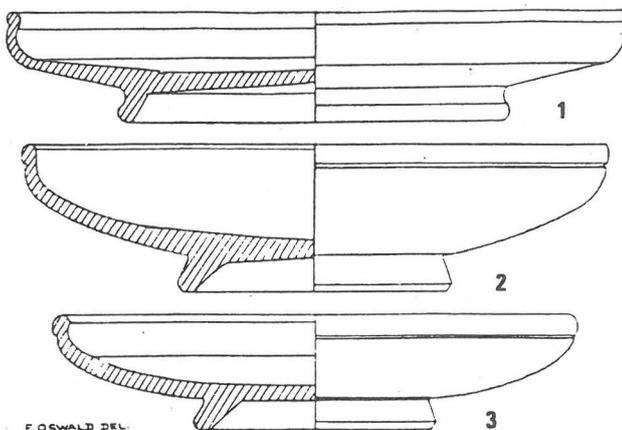


Figure 1 -

- 1 : Form 79. Silchester. Stamped REGALIS F. May, *Silchester*, Pl. XXXII. 28.
 2 : Niederbieber. Stamped ATILIDO F. Oelmann, *Niederbieber*, Pl. I. 5 B.
 3 : Ludowici Type Th. Stamped STABILIS. Rheinzabern Ware. Ludowici, *Rheinzabern*. (échelle 1/3).

est une variante et non la vraie forme Walters 79 qu'on ne trouve pas sur ce site. B. Pferdehirt écrit qu'Oswald et Pryce les ont regroupés avec les formes Ludowici Th et Tl. En fait elles sont rassemblées dans cette illustration pour montrer leurs différences. "Le numéro 5 est également une variante", écrivent-ils. Il en est de même du numéro 7, une forme très rare, qu'on ne trouve qu'à Rheinzabern. Tout aurait été clair pour B. Pferdehirt si elle avait lu le texte. Les numéros 1, 2 et 8 sont presque exclusivement des produits de Lezoux. Oswald et Pryce citent trente-trois potiers de Lezoux et seulement quatre de Rheinzabern.

Formes 22/23.

Une fois encore, B. Pferdehirt, ayant seulement regardé les illustrations, n'a pas compris que les formes 22/23 sont claudiennes ou néroniennes et que les numéros 11 et 12 provenant de Niederbieber et de Rheinzabern sont "...peut-être une évolution" de cette forme précoce qui fait son apparition à la fin du II^{ème} s. ou au début du III^{ème} s. ; ce ne sont certainement pas des formes 22/23.

Encrliers.

B. Pferdehirt, une fois de plus, a mal compris parce qu'Oswald et Pryce ont écrit que la forme intérieure du dernier exemple de Niederbieber montre un déclin par rapport à la forme classique des encrliers romains (3). L'exemplaire de Holzhausen est encore plus dégénéré (4).

II. LEZOUX ET BLICKWEILER

Le docteur Oswald (5), ainsi que Stanfield et moi-même (6), avons tous trois suggéré qu'Austrus, potier de Lezoux, a émigré à Blickweiler. Mme Pferdehirt a mis cela en doute dans sa contribution aux *Mélanges* offerts à notre ami Marcel Lutz (7). Elle a uniquement fixé son attention sur les poinçons décoratifs qui sont généralement de peu d'utilité pour l'attribution d'un bol, ou d'un fragment de vase, au style propre d'un potier.

Knorr et Sprater, dans leur ouvrage concernant les potiers de Blickweiler, ont totalement mélangé le style

d'une demi-douzaine de potiers (8) ; et B. Pferdehirt attribue même un poinçon décoratif très grossier à Lezoux ! Peut-être est-ce parce qu'elle attribue à Lezoux tout ce qui, en réalité, appartient à Blickweiler qu'elle trouve difficile de croire à la migration d'Austrus.

Oves et motifs non figurés (Fig. 2).

Récemment, George Rogers et moi-même nous sommes consultés au sujet des oves et des motifs non figurés tels que Stanfield et Simpson les ont présentés dans leurs planches. Trois oves, Rogers B18, B213 et B244, se retrouvent de Lezoux à Blickweiler (9). M. et

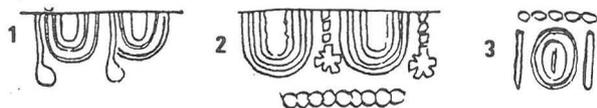


Figure 2 - Oves.

1 : Rogers B244 ; 2 : Rogers B18 ; 3 : Rogers B213.
(échelle 1/1).

Mme Schaub publie l'ove B213 dans leur article sur le potier Clamosus (10).

Quant aux rosettes, celle de Rogers C412 (équivalente à celle de Stanfield et Simpson, fig. 25, n° 1) est un motif de Lezoux.

La rosette Stanfield et Simpson fig. 25, n° 4 (Fig.3) est

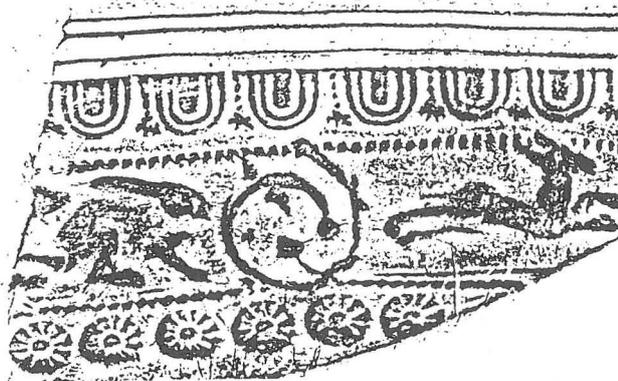


Figure 3 -

Rosette S. et S., fig. 25, 4, sur un bol de Blickweiler, d'après un frottis (Hissenatter Graben I, Heddernheim. G. & R. Dept. 1931/24), British Museum.

seulement connue à Blickweiler.

Il en est de même pour le petit feston Rogers F86 et le motif Rogers U123 (Fig. 4, identique à Stanfield et



Figure 4 - Motif Rogers U123.
(échelle 1/1).

Simpson, fig. 25, n° 3), qui ne sont pas connus à Lezoux (Fig. 5).

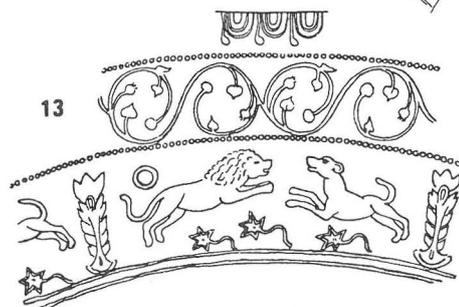
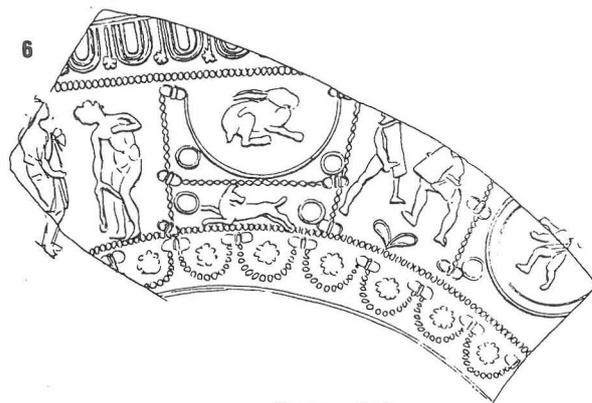


Figure 5 -

S. et S., pl. 94, n° 6, avec le feston Rogers F.86 et n° 13, avec le motif Rogers U123.
(échelle 1/2).

Le poinçon décoratif d'Hercule (Fig. 6, Stanfield et Simpson, pl. 94, n° 1 et 3 et pl. 95, n° 15) fut employé à Lezoux par Libertus, le potier X-5 et Austrus, et par aucun autre potier de Lezoux. Il semble probable qu'Austrus, en émigrant, l'ait emporté à Blickweiler, comme G. Rogers me l'a suggéré dans une lettre.

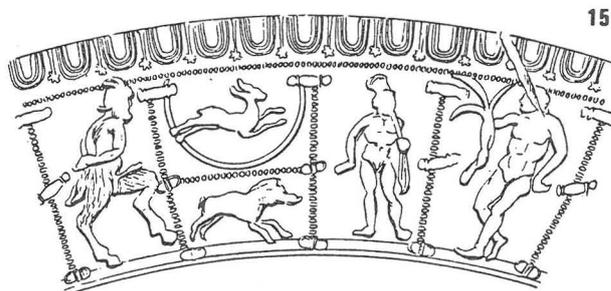


Figure 6 -

S. et S., pl. 95, n° 15, avec Hercule.
(échelle 1/2).

III. POTIERS DE LA GAULE DU SUD

Quelqu'un, parmi vous, a-t'il lu l'article de Pia Eschbaumer et Andrea Faber (11), dans lequel elles critiquent l'article de B. Pferdehirt sur les potiers de la Gaule du Sud (12) ? Je ne prendrai pas le temps de décrire, ici, les confusions faites par B. Pferdehirt et discutées en détail par Pia et Andrea.

IV. LONDRES ET HOD HILL

Je désire parler seulement de deux sites britanniques, Londres et Hod Hill, dans le Dorsetshire. B. Pferdehirt croit toujours que de la céramique arétine a été trouvée à Londres, bien qu'on en ait douté pendant des années, et que Geoffrey Marsh ait démontré que cela était faux. Le Londres romain ne commence que vers 50 ap. J.-C. Quant à Hod Hill, le fouilleur a clairement dit que

l'occupation militaire datait des années 43 à 51 ap. J.-C. : elle a duré sept ans au maximum (13). Les deux ou trois tessons retrouvés, datant de la période trajane, semblent simplement appartenir à une occupation postérieure, alors que la colline avait retrouvé un usage agricole.

Essayons donc de ne commenter les publications des autres chercheurs que lorsque nous sommes sûrs de ce qu'ils ont écrit.



NOTES

(*) Article traduit par Mme Claudia Needham, et remis en forme par N. Rohmann.

- (1). B. PFERDEHIRT, *Die Keramik des Kastells Holzhausen*, Limesforschungen Band 16, Berlin, 1976, p. 71 et p. 82.
- (2). F. OSWALD, T. D. PRYCE, *An Introduction to the Study of Terra Sigillata*, London, 1920, 1966, pl. Lviii, p. 199-200.
- (3). *Ibid.*, pl. L, p. 188-199 ; pl. Lxx, p. 209-210 .
- (4). Cf. note ; pl. 11, A 1282, p. 88-89.
- (5). F. OSWALD dans O'NEIL "The Roman Villa at Park Street near St Albans, Hertfordshire (1943-45), dans *Arch. Journal*, 102, 1945, p. 75-76, fig. 14.
- (6). J.A. STANFIELD, G. SIMPSON, *Central Gaulish Pottery*, Oxford, 1958, p. xxxiv, 178-181.
- (7). B. PFERDEHIRT, dans *Mélanges offerts à Marcel Lutz, Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 38, 1987, p. 57-66.
- (8). R. KNORR, Fr. SPRATER, *Die westpfälzischen sigillata-Töpfereien von Blickweiler und Eschweilerhof*, Speier-am-Rhein, 1927.
- (9). G.B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule centrale, I, Les motifs non figurés*, XXVIII^{ème} suppl. à *Gallia*, 1974.
- (10). J. SCHAUB, "Le potier CLAMOSVS : sa production révélée par les fouilles de Bliesbruck (Moselle)", dans *Mélanges offerts à Marcel Lutz, op. cit. note 7*, p. 67-76.
- (11). P. ESCHBAUMER, A. FABER, "Die südgallische Reliefsigillata - Kritische Bemerkungen zur Chronologie und zu Untersuchungsmethoden", dans *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 13, Stuttgart, 1988, p. 223-247.
- (12). B. PFERDEHIRT, "Die römische Okkupation Germaniens und Ratiens von der Zeit des Tiberus bis zum Trajans", dans *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 33, 1986, p. 221-320.
- (13). I. RICHMOND, *Hod Hill : Excavations carried out between 1951 and 1958*, 2, British Museum, 1968, p. 117-119.

* *
*

Robin P. SYMONDS (*)
Helen HATCHER (**)

LA CERAMIQUE A GLAÇURE PLOMBIFERE DE L'EPOQUE ROMAINE TROUVEE A COLCHESTER ET AILLEURS : QUELQUES ANALYSES RECENTES

Cet article résulte de la rencontre entre deux projets indépendants réalisés à Oxford et à Colchester. Une étude sur l'histoire et la technologie de la glaçure sur la céramique, au moyen des analyses par fluorescence-X (XRF), a été entreprise par le Professeur A. Kaczmarczyk (Tufts University, Boston, USA). Cette recherche a été complétée par une étude sur les pâtes des mêmes échantillons, selon la technique de l'absorption atomique (AAS), conduite par H. Hatcher (Research Laboratory for Archaeology and History of Art, Oxford). Au début, ces études ont été réalisées sur des échantillons provenant de l'Ashmolean Museum d'Oxford et du Musée du Louvre ; ces premiers échantillons étaient probablement originaires d'Asie mineure, de Smyrne ou bien de Tarse, selon les identifications de A. Hochuli-Gysel. Cet ensemble se composait, largement, de formes dérivées du répertoire hellénistique, par exemple des *scyphoi*, d'autres bols ouverts ou des vases ovoïdes.

En même temps, au cours du traitement de la céramique d'époque romaine trouvée dans les fouilles récentes réalisées à Colchester (Symonds et Wade, à paraître), s'est développé un intérêt pour les céramiques à glaçure plombifère. Sur près de quinze tonnes de céramiques provenant de ces fouilles, les céramiques à glaçure plombifère ne représentent que 700 grammes environ et 37 vases, dont trois d'entre eux pèsent 570 grammes. Mais parmi ce petit nombre d'exemplaires se trouvent deux vases uniques et tout à fait extraordinaires. D'autre part, quelques tessons de ce lot montrent une telle variété dans l'aspect des pâtes et la couleur des glaçures que l'on peut supposer, non seulement une origine gauloise (Gaule centrale), mais peut-être aussi britannique.

Nous nous sommes alors décidés à analyser les tessons de Colchester, pour les comparer entre eux et pour les comparer avec des échantillons de provenance plus lointaine. Aux trente-sept échantillons issus des fouilles récentes de Colchester (Fig. 1) ont été ajoutés neuf autres provenant du Colchester and Es-

sex Museum (3 ex., publiés par Greene 1979, fig. 40, n° 2 et 3, et fig. 41, n° 8), ainsi que quatre ex. des fouilles récentes menées à Silchester et deux autres provenant de Glouchester.

LA FORME DÉCHELETTE 72 (Fig. 1, RG 60/P 2943)

Les tessons retrouvés constituent, à peu près, un tiers du corps central d'un grand vase ovoïde, probablement de la forme Déchelette 72. Sur le pourtour du vase se trouvent trois reliefs d'applique moulés, au-dessus d'une bande décorée à la roulette. Le premier relief représente soit un ange ailé, soit un gladiateur tenant un filet ; le deuxième n'est pas encore identifié et le troisième est un gladiateur tenant un bouclier et un poignard. La pâte, très fine, est de couleur chamois ; la glaçure est également très fine et granuleuse et d'une couleur brun clair. La seule description d'un vase semblable se trouve dans l'article de Déchelette, en 1901, sur l'officine de Saint-Rémy-en-Rollat (1901, p. 384) et, bien qu'il soit difficile de déterminer la forme de ce tesson par le dessin, un examen du tesson lui-même, par l'un d'entre nous (RPS), en 1989, montre qu'il s'agit plutôt de la forme Déchelette 62.

Notre vase a été trouvé au cours des derniers jours des grandes fouilles de Culver Street, à Colchester, dans un contexte probablement militaire, c'est-à-dire entre 43 et 49/50 de n.è. (malheureusement, il n'y eut vraiment pas assez de temps pour récupérer tous les tessons appartenant à ce vase). A part le tesson illustré par Déchelette, nous n'avons trouvé aucun parallèle et c'est, à notre connaissance, le seul exemplaire en glaçure plombifère de la forme Déchelette 72. Le contexte de datation semble un peu précoce pour un vase de cette forme. Il faut aussi remarquer qu'un vase de cette taille, avec un tel décor de reliefs d'applique, proche de quelques vases plus tardifs à Lezoux (Déchelette 1904, forme 72, vol. II, Planches I, III et V), à

Alésia (Le Gall 1980, 184-5), à Trèves (Krüger 1926 et Harris 1986) et à Colchester (Hull 1963, 93, 96 et fig. 51), ressemble à un vase ayant une fonction particulière, par exemple une fonction cérémoniale -non loin, par exemple et pour nos jours, du trophée de la Coupe d'Europe, ou de quelque chose de ce genre (Symonds, à paraître).

Nos analyses chimiques (Fig. 2) montrent que l'origine de ce grand vase est probablement la Gaule centrale, malgré la couleur de la glaçure, beaucoup plus claire et plus brune que celle des autres vases publiés.

LA CRUCHE AUX NERVURES (Fig. 1, RG 83/P 850)

Il s'agit du fond d'une cruche, à paroi nervurée, dont le bas de l'anse, manquante, est décoré d'un masque en relief d'applique. L'épaisseur de la paroi de ce vase est très mince, au fond des nervures (environ 1 mm), mais très épaisse à l'extérieur des nervures (environ 6 mm). L'examen du fond du vase révèle les trois points d'appui du vase au cours de sa cuisson : ceci est un phénomène connu sur des coupes et des *scyphoi* fabriqués en Asie mineure, mais très peu connu dans les ateliers occidentaux. La pâte est chamois, la surface porte une glaçure vert foncé, bigarrée de tâches jaunâtres.

Il faut admettre que nos hypothèses, à propos de ce vase, ont subi une sorte d'évolution ; celle-ci mérite un récit édifiant. Les analyses clustering ont, tout d'abord, placé cette cruche dans un groupe de vases du Musée Ashmolean et du Musée du Louvre identifiés par A. Hochuli-Gysel comme étant des types produits à Tarse, en Asie Mineure. Evidemment, cette conclusion nous paraissait très intéressante, car ce vase devenait alors l'un des vases céramiques trouvés à Colchester, d'époque romaine, qui avait le plus voyagé, à part quelques amphores. Mais parmi ces analyses clustering, il n'y avait presque pas d'exemples d'origine italienne. D'autre part, nous avons découvert assez tardivement que ce vase, trouvé dans les fouilles de Balkerne Lane en 1975, avait été publié, dans une note de Paul Arthur (Arthur 1979), avant que l'un d'entre nous (RPS) ait commencé à travailler sur les céramiques de Colchester. Dans cette note, P. Arthur présente les résultats de ses recherches sur l'origine de ce vase et y inclut les résultats de quelques analyses chimiques par fluorescence-X. Il propose une origine italienne, mais il remarque, en même temps, que les parallèles typologiques qu'il cite (pour la plupart, ce sont des parallèles avec la sigillée ou le verre) ne sont pas très proches de notre vase et que le nombre d'échantillons (4 ex.) utilisés pour les analyses chimiques est tout de même trop faible pour obtenir des conclusions sûres et solides. Ces résultats ne sont pas, alors, tout à fait définitifs.

Pour approfondir cette recherche sur une possible origine italienne, nous avons ajouté, à nos analyses de grappes, les résultats obtenus, en 1979, sur des échantillons de céramique campanienne (Hatcher *et alii* 1980) ainsi que les résultats, publiés par M. Picon (Picon et Desbat 1986 ; Desbat 1986), sur des échan-

tilons à glaçure plombifère italiens. Sur le diagramme obtenu (Fig. 2), la cruche nervurée se trouve tout à fait au milieu du groupe de Tarse et de deux groupes d'Italie, mais l'analyse discriminante montre, qu'en fait, elle n'a qu'une probabilité de 0,12 % d'être du groupe de Tarse, tandis qu'elle a 95,5 % de chance d'appartenir au groupe italien.

Néanmoins, nos recherches n'ont pas encore permis de découvrir un parallèle tout à fait semblable et, surtout, un type analogue en glaçure plombifère ayant une provenance italienne reconnue.

Cependant, nous avons trouvé des rapprochements entre ce genre de vase et des cruches en verre, en métal et dans d'autres types de céramique fine : le parallèle le plus proche, à notre connaissance, est une *oenochoe* en céramique campanienne, à engobe noir lustré, publiée à côté d'un vase étrusque de forme semblable (tous deux datés du IV^{ème} s. av. n.è.) et à côté de prototypes semblables en argent (Ashmolean Museum, Oxford : Vickers *et alii* 1986, Pl. 17). Tous ces exemples sont des *oenochoe* présentant un corps globulaire, un pied court et un masque appliqué à la base de l'anse. Un autre vase de ce type, d'origine italienne, se trouve au Metropolitan Museum of Art à New York (Ballardini 1964, fig. 115), mais celui-là ressemble moins au nôtre, ayant deux anses attachées plus haut sur la paroi.

En somme, toutes ces recherches nous conduisent encore vers une origine italienne qu'il n'est pas possible de préciser.

LES AUTRES TESSONS

Le reste de l'échantillonnage des céramiques à glaçure plombifère trouvées à Colchester montre une sélection de types très proche de celle mise en évidence par les deux publications de Kevin Greene (Greene 1978 et 1979). Le petit nombre d'exemplaires collectés montre que l'importation de ce genre de vase n'était jamais très importante et rien ne plaide en faveur d'une fabrication avoisinante. Ce faible nombre peut s'expliquer assez facilement si l'on considère ces vases comme des objets appartenant au contenu des bagages des voyageurs.

LES RÉSULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES (*)

Il est tout à fait probable que cet ensemble de tessons, à part quatre exemplaires, viennent du centre de la Gaule. Avec les données obtenues jusqu'à présent, il est difficile d'évaluer la probabilité d'avoir plutôt une origine unique dans la Gaule centrale, Saint-Rémy-en-Rollat par exemple, pour l'ensemble de ces céramiques glaçurées, ou bien une provenance de divers ateliers de cette région. Mais les tessons qui sont un peu à part du groupe sont les suivants : le RG 66/P 5519, le RG 69/P 1748, le RG 72/P 5523 et le RG 1 (non dessiné).

Il est possible que quelques-uns de ces échantillons excentrés soient d'origine romano-britannique. Un exemplaire, le RG 1, de l'Ashmolean Museum, a été

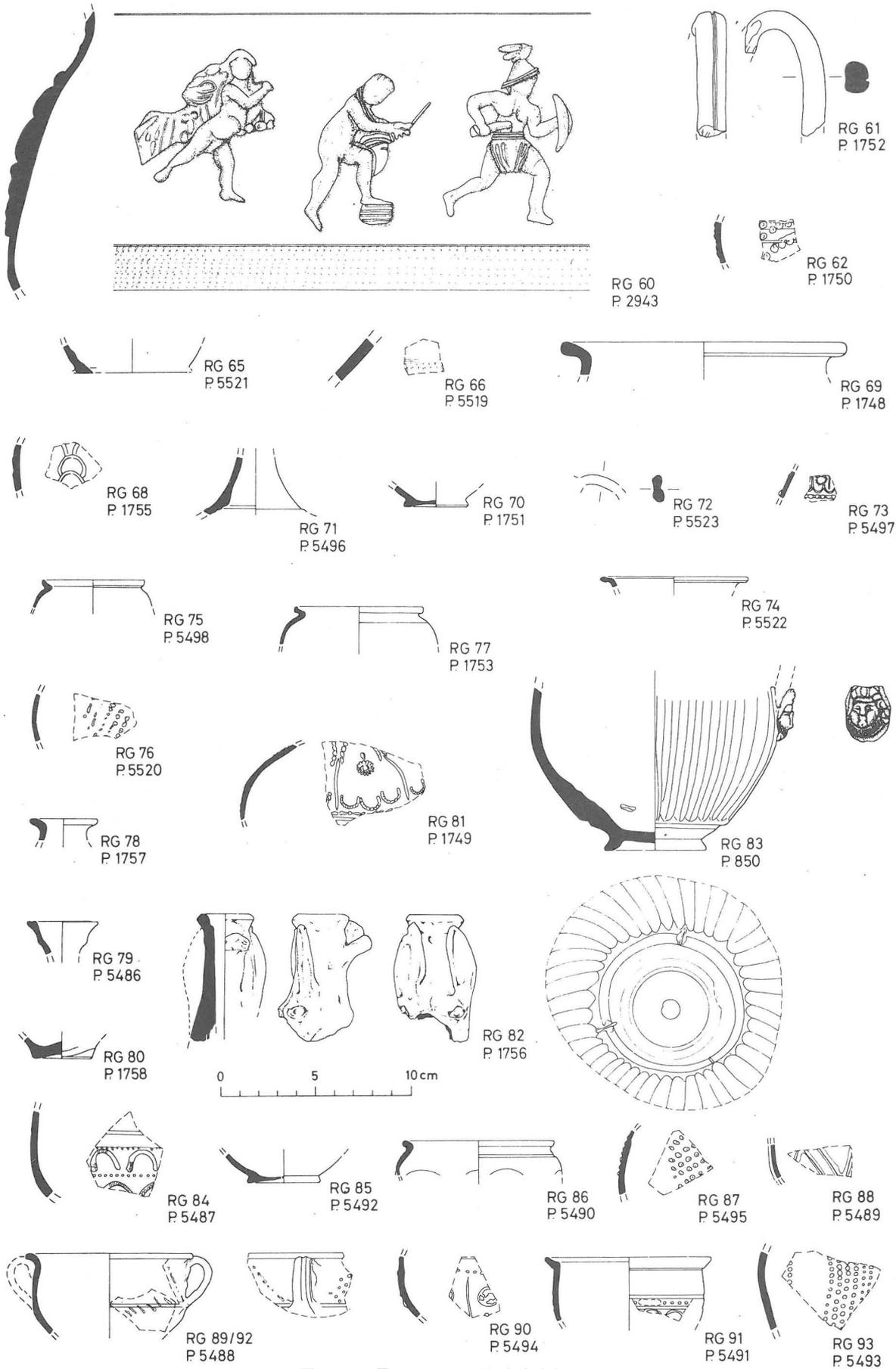


Figure 1 - Tessons trouvés à Colchester.

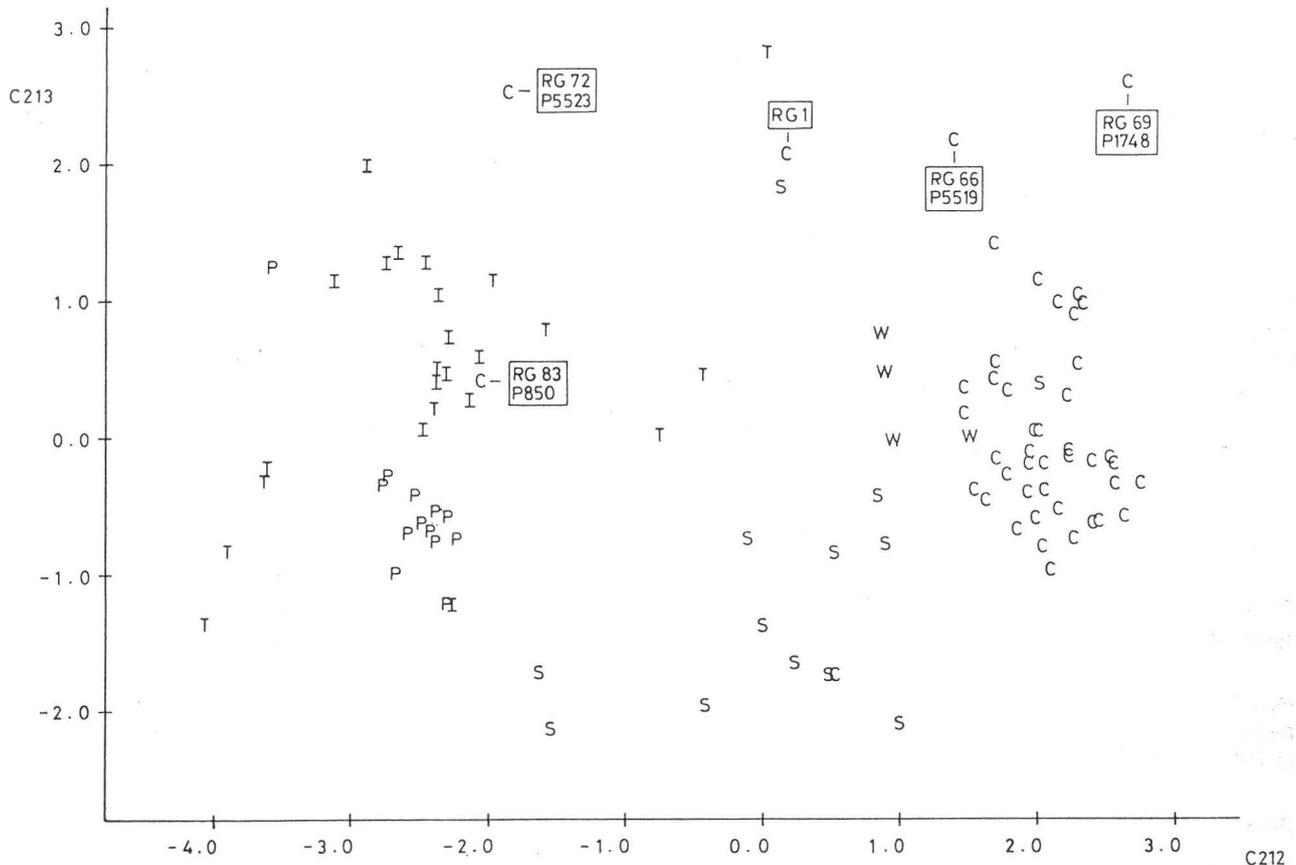


Figure 2 - Analyse des principaux composants. La méthode de Ward sur sept éléments ; les deux premiers composants comprennent 80 % de la variation.

Abréviations : C = échantillons trouvés à Colchester (33), Silchester (4), Gloucester (2), et Oxford (1) ; W = échantillons du Musée du Louvre ou de l'Ashmolean Museum provenant de l'ouest de l'Asie Mineure (*) ; S = échantillons du Musée du Louvre et de l'Ashmolean Museum provenant de Smyrne (*) ; T = échantillons du Musée du Louvre et de l'Ashmolean Museum provenant de Tarse (*) ; P = échantillons provenant probablement d'Italie analysés par M. Picon (XRF ; Picon et Desbat, 1986) ; I = échantillons provenant d'Italie et de Gnathia (Taranto; Hatcher et al., 1980).
(*) identifications par A. Hochuli-Gysel.

trouvé à Littlemore, près d'Oxford, et possède une étiquette marquée tout simplement "époque romaine".

Les analyses du tesson RG 72/P 5523, une petite anse bifide, nous montre quelque chose d'extraordinaire : un tesson à glaçure sans plomb. Nous n'arrivons pas à expliquer la présence d'un tesson avec une glaçure alcaline dans un contexte daté entre 150 et 250, à Colchester, si ce n'est en proposant qu'il ne s'agit pas d'une glaçure mais plutôt d'une surcuisson ; mais cela ressemble fort à une glaçure. Malheureusement, c'est un tesson si petit que rechercher des parallèles typologiques est très difficile.

Les deux autres tessons excentrés, RG 66/P 5519 et RG 69/P 1748, sont un peu insolites en typologie, mais on peut dire que : d'une part, bien que la glaçure de RG 66/P 5519 soit d'une couleur verte plus foncée que la normale et que sa pâte soit un peu plus blanche (ceci est aussi vrai pour RG 68/P 1755 qui ne tombe pas loin du centre du groupe "C" sur la Fig. 2) il provient très probablement de la Gaule centrale ; d'autre part, la pâte et la glaçure de RG 69/P 1748 sont les mêmes que celles du tesson d'anse RG 61/P 1752, qui tombe tout à fait au centre du groupe "C" (Fig. 2).

Aucun de ces échantillons excentrés n'est typologiquement représenté dans l'article de P. Arthur (Arthur

1978) sur les céramiques à glaçure plombifère romano-britanniques. En effet, un aspect intéressant de notre petit groupe de tessons est le manque de preuve pour une fabrication dans les Iles Britanniques. Nous espérons que nos prochaines analyses pourront porter sur un plus grand nombre d'échantillons découverts ailleurs en Angleterre et qu'elles pourront démontrer, de façon plus précise, l'importance des céramiques à glaçure plombifère importées de la Gaule centrale par rapport à celles de production locale.

DATATION

La détermination des *termini ante quem*, pour les céramiques du Haut-Empire trouvées à Colchester, est toujours difficile, à cause des quantités de céramiques résiduelles recueillies dans les contextes antérieurs. En général, nous acceptons la vision exprimée par Kevin Greene :

"Les vases trouvés dans les Iles Britanniques se rencontrent sur des sites et dans des contextes de caractère proche de ceux où l'on trouve des vases de fabrication lyonnaise et la circulation des céramiques à glaçure plombifère peut être datée entre 43 et 70 ap. J.-C. Des survivances se trouvent, bien entendu ... Si

la production pour le marché local a peut-être continué après 70, il semble que l'exportation vers l'Allemagne ait cessé après cette date. Des fouilles réalisées en France pourraient, éventuellement, répondre à cette question." (Greene 1979, p. 99-100).

Les dates de notre lot confirment ce point de vue, en ce sens que, sur les 33 échantillons, 8 seulement proviennent de contextes bien stratifiés et seulement cinq de contextes antérieurs à 60/61 ap. J.-C.

CATALOGUE DES TESSONS À GLAÇURE PLOMBIFÈRE DU COLCHESTER ARCHAEOLOGICAL TRUST ANALYSÉS PAR AAS :

Numéro d'analyse	Numéro du contexte	Numéro du dessin	Datation stratigraphique	Datation des cér. du même contexte	Datations des monnaies du même contexte
RG 60	181 J 347/349	P2943	c44-49	Claude-Néron*	--
Voir la description et le commentaire ci-dessus.					
* ce grand vase à glaçure plombifère est la seule céramique trouvée dans ce contexte, mais la datation est obtenue par la position de la couche dans la stratigraphie : directement sur le sol naturel, à l'intérieur d'un camp militaire.					
RG 61	181 C 273	P1752	60-c100	I ^{er} s.	--
Anse de cruche ou <i>cantharos</i> . Pâte blanche/chamois, avec glaçure jaune/verte.					
RG 62	181 B 1613	P1750	60-c100	pré-flavien	--
Tesson de gobelet ou de cruche avec décor à la barbotine blanche sous la glaçure. Pâte blanche/chamois avec glaçure jaune/vert pâle.					
RG 63	SPT 46	non dessiné	non stratifié	pré-flavien	--
Petit tesson non identifié. Pâte blanche/chamois avec glaçure brun clair. C'est le seul autre tesson dont la pâte et la glaçure sont semblables au RG 60/P2943, de forme Déchelette 72.					
RG 64	BKC J 134	non dessiné	c150-c250	milieu II ^e -III ^e s.	--
Epaule de cruche. Pâte blanche/chamois avec glaçure vert pâle.					
RG 65	BKC J 142	P5521	c150-c250	milieu II ^e -III ^e s.	--
Fond de gobelet ou de cruche. Pâte chamois ou gris clair avec glaçure olivâtre.					
RG 66	TSC 30	P5519	non stratifié	Flavien & ap. 400	--
Tesson de gobelet à paroi (relativement) épaisse, avec décor à la roulette sous la glaçure. Pâte chamois ou gris clair avec glaçure vert foncé.					
RG 67	BKC E 255	non dessiné	60-c125	Hadrien-Antonin	--
Fragment de bol ou de gobelet. Pâte chamois ou gris clair avec glaçure olivâtre.					
RG 68	CPS 887	P1755	c225-c400+	Hadrien	--
Tesson de paroi de gobelet avec décor d'écaillés à la barbotine sous la glaçure. Pâte grise avec glaçure olivâtre foncé.					
RG 69	LWC B 125	P1748	post-400	Hadrien-Antonin	260-268
Lèvre de bol (relativement épaisse). Pâte grise avec glaçure jaune/verte. Pâte semblable à RG 61/P1752.					
RG 70	BKC T 131	P1751	60-c75/80	I ^{er} s.	--
Fond de gobelet ou de cruche à paroi mince. Pâte blanche/chamois avec glaçure brun-olive.					
RG 71	BKC D 66	P5496	Anglo-saxon	III ^e -IV ^e & ap. 400	--
Col de cruche à goulot étroit. Pâte chamois ou gris clair, avec glaçure olivâtre.					
RG 72	BKC J 134	P5523	c150-c250	milieu II ^e -III ^e s.	--
Anse de cruche. Pâte chamois/verte avec glaçure olivâtre granuleuse.					
RG 73	BKC J 295	P1754/5497	60/61-c150	Hadrien	--
Fragment de bol ou de cruche à paroi mince et décor moulé, avec deux arcs liés à une rosette. Pâte chamois pâle avec glaçure olivâtre. Le décor moulé de ce tesson est bien plus fin que sur tout autre exemple connu ; il est comparable aux décors sur la sigillée de La Graufesenque ou d'Arezzo, par exemple. Mais nous ne connaissons aucun parallèle très proche. Le même tesson est illustré dans Greene 1978, fig. 3-4, n° 3.3.					

RG 74	181 C 318	P5522	60-c75	I ^{er} s.	69-79
Lèvre plate de gobelet ou de bol à paroi mince. Pâte chamois/vert pâle avec glaçure olivâtre foncé.					
RG 75	GBS B 52	P5498	non stratifié	Flavien-Trajan	--
Lèvre en corniche de gobelet à paroi mince. Pâte chamois/vert pâle avec glaçure olivâtre légère.					
RG 76	LWC K 430	P5520	60-c100	Hadrien	--
Tesson de gobelet ou de cruche avec décor à la barbotine blanche sous la glaçure. Pâte blanche/chamois avec glaçure brun-olive.					
RG 77	BKC G 125	P1753	c150-c300	Hadrien	--
Lèvre en corniche de gobelet à paroi mince. Pâte blanche/chamois avec glaçure olivâtre légère et irrégulière.					
RG 78	BKC J 114	P1757	c250-c400+	I ^{er} -milieu II ^e s.	--
Lèvre évasée de cruche à goulot étroit. Pâte blanche/chamois avec glaçure olivâtre légère.					
RG 79	181 K 100	P5486	III ^e -IV ^e s.	--	--
Lèvre évasée de cruche à goulot étroit. Pâte chamois/vert clair avec glaçure olivâtre pâle.					
RG 80	CPS 602	P1758	XI ^e -fin XII ^e s.	III ^e -IV ^e & ap. 400	--
Pied de gobelet ou de cruche. Pâte grise avec glaçure olivâtre.					
RG 81	BKC G 434	P1749	60-c125	Hadrien-Antonin	--
Tesson de cruche à paroi mince avec décor moulé. Pâte chamois avec glaçure olivâtre. Semblable à Greene 1979, fig. 40, n° 2.					
RG 82	181 E 855	P1756	?c49-60/61	I ^{er} s.	--
Col et lèvre d'une cruche en forme de lièvre, avec deux oreilles et deux yeux visibles. Pâte blanche/chamois avec glaçure olivâtre. C'est la partie supérieure, sans doute, d'une forme appelée par Thomas May "lièvre assis" : trois exemples de ce type se trouvent dans la Tombe 3, Joslin Collection, au Colchester and Essex Museum (May 1930, p. 251-253 et Pl. LXXV).					
RG 83	BKC G 22	P 850	c250-c300	III ^e -IV ^e s.	--
Voir la description et le commentaire <i>supra</i> .					
RG 84	GBS A 800	P5487	60-c250/275	début II ^e -début III ^e s.	--
Tesson de bol à décor moulé, avec deux rangées d'arcs séparés par des rangées de points. Pâte blanche/chamois avec glaçure olivâtre pâle. Semblable à Greene 1978, fig. 3.4, n° 3.15.					
RG 85	GBS A 2299	P5492	49-60/61	prob. pré-flavien	--
Fond de cruche ou de gobelet à paroi mince. Pâte blanche/chamois avec glaçure brun-olive.					
RG 86	GBS A 2391	P5490	44-60/61	I ^{er} s.	--
Lèvre en corniche arrondie de gobelet à dépressions, avec la partie supérieure de deux dépressions visible. Pâte blanche/chamois avec glaçure jaune/vert pâle.					
RG 87	GBS A 440	P5495	60-c110	I ^{er} -milieu II ^e s.	--
Tesson de gobelet ou de cruche avec décor à la barbotine blanche en sous la glaçure. Pâte blanche/chamois avec glaçure brun-olive foncé.					
RG 88	GBS A 1942	P.5489	60-c150	I ^{er} s.	--
Tesson de gobelet avec décor à la barbotine et "à l'épingle" sous la glaçure. Ce type de décor est assez rare sur la céramique à glaçure plombifère, mais il l'est moins sur les gobelets à engobe foncé contemporains de la Gaule centrale (cf. Symonds, à paraître). Pâte blanche/chamois avec glaçure olivâtre pâle.					
RG 89/92	181 G 3157	P5488	?60-c150	Flavien-Trajan	--
Lèvre, anse et à peu près un cinquième du corps d'un bol hémisphérique à lèvre évasée. Pâte chamois avec glaçure olivâtre foncé. Très semblable à Greene 1979, fig. 41, n° 10.					
RG 90	GBS B 145	P5494	60-c250/275	prob. Flav.-Trajan	--
Tesson de cruche à décor moulé, avec des motifs circulaires à l'intérieur des rangées de points. Pâte blanche/chamois avec glaçure jaune-vert pâle.					

RG 91 181 W 89 P5491 c44-60/61 I^{er} s. --

Lèvre en corniche évasée et col de bol/gobelet à décor moulé, avec les parties supérieures de deux arcs sous une rangée de points, entre deux cannelures. Pâte chamais/grise avec glaçure olivâtre pâle. Semblable à Greene 1979, fig. 40, n° 4 (id. Greene 1978, fig. 3.5, n° 4.3).

RG 93 181 G 1529 P5493 c150-c350/400+ début II^e-début III^e --

Tesson de gobelet ou de cruche avec décor à la barbotine blanche sous la glaçure. Pâte blanche/chamais avec glaçure brun-olive pâle. Semblable à Greene 1979, fig. 43, n° 8.



NOTES

(*). Museum of London, London Wall, London EC2Y 5HN.

(**). Research Laboratory for Archaeology and the history of Art, 6 Keble Road, Oxford OX1 3QJ.

(***). Nous espérons publier un article plus particulièrement sur les méthodes et problèmes scientifiques de notre travail dans le proche avenir. Ici nous essayons de présenter surtout les implications archéologiques de nos résultats.

Remerciements.

Nous voulons exprimer nos remerciements aux personnes et organismes suivants pour leur aide précieuse : l'Ashmolean Museum, le Musée du Louvre, le Colchester and Essex Museum, le Colchester Archaeological Trust, le Professeur M.G. Fulford et le Dr. Jane TIMBY (pour les échantillons de Silchester et Gloucester). Nous tenons à remercier, également, les dessinateurs Gavin Cheal, Sam Debski, Cecil Hewitt, Jnr. et Fran Buxton, ainsi qu' Andrew Roper, pour son aide dans la compilation du catalogue, et Sue Wade

BIBLIOGRAPHIE.

Arthur 1978 : P. ARTHUR, "The lead glazed wares of Roman Britain", dans P. ARTHUR et G. MARSH eds., *Early Fine Wares in Roman Britain (B.A.R. British Series 57)*, Oxford, 1978, p. 293-355.

Arthur 1979 : P. ARTHUR, "An Italian Flagon from Roman Colchester", dans *Antiquaries Journal*, LIX, Part II, 1979, p. 392-397.

Ballardini 1964 : G. BALLARDINI, *L'Eredità Ceramista dell'Antico Mondo Romano*, Rome, 1964.

Déchelette 1901 : J. DECHELETTE, "L'officine de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier) et les origines de la poterie sigillée gallo-romaine", dans *Revue Archéologique*, III^{ème} Série XXXVIII, 1901, p. 360-394.

Déchelette 1904 : J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904 (réédité par *Revue Archéologique Sites*, 1979).

Desbat 1986 : A. DESBAT, "Céramiques romaines à glaçure plombifère des fouilles de Lyon (Hauts-de-Saint-Just, Rue des Farges, La Solitude)", dans *Figlina*, 7, 1986, p. 105-124.

Greene 1978 : K. GREENE, "Mould-decorated Central Gaulish Glazed Ware in Britain", dans P. ARTHUR et G. MARSH eds., *Early Fine Wares in Roman Britain (B.A.R. British Series 57)*, Oxford, 1978, 1978, p. 31-60.

Greene 1979 : K. GREENE, *Report on the Excavations at Usk 1965-1976 : The Pre-Flavian Fine Wares*, Cardiff, 1979.

Harris 1986 : E. HARRIS, "Words and Meanings : ACCIPE ET VTERE FELIX", dans M. HENIG et A. KING eds., *Pagan Gods and Shrines of the Roman Empire*, Oxford University Committee for Archaeology, Oxford, 1986.

Hatcher et al. 1980 : H. HATCHER, R. E.M. HEDGES, A.M. POLLARD, P.M. KENRICK, "Analysis of Hellenistic and Roman fine Pottery from Benghazi", dans *Archeometry*, 22, Part 2, 1980, p. 133-151.

Holuchi-Gysel 1977 : A. HOCHULI-GYSEL, "Kleinasiatische glasierte Reliefkeramik (50 V. Chr. bis N. Chr.) und ihre oberitalischen Nachahmungen", dans *Acta Bernensia*, Bern, 1977.

Krüger 1926 : E. KRÜGER, "Die Trierer Göttervase", dans *Trierer Zeitschrift*, I, 1926, p. 1-17 et Taf. I-III.

Le Gall 1980 : J. LE GALL, *Alesia, Archéologie et Histoire*, Librairie Fayard, Poitiers/Ligugé, 1980.

May 1930 : T. MAY, *Catalogue of the Roman Pottery in the Colchester and Essex Museum*, Cambridge, 1930.

Picon, Desbat 1986 : M. PICON, A. DESBAT, "Note sur l'origine des céramiques à glaçure plombifère, généralement bicolore, des II^{ème} et III^{ème} s., de Vienne et de Saint-Romain-en-Gal", dans *Figlina*, 7, 1986, p. 125-127.

Symonds, à paraître : R.P. SYMONDS, *Renish wares : Fine dark-colour pottery from Germany and Gaul*, Oxford Committee for Archaeology Monograph no 23 (à paraître).

Symonds, Wade 1986 : R.P. SYMONDS, S.M. WADE, "A large Central Gaulish glazed vessel with applied-moulded decoration from Colchester", dans *Journal of Roman Pottery Studies*, 1, 1986, p. 55-57.

Symonds, Wade à paraître : R.P. SYMONDS, S.M. WADE, *The Roman Pottery from Excavations at Colchester, 1971-85*, Colchester Archaeological Report 10 (à paraître).

Vickers et al. 1986 : M. VICKERS, O. IMPEY, J. ALLAN, *From Silver to Ceramic*, (Ashmolean Museum Publications), Oxford, 1986.

DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

Armand DESBAT : Cette communication soulève de nombreux problèmes fort intéressants. Pour ma part, je suis intéressé par les résultats de ces analyses qui confirmeraient donc celles réalisées à Lyon sur cette catégorie de plombifère qu'on attribuait souvent à l'Orient, alors qu'il semblerait qu'une partie, au moins, vienne d'Italie. Je ne sais pas ce qu'il faut penser de ces céramiques qui pourraient porter des glaçures alcalines. J'ignore si M. Picon reviendra sur ce sujet. D'autres points sont également importants, comme celui de l'arrêt des productions de céramiques plombifères. Pourquoi ces productions ont-elles cessé ?

George ROGERS : Pour le vase exceptionnel (supra, Fig. 2, n° RG 60), il y a deux ans, sur la ZAC de l'Enclos, à Lezoux, nous avons trouvé une pièce semblable.

Phillippe BET : Oui, un grand vase cylindrique trouvé dans un contexte pré-flavien, décoré d'une scène de gymnastes mais avec une glaçure jaune-vert.

Robin P. SYMONDS : Je n'en ai pas vu avec une glaçure semblable. Le vase de Roanne a aussi une glaçure plutôt verte que jaune.

Bernard HOFMANN : Je voudrais rafraîchir la mémoire de ceux qui, lors du Congrès de Caen, en 1987, ont visité le laboratoire de l'Université (C.R.A.M.). Il y avait, dans ce laboratoire, des essais de glaçures au plomb qui reproduisaient toutes les teintes prises par les céramiques dont vous venez de parler ; nous avions toutes les couleurs, du brun au verdâtre, avec des taux de plomb bien définis dans ces glaçures. La conclusion du chercheur que j'ai interrogé est que ce sont des remaniements qui sont identiques dans la formulation et que tout dépend de l'ambiance du four. On se trouve tantôt dans une ambiance oxydante maximale, tantôt dans une ambiance réductrice maximale, avec toutes les phases intermédiaires qui donnent toutes les couleurs intermédiaires. Je ne sais pas ce qu'en pense M. Picon ?

Maurice PICON : Je voulais signaler, concernant les glaçures alcalines, que j'en ai déjà vu un certain nombre dans les dépotoirs d'ateliers qui utilisent des argiles réfractères ; dans les surcuits, lorsque les températures sont vraiment très élevées, on arrive à avoir des cendres qui fondent à la surface des vases -ce qui ne se voit pas sur les céramiques quand elles résistent très bien- : on a donc des vases qui sont glaçurés par des cendres, de façon non intentionnelle. Ce sont des glaçures accidentelles que l'on peut rencontrer partout, y compris dans la Gaule du Centre.

Hugues VERTET : Je voulais dire, à propos de ce même fragment décoré d'appliques, qui est interprété par Déchelette comme le combat de Thésée contre les Amazones, que c'est le rebord d'un grand skyphos. Je l'ai republié dans le bilan que j'ai fait sur Saint-Rémy-en-Rollat (dans Sites), après être allé voir ce qu'il y avait au musée de Roanne ; on voit, effectivement, que le produit des fouilles de Déchelette a été partagé entre Moulins et Roanne. Je voudrais te signaler qu'il y a un rebord de skyphos, plus grand encore, qui se trouve dans les réserves du musée du Louvre, avec des reliefs d'applique du même type. J'avais écrit (dans Sites) que l'on connaît pas mal d'ateliers qui fabriquent de la glaçure plombifère dans le centre de la Gaule, Vichy, Lezoux, Saint-Rémy-en-Rollat, Yzeure, Autun, Saint-Pourçain-sur-Bresbe et quelques autres ; alors, ce n'est peut-être pas étonnant qu'il y ait ces différences de teintes. La correspondance entre les glaçures plombifères et les vernis noirs me semble soulignée par l'existence d'un vase à glaçure dont le moule est celui d'un gobelet de LIBERTVS qui est renversé et qui forme un vase à glaçure (qui, je crois, est publié dans Déchelette). Il est vraisemblable, comme tu le dis, que les couvertes étaient assez variées au 1^{er} s. : on a l'exemple de bols Drag. 37 recouverts de mica au lieu de vernis rouge, de vases de type à glaçure recouverts d'engobe blanc, etc. (cf. ce que j'en avais dit dans la publication du congrès de Metz (1982) de la S.F.E.C.A.G. (Presses Universitaires de Nancy, 1985) ; il y a une grande liberté qui s'arrête sous Trajan.

Lorsque Lezoux, après un bon démarrage de la sigillée, a vu son marché pris par La Graufesenque, il s'est installé des produits de remplacement dans le centre de la Gaule : les glaçures plombifères entre autres. Quand Lezoux à repris le marché de la sigillée, ces produits de remplacement n'étaient pas très rentables (les glaçures plombifères étaient difficiles à cuire), ou pour d'autres raisons, on les a abandonnés et on a concentré la production sur la sigillée, les figurines et quelques autres produits.

Armand DESBAT : Je reviens sur la question de ces plombifères et, notamment, sur le groupe de Tarse. Ce que je n'ai pas très bien compris, dans ton exposé, c'est si le groupe dit de Tarse avait été défini à partir d'exemplaires provenant précisément de l'atelier de Tarse ou à partir d'exemplaires de musées considérés comme provenant de Tarse.

Robin P. SYMONDS : Oui, je sais bien qu'il y a un problème.

Armand DESBAT : Il y a un problème méthodologique à définir la composition des plombifères de Tarse à partir d'exemplaires donnés comme venant de Tarse, par un musée, s'ils ne proviennent pas de fouilles d'ateliers ; évidemment, c'est très dangereux.

Robin P. SYMONDS : Un de ces jours, nous irons en Asie Mineure pour chercher des échantillons.

Armand DESBAT : Cela me semble indispensable.

Maurice PICON : En fait, du point de vue des compositions, c'est un problème qui devrait être extrêmement facile à résoudre. Nous avons beaucoup travaillé, au Laboratoire, sur la région de Tarse, pour d'autres questions. Ce sont des argiles tellement particulières, si différentes de celles que l'on a en Italie ou en Gaule que, à mon avis, il suffit de regarder ces analyses pour dire si cela peut être de Tarse ou pas. En plus, les données géologiques, à Tarse, sont simples ; Tarse est dans une plaine, dans une région d'alluvions où il n'y a pas tellement de variétés ; ce sont des alluvions d'une part, fort homogènes et, d'autre part, avec des caractéristiques bien précises et actuellement bien connues. Cela dit, je ne veux pas, pour autant, vous empêcher d'aller faire un tour à Tarse.

Christine BECKER
Luc JACQUIN

LA SIGILLEE DU CENTRE DE LA GAULE DANS TROIS ENSEMBLES DE LA FIN DU III^{ème} S. AU MILIEU DU IV^{ème} S. SUR LE SITE DE L'ÎLOT VIEILLE MONNAIE A LYON

Le chantier de l'îlot Vieille Monnaie est situé au nord de la presqu'île lyonnaise, sur les pentes de la Croix-Rousse, à proximité de l'amphithéâtre. Ce site est occupé dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. par un habitat qui se développe jusqu'au IV^{ème} s. ap. J.-C. (Fig. 1).

Les trois ensembles de céramique ont été recueillis dans des couches de nature très différente. Ils offrent l'intérêt d'être bien cernés du point de vue stratigraphique et datés par des séries monétaires. Seule la céramique fine sera prise en compte dans cette présentation (1).

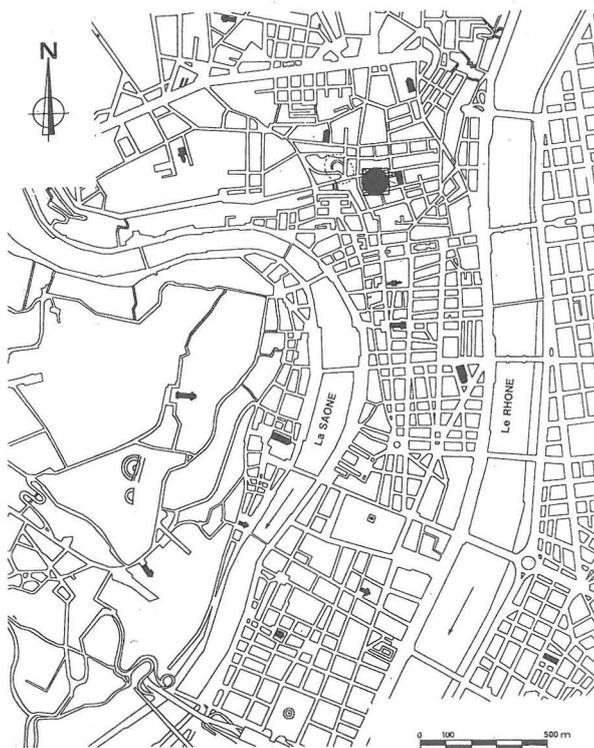


Figure 1 - Situation de l'îlot Vieille Monnaie dans la presqu'île.

I. LOT 1

Il provient d'une série de couches dépotoir ayant servi à remblayer le terrain lors de la construction d'un mur (M 195) à caractère défensif (Fig. 2).

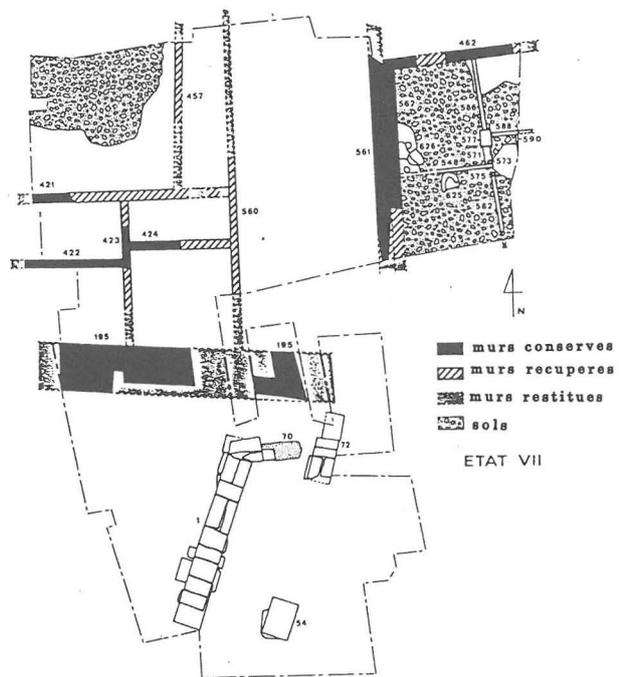


Figure 2 - Plan des structures (Etat VII).

Cinq monnaies ont également été découvertes, dont les plus récentes sont deux deniers de Gordien III émis entre 241 et 243. L'absence d'imitations du numéraire des empereurs gaulois, qui apparaissaient en grande quantité à partir des années 260/270, fournit le *terminus a quo*. Ce remblai peut donc être daté entre les années 240 et 270.

Ce lot comprend 9657 tessons, soit 1885 vases dont 39 formes archéologiquement complètes. Le taux de fragmentation très important confirme la fonction de

dépotoir et la rapidité de formation de ce remblai. Avec seulement 14 % des vases, la céramique fine est, bien entendu, largement minoritaire.

Tableau de répartition				
PRODUCTION	TESSONS	%	VASES	%
Sigillée Centre	34	2.75	11	4.06
Sigillée N. I.	11	0.89	11	4.06
Claire B	365	29.51	112	41.33
Métallescente	648	52.38	100	36.90
Cér. à l'éponge	8	0.65	3	1.11
Africaine C	116	9.38	7	2.58
Africaine A	3	0.24	1	0.37
Cér. résiduelle	22	1.78	22	8.12
P.N.I. (*)	30	2.42	4	1.5
Total	1237		271	

* : P.N.I. = Production Non Identifiée.

Ce tableau montre la nette prépondérance des céramiques claire B et métallescente. La sigillée attribuée aux ateliers du sud de la Gaule (Drag. 27 et 18/31, Ritt. 12, Knorr 78, fragments non identifiés) ont été classés en résiduels. La sigillée provenant d'ateliers non identifiés est très fragmentaire ; elle augmente d'une manière conséquente et, peut-être excessive, l'importance de cette catégorie de vaisselle à cette époque.

1. La sigillée du Centre.

Ces productions sont représentées par 11 vases (soit 4,1 % de la vaisselle fine) qui se répartissent en trois formes :

- Drag. 37 (5 vases) : 1 forme complète, 1 fond, 2 parois, 4 rebords (Fig. 3, n° 4). La forme complète est de petite taille ; son décor moulé, très effacé, est formé d'un bandeau décoré d'oves sous lequel sont disposées en diagonale des rangées de petites perles fines (Fig. 3, n° 3).
- Drag. 45 (4 vases) : 24 rebords de lèvres (Fig. 3, n° 1 et 2) et 1 fragment de fond.
- Déch. 72 (1 vase) : 1 rebord.
- 1 paroi non identifiée.

La pâte de ces vases est fine, d'une couleur orange assez vif ; le vernis est de bonne qualité, orange brique avec quelquefois un reflet métallescent. Seul le Drag. 45 (Fig. 3, n° 1) a une pâte plus claire et un vernis non grésé.

2. La claire B.

Avec 112 vases, elle constitue près de 42 % de la vaisselle fine. Le répertoire des formes est assez réduit. Sur 77 formes identifiées, 51 sont des formes ouvertes, principalement des bols de type Desbat 15 (Fig. 4, n° 1 à 14) et des assiettes Desbat 2/3 (Fig. 3, n° 9 à 13). Parmi les formes fermées, le type Desbat 67 est le plus fréquent, l'un d'entre eux comporte un *graffito* (Fig. 4, n° 19).

On remarque aussi :

- un Desbat 86 recouvert d'un vernis de couleur marron possédant également un *graffito* (Fig. 4, n° 15) ;
- un médaillon d'applique (Fig. 4, n° 16) ;
- une forme, proche d'un Desbat 88, a un aspect extérieur très particulier : il est côtelé sur toute sa hauteur et enduit d'un vernis orange vif, non grésé, de qualité assez médiocre (Fig. 4, n° 18).

Les vases non identifiés sont des fragments de parois atypiques. La présence en grand nombre des formes Desbat 15, 3 et 67 est bien représentative de la production de claire B à cette époque.

3. La métallescente.

Cette production, peut-être présente de façon surabondante dans ce contexte, est composée de 100 vases, soit 37 % de la céramique fine. Les gobelets à col tronconique, décorés de guillochis, avec ou sans dépressions, sont nettement les plus courants. Il existe cependant quelques exemplaires de vases globulaires à col court également décorés de guillochis.

4. Les autres productions.

Il faut noter la présence de la vaisselle d'importation africaine, particulièrement de l'Africaine C qui est représentée par 7 vases, soit 2,8 % de la céramique fine.

Ces vases se répartissent de la façon suivante :

- 3 plats Hayes 50 qui sont archéologiquement complets ;
- 1 plat Hayes 45 ;
- 2 formes ouvertes non identifiées ;
- 1 forme fermée non identifiée avec la trace d'un départ d'anse.

Cette production, bien qu'elle soit quantitativement moins importante que la sigillée, contient des vases beaucoup mieux conservés (3 formes complètes sur 7).

Cette notion quantitative est, sans doute, à prendre en compte pour avoir une idée plus juste de la place réelle de cette vaisselle d'importation à cette époque.

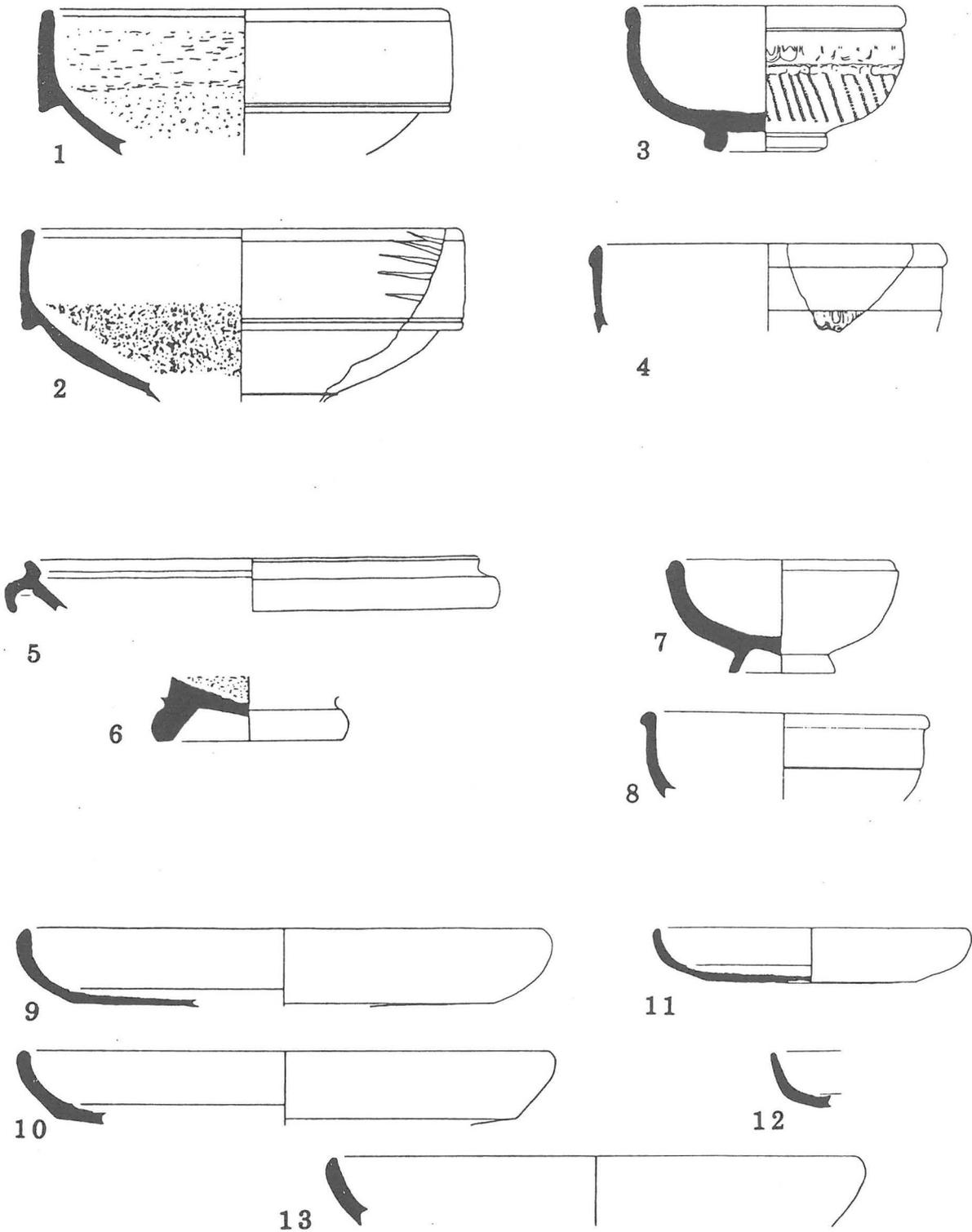


Figure 3 - Sigillée du Centre de la Gaule ; 1-4 : lot 1 ; 5-8 : lot 2. Claire B ; 9-13 : lot 1 (échelle 1/3).

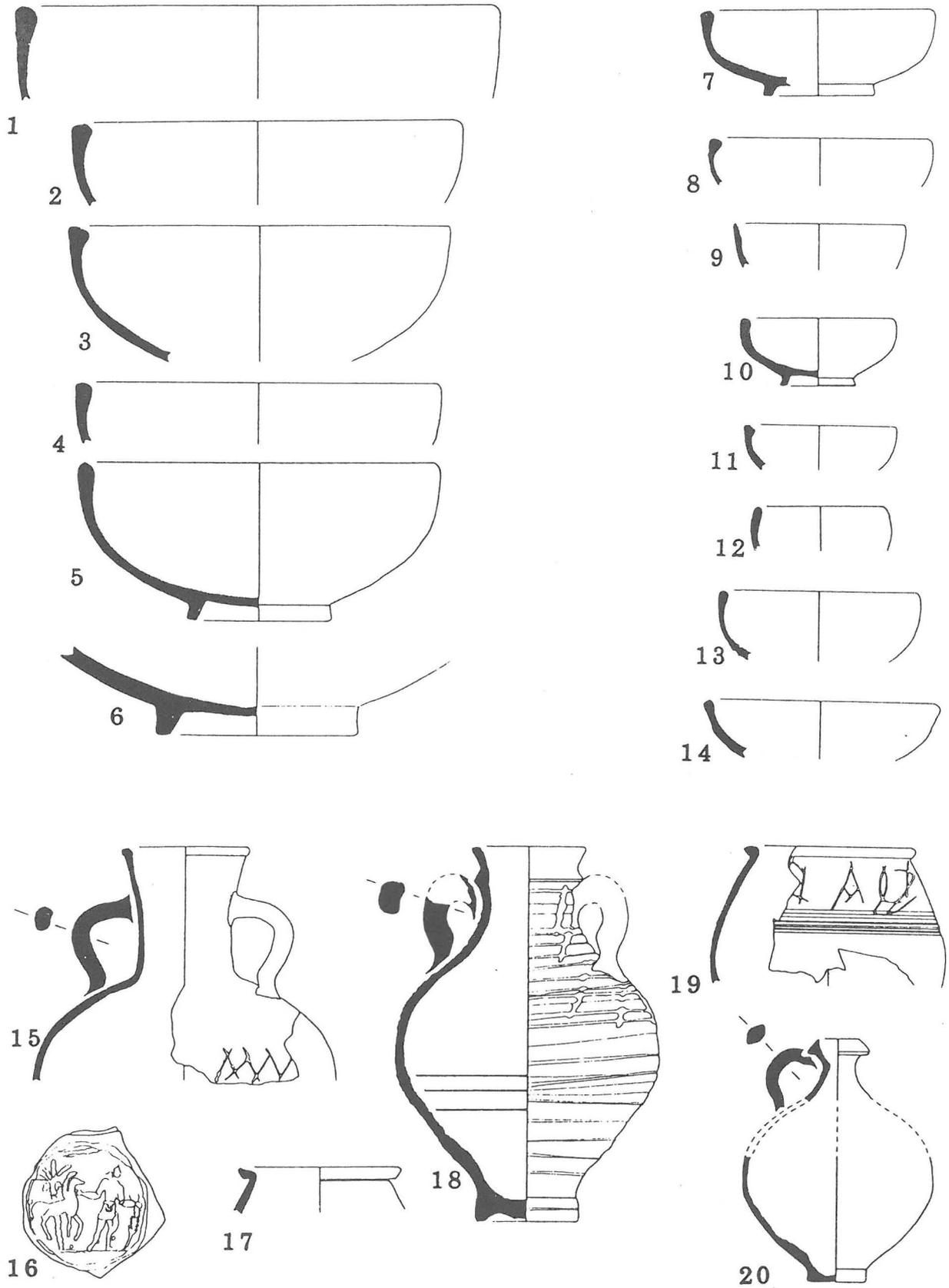


Figure 4 - Claire B, lot 1 ; 1-14 : formes ouvertes (type Desbat 15) ; 15-20 : formes fermées (échelle 1/3).

II. LOT 2

Ce lot a été recueilli dans des couches correspondant à la démolition de quatre petites pièces d'habitation, séparées par des cloisons en terre au nord-est du mur 195 (Fig. 2).

Seize monnaies ont été mises au jour, dont la plus récente est un antoninianus de Maximien frappé à Lyon

entre 290 et 291 qui situe ce lot dans un contexte de la fin du III^{ème} ou du début du IV^{ème} s.

Ce lot est beaucoup moins important que le précédent puisqu'il ne compte que 1574 tessons, soit 907 vases. Le taux de fragmentation n'est donc pas très élevé et la vaisselle est assez incomplète. La céramique fine représente 12,4 % du total.

Tableau de répartition				
PRODUCTION	TESSONS	%	VASES	%
Sigillée Centre	12	4.5	10	8.93
Sigillée N.I.	3	1.13	3	2.68
Claire B	129	48.50	38	33.93
Métallescente	57	21.43	25	22.32
Luisante	12	4.51	10	8.93
Africaine C	34	12.78	7	6.25
Cér. résiduelle	18	6.77	18	16.07
P.N.I.	1	0.40	1	1.09
Total	266		112	

Au regard de ce tableau, plusieurs remarques peuvent être faites. La sigillée de la Gaule du Centre est toujours minoritaire parmi la céramique fine, mais son pourcentage a doublé par rapport au lot précédent. Cette augmentation, assez surprenante, peut sans doute s'expliquer par la nature différente des couches d'où proviennent ces deux ensembles. La claire B et la métallescente restent les deux productions majoritaires. Cependant, leurs pourcentages ont nettement diminué au profit de la céramique d'importation africaine et de la luisante qui fait son apparition.

1. La sigillée du Centre (Fig. 3).

Ces céramiques (Fig. 3, n° 5 à 8) ont une pâte et un vernis comparables à celles du lot 1, à l'exception du vase n° 8, dont la couleur de la pâte est orange plus clair, et du n° 5 dont la pâte est beige orangé et le vernis rouge-orange de très mauvaise qualité.

Sur les dix vases présents attribués au centre de la Gaule, huit correspondent à des formes ouvertes :

- 1 forme non identifiée : 1 paroi ;
- 2 mortiers : 1 fond, 1 paroi (Drag. 45 ? Fig. 3, n° 6) ;
- 1 Drag. 40 : forme complète (Fig. 3, n° 7) ;
- 1 Drag. 44 : 1 paroi ;
- 1 Drag. 40/37 : 2 rebords (Fig. 3, n° 8) ;
- 1 Drag. 43 : 1 rebord (Fig. 3, n° 5) ;
- 1 Drag. 33 : 1 rebord.

Les deux formes fermées sont deux fragments de parois non identifiables.

D'une manière assez surprenante, on constate que le répertoire des formes est différent de celui du lot 1 et, surtout, qu'il est plus varié. En effet, alors que les Drag. 37 ont disparu et que les Drag. 45 ont beaucoup diminué, il existe dans ce lot des formes telles que les Drag. 40, 43 et 44 qui n'apparaissent pas dans le lot 1.

2. La claire B (Fig. 5).

38 vases représentent 34 % des céramiques fines. Peu de vases ont pu être identifiés, cependant les formes fermées semblent être plus abondantes que dans le lot du milieu du III^{ème} s. Les formes identifiées sont :

- 1 Desbat 68 (Fig. 5, n° 10) ;
- 1 Desbat 84 (Fig. 5, n° 8) ;
- 1 Desbat 88 ;
- 1 Desbat 67 (Fig. 5, n° 9).

Parmi les formes ouvertes, nous constatons une très nette diminution des assiettes type Desbat 2/3, avec trois vases seulement. La permanence des bols type Desbat 15 (Fig. 5, n° 5 à 7) permet de penser que leur fabrication s'est prolongée au moins jusqu'à la fin du III^{ème} s.

3. La métallescente.

Ce matériel est plus fragmentaire que dans le lot précédent ; il compte donc plus de formes non identifiées. Ce phénomène tendrait à prouver que cette production subit un tassement à la fin du III^{ème} s. Les vases à col tronconique et décor à guillochis paraissent encore être nettement majoritaires. Un petit pot globulaire, à col court, complet, est orné d'un décor excisé.

4. Les autres productions.

Il est intéressant de noter l'apparition de la céramique luisante (8,93 %) au cours de cette période de l'extrême fin du III^{ème} s. Ce type de vaisselle compte autant de vases que la sigillée du Centre. Sur 10 vases, 5 sont des mortiers du type Lamb. 45 (Fig. 5, n° 14 et 15). Les autres n'ont pas été identifiés, cependant l'un d'eux pourrait être un Lamb. 1/3 (n° 16). Le nombre important de Lamb. 45 en luisante pourrait expliquer la disparition de cette même forme (Drag. 45) en sigillée dans ce lot.

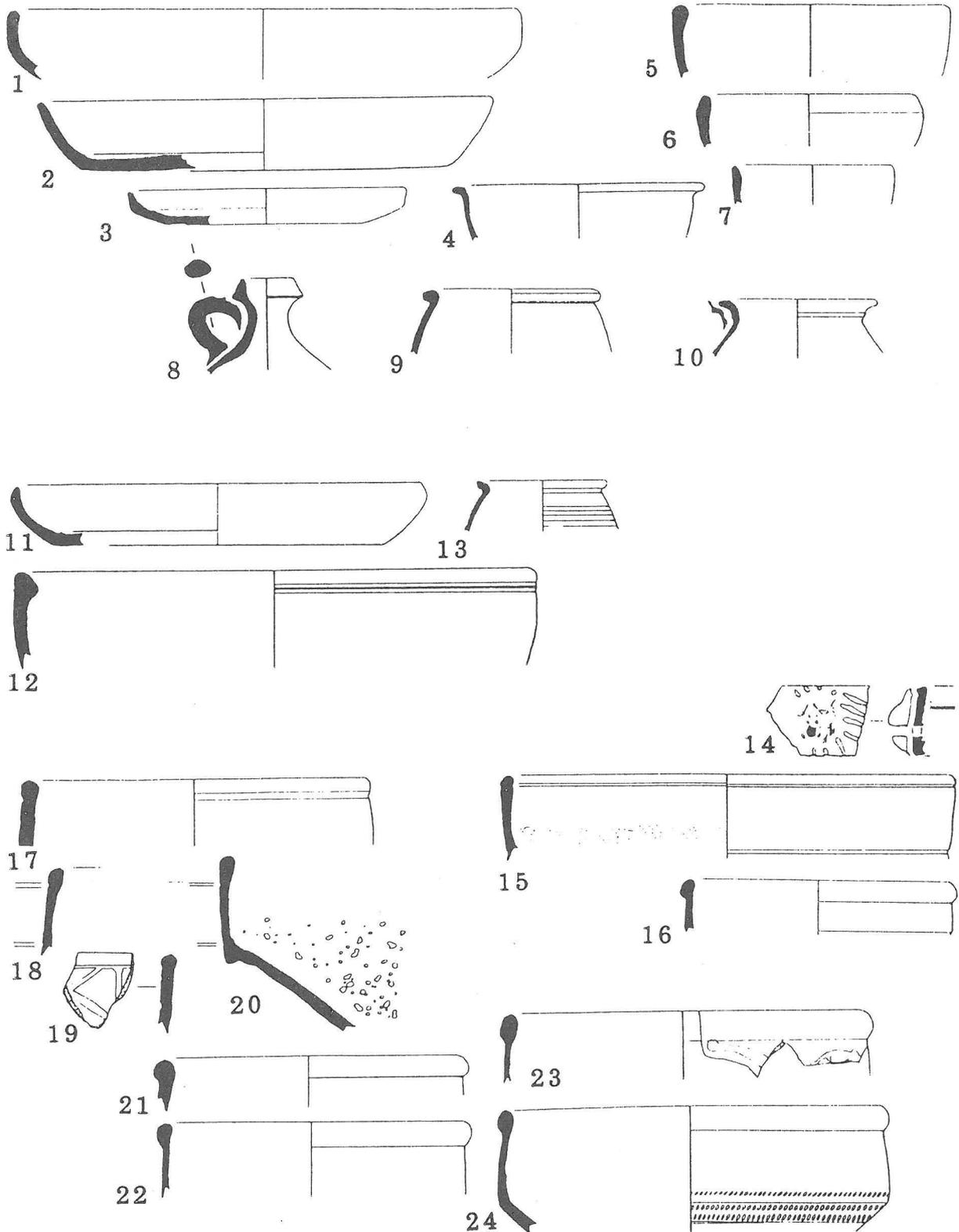


Figure 5 - Claire B ; 1-10 : lot 2 ; 11-13 : lot 3. Luisante ; 14-16 : lot 2 ; 17-24 : lot 3 (échelle 1/3).

Enfin, la céramique d'importation africaine a nettement progressé par rapport au lot 1 ; elle représente 6,25 % de la céramique fine. Les 7 vases qui appartiennent tous à de l'africaine C se répartissent de la façon suivante :

- 5 Hayes 50 ;
- 2 parois d'assiettes non identifiées.

III. LOT 3

Ce matériel provient de deux couches situées au-dessus de la destruction des quatre petites pièces d'habitation. Ces couches correspondent à une aire de fréquentation occasionnelle dans un quartier alors déserté (Fig. 2). Vingt-cinq monnaies ont été récoltées au cours de la fouille : dix-sept sont des imitations des empereurs

gaulois, six appartiennent au IV^{ème} s. ; elles se répartissent ainsi :

- 1 follis de Constantin I^{er} (305/318) ;
- 1 bronze de Constance II César (330/335) ;
- 3 espèces représentent la période 337/341 ;
- 1 monnaie émise à Lyon entre 344 et 346 donne le *terminus a quo*.

Ces couches se sont donc constituées au milieu du IV^{ème} s.

Ce lot est beaucoup plus petit que les lots précédents puisqu'il ne compte que 773 tessons pour 479 vases qui sont tous très incomplets. L'état fragmentaire de cette céramique peut être expliqué par la nature des unités stratigraphiques dont elle est issue.

Le pourcentage de la céramique fine est assez important puisqu'il représente près de 18 % de l'ensemble du matériel.

Tableau de répartition				
PRODUCTION	TESSONS	%	VASES	%
Sigillée Centre	4	3.05	4	4.71
Sigillée N. I.	1	0.76	1	1.18
Claire B	34	25.95	27	31.76
Métallescente	25	19.08	10	11.76
Luisante	58	44.27	34	40.00
Africaine C	4	3.05	4	4.71
Africaine A	1	0.76	1	1.18
Cér. résiduelle	4	3.05	4	4.71
Total	131		85	

La luisante est la catégorie de matériel la mieux représentée, toutefois la claire B reste encore assez abondante. Enfin, on constate que la sigillée retrouve à peu près le même pourcentage qu'elle avait atteint dans le premier lot.

1. La sigillée du Centre.

Cette céramique n'est représentée que par 4 fragments de vases :

- 1 paroi non identifiée ;
- 2 rebords de Drag. 37 (2 vases) ;
- 1 fond de forme ouverte non identifiée.

Il paraît tout à fait impossible d'évoquer un répertoire de formes à partir d'un matériel aussi réduit et incomplet. Cependant, le nombre, mais surtout l'état très fragmentaire de ces vases, indiquent que la sigillée a pratiquement disparu de ce site à cette époque.

2. La claire B.

Avec 27 vases (31,76 %), la claire B n'arrive maintenant qu'en deuxième position, après la luisante, alors qu'auparavant elle était largement majoritaire. Beaucoup de vases n'ont pu être identifiés car ils ne sont représentés que par un tesson de paroi atypique. Cependant, il semble qu'il y ait pratiquement autant de formes ouvertes que de formes fermées.

Parmi les formes ouvertes qui ont pu être reconnues (Fig. 5, n° 11 et 12), les plus fréquentes sont, là aussi, des bols du type Desbat 15 et des assiettes. Quant aux

formes fermées, une seule a pu être identifiée : c'est un Desbat 67 (n° 13).

3. La luisante.

Cette céramique est nettement majoritaire dans ces couches puisqu'elle représente 40 % avec 34 vases. Ce ne sont pratiquement que des formes ouvertes (Fig. 5, n° 17 à 24), à l'exception de deux formes fermées non identifiées.

Les formes les plus fréquentes sont les mortiers Lamb. 45 (7 vases) et les bols carénés type Lamb. 1/3 (5 vases). Beaucoup de vases, formés d'un seul fragment de lèvre ou de paroi, n'ont pas été rattachés à un type particulier.

4. Les autres productions.

Il faut noter la présence encore importante de la métallescente bien qu'elle soit en constante diminution depuis le premier lot. Malgré son état très fragmentaire qui ne facilite pas la reconnaissance des formes, il semble qu'il n'y ait pas eu d'évolution dans le répertoire.

Les importations de matériel africain sont en légère baisse, mais elles représentent encore près de 5 % de la céramique fine.

CONCLUSION

Dans ces trois ensembles, la sigillée peut être consi-

dérée comme une production marginale. Dès le milieu du III^{ème} s., elle est supplantée par la claire B. Les bols Desbat 15 ou 19 et les assiettes Desbat 2/3 sont alors fabriqués en grosse quantité. Ces formes (Desbat 15 ou 19) sont en concurrence directe avec les produits qui sortent des officines du Centre tels que les Drag. 37 ou 40, et les remplacent progressivement.

A partir du début du IV^{ème} s., la luisante devient prépondérante et prend le relai de la claire B, notamment avec les formes Lamb. 45 qui se substituent aux mortiers exportés par les ateliers du centre de la Gaule.

Les bols Lamb. 1/3 et 2/37 prennent peu à peu la place des formes Desbat 15 ou 19.

Le même phénomène a été constaté à travers le matériel provenant des fouilles du métro (îlot Tramasac et rue Jean Carriès)(2). A Lyon, il semble donc que les importations des produits fabriqués dans les ateliers de la Gaule centrale aient beaucoup baissé dès le milieu du III^{ème} s. La mode, les habitudes culinaires, la situation géographique et les réseaux commerciaux font probablement partie des nombreux facteurs qui sont à l'origine de ce déclin.



NOTES

(1). L'inventaire et les dessins ont été réalisés par C. GODARD.

(2). AYALA G., *Le matériel céramique de l'îlot Tramasac et de la rue Carriès (Présentation des éléments de datation des principales phases de l'occupation antique)*, D.A.H. Rhône-Alpes/SEMALY, rapport dactylographié.



DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

Armand DESBAT : Je remercie les auteurs pour cette communication qui permet de donner des jalons chronologiques pour un certain nombre de céramiques. Evidemment, le fait de disposer de stratigraphies bien datées, avec, notamment, une série monétaire et d'autres types de matériel comme les céramiques d'importation africaine, permet encore de préciser les problèmes chronologiques pour la production de la claire B ou de la sigillée dite luisante.

Didier BAYARD : Avez-vous eu les moyens de mesurer, en moyenne, le taux de matériel résiduel ?

Christine BECKER : C'est, effectivement, un problème crucial pour ces époques. Pour la sigillée, on ne dispose, souvent, que de fragments de parois atypiques pour lesquels il est difficile de préciser. Pour la claire B, il y a des problèmes au niveau des formes ; il n'y a pas d'apparition de nouvelles formes entre le milieu du III^{ème} et les couches du milieu du IV^{ème} s. : on a les mêmes formes qui perdurent. Il est donc difficile d'établir si ces céramiques sont résiduelles ou non.

Didier BAYARD : Oui, mais vous avez bien dit que pour le premier ensemble il y avait, par exemple, une différence très nette de fragmentation entre la sigillée du Centre et la claire B.

Christine BECKER : Non, pas pour le premier lot ; le taux de fragmentation des céramiques est à peu près semblable pour tous les types de production. C'est pour le deuxième lot, effectivement, que le taux de fragmentation est nettement différent : les sigillées du Centre sont beaucoup plus incomplètes et fragmentées que la sigillée claire B.

Robin P. SYMONDS : Je voudrais tout simplement vous demander si vous ne faites que compter les tessons ; vous n'avez pas les moyens de compter le nombre de vases vrais ?

Christine BECKER : Si ; en fait, on compte les tessons et le nombre de vases. Par exemple, pour le premier lot on a 9657 tessons et 1885 vases.

Robin P. SYMONDS : En Angleterre, on est presque tous d'accord pour dire qu'il faut deux moyens pour quantifier : le nombre de vases et le poids. On pèse tous les tessons.

Armand DESBAT : Cette question du matériel résiduel est évidemment primordiale lorsqu'il s'agit de déterminer la fin des productions. Le caractère fragmentaire du matériel peut amener un élément de réponse, mais il restera toujours les problèmes de constitution de la couche...

Christine BECKER : Il y a quand même des différences entre un remblai qui s'est constitué rapidement, un remblai-dépotoir, et une couche de destruction ou une couche de passage occasionnel ; les céramiques, dans une couche de passage, seront nettement plus fragmentées que dans un dépotoir.

Armand DESBAT : C'est, de toute manière, la multiplication de ce type d'études qui permettra d'apporter un élément de réponse. Pour ce faire, il faut disposer de contextes bien datés pour avoir des séquences successives.

DISCUSSION

Éléments pour une synthèse sur les sigillées de Lezoux et de la Gaule centrale

Président de séance : H. VERTET

Hugues VERTET : Il me semble que ceux qui ont communiqué aujourd'hui, en écoutant leurs collègues, ont pu voir leurs recherches se compléter et de nouveaux horizons s'ouvrir. Une confrontation des points de vue peut donc être utile. Je voudrais tout de suite poser deux questions qui circulent dans la salle :

- peut-on préciser le sens de l'adjectif résiduel (céramique résiduelle) ?

- préciser également ce qu'on entend par une conversion du nombre des tessons en "équivalent vases" ; ces vases sont-ils certains, ou entiers, ou autre chose ?

Catherine GODARD : On considère comme matériel résiduel, par exemple dans un ensemble du milieu du III^{ème} s., les productions d'arétine ou de sigillée du sud de la Gaule ; mais, dans certains cas et pour certaines productions, les déterminations ne sont pas toujours aisées.

Jean-Jacques HATT : Dans mon ménage, on a des porcelaines peintes qui datent de l'époque de l'arrière grand-mère ; on dira alors que ce matériel est résiduel alors que l'on s'en sert toujours, en particulier pour servir le dessert quand on reçoit des invités.

Christlan VERNOU : Pour les productions de Lezoux, j'aurais aimé qu'on nous présente les productions moulées tardives. On a vu, pour les sigillées lisses, un peu toutes les époques ; pour les céramiques tardives à décor moulé de Lezoux, ne serait-il pas possible d'en parler un peu ? Est-il prévu d'en parler, par exemple, lors de la visite du Musée ?

Phillippe BET : Absolument pas, au Musée cela n'est pas possible. Mais, d'ici à demain, on peut garnir quelques vitrines, ici, en particulier avec les productions bien datées du milieu du III^{ème} s. et en présenter.

Armand DESBAT : Je reviens au problème du résiduel. Il y a, en effet, des objets qui sont présents dans des couches, sous forme de résidus, c'est-à-dire que ce sont des dépôts secondaires, ou tertiaires, ou encore plus ; on peut donc avoir des contextes où le matériel résiduel est largement majoritaire par rapport au matériel qui serait contemporain de la constitution de la couche ; on peut également avoir des objets qui se trouvent être encore utilisés alors que la production a cessé. Alors, tout en étant résiduels par rapport à la notion de production, ils sont toujours en usage. Ceci dit, on ne peut pas se fonder sur la présence de ces objets pour dater la production quand il s'agit, comme chez M. Hatt, de céramiques dont la production a cessé il y a un siècle. Il est clair que ces objets sont encore en usage mais sont résiduels par rapport à la chronologie des céramiques.

Michel PASQUALINI : Les limites de ce problème sont données par les connaissances que l'on a de la céramique. Et il est évident que plus on est dans une période où l'on connaît mal les céramiques, plus il y a d'incertitudes pour déterminer le matériel résiduel.

Hugues VERTET : Est-ce que les communications de M. Picon ont interféré avec les autres ?

Luc de FERAUDY : Je voudrais savoir si on a établi une relation entre le groupe d'ATEPOMARVS et les potiers repérés dans la ZAC de l'Enclos ?

Dominique MONTINERI : J'aimerais savoir si quelqu'un, ici, peut définir, justement, ce style. A-t-on déjà trouvé une estampille intradécorative d'ATEPOMARVS ?

Luc de FERAUDY : Je ne crois pas, effectivement, qu'il y ait d'estampille intradécorative. Les céramiques sont signées sur le fond, à l'intérieur.

Maurice PICON : Je voulais simplement dire qu'il y a quelque chose qui m'a surpris ce matin, à propos des potiers tibériens, et concernant justement ATEPOMARVS. Je me souviens que (il y a, hélas, pas loin de vingt ans), quand on se promenait au milieu des pommiers, sur le site d'ATEPOMARVS, on était frappé par l'abondance de formes du Service I. Et je ne sais pas si, en dehors de ce site, on en connaît beaucoup. Il y a, par conséquent, un problème qui se pose pour le Lezoux dit "tibérien". Est-ce que, réellement, le groupe de la route de Maringues est un petit groupe ou est-ce qu'il a, finalement, été peu étudié ? D'autre part, y-a-t'il beaucoup de Service I dans le "bourg-centre" ?

Phillippe BET : Pour le Service I, on a, essentiellement, la parcelle 1506 (en ville, ZAC de l'Enclos) où il y avait donc un four circulaire et un four rectangulaire qui ont fourni des productions assez précoces. Au sujet de la route de Maringues, il est vrai qu'il n'y a pas eu la même extension des fouilles que dans le centre-ville, mais c'est aussi un lieu qui a été très profondément labouré. Il y a eu la construction de multiples maisons dont on a suivi les travaux. Finalement, on a une vision assez comparable entre le groupe de la route de Maringues et le groupe de la rue Saint-Taurin. En revanche, pour le groupe de la route de Maringues, il semblerait qu'il y ait davantage d'ateliers de production de céramiques fines que dans le centre-ville.

Pour ATEPOMARVS, c'est un gros problème. Si on rassemblait tous les documents qui sont signés ATEPOMARVS dans le fond des 29, je pense que l'on serait surpris en comparant les décors.

Hugues VERTET : Il serait, peut-être, intéressant de faire des analyses d'argile -si vous n'en avez pas fait- sur ce qu'on appelle le site d'ATEPOMARVS (que Martin avait fouillé avant la guerre) et sur la ZAC de l'Enclos, pour voir s'il y a une différence de pâte.

Phillippe BET : Au point de vue des anecdotes, il y a la visite dont Hugues nous a fait l'amitié, il y a une semaine ou deux ; on lui a demandé de nous montrer le style d'ATEPOMARVS : il nous a montré du RVTENOS. Je pense qu'il faut vraiment reprendre toute la documentation que l'on a sur ce potier et faire un grand tri.

Bernard HOFMANN : C'est tout le problème des Drag. 29 de La Graufesenque. Au départ l'erreur a été commise par Knorr qui a étudié les potiers du 1^{er} s. et qui a considéré que le décor correspondait à ceux qui signaient à l'intérieur des Drag. 29. Pour cela, on n'a pas la certitude qu'ATEPOMARVS soit l'auteur du décor, donc le producteur du moule utilisé. Par contre, pour les Drag. 37, il n'y a pas de problème ; les signatures sont intradécoratives et ont été, nécessairement, apposées par le décorateur du moule. Mais pour les 29, qu'ils soient d'ATEPOMARVS, de RVTENOS, etc., et pour tous les 29 de La Graufesenque, c'est le même problème.

Phillippe BET : Si on prend un lot bien étudié par Hugues il y a quelques années, le potier TITOS, on trouvait sa signature dans le décor et parallèlement, dans le fond intérieur des 29, l'estampille d'un autre potier. Pour en revenir à un problème sur lequel je n'ai pu intervenir tout à l'heure, au sujet de la vente des moules : lorsqu'on cartographie les découvertes de tous les moules signés pour le 11^{ème} s. à Lezoux, on s'aperçoit très bien que nous avons des moules de CINNAMVS ou de PATERNVS quasiment dans tous les groupes d'ateliers de production, ce qui nous incite à penser qu'il y a eu vente de moules.

Hugues VERTET : On peut dire qu'il y a un transport de moules ; est-ce que vente implique un échange d'argent ? Sur ce point, il faut être très prudent.

Phillippe BET : Que ce soit troc ou vente, finalement, cela revient au même, non ?

Hugues VERTET : Je ne sais pas. Mais enfin, déjà à l'époque de Tibère, Lezoux envoie des moules jusqu'à Coulanges, c'est-à-dire à cent km.

Bernard HOFMANN : Je suis bien d'accord. C'est le moule signé qui compte. Pour Bellerive-sur-Allier, je me souviens de discussions avec le Dr. Vauthey qui n'admettait pas que les moules utilisés pour confectionner ses Drag. 37 provenaient de Lezoux ! D'ailleurs, quand on regardait les moules, ils étaient micacés, comme ceux de Lezoux.

Phillippe BET : Il y a un autre point sur lequel j'aimerais bien mettre l'accent : c'est l'importance de Lezoux pour la période pré-flaviennne. Jusqu'à présent, on ne relevait seulement que quelques dizaines de potiers, peut-être une trentaine, et quand on fait le décompte de toutes les estampilles trouvées à Lezoux, en trente années de fouilles, on s'aperçoit qu'il y avait cent quatre-vingt-dix producteurs de sigillées pour cette époque.

Christian VERNOU : Je vais quitter un peu le contexte de Lezoux et poser une question à M. Picon, puisqu'il a un peu étonné, ce matin, en disant qu'il n'y a pas de secret pour la sigillée et que c'est facile à fabriquer. Malgré cela, si c'est facile à fabriquer, et si d'autres régions en Gaule ont disposé d'une argile qui avait des qualités assez proches pour produire de la sigillée, pourquoi y-a-t'il des centres producteurs qui s'imposent en Gaule ? Y-a-t'il une législation ? Y-a-t'il quelque chose qui imposait des productions dans des centres et en interdisait dans d'autres ? Et je pense à la Saintonge, en particulier, qui a produit des céramiques importantes, tant en céramique commune qu'en céramique fine, ou plus tard, de la céramique dite "à l'éponge", on peut s'interroger sur le fait qu'il n'y ait pas eu de production de sigillées. Peut-être qu'il y avait des productions importantes ailleurs et qu'il n'y avait pas besoin d'en produire localement ?

Maurice PICON : Il me semble que ce n'est pas ce que je voulais dire ; je ne dis pas, d'ailleurs, que nous connaissons tout sur la sigillée, ni que nous savons produire la sigillée. J'ai dit simplement que, compte-tenu du très grand nombre d'ateliers connus, et il y en a quand même des centaines, on peut considérer que la fabrication de la sigillée était un secret de polichinelle. Maintenant, il faut bien remarquer qu'il y a de tout petits ateliers qui existent. Rien n'empêche, et cela va dans le sens de l'absence de secret, ou de particularités techniques extraordinaires pour cette fabrication, qu'il existe de tout petits ateliers qui ne sont jamais que des ateliers de villae ; mais justement, le problème intéressant est qu'au milieu de tous ces ateliers-là, il y en a quelques-uns qui prennent une très grande importance et je crois que le problème n'est pas technique mais économique et, d'une certaine façon, capitaliste ou financier, comme on veut. C'est un problème qui est incontestablement, à la base, économique ; il est relativement normal qu'il n'y ait qu'un petit nombre de centres de ce genre-là parce que, sinon, ils se feraient une concurrence effrénée. Donc je trouve normal qu'il y ait un certain nombre de tout petits centres, à peine connus -et, à mon avis, on en découvrira encore un très grand nombre (j'ai cité, à titre d'exemple, celui de Feurs)- à côté de quelques grands centres.

Il y a un point qui me paraît, aussi, très important : il faut réfléchir au problème de la localisation des ateliers. Il me semble, quand on regarde les ateliers grecs ou romains (jusqu'à l'époque de la sigillée), qu'ils sont localisés, je dirais, n'importe où, pour une clientèle locale, ou bien, pour les ateliers qui exportent, près des voies de communication, dans les ports, etc. La sigillée représente quelque chose de tout à fait différent, en ce sens que les ateliers sont localisés n'importe où. La chose qui devait être prioritaire n'est pas l'atelier lui-même, mais l'existence d'un circuit commercial. A partir du moment où un circuit commercial est important, la localisation de l'atelier est, d'une certaine façon, relativement secondaire. Je pense, finalement, que dans la création des ateliers de sigillée, c'est un système de distribution qui est probablement constitué en premier. On pourrait discuter la-dessus assez longtemps.

Il me semble, aussi, que la sigillée est un produit artificiellement cher. La distribution de la sigillée est différente, par exemple, de celle de la campanienne. La sigillée est chère, artificiellement, parce qu'elle ne correspond pas à une nécessité mais à une mode. Bien qu'étant une céramique qui utilise beaucoup de combustible et qui est difficile à fabriquer (c'est ce qui explique son prix), c'est la mode qui permet sa diffusion au loin. Ce qui est important, c'est le système qui diffuse et, finalement, peu l'atelier, qui peut être n'importe où.

Jean-Jacques HATT : Quand je faisais mon cours, à Strasbourg, sur l'époque gallo-romaine, j'avais fait un dépouillement, aussi complet que possible, du Corpus en ce qui concerne la répartition de la sigillée d'après les voies de communication. J'étais arrivé au résultat suivant : Lezoux exporte principalement par les voies d'eau et La

Graufesenque principalement par les routes. Et je pense qu'il y a, peut-être, une explication à cela parce que le principal débouché de La Graufesenque était, manifestement, la Germanie, où il y avait, le long des routes, un trafic massif et des mouvements de voitures destinés à l'armée romaine qui pouvaient être utilisés pour le transport des céramiques ; ce qui n'était pas vrai pour Lezoux.

Bernard LIOU : Il me semble qu'en ce qui concerne La Graufesenque et la Germanie, une voie de cheminement normale est, d'abord, une voie maritime, par Narbonne puis par Fos et le Rhône, etc., la grande voie fluviale nord-sud.

Jean-Jacques HATT : Le Rhône est assez difficile à remonter.

Bernard LIOU : Tout de même, tout le prouve : le matériel amphorique l'atteste, de même que tout ce qui vient du sud...

Jean-Jacques HATT : Je vous parle de la distribution d'après le Corpus et, d'après lui, ce sont les voies.

Bernard LIOU : Pour la distribution en direction du nord, il y a toutes les amphores d'Espagne qui remontent, par le Rhône, en direction de la Germanie et de la Bretagne. Je veux bien qu'il existe un très petit pourcentage (qui, à mon avis, ne peut être que très faible) de matériel qui transite par l'Atlantique, mais la grande voie de distribution est méditerranéenne ; et c'est donc le Rhône qu'il faut remonter. Et tout ce qu'on trouve au long de ce fleuve et le long de la Saône ensuite, et tout ce qu'on trouve sur le limes germanique et jusqu'en Bretagne, à mon avis, arrive par cette voie.

Jean-Jacques HATT : Oui, mais le Rhône était doublé par deux voies terrestres.

Alain FERDIERE : Je voulais demander à M. Picon s'il soupçonne, sans oser le dire, que le poids du négociant a été tel qu'il a du mal à influencer sur l'implantation des ateliers.

Maurice PICON : Oui, incontestablement, c'est ce que j'aurais tendance à croire. Et je pense, justement, que cet aspect est un peu aberrant, parce que : pourquoi La Graufesenque ? pourquoi Lezoux ? Ce n'est pas particulièrement bien situé. Mais ceci doit correspondre au fait que les voies commerciales préexistaient et que les négociants favorisent ou, du moins, développent et investissent dans des ateliers qui ont déjà, probablement, une certaine habitude de la fabrication de la céramique. Mais pourquoi tel atelier plutôt que tel autre ? Je crois que c'est le choix du négociant ou, du moins, je serais tenté de le croire.

Bernard HOFMANN : Pour répondre à M. Hatt, je crois, en ce qui concerne Lezoux, que cet atelier a loupé son entrée sur le marché, qu'il soit du Nord ou du Sud, quelles que soient les voies, à cause d'un manque de qualité. Il suffit de comparer, au Musée de Lezoux, la qualité de ce qui se faisait au 1^{er} s. à La Graufesenque et à Lezoux. Que s'est-il passé à la fin du 1^{er} s. ? Lezoux a révisé ses techniques de production et il y a eu, à ce moment-là -mais c'est aux gens de Lezoux de l'expliquer-, un redémarrage. Parce qu'à cette époque, à La Graufesenque et à Banassac, on constate des chutes de qualité ; c'est à cette même époque que correspond l'essor des potiers de Lezoux dans le nord-est. Le marché est perdu pour La Graufesenque et Lezoux s'est rabattu vers le nord de la France et la Grande-Bretagne, jusqu'à ce que Lezoux se mette à son tour, à la fin du 11^{ème} s., à refaire de la camelotte, sauf en ce qui concerne certaines formes, par exemple les formes ovoïdes incisées.

Jean-Jacques HATT : Il faudrait compléter l'inventaire du Corpus par les découvertes récentes. Ce serait certainement très instructif. L'état que je donnais datait de 1945.

Phillippe BET : Pour ce qui est de la qualité du 1^{er} s., D. Montineri a présenté ce matin, notamment, un calice signé RVTENOS qui présente un engobe non poreux et une pâte de meilleure qualité ; il faudrait voir, avec M. Picon, pourquoi cette production n'a pas été poursuivie.

Maurice PICON : Je dirais que les notions de qualité, dans l'Antiquité, sont des notions sur lesquelles je m'avancerai avec une extraordinaire prudence, parce que je ne suis pas du tout sûr que les qualités techniques que nous considérons comme essentielles aient vraiment été considérées comme quelque chose d'important. Je suis tenté de croire qu'il y a un certain goût du public, une certaine mode du public, que les négociants exploitent, et que finalement, dès qu'il y a un goût et mode, on est capable de vendre n'importe quoi. Je ne sais pas ce qu'en pense B. Liou.

Jean PITON : Pour la diffusion de Lezoux par rapport à La Graufesenque, à la fin 1^{er}/début 11^{ème} s., je pense que Lezoux n'avait jamais rivalisé avec La Graufesenque dans le Sud, à Arles ou dans le Languedoc. Les statistiques des dernières fouilles sur Arles donnent moins de 1% de tessons pour Lezoux, même pour le début du 11^{ème} s. La Graufesenque est toujours largement majoritaire.

Jean-Michel SAUGET : Je voulais revenir un peu en arrière, sur le choix des implantations des ateliers de potiers. Quand on regarde la Gaule centrale, ce qui est frappant, c'est de voir que ces ateliers, que ce soit Lezoux, Coulanges, Saint-Rémy-en-Rollat, sont systématiquement situés sur des terrasses intermédiaires, à mi-chemin entre les terrasses basses, qui sont des plaines si on peut dire, et les zones hautes, qui sont relativement délaissées parce que ce sont des terrains géologiquement pauvres (on y trouve du bois) ; c'est-à-dire que nous avons d'un côté les terrains avec des affleurements de marnes qui donnent l'argile et de l'autre les terrains moins riches qui donnent le bois. Ce sont des conditions assez intéressantes. D'autre part, nous avons toujours des fleuves ou rivières (Loire ou Allier) qui sont à proximité immédiate. Donc cela correspond, peut-être aussi, à des choix de terroirs.

Maurice PICON : Je vous répondrais que je suis tout à fait d'accord. Quand je dis que les ateliers sont implantés à des endroits bizarres, c'est par rapport à une carte générale de la France. A l'intérieur d'un terroir, ils obéissent à des raisons précises, à des raisons géologiques, à des raisons de couvert végétal, cela me paraît absolument sûr. Quand on prospecte à la recherche d'ateliers, c'est une des premières questions que l'on essaie de comprendre ; c'est-à-dire quelles logiques y-a-t-il dans une région aux implantations d'ateliers ; et il y a des logiques à ces implantations. Ce qui est beaucoup moins logique, c'est pourquoi telle région plutôt qu'une autre.

Jean-Michel SAUGET : Pour en revenir au problème de l'extraction de l'argile, abordé ce matin, je crois qu'il était assez net, sur le site de la ZAC de l'Enclos, dans la partie sud, juste derrière le Musée, dans les niveaux archéologiques en place, qu'on pouvait constater l'existence d'énormes fosses d'extraction qui avaient été remblayées, soit par percolation, soit par comblement plus ou moins naturel. Vous parliez, ce matin, éventuellement, d'un point d'extraction commun...

Maurice PICON : Pour le II^{ème} s., il me semble qu'il y a des points d'exploitation communs mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas d'autres. Il me semble, en tout cas, que sur certains sites, justement au centre du bourg, on a des argiles qui sont de même provenance ; par contre, il peut y avoir et, à mon avis il y a, autre chose. En tout cas, pour le I^{er} s., c'est moi qui pose la question : les fosses remblayées dont vous parliez sont de quelle époque ?

Jean-Michel SAUGET : Je crois que Philippe pourrait répondre.

Philippe BET : Jean-Michel parle de la parcelle 876. Il y a eu un remblaiement général pré-flavien. Je pense que tu parlais des études des deux géologues de la Direction.

Jean-Michel SAUGET : Voilà. Le problème qui se posait dans ce secteur, c'est que l'argile est présente de façon permanente, que ce soit les sables argileux ou l'argile sableuse, en fait la transition est très faible. Et, pratiquement, il semblerait que ce soit des argiles qui soient utilisables pour la poterie.

Maurice PICON : S'il s'agit du I^{er} s., je suis absolument persuadé qu'il y a de multiples points d'extraction ; cela paraît évident. Pour le II^{ème} s., il me semble qu'il y en a beaucoup moins et qu'en tout cas, il me paraît quasiment sûr que l'on trouve exactement les mêmes argiles, qui ont probablement même origine (encore que, comme je le disais ce matin, il faudrait reprendre les études puisqu'à l'époque on était pas bien outillé pour cela). Il me semble qu'il y a des points, fort éloignés les uns des autres à Lezoux, qui ont utilisé, au II^{ème} s., la même argile. Au I^{er} s., en tout cas, il y a une très grande variété, c'est incontestable, et à mon avis une variété encore beaucoup plus grande que celle que je connais.

Jean-Michel SAUGET : Je profite d'avoir le micro pour poser une question à Hugues. Est-ce que j'ai mal compris ou bien, ce matin, tu as parlé de bourg antique ?

Hugues VERTET : Ce que j'appelle le bourg antique, c'est le centre de Lezoux où s'est constitué le bourg mérovingien.

Jean-Michel SAUGET : Je te posais la question parce que, sur le plan archéologique, il faut reconnaître que nous n'avons pas beaucoup d'éléments qui permettent de dire que nous avons affaire à une agglomération, quelle qu'elle soit. Nous avons des ateliers de potiers, mais nous n'avons pas de structures d'habitat. Nous n'avons pas d'éléments archéologiques qui permettent d'aller dans un sens ou un autre.

Hugues VERTET : Je crois que si ; nous avons des indices d'habitat avec plusieurs éléments de murs.

Philippe BET : Et les quatre maisons fouillées en un siècle à Lezoux (deux dans le groupe de la route de Maringues et deux autres rue Saint-Taurin). C'est également dans le groupe de la rue Saint-Taurin que l'on a trouvé des éléments de colonne en marbre qui peuvent être un indice.

Bernard LIOU : Je reviens un petit peu en arrière et à ces questions d'exportation de céramiques. Je me jette à l'eau et vais vous confesser mon ignorance crasse et les lacunes de ma culture archéologique, mais je connais mieux, effectivement, ce qui concerne La Graufesenque que ce qui concerne Lezoux ; je connais les cartes de répartition des céramiques de La Graufesenque à travers le monde antique. Est-ce qu'il existe de pareilles cartes en ce qui concerne Lezoux et pourriez-vous m'en donner quelque idée ?

Lucien RIVET : C'est exactement la question que je me posais. Depuis plusieurs années, beaucoup de progrès sont faits dans les articles publiés sur les problèmes de style et les problèmes de chronologie pour Lezoux. Dans ces Actes, qui vont porter le millésime "Lezoux 1989", il n'y aura aucune carte de répartition et je crois que cela va vraiment beaucoup manquer. Oralement, les zones de diffusion de la sigillée de Lezoux doivent pouvoir être exprimées, mais cela ne remplace pas un document.

Hugues VERTET : Je pense que, si quelqu'un a écouté ce que j'ai dit ce matin, c'était un des projets et une des urgences auxquels il aurait fallu faire face, établir une carte de répartition de la découverte des objets venant de Lezoux ; mais nous avons toujours été très occupés par les fouilles d'urgence et ce vœux n'a jamais été réalisé.

Bernard LIOU : On trouve de La Graufesenque aux Indes, si je ne m'abuse ; trouve-t-on du Lezoux ?

Hugues VERTET : Non, pas à ma connaissance. On en trouve très peu en Méditerranée orientale, alors qu'on trouve de La Graufesenque (j'en ai trouvé dans les Iles grecques). A Athènes, j'ai regardé les collections de l'Ecole anglaise : il y a pas mal de La Graufesenque mais je n'ai pas trouvé de Lezoux. Lezoux a diffusé beaucoup plus vers le Grande-Bretagne, le limes germanique et l'Europe centrale (il me semble en avoir trouvé quelques morceaux en Bulgarie). Mais ce ne sont pas les mêmes dates. Une des raisons, sans doute, pour lesquelles La Graufesenque s'est arrêté, c'est que le marché espagnol s'est fermé avec la constitution d'ateliers, que la claire B s'est développée dans la vallée du Rhône, etc. Les marchés du sud étant occupés, Lezoux n'avait pas, non plus, tellement d'ouvertures de ce côté-là.

Robin P. SYMONDS : Si vous faites une carte de répartition, vous pourriez lui donner, en même temps, une forme quantitative montrant l'importance statistique de la sigillée de Lezoux dans les différentes régions de l'Empire.

Lucien RIVET : Il est vraisemblable que cette entreprise est impossible à réaliser dans les six mois qui viennent. C'est vrai que, par un système de flou artistique (avec des hachures plus ou moins espacées), il serait possible de montrer les régions qui ont été inondées et celles qui ne sont touchées que de façon anecdotique.

Hugues VERTET : En fait, on peut dire qu'il y a des études ponctuelles qui ont été faites, comme celle, par exemple, de Vanderhoeven, sur la sigillée de Lezoux que l'on trouve en Belgique. Il en existe en Suisse également.

Michel PASQUALINI : Qu'est-ce que H. Vertet appelle la fin de la production de La Graufesenque ?

Hugues VERTET : Lorsque j'ai parlé des ateliers de Lezoux, j'ai parlé des ateliers qui exportaient au loin. Je l'ai un peu précisé ce matin en disant qu'il y a des ateliers qui produisent pour un marché local ; je dirais qu'on peut appeler la fin de Lezoux, la fin de l'atelier qui exporte. Pour La Graufesenque, il me semble que la fin de production, en tant que centre d'exportation, se situe dans le I^{ère} s. Mais je me trompe peut-être ?

Michel PASQUALINI : C'est vrai que, finalement, certaines personnes, comme moi, se retrouvent ici avec une grande ignorance de tout ce qui se trouve dans le Nord, tout simplement parce que, en travaillant dans le Sud, on n'est pas confronté à ce type de céramique. Je voulais dire par là que Lezoux s'arrête d'exporter quand ? En avez-vous une idée parce que, pour les productions tardives, il y en a à La Graufesenque aux III^{ème} et IV^{ème} s. A Lezoux vous avez également ces productions tardives ; sont-elles encore diffusées ?

Hugues VERTET : Les céramiques noires sont produites en grandes quantités à Lezoux, au IV^{ème} s. : on le suppose parce que nous avons des stockages d'argile presque aussi grands que ceux du II^{ème} s., sans doute beaucoup trop importants pour le seul marché local ; mais on n'a pas fait d'étude de répartition de ces vases.

Michel PASQUALINI : Ce que disait M. Picon, tout à l'heure, était assez intéressant. Ce problème de commercialisation est quand même la base, le débouché évident et intéressant de l'étude de la céramique puisqu'il a une implication économique. Mais pour le Sud, par exemple, La Graufesenque ne disparaît pas parce que Lezoux continuerait à produire ; à mon avis, ce n'est pas du tout ça puisque les marchés préférentiels de La Graufesenque, dans le sud de la France et sur le pourtour méditerranéen, à partir du III^{ème} s., sont pris par d'autres céramiques, notamment celles d'Afrique du Nord et non par la céramique de Lezoux.

Hugues VERTET : C'est un peu le problème qu'avait posé Goudineau en disant : pourquoi Arezzo s'est-il arrêté ? On n'en sait rien, on constate. Et tout ce qu'on dit ne sont que des hypothèses.

Didier PRO : Je me sens un peu à l'étroit, ici, puisqu'on ne parle que du centre de la Gaule et nous, en Ile-de-France, nous sommes confrontés à d'énormes problèmes de datation et, également, pour faire le tri entre La Graufesenque, Lezoux et l'Argonne. Je voudrais proposer quelque chose : ne serait-il pas possible d'avoir une "poste restante" à Lezoux, un système de banque de données ; cela serait souhaitable, pour aider à ces tri, ne serait-ce qu'au niveau des estampilles. Nous avons beaucoup de céramique, dans la région de Melun, à Meaux, à Châteaubleau, etc.

Phillippe BET : Juste une remarque. Depuis un an que je suis à Lezoux à temps complet, j'essaie de répondre à toutes les demandes qui me sont adressées, aussi bien pour les lectures d'estampilles que pour des identifications de tessons.

George ROGERS : On a parlé de la distribution des sigillées de Lezoux. Grosso modo, cette distribution est assez bien connue : c'est, essentiellement, le centre et le nord de la Gaule, le limes germanique, les Iles britanniques et le Danube. Elle est presque totalement absente sur le littoral méditerranéen. Je peux citer, pour Fréjus, un vase dans le style de PATERNVS II (collection ancienne) et un autre avec une estampille de CINNAMI (fouilles récentes) ; à Nîmes, un vase non signé dans le style de BVTRIO ainsi qu'un vase décoré trajanique ; à Cimiez, un ALBVSIVS et, au Grau-du-Roi, un ou deux fragments. C'est à peu près tout ce que l'on a sur le littoral méditerranéen. A côté de cela, il y a quand même une distribution très curieuse dans l'est méditerranéen où on connaît pas mal de tessons, une vingtaine, à Antioche-sur-Oronte (ce qui est considérable, compte-tenu de la distance). Pourquoi Antioche ? Je vous propose une explication : c'est tout simplement parce que Howard Comfort était là et il connaissait bien la sigillée de Lezoux ! Je me demande combien d'autres tessons de Lezoux dorment dans des tiroirs, en Asie Mineure et en Grèce.

Phillippe BET : C'est sûr qu'il y a un problème pour l'identification des céramiques. Il n'y a pas très longtemps, au CDAV de Toulon, Michel Pasqualini m'a montré des sigillées ; il n'y avait qu'un plat de forme inédite signé CAMBVS FECIT trouvé par J.-M. Théveny. A Arles, j'avais vu deux vases du début du II^{ème} s.

Lucien RIVET : Je confirme et complète ce que disait G. Rogers, c'est-à-dire que sur le littoral méditerranéen, à l'est du Rhône, il y a très peu de sigillée de Lezoux. A Marseille, au Musée Borély, il y a, peut-être, une douzaine de pièces ; certaines proviennent, peut-être, de la fouille du bassin de carénage (F. Benoît), mais la plupart viennent d'achats (?) effectués sur Arles.

George ROGERS : Il y a aussi des moules.

Lucien RIVET : Oui, mais c'est le problème évident de la circulation, non antique, de fragments de moules...

Hugues VERTET : F. Benoît m'a montré des statuettes qui avaient été achetées à Toulon-sur-Allier et quelques fragments de sigillées qui venaient du centre de la Gaule, d'une collection particulière. Dans les réserves de l'Agora d'Athènes, moi qui connais un peu la céramique de Lezoux, je n'ai pas pu en reconnaître. Il y a un problème, aussi, qui est intéressant : celui des vases de Lezoux trouvés à La Graufesenque par A. Vernhet ; une espèce d'inversion des courants qui se fait au II^{ème} s.

Phillippe BET : Et, sans doute, pas seulement au II^{ème} s. ; à La Graufesenque j'ai vu des vases de MARCVS, un potier tardif qu'il faut absolument situer au III^{ème} s.

Bernard HOFMANN : C'est le même problème en Lozère ; il y a du Lezoux à côté de Banassac, au II^{ème} s., époque où Banassac entre en décadence.

Alain FERDIERE : Je reviens un peu sur les problèmes de chronologie car, notamment, on n'a pas vraiment répondu à la question posée, tout à l'heure, sur les productions tardives de Lezoux et sur la date où les exportations relativement lointaines s'interrompent. Je plaide, aussi, pour les archéologues qui travaillent dans le centre et le centre-est de la Gaule, où l'on n'a pas, comme à Lyon, les sigillées claires ou les luisantes pour dater les couches de ces époques-là. On a, vraisemblablement, des couches du III^{ème} s. que l'on est, dans l'état actuel des connaissances, incapables de différencier de celles du II^{ème} s. parce qu'on a pratiquement la même sigillée dans les unes et les autres. La question que je pose, à P. Bet ou à H. Vertet, est de savoir si, notamment pour la sigillée lisse (pour la

sigillée moulée, on risque d'en avoir des surmoulages qui peuvent faire penser à des productions tardives), il y a des formes typiques du III^{ème} s., et pas seulement du début du III^{ème} s. ou si on doit raisonner, avec un répertoire qui est, finalement, similaire à celui de la fin du II^{ème} s., sur des associations de formes, ou de disparition de certaines formes.

Phillippe BET : On a trouvé, sur la ZAC de l'Enclos, un habitat avec une couche d'incendie du milieu du III^{ème} s. ; cet incendie était bien daté par une série monétaire. Nous avons des Drag. 37, avec des styles comme celui des potiers CALETVS, MARCVS, etc. ; pour les autres types de céramique, c'est beaucoup plus la fréquence de certains types, comme le Déch. 72 ou le Drag. 45 qui, je crois, peuvent être un indice pour dire que c'est du III^{ème} s. Sinon, il y a quelques formes qu'on ne trouve pas au II^{ème} s. : c'est, par exemple, une petite coupelle, avec un décor excisé assez médiocre (de la forme no), qui peut être un fil conducteur. Mais, comme tu disais aussi, les productions qu'on date habituellement de la deuxième moitié du II^{ème} s. doivent déborder sur le III^{ème} s.

Alain FERDIERE : Il faudrait un répertoire des formes caractéristiques ou, du moins, des formes les plus courantes.

Phillippe BET : Mais ceci va être publié dans les Actes du congrès, à la fin de l'année. On va mettre toutes les formes que l'on trouve, du début du I^{er} s. jusqu'au III^{ème} s.

Bernard LIOU : Qui va se charger d'une bibliographie sur la céramique de Lezoux ?

Phillippe BET : Je trouve que, finalement, avec les moyens précaires que nous avons, nous faisons pas mal de choses et il ne faudrait pas trop nous en demander, pour l'instant ; sinon, on demande de l'aide.

Hugues VERTET : On n'a, pour ainsi dire, pas de fours avec des monnaies du III^{ème} s., sauf à Gueugnon où on a plusieurs têtes avec des monnaies du III^{ème} s.

Jean-Claude NOTET : Non, un seul ; mais ce four contenait beaucoup de monnaies (20 petits bronze de Tetricus) et on est dans la deuxième moitié III^{ème} s. Il y a tout lieu de penser que ces monnaies ont été mises dans ce four peu après son abandon, qu'elles ont été cachées même si, pour l'époque, elles n'ont pas beaucoup de valeur. Ce four est à canal et contenait un type de sigillée que j'aurais daté de la fin du II^{ème} s. ou du début du III^{ème} s. C'est la preuve que l'on a fabriqué, dans le Centre, tout au moins à Gueugnon, de la sigillée dans la deuxième moitié du III^{ème} s.

Hugues VERTET : Ce serait sans doute très intéressant que tu compares, avec P. Bet, les formes lisses que vous avez, pour voir s'il y a la même "ambiance" du III^{ème} s. R. Etienne me demandait comment on détermine les sigillées du III^{ème} s. de Lezoux ; j'ai été obligé de répondre, comme Philippe tout à l'heure, qu'on ne sait pas. On ne peut pas dire que, statistiquement, où on a trouvé quelques tessons, on peut déterminer que c'est du III^{ème} s.

Jean-Claude NOTET : Oui, c'est le problème du contexte parce que, dans les ateliers de potiers, je pense qu'à Lezoux c'est pareil qu'à Gueugnon, il y a eu des bouleversements et on trouve, dans la même couche archéologique, qui d'ailleurs ne dépasse pas, la plupart du temps, une vingtaine de cm. d'épaisseur, des monnaies qui vont des potins gaulois jusqu'aux monnaies du IV^{ème} s. Alors, c'est vrai que pour s'y reconnaître, on fait plus appel à une impression qu'à une datation absolue sauf, justement, dans le cas de ce four où c'est absolument incontestable. Mais j'ai entendu parler de Drag. 45 ; là, c'est un contexte parfait du III^{ème} s. et je pense que P.-H. Mitard ne dira pas le contraire, puisque Gueugnon a également été spécialisé dans la production des Drag. 45. L'an dernier d'ailleurs, ce n'est pas encore publié, on a encore découvert une douzaine de moules.

Maurice PICON : Je voulais revenir sur la question que posait M. Pasqualini : "quand se terminent les ateliers de La Graufesenque ?". Je n'ai pas l'intention de donner une réponse, à moins que Th. Martin ne puisse venir deux minutes ; je veux dire qu'il faut bien faire attention si l'on parle de "quand se terminent les ateliers de Lezoux ?" : C'est une question qui n'a pas de réponse, tout au moins à la période actuelle. Le problème n'est pas là. Le problème est de savoir quand on passe d'un système commercial à un autre, c'est-à-dire quand on passe d'un système commercial imposé à un système commercial de survie qui est celui, tout simplement, d'un potier qui produit, transporte des céramiques avec son âne, vend à la foire, etc. ; et, à mon avis, le seul élément de réponse serait, évidemment, d'avoir une très grosse carte de distribution ; mais étant donné qu'on ne l'a pas, le seul élément connu qui correspond à une transformation, sensiblement contemporaine de la transformation économique, c'est la transformation des fabrications. Il me semble que la sigillée, comme je le disais tout à l'heure, est une céramique qui ne peut se survivre, à moins qu'il ne s'agisse d'une petite production ; mais pour les grands ateliers, c'est une production qui ne peut se survivre que si elle est largement diffusée. On voit très vite, à Lezoux, que dans les productions qui semblent moins diffusées, on revient à des techniques beaucoup plus simples qui ne sont plus les techniques de la sigillée de tradition italique. On a la même chose à La Graufesenque. Vous faisiez allusion aux céramiques mal datées (à moins que les datations soient meilleures maintenant), qui sont fin II^{ème}, III^{ème} s., etc. ; elles sont quand même un peu diffusées, puisqu'on en trouve de temps en temps, mais elles n'ont plus rien à voir, du point de vue technique, avec les sigillées de la grande époque. Qu'il y ait, à ce moment-là, une survivance de l'atelier avec un autre type de commercialisation et de distribution qui peut être celui du potier, puisque les ateliers diffusent tout seuls, sans avoir besoin nécessairement d'un apport extérieur, cela n'a rien d'étonnant. Mais c'est le passage entre les deux que l'on peut appeler la "fin de l'atelier de La Graufesenque", la "fin de l'atelier de Lezoux", la fin d'un certain système économique à La Graufesenque ou à Lezoux. Il me semble qu'il faut poser le problème en ces termes.

André GAUDILLIERE : On parle beaucoup de sigillée mais je pense qu'à Lezoux on a du produire beaucoup de céramiques communes ; existe-t'il une typologie ?

Phillippe BET : J'ai pu vous présenter la typologie de la sigillée lisse ; pour la commune il faudra, peut-être, attendre un peu...

ACTUALITE DES RECHERCHES CERAMIQUES EN GAULE

Alberto LOPEZ MULLOR

NOTA PRELIMINAR SOBRE LA PRODUCCION ANFORICA DE DARRO, VILANOVA I LA GELTRU (BARCELONA)

• RÉSUMÉ

Le site ibérique et romain de Darró (Vilanova i la Geltrú), sur le littoral catalan, à mi-chemin entre les villes de Barcelone et Tarragone, a été fouillé durant la dernière décade.

Jusqu'à ce jour, ont été découverts : un établissement ibérique dont la chronologie s'étend du V^{ème} au I^{er} s. av. J.-C. ; une villa romaine construite à la fin du I^{er} s. av. J.-C., et qui a fonctionné, au moins, jusqu'à la fin du V^{ème} s.

Cette communication a pour but de présenter quelques unes des productions amphoriques provenant de ce gisement.

En premier lieu, les conteneurs de forme Maña A-Ramón PE 15 : ces amphores ont toujours été considérées comme carthaginoises d'origine ébusitaine, mais dernièrement nous avons découvert un four qui prouve leur fabrication à Darró, fait surprenant qui permet de retracer l'influence carthaginoise dans la partie sud de la côte catalane, entre les IV^{ème} et II^{ème} s. av. J.-C.

Le deuxième lot céramique est constitué d'amphores vinaires provenant d'un atelier découvert lors des dernières campagnes de fouille. Elles présentent les formes Dr.-Pascual ID, Dr. 7-11 et deux types inédits. Outre les formes nouvelles, leur particularité réside dans la couleur de la pâte (beige, jaunâtre et rosée) très éloignée de celle des productions typiques de Tarraconaise qui présentent une argile rouge et un dégraissant de quartz.

I. EL YACIMIENTO

Está situado dentro del casco urbano de Vilanova i la Geltrú, limitado al sur por la playa de Ribes Roges, al norte por una pequeña elevación natural, al este por la trama urbana moderna y al oeste por la colina conocida como Turó de Sant Gervasi.

Es interesante precisar que el municipio costero de Vilanova se halla equidistante unos 50 km de las ciudades de Barcelona y Tarragona. En dirección a esta última no existen grandes obstáculos naturales. Sin embargo, para llegar a Barcelona bordeando el litoral, es preciso atravesar el macizo del Garraf, una imponente estribación de la cordillera litoral catalana, situada en el término de Sitges.

La existencia de un asentamiento antiguo en el lugar de Darró es conocida desde hace años (1). Al parecer, a finales del siglo XIX, permanecían al descubierto algunas ruinas, que fueron tapadas en parte con objeto de construir la línea férrea (1881) que hoy atraviesa el yacimiento. También de finales del siglo XIX data la publicación de un epígrafe latino (2), conservado entonces en una ermita que corona la colina. En la década de los cuarenta de este siglo, se llevaron a cabo algunos sondeos preliminares (3), pero las primeras excavaciones sistemáticas tuvieron lugar en 1956 y 1957 (4). Estos trabajos indicaron la existencia de una villa romana y de un poblado ibérico. La excavación no volvió a emprenderse hasta 1977, cuando la zona de

Darró, urbanizada unos años antes, fue objeto de una grave destrucción, al realizarse extracciones mecánicas de tierra durante unas obras. A causa de ello, se realizaron trabajos de salvamento. A partir de 1980, dada la importancia de los vestigios descubiertos, pertenecientes a la etapa tardía del asentamiento ibérico (siglos II-I a. C.), emprendimos la investigación sistemática del yacimiento y los trabajos han continuado hasta hoy.

La excavación de estos últimos tiempos ha revelado que Darró fue el solar de un importante establecimiento ibérico, quizás fundado en el siglo VI a. C., del cual conocemos vestigios concretos desde mediados del siglo V a. C. Este poblado ocupaba el Turó de Sant Gervasi y parte de la llanura litoral pantanosa, próxima a la desembocadura de un río (el actual torrent de Sant Joan) en forma de delta. El asentamiento indígena se mantuvo muy activo hasta el siglo I a. C., habiendo experimentado una transformación urbanística hacia el primer cuarto del siglo II a. C. A finales de la primera centuria anterior a la Era, hemos documentado la fundación de la villa romana que, a pesar de haber sufrido la crisis del siglo III, perduró, como mínimo, hasta bien entrado el siglo V (5).

La manufactura de cerámica local en Darró es un hecho desde, por lo menos, mediados del siglo IV a. C. hasta finales del siglo I d. C. En el período anterior al Imperio, se trata de productos ibéricos caracterizados por su pasta beige, aunque también se obraron cerá-

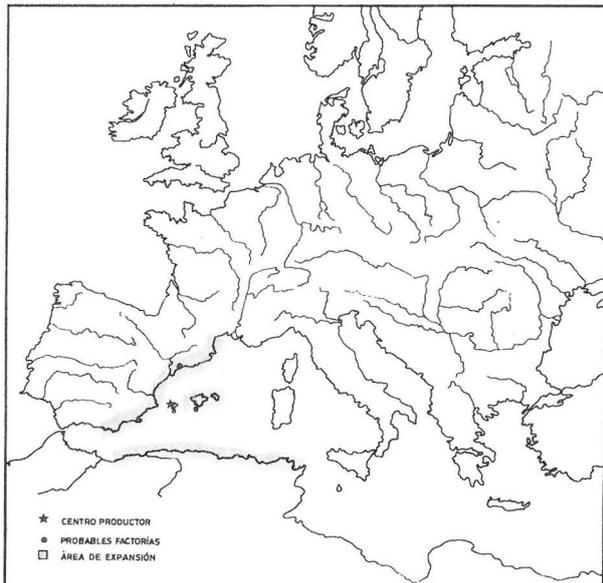


Figure 1 - Area de difusión de las ánforas de tipo PE.

micas grises y rojizas. Entonces también se ha de situar la hipotética producción de ánforas púnico-ebusitanas. Desde el comienzo de la época imperial hasta el final de la dinastía Flavia, las cerámicas locales más importante son las ánforas vinarias, aunque también se produjeron vasos comunes y materiales de construcción.

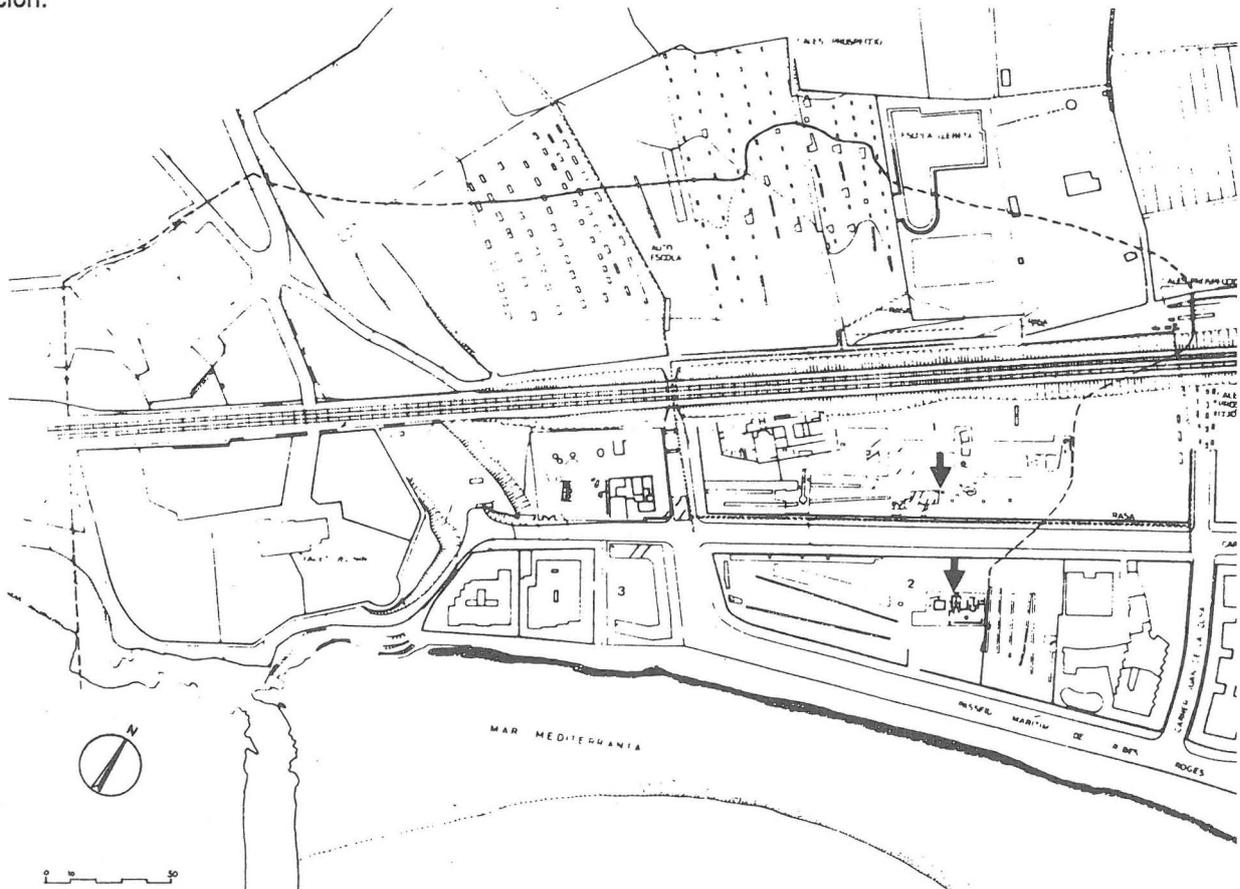


Figure 2 - Planta general de Darró, se indica con flechas la situación de los hornos cerámicos prerromanos (arriba, zona 1) y romanos (abajo, zona 2).

II. LAS ANFORAS DE TIPO PUNICO-EBUSITANO

1. El hallazgo del horno.

Durante la campaña de 1988 apareció un conjunto de hornos cerámicos al sur de la llamada zona 1 del yacimiento (Fig. 2). En primer lugar se excavó un ingenio ibérico de planta elíptica y *praeurnium* alargado (unidad estratigráfica 1504, Fig. 3) y, a continuación, los restos de otro muy arrasado, ambos tallados en el terreno natural (6). Además del relleno de los dos hornos, tuvimos ocasión de exhumar parte de la escombrera del primero. Los materiales localizados sugerían un *terminus ante quem* de comienzos del siglo III para el funcionamiento de las instalaciones, y situaban su abandono hacia mediados del siglo II a. C. Además, constatamos que habían servido para cocer indistintamente cerámica ibérica de pasta beige, rojiza y gris, hecha a torno, y cerámica reducida modelada a mano.

Al oeste de estos hornos y no lejos de ellos, descubrimos una nueva instalación, esta vez de planta aproximadamente circular (u.e. 1270, Fig. 4). Había sido arrasada en el momento de construirse unas habitaciones ibéricas, hacia principios del siglo II a. C., y sólo conservaba la cámara de fuego, dotada de un pilar cilíndrico central, para sostener la parilla, y de un *praeurnium* ostensible (7). No obstante, lo más sorprendente de esta estructura fue la composición de su relleno. Se trataba de varios miles de fragmentos de

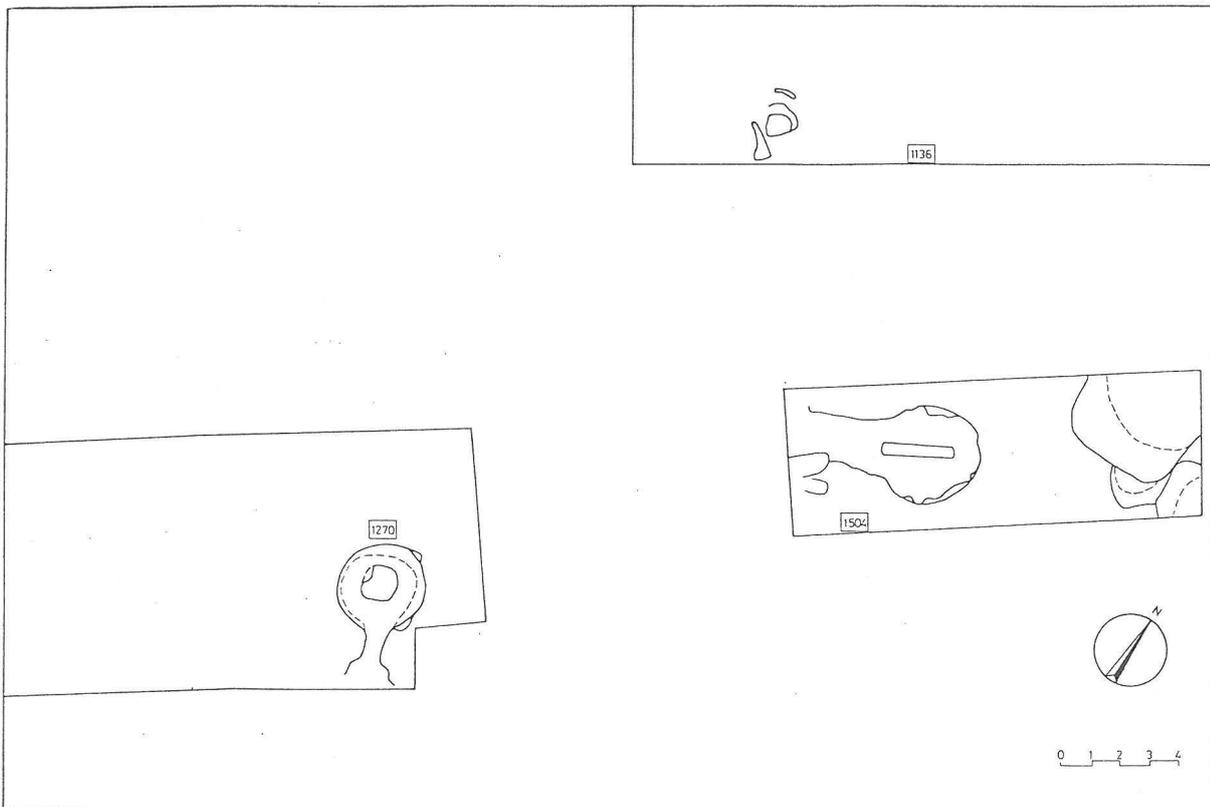


Figure 3 - Planta de los hornos que produjeron las cerámicas ibéricas (u.e. 1136, 1504) y las ánforas de tipo PE (u.e. 1270).

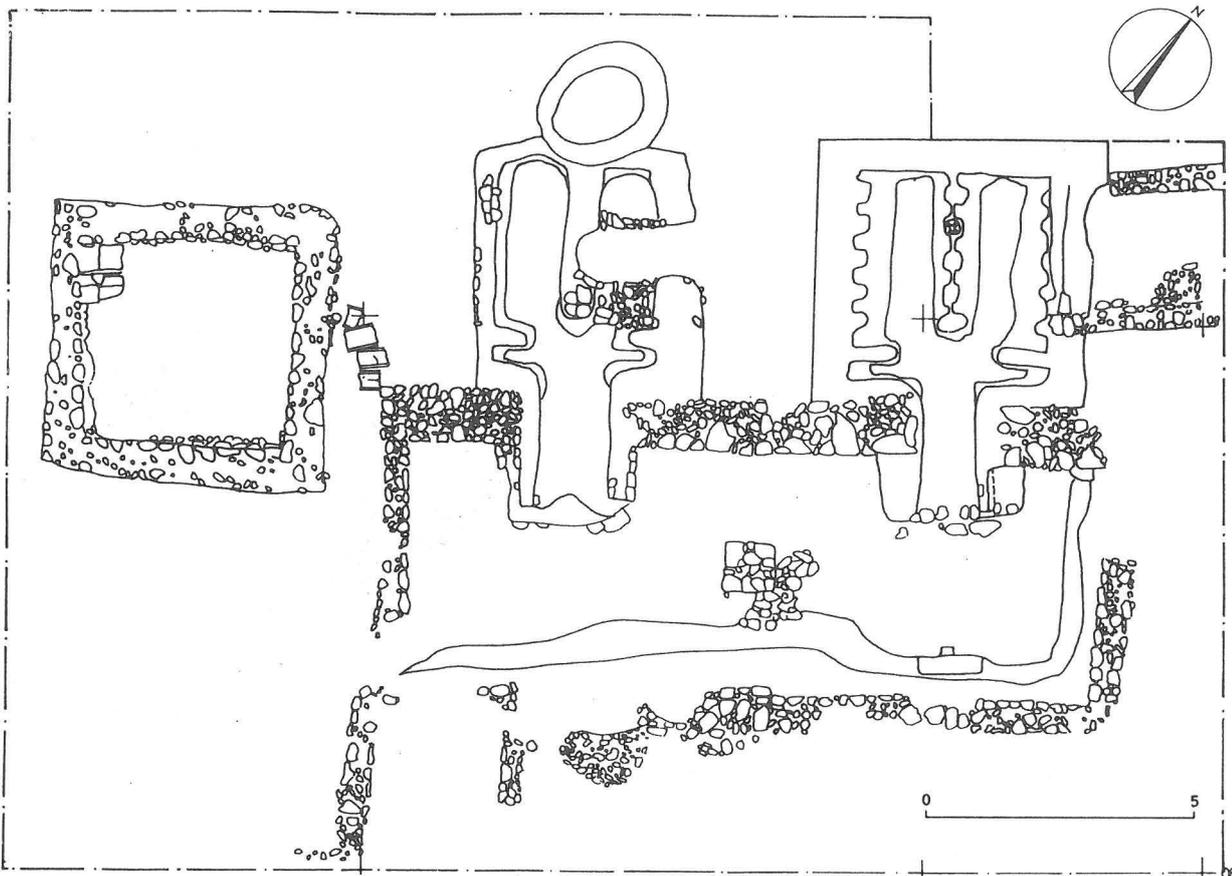


Figure 4 - Planta del taller de ánforas del siglo I.

ánforas de tipo púnico-ebusitano, acompañados de un solo trozo de ánfora ibérica de pasta beige.

2. Tipología del material.

Teniendo en cuenta la ingente cantidad de piezas recuperadas, todavía no ha sido posible restaurarlas en su totalidad. Pese a todo, podemos deducir que las ánforas pertenecen al tipo PE 15 por J. Ramón Torres (8). Por las razones expuestas, todavía no se han podido realizar los análisis de las pastas. Sin embargo, la inspección de los fondos del Museo de Ibiza, en compañía del investigador mencionado, nos dio argumentos aceptables para poder plantearnos una probable producción local de los envases cartagineses pues, aunque las piezas de Darró son morfológicamente muy semejantes a las ebusitanas, su pasta presenta diferencias respecto a la de aquéllas. Por otra parte, las circunstancias del hallazgo no dejan de ser elocuentes.

Las piezas en cuestión poseen un barro de color beige, amarillento o rosado, según el grado de cocción, aunque también existen fragmentos bicolors. A simple vista, se advierte un desgrasante de finas partículas blancas, rojizas y de mica dorada. No obstante, lo destacable es que esta descripción puede aplicarse por igual a las cerámicas ibéricas propias del yacimiento y su *hinterland* (halladas en distintos poblados de Calafell, Sitges, Sant Pere de Ribes o del mismo término de vilanova).

3. Cronología.

Según nuestra hipótesis, la producción de ánforas de tipo púnico-ebusitano en Darró puede situarse entre finales del siglo IV / principios del III y el comienzo del siglo II a. C. La primera fecha, por ahora, es una conjetura, fruto de asociar la fundación de este horno con la de su vecino ibérico (u.e. 1504), cuya escombrecera proporciona piezas de los primeros decenios del siglo III, las cuales indican un *terminus ante quem* para su funcionamiento. La segunda datación también es *ante quem*, y corresponde a los muros ibéricos que se superpusieron al horno, amortizándolo definitivamente. En suma, nos alejamos poco la cronología propuesta por Ramón (9), máxime teniendo en cuenta que, en estos momentos, se halla sujeta a una revisión parcial (información del investigador citado). Tal vez nuestro hallazgo (si convenimos provisionalmente que se trata de ánforas autóctonas) pueda asociarse con la expansión que experimentó el comercio ebusitano desde mediados del siglo IV hasta la conquista romana (10).

4. Interpretación.

De acuerdo con esta teoría, se podría pensar que los cartagineses de Ibiza instalaron en Darró una pequeña factoría (por ahora difícilmente identificable porque las excavaciones de la zona 1 apenas han empezado o porque acaso las estructuras de habitación se confunden fácilmente con las ibéricas, debido a la similitud de las técnicas constructivas y materiales respectivos) o que, por lo menos, su influencia era lo suficientemente grande como para manufacturar ánforas *in situ*, directamente o a través de los iberos. Más difícil nos parece que los naturales del país realizaran estos productos *motu proprio*. Bien es cierto que la cerámica ibérica de todas clases, y particularmente la vajilla gris fina, nutrió su repertorio formal casi exclusivamente de tipos ajenos (básicamente griegos e itálicos). Sin embargo, las

imitaciones nunca llegaron a ser idénticas a los originales y debe reconocerse que las ánforas descubiertas en el horno 1270 son muy parecidas a las ebusitanas.

Aceptamos pues, como hipótesis de trabajo, la presencia de cartagineses en Darró o, por lo menos, su control directo de la actividad comercial. Este fenómeno habría que relacionarlo con los numerosos materiales ebusitanos aparecidos en todas las Baleares y en el litoral mediterráneo peninsular que, cada vez más, dan idea de una actividad febril del comercio púnico de cabotaje. Es un hecho la existencia de asentamientos coloniales ebusitanos en Mallorca (11) y quizás en Menorca, utilizados como emporios o *puertos de comercio* (12). También lo es que, desde finales del siglo IV, se produjo una gran expansión de las manufacturas libres de Ibiza por las Baleares, la costa mediterránea de la Península Ibérica y el golfo de León (13). Esta expansión parece desarrollarse en un área muy definida, quizás pactada con Cartago, pues no afecta al llamado "Círculo del Estrecho" y tampoco alcanza la costa occidental argelina o la marroquí (14). Tal parece como si el papel de Ibiza en el comercio púnico, del que hasta ahora se ha tratado muy poco, se centrara en la redistribución de algunos materiales estrictamente cartagineses o del Mediterráneo Central (15), sin descartar las cerámicas áticas y sudítalicas, probable mercancía habitual en los fletes púnicos (16), al tiempo que proyectaba sus propias exportaciones hacia el territorio descrito. Quizás, en este área hubo otras factorías, además de las conocidas o, por lo menos, *puertos francos*, cuya actividad se supervisó desde Ibiza de un modo u otro. El hallazgo de cerámicas ibéricas en Baleares (17) podría ser un argumento más para pensar en un control ebusitano de los intercambios con el levante peninsular (18).

Por otra parte, es claro que la presencia directa de los ebusitanos en Darró o su dominio del comercio desaparece con la conquista romana, tal y como, por ejemplo, ocurre en los asentamientos púnicos de Mallorca. No obstante, conviene recordar que, seguramente amparada en el estatuto de ciudad federada, la antigua colonia cartaginesa continuó desplegando su actividad comercial hasta la plena época imperial, ya plenamente integrada en la macroeconomía romana, según deja entrever la distribución de los envases de tipo PE.

En cuanto al contenido de las ánforas, en otras ocasiones hemos sostenido la hipótesis de que las importaciones ibéricas se circunscribieron básicamente al vino de calidad, transportado en envases massaliotas, púnicos y ebusitanos (19), y los vasos para beberlo o mezclarlo: cerámicas de barniz negro mayoritariamente áticas y sudítalicas. Al tiempo, tenemos la creencia de que los iberos debieron desarrollar una actividad vinícola desde antiguo (20), lo cual explicaría el desarrollo alcanzado en este campo a partir del Principado, sin duda enraizado en una tradición anterior.

Según esta teoría, las ánforas PE de Darró podrían haber contenido caldos autóctonos de cierta calidad (en época imperial, cuando también existe actividad vitivinícola en el yacimiento, las fuentes se han eco de las excelencias del vino de *Tarraco*), los cuales se redistribuirían desde el yacimiento al crecido número

de asentamientos indígenas que lo rodeaban. Tales envases serían sustituidos después de la conquista por los grecoitalicos y Dr. 1.

III. LAS ANFORAS ROMANAS

1. El alfar.

Durante la campaña de 1982, localizamos los restos de una escombrera de envases imperiales al realizar un sondeo en la calle Juan de la Cosa, que separa las zonas 1 y 2 del yacimiento (21). De momento, no hemos vuelto a excavar en aquel lugar pero, a lo largo de los trabajos de 1986, se produjo el descubrimiento del taller donde se habían manufacturado las ánforas. Comprendía dos hornos gemelos de planta rectangular, contruidos con adobe. Estaban acompañados de una dependencia para almacenar el combustible y una balsa de decantación de las arcillas (Fig. 4). No nos extenderemos aquí en la descripción del conjunto, por haberlo hecho en otros lugares (22). Su excavación ha proporcionado, por ahora, escasos materiales para determinar la fecha de su fundación. No obstante, a título de hipótesis, la asociamos con la puesta en explotación de la *villa* romana, que debió producirse hacia el último cuarto del siglo I a. C. La data de abandono tampoco la hemos confirmado de manera exhaustiva pero, tanto en la dependencia anexa como en la balsa, se han encontrado algunas cerámicas, las cuales dan a entender que ambos lugares pudieron ser amortizados hacia finales del siglo I.

2. Tipología del material (Fig. 5 et 6).

Los estratos de abandono de toda la instalación proporcionaron un crecido número de fragmentos anfóricos pertenecientes a tres formas distintas: Dr.-Pascual 1D, Dr. 7-11 y posiblemente Dr. 2-4. De la primera se han localizado ejemplares completos (durante la citada excavación de la escombrera, hace algunos años); de la segunda, algunos fragmentos que dan una idea aproximada del perfil y de la tercera poseíamos sólo labios, no demasiado típicos (23). Sin embargo, últimamente ha aparecido un asa acodada de producción local en un estrato de la *pars urbana* de la *villa*, lo cual, aún no constituyendo una prueba definitiva, debe tenerse en cuenta.

La presencia de ánforas Pascual 1 en yacimientos del área catalana es sobradamente conocida y hasta resulta definitiva (24). No ocurre así con el tipo Dr. 7-11, aunque existen algunos ejemplos de su producción en nuestro territorio (25) e, incluso, se dan imitaciones ebusitanas (26). La forma Dr. 2-4 también es muy abundante en Cataluña (27). Sin embargo, los envases de Darró muestran rasgos de evidente personalidad. En primer lugar, su pasta. Se asemeja considerablemente a las manufacturas más antiguas del yacimiento. Según los casos (aunque sin vinculación directa con tal o cual forma), puede ser beige, rosada, amarilla, verdosa o bicolor, combinando los anteriores tonos. El desgrasante es muy fino, de partículas blancas, rojizas y mica dorada, que se aprecian difícilmente a simple vista. Estos caracteres tecnológicos se alejan de los que identifican, por ejemplo, a las ánforas de la región layetana, las más conocidas. Sin embargo, los

envases tarraconenses no tienen forzosamente que ser de pasta roja con granos de cuarzo, según se comprueba en diversos yacimientos (28). Lógicamente las arcillas de cada lugar y la técnica de cocción empleada debieron influir sobre el resultado final, pues, según parece, el color de las ánforas no debió constituir un argumento decisivo para colocarlas en el mercado.

La otra particularidad del alfar de Darró es la morfología de sus productos. Los envases Pascual 1 son formalmente irreprochables, aunque sus labios resultan bastante heterogéneos (Fig. 5 et 6). Lo mismo ocurre con el tipo Dr. 2-4, cuyos bordes resultan algo chocantes y similares a los de las formas Dr. 28 ó 30. De cualquier modo, al no haberse encontrado fragmentos de fondos o asas de esta clase de ánforas (muy características, por cierto), podemos destacar tal filiación (29). Por lo que se refiere a las ánforas Dr. 7-11, su abundancia es elocuente y no existen dudas para identificarlas.

3. Cronología.

Ya se ha dicho que, por ahora, los datos sobre el inicio de la producción son escasos. Sin embargo, situarlo en los últimos decenios del siglo I a. C. no parece descabellado, toda vez que viene siendo la norma general para productos manufacturados en el sur de la Galia, Cataluña o Valencia, por lo que se refiere al tipo Pascual 1 (30). En cuanto al final de la actividad del alfar, es evidente que cuando las instalaciones fueron abandonadas no se limpiaron los hornos, ni mucho menos el resto de las instalaciones. Por lo tanto, los fragmentos aparecidos en los estratos de amortización deben corresponder a las últimas formas que se produjeron. Su estudio confirma que seguramente hacia finales del siglo I, seguían elaborándose los tres tipos (las distintas capas de escombros acumuladas en la dependencia anexa, y que, alisadas, constituyeron sucesivos pavimentos de tierra batida, indican lo mismo).

Si nos atenemos a la cronología habitual de estas ánforas, tal evidencia no se contradice con lo aceptado universalmente para las formas Dr. 2-4 (31) y Dr. 7-11 (32). No obstante, desde de lo que se cree acerca de la Pascual 1. Este envase desapareció prematuramente del mercado gálico (33). Sin embargo, se acepta su perduración en otras durante el siglo I (34). Por nuestra parte, hemos tenido ocasión de localizarlo en la *villa* de Calella, dentro de un estrato de amortización de hacia el 60 ó 70 de la Era. Igualmente, en Badalona existen indicios de su presencia hasta el período flavio (35). Por todo ello opinamos que las ánforas Pascual 1 (sin poder precisar, de momento, en qué proporción) pudieron llegar al final de la producción tarraconense aunque, tal vez, para entonces su mercado se encontrase ya muy restringido.

4. Contenido de los envases.

Antes hemos abogado por la posibilidad de que las ánforas PE 15 probablemente producidas en Darró hubiesen transportado vino. Igualmente creemos que los iberos produjeron este líquido (36). En consecuencia, parece lógico opinar que todas las ánforas imperiales de Darró transportaron idéntica mercancía. Respecto a la condición vinaria de las Pascual 1 y Dr. 2-4 no existen dudas y, además, se conocen sus respecti-

vas rutas de distribución (37). No ocurre así con la 7-11. Se ha demostrado que contuvo salazones e, incluso, se ha interpretado como una evolución de ciertos tipos púnicos con idéntica función (38).

De momento, nuestra opinión sobre el particular es pura hipótesis, pero se basa en dos evidencias. En el yacimiento no ha aparecido, por ahora, ninguna instalación para elaborar salsas de pescado, aunque otras

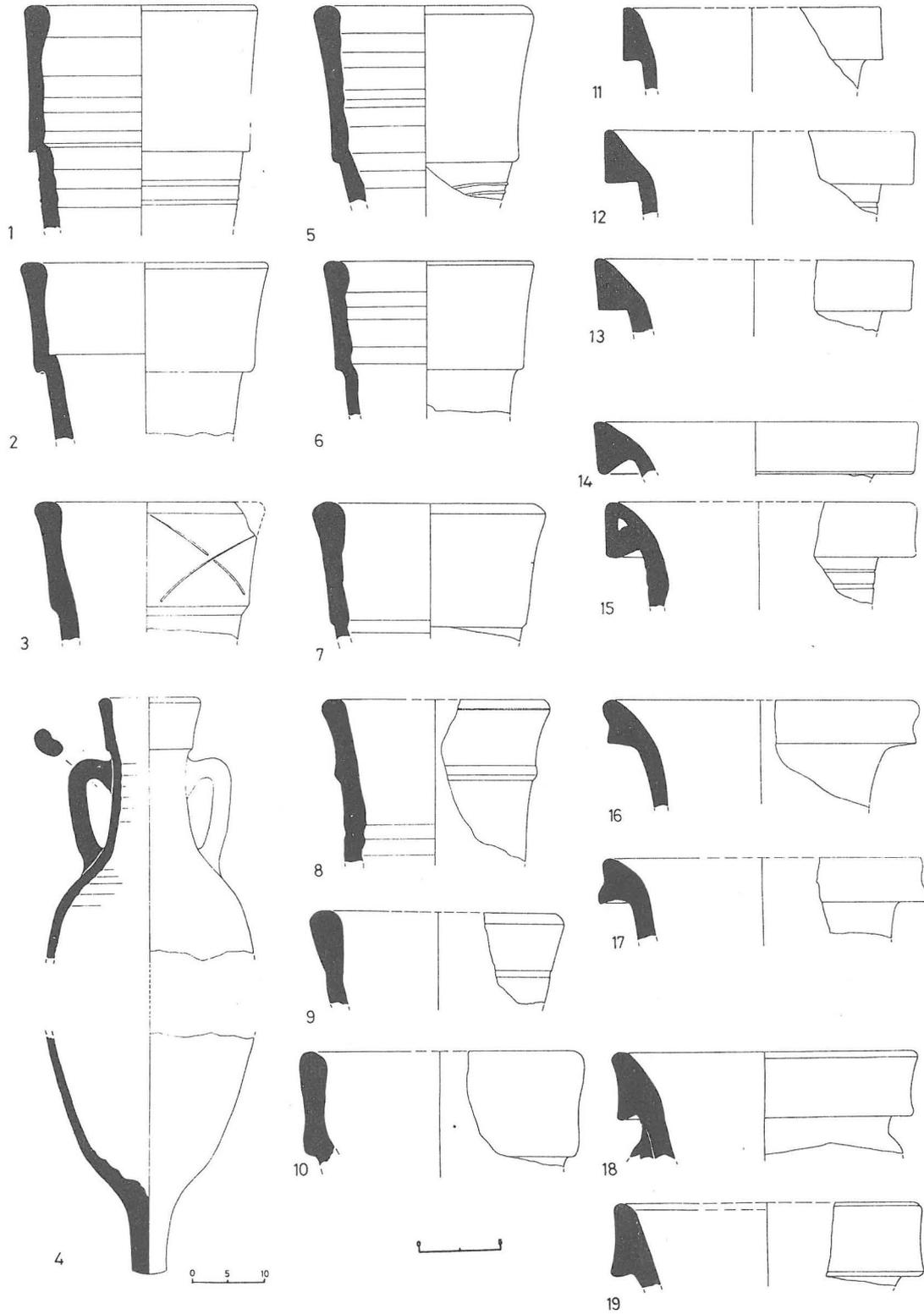


Figure 5 - Anforas romanas Dr.-Pascual 1 D ; 1 : u.e. 2035 ; 2 : u.e. 2025 ; 3 : u.e. 2050 ; 4 : excavación 1982 ; 5 : u.e. 2000 ; 6 : u.e. 2050 ; 7 : u.e. 2027 ; 8 : u.e. 2035 ; 9 : u.e. 2000 ; 10 : u.e. 2029.
Anforas romanas Dr. 2-4 ; 11 : u.e. 2014 ; 12 : u.e. 2029 ; 13 : u.e. 2000 ; 14 : u.e. 2035 ; 15-16-17 : u.e. 2000 ; 18 : u.e. 2035 ; 19 : u.e. 2025.

villae las tuvieron (39). Por otra parte, el taller de Tivissa, donde se manufacturó la misma forma se encuentra tierra adentro, y tampoco puede relacionarse fácilmente con esta actividad (40).

5. Interpretación.

El descubrimiento del alfar del siglo I se enmarca dentro de un fenómeno bien conocido, como la producción vinícola de la Tarraconense. No obstante, se ad-

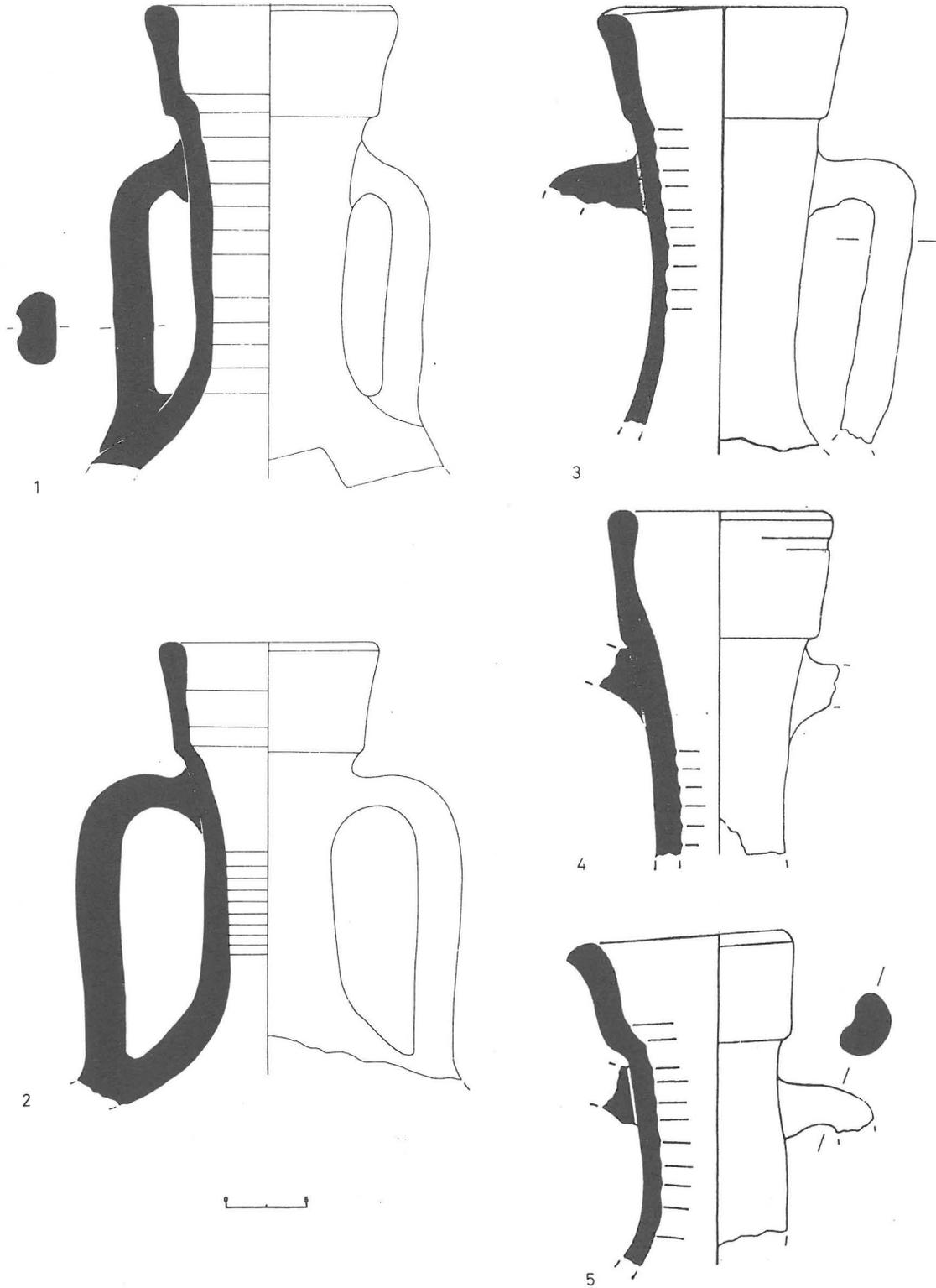


Figure 6 - Anforas romanas forma Dr.-Pascual 1 D ; 1-2 : u.e. 2050 ; 3-4-5 : excavación 1982.

vierten ciertas peculiaridades en las formas de ánforas o el color de sus pastas. Este hecho resulta natural pues, hasta ahora, la investigación se ha centrado en

los alrededores de Barcelona o el territorio adyacente a algunas localidades de la costa de Maresme. Sin embargo, faltan estudios sobre el *ager* de *Tarraco*, que

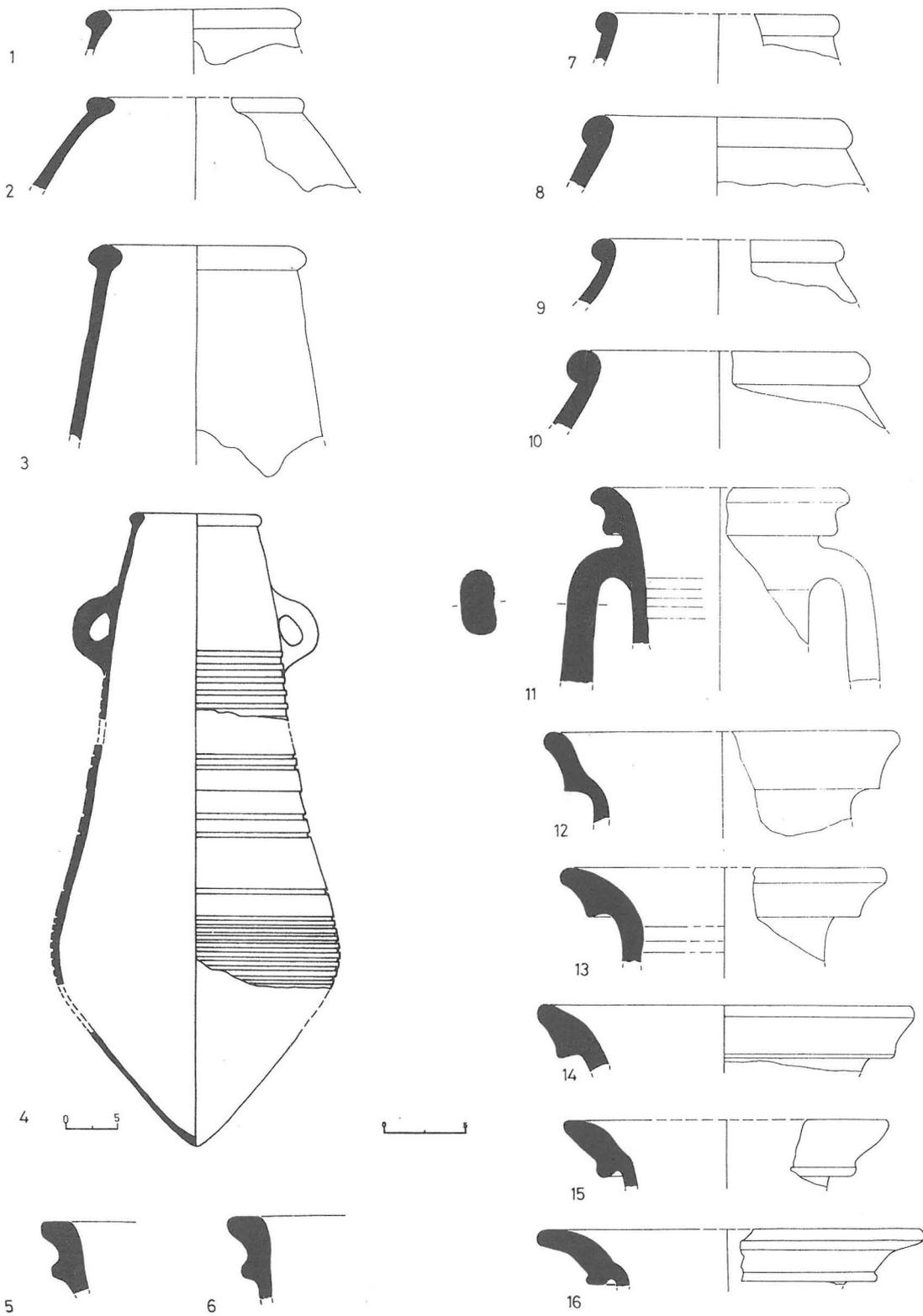


Figure 7 - Anforas de tipo púnico-ebusitano, forma Ramón PE 15 ; 1-4 y 7-10 : u.e. 1271. Anforas romanas Dr. 7-11 ; 5 : u.e. 2035 ; 6 : u.e. 2008 ; 11-13 : u.e. 2038 ; 14 : u.e. 2050 ; 15 : u.e. 2038 ; 16 : u.e. 2011.

debió jugar un importante papel en la actividad que nos ocupa, siendo ponderada en las fuentes la calidad de sus caldos (41).

Es interesante destacar la continuidad del taller hasta finales del siglo I, lo cual no es tan habitual como parece. En numerosos lugares se ha constatado el cese de la actividad de las instalaciones y/o el abandono de las *villae* hacia el tercer cuarto de la centuria (42).

Tal vez este dato pueda llegar a asociarse con la pérdida del mercado gálico, que seguramente debió dejarse sentir en las explotaciones más pequeñas o peor preparadas para una crisis coyuntural. Este no sería el caso de Darro que, todavía en la época imperial, pudo haber conservado el antiguo papel de centro redistribuidor, siquiera en su área inmediata de influencia



NOTES

- (1). Coroleu, 1879, p. 30-34.
- (2). CIL II 4.444 ; estudiado recientemente en : CASTELLANO, 1986.
- (3). Ferrer Soler, 1955.
- (4). Arribas, 1957 ; *id.*, 1959.
- (5). Sobre los últimos resultados de la excavación, puede verse : López, 1986 ; López, Fierro, 1987 ; *Id.*, 1988 a ; *Id.*, 1988 b.
- (6). Un horno similar, en Béziers, produjo cerámica gris entre los siglos V y I a. C. : Ugolini, Olive, 1987-1988.
- (7). Instalación púnica semejante en : Cintas, 1950, Fig. 4.
- (8). Ramón, 1981 a, p. 102-103, Fig. 8 ; antecedentes en : MAÑA, 1951, tipo E.
- (9). Ramón, 1981 a, p. 103, hacia el 280-25 a. C. ; recoge paralelos de Ibiza, el resto de las Baleares y la Península. Cronología similar en estudios posteriores, *v.gr.* : Guerrero, 1984, p. 72-75, y 103, Fig. 41.2 ; Bosch *et alii*, 1984-1985, p. 128-129 ; Aranegui *et alii*, 1985, p. 209.
- (10). Este hecho se constata en nuestro yacimiento y otros cercanos, como, por ejemplo, Alorda Park, Calafell T., donde se da un predominio de las importaciones de tipo ebusitano durante el siglo IV, creciendo la proporción durante el siglo III, según Sanmartí (J.), Santacana, 1987, p. 33 y 35 (acaso los materiales más tardíos puedan ser de Darró). Seguramente tal expansión deba relacionarse con el fin de la colonización de Ibiza que culmina a finales del siglo V y durante el IV, según Tarradell, Font, 1975, p. 101. Ramón también ha insistido sobre el tema en su obra mencionada y otras posteriores (*infra*).
- (11). Un buen ejemplo en el islote de Na Guardis, situado frente a la ensenada de la Colonia de Sant Jordi. Parece que la colonización púnica se inicia en las últimas décadas del siglo IV y principios del III (Guerrero, 1984, p. 208-209). El autor citado destaca que, durante el período fines siglo V-siglo IV, se produce un gran apogeo de Ibiza y la intensificación del contacto con los núcleos indígenas del resto de Baleares. También es interesante señalar que el *floruit* del poblado se da después del 201 a. C., creándose un nuevo asentamiento en la costa (coincidiendo con el final de la segunda guerra púnica y, a nuestro juicio, con la pérdida del dominio cartaginés sobre buena parte del comercio ibérico que, lógicamente, pasó a la órbita romana). Finalmente, la colonia es abandonada hacia el 123 a. C., a causa de la conquista romana (*Id.*, p. 210-211). Con todo, los materiales ebusitanos continuarán llegando a la zona hasta la época imperial.
- (12). Sobre el término y su sentido en el comercio púnico : Wagner, 1984.
- (13). Cf. nota 10. Además, según Ramón, 1981 a, p. 81, en Cales Coves, Men., la afluencia del material ebusitano empezó hacia el 350 y se intensificó en el siglo III y primera mitad del II a. C. Un fenómeno parecido se dio en Ullastret, GE (*Id.*, p. 86).
- (14). *Vid.* repertorio de hallazgos ánforicos en : López, en prensa. También, según Font, 1984, las jarras ebusitanas se extienden por toda la zona central de la costa africana cartaginesa, pero no hay paralelos en Marruecos o Andalucía. Por otra parte, la encuesta realizada en Cartago y en su *hinterland*, tampoco ha proporcionado ánforas PE (Ramón, 1981 a, p. 90). Morel (1986, p. 53) cree en la existencia de un eje comercial Cádiz-Kouass sin mediación de Cartago, independiente de la expansión mediterránea de los intercambios púnicos.
- (15). Ramón, 1981 a, p. 79 y 91 ; *Id.* 1985, p. 387, pecio Tagomago. En el pecio de Cabo Palos, cerca de Cartagena, apareció un cargamento de ánforas PE 17, acompañado de defensas de elefante : Mas, 1985. Por otra parte, las importaciones fenicias en el área del Garraf, donde se halla Darró, se han contactado en diversos yacimientos. Además, existen quince estaciones, fechadas entre los siglos IV y III, con ánforas massaliotas, púnicas y PE, acompañadas de cerámicas de barniz negro (Miret, 1984, p. 222).
- (16). Según Blazquez (1981, p. 20-24), el resultado de la tercera guerra greco-púnica y el fin de las hostilidades (379 a. C.) habrían obligado a Cartago a aliarse con Atenas, de ahí la importancia de la cerámica ática en la primera mitad del siglo IV en Oretania y el sudeste. Del mismo modo, el comercio púnico, antes de la llegada de los Bárquidas, había invadido el levante ibérico y el sur de la Galia. Guerrero (1982, p. 235 s.), al considerar el pecio del Sec (Calvià, Mall.) como nave púnica, se hace eco de esta teoría. Solier (1968, p. 150) cree en la distribución de las ánforas púnicas en el Languedoc por parte de *Emporion* desde el siglo IV. Quizás sea cierto, pero parece ilógico que los cartagineses (ebusitanos) se valieran de intermediarios allí donde podían llegar por sí solos.
- (17). P. e. : pecio Binisafuller, Men. ; Fernández-Miranda, Belen, 1977 ; *Id.*, 1979 ; Diaz, Fernández-Miranda, 1977. Puig de sa Morisca, Calvià, Mall. : Guerrero, 1982. También aparece en numerosos talayots de ambas islas.

- (18). Hipótesis en : Tarradell, 1975, p. 5.
- (19). López, Rovira, Sanmartí (E.), 1982, p. 67 y 70 ; López, Batista, Zucchitello 1987, p. 319. Ramón afirma (1981 a, p. 128 s.) que las ánforas PE 1 debieron llevar aceite. No obstante, debe señalarse el hallazgo de ciertos indicios vinarios en ánforas ebusitanas : Cerda, 1978, p. 95 ; Guerrero, 1984, p. 74. Todo ello da pie para pensar que, por lo menos, el aceite no fue el único producto que se exportó en estos envases, habida cuenta que no existen evidencias de un consumo oleícola de lujo entre los iberos (que sí importaron vino de calidad en cantidades crecientes, a pesar de su alto precio), y que la producción de aceite debió ser limitada, pues los textos antiguos no hablan de ella hasta Ausonio (*Epist. XXV*).
- (20). Probables residuos de vino en un ánfora ibérica de Mas Boscà, Badalona : Junyent, Baldellou, 1972, p. 34.
- (21). López, Ferrer, 1982.
- (22). Cf. nota 5.
- (23). Se alejan de la norma general ; pese a ello, existen paralelos en : Llafranc, GE (Nolla, Canes, Rocas, 1982, p. 168-169, Fig. 11), Reus, T (Tchernia, 1971 : p. 70), Tivissa, T (*Id.*, Fig. 18 ; Nolla, Padro, Sanmartí (J.), Santacana, 1987, Lám. 8), aunque es posible que los materiales de este último yacimiento procedan de Darró.
- (24). El tipo se dio a conocer en : Pascual, 1962 ; síntesis sobre su presencia en el Maresme en : MIRO, 1982-1983, p. 229-231 ; un buen repertorio de trabajos sobre el tema en las actas del congreso : *El vi a l'antiguitat* (cf. bibliografía).
- (25). Tivissa, T (*supra*) ; Cervera del Maestrat, CS (Borras, 1988) ; Jávea, A (Aranegui, 1981, p. 533-534). En Can Tintorer, El Papiol, B, pudiera haber existido otra producción (Julia *et alii*, 1989, p. 289-294).
- (26). Ramón *et alii*, 1982, tipo PE 41 ; paralelos en : Guerrero, 1984, p. 28-29, *Id.*, 1988, p. 30.
- (27). Pascual, 1977 ; Corsi-Sciallano, Liou, 1985, p. 148-152 ; Liou, 1987 y congreso citado.
- (28). V.gr. algunos centros de producción que utilizaron pastas amarillas o beiges : Sant Boi de Llobregat, B (Pascual, 1977, p. 50) ; Can Pedrerat de Baix, Castellbisbal, B (*Id.*, p.51) ; Can Tintorer, El Papiol, B (*Id.*, p. 53 ; Julia *et alii*, 1989, p. 291). Badalona, B (*Id.*, p. 59) ; Can Collet, Llinars del Vallès, B (*Id.*, p.67) ; Barcelona (Granados, Rovira, 1987, p. 128 s.) ; Reus, T (Tchernia, 1971, p. 59) ; Llafranc, GE (Nolla, Canes, Rocas, 1982, p. 170).
- (29). Estos productos suelen ser gálicos y su estudio se halla muy avanzado (Montans : Lequément, 1983, p. 499-501 ; Aspiran : Tchernia, 1971 ; Genty, Fiches, 1978 ; síntesis en Laubenheimer, 1985). Sin embargo, también se manufacturaron en ciertos talleres hispánicos, p.e. : Sta. Maria de les Feixes, Cerdanyola, B (Pascual, 1977, p. 68-69) ; Llafranc, GE (*supra*) ; Mas d'Aragó, Cervera del Maestrat, CS (*supra*) ; L'Almadrava, Dènia, A (Gisbert, 1987, p. 112, Fig. 2).
- (30). V.gr. : Badalona, B, desde 20-10 a. C. (Puerta, Rodríguez, 1987, p. 188) ; pecio Grand Ribaud D, entre 9 a. C. y cambio de Era (Hesnard *et alii*, 1988, p. 145) ; pecio Cap Béar 3, Port-Vendres, 40-30 a. C. (Liou, 1987, p. 273-277) ; Miró, 1987, p. 251, principio de las importaciones en Galia hacia el comienzo de la segunda mitad del I a. C. La Vayède (50-30), l'Ermitage (50-25), la mayoría de las ánforas datan de la época augustea.
- (31). Tchernia 1971, p. 76, desde Augusto hasta Adriano aunque se intensifica la producción desde mediados del siglo I ; Tremolada, 1987, p. 215, horno de Palamós, GE en pleno funcionamiento durante el segundo cuarto del siglo I ; Pascual, 1987, p. 123-124, las exportaciones a Italia llegarían a partir del 50, en un momento bastante avanzado del siglo I se intensificaría la producción en detrimento de la calidad.
- (32). Desde el 30 a. C. hasta los Flavios o mediados del siglo II (Beltrán, 1970, p. 388-420).
- (33). Tchernia, 1971, p. 54, consumo desde finales de la República o principios de Augusto hasta Nerón ; Desbat, 1987, p. 408, tanto en Lyon como en Vienne, desaparecen rápidamente desde el 15 d. C. ; Miró, 1987, p. 142, 252 y 256-257, desde mediados del siglo I desaparece la Pascual 1 y sólo se encuentra episódicamente alguna Dr. 2-4. El comercio se colapsa ante la producción gala y la exportación se dirige a Italia ; Defaus, 1987, p. 141, sustitución de la Pascual 1 por la Dr. 2-4 en el primer decenio del siglo I ; Bats, 1987, p. 141, el cambio se produce hacia el 15 d. C.
- (34). Difusión en el valle del Ebro : Beltrán, 1987 : p. 56, desde la época augustea anterior a la Era hasta mediados del siglo I (más precisiones en : *Id.*, 1982) ; cf. también nota 31.
- (35). Calella : López, 1985 ; Badalona : Comas, 1985, p. 30-35 ; *Id.*, 1987, p. 163 y 165, dominio de la Pascual 1 durante el primer cuarto del siglo I y presencia durante la segunda mitad, en el último cuarto predomina la Dr. 2-4 hasta desaparecer por completo la anterior.
- (36). Cf. nota 20. Parece que Tchernia (1987, p. 179-180) es de la misma opinión, por lo menos refiriéndose al siglo II a. C.
- (37). Expansión hacia la Galia, Britania, Germania, resúmenes en : Tchernia, 1971, p. 54-57, fig. 14 ; Miró, 1987, p. 257, lám. I. Presencia en Andalucía Oriental, p.e. Cerro del Mar : Arteaga, 1985. Valle del Ebro, litoral mediterráneo desde Cartagena a Valencia, Baleares : Beltrán, 1987, p. 56. Mallorca : Guerrero, 1984, p. 26-28, fig. 7 (además, imitaciones ebusitanas : Ramón, 1981, p. 116, PE 26). Metas y rutas del comercio : Liou, 1987, p. 277.
- (38). Según Arteaga (1981, p. 141, nota 99 ; *Id.*, 1985), las ánforas 7-11 habrían suplantado a las Mañá C. Estas contendrían *garum* al igual que las romanas. Las Mañá C republicanas se producirían en los establecimientos neopúnicos peninsulares.
- (39). P.e. Roses, GE : Martín, Nieto, Nolla, 1979.
- (40). Según Beltrán (*supra*), los envases béticos llevaron salazones. Inscripción *G(ari) F(los)* en el Castro Pretorio que indica el contenido de *garum* (Zevi, 1966, p. 225, 235). Los de Tivissa contendrían vino (Tchernia, 1971, p. 69, nota 76) ; Nolla, Sanmartí, Padro, 1979, p. 151-154), aunque hay quien se decanta por no adscribirles un producto determinado (Hesnard, 1980, p. 146).
- (41). Plinio, *Nat. Hist.* XIV, 71.
- (42). Torre Llauder, Mataró, B, abandono hacia 10 a. C., según los autores, aunque, a juzgar por los materiales (p.e. paredes finas Mayet XXXIV), puede ser más tardío : Prevosti, Clariana, 1987, p. 199-200. Reflexión sobre esta crisis parcial, citando otros ejemplos, en : López, 1988, p. 1085-1099.

* *
*

BIBLIOGRAFIA

- Aranegui 1981** : C. ARANEGUI, "La producción de ánforas en el País Valenciano : estado de la cuestión", *Archivo de Prehistoria Levantina*, XVI, 1981, p. 529-538.
- Aranegui 1985** : C. ARANEGUI *et alii*, "El Grau Vell de Sagunt, campaña de 1984", *Saguntum*, 19, 1985, p. 201-216.
- Arribas 1956** : A. ARRIBAS, "La primera campaña de excavaciones en el poblado ibérico y "villa" romana de Adarró", *Boletín del Centro de Estudios de la Biblioteca-Museo Víctor Balaguer*, IV, 1956, p. 23-48.
- Arribas 1959** : A. ARRIBAS, "El poblado y la villa romana de Adarró (Villanueva y Geltrú)", *Ampurias*, XXI, 1959, p. 323-329.
- Arteaga 1981** : O. ARTEAGA, "Anotaciones acerca de la dinámica histórica del poblamiento fenicio-púnico en Occidente a la luz de las excavaciones arqueológicas en el Cerro del Mar", *La Baja Epoca de la Cultura Ibérica*, Madrid, 1981, p. 117-141.
- Arteaga 1985** : O. ARTEAGA, "Excavaciones arqueológicas en el Cerro del Mar (Campaña de 1982)", *Noticiario Arqueológico Hispánico*, 23, 1985, p. 196-233.
- Bats 1987** : M. BATS, "Debat", *El vi a l'antiguitat*, p. 141.
- Belén, Fernández-Miranda 1979** : M. BELEN, M. FERNANDEZ-MIRANDA, "El fondeadero de Cales Coves (Alayor, Menorca)", *EAE*, 101, Madrid, 1979.
- Beltrán Lloris 1970** : M. BELTRAN LLORIS, *Las ánforas romanas en España*, Zaragoza, 1970.
- Beltrán Lloris 1987** : M. BELTRAN LLORIS, "El comercio del vino antiguo en el Valle del Ebro", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 51-74.
- Blázquez 1981** : J. M. BLAZQUEZ, "El mundo ibérico en los siglos inmediatos al cambio de Era", *La Baja Epoca de la Cultura Ibérica*, Madrid, 1981, p. 17-32.
- Bosch 1984-1985** : J. BOSCH *et alii*, "Resultats de les excavacions portades a terme al Turó del Vent (Linars del Vallès, Vallès Oriental)", *Tribuna d'Arqueologia*, Barcelona, 1984-1985, p. 121-132.
- Borràs 1988** : C. BORRAS, "Mas d'Aragó. Cervera del Maestrat, Baix Maestrat", *Memòries Arqueològiques de la Comunitat Valenciana 1984-1985*, Valencia, 1988, p. 147-151.
- Castellano 1986** : A. CASTELLANO, "La inscripció votiva romana del turó de Sant Gervasi", *Servei de Catalogació i Conservació de Monuments de la Diputació de Barcelona. Memòria 1984*, Barcelona, 1986, p. 148-150.
- Cerdà 1978** : D. CERDA, "Una nau cartaginesa a Cabrera", *Fonaments*, 1, 1978, p. 89-105.
- Cintas 1950** : P. CINTAS, *Céramique punique*, Paris, 1950.
- Comas 1985** : M. COMAS, *Baetulo. Les àmfores*, Badalona, 1985.
- Comas 1987** : M. COMAS, "Importació i exportació de vi a Baetulo : L'estudi de les àmfores", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 161-173.
- Coroleu 1979** : J. COROLEU, *Historia de Villanueva y Geltrú*, Vilanova i la Geltrú, 1979, 2ª ed.
- Corsi-Sciallano, Liou** : M. CORSI-SCIALLANO, B. LIOU, *Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4*, (*Archaeonautica*, 5), 1985.
- Defaus 1987** : J. M. DEFAUS, "Debat", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 141.
- Desbat 1987** : A. DESBAT, "Les importations d'amphores vinaires à Lyon et Vienne au début de l'Empire (Rapport préliminaire)", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 407-416.
- Díaz, Fernández-Miranda 1977** : F. DIAZ, M. FERNANDEZ-MIRANDA, "Nuevas estampillas e incisiones halladas en Menorca", *Anuario de filología de la Universidad de Barcelona*, 1977.
- Fernández-Miranda, Belén 1977** : M. FERNANDEZ-MIRANDA, M. BELEN, *Arqueología submarina en Menorca*, Madrid, 1977.
- Ferrer Soler 1955** : A. FERRE SOLER, "Prospecciones en yacimientos romanos de Sitges y Villanueva y Geltrú", *AEArq.*, XXVIII, 1955, p. 174-179.
- Font 1974** : M. FONT, "Algunas formas poco frecuentes de la cerámica púnica de Ibiza", *VI Symposium de Prehistoria Peninsular*, Barcelona, 1974, p. 221-241.
- Genty, Fiches 1978** : P.-Y. GENTY, J.-L. FICHES, "L'atelier de potiers gallo-romains d'Aspiran (Hérault). Synthèse des travaux de 1971 à 1978", *Figlina*, 3, 1978, p. 71-92.
- Gisbert 1987** : J. A. GISBERT, "La producció de vi al territori de Dianium durant l'Alt Imperi : el taller d'àmfores de la villa romana de l'Almadrava (Selta-Mirarosa-Mirafior)", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 104-118.
- Granados, Rovira 1987** : J. O. GRANADOS, C. ROVIRA, "Tres nous centres de producció d'àmfores a l'ager de la Colonia Barcino", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 126-132.
- Guerrero 1982** : V. M. GUERRERO, *Los núcleos arqueológicos de Calvià*, Palma de Mallorca, 1982.
- Guerrero 1984** : V. M. GUERRERO, "Asentamiento púnico de Na Guardis", *AEA*, 133, Madrid, 1984.
- Guerrero 1988** : V. M. GUERRERO, "El material anfórico", in G. PONS, M. M. RIERA, "Excavacions arqueològiques a la Seu de Mallorca", *Boletín de la Sociedad Arqueológica Luliana*, 44, 1988, p. 3-55 : *Excavacions Arqueològiques a Mallorca*, 1.
- Hesnard 1980** : A. HESNARD, "Un dépôt augustéen d'amphores à La Longarina, Ostie", *Roman Seaborne Commerce. Memoirs of the American Academy in Rome*, XXXVI, 1980, p.145-156.
- Hesnard 1988** : A. HESNARD *et alii*, *L'épave romaine de Grand Ribaud D (Hyères, Var)*, (*Archaeonautica*, 8), 1988.
- Julià 1989** : M. JULIA *et alii*, "La villa romana de Can Tintorer (El Papiol)", *I Jornades Arqueològiques del Baix Llobregat, Castelldefels 1989. Pre-actes*, 1989, p. 286-302.
- Junyent, Baldellou 1972** : E. JUNYENT, V. BALDELLOU, "Estudio de una casa ibérica en el poblado de "Mas Boscá", Badalona (provincia de Barcelona)", *Príncipe de Viana*, 33, 126-127, 1972, p. 5-68.
- Laubenheimer 1985** : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.
- Lequément 1983** : R. LEQUEMENT, "Circonscription de Midi-Pyrénées, Montans", *Gallia*, 41, 1983, p. 499-501.

- Liou 1987** : B. LIOU, "L'exportation du vin de la Tarraconaise d'après les épaves", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 271-284.
- López Mullor 1985** : A. LOPEZ MULLOR, "Excavaciones en la villa romana de El Roser o El Mujal (Caella)", *Empúries*, 47, 1985.
- López Mullor 1986** : A. LOPEZ MULLOR, "Establiment ibèric i romà de Darró", *Servei de Catalogació i Conservació de Monuments de la Diputació de Barcelona. Memòria 1984*, Barcelona, 1986, p. 129-146.
- López Mullor 1988** : A. LOPEZ MULLOR, *Las cerámicas romanas de paredes finas en Cataluña*, Tesis doctoral, Facultad de geografía e Historia de la UNED, Madrid, 1988 (en prensa).
- López Mullor en prensa** : A. LOPEZ MULLOR, "Los talleres de ánforas de Darró (Vilanova i la Geltrú, Barcelona), Noticia de su hallazgo", *Empúries*, p. 48-50.
- López Mullor, Batista, Zucchitello 1987** : A. LOPEZ MULLOR, R. BATISTA, M. ZUCCHITELLO, "La producción vitivinícola de la Tarraconense. Algunos ejemplos sintomáticos", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 319-325.
- López Mullor, Ferrer Martí 1982** : A. LOPEZ MULLOR, A. FERRER MARTI, "Hallazgos anfóricos en el establecimiento ibérico y romano de Darró (Vilanova i la Geltrú, Garraf)", *Informació Arqueològica*, 38, 1982, p. 47-49.
- López Mullor, Fierro 1987** : A. LOPEZ MULLOR, J. FIERRO, "Las excavaciones al conjunt de Darró durant l'any 1986", *Primera Edició*, 1, 1987, p. 5-12.
- López Mullor 1987-1988** : A. LOPEZ MULLOR, "Darreres intervencions a l'assentament ibèric i la villa romana de Darró (Vilanova i la Geltrú, Garraf)", *Tribuna d'Arqueologia*, Barcelona, 1987-1988, p. 53-68.
- López Mullor 1988 a** : A. LOPEZ MULLOR, "L'època ibèrica a Darró. Hipòtesis i evidències proporcionades per les darreres excavacions", *Miscel·lània Penedesenca*, XI, 1988, p. 39-68.
- López Mullor 1988 b** : A. LOPEZ MULLOR, "La campanya d'excavacions de 1987 a l'assentament ibèric i villa romana de Darró", *Primera Edició*, 2, 1988.
- López Mullor, Rovira, Sanmartí 1982** : A. LOPEZ MULLOR, J. ROVIRA, E. SANMARTI, *Excavaciones en el poblado layetano del Turó del Vent, Llinars del Vallès. Campañas 1980-1981*, Barcelona, 1982.
- Mañá 1951** : J. M. MANA, "Sobre tipología de las ánforas púnicas", *IV Congreso Arqueológico del Sudeste. Alcoy-Cartagena 1950*, 1951, p. 203-210 (con nota de R. PASCUAL), *Información Arqueológica*, 14, 1974, p. 39-46.
- Martín, Nieto, Nolla 1979** : A. MARTIN, J. NIETO, J. M. NOLLA, *Excavaciones en la ciudadela de Roses (Campañas 1976-1977)*, Girona, 1979.
- Mas 1985** : J. MAS, "El polígono submarino de cabo de Palos. Sus aportaciones al estudio del tráfico marítimo antiguo", *VI Cong. Arq. Sub.*, 1985, p. 153-171.
- Miret 1984** : M. MIRET, "Dades sobre el poblament ibèric (segles VI-III a. C.) a la comarca del Garraf (Barcelona)", *6è Col·loqui Internacional de Puigcerdà*, Barcelona, 1984, p. 219-255.
- Miret, Sanmartí, Santacana 1987** : M. MIRET, J. SANMARTI, J. SANTACANA, "La evolución y el cambio de poblamiento ante la romanización : un ejemplo", *Los asentamientos ibéricos ante la romanización*, Madrid, 1987.
- Miró 1982-1983** : J. MIRO, "La producció d'àmfores al Maresme : una síntesi", *Laietània*, 2-3, 1982-1983, p. 238-244.
- Miró 1987** : J. MIRO, "Vi català a França (segles I a. C.-I d. C.)", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 249-268.
- Morel 1986** : J.-P. MOREL, "La céramique à vernis noir de Carthage, sa diffusion, son influence", *Cahiers des Etudes Anciennes (Carthage VIII, Actes du congrès, troisième partie)*, XVIII, p. 25-68.
- Nolla, Canes, Rocas 1982** : J. M. NOLLA, J. M. CANES, X. ROCAS, "Un forn de terrissa a Llafranc (Palafrugell, Baix Empordà), Excavacions 1980-1981", *Ampurias*, 44, 1982, p. 147-183.
- Nolla, Padró, Sanmartí 1979** : J. M. NOLLA, J. PADRO, E. SANMARTI, "Algunas consideraciones sobre el forn d'àmfores de Tivissa (Ribera d'Ebre)", *Informació Arqueològica*, 30, 1979, p. 151-153.
- Nolla, Canes, Sanmartí 1980** : J. M. NOLLA, J. PADRO, E. SANMARTI, "Exploració preliminar del forn d'àmfores de Tivissa (Ribera d'Ebre)", *Cypselà*, III, 1980, p. 193-218.
- Pascual 1962** : R. PASCUAL, "Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora", *VII Congreso Nacional de Arqueología*, Zaragoza, 1962, p. 334-335.
- Pascual 1977** : R. PASCUAL, "Las ánforas de la layetania", *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Roma, 1977, p. 67-68.
- Pascual 1987** : R. PASCUAL, "El desenvolupament de la viticultura a Catalunya", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 123-126.
- Prevosti, Clariana 1987** : M. PREVOSTI, J. F. CLARIANA, "El taller de ánforas de Torre de Llauder : nuevas aportaciones", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 199-210.
- Puerta, Rodríguez 1987** : C. PUERTA, M. RODRIGUEZ, "Una indústria urbana de producció de vi a Baetulo (Badalona)", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 183-188.
- Ramón 1981 a** : J. RAMON, *La producción anfórica púnico-ebusitana*, Ibiza, 1981.
- Ramón 1981 b** : J. RAMON, "Ibiza y la circulación de ánforas fenicias y púnicas en el Mediterráneo Occidental", *Trabajos del Museo Arqueológico de Ibiza*, 5, 1981.
- Ramón 1985** : J. RAMON, "Tagomago 1. Un pecio fenicio del siglo V a. C. en aguas de Ibiza", *VI Cong. Arq. Sub.*, 1985, p. 377-391.
- Ramón 1982** : J. RAMON, *et alii*, "Un taller de ceràmica d'època tardo-púnica a Can Roja de Baix, Sant Antoni de Portmany (Eivissa)", *Fonaments*, 3, 1982, p. 215-259.
- Sanmartí, Santacana 1987** : J. SANMARTI, J. SANTACANA, "Intercanvi, producció agrària i models comercials a la costa del Penedès", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 31-40.
- Soller 1968** : Y. SOLIER, "Céramiques puniques et ibéro-puniques sur le littoral du Languedoc du V^{ème} au début du II^{ème} siècle avant J.-C.", *Rivista di Studi Liguri*, XXXIV, 1968.

Tarradell 1975 : M. TARRADELL, "Els fenicis, els grecs i la resposta indígena : tres societats occidentals preromanes", *Homenaje a J. Reglá*, I, Valencia, 1975, p. 1-12.

Tarradell, Font 1975 : M. TARRADELL, M. FONT, *Eivissa Cartaginesa*, Barcelona, 1975.

Tchernia 1971 : A. TCHERNIA, "Les amphores vinaires de Tarraconaise et leur exportation au début de l'Empire", *AEArq.*, 44, 1971, p. 38-85.

Tchernia 1987 : A. TCHERNIA, "Debat", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 179-180.

Tremoleda 1987 : J. TREMOLEDA, "La producció del forn de Palamós (Baix Empordà)", *El vi a l'antiguitat*, 1987, p. 210-216.

Ugolini, Olive 1987-1988 : D. UGOLINI, Ch. OLIVE, "Un four de potier du V^{ème} s. av. J.-C. à Beziers, place de la Madeleine", *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 13-28.

Wagner 1984 : C. G. WAGNER, "El comercio púnico en el Mediterráneo a la luz de una nueva interpretación de los tratados de Roma y Cartago", *Memorias de Historia Antigua*, VI, 1984, p. 211-224.

Zevi 1966 : F. ZEVI, "Appunti sulle anfore romane. La tavola tipologica dal Dressel", *Archeologia Classica*, 1966, p. 208-247.

Abreviaturas

AEArq : Archivo Español de Arqueología.

EAE : Excavaciones Arqueológicas en España.

El vi a l'antiguitat : El vi a l'antiguitat. Economía, Producció i comerç al Mediterrani Occidental, Badalona, 1987.

VI Cong. Arq. Sub. : VI Congreso Internacional de Arqueología Submarina. Cartagena, 1982, Madrid, 1985.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : Patrick THOLLARD

Patrick THOLLARD : Je vous remercie pour cette communication qui va sûrement faire réagir tous les spécialistes et tous les curieux "d'amphores".

Bernard HOFMANN : Je vais sur la pointe des pieds dans ce domaine ; mais, il s'agit d'amphores de type ibère du II^{ème}/III^{ème} s. qui, si j'ai bien compris, étaient fabriquées sur place...

Alberto LOPEZ MULLOR : Oui.

Bernard HOFMANN : Or, comme vous l'avez dit, nous trouvons des amphores dites puniques en Afrique du Nord, sur toute la côte de Tunisie (voir, à ce sujet, l'ouvrage de P. Cintas). Alors je me demande s'il n'y a pas eu exportation vers l'Espagne puisque les gens qui ont étudié la céramique en Afrique du Nord prétendent que c'est punique. Mais peut-être avez-vous établi, sur le plan composition/aspect, la relation entre les amphores puniques d'Afrique du Nord et les vôtres ? D'autre part, est-ce que les matières premières dont vous disposez, notamment le dégraissant, s'avèrent bien provenir d'Espagne et non pas d'Afrique du Nord ?

Alberto LOPEZ MULLOR : Les amphores que je vous ai présentées ne peuvent pas se confondre avec les amphores carthaginoises, ni par la forme, ni par la couleur ; celles de Carthage présentent d'autres formes et ont une diffusion plus importante. De plus, les amphores que vous avez vues ne sont pas répertoriées dans la typologie de P. Cintas. En revanche, on peut les confondre avec celles produites à Ibiza.

Christlan VERNOU : C'est plutôt une information que je vous donne : à Saintes, on a trouvé dans un puits, dans un contexte de la première moitié du I^{er} s., une petite amphore, de 33 centimètres de haut, très semblable à la forme 15 que vous avez montrée. A peu de chose près, elle a les mêmes caractéristiques : pâte beige, deux petites anses mais le col est un peu moins haut. C'est la seule amphore de ce type trouvée, pour l'instant, en Saintonge et je ne connais pas son origine ; mais je pense à l'Espagne.

Alberto LOPEZ MULLOR : Je crois qu'il y a des amphores semblables sur la côte espagnole mais ce ne sont pas des amphores ébusitaines comme celles de Vilanova que je vous ai présentées. Il y a d'autres amphores de ce type, mais plus anciennes (de 130 av. J.-C.), à Numance (Espagne).

Jean MARQUES : Je voudrais savoir si vous avez trouvé des estampilles sur ces amphores.

Alberto LOPEZ MULLOR : Non, malheureusement.

* *
*

Jacques BERATO
Franck DUGAS
Michel PASQUALINI
Claude BABILLAUD

UN ATELIER DE TUILIER AU QUARTIER SAINT-JEAN, LES ARCS-SUR-ARGENS (VAR) (Dernier quart du 1^{er} siècle de notre ère)

Le gisement découvert en 1985 par M. G. Galliano au cours de labours profonds effectués par le propriétaire M. R. Lombard, est situé au piémont de l'Escarayol, sur la rive gauche d'un affluent de l'Argens : le Vallat de l'Arène.

Le choix de cet emplacement est judicieux car l'implantation du four sur un méplat n'a nécessité la mise en place d'aucun drainage pour éviter les déprédations causées par les eaux de ruissellement. De plus, l'atelier est installé sur un petit banc d'argile.

I. LES STRUCTURES

L'ensemble de l'unité artisanale (Fig. 1), composée d'un four, d'une fosse dépotoir, d'un radier et d'un bassin de réserve d'argile, a été circonscrit.

1. Le four

La forme de l'ouvrage, orienté nord-est/sud-ouest avec une inclinaison de 14 degrés, est quadrangulaire. Ses mesures hors oeuvre sont de 4,60 m de longueur et 4,40 m de largeur.

La chambre inférieure, de 2,90 m x 2,65 m, est constituée d'un canal central de 2,90 m de long et 1,10 m de large. Elle est bordée de deux banquettes périphériques dont la largeur est de 85 cm à l'est et 70 cm à l'ouest. On peut penser que des arcs de voûte montés en brique (dont on a retrouvé des surcuits de 5,5 cm d'épaisseur avec, sur les deux grandes faces, un joint d'argile surcuite de 1 cm d'épaisseur, et sur le grand côté inférieur et les deux petits côtés latéraux des traces de vitrification), prenaient appui sur ces deux banquettes latérales et soutenaient la sole.

La sole, qui est en forme de plaque en argile de 18 cm d'épaisseur, est percée de carneaux de 5 cm de diamètre espacés de 11 cm. Sa surface supérieure correspond à celle de la chambre supérieure du four.

Le seul alandier rectangulaire, ouvert au sud-ouest,

mesure hors oeuvre 1,50 m de long et 2,65 m de large. Ses deux murs latéraux sont dans le prolongement des deux banquettes de la chambre inférieure, avec un net gauchissement du mur est vers l'extérieur. La gueule de l'alandier (1,29 m) est donc plus large que le canal de chauffe (1,10 m). Le sol de l'alandier, non aménagé, était recouvert d'une couche de cendre de 8 cm d'épaisseur.

Les murs, fondés dans une tranchée de 35 cm creusée dans le sol naturel, sont très épais et constitués d'un assemblage de pierres, de fragments de *dolium*, de tessons de céramique et de quelques briques ; le tout est lié à l'argile.

2. La fosse dépotoir

Elle est située au sud-ouest du four et comblée de déchets provenant du fonctionnement du four et, en particulier, de la destruction de la voûte du laboratoire après une fournée.

3. Le bassin de réserve et de décantation d'argile

De forme quadrangulaire, de 2,00 m de côté, il est limité sur le côté nord par cinq *tegulae* plantées de chant. Creusé dans le substrat, à l'est du four, il est rempli d'argile pure et a aussi servi de dépotoir pour des rebuts de cuisson (*imbrices* et *tegulae*) et de la céramique.

4. Le radier de protection

De forme ovale, il est aménagé avec des pierres, des fragments de tuiles, de céramique et de *dolium*. Il devait correspondre à une aire de stockage soit pour le combustible, soit pour l'enfournement ou le défournement des objets.

II. LES PRODUCTIONS DU FOUR

La forme du four ne permet pas de déterminer sa production. Par contre, la présence de nombreux ratés

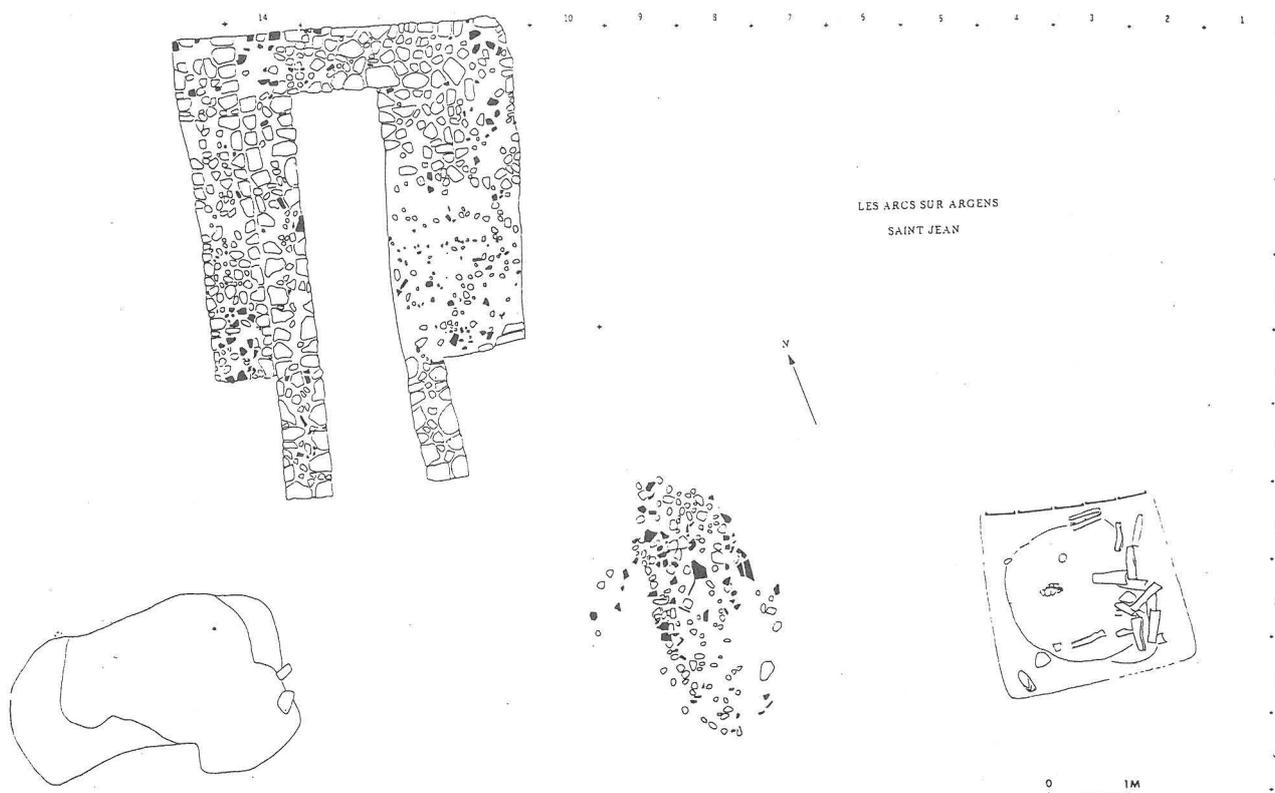


Figure 1 - Plan de l'unité artisanale

de cuisson et surcuits de tuiles atteste la fabrication de *tegulae* et d'*imbrices* (1).

La pâte des tuiles est caractéristique :

- couleur beige ou orangée, dégraissant comportant un sable fin (quartz), de calcaire en moindre quantité, des particules de rhyolite altérée et de fines paillettes de mica.
- ces constituants peuvent varier en pourcentage mais ils sont toujours présents. On retrouve dans le banc d'argile du site et dans celle recueillie dans le bassin de décantation des inclusions calcaires. Le dégraissant (quartz, rhyolite, mica) est présent dans le sable du Vallat de l'Arène et provient de la désagrégation des roches locales.

Nous qualifierons de "locale" cette pâte qui est d'ailleurs proche de celle de certaines productions de la vallée de l'Argens et de Fréjus.

Des éléments sont en faveur d'une production annexe de récipients :

- caractéristiques de la pâte de certaines céramiques tournées très proches de celles des tuiles.
- tessons surcuits :
 - d'amphore gauloise 5 (Fig. 2, n° 7),
 - de récipients tournés en pâte locale (n° 6).
- la fosse à argile est de trop petite contenance pour répondre aux besoins exclusifs de production de tuiles et le fait de décanter l'argile est plutôt un signe en faveur d'une fabrication de céramique.

L'argile locale pouvait enfin être utilisée sans épuration pour les tuiles.

La céramique tournée en pâte locale comporte en particulier :

- une coupe de forme originale imitant la sigillée sud-gauloise Drag. 24/25, de 27 cm de diamètre (Fig. 2, n° 1).
- des cruches à col court et évasé :
 - avec bord en marli (Fig. 2, n° 2), de diamètre variant de 4 à 7 cm ;
 - avec lèvre simple et anse à "pouçoir" (Fig. 2, n° 3), de 5 cm de diamètre.
- de grands récipients à bord évasé (Fig. 2, n° 4 et 5) ; le diamètre varie de 14 à 21 cm ;
- petit pot à col court et évasé (Fig. 2, n° 6), de 7 cm de diamètre (surcuit) ;
- pesons :
 - discoïdal (Fig. 2, n° 11) ;
 - trapézoïdal (Fig. 2, n° 12) ;
- amphores :
 - gauloise 5 (Fig. 2, n° 7 et 8), de 12 cm de diamètre ;
 - gauloise 8 (Fig. 2, n° 10), de 13 cm de diamètre.

Pour le matériel recueilli, sont attestées certaines formes produites par le four de Lorgues (2) :

- mortier à bandeau avec listel sans stries internes, mais engobe lie de vin (Fig. 2, n° 14), de diamètre variant de 28,5 à 41 cm ;
- cruche à bord évasé (Fig. 2, n° 13) ;
- amphore gauloise 2 (Fig. 2, n° 9), de 15 cm de diamètre.

III. LA DATATION DU FOUR

Une première appréciation peut être fournie par la typologie du four : "Type II E" (3) qui apparaît dès la

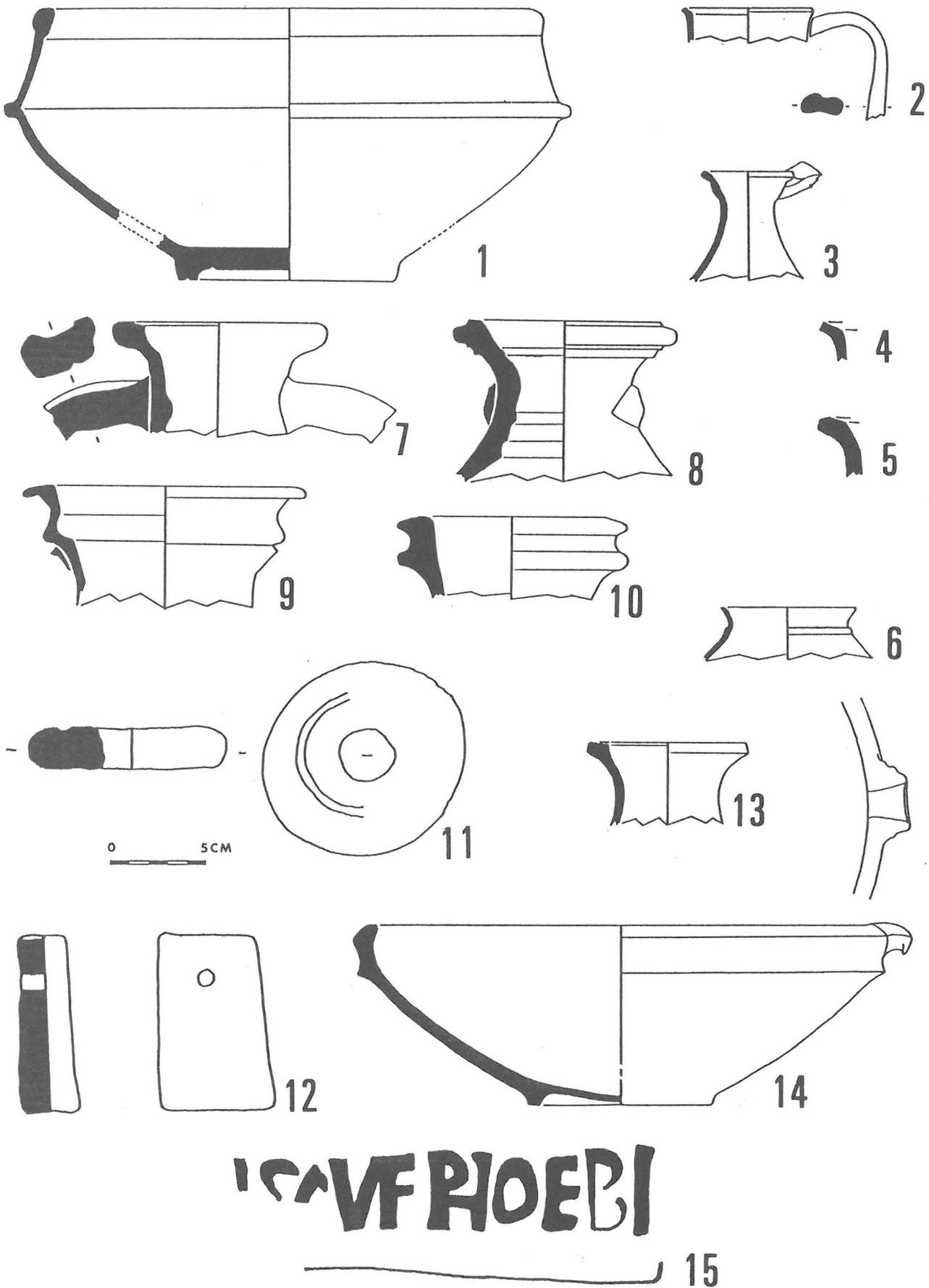


Figure 2 - Les Arcs-sur-Argens, quartier Saint-Jean. Céramiques et marque sur tuile (cette dernière à l'échelle 1/1).

seconde moitié du 1^{er} s. de n. è. Mais c'est le matériel céramique qui permet de préciser que l'atelier était actif dans le dernier quart du 1^{er} s. de n. è. : sigillée sud-gauloise de La Graufesenque (Drag. 15/17, Drag. 35 avec ou sans décor, Drag. 37), amphores gauloises à vin des types 2 et 5, amphores d'importation Dressel 7/11 et 12 et céramique tournée d'origine locale de la vallée de l'Argens ou de Lorgues (4).

CONCLUSION

L'estampille L SAVF PHOEBI (Fig. 2, n° 15), imprimée sur une *tegula* en pâte locale et trouvée sur le site, nous incite à penser que nous tenons là le nom du fabricant et peut-être celui du propriétaire du domaine auquel était rattaché cet atelier qui comportait plusieurs fours

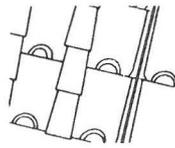
comme l'évoque une prospection inédite.

Cet atelier était vraisemblablement une dépendance de la *villa* installée sur la butte du Touar dont la nécropole est datable de la fin du 1^{er} s./ début du 2^{ème} s.

La marque L SAVF PHOEBI est attestée dans le Var et à Cimiez où du matériel de la région de l'Argens est aussi retrouvé.

La cargaison des épaves des Roches d'Aurelle et du Dramont G, qui comporte des tuiles et des productions céramiques de la vallée de l'Argens, est en faveur d'une circulation maritime des produits locaux.

L'atelier de Saint-Jean est donc le modeste témoin de la romanisation des campagnes de *Forum Iulii* au dernier quart du 1^{er} s. de n. è. et montre par la diffusion de ses produits un des aspects de l'économie locale.



NOTES

(1). J. BERATO, F. DUGAS, M. PASQUALINI, "Les tuiles romaines dans le Var", dans *Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var*, 41, Toulon, 1988, p. 133-142.

(2). M. PASQUALINI, "Un atelier de potiers sur la commune de Lorgues (Var)", *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 175-180.

(3). F. LE NY, *Les fours de tuiliers gallo-romains : méthodologie, étude technologique, typologie et statistique, chronologie* (Documents d'Archéologie Française, 12), Paris, 1988.

(4). M. PASQUALINI, *op. cit.*

* *
*

Jacques BERATO
 Marc BORREANI
 Michel PASQUALINI
 Pierre SALICETI

NOTE SUR LES CERAMIQUES DECOUVERTES DANS LES FOUILLES DU PORT ANTIQUE DE TOULON (VAR)

I. DONNEES GENERALES

1. Le site

La ville actuelle de Toulon est située au bord de mer (Fig. 1), au fond d'une rade spacieuse, enserrée de près, côté terre, par une série de montagnes. A l'écart de la principale voie terrestre antique, la voie de l'Italie à l'Espagne qui passait beaucoup plus au nord, sa situation, entre la côte accidentée et dangereuse des Maures et la pointe rocheuse du cap Sicié, zone de changement de régime des vents, en fait une escale sûre sur les routes maritimes. L'agglomération, que traditionnellement on place sur le territoire d'Arles, est mentionnée entre autres sur l'itinéraire maritime d'Antonin, *Telo Martius portus*.

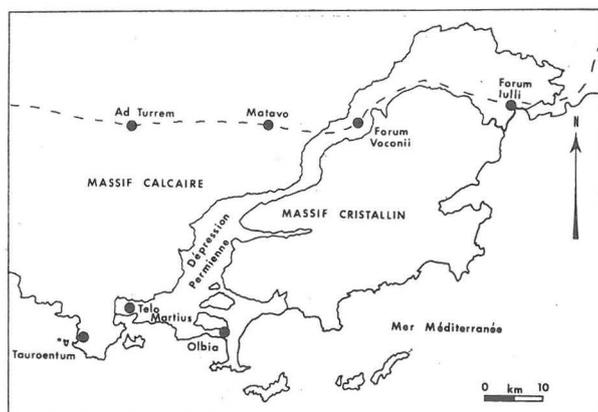


Figure 1 - Toulon/Telo Martius. Plan de situation.

2. Le contexte archéologique

De 1985 à 1988, environ deux hectares de l'agglomération antique ont pu être fouillés. Des quartiers d'habitations et artisanaux ont été mis au jour, ainsi que des aménagements portuaires (Jacob 1987-88, p. 295-298, Fig. 112-113).

Le port (Fig. 2).

Les aménagements portuaires, situés sous l'actuel quartier de Besagne, ont pu être fouillés sur environ 3500 m². Il s'agit pour l'essentiel de deux îlots d'habitations, dont seules les boutiques en façade ont pu être fouillées. Les deux îlots étaient séparés par une ruelle. Les boutiques, avec en avant deux portiques, donnaient sur une voie et un quai large d'une vingtaine de mètres. La bordure du quai, très rustique, était constituée de chênes-lièges mis bout à bout. A la perpendiculaire du quai, un appontement, long d'environ dix-sept mètres, était fondé à partir de deux barques coulées intentionnellement. L'ensemble de ces aménagements semble dater des environs des années 100 de n. è.

Les niveaux de comblement du port antique (Fig. 3).

En avant du quai, environ 300 m² ont pu être fouillés. Il s'agit de niveaux de comblement d'origine naturelle, dépôts de sédiments marins et terrestres, mais aussi dus à l'action de l'homme. En effet, les différents niveaux de ce comblement recélaient des dépotoirs riches en matériel archéologique, notamment en céramiques. Les céramiques utilitaires que nous présentons ici en sont issues.

Dans cette partie du port, le colmatage total intervient aux alentours des années 200 de n. è.

Les différentes phases de comblement.

Etat 1 :

- Dépôts immédiatement antérieurs aux aménagements.

Etat 2 :

- a. Installation d'un premier quai et de l'appontement.
- b. Dépôts correspondant à l'utilisation du premier quai.

Etat 3 :

- a. Construction d'un deuxième quai en avant du

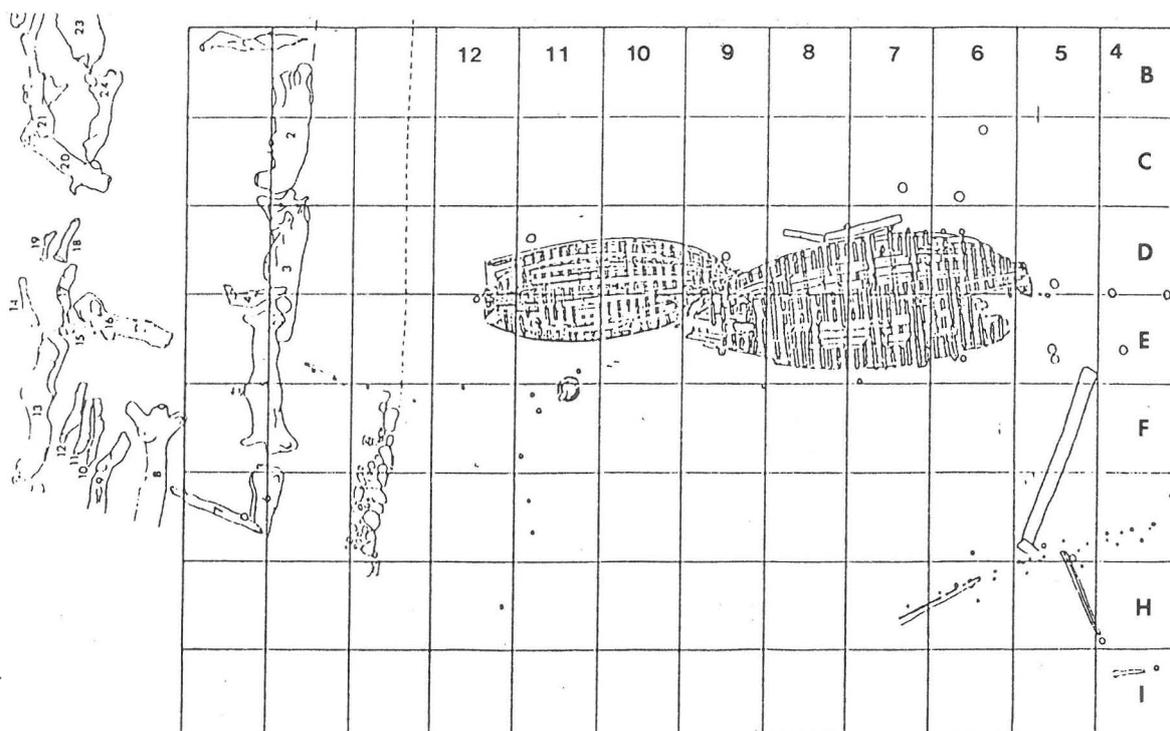


Figure 2 - Quai et appontement du port antique (un carré = 4 m²).

premier.

- b. Dépôts correspondant à l'utilisation du deuxième quai.
- c. Dépôts correspondant à l'abandon et à la destruction du deuxième quai.

Etat 4 :

- Dépôts correspondant à l'abandon et à la destruction de l'appontement.

Etat 5 :

- Colmatage total de cette partie du port.

Bien que l'étude du matériel susceptible de dater ces différentes phases du comblement ne soit que partielle nous pouvons proposer les datations suivantes :

- 1 : aux environs de 90/100 de n. è.
- 2 : a. aux environs de 100.
b. aux environs de 90/120.
- 3 : a. entre 100 et 150.
b. aux environs de 150.
c. entre 100 et 200.

4 : entre 150 et 200.

5 : aux environs de 200.

II. LE MATÉRIEL CÉRAMIQUE (Fig. 4)

Nous avons divisé le matériel découvert dans les niveaux de comblement en trois catégories principales :

- les amphores, dans lesquelles on remarque, de bout en bout, l'écrasante majorité des amphores gauloises ;
- la céramique fine essentiellement représentée, de bout en bout, par les sigillées sud-gauloises, provenant en particulier des ateliers de La Graufesenque et de Banassac ;
- la céramique d'usage courant dans laquelle les "pâtes claires", sans doute d'origine locale pour la plupart, sont les mieux représentées.

Malgré la présence disproportionnée de certains types de céramique on peut noter que :

- les productions africaines, même si l'on en trouve du

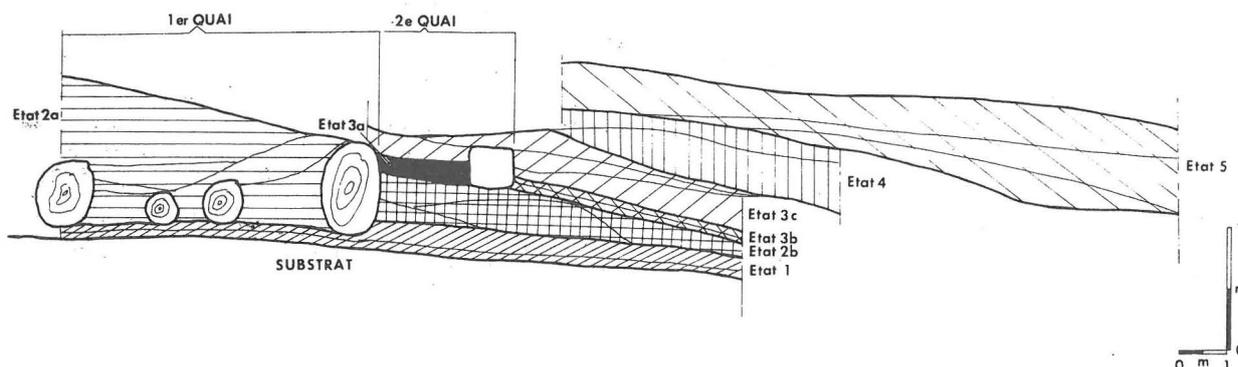


Figure 3 - Stratigraphie du comblement du port.

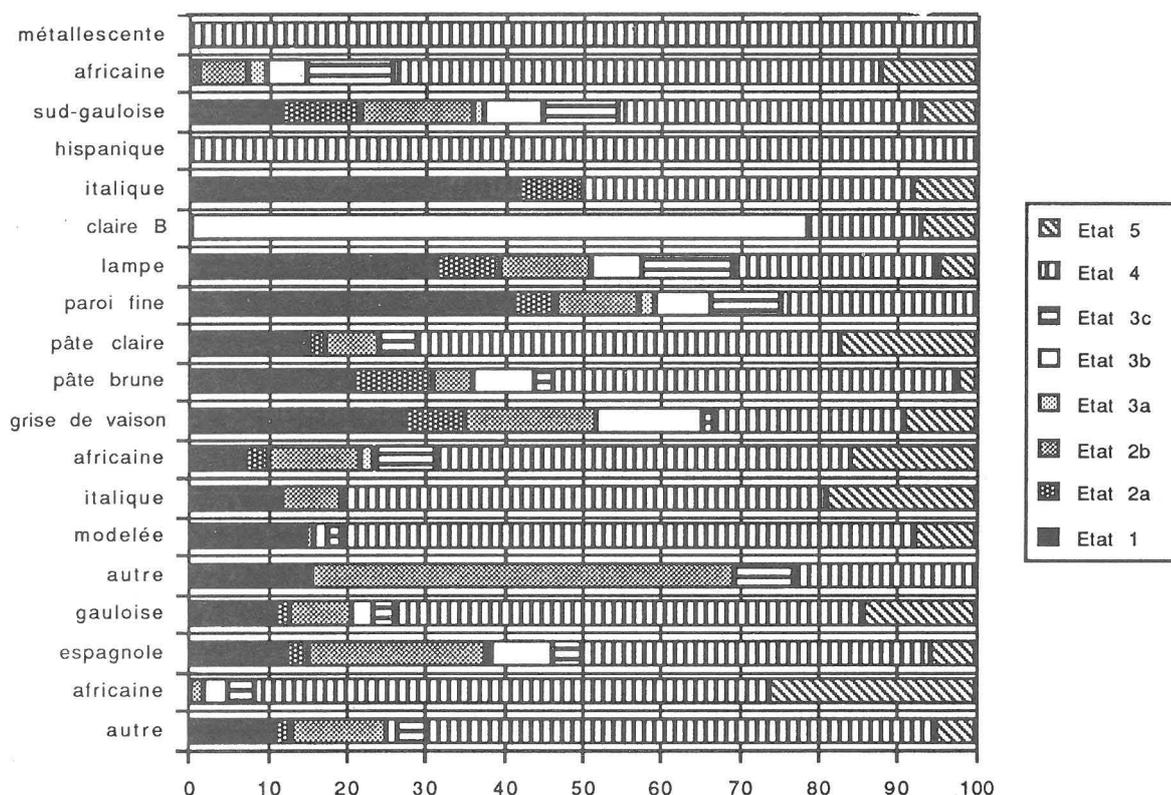


Figure 4 - Pourcentages par type de céramique et par état

(Les pourcentages sont calculés à partir du nombre minimum d'individus déterminé exclusivement à partir des bords).

début à la fin du comblement, ne sont présentes en nombre significatif que dans les phases 4 et 5 ;
- la sigillée claire B est représentée par quelques éléments très minoritaires à partir de la phase 4.

Les céramiques d'usage courant (Fig. 5 et 6).

Elles se répartissent en plusieurs catégories :

- Céramiques de stockage.

Il s'agit de grands vases ouverts ou fermés ; ils paraissent généralement être originaires d'ateliers locaux.

- Céramiques de table ou de préparation.

Ce sont essentiellement des formes fermées et de grands vases ouverts. Les vases fermés sont pour la plupart des cruches à large ou petite ouverture (Fig. 5, n° 1 et 8). Bien que les productions soient différentes de celles du bassin de l'Argens (Pasqualini 1988), on retrouve le même répertoire de formes. Les formes ouvertes concernent surtout des grands plats creux ou des mortiers (Fig. 5, n° 3 et 4, et Fig. 6, n° 12 et 13). La plupart de ces vases semblent aussi avoir une origine locale à l'exception de la cruche à bec pincé originaire de Méditerranée orientale (Pasqualini 1987, n° 8 ; Robinson 1959, Pl. 23, M101) et d'un type de mortier très courant (Rivet 1980, p. 847, n° 43) qui pourrait être une importation. On remarquera la présence notable de céramiques grises de Vaison surtout représentées par la cruche ou l'urne.

Céramiques de cuisine allant au feu.

Ces céramiques peuvent se répartir en quatre sous-

groupes en fonction de leur origine.

Locale : céramiques modelées, plats, faitouts ou urnes (Berato 1986, p. 146-164) ;

Italienne : marmites, plats, couvercles (Fig. 6, n° 9) ;

Méditerranée orientale : marmite (Fig. 6, n° 6) et poêle (Pasqualini 1987, p. 101, Fig. 41, n° 3).

Ces deux derniers groupes sont bien connus en Italie et en Grèce (Ricci 1985 ; Robinson 1959, Pl. 17, G.114, G.115 et G.194, Pl. 11, J.57 et Pl. 72, G.113 ; Dyson 1976).

Africaine : essentiellement couvercle et marmites Hayes 196, 197, 23 A et B (Fig. 6, n° 5, 7, 10, 11 et 14).

Malgré la variété des origines, Italie, Méditerranée orientale, Afrique du Nord, il ne faut pas perdre de vue que la plupart de ces céramiques ne sont présentes pratiquement qu'à l'état anecdotique. En fait, hormis les productions locales, seules les céramiques d'origine africaine sont présentes en nombre significatif dès l'état 2b et augmentent sensiblement en proportion dans les états 4 et 5.

Cette note est trop succincte pour vouloir interpréter à coup sûr la présence ou l'absence de telle ou telle céramique à telle ou telle époque. Le contexte particulier de leur découverte ne facilite pas, lui non plus, une interprétation. En effet, il est difficile de connaître à coup sûr l'origine des dépotoirs. Est-ce du matériel rejeté de l'habitat voisin ou tout simplement du bord des bateaux ?

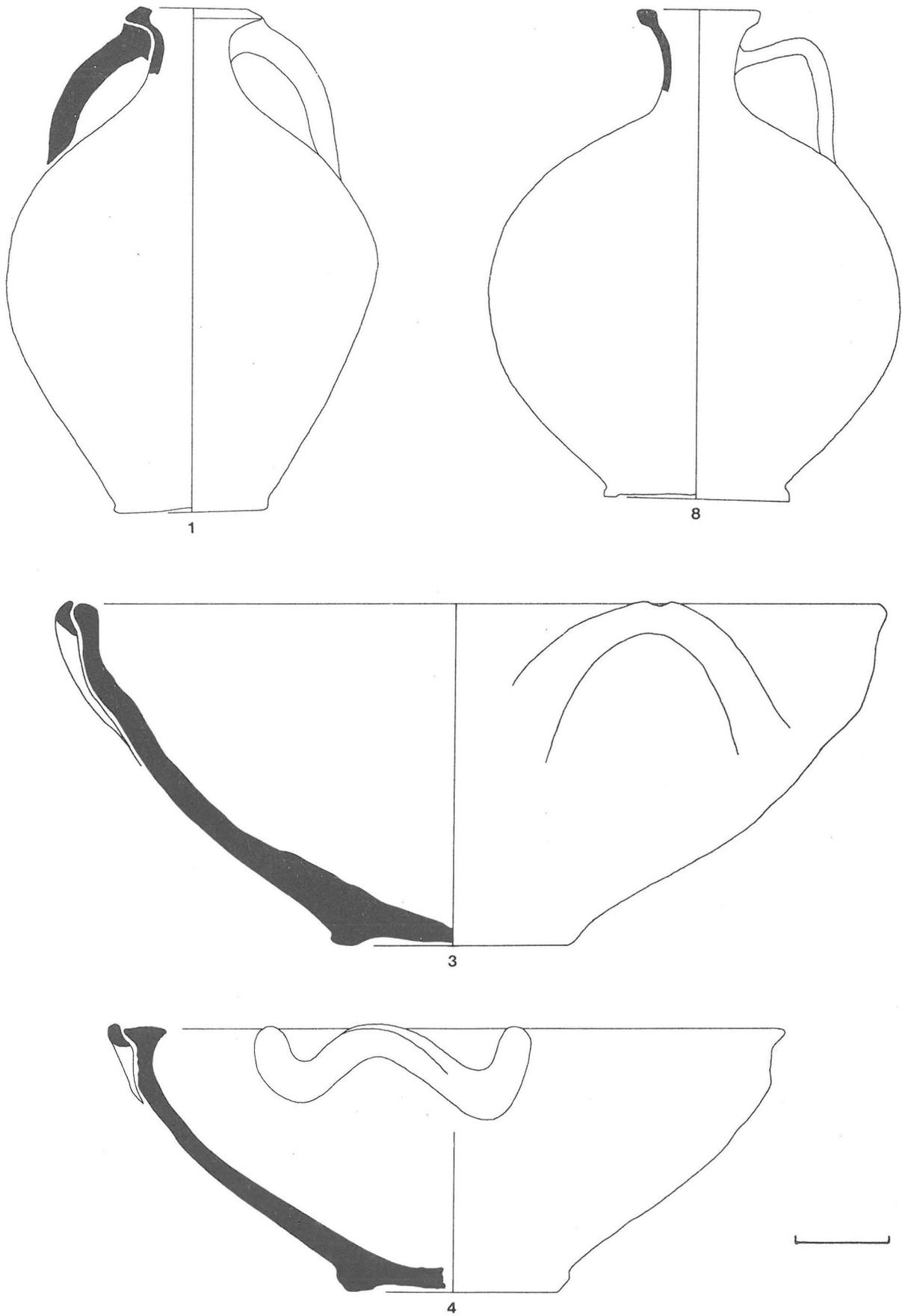


Figure 5 - Production régionale ; 1 et 8 : cruches a petite ouverture ; 3 et 4 : grands plats creux .

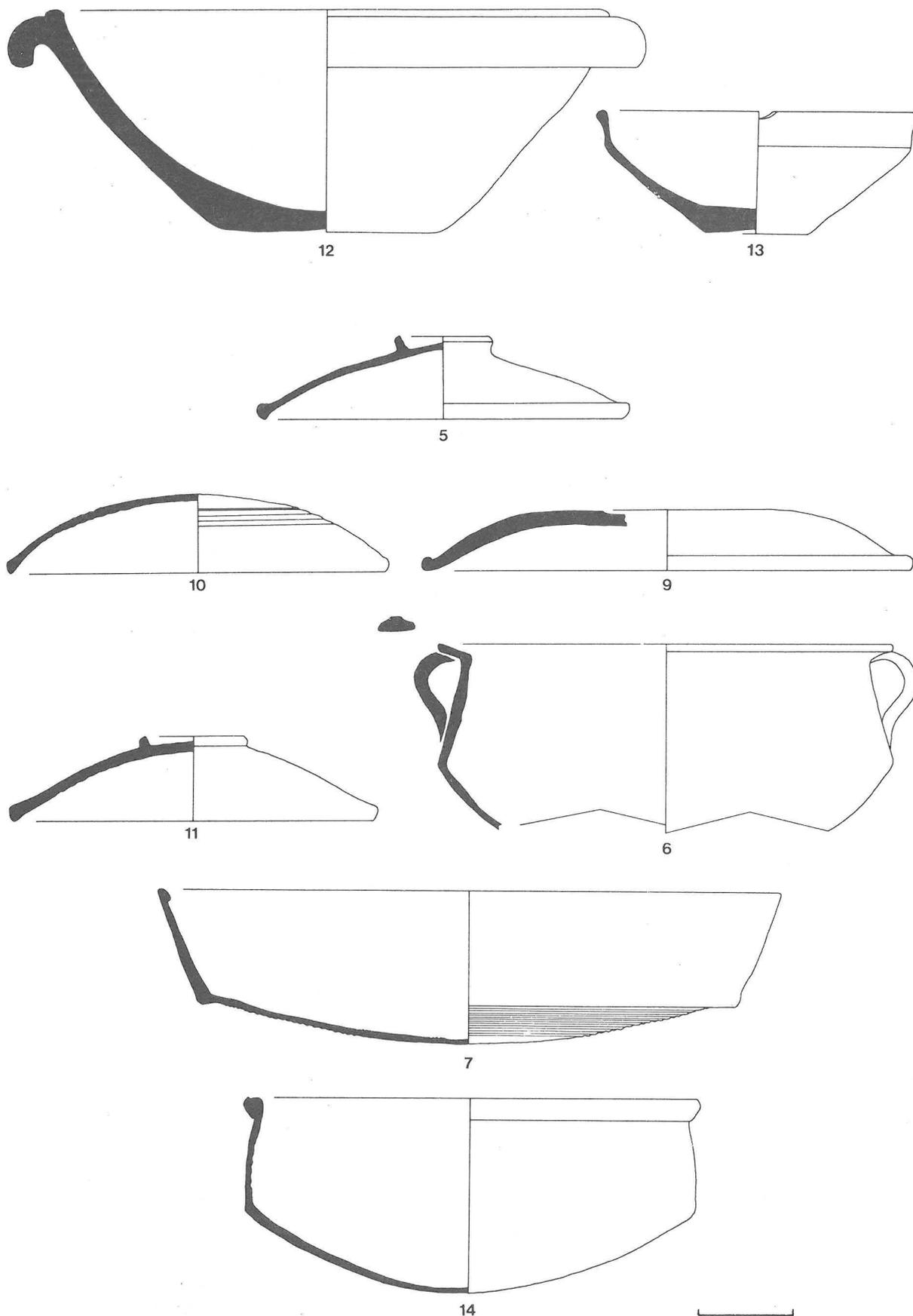


Figure 6 - Production régionale (?), 12 et 13 : mortiers ; production italique, 9 : couvercle ; production de Méditerranée orientale, 6 : marmite ; production d'Afrique du Nord, 5, 7, 10, 11 et 14 : couvercles et marmites.

BIBLIOGRAPHIE

- Berato 1986** : J. BERATO, "La céramique modelée des sondages 2, 5, 9, 10 et 15", dans Berato et alii, "Fouilles récentes à Toulon (quartier de Besagne, 1985-1986)", dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, p. 135-166.
- Boyer 1959** : R. BOYER, P.-A. FEVRIER, "Stations routières de Provence", dans *Revue d'Etudes Ligures*, 1959, p. 162-185.
- Dyson 1976** : St. L. DYSON, *Cosa : The utilitarian pottery*, Rome, 1976.
- Jacob 1988** : J.-P. JACOB et alii, Informations Préhistoire et Histoire 1987-1988, dans *Gallia*, 45, 1988, p. 295-298.
- Pasqualini 1987** : M. PASQUALINI, *Telo Martius Portus, Nouvelles recherches archéologiques à Toulon*, Mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence, 1987 (dactylographié).
- Pasqualini 1988** : M. PASQUALINI, "Céramiques dans le bassin de l'Argens et la région de Fréjus (Var) entre le I^{er} et le III^{ème} siècle de notre ère, Les productions régionales", dans *S.F.E.C.A.G.*, Actes du Congrès d'Orange, 1988, p. 155-168.
- Ricci 1985** : A. RICCI (sous la direction de), *Suppellettili da cucina e da dispensa*, dans *Settefinestre, una villa schiavistica nell'Etruria romana*, 2, *La villa e i suoi reperti*, Modène, 1985, p. 93-122.
- Rivet 1980** : L. RIVET, *Fouilles du Clos de la Tour à Fréjus (Var), Les rues*, Thèse de III^{ème} cycle, Aix-en-Provence, 1980 (dactylographié).
- Robinson 1959** : H. S. ROBINSON, *The Athenian Agora, Pottery of the roman period*, Princeton, 1959.



DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD.

Patrick THOLLARD : Je remercie Michel Pasqualini pour sa communication sur un aspect moins connu de ce site du port antique de Toulon, pour les graphiques et les diagrammes qui sont d'une très grande utilité.

Jean-Jacques HATT : Je voudrais vous parler de votre illustration n° 7 (Fig. 6). Savez-vous à quoi cela sert ?

Michel PASQUALINI : J'appelle cela une marmite.

Jean-Jacques HATT : Non. C'est un plat qui sert à faire les galettes ; aujourd'hui encore, en Afrique du Nord, c'est un plat qui est utilisé. Dans ces pays, traditionnellement, on ne mange pas de pain mais des galettes et on retrouve des céramiques de cette forme datant de toutes les époques.

C'est donc un plat excessivement courant en Afrique du Nord. Je voulais préciser cet usage.

Michel PASQUALINI : Je ne suis pas contre. Si vous voulez, j'ai un peu suivi le modèle de présentation qu'ont adopté les Italiens pour la publication de *Settefinestre* où ils ont fait des regroupements à partir de l'utilisation des céramiques.

Mais il est évident que l'utilisation est, peut-être, un repère un peu aléatoire ; j'ai procédé ainsi pour cette communication et je n'utiliserai probablement pas cette méthode pour l'étude plus générale que je suis en train de préparer. Cette méthode peut présenter quelques facilités, par exemple quand les vases portent des traces de feu, mais pour la plupart des céramiques il est impossible de préciser à quoi elles servaient. Donc, des galettes, pourquoi pas, ou d'autres choses...

Lucien RIVET : Il est possible, effectivement, que l'on puisse trouver des références à partir de l'Afrique du Nord actuelle mais ce qui est certain c'est que, dans l'Antiquité, cette catégorie de céramique culinaire (ici, la forme Hayes 23B) est très répandue, abondante sur les côtes méditerranéennes, sur les côtes du Languedoc et de Provence et même à l'intérieur des terres puisqu'on la trouve également à Lyon, par exemple.

Michel PASQUALINI : Il y a un caractère technique. Je pense qu'il ne faut pas parler de quelque chose adapté aux galettes. Je crois que c'est un problème de résistance au feu : c'est l'exemple des marmites médiévales qui ont un fond bombé.

Lucien RIVET : Résistance au feu d'une part et, également, l'explication traditionnelle des petits sillons qui sont sous ce plat (dit parfois à "microsillons") comme diffuseurs de la chaleur de la flamme.

Bernard HOFFMAN : J'ai entendu parler de poêle également.

Michel PASQUALINI : Ces objets ne sont pas représentés ; ce sont des plats assez bas avec un manche. C'est pratique, pour la discussion, de parler de poêles, de marmites, etc. mais si on veut savoir si cela correspond fidèlement à l'utilisation, je crois que c'est impossible.

Robin SYMONDS : Pour le graphique, vous avez utilisé quelle forme de quantification.

Michel PASQUALINI : Pour les Actes du Congrès j'utiliserai le calcul en pourcentages qui sera, peut-être, plus parlant que le nombre de vases que je présente ici.

Alain FERDIERE : Je m'intéresse, par rapport au débat d'hier, aux problèmes de diffusion et d'exportation ; c'est vrai, comme l'a dit Pasqualini, on ne peut pas vraiment parler d'importations au sens commercial. Cette céramique représente, probablement, les déchets que jetaient les utilisateurs des bateaux. Je reviens à l'idée qui a été émise hier : il serait très intéressant de faire un Congrès sur ces problèmes de diffusion, d'exportation et de consommation.

Lucien RIVET : On aura, tout à l'heure, une communication de même type avec le problème du port de Fos-sur-Mer. La discussion pourra reprendre sur la valeur de ces objets ramassés sur les plages antiques ou actuelles de sites portuaires.

Christian VERNOU (*)

UN LOT DE CERAMIQUES DU DERNIER QUART DU III^{ème} S. DECOUVERT A COGNAC-CROUIN (CHARENTE)

I. LE CONTEXTE DE DÉCOUVERTE

Une ferme gallo-romaine.

A Pâques 1987, une fouille de sauvetage urgent au lieu-dit "La Haute-Sarrazine", dans la périphérie de la ville de Cognac, permettait de mettre au jour un vaste ensemble architectural. Deux grands bâtiments protégeaient des installations agricoles dont la principale production était liée au travail d'un liquide comme l'atteste la présence de grands bassins maçonnés. Cette production demeure encore énigmatique.

La réoccupation du site.

Lorsque la destination première est abandonnée, une partie des bâtiments est réemployée et accueille un habitat de carence. L'un des grands bassins, situé au sud-ouest immédiat, sert de poubelle pendant plus d'une génération. La fouille a permis de définir que le comblement avait été progressif, mais dans une fourchette chronologique étroite. En effet, on rencontre des monnaies à l'effigie de l'empereur Tétricus sur toute l'amplitude de la couche-dépotoir (épaisseur de 80 cm sur l'ensemble du bassin, soit 9 m³ d'immondices !); et nombre de vases nécessitent, pour leur collage, une recherche au sein des différentes strates.

Une bonne définition chronologique.

Plus de 80 monnaies découvertes dans le bassin permettent d'assurer la datation du lot. On note une vingtaine de sesterces très usés, des pièces de Gallien, de Claude II et, surtout, de Tétricus. L'absence de toute monnaie constantiniennne, dans le dépotoir comme dans l'habitat attenant, fait penser à un abandon du site au tout début du IV^{ème} s.

II. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Comme on peut l'imaginer, cette poubelle était très riche en mobilier de toute sorte, tant en matière d'outils en fer, d'objets en bronze ou en os, de fragments de verre, sans oublier une faune considérable. Quoi qu'il en soit, le mobilier céramique domine. On compte les

tessons par dizaines de milliers. C'est donc un aperçu provisoire que nous présentons ici.

La céramique de "luxe" (Fig. 1, 2 et 3).

La céramique sigillée représente un pourcentage très faible. On rencontre des coupes Curle 23, des variantes de Drag. 23, ou de Ritt. 8. Un Drag. 33 et un Drag. 38 portent une estampille fragmentaire difficilement lisible. Les vernis sont rouges ou orangés, le lieu de production doit être le centre de la Gaule, très certainement Lezoux.

C'est fort probable pour le fragment de Drag. 45, mais surtout pour le vase moulé Drag. 37 (Fig. 1). On voit des servantes porter des offrandes à un petit "dieu" dans une vasque. Le décor est en plein champ, sous une ligne tremblée. Le registre d'oves a disparu; on distingue uniquement la base de certains d'entre eux (1). On note un graffite fragmentaire: SE.

En revanche, c'est bien un petit bol moulé de Montans (Fig. 2, n° 3) qui présente une alternance de panneaux d'animaux et de motifs cordiformes (2). Nous pensions avoir quelques exemplaires de productions lisses d'Argonne, mais c'était une fausse piste.

Cependant, remarquons l'existence de plusieurs fragments de gobelets à boire tréviens, au vernis noir et métallescent, décoré de lignes tremblées ou d'inscriptions à la barbotine (3).

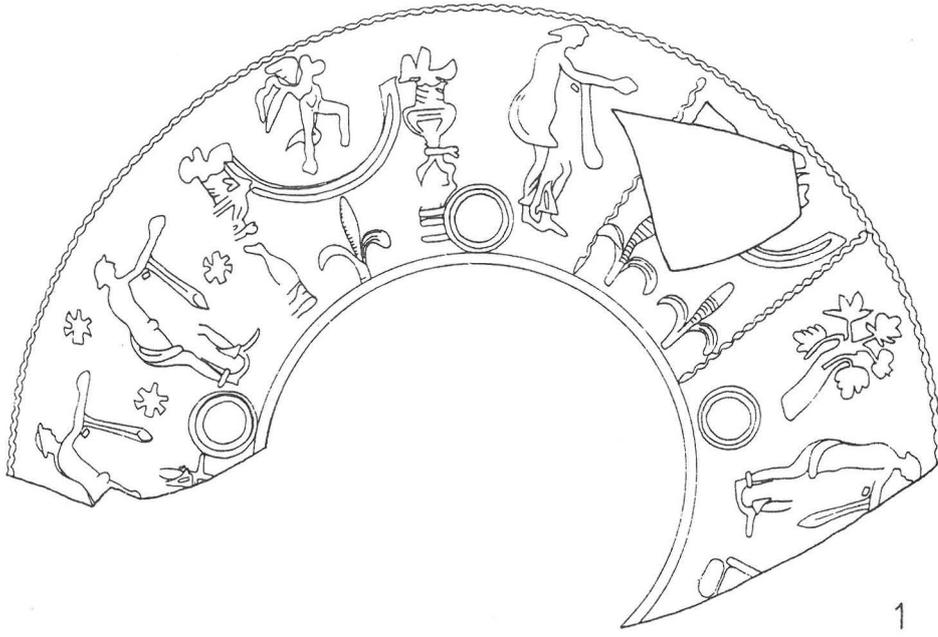
La céramique fine ou de "semi-luxe"

(Fig. 3, 4 et 5).

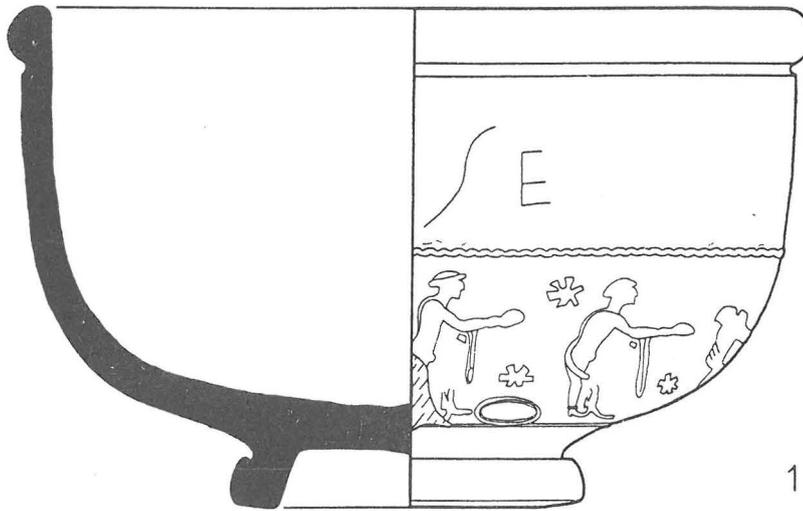
Quelques vases à parois plus ou moins fines portent des vernis argileux aux reflets métallescents, et quelquefois décorés au vibreur, gobelets et pichets (Fig. 5). L'un d'eux présente un médaillon d'applique figurant soit un athlète et son strigile, soit une divinité champêtre munie du *pedum* (Fig. 5, n° 17).

Dans le Centre-ouest, à partir du milieu du III^{ème} s., les sites archéologiques révèlent des céramiques à décor à l'éponge. Notre dépotoir comprend de nombreux fragments des formes Rimbault V, VII et surtout VI (Fig. 4, n° 12-14).

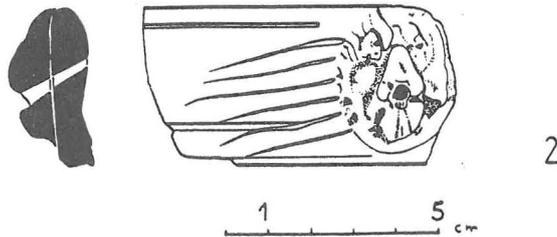
La céramique sigillée est toujours aussi attrayante, plusieurs cruches à engobe rouge attestent de leur



1



1



2

1 5 cm

Figure 1 - Cognac-Crouin. Céramique sigillée du Centre à vernis rouge ; 1 : Drag. 37 ; 2 : Drag. 45.

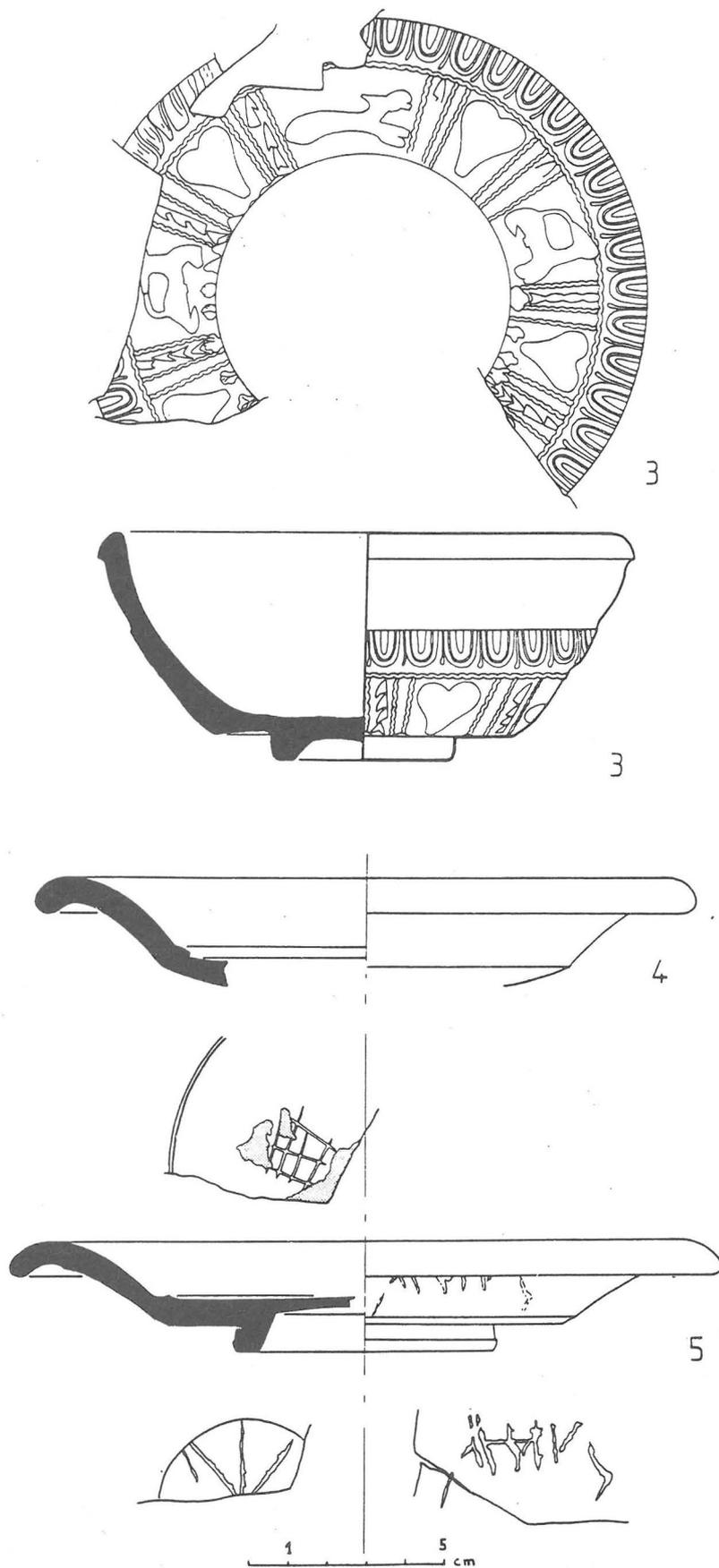


Figure 2 - Cognac-Crouin. Céramique sigillée à vernis rouge orangé ; 3 : Drag. 37 de Montans ; 4 et 5 : Curle 23 du Centre ; 5 : Curle 23 avec graffiti interne et externe.

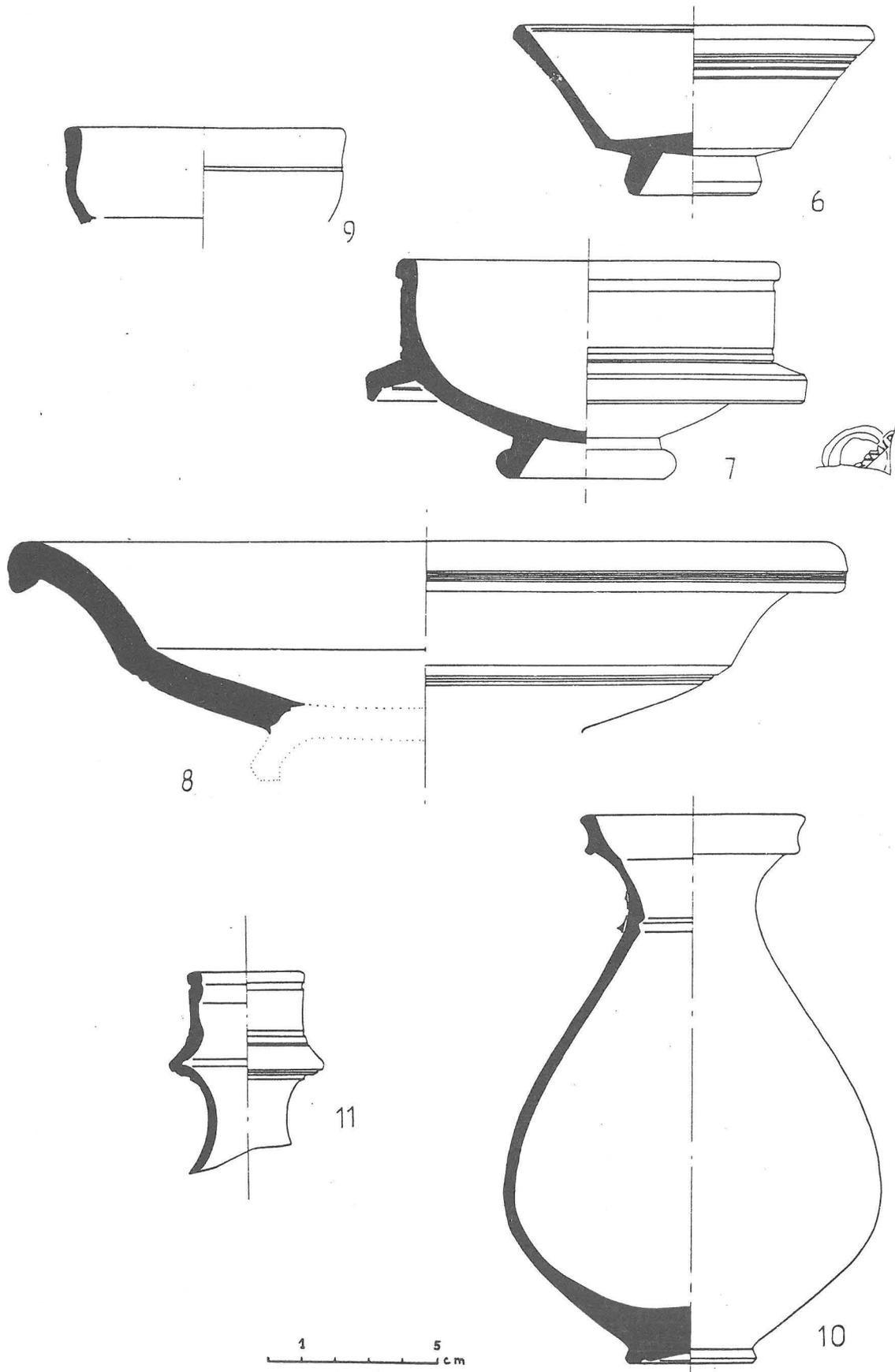


Figure 3 - Cognac-Crouin. Céramique sigillée du Centre ; 6 : Drag. 33 ; 7 : Drag. 38 à vernis rouge ; 8 : variante Drag. 23 ; 9 : variante Ritt. 8 à vernis orange ; 10 et 11 : cruches à engobe rouge.

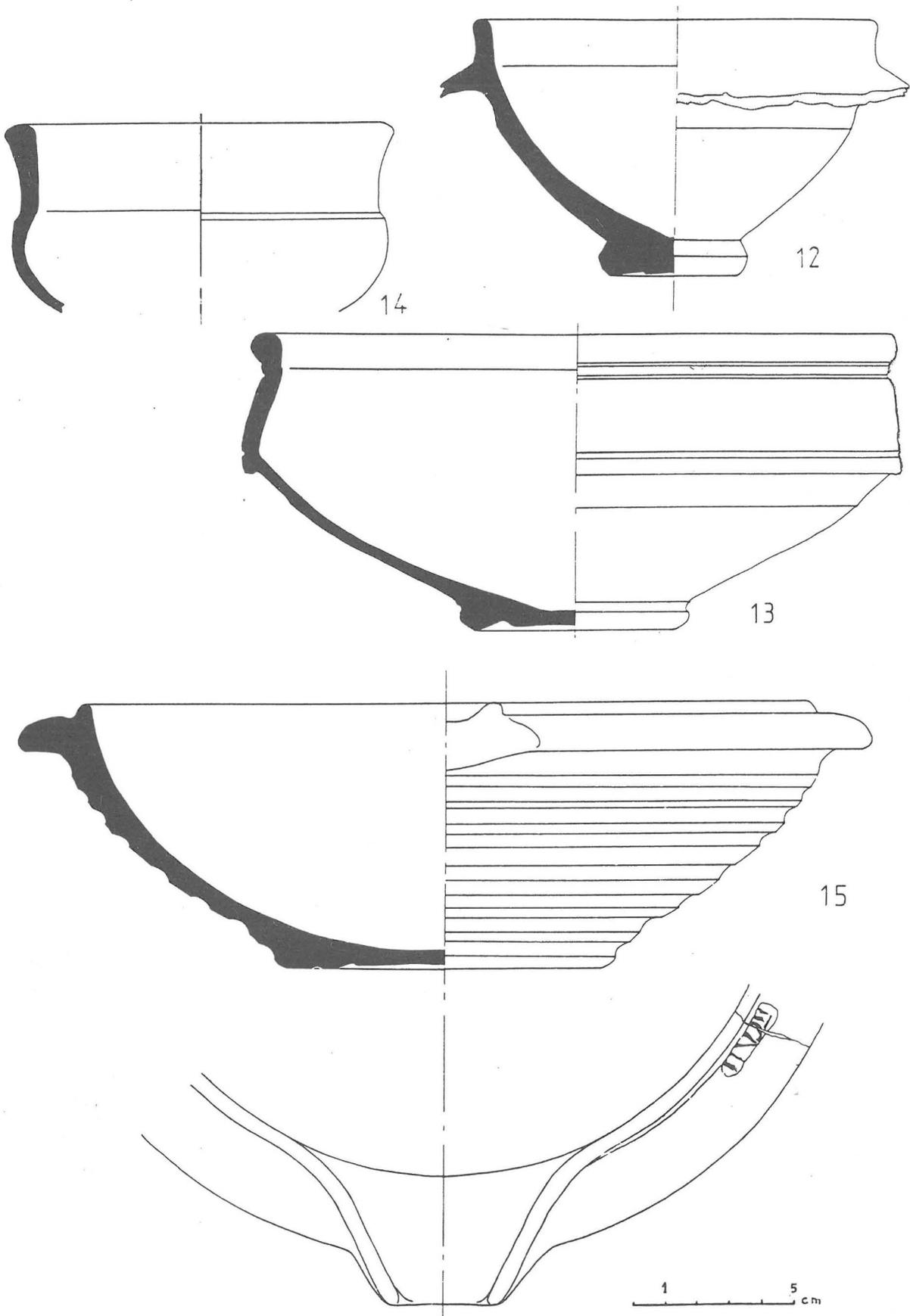


Figure 4 - Cognac-Crouin. Céramique à décor à l'éponge (Raimbault) ; 12 : forme VI ; 13 : forme V ; 14 : forme VII variante ; 15 : mortier estampillé du Centre.

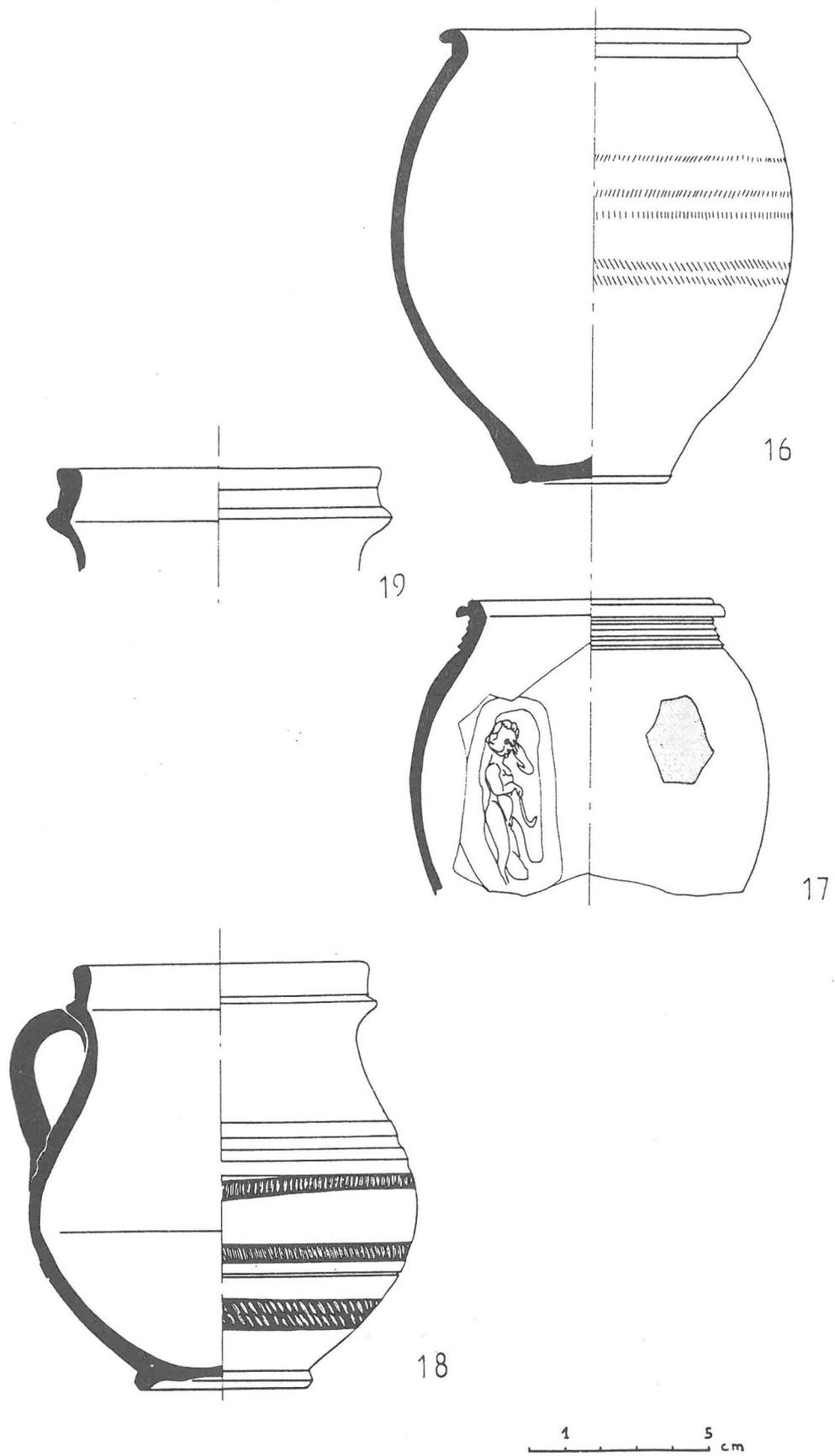


Figure 5 - Cognac-Crouin. 16 et 17 : gobelets métallescents ; 18 et 19 : pichets à vernis argileux et décor au vibreur.

copie (Fig. 3, n° 10 et 11).

La céramique commune (Fig. 4 et 6).

La céramique commune est, de loin, la plus abondante. Celle cuite en milieu oxydant comprend surtout des récipients du type cruche ou *oenochoe*. On peut citer, également, plusieurs "mortiers" dont l'un est estampillé (Fig. 4, n° 15). Une grosse cruche pourrait être classée parmi les amphores gauloises tardives.

Plus des trois-quarts du mobilier céramique se composent de tessons de céramique commune grise, cuite en milieu réducteur, ou à post-cuisson réductrice. C'est donc plusieurs centaines de formes qu'il nous faut recoller.

On trouve les types suivants :

- quelques rares couvercles,
- peu d'assiettes ou écuelles,
- de très nombreuses coupes à bandes de préhension, peu de coupes à collerette, des coupes tripodes,
- beaucoup de vases globulaires ou carénés, comportant très souvent des décors à la molette ou, plus rarement, un décor de dépressions au niveau de la panse,
- de grands vases à conserves,
- quelques pichets ou cruches, avec ou sans décor de bandes lustrées.

On note, par ailleurs, plusieurs vases de type urne, non tournés, à décor peigné ; l'un d'eux semble avoir été monté à partir d'un moule à base polygone.

Enfin, notons la découverte d'un fragment inférieur de valve postérieure de Vénus anadyomène en terre blanche (de l'Allier ?).

III. UNE RÉFÉRENCE RÉGIONALE IMPORTANTE

Il est inutile de préciser que ce lot est d'une grande importance pour la connaissance du mobilier céramique pour une époque mal connue. Ce milieu clos va devenir une véritable référence régionale, en particulier pour ce qui est des formes de céramique commune. Il complètera avantageusement le répertoire de J. et M.-H. SANTROT, qui était avant tout applicable pour le I^{er} s. de n.è.

Par ailleurs, nous avons pu voir que malgré l'aspect précaire de cet habitat, on note la permanence d'échanges commerciaux avec les officines du Centre et du Sud, voire de la région trévire. L'économie n'est donc pas totalement éteinte au fin fond de la Cité santonne, en cette fin du III^{ème} s. On voit l'intérêt de cette découverte pour les chercheurs qui étudient les lieux de production. Toutefois, la réalisation de ces vases ne peut dater que de la première moitié du III^{ème} s. L'esprit de conservation pouvait bien toucher ces braves fermiers.

Quoi qu'il en soit, il importe que ce jalon de notre connaissance soit divulgué exhaustivement, et au plus vite. Or nous manquons de moyens. Un colloque est aussi fait pour parler de cela !



NOTES

(*) Conservateur du Musée de Cognac.

Les dessins n° 1 à 3 sont de Patrick NOGUES ; n° 4 à 25 de Michel COUTUREAU.

(1). Ce détail a été observé par Ph. BET. Le décor de ce vase moulé va être étudié par G. ROGERS ; il peut être lié au travail du potier OLLOGNATUS, à suivre.

(2). Identification confirmée par Th. MARTIN.

(3). Identification confirmée par R. P. SYMONDS.

BIBLIOGRAPHIE REGIONALE

RAIMBAULT M., "La céramique gallo-romaine dite à l'éponge", dans *Gallia*, 31, 1973, p. 185-206.

SANTROT J. et M.-H., *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.

SANTROT J. et M.-H., LAURANCEAU N., "Nouveautés dans la céramique commune", *Aquitania*, suppl. 3, Bordeaux, 1989, p. 199-261.

SIMON-HIERNARD D., "La céramique à l'éponge", dans *Romains et barbares entre Loire et Gironde IV^{ème}-X^{ème} s.*, Catalogue de l'exposition, Musée Sainte Croix de Poitiers, 1989, p. 144-146.

VERNOU Chr., "La ferme gallo-romaine de la Haute-Sarrazine, Cognac-Crouin", dans *Annales du GREH*, 9, 1988, p. 66-70.

* *
*

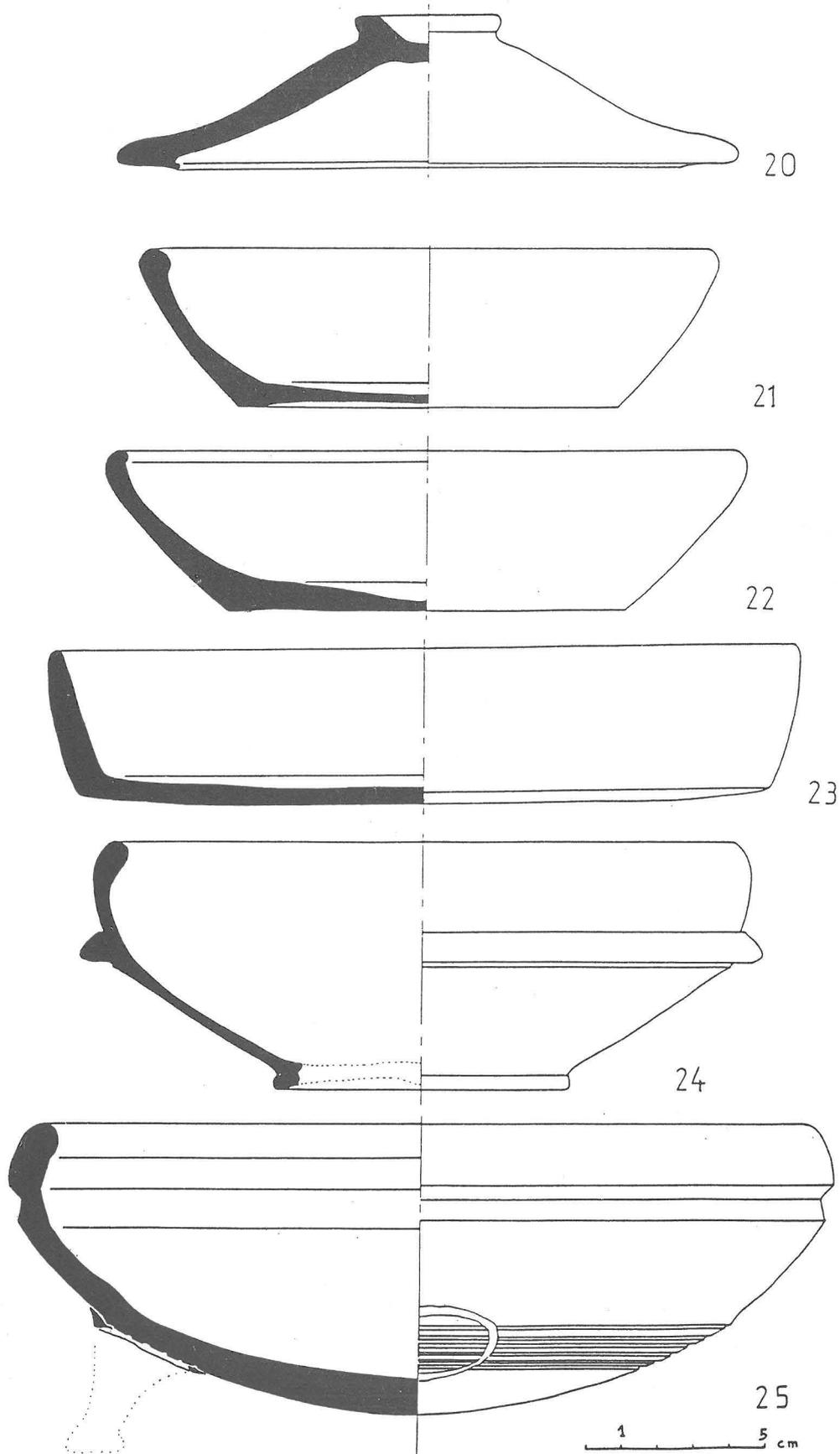


Figure 6 - Cognac-Crouin. Exemples de vases en céramique commune grise.

DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

Daniel GERARD : Vous dites avoir trouvé un hameçon et des éléments de filets de pêche ; vous dites également qu'il s'agit de bassins dont le fond et les parois sont étanches. Ne peut-on pas envisager des viviers ?

Christian VERNOU : Je ne pense pas mais ce n'est pas impossible. Les bassins fonctionnent au II^{ème} s. et la "réoccupation" qui nous intéresse ici, par des gens qui ont d'autres préoccupations, intervient un siècle plus tard. Il n'est donc pas impossible que ce soit des viviers, mais pourquoi pas, aussi, une production vinicole (à Cognac, cela plairait bien). Malheureusement, je n'ai pas d'argument pour préciser l'utilisation de ces bassins. Il y a encore une carte à jouer : les conduites liées aux bassins se sont obstruées à l'époque de l'abandon et des éléments végétaux ont été piégés. On va donc essayer de faire des identifications de pollens mais ce n'est pas facile. On a également trouvé des pépins de raisins et des éléments du genre céréales, enveloppés de calcite élaborée par percolation à travers des éléments calcaires comblant un autre bassin. Mais présence de pépins de raisin ne signifie pas, pour autant, production vinicole.

George B. ROGERS : Je me permets de commenter le vase d'OLLOGNATVS. C'est un des rares potiers du III^{ème} s. qui marque de cette façon les vases, à Lezoux. On en connaît deux autres qui marquent de cette façon, dont MARCVS. OLLOGNATVS est, aussi, un des rares potiers qu'on a trouvé dans le bâtiment des fouilles de la ZAC de l'Enclos à Lezoux, dans les ruines de ce bâtiment détruit peu après le milieu du III^{ème} s. On peut donc dater ce potier de cette époque ; je ne dis pas que cette date peut descendre jusqu'à 270 ou 280 : cela me semble très improbable et rejoint le problème du résiduel.

Christian VERNOU : Oui, cette datation serait excessive. Je n'ai pas parlé de pourcentages. Sur ces dizaines de milliers de tessons, la sigillée représente, peut-être, 0,3 % ; c'est vraiment peu. Je pense que cet objet a été produit vers le début du III^{ème} s. et qu'il a pu, en tant que matériel un peu luxueux, être transmis. C'est, quand même, une forme assez complète.

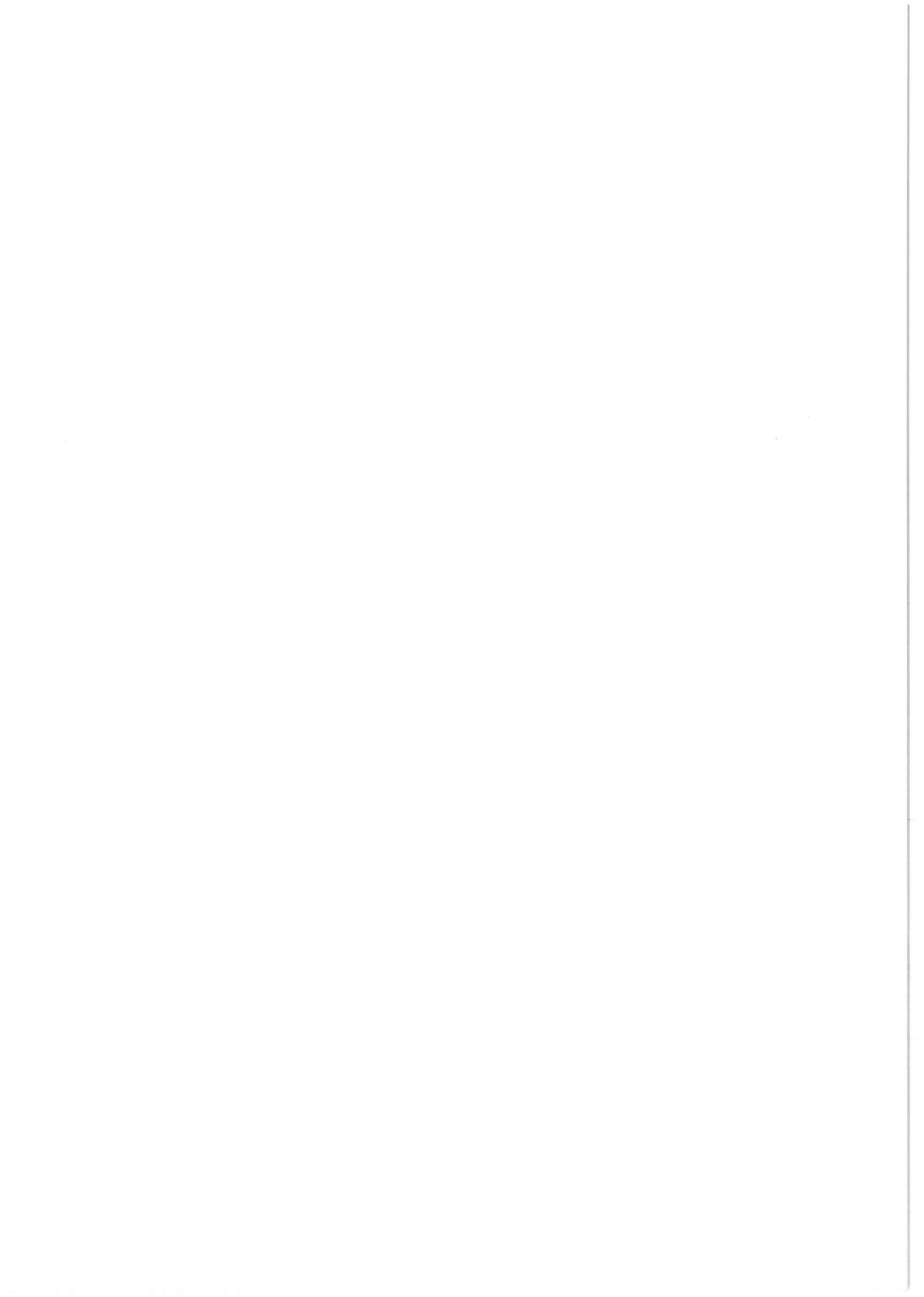
Philippe BET : Tu dis que ton vase 37 est sans ove ; je pense, plutôt, que la ligne d'oves a été effacée car on voit encore la partie inférieure de ce décor.

Christian VERNOU : Il faudra que je regarde de plus près.

Alain FERDIERE : On a récemment fouillé à Tours des niveaux du III^{ème} s. et je voudrais savoir, d'une part, si tu as également des céramiques à engobe micacé et, d'autre part, si les céramiques à engobe rouge dont tu as parlées ont un engobe très bien fait, régulier, ou si, au contraire, cet engobe est irrégulier.

Christian VERNOU : Il n'y a pas de céramique à engobe micacé ; j'en ai trouvé à Saintes dans des contextes tardifs mais ici, à Cognac, non. Pour l'engobe rouge, il est sûr que, par facilité, je les ai classées ensemble, mais il y a des engobes très divers. Les petites cruches piriformes ont un engobe qui tient très mal, peut-être, plutôt, un enduit. En revanche, certaines formes ont un engobe rouge qui tient bien à la pâte : c'est une autre technique. On sent des imitations de productions luxueuses qui sont plus ou moins bien réussies, en fonction de la technologie, du savoir faire du potier.

* *
*



Armand DESBAT(*)

APERÇU ET REFLEXIONS SUR LES TECHNIQUES TRADITIONNELLES DES CERAMIQUES A PARTIR D'EXEMPLES MAROCAINS

L'ethnoarchéologie n'est pas une discipline récente, même si l'on en parle beaucoup actuellement, et il est certain qu'on a vu, depuis longtemps, l'intérêt de l'enquête ethnographique en particulier pour des artisans dont les techniques ont peu évolué jusqu'aux époques récentes.

Les enquêtes ethnoarchéologiques peuvent être une source de renseignements très utile, voire irremplaçable, et peuvent, sans doute, fournir des modèles pour l'interprétation des données archéologiques. Cela suppose, cependant, des enquêtes nombreuses et l'observation de faisceaux de convergences car l'ethnoarchéologie présente également des dangers, le principal étant de tirer des lois générales à partir d'un ou deux exemples ; on pourrait citer des cas récents de ce type de dérapage qui débouche sur des aberrations, pas toujours perçues hélas ! Aussi, avant de vouloir demander à l'ethnoarchéologie d'apporter des réponses précises aux questions nombreuses que l'on se pose, il faut d'abord la considérer comme un élément de réflexion qui permet d'avoir une vision plus large et plus saine des problèmes et de prendre conscience que notre discipline véhicule beaucoup d'idées reçues et d'a priori qui n'ont, souvent, aucun fondement.

Cet exposé (1) ne se propose donc pas d'apporter des réponses péremptoires ou de faire des démonstrations mais de soulever des questions et fournir des éléments de réflexion en montrant des exemples empruntés aux ateliers traditionnels marocains et concernant différents aspects de la production céramique (2).

J'aborderai, successivement, cinq aspects :

- la préparation de l'argile
- le façonnage
- les structures d'ateliers
- la cuisson et les fours
- la production et la commercialisation.

I. LA PREPARATION DE L'ARGILE

La première phase est, bien évidemment, l'extraction de l'argile elle-même. Celle-ci peut prendre toutes les formes depuis l'extraction de surface dans de toutes petites carrières, l'extraction en puits, voire même, dans le cas de l'atelier de Fès, l'existence de gigantesques carrières souterraines.

Après un premier séchage, l'argile est généralement broyée à la main et tamisée (Photo 1). Intervient alors



Photo 1 - Broyage de l'argile avec une masse de bois (région de Taroudant).

le trempage. Le plus souvent celui-ci se fait dans de simples fosses creusées dans le sol et tapissées de galets ou de tessons. Dans la plupart des ateliers, ces fosses sont de taille modeste et excèdent rarement un

mètre de diamètre. On rencontre deux procédés pour le trempage : soit la fosse est remplie d'eau et la poudre d'argile y est précipitée jusqu'à saturation (Photo 2), soit



Photo 2 - Trempage de l'argile dans l'atelier de Tamegrout ; l'argile grossièrement broyée est précipitée dans une fosse remplie d'eau (région de Zarora).

l'argile est d'abord jetée dans la fosse et l'eau mise ensuite. Cette deuxième manière de faire est notamment utilisée à Fès, où l'argile, très fine, n'est ni broyée ni tamisée et où des blocs d'argile sont dissous dans l'eau (Photo 3).

Seuls quelques ateliers utilisent des procédés plus élaborés avec des bacs de décantation qui rappellent les aires dallées rencontrées sur les ateliers de sigillée (Photo 4). Il s'agit, dans presque tous les cas, d'ateliers importants (Marrakech ou Salé) ou d'ateliers ayant adopté des procédés modernes.

A l'inverse, il existe des ateliers dans lesquels l'argile ne subit pas de trempage mais est simplement humec-

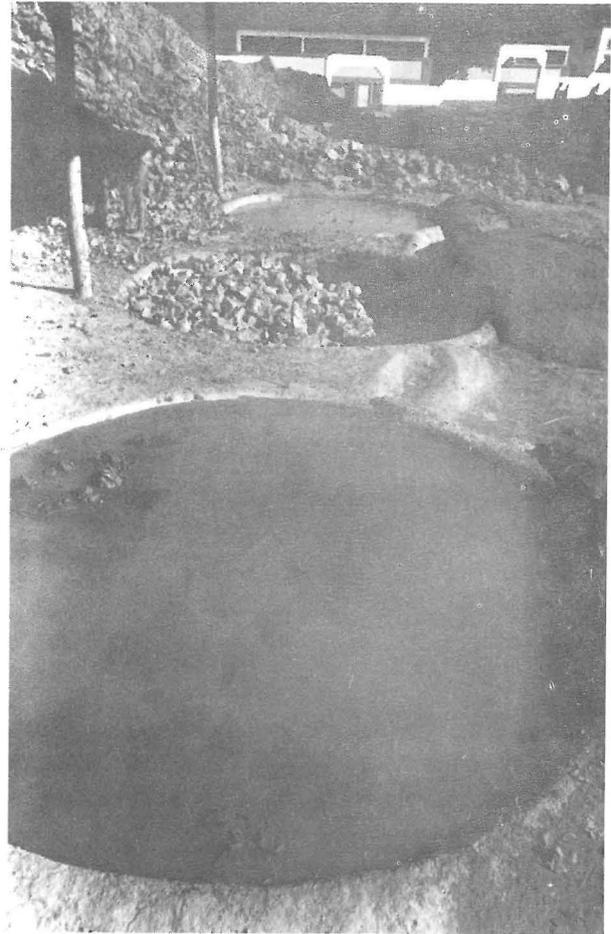


Photo 3 - Fosses de trempage de Fès. L'argile est déposée dans la fosse sous forme de gros blocs, avant remplissage de la fosse.



Photo 4 - Bassins de décantation abandonnés (Marrakech).

tée jusqu'à l'obtention de la consistance voulue pour le façonnage. Le volume d'argile préparée correspond, dans ce cas, à l'utilisation d'une journée ou d'une demi-journée de travail du potier. Ce mode de préparation, souvent utilisé pour les céramiques modelées, se rencontre aussi pour des céramiques tournées !

Dans les autres cas, l'argile extraite de la fosse subit un raffermissement avant d'être stockée pour un temps plus ou moins long. Seuls quelques ateliers de céramiques fines, comme Fès, pratique le *pourrissage* de l'argile et celui-ci excède rarement 4 mois.

Les observations concernant la préparation des argiles fournissent des éléments de réflexion pour l'interprétation de ces fosses de "stockage" d'argile fréquemment signalées dans la littérature archéologique mais elles sont surtout intéressantes par rapport aux problèmes de l'eau. Peut-on encore penser, au regard des exemples évoqués, que l'eau est un facteur principal de l'implantation des ateliers ?

II. LE FACONNAGE

L'étude des procédés de façonnage montre une très grande diversité pour une même région. On peut distinguer :

Le modelage : celui-ci associe souvent la plaque et le colombin. Par exemple, pour réaliser un plat, on forme le fond avec une galette d'argile et on utilise un gros colombin pour faire la paroi. Le façonnage peut se faire sur une plaque (de pierre ou d'argile) qui sert à manipuler la pièce et sur laquelle elle séchera, ou bien sur une tournette (Photo 5).



Photo 5 - Façonnage d'un grand plat au colombin (région de Taza). Un disque de plâtre sert de tournette. Cinq minutes à peine sont nécessaires pour réaliser un grand plat selon ce procédé.

Le tour à main : il s'agit de l'amélioration de la tournette. Un disque fixé sur un axe vertical constitue le volant du tour ; la pièce est elle-même installée sur un disque d'argile (rondeau) posé sur le volant. Il s'agit d'un tour lent et le potier, qui actionne le volant d'une main, ne peut acquérir une vitesse de rotation suffi-

sante pour monter la pièce grâce à la force centrifuge. Le système est davantage utilisé pour égaliser la pièce façonnée comme précédemment que pour la tourner véritablement. Ce type de tour est cependant employé, quelquefois, pour monter un vase mais, dans ce cas, le potier doit faire appel à un aide qui manipule le volant pendant que lui-même monte la pièce (Photo 6).

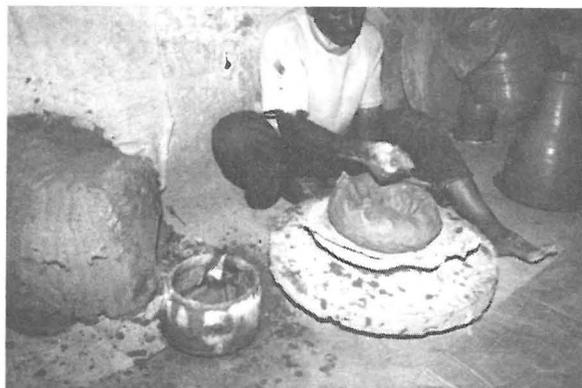


Photo 6 - Potier utilisant le tour à main. Sur le volant du tour est placé un rondau. Le potier creuse du poing la balle d'argile. La cuvette ainsi formée sera agrandie par l'ajout de gros colombins. Pour monter la pièce, comme celle que l'on aperçoit, à droite, le potier doit faire appel à un aide qui manie le volant du tour (région de Fès).

Le tour à pied : il s'agit là du tour classique comportant un volant en bois, actionné par le pied du potier, sur lequel est fixé un axe vertical supportant la girelle du tour. A de très rares exceptions qui correspondent à des créations récentes, les tours marocains sont enterrés ; le volant est de petite taille et sa force d'inertie très réduite, ce qui oblige le potier à actionner le four en permanence (voir photo n° 9).

Le modelage sur forme : le procédé consiste à modeler une plaque d'argile sur une forme concave ou convexe pour réaliser des récipients à fond bombé. Cette technique n'est généralement utilisée que pour façonner le fond, le reste du récipient étant réalisé avec d'autres techniques.

Les techniques mixtes : beaucoup de céramiques sont en fait réalisées en combinant différents procédés, quelquefois de manière assez inattendue. Beaucoup de grandes jarres à fond rond sont réalisées en associant modelage sur une forme, colombins et tournage. La succession des opérations est la suivante :

1. Le potier façonne une galette d'argile qu'il saupoudre de sable ou de cendres pour éviter qu'elle ne colle.
2. Il met la galette en forme sur un dôme d'argile en la battant avec une latte de bois, ou un battoir d'argile, pour raffermir la terre (Photo 7).
3. Après séchage partiel, la calotte ainsi obtenue est posée sur le tour.
4. De gros colombins permettent de compléter la paroi du vase (Photo 8).
5. Les colombins sont étirés par tournage.
6. Le vase ayant atteint la forme souhaitée, le potier rajoute les anses.



Photo 7 - Façonnage sur une forme d'argile. Le potier met en forme une galette d'argile sur un dôme. L'atelier comporte plusieurs dômes de tailles différentes suivant le module des vases désirés (région de Zagora).



Photo 8 - La calotte d'argile obtenue est placée sur le tour et complétée au colombin, avant le tournage proprement dit (région d'Erfoud).

Un autre procédé est utilisé pour réaliser des marmites ou des plats à cuire (tajin) à fond bombé :

1. La galette d'argile est disposée dans une forme en creux fixée sur le tour.
2. Le portier égalise le fond par tournage.
3. Un ou deux colombins (selon la hauteur prévue pour la paroi) sont fixés sur le rebord de la calotte.
4. La finition au tour permet d'étirer les colombins et de donner la forme voulue au rebord.

Il existe une variante pour réaliser des couvercles coniques ; la galette d'argile est mise en forme sur un cône fixé sur le tour, généralement constitué d'un couvercle déjà cuit. Après égalisation au tour de la calotte ainsi formée, le potier rajoute une boule de terre au sommet pour façonner le bouton de préhension.

Ce système, outre une grande rapidité d'exécution, offre l'avantage de réaliser facilement des couvercles

de même gabarit.

Des pièces réalisées selon ce procédé auront extérieurement l'aspect de pièces tournées alors que la réalité est beaucoup plus complexe. Seul l'aspect de l'intérieur des couvercles et de l'extérieur des fonds de marmites permet de voir qu'ils ont été réalisés par moulage si, toutefois, un tournassage ou un lissage de finition ne fait pas disparaître les traces !

Un dernier exemple montre la difficulté de reconstituer les modes opératoires à partir d'une pièce achevée. Il s'agit de la fabrication de vases à cuire à panse hémisphérique dont les étapes de fabrication sont les suivantes :

1. Le potier monte au tour un vase en forme de toupie, à épaule large et base étroite.
2. Le vase est repris et sa base élargie par pression à l'intérieur du vase.
3. Après un séchage partiel, le fond du vase est aminci et arrondi par enlèvement de copeaux d'argile à l'aide d'un instrument tranchant. Durant l'opération, le potier tapote avec les doigts sur la paroi du vase pour évaluer l'épaisseur.

Les vases, une fois terminés, ont une panse sphérique et un aspect de surface qui donne l'illusion parfaite d'une pièce modelée !

Ces exemples montrent les possibilités multiples de combiner différentes techniques pour le façonnage des vases, en particulier pour les grosses pièces, et combien la séparation entre la céramique tournée et non tournée peut, parfois, paraître subtile.

III. LES STRUCTURES D'ATELIERS

Tous les ateliers n'ont pas, de loin, la même importance et l'on peut distinguer ceux réduits à la cellule familiale, les communautés villageoises et les grands centres urbains tels Rabat-Salé, Fès, Marrakech.

Si l'on excepte ces derniers qui ont fait l'objet, à des dates récentes, de restructuration avec déplacements des ateliers traditionnels et regroupement dans un complexe artisanal, on ne peut manquer d'être frappé par la rusticité et la précarité des installations. L'essentiel des structures est en terre et en bois. On a vu, également, l'importance des structures en creux : les tours sont installés dans une fosse, la préparation de l'argile s'effectue souvent dans une fosse non maçonnée, le stockage de l'argile préparée également et, dans le cas des ateliers qui réalisent des cuissons "primitives", celles-ci sont elles-mêmes, le plus souvent, faites dans des fosses ou des cuvettes. Dans bien des cas, tous les éléments de l'atelier sont concentrés et l'ensemble des opérations (hormis l'extraction de l'argile) s'effectuent sur une surface réduite à une vingtaine de m².

Le four, quand il existe, constitue la structure la plus résistante et celle qui subsistera le plus facilement.

A l'inverse, quand on observe la simplicité des tours (Photo 9), on ne peut s'étonner de n'en trouver jamais trace dans les ateliers antiques.



IV. LA CUISSON ET LES FOURS

L'étude des ateliers marocains montre que les procédés en usage pour la cuisson sont également très variés. Il faut signaler, en premier lieu, des cuissons du type primitif qui n'utilisent pas de fours. Ces cuissons en aire ouverte s'appliquent quelquefois à des vases cuits à la pièce, mais également à des cuissons en meules qui regroupent des centaines de pièces (Photo 10).



Photo 10 - Cuisson en meule. La cuisson commencée la veille au soir est achevée. Tout le combustible composé de bouses de vaches et de branchages s'est consommé (région de Fès).

Ce type de cuisson est largement utilisé et constitue, de loin, le procédé majoritaire pour les céramiques communes (3).

Les cuissons réalisées dans des fours sont appelées à des types très différents :

- **Fours à pain** qui sont utilisés par les femmes, notamment dans certains villages du Rif, pour cuire des céramiques modelées (Photo 11).

- **Fours à tirage vertical, cylindriques**, avec une sole formée de rayons supportés par un pilier (Photo 12 et Fig. 1).

- **Fours à tirage vertical, à laboratoire cylindrique**, avec sole voûtée et chambre de chauffe creusée dans le sol (Photo 13).

Certains de ces fours comportent un laboratoire de plusieurs mètres de haut et une chambre de chauffe très profonde.

L'enfournement de ces deux types de fours se fait généralement par la bouche du four, mais ceux de grande taille comportent, quelquefois, une échancrure ou une porte dans la paroi du laboratoire.

- **Fours à coupole** (Photo 14) : ce dernier type de four est, de loin, le plus rare et ne représente que 4% des fours (3). Il n'est utilisé que pour les productions fines, faïences ou céramiques à glaçure plombifère.

Même les grands fours de Safi ne sont pas des fours voûtés, contrairement aux apparences. Il s'agit de fours-cylindres surmontés d'un prolongement conique qui joue le rôle de cheminée et qui paraît nécessiter par



Photo 11 - Fours à pain utilisés pour les cuissons de céramique (région de Tétouan, cliché Y. Montmessin).



Photo 12 - Four à sole rayonnante (région de Marrakech).

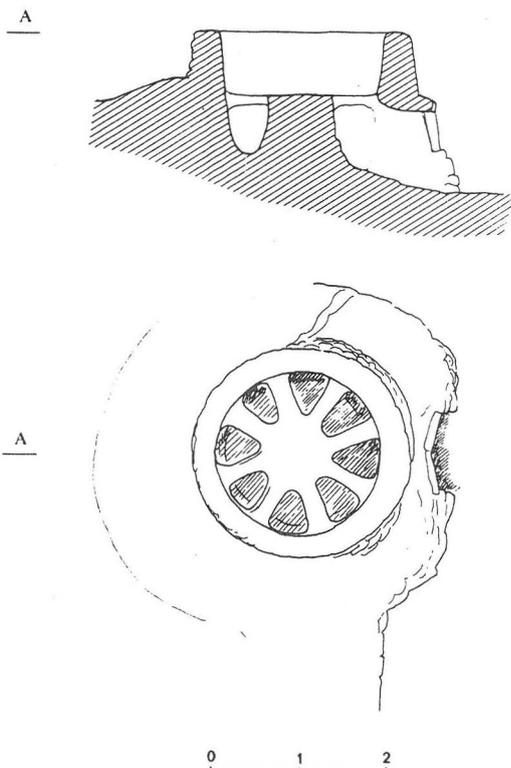


Figure 1 - Plan et coupe d'un four à tirage vertical et à sole rayonnante de la région de Marrakech. On remarque la faible hauteur du laboratoire.



Photo 13 - Four cylindrique (région de Tinhrir).

le vent (Fig. 2).

La rareté des fours voûtés, et leur emploi pour des produits particuliers, oblige à s'interroger sur la structure des fours antiques. Beaucoup de fours sur lesquels les archéologues s'obstinent à vouloir reconstituer une voûte n'étaient-ils pas, simplement, des fours ouverts ? Ce type de four, très largement répandu dans tout le domaine méditerranéen, est tout à fait suffisant pour réaliser les productions céramiques gallo-romaines, y compris la sigillée.



Photo 14 - Fours à voûte (région d'Erfoud). Ce type de four est le plus rare et n'est utilisé que pour les céramiques vernissées. En fin de cuisson, toutes les ouvertures sont bouchées pour permettre un refroidissement lent et régulier.

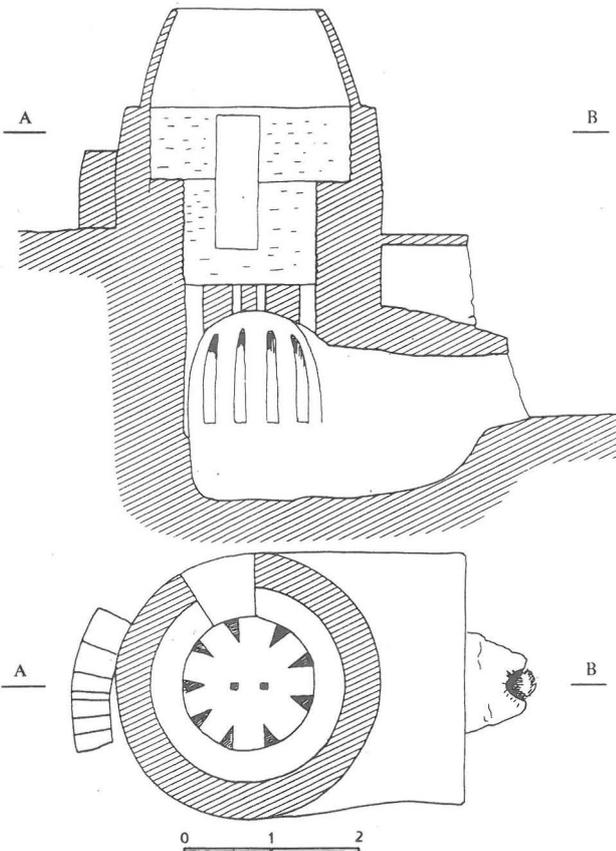


Figure 2 - Plan et coupe d'un grand four cylindrique de Safi. La pseudo-coupole qui surmonte le laboratoire ne constitue qu'une cheminée et le chargement ne dépasse pas le premier ressaut.

V. LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION

Dans ce domaine, également, l'observation des ateliers traditionnels marocains fournit des éléments de réflexion et d'appréciation.

On est frappé, en premier lieu, par l'abondance de la production et la rapidité d'exécution des pièces, non seulement pour les céramiques tournées, mais aussi pour les céramiques modelées. Tout en étant loin d'atteindre les cadences permises par le tour, la fabrication de céramique modelée n'exclut pas une production moins importante. On a vu qu'il ne fallait que 5 mn pour réaliser un grand plat et un atelier comme celui de Oued Laou, dans la région de Tetouan, voit sa production diffusée à pleins camions sur une grande partie du Maroc.

Les cadences de production des tourneurs sont encore plus impressionnantes : lorsqu'ils tournent des formes simples, comme des bols, les tourneurs de Fès façonnent jusqu'à 500 pièces par jour ! Par exemple, ils ébauchent 250 bols le matin et tournassent, l'après-midi, les 250 réalisés la veille. De telles cadences sont rendues possibles par une sectorisation du travail et aussi la très grande habitude due à des années de pratique et à des fabrications en séries. On est loin de la vision du potier artiste que véhiculent encore beaucoup d'ouvrages archéologiques (paix aux cendres du Maître à la rosette), ou que nous avons sous les yeux, aujourd'hui, dans les pays industrialisés.

L'abondance de la production se traduit aussi par l'abondance des déchets, et l'on s'étonne, pareille-

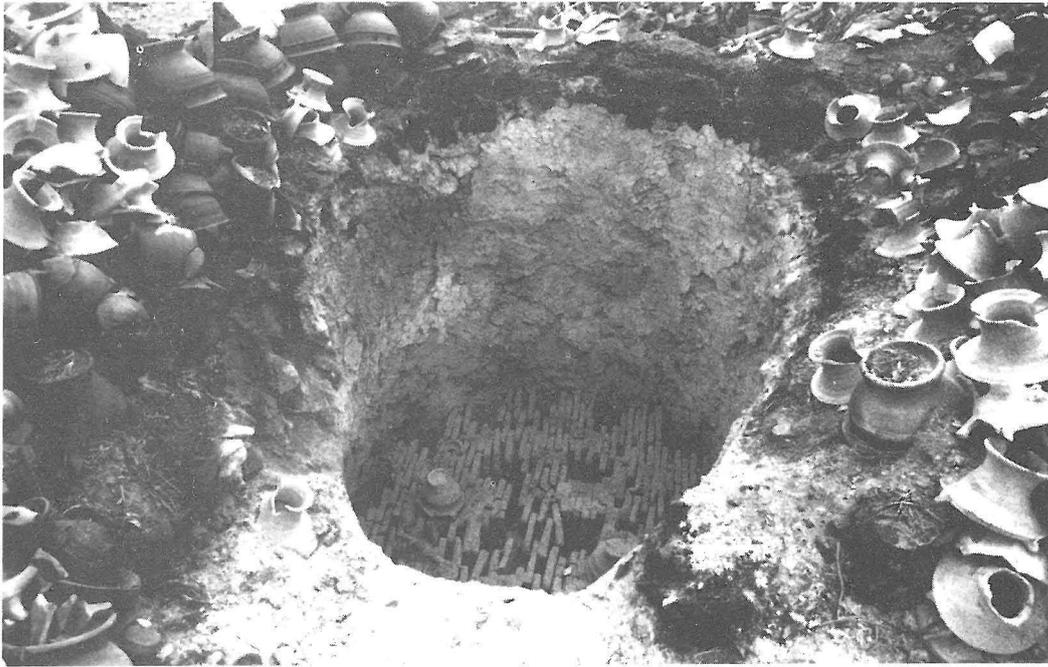


Photo 15 - Four cylindre entouré de déchets de cuisson. La plupart de ceux-ci servent à recouvrir les pots pour les cuissons suivantes.



Photo 16 - Dépotoir de ratés de cuisson à Fès.

ment, des amas que ceux-ci peuvent former en peu de temps (Photos 15 et 16).

En ce qui concerne la commercialisation des produits céramiques, on peut constater que le potier, ou son entourage, ne contrôle en général que la vente sur place à l'atelier et sur les marchés voisins. La vente à moyenne ou longue distance est le fait des négociants qui achètent les stocks, quelquefois d'avance. Ces derniers peuvent orienter la production par le biais de commandes correspondant au goût d'un public lointain avec lequel le potier n'a aucun contact. La multiplication des intermédiaires peut provoquer une coupure telle, entre le potier et les acheteurs, qu'il n'est pas rare que le marchand de céramiques ignore l'origine exacte du produit qu'il propose au chaland alors que celle-ci n'est située qu'à 30 ou 50 km !

L'observation des ateliers ayant conservé des techniques et une organisation traditionnelles permet d'envisager encore bien d'autres aspects que ceux abordés ici, comme l'organisation de ces ateliers, en particulier les différences entre les ateliers ruraux et les centres urbains, le coût de la production (matière première, combustible, main d'œuvre), le statut des artisans... qui peuvent permettre une autre approche des ateliers antiques. Il ne suffit pas, pour autant, qu'il se dégage des modèles de l'étude des ateliers traditionnels pour que ceux-ci soient directement transposables dans l'Antiquité.

Malgré cette difficulté majeure, certaines extrapolations ont le mérite de suggérer des analyses ou des hypothèses nouvelles, chose indispensable à l'avancement des recherches.

Je prendrai un seul exemple appliqué à Lezoux. On connaît, actuellement, 900 signatures de potiers réparties sur 3 siècles. A l'apogée, au II^{ème} s., on peut estimer à 400 les potiers qui signaient des pièces. Si l'on considère que ces signatures sont celles des patrons,

des tourneurs ou des décorateurs, même en supposant des ateliers de petite taille, c'est une population de 1500 à 2000 potiers au minimum qu'il nous faut restituer. D'autre part, si l'on appliquait les cadences de production constatées au Maroc, il faudrait créditer chaque tourneur de 200 à 300 pièces par jour en moyenne (4). En admettant que 150 à 200 tourneurs ont travaillé au même moment, on arrive à une production journalière de 30 000 à 60 000 vases. Même si l'on ne compte que 200 jours de production par an, ce qui est peu (soit un arrêt de 165 jours équivalant à 5 mois), on arrive, en prenant un chiffre moyen de 40 000 vases par jour, à

une production annuelle de 8 millions de vases, dans une hypothèse plutôt basse.

Chaque potier faisant des vases moulés est donc amené à utiliser une centaine de moules au minimum ; compte-tenu de la demande, il est donc tout à fait possible que des fabricants de moules aient pu se limiter à ce type de production.

Il est bien certain qu'avec de telles hypothèses de travail, on ne peut avoir le même regard sur les ateliers antiques ni considérer sous l'angle habituel les études des décors.



NOTES

(*) Laboratoire de céramologie, ERA 3 du CRA.

(1). Cet exposé ne peut être qu'un résumé succinct de la communication présentée à Lezoux dans la mesure où celle-ci reposait sur une documentation très abondante qu'il n'est pas possible de reproduire intégralement dans ces Actes. Les illustrations sont toutes de l'auteur, sauf la photo n° 11.

(2). Les exemples sur lesquels s'appuient l'exposé résultent d'observations réalisées par une enquête menée, depuis 1984, par le Laboratoire de céramologie de Lyon en collaboration avec l'Institut Marocain du Patrimoine. Cette enquête qui a porté, à l'heure actuelle, sur plus de 30 ateliers a donné lieu à une thèse : R. ELHRAIKI, *Recherches ethnoarchéologiques sur la céramique du Maroc*, thèse de III^{ème} cycle dactylographiée, sous la direction de M. Picon, Lyon, 1989, 2 vol.

(3). Ces données ressortent de la confrontation des résultats de nos enquêtes avec le répertoire des ateliers marocains réalisés par R. VOSSSEN et W. EBERT, *"Marokkanische Töpferei"*, *Poterie marocaine*, R. Hatelt, Bonn, 1986.

(4). De tels chiffres ne sont pas du tout excessifs. Un petit atelier comme celui des Chales (près de Vienne), qui occupait quatre personnes, réalisait une cuisson de 17 m² tous les 45 jours, encore au début du siècle. Les pots à lait, qui ne constituaient qu'une des formes du répertoire, étaient produits à raison de 10 000 pièces par an. Le patron potier estimait que pour vivre le tourneur devait tourner 250 kg de terre par jour ! (renseignements communiqués par J.-J. Dubernard, actuel potier de Chales, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements).

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : R. LEQUEMENT

Jean-Jacques HATT : Vous parlez de la production cyclique. Nous en avons un exemple en Lorraine, notamment à Boucheport et autre. Les sites lorrains sont pratiquement inhabitables ; on ne peut pas y séjourner, pendant toute la mauvaise saison, à cause du vent, de l'humidité, de la neige, etc. Or on a trouvé, dans un voisinage géographique assez proche, ce que l'on appelle "Les Mardelles" qui sont contemporaines, d'après la céramique qu'on y trouve. Je pense que les potiers, qui étaient occupés à tourner à la belle saison, faisaient du bois à la mauvaise saison, parce que la poterie exige des quantités astronomiques de bois.

Armand DESBAT : C'est possible. On a les comptes d'enfournement de La Graufesenque qui sembleraient indiquer que les cuissons ne se faisaient pas toute l'année. Pour les productions possibles, on arrive à des chiffres tout à fait considérables, et je pense que ces chiffres sont réels et justifient des fours de 40.000 pièces.

Christlan VERNOU : A propos du bois, quelle est la nature de la végétation autour d'eux ? Comment se fournissent-ils ? Quel bois utilisent-ils ?

Armand DESBAT : *Oui. Je n'ai pas parlé du combustible. Pour l'essentiel, il s'agit de productions de céramiques communes qui ne demandent pas des températures très élevées. Le cas de la sigillée est tout autre. Les ateliers utilisent donc tout et n'importe quoi : les écorces de cacahuètes, la sciure de bois, les tourteaux d'olives (qui donnent une flamme très élevée), tout ce qui est végétation, comme les genêts (à Safi, par exemple) et tous types de bois ; mais toutes les productions ne peuvent être faites avec ce type de combustible. Ce sont des pays où le bois est rare et on est donc amené à utiliser tout ce qui peut brûler. Ainsi, le grand développement actuel dans tous les ateliers, c'est le pneu ; c'est le combustible parfait ; dans les dépotoirs on voit des échevaux immenses de fil de fer qui sont les carcasses de pneu.*

Christian VERNOU : *Et l'aspect fini est le même ?*

Armand DESBAT : *A tout à fait. Ça sert, notamment, à faire des céramiques plombifères qui sont tout à fait vertes.*

Didier PRO : *Je voudrais faire une remarque, pour le Haut Moyen Age. J'ai fouillé plusieurs mois sur un site où on a trouvé des fonds de cabanes pourvus de fosses centrales pour lesquelles on n'a pas pu donner d'interprétation. A côté d'une de ces fosses il y avait deux trous qui n'avaient rien à voir avec les trous de poteaux de la structure. Or, sur l'une de vos diapositives, on remarque deux tours côte à côte et installés dans de petites fosses ; pour notre cabane il pourrait donc s'agir d'une installation de potier. On avait également des cabanes très excavées qui étaient des cabanes de tisserands.*

Armand DESBAT : *Pour vérifier l'hypothèse d'un atelier de potier, il y a des déchets (ce qui n'est pas le cas des tisserands).*

Hugues VERTET : *Je pense que ce que tu as remarqué sur les tours enterrés pourrait être applicable aux fosses que l'on a trouvées dans les ateliers du 1^{er} s. et dont on ne connaissait pas du tout la destination ; on se demandait les raisons du creusement de ces trous, de leur remplissage. Ce pourrait être des trous destinés à recevoir les bases de tours.*

Deuxièmement, il y aurait des analyses à faire. On a souvent envoyé, à la Direction des Antiquités, des morceaux de charbon de bois qu'on avait trouvés dans les dépotoirs des fours ; on n'a jamais eu de résultats mais c'est une recherche à poursuivre pour savoir quels étaient les combustibles utilisés dans les fours de Lezoux, de Coulanges et d'ailleurs.

Et, troisièmement, pour ce qui est des périodes de production, j'ai vu à Naborne (qui est un village de potiers près de Bourges) des hangars où les potiers travaillaient même l'hiver ; dans ces hangars, ils savaient faire un feu sans fumée, avec des fagots. Mais, comme le disait J.-J. Hatt, il y eu d'autres méthodes, comme celle d'aller faire du bois pendant la mauvaise saison ; il pouvait y avoir des façons de faire très diverses, selon les endroits.

Armand DESBAT : *J'ai pris l'exemple de l'interruption mais je n'ai pas dit que c'était la règle ; même dans le cas où il y a interruption, les productions restent conséquentes. Je ne pense pas qu'on puisse dire qu'il y ait une règle ; dans la mesure où la production céramique devient préindustrielle, le potier essaie de travailler tout le temps. Et il y a des moyens pour travailler tout le temps. On n'est pas dans le cas des potiers des communautés rurales qui commencent la poterie après les moissons. Ce n'est pas le cas des ateliers gallo-romains. En ce qui concerne le combustible, il y a quand même des analyses qui ont montré, comme à La Graufesenque, qu'on a utilisé beaucoup le pin ; je crois que, en effet, pour la sigillée il faut, non seulement une température élevée, mais aussi une flamme vive et longue du fait des tubulures. Tous les combustibles ne se prêtent pas à produire ce type de flamme ; je crois que le chêne n'est pas l'idéal, le pin est bien meilleur.*

* *
*

Bernard LIOU
Martine SCIALLANO

LE TRAFIC DU PORT DE FOS DANS L'ANTIQUITE : ESSAI D'EVALUATION A PARTIR DES AMPHORES

L'idée de cette étude revient à Lucien Rivet ; Martine Sciallano est conservateur du musée d'Istres ; Bernard Liou a beaucoup travaillé, depuis une quinzaine d'années, sur les amphores issues du golfe de Fos et l'épigraphie dont elles sont porteuses (1). Nous pourrions et devrions essayer de faire un décompte, le plus nombreux possible, de ces amphores, classées selon leur contenu, leur provenance, leur date, de manière à esquisser un tableau, si imparfait soit-il, du trafic du port de Fos dans l'Antiquité.

L'importance du site et du port de *Fossae Mariana* n'est plus à démontrer, encore qu'elle nous paraisse, en général, sous-estimée. Les historiens parlent évidemment beaucoup de Marseille, d'abord, et d'Arles ensuite, mais oublient le plus souvent Fos. A l'entrée du canal creusé entre 105 et 102 av. J.-C. par Marius, les *Fossae Mariana*, avec le nom duquel celui du port se confond, c'est le point de départ de la grande voie de pénétration vers le Nord, par le Rhône, la Saône, le Rhin. Jusqu'en 49 av. J.-C., les Romains ont laissé Fos et son canal sous le contrôle de Marseille (2). Elle lui échappe ensuite, et participe au contraire au développement d'Arles ; elle appartient, territorialement, à la cité d'Arles, et elle en est l'avant-port : elle accueille des navires dont on transborde les marchandises sur des allèges qui franchissent le canal et remontent le fleuve, et d'autres, sans doute, qui pouvaient pousser eux-mêmes jusqu'à Lyon. Jean Rougé vient de rappeler l'attention sur cette meilleure connaissance de Fos que procure l'archéologie sous-marine, et de proposer une interprétation nouvelle et tout à fait séduisante du vers d'Ausone : *Pande, duplex Arelate, tuos blande hospita portus* ("Ouvre, Arles la double, douce hôtesse, tes ports") : ces deux ports ne seraient-ils pas le port fluvial (Arles) et le port de mer (Fos)(3) ? Au demeurant, Fos n'est pas seulement l'avant-port d'Arles, mais une es-

cale éventuelle sur la route côtière qui relie à Rome les rivages occidentaux d'Ibérie et de Gaule. Son trafic est sûrement, dès le début de l'ère chrétienne, plus important que celui de Marseille.

Notre évaluation, avons-nous dit, restera très insuffisante, pour plusieurs raisons évidentes : fondée sur les amphores, elle ne concernera que les trois grands produits alimentaires transportés dans ces récipients : le vin, l'huile et les sauces ou conserves de poissons, qu'on appellera, pour simplifier, les saumures. Les amphores ont certes, parfois, d'autres contenus ; mais c'est là quantité négligeable, insignifiante d'un point de vue économique. De ces trois produits, les amphores n'assuraient pas non plus tout le transport. On a eu l'occasion d'étudier, récemment, quelques véritables bateaux-citernes, où d'énormes *dolia* accueilleraient les vins courants de Tarraconaise et de Campanie (4) ; nous apprécions encore mal le rôle du tonneau (5), dont un bel exemplaire d'époque romaine a été récemment récupéré à Fos, grâce à Robert Leffly ; nous nous demandons, pour les saumures, dans quel contenant la *garum* ou la *muria* d'amphores dont l'analyse de la pâte prouve qu'elles ont été fabriquées à Lyon, y sont parvenues (6)...

Emettons encore deux réserves : le matériel que nous étudions procède de ramassages hasardeux et de caractère tant soit peu hétéroclite. Le site comporte d'une part des épaves : l'une d'elles (*Fos 1*) a fait gonfler dans nos décomptes et dans nos pourcentages la part des amphores Dressel 1B et du vin italien au milieu du 1^{er} s. av. J.-C. ; l'autre (*Saint-Gervais 3*), celle des Dressel 20 et de l'huile de Bétique vers 150 ap. J.-C. Ce sont, au demeurant, les deux courants commerciaux les plus importants de l'Occident romain. Il comprend par ailleurs le grand dépotoir de l'anse Saint-Gervais, où ont été ramassés avec prédilection les

fragments estampillés ou porteurs d'inscriptions peintes. Ici encore, les Dressel 20 sont favorisées. Au total, pourtant, le site marin de Fos apparaît comme un ensemble particulièrement homogène et tout à fait favorable à l'étude que nous entreprenons : nous disposons d'une belle quantité d'amphores entières, ou de fragments importants et bien identifiables. Pour décider du caractère représentatif d'un fragment et le compter comme une amphore, nous avons essayé d'être rigoureux, sans trop de rigidité. Un problème nous a été posé par les anses estampillées des amphores Dressel 20 ; l'expérience nous enseigne que ces amphores sont le plus souvent marquées sur une seule de leurs anses ; or, celles de l'épave *Saint-Gervais 3* le sont, justement, sur les deux anses. Nous avons appliqué, arbitrairement, un coefficient de réduction, ne prenant en compte que 80 % des anses estampillées dans notre calcul du nombre des amphores Dressel 20 ; ce faisant, nous avons sans doute péché par excès plutôt que par défaut.

Il faut signaler enfin l'incertitude où nous sommes quant au contenu de certains types d'amphores, tout particulièrement les amphores tardives de Méditerranée orientale. Il nous est arrivé quelquefois de trancher avec un peu d'audace ; nous avons, sans doute, favorisé le vin. Mais il ne s'agit que de petits nombres...

Le matériel étudié est celui du musée d'Istres ; celui que l'Association des Amis du Vieux Fos conserve dans la chapelle Notre-Dame de la Mer et dans un autre local mis à sa disposition par la municipalité : Nicole et Lucien Rivet nous ont aidés à en faire l'inventaire ; pour les amphores recueillies par les membres du Club Culturel et Sportif de Port-de-Bouc, nous avons exploité le dossier constitué en 1970 par Anick Clément en vue d'une maîtrise d'archéologie, avec l'aide de Jacques Anglès, alors assistant à la Direction des Recherches archéologiques sous-marines, et conservé depuis lors au Centre Camille Jullian de l'Université de Provence : le matériel qui y est mis en fiche a en bonne partie disparu dans le cambriolage, dans l'hiver 1971-72, du local où il était conservé. Nous avons enfin comptabilisé un certain nombre d'amphores appartenant à des collections privées dont les détenteurs nous avaient précédemment confié pour étude leurs fragments porteurs d'estampilles ou d'inscriptions peintes.

Notre étude a pris en compte :

- musée d'Istres	571	objets, dont 2 non classés
- Port-de-Bouc (7)	390	objets, dont 25 non classés
- Fos	397	objets, dont 8 non classés
- autres collect.	35	objets, dont 1 non classé
soit un total de	1393	objets, dont 36 non classés (2,6 %).

Le chiffre que nous avons retenu pour établir nos pourcentages est donc de $1393 - 36 = 1357$ amphores.

Un premier tableau distinguera les produits entre lesquels se partagent ces amphores et leur pourcentage respectif, toutes époques confondues :

Amphores à vin :

- musée d'Istres	209
- Port-de-Bouc	238
- Fos	209
- autres collections	12
- total	668 (49,2 %)

Amphores à huile :

- musée d'Istres	243
- Port-de-Bouc	53
- Fos	111
- autres collections	12
- total	419 (30,9 %)

Amphores à saumure :

- musée d'Istres	111
- Port-de-Bouc	72
- Fos	61
- autres collections	9
- total	253 (18,6 %)

Amphores à conserves de fruits :

- musée d'Istres	2
- Port-de-Bouc	1
- total	3 (0,2 %)

Contenu incertain ou inconnu :

14 (1 %)

qui se décomposent comme suit : 8 *Maña C2c*, 1 *Late Roman 2*, 1 *Late Roman 5-6*, 3 autres amphores orientales tardives, 1 spatheion.

Les pourcentages sont des chiffres presque ronds et frappants. On n'osera tout de même pas dire qu'ils sont significatifs des volumes respectifs du commerce du vin (près de 50%), de celui de l'huile (un peu plus de 30%) et des saumures (assez près de 20%).

Les tableaux suivants concernent respectivement les amphores à vin, à huile, à saumure, classées par types, lieux d'origine, et, tant bien que mal, chronologiquement. Sur ce dernier point, nous avons souhaité être le moins dogmatiques et le plus souples possible : nous avons distingué, non sans arbitraire, sept périodes (les deux premières pour mémoire) : 1) V^{ème}-IV^{ème} s. av. J.-C. ; 2) III^{ème}-II^{ème} s. av. J.-C. ; 3) de -100 à +25 environ ; 4) de 25 à 100 ; 5) II^{ème} s. ; 6) III^{ème}-V^{ème} s. ; 7) VI^{ème}-VII^{ème} s.

1). Amphores vinaires ensemble : 668 : 49,2 % des 1357 amphores (sur 1393 dont la forme est identifiée)
(Fig. 1).

Période	Type	Datation	Nbre	%	
1	ITALIE	massaliotes anciennes	3	0.4	
2		gréco-italiques	4	0.6	
3		Dressel 1	fin II ^e / 3 pr. q. du I ^{er} s. av. J.-C.	192	28.7
		dont 160 Dr. 1B environ	80-30 av. J.-C. env.		
		Lamboglia 2 et Dressel 6		65	9.7
		dont 48 vraies Lamboglia 2			
		11 Lamboglia 2-Dressel 6			
4		6 Dressel évoluées			
3,4,5		Dressel 2-4 italiennes	fin I ^{er} s. av.-I ^{er} s. ap. J.-C. et au-delà.	44	6.6
5		Forlimpopuli/Agora K 114		1	0.1
	Autres amphores de la côte adriatique		2	0.2	
3-4	IBERIE	Dressel 2-4 de Tarraconaise	début I ^{er} s. ap. J.-C.- époque flavienne	38	5.7
3		Amphores de Tivissa	époque augustéenne	10	1.5
3		Pascual 1	fin I ^{er} av.-début I ^{er} s. ap. J.-C.	4	0.6
3		Ramón 25 (Ibiza)	I ^{er} s. av. J.-C.	1	0.1
3-4		Haltern 70 (Bétique)	2 ^e moitié I ^{er} s. av.-1 ^{ère} . moitié I ^{er} s. ap. J.-C	41	6.1
4-5		Dressel 28 (Bétique)	début I ^{er} s.- milieu II ^e s. ap.	5	0.7
4-5	GAULE	"Gauloises" - ensemble	140	21	
		dont G1	4	0.6	
		massaliotes d'époque romaine G2(?)	4	0.6	
		G3	8	1.2	
		G4	102	15.3	
		G5	14	2.1	
		G7	1	0.1	
		autres	7	1	
3-4	MEDITERRANEE ORIENTALE	Dressel 2-5 de Méditerranée orientale	I ^{er} s. av.-I ^{er} s. ap.	9	1.3
		Rhodiennes (Camulodunum 184)	I ^{er} s. av.-I ^{er} s. ap. J.-C.	9	1.3
4-5		Dressel 43 (Crète)	I ^{er} s. ap. J.-C. et encore II ^e s. ap.	26	3.9
		Agora G 197 (Crète)	I ^{er} s. av. J.-C. et encore II ^e s. ap.	4	0.6
		Pompéi VIII (Crète)	I ^{er} s. av. J.-C. et encore II ^e s. ap.	1	0.1
		Dressel 35		2	0.3
		Agora M 54		1	0.1
		Pompéi XIII/Agora G 198		2	0.2
		Pompéi V		1	0.1
		Egyptiennes d'époque impériale		12	1.8
5		Autres amph.grecques du Haut-Empire		11	1.6
6		Kapitän 1		1	0.1
		Agora K 113/Niederbieber 77/Kapitän 2		8	1.2
		Agora K 109		1	0.1
6-7		Late Roman 1 et assimilées		10	1.5
		Late Roman 4		9	1.3
		Autres amphores orientales tardives		2	0.3
5-6		AdN	Dressel 30 (Maurétanie Césarienne)	9	1.3



COMMERCE DU VIN

Total des amphores 668

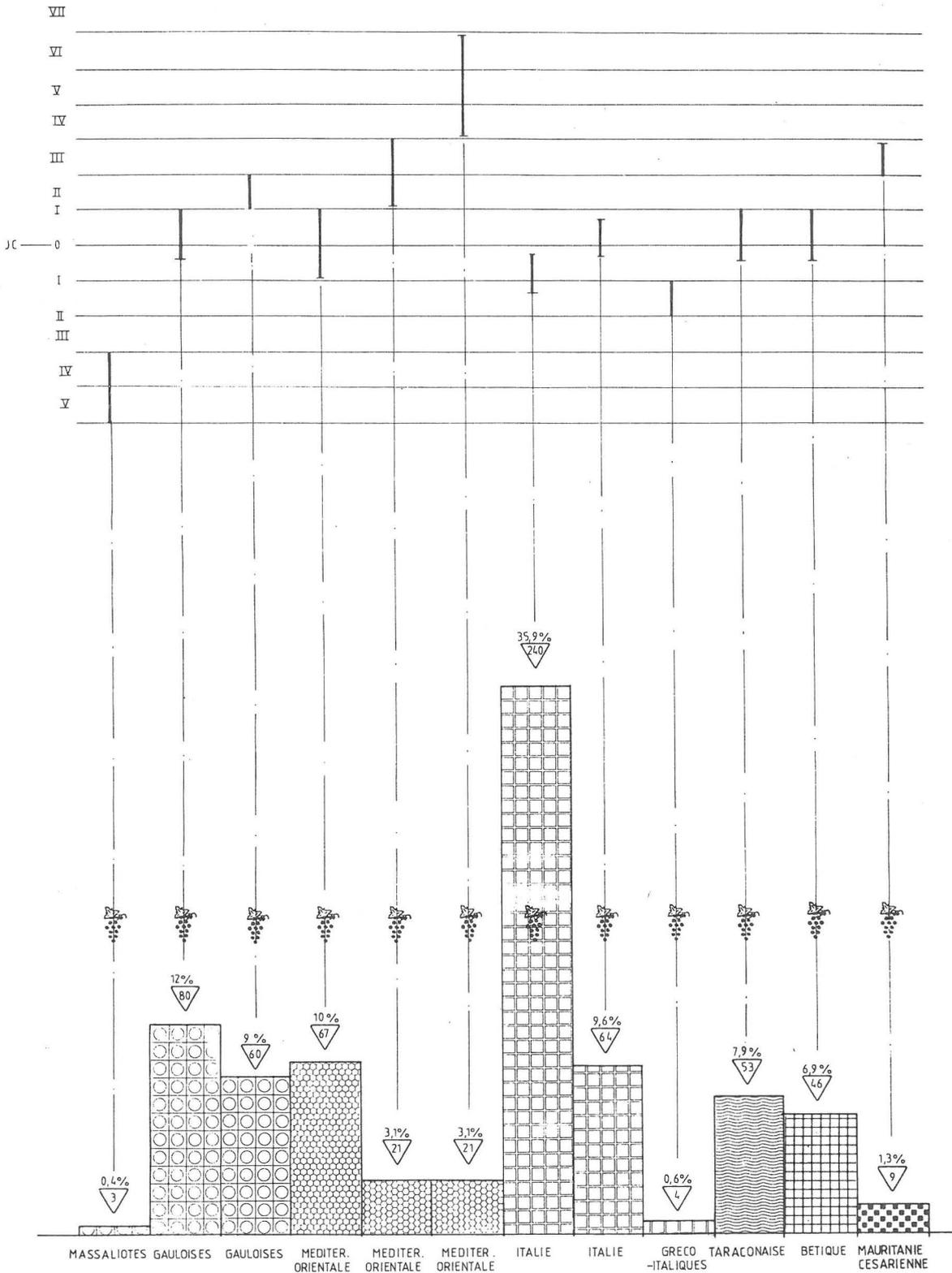


Figure 1 - Trafic du port de Fos dans l'Antiquité. Commerce du vin.

Le décompte des amphores vinaires regroupées par régions d'origine est donc le suivant :

- Marseille grecque	3	(0,4 %)
- Italie	308	(46,1 %)
- Ibérie	99	(14,8 %)
- Gaule méridionale	140	(21 %)
- Grèce et Méditer. orientale	109	(16,3 %)
- Afrique du Nord	9	(1,3 %)

Si l'on considère la chronologie, on notera tout d'abord que le trafic n'a laissé que des traces infimes pour les époques anciennes : le commerce de Marseille grecque est tout juste représenté, de même que le vin italien, qui n'apparaît guère avant la fin du II^{ème} s. av. J.-C., postérieurement donc à la conquête de la Transalpine et pratiquement dans le temps même où sont créées les Fosses Mariennes et où doit naître le port. L'essor de ce trafic est rapide et considérable, sur une période relativement courte : les trois premiers, et surtout le deuxième et le troisième quarts du I^{er} s. av. J.-C. Les Dressel 1 de la côte tyrrhénienne et les amphores Lamboglia 2 de la côte adriatique sont au nombre de 240, soit 36 % du total des amphores vinaires et 78 % des 308 italiennes. Dans les périodes suivantes, les Dressel 2-4 sont plus nombreuses que ne le ferait penser le petit nombre connu des épaves qui en sont chargées ; mais la décrue est impressionnante et, si l'on y ajoute les Lamboglia 2 / Dressel 6, les Dressel 6 évoluées et les trois autres amphores de la façade adriatique, les italiennes des I^{er} et II^{ème} s. de n.è. ne représentent que 9,6 % des amphores vinaires, et sont nettement moins nombreuses que celles venues d'Espagne. L'amphore du type de Forlimpopoli, qui n'est guère datable avant la deuxième moitié du II^{ème} s., doit être le plus récent de ces témoins des exportations d'Italie (8).

Pour le vin espagnol, Tarraconaise (7,9 %) et Bétique

2). Amphores à huile (Fig. 2).

- ensemble :		419	30.9 %
		(des 1357 amphores identifiées)	
- Italie :	amphores de Brindes	fin II ^{ème} /1 ^{ère} moitié I ^{er} s. av.	5 1.2 %
- Espagne :	amphores de Bétique :		
	Dressel 20	I ^{er} s.-milieu III ^{ème} s. ap. J.-C.	380 90.7 %
	Dressel 23	milieu III ^{ème} -V ^{ème} s. ap. J.-C.	6 1.4 %
		ensemble :	92.1 %
- Afrique :	amphores de Tripolitaine		11 2.6 %
Neuf d'entre elles sont des amphores de Tripolitaine "anciennes" -du type de l'épave <i>Camarat 2</i> (10)- dont le commerce est antérieur (fin du II ^{ème} s.-I ^{er} s. av. J.-C.) à celui des Dressel 20 de Bétique.			
	Amphores Africaines I		
	(Afrique proconsulaire et Byzacène), III ^{ème} -IV ^{ème} s. ap. J.-C.	17	4 %

Avant l'ère chrétienne, arrivages modestes d'huile de Tripolitaine et d'Italie du Sud. Dans les deux premiers siècles de n.è., rien ne compte que le trafic de l'huile de Bétique. Nous avons eu l'occasion déjà de l'étudier à travers les inscriptions peintes et les estampillés (11).

(6,9 %) sont presque à égalité. La Tarraconaise n'a fourni qu'un petit nombre d'amphores Pascual 1, ce qui n'étonne pas, le gros de leur diffusion s'étant fait par l'"Isthme gaulois", vers le sud-ouest et l'ouest de la Gaule. Outre les Dressel 2-4 et une unique amphore d'Ibiza, on note, récupéré par les plongeurs de Port-de-Bouc, un remarquable lot d'amphores de Tivissa. Quant aux amphores de Bétique, les Haltern 70 sont nombreuses, plus que les Dressel 2-4 de Tarraconaise ; nous y avons ajouté, comme amphores vinaires, les Dressel 28, ce qui n'est encore qu'une vraisemblance.

On ne sera pas étonné de la place que prennent aux I^{er} et II^{ème} s. les amphores de Gaule méridionale, avec une prépondérance écrasante des "G4" (72,9 % des "gauloises"), qui avec le temps ont dû tendre à devenir les seules amphores du vin de Narbonnaise.

Surprenant, en revanche, le nombre des amphores de Méditerranée orientale et, plus encore, la diversité des formes et des provenances : Cos, Rhodes, l'Égypte, Chypre peut-être, la Syrie-Palestine, et d'autres à coup sûr, que nous ne savons encore identifier. Les vins grecs et d'Orient sont présents du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité ; et dans l'Antiquité tardive, les seules importations de vin sont celles de l'Orient. Pour l'abondance des types "égéens" d'époque impériale dont elle est approvisionnée, Fos ressemble à Ostie : aussi bien, souhaitant présenter à nos lecteurs un échantillonnage de ces amphores qui nous sont moins familières que les sempiternelles Dressel 1 ou Dressel 20, et ne disposant que rarement de dessins originaux des exemplaires de Fos, avons-nous emprunté à Clementina Panella, qui a fait récemment pour Ostie le travail que nous esquissons ici (9), quelques-uns de ses dessins (Fig. 6 et 7) ; ils ont, au demeurant, valeur typologique et exemplaire : les amphores proviennent, à l'occasion, de Pompéi...

Les tableaux concernant l'huile de Bétique et les saumures sont beaucoup moins complexes et moins encombrés :

Ces dernières, en particulier, nous avaient fait comprendre que ce commerce était encore plus intense au I^{er} s. qu'au II^{ème}, où il tend à se diriger plus exclusivement vers Rome ; la route côtière, toutefois, continue d'être fréquentée, et elle passe par Fos. L'examen de

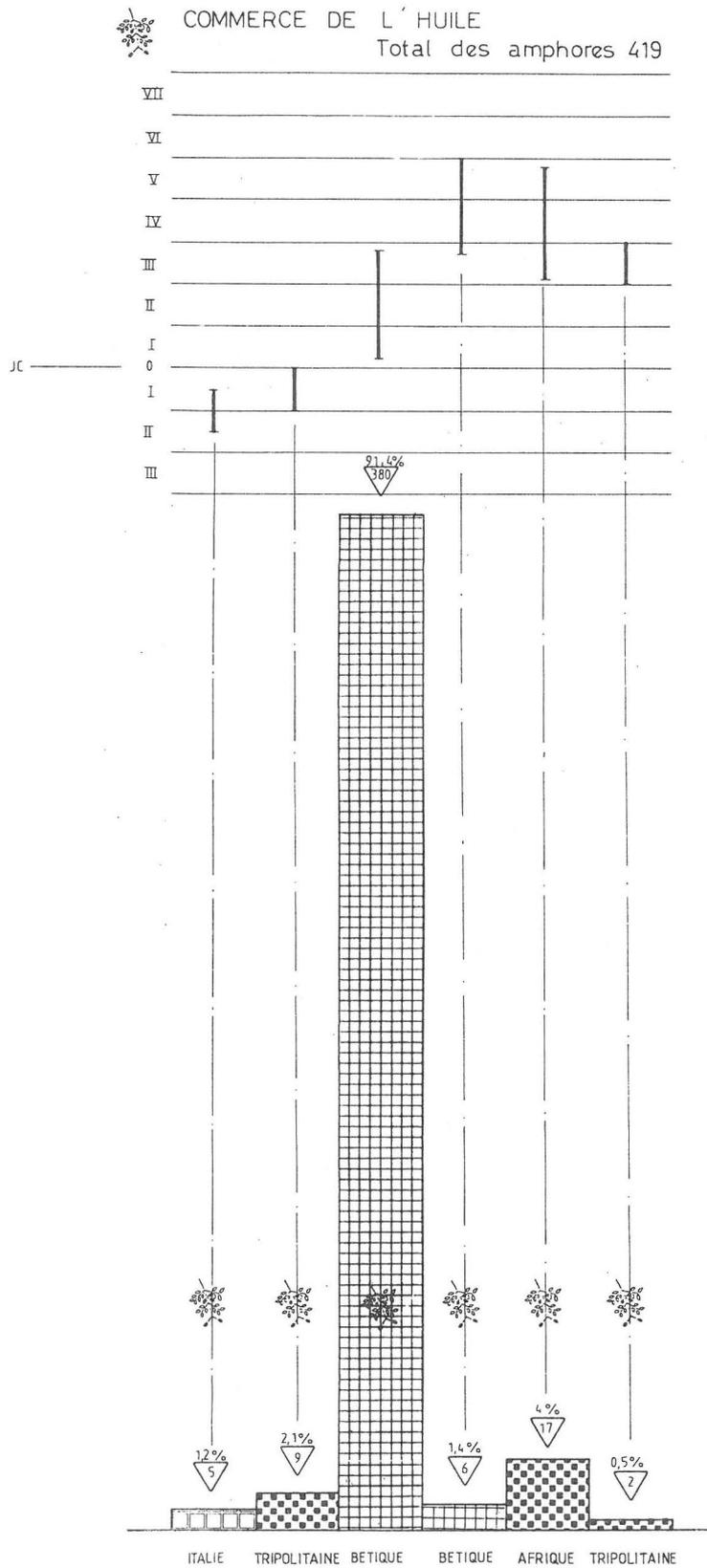


Figure 2 - Trafic du port de Fos dans l'Antiquité. Commerce de l'huile.

l'ensemble des amphores confirme cette conclusion : nous dirions volontiers que 50 % d'entre elles appartiennent au I^{er} s., 40 % au II^{ème} s. et 10 % au III^{ème} s.,

où sont apparues les importations d'Afrique, mais où l'intensité du trafic de l'huile a sans aucun doute beaucoup décliné.

3). Amphores à saumure (Fig. 3).

ensemble : 253 (18.8 % des 1357 amphores identifiées).

- Bétique et Lusitanie ensemble	201	79.4 %	
Dressel 12	6		} Fin I ^{er} s. av. / I ^{er} s. ap.
Dressel 7-11 et Pompéi VII	113		
Dressel 17	3		
Dressel 14 (12)	20		} I ^{er} -II ^{ème} s. ap. J.-C.
Beltrán IIB	40		
Epave <i>Saint-Gervais</i> 3, type "4"	2		} milieu III ^{ème} -V ^{ème} s.
Almagro 50	2		
Almagro 51A-B	6		
Almagro 51C	8		
Amphore à fond plat type <i>Port-Vendres</i> 1	1		
- Ibiza : Ramon 18	1	0.4 %	fin I ^{er} s. av./déb I ^{er} s. ap.
Ibérie ensemble	202	(79.8 %)	
- Afrique du Nord ensemble	48	19 %	
. Maña C2b/Dressel 18 (Tingitane)	3	1.2 %	I ^{er} s. av. J.-C.
. Africaines II (Proconsulaire, Byzacène)	32	12.6 %	III ^{ème} -IV ^{ème} s.
. Autres cylindriques africaines du Bas-Empire	5	2 %	IV ^{ème} -V ^{ème} s.
. Keay LXII (épave <i>Saint-Gervais</i> 2)	8	3.2 %	Début VII ^{ème} s.
- Sont à mettre à part, mais sont bel et bien des objets du commerce maritime :			
. pots à <i>garum</i> (forme Pompéi VI) exportés par A. <i>Vmbrius Scaurus</i> , de Pompéi (avant 79 ap. J.-C.)	2	0.8 %	
. pot à <i>garum</i> d'Antibes	1	0.4 %	

On distingue deux phases très nettes dans l'histoire du commerce des saumures : la première comprend les deux premiers siècles de n.è. -elle a même commencé un peu avant-, et la Bétique, avec un peu la Lusitanie, assure tout le trafic. Cela dit, la présence de produits d'épicerie fine, venus d'ailleurs, comme le *garum* de Scaurus et celui d'Antibes, est pleine d'intérêt. La seconde phase, aux III^{ème}, IV^{ème} et V^{ème} s., connaît deux régions de production, l'Afrique l'emportant nettement sur la Lusitanie, mais les deux ensemble fournissent à peine le matériel que livrait aux deux siècles précédents la Bétique-Lusitanie.

L'étude que nous avons menée n'apporte pas de révélations ; des confirmations plutôt, ce qui est, somme toute, rassurant. La grosse masse des amphores Dressel 1 au I^{er} s. av. J.-C., la masse énorme des amphores à huile de Bétique aux deux premiers siècles de n.è. : nous savions cela déjà très bien. Peut-être saisissons-nous mieux cependant les grandes lignes du trafic commercial à travers le temps, dans son intensité et sa diversité : trois siècles prédominant, le I^{er} s. av. J.-C., mais pour un seul produit

venant d'une seule région, le vin de l'Italie conquérante ; et les deux premiers siècles de n.è., avec sans doute le courant dominant des exportations de la Bétique -puisque à l'huile, il convient d'ajouter les saumures et le vin, mais également une belle diversité, surtout au I^{er} s. où, par exemple, le vin italien est toujours présent dans de bonnes proportions, mais aussi ceux de Tarraconaise, de Bétique, de l'Orient grec, et celui de la Gaule, qui est apparu. L'éventail des produits semble se resserrer au II^{ème} s., où cependant les quantités restent fortes. Les productions de l'Afrique ramènent peut-être plus de variété aux III^{ème}-IV^{ème} siècles, mais la diminution du trafic sur le plan quantitatif apparaît évidente. Le matériel amphorique témoigne cependant de la persistance d'un grand commerce maritime dans l'Antiquité la plus tardive : cela non plus n'est pas une révélation, mais le site de Fos nous permet de mieux connaître ce matériel tardif et exotique -et aussi bien, le matériel moins tardif mais très varié et qui ne nous est pas toujours très familier de l'Orient méditerranéen (Fig.6/7) : c'est un des principaux intérêts que nous avons, pour notre part, trouvés à cette étude.

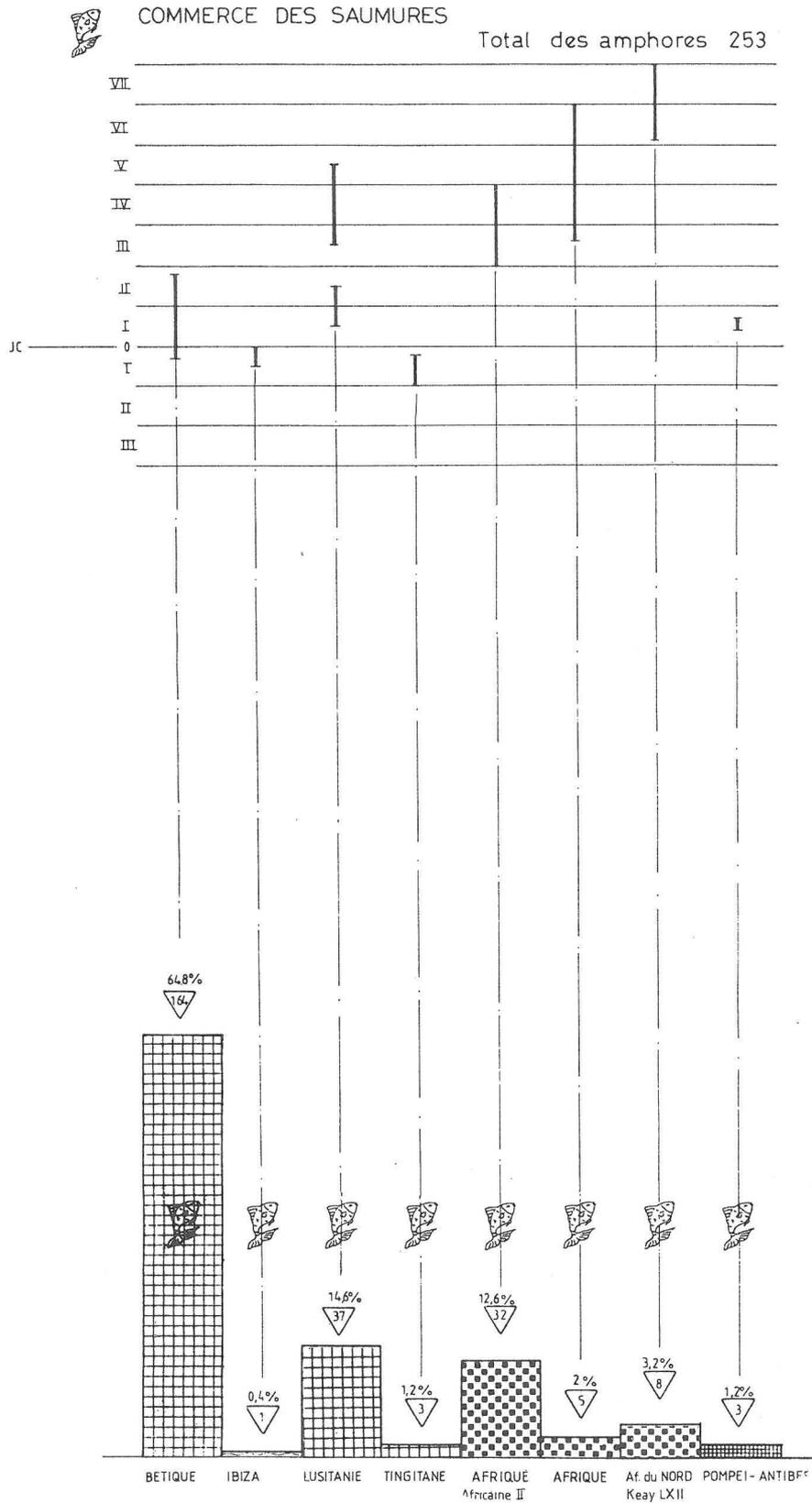


Figure 3 - Trafic du port de Fos dans l'Antiquité. Commerce des saumures.

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES DU COMMERCE DU GOLFE DE FOS

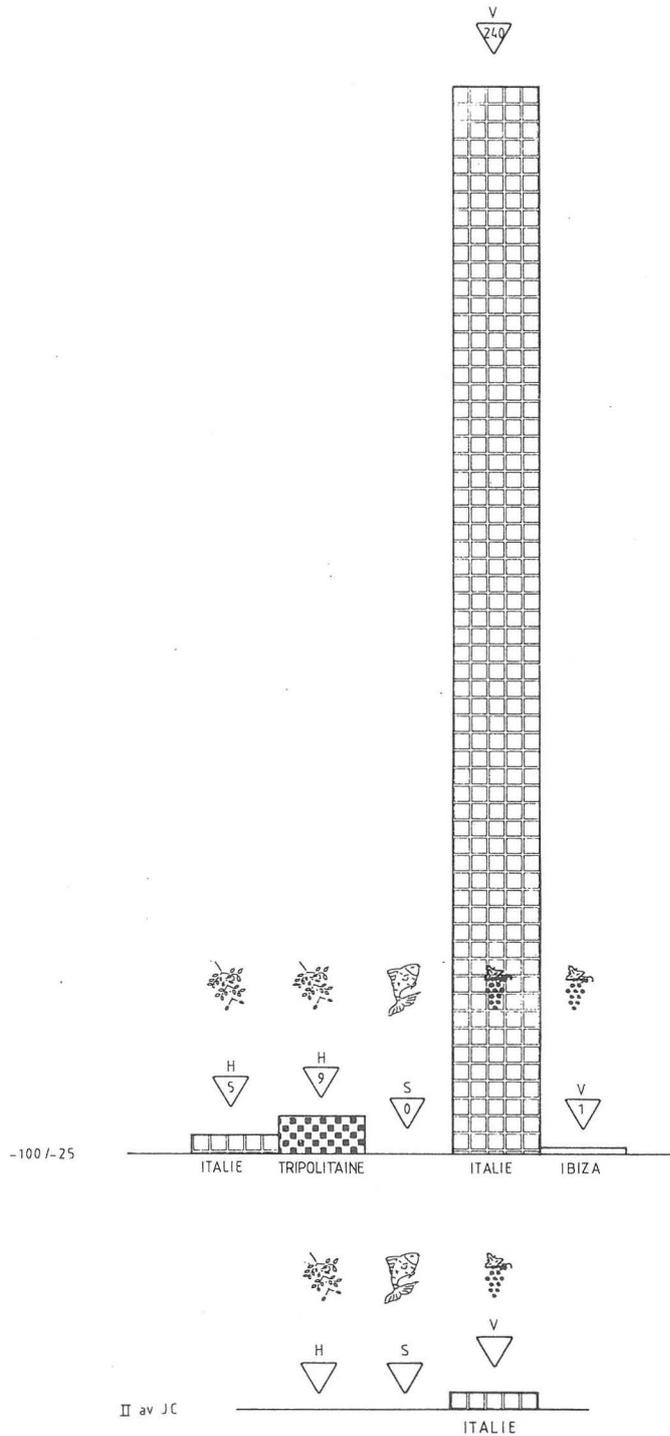


Figure 4 - Trafic du port de Fos dans l'Antiquité. Périodes 2 (II^{ème} s. av. J.-C.) et 3 (100-25 av. J.-C. env.).

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES DU COMMERCE DU GOLFE DE FOS

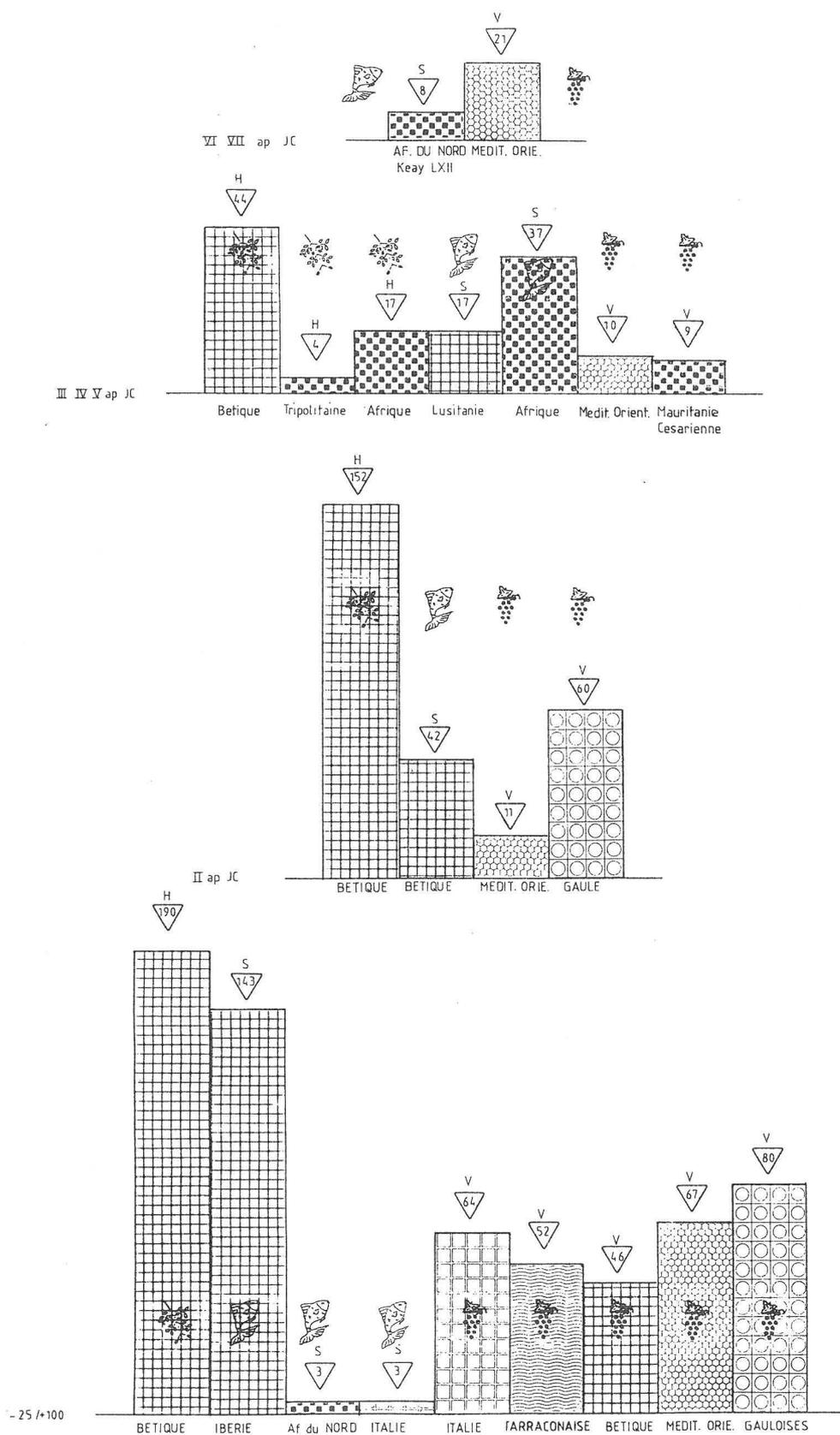
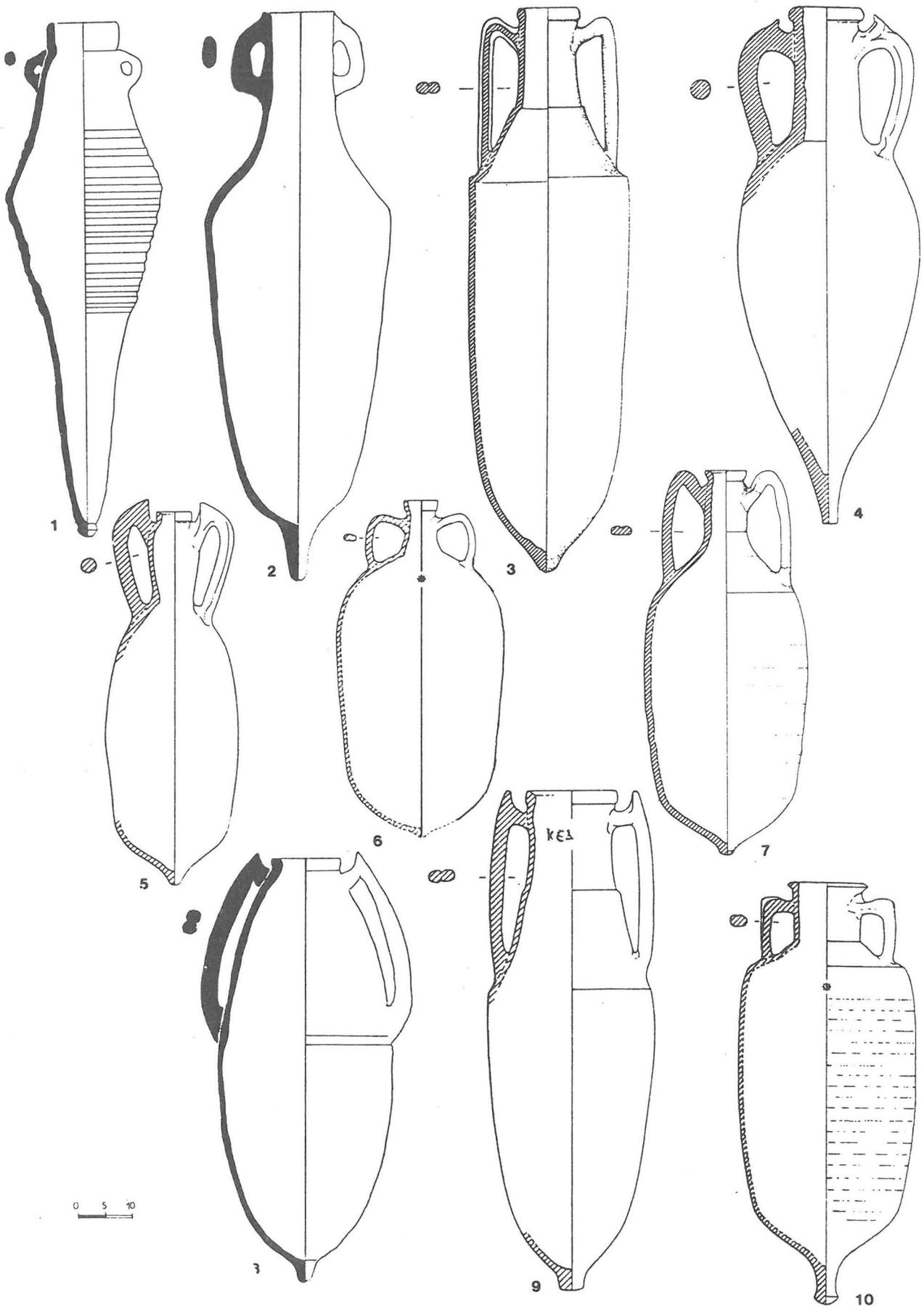
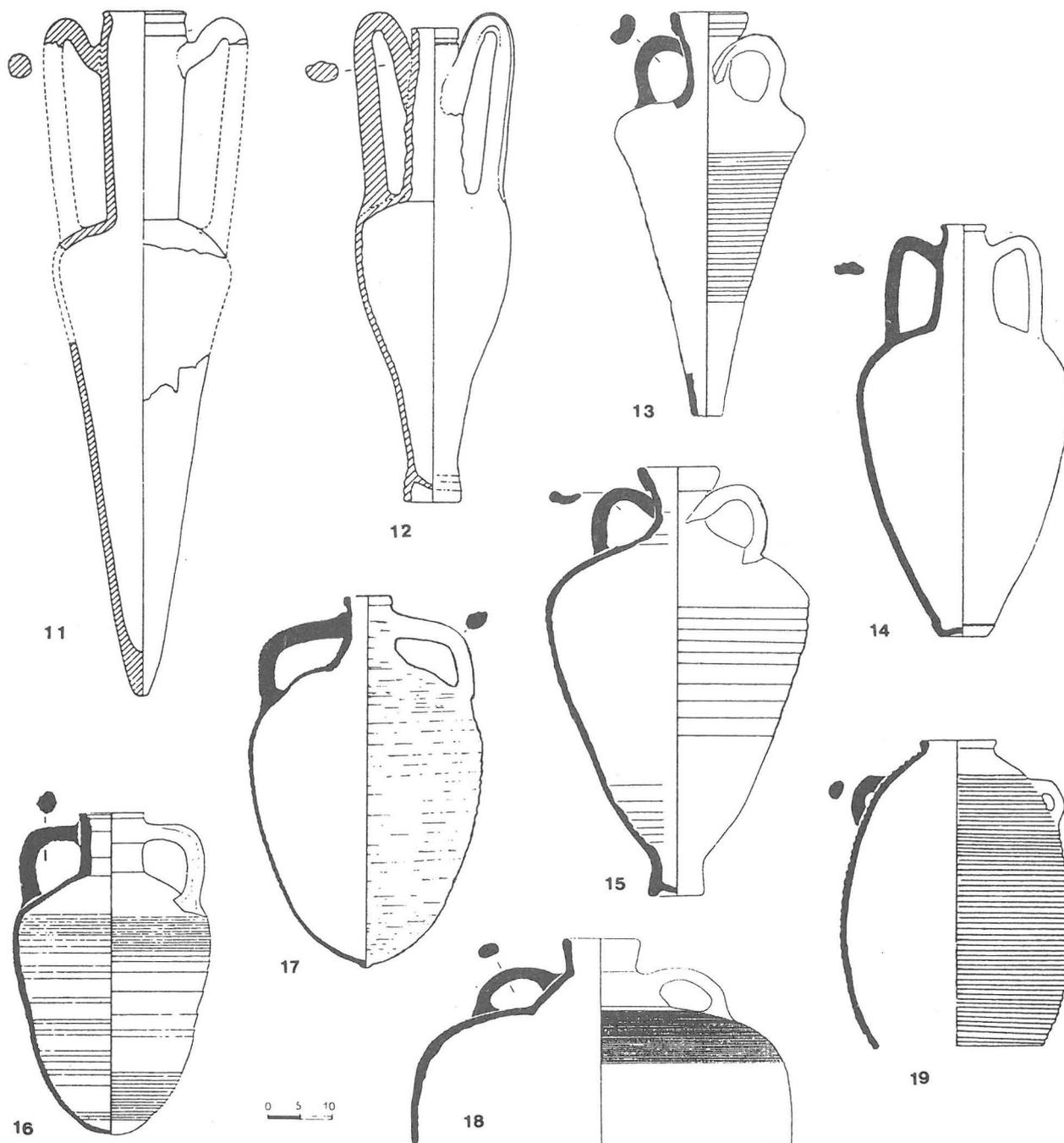


Figure 5 - Trafic du port de Fos dans l'Antiquité. Périodes 4 (25 av. - 100 ap. J.-C.), 5 (II^{ème} s.), 6 (III^{ème}-V^{ème} s.) et 7 (VI^{ème}-VII^{ème} s.).



Figures 6/7 - Légende p. suivante.



Figures 6/7 - Quelques-uns des types d'amphores présents à Fos (le choix a porté principalement sur les amphores de Méditerranée orientale) ; 1 : Amphore proche de Ramón 18 (Ibiza ?), Musée d'Istres (cf. Joncheray, no 65) ; 2 : Amphore égyptienne d'époque impériale, Musée d'Istres ; 3 : Dressel 2-5 de Méditerranée orientale (Cos), Pompéi, classe 6 de Panella-Fano, p. 173, fig. 35 ; 4 : Camulodunum 184 (Rhodes), Pompéi, Panella, 1986, p. 614, fig. 6 ; 5 : Dressel 43 (Crète), Pompéi, *Ibid.*, p. 615, fig. 8 ; 6 : Agora G197 (Crète), Athènes, *Ibid.*, p. 614, fig. 4 ; 7 : Pompéi VIII (Crète), Pompéi, Panella, 1976, pl. XLIII, 1 ; 8 : Agora M54, Musée d'Istres ; 9 : Pompéi XIII/Agora G198, Pompéi, Panella, 1986, p. 619, fig. 16 ; 10 : Pompéi XXVII-XXVIII/Agora G199, *Ibid.*, p. 621, fig. 19 ; 11 : Kapitän 1, Capo Ognina (Syracuse), *Ibid.*, p. 616, fig. 10 ; 12 : Agora 113/Niederbieber 77/Kapitän 2, Ostie, *Ibid.*, fig. 11 ; 13 : Agora K109, Musée d'Istres ; 14 : Amphore de Forlimpopoli/Agora K114, Forlimpopoli (en Romagne, prov. de Forli), T. Aldini, 1978, p. 238, fig. 2 ; 15 : Dressel 30 (Maurétanie césarienne), Riley, Bérénice, no 251 ; 16 : *Late Roman 1* (Asie Mineure, Syrie ?), Kellia, Pensabene, 1981, p. 213, fig. 30, A d'après M. Egloff, *Kellia*, 3, Genève, 1977, pl. 57, no 164 ; 17 : *Late Roman 1*, variante Dressel 34, Kellia, Pensabene, fig. 30, B, d'après Egloff, pl. 58, no 169 ; 18 : *Late Roman 2*, Musée d'Istres ; 19 : *Late Roman 4*, Musée d'Istres.

Joncheray : J.-P. JONCHERAY, *Nouvelle classification des amphores découvertes lors de fouilles sous-marines*, Fréjus, 1976.

Panella, 1976 : C. PANELLA, "Per uno studio delle anfore di Pompéi", *Studi Miscellanei*, 22, 1976, p. 151-165.

Panella-Fano : C. PANELLA, M. FANO, "Le anfore con anse bifide conservate a Pompéi", *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Rome, 1977, p. 133-177.

Panella, 1986 : C. PANELLA, "Oriente et occidente : considerazioni su alcune anfore "egeae" di età imperiale a Ostia", *Recherches sur les amphores grecques*, suppl. XIII en *BCH*, Athènes 1986, p. 609-636.

Pensabene, 1981, "Anfore tarde con iscrizioni : cristiane dal Palatino", *Revue d'Etudes Ligures*, 1981, p. 189-213.

NOTES

- (1). Citons les études dont le sujet touche à celui qui nous occupe aujourd'hui : B. LIOU et R. MARICHAL, "Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer", dans *Archaeonautica*, 2, 1978, p. 109-181 ; B. LIOU, "Inscriptions peintes sur amphores, Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-la-Nautique, Arles, Saint-Blaise, Saint-Martin-de-Crau, Mâcon, Calvi", dans *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 55-139 ; G. AMAR et B. LIOU, "Les estampilles sur amphores de golfe de Fos", I, dans *Archaeonautica*, 4, 1984, p. 145-211 et II, dans le présent volume.
- (2). STRABON, IV, 1, 8.
- (3). J. ROUGE, "Routes et ports de la Méditerranée antique", dans *Revue d'Etudes Ligures*, 1987, p. 159-160.
- (4). cf. M. CORSI-SCIALLANO et B. LIOU, *Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4 (Archaeonautica, 5)*, Paris, 1985 ; A. HESNARD et coll., *L'épave Grand-Ribaud D (Archaeonautica, 8)*, Paris, 1988.
- (5). A. TCHERNIA, "Quand le tonneau remplaça l'amphore", dans *L'Histoire*, 36, juillet-août 1981, p. 102-105.
- (6). cf. A. DESBAT, "Note sur la production d'amphores à Lyon au début de l'Empire", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 159-166 ; B. LIOU, "Le contenu des amphores, typologie et épigraphie : quelques cas aberrants ou embarrassants", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 173-174.
- (7). Nos identifications ont été faites, pour cette collection en bonne partie perdue, sur les photographies de J. Anglès.
- (8). Sur ce type d'amphores et sa date, cf. C. PANELLA, dans *Ostia III (Studi Miscellanei, 21)*, Rome, 1973, p. 482-485, et A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine*, Rome, 1986, p. 258-259.
- (9). C. PANELLA, 1986 (cf. légende de la Fig. 6).
- (10). B. LIOU et P. POMEY, "Informations archéologiques : recherches sous-marines", dans *Gallia*, 43, 1985, p. 567, fig. 19. L'amphore est, dans cette chronique, baptisée Dressel 26 et attribuée hypothétiquement à la Campanie. A. HESNARD, qui fouille cette épave, les a aussi, récemment, appelées "Dr. 26 anciennes" et les distingue des "Tripolitaines I anciennes", en avouant les difficultés qu'elle éprouve à faire la distinction (J.-Y. EMPEREUR, A. HESNARD, "Les amphores hellénistiques" dans P. LEVEQUE, J.-P. MOREL éd., *Céramiques hellénistiques et romaines*, II, (Centre de Recherches de l'Université de Besançon, vol. 70), Paris, 1987, p. 35 avec note 204). C'est bien notre cas, mais sans doute avons-nous eu raison de la suivre dans son identification "tripolitaine", qui doit être postérieure à la rédaction déjà ancienne de cet article.
- (11). *Supra*, note 1.
- (12). La plupart des Dressel 14, au musée d'Istres et au dépôt de Port-de-Bouc, viennent du site de l'épave Fos 1 et sont des Dressel 14B de Lusitanie : cf. M.-F. GIACOBBI-LEQUEMENT, "La céramique de l'épave Fos 1", dans *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 169-170

Petite bibliographie pour expliquer les noms de baptême des amphores.

- Adriatique** : voir l'art. de M.-B. CARRE, "Les amphores de la Cisalpine et de l'Adriatique au début de l'Empire", dans *MEFRA*, 97, 1985-1, p. 207-245.
- Africaine I, II** : D. MANACORDA, dans *Ostia IV, (Studi Miscellanei, 23)*, Rome, 1977, p. 156-211.
- Agora** : H.S. ROBINSON, *The Athenian Agora, V : The Pottery of the Roman Period*, Princeton, 1959.
- Almagro 50, 51 a-b, 51 c** : M. ALMAGRO, *Las necrópolis de Ampurias*, II, Barcelone, 1955, p. 294 et s.
- Beltrán IIB** : M. BELTRAN LLORIS, *Las ánforas romanas en España*, Saragosse, 1970, p. 433-444.
- Brindes (amphores de)** : voir tout particulièrement A. TCHERNIA, "Premiers résultats des fouilles de juin 1968 sur l'épave 3 de Planier", dans *Etudes classiques*, 3, 1968-1970, p. 51-82.
- Camulodunum 184** : C. HAWKES, M. HULL, *Camulodunum*, Oxford, 1947, pl. LXXI, n° 184.
- Dressel** : H. DRESSEL, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2, Berlin, 1899 : *Amphorarum formae*, pl. II.
- Forlimpopoli** : T. ALDINI, "Anfore foropopilensi", dans *Archeologia Classica*, XXX, 1978, p. 236-245 et pl. LXXXIX-XCI.
- "Gauloises" (amphores), G1, G3, etc.** : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule narbonnaise*, Paris, 1985.
- Haltern 70** : S. LOESCHKE, *Keramische Funde in Haltern (Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen, V)*, Bonn, 1909, p. 256-257 et pl. XIII, n° 70.
- Kapitän 1, 2** : G. KAPITÄN, "Le anfore del relitto romano di capo Ognino (Siracusa)", dans *Recherches sur les amphores romaines*, Rome, 1972, p. 243-252.
- Keay LXII** : S.J. KEAY, *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean. A typology and economic study : the Catalan evidence (Bar international series, 196)*, Oxford, 1984, p. 92 et 309-350.
- Lamboglia 2** : N. LAMBOGLIA, "Sulla cronologia delle anfore romane di età repubblicana", dans *Revue d'Etudes Ligures*, XXI, 1955, p. 262.
- Late Roman 1 à 7** : J.A. RILEY, "The pottery from the cisterns", dans J.H. HUMPHREY (éd.), *Excavations at Carthage 1977, conducted by the University of Michigan*, Ann Arbor, 1981, p. 117, fig. 10 ; *ID.*, "New light on relations between the Eastern Mediterranean and Carthage in the Vandal and Byzantine periods : the evidence from the University of Michigan excavations", dans *Actes du Colloque sur la céramique antique (Carthage 23-24 juin 1980)*, Dossier CEDAC Carthage 1, p. 122, fig. 3. A noter que dans sa contribution à la publication des fouilles de Bérénice, *Excavations at Sidi Krebish Benghazi (Berenice)*, II, (suppl. à *Libya Antiqua*, V, 2), Tripoli, 1979 (mais paru quelque trois ou quatre ans plus tard), p. 91-465, Riley a changé les numéros de ses "Late Roman Amphorae" : LR 1 et LR 2 demeurent à leur rang, mais LR 4 est devenue LR 3, LR 5-6 est LR 4-5, LR 7 est LR 6 ; LR 3 est devenue LR 10. Il faut donc préciser si l'on adopte le classement de Carthage (Carthage Late Roman 1, etc.) ou celui de Sidi Krebish.

Maña C2b, C2c : J. M^a MAÑA, "Sobre tipología de ánforas púnicas", dans *VI Congreso Arq. del Sudeste español (Alcoy 1950)*, Carthagène, 1951, p. 203-210 ; en dernier lieu, V.M. GUERRERO AYUSO, "Una aportación al estudio de las ánforas púnicas Maña C", dans *Archaeonautica*, 6, 1986, p. 147-186 (cf. p. 170-177).

Niederbieber : F. OELMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Francfort, 1914.

Pascual 1 : R. PASCUAL GUASCH, "Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora", *VII Congreso nacional de arqueología (Barcelona, 1960)*, Saragosse, 1962, p. 334-335.

Pompéi V, VI, VII, VIII, XIII : R. SCHOENE, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, IV, Berlin, 1871 : *Vasorum formae*.

Pompéi XXVII-XXVIII : A. MAU, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, IV, Suppl. 2, Berlin, 1909, pl. II-III.

Port-Vendres 1 : Y. CHEVALIER, Cl. SANTAMARIA, "L'épave de l'anse Gerbal à Port-Vendres", dans *Hommages à Fernand Benoit*, Bordighera, 1972, V, p. 11, fig. 3.

Ramón 18, 25 : J. RAMON, *La producción anfórica púnico-ebusitana*, Ibiza, 1981.

Tivissa (amphores de) : A. TCHERNIA, "Les amphores vinaires de Tarraconaise et leur exportation au début de l'Empire", dans *Archivo Español de Arqueología*, 44, 1971, p. 68-69 (cf. fig. 19, p. 67).



DISCUSSION

Président de séance : R. LEQUEMENT

Alain FERDIERE : Ne faudrait-il pas introduire un correctif dans les graphiques, en ce qui concerne les amphores gauloises, dans la mesure où elles correspondent, sans doute plus ici, à des exportations, alors que, pour les autres amphores, il s'agit d'importations ?

Bernard LIOU : Notre problème est moins de distinguer entre des exportations et des importations, que d'essayer d'apprécier un trafic. En ce qui concerne les amphores gauloises, et mises à part celles qui pourraient être produites sur place (on a repéré un atelier à Istres même), Fos est, comme pour toutes les autres amphores (sauf, encore, celles dont le contenu était consommé sur place -à coup sûr très minoritaires) un lieu de transit et, sans nul doute, de redistribution. A noter que le vin gaulois arrive à Fos du nord par le Rhône et les Fosses Mariennes, de l'ouest par la mer pour celui des régions de Narbonne et de Béziers (le Baeterrense y est attesté), de l'est et par mer encore pour celui des amphores de Marseille et de l'actuelle Provence.

Didier BAYARD : Je voudrais savoir si vous avez fait des comparaisons avec les résultats obtenus à Ostie. Je n'ai pas les chiffres en tête et je ne vois pas très bien les conclusions à en tirer.

Bernard LIOU : Oui, nous connaissons ce qui a été écrit, surtout par C. Panella, sur les comptages faits à partir de la fouille des Thermes du Nageur. On n'a pas comparé de façon systématique car je pense que les sites d'Ostie et de Fos ne sont pas tout à fait de même nature. Nous n'apportons rien qui soit fondamentalement original ; par conséquent, rien qui puisse étonner quelqu'un qui connaît les statistiques d'Ostie. Cela dit, les statistiques d'Ostie portent sur une période qui est beaucoup plus courte que celle que nous envisageons ici. Nous embrassons ici absolument toute l'Antiquité ; nous commençons par les trois amphores massaliètes qui, évidemment, sont quantité négligeable, mais qui nous placent au V^{ème} s. av., et nous allons jusqu'à une épave qui est du début du VII^{ème} s. de n.è. Les statistiques de C. Panella doivent porter sur une période qui va des Flaviens jusqu'à la fin de l'époque antonine. On a donc, d'une part, la différence de lieu et, d'autre part, une chronologie large d'un côté, courte de l'autre. On ne doit pas pouvoir tirer grand chose de comparaisons.

Robin P. SYMONDS : Vous classez toutes vos amphores en fonction de leur contenu ; avez-vous fait des analyses sur les contenus ou est-ce une question de forme et d'épigraphie ?

Bernard LIOU : Nous n'avons pas fait la moindre analyse ; par conséquent, nous nous déterminons à la vue des amphores, qu'il s'agisse de la forme, et c'est le plus souvent le cas, ou de ce qui est écrit dessus. Comme vous le savez, l'épigraphie, à Fos, est extrêmement importante ; c'est un des sites où on trouve le plus grand nombre d'inscriptions peintes (et le musée d'Istres présente une collection qui est, vraisemblablement, la plus importante du monde !). Il est certain qu'il y a un petit nombre d'amphores dont nous n'avons pas su déterminer le contenu ; il y en a d'autres pour lesquels nous hésitons. Nous avons classé pratiquement toutes les amphores grecques dans les amphores à vin, c'est le plus probable (mais c'est seulement le plus probable). Il y a des amphores, comme les Maña C2c, dont nous ignorons le contenu ; de même pour les Late Roman 1, on les a classées dans les vinaires, mais les Late Roman 2, on ne sait pas du tout ce qu'elles contenaient, ni les 5-6...

Robin P. SYMONDS : Je vous signale qu'il y a, actuellement, un programme de recherche à l'Université de Cambridge sur les restes organiques qui se trouvent à l'intérieur des amphores ; les résultats ne sont pas encore connus mais pourraient répondre à certaines questions.

Bernard LIOU : Sûrement. De toute façon, nous n'ignorons pas les travaux qui ont été faits à Lyon, dans ce sens, par Françoise Formenti, par exemple. Il est évident aussi que nous connaissons, par notre propre expérience, certains contenus d'amphores (on retrouve parfois des restes de poissons, ou un fond de vin...).

Maurice PICON : Puis-je vous demander quelles sont les amphores tardives orientales les plus fréquentes ?

Bernard LIOU : C'est, tout d'abord et incontestablement, la Late Roman 1 ; c'est, aussi, la Late Roman 4 -que nous avons le plus grand mal, parfois, à distinguer d'amphores puniques. Martine vous a parlé seulement de l'anse Saint-Gervais qui est un énorme dépotoir d'où viennent la plupart de nos anses d'amphores Dressel 20, de nos inscriptions peintes, etc. (à moins d'un mètre de profondeur). Mais il y a, en fait, tout le fond du golfe de Fos, en allant du côté de Port-de-Bouc et par des fonds qui n'excèdent jamais sept ou huit mètres. Nous avons là une épave de Dressel 1B qui doit dater de peu après le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. ; mais il y a aussi du matériel qui ne peut pas faire partie de cette épave, notamment des Dressel 14 que l'on date facilement en plein milieu du 1^{er} s. de n.è., qui sont des amphores de Lusitanie, et des Late Roman 4 dont on s'est demandé si elles en étaient réellement ou si elles n'étaient pas des amphores de type punique qui peuvent fort bien se trouver en 50 av. J.-C. Pour en revenir aux amphores tardives, il y a les amphores Keay LXII qui sont sur une épave dont je vous ai dit un mot, une épave du début du VII^{ème} s. et dont Keay pense qu'elles sont les héritières directes des grosses cylindriques africaines.

Maurice PICON : Avez-vous des Late Roman 7 ?

Bernard LIOU : Non.

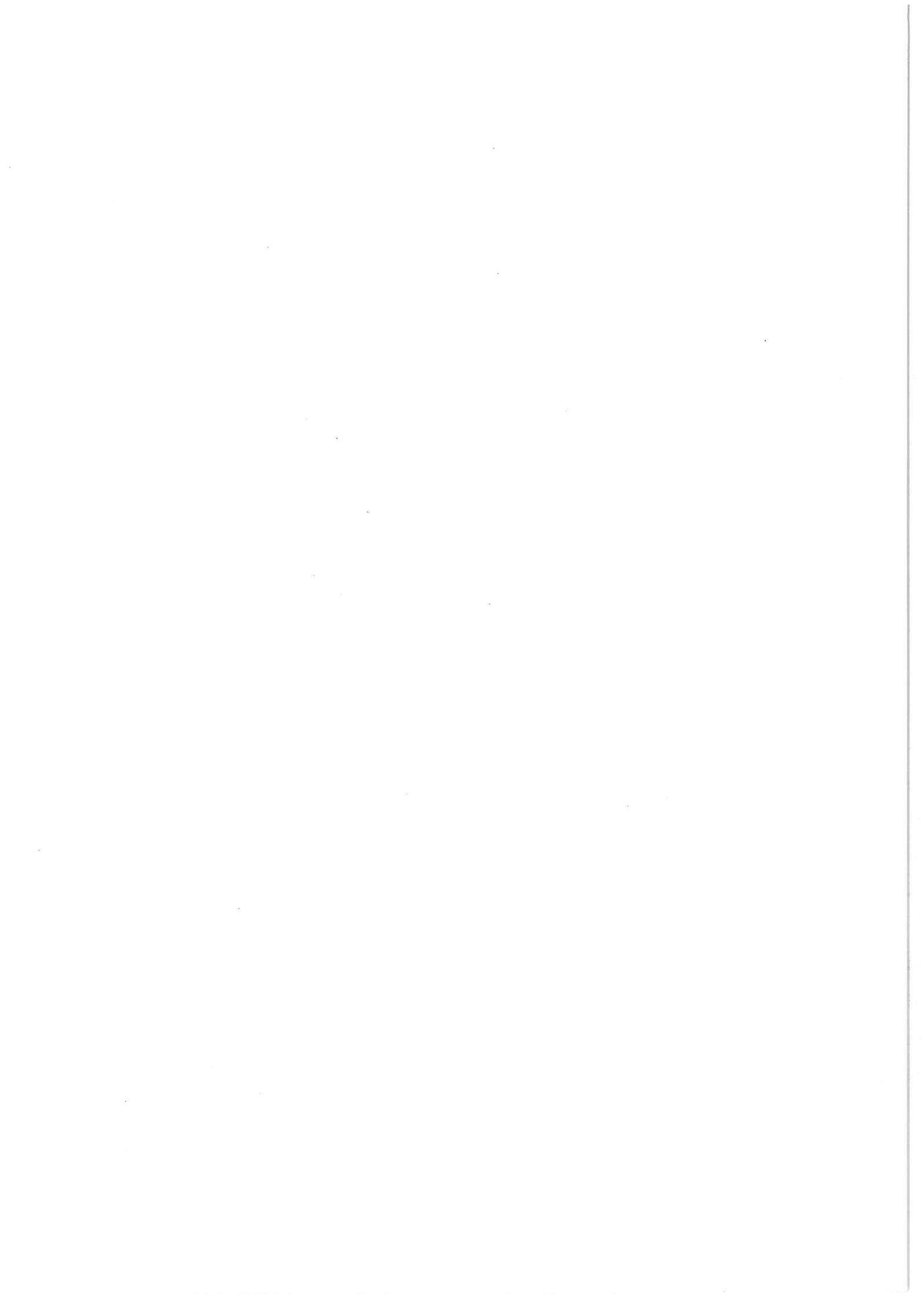
Maurice PICON : Vous avez la grande égyptienne...

Bernard LIOU : Alors oui, le golfe de Fos est un des endroits où il y en a le plus.

Maurice PICON : Mais il n'y a pas la 7...

Bernard LIOU : Non. Ou bien nous n'avons pas su la reconnaître !

* *
*



Albert CASAS (*)
Victor PINTO (*)
Josep-M. GURT (**)
Santiago RIERA (**)
Lourdes BURES (**)

APLICACION DE LA PROSPECCION MAGNETICA EN LA LOCALIZACION DE HORNOS DE CERAMICA ROMANA DE NAVES (LLEIDA)

• RÉSUMÉ

Nous présentons les résultats obtenus lors d'une campagne de prospection géophysique réalisée pour localiser des fours de "Terre Sigillée Hispanique" dans la région du Pla d'Abella, près de Navès (Lleida). Ces fours, déjà fouillés en 1912, sont les premiers de ce type à avoir été trouvés dans la Péninsule Ibérique ; cependant, depuis leur découverte, on en avait perdu leur trace et les multiples recherches menées, jusqu'à ce jour, s'étaient toujours avérées infructueuses.

Nous avons choisi d'utiliser la méthode de la prospection magnétique : quand l'argile, qui contient des particules d'hématite, dépasse sa température de Curie et, ensuite, se refroidit en présence d'un champ magnétique, même aussi faible que le champ terrestre, elle acquiert une magnétisation thermorémanente très stable. Les mesures ont été faites avec un magnétomètre à protons de 1 nTesla de sensibilité, suivant un quadrillage d'un mètre de côté. Nous avons détecté trois anomalies significatives et quelques autres ponctuelles, dispersées. Les anomalies résiduelles, particulièrement dipolaires à cause de l'obliquité du vecteur d'aimantation magnétique, présentent des intensités de 200 nTeslas au plus. L'application de la réduction magnétique au pôle des données expérimentales a permis de corriger cet effet et de faciliter l'interprétation qualitative des résultats.

Une fois la prospection géophysique terminée, nous avons commencé la fouille des trois anomalies, confirmant ainsi l'interprétation prévue, puisque nous avons détecté trois fours, avec des résultats archéologiques d'une grande importance.

INTRODUCCIÓN

El Pla d'Abella es una pequeña depresión de cerca dos kilómetros de diámetro, situada en las estribaciones meridionales del Pre-Pirineo Catalán, próxima a la confluencia de los ríos Cardener y Aiguadora (Fig. 1). El Pla es una importante cuenca de recepción de las aguas que provienen de las elevaciones que la rodean y delimitan topográficamente, y a partir de la cual descende un único curso de agua que canaliza el drenaje natural de la actual red fluvial.

Las investigaciones arqueológicas en esta zona fueron iniciadas por Serra Vilaró (1925), quien, en el año 1912, llevó a término la excavación de tres hornos de "Terra Sigillata Hispánica" en un campo cultivado situado en el propio Pla d'Abella. Posteriormente a estas excavaciones se perdió el rastro de los hornos, y a pesar de haber sido buscados anteriormente a nuestros trabajos, no pudieron ser localizados.

Las excavaciones llevadas a cabo por Serra Vilaró en 1912 aportaban escasos datos sobre los hornos, especialmente en lo referente a su localización, su estruc-

tura, sus características técnicas, la existencia de otras estructuras industriales relacionadas con éstos, el contexto histórico en que se desarrollaron, la cronología de su funcionamiento, etc.

El interés que presentaban estas estructuras industriales dentro del contexto histórico de la época romana en el noreste peninsular, hizo que un equipo integrado por arqueólogos, de la Facultad de Geografía e Historia, y geofísicos, de la Facultad de Geología, ambos de la Universidad de Barcelona, se interesara de nuevo en el estudio de dichos hornos. Las investigaciones se iniciaron de nuevo el verano de 1986, con los siguientes objetivos :

1) Prospección arqueológica del Pla d'Abella y de las elevaciones circundantes, encaminada a :

- resituar, juntamente con las descripciones de la zona en 1912, el campo donde se encontraban los hornos ;
- localizar otros yacimientos arqueológicos en el área, que pudieran aportarnos datos sobre el poblamiento de la zona y el contexto histórico de los hornos.

2) Estudio tipológico del material de las excavaciones

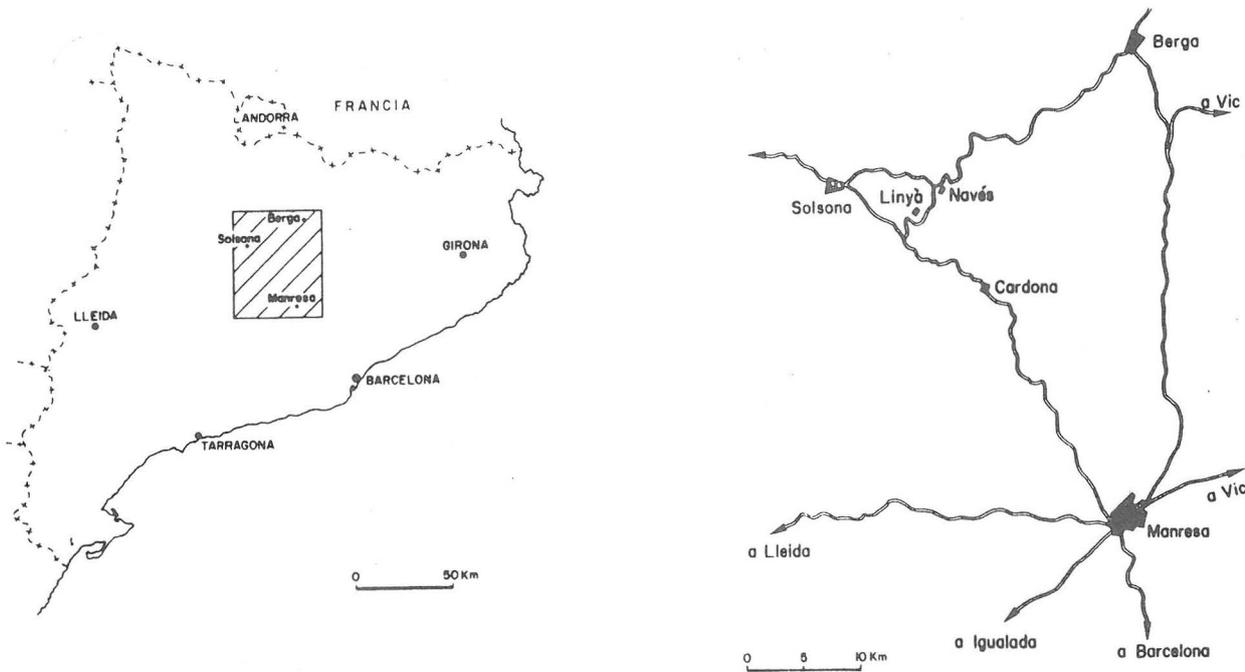


Figure 1 - Situación geográfica del Pla d'Abella en el término municipal de Navès.

de Serra Vilaró, depositado en los fondos del Museo de Solsona.

3) Excavación del hábitat de época romana "La Rectoria" de Navès (comarca del Solsonès), muy próximo al taller cerámico de Abella. Se inició la excavación con la intención de encontrar una estratigrafía que aportara datos sobre las cronologías de las producciones cerámicas del taller de l'Abella, su comercialización e interacción entre las mismas y las cerámicas romanas de importación, así como describir el contexto histórico en que funcionaron.

La prospección arqueológica se inició con un estudio preliminar sobre el terreno de las referencias arqueológicas de Serra Vilaró. Posteriormente se examinó la cartografía y la fotografía aérea y, por último, se recorrió el terreno tomando como unidades el actual parcelario en las zonas de cultivo, mientras que en las zonas boscosas, debido a la dificultad que planteaba su exploración, se concentró básicamente en algunas de las colinas que rodean al Pla d'Abella.

A partir de la prospección arqueológica descrita se localizaron abundantes fragmentos de cerámica ibérica en algunas de las colinas que rodean el Pla d'Abella. En el propio Pla, el material cerámico se concentra en tres áreas próximas a las tres masías existentes: la Guingueta, Cal Passavant i el Pla d'Abella, situadas en la parte alta de la depresión (Fig. 2).

En la guingueta aparecieron restos de ánfora ibérica y algún fragmento de T. Sigillata, mientras que, en Can Passavant y el Pla d'Abella, el material es de época romana (T.S., Campaniana, etc.). Además, en dos colinas situadas, una en el punto de salida natural del llano y otra dominando el mismo por el norte, se loca-

lizaron restos de dos torres que han aportado restos de cerámicas medievales.

I. PROSPECCION MAGNETICA

La necesidad de poder contar con un método de prospección del subsuelo eficaz, rápido y no destructivo que permitiera la detección de los hornos de cerámica del Pla d'Abella, cuya situación se había restringido gracias a la exploración arqueológica descrita en el apartado anterior, nos llevó a plantear la realización de una campaña de prospección magnética.

La razón de elegir el método magnético se debió principalmente a su sencillez de manejo, rapidez operativa y al contraste de susceptibilidad magnética entre la arcilla refractaria de las paredes de los hornos y el terreno circundante. Este contraste de susceptibilidad es debido a la reorientación de los dominios magnéticos de los minerales ferromagnéticos (generalmente hematites) cuando se enfrían en presencia de un campo magnético aun que sea débil, como el terrestre, después de haber sido calentados por encima de la temperatura de Curie. Este tipo de imanación, denominada termorremanente es muy estimable, y resulta particularmente adecuada para la prospección de hornos refractarios y piezas de arcilla cocida (Thellier y Thellier, 1951).

Una vez decidido el método a emplear, se planteó la elección del tamaño de malla más adecuado que permitiera la localización de los hornos con una prudente cobertura de observaciones. Para ello, teniendo en cuenta las dimensiones de los hornos ya excavados por Serra Vilaró (1925) y la escasa profundidad a que



Figure 2 - Distribución de las parcelas próximas a las masías de Cal Passavant, La Guingueta y Pla d'Abella prospectadas arqueológicamente. El rayado indica las áreas dónde se localizó material arqueológico.

debían encontrarse enterrados, se creyó oportuno establecer una malla cuadrada de un metro de lado sobre toda la zona a prospectar.

La cuadrícula de los puntos de observación se definió mediante el correspondiente estaquillado del terreno y se señalaron referencias de sus coordenadas relativas mediante la incrustación de clavos de latón en las rocas próximas al campo. Esta señalización tiene como objetivo establecer un sistema de coordenadas que haga fácilmente correlacionables las anomalías detectadas mediante la prospección geofísica con los objetos arqueológicos que las producen, así como permitir la localización futura de los hornos en posteriores investigaciones.

Las observaciones se realizaron con un magnetómetro de protones Geometrics, modelo G-816 de 1 nanoTesla de sensibilidad, colocando el sensor sobre la superficie del terreno para aumentar la detectabilidad de los hornos. La corrección de las variaciones temporales del campo magnético terrestre se realizó mediante un doble proceso; por un lado, se reobservó el valor de la intensidad de campo en un mismo punto a intervalos inferiores a media hora, por otro lado, se obtuvieron los registros magnéticos del observatorio permanente más próximo, es decir, el del Ebro situado en Roquetes (Tarragona). La información obtenida por ambos métodos ha sido perfectamente coherente y nos ha permitido realizar la corrección diurna con una precisión de 5 nanoTeslas.

II. INTERPRETACION DE LOS DATOS MAGNETICOS

La campaña de prospección magnética ha detectado anomalías significativas en un campo situado al este de la masía del Pla d'Abella. La distribución de las anomalías de campo total, una vez corregidas las variaciones temporales del campo magnético y sustraído el valor regional, estimado en 44956 nanoTeslas, presenta tres máximos acusados, a parte de otras anomalías dispersas de menor intensidad (Fig. 3).

Inmediatamente después de la localización de la principal anomalía se procedió a densificar la malla de observaciones a un punto cada 0.1 metros, con la finalidad de determinar más precisamente sus dimensiones y así planificar mejor la excavación. La anomalía residual determinada con esta densa red de observaciones presenta un marcado carácter dipolar, característico de las anomalías magnéticas, y que es debido a la inclinación del campo magnetizante (Fig. 4a)

Para una mejor y más fácil interpretación de las características geométricas del cuerpo responsable de esta anomalía se procedió a aplicar una transformación a los datos experimentales, clásica en otras aplicaciones de la exploración magnética, denominada reducción al polo (Baranov, 1957), y que consiste en calcular el campo teórico que se hubiera medido en el caso de que el campo inductor tuviera una inclinación

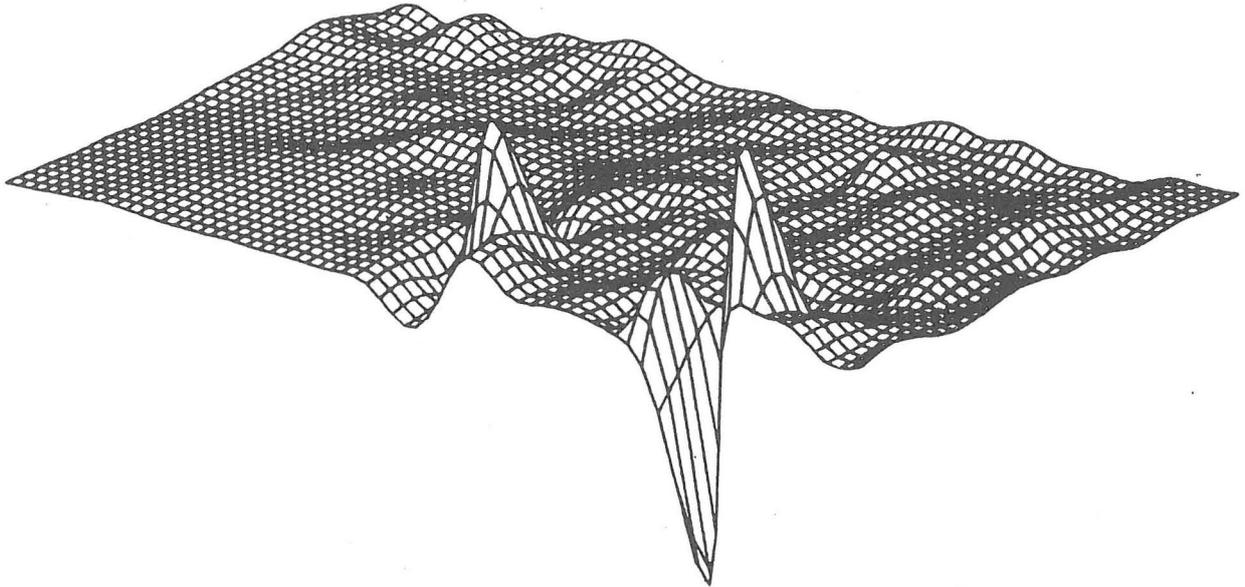


Figure 3 - Perspectiva de las anomalías magnéticas detectadas en el campo situado al oeste de la masía de Pla d'Abella.

de 90 grados, como sucede en los polos magnéticos terrestres. El método utilizado para esta transformación deriva del algoritmo propuesto por Battacharyya (1965), que expresa la intensidad del campo total reducida al polo como una serie doble de Fourier en una malla regular.

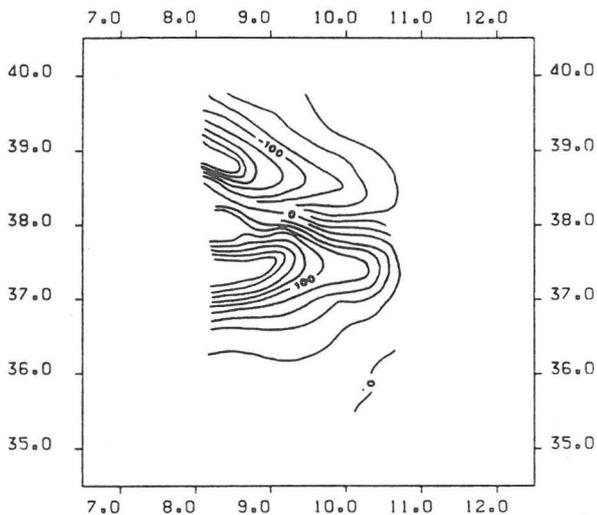


Figure 4a - Anomalía magnética detallada obtenida con una malla de 0,1 m.

Los parámetros de inclinación y declinación magnética del campo magnetizante se han tomado iguales a los del campo magnético actual en la zona, es decir 58 grados de inclinación y 3 grados 40 minutos de declinación. El mapa de anomalías magnéticas así obtenido presenta una anomalía monopolar alargada de más de 140 nanoTeslas de intensidad, con fuertes gradientes en ambos flancos (Fig. 4b).

Esta anomalía se interpretó como producida por uno de los hornos buscados, por lo que se procedió a la inmediata excavación bajo la proyección vertical de la misma, dando como resultado el hallazgo de un horno a una profundidad aproximada de 30 centímetros.

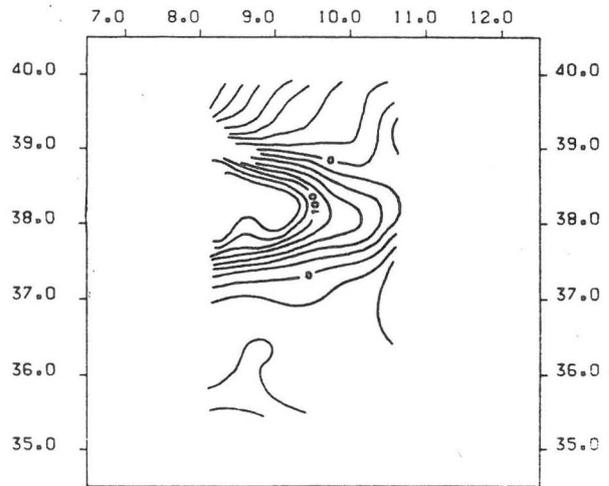


Figure 4b - Anomalía magnética detallada reducida al polo.

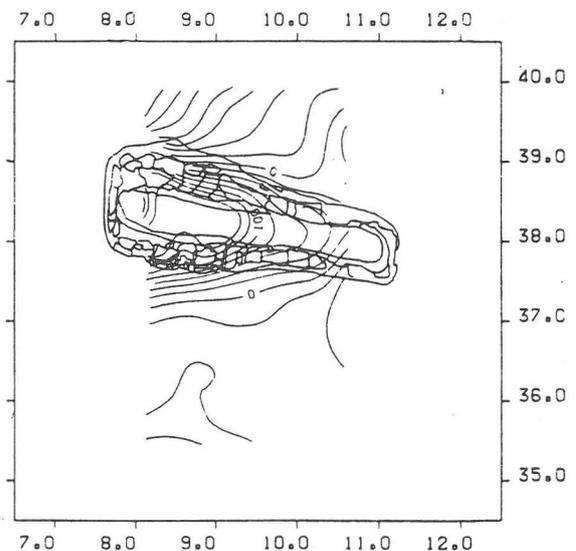


Figure 4c - Superposición de la anomalía magnética reducida al polo y la estructura del horno excavado.

A continuación, se procedió a cartografiar detalladamente cada uno de los bloques de barro cocido que constituían las paredes del horno, tomando como referencia la misma malla utilizada en la prospección magnética. La comparación entre el mapa de anomalías magnéticas reducidas al polo y la estructura de horno hallado demostró la perfecta correlación entre causa y efecto (Fig. 4c).

Además, se ha analizado la susceptibilidad magnética de trece muestras de los bloques que forman las paredes del horno, encontrándose un valor medio de 5×10^{-4} c.g.s. con un rango de variación entre $0,3 \times 10^{-4}$ y $12,5 \times 10^{-4}$.

III. RESULTADOS ARQUEOLOGICOS

Una vez finalizada la campaña de prospección geofísica y comprobada su eficacia, se proyectó la excavación de las demás zonas donde habían sido detectadas anomalías magnéticas con la finalidad de :

- restituir dentro del campo los hornos, su orientación, etc. ;
- obtener plantas detalladas de la estructura de los hornos, con el fin de obtener datos sobre su funcionamiento ;
- posibilidad de hallar algún horno no excavado en 1912 que nos permitiera encontrar material arqueológico *in situ*, y aportar información sobre las características de las producciones, su cronología, así como la estructura y funcionamiento ;
- encontrar la escombrera del horno, para establecer una estratigrafía que nos permitiera estudiar la evolución de las producciones del taller de Abella.

Durante los años 1987 y 1988, se llevó a término la excavación en el campo, localizándose cuatro hornos, tres de ellos coincidentes con las anomalías magnéticas. Ninguno de ellos aportó materiales *in situ* ya que habían sido excavados anteriormente por Serra Vilaró, mientras el cuarto horno nos aportó casi materiales por estar muy arrasado.

El **horno nº 1** tiene un tamaño de 3,46 metros de longitud por 0,68 de anchura y una altura de 0,18 en la cámara de fuego donde estaba mejor conservada, además, se encontró casi totalmente colmatada por concreciones que podían corresponder al momento de abandono del horno.

El **horno nº 2** es de planta rectangular. Mide 4 metros de longitud por 2 de anchura y una altura conservada de 0,73 en la cámara de fuego, y 0,5 en la de carga. En este horno, se han podido identificar tres elementos: cámara de fuego recortada en la arcilla natural, cámara de carga y un pequeño canal lateral de ladrillo. En la boca del horno, se encontró una gran losa de arenisca que se ha interpretado como un medio para evitar la erosión que produciría la entrada de leña.

EL **horno nº 3** presenta una planta irregular de 3,5 metros de longitud y una anchura que oscila entre 1,5 y 0,7, con un estrangulamiento central. La altura conservada de la cámara de fuego es de 0,84 metros. Las paredes presentan concreciones arcillosas y se observan unas improntas que podrían corresponder al inicio de los arcos de la bóveda. En un nivel superior,

aparecieron unas estructuras laterales que formaban parte, posiblemente, de la cámara de cocción. En este horno se localizaron fragmentos de la parrilla que separaba la cámara de cocción de la de fuego.

El **último horno, nº 4**, que no había sido excavado por Serra Vilaró, es de menor tamaño : 1,8 metros de longitud por 0,45 de anchura y una altura de 0,10 metros.

De las excavaciones realizadas en el campo dónde se encuentran los hornos pudimos obtener los siguientes resultados :

1) Se corrige la situación de los hornos que había situado Serra Vilaró en su plano publicado en 1925. Los hornos aparecen paralelamente unos a otros y cerca de un margen formado por grandes bloques para quedar resguardados (Fig. 5)

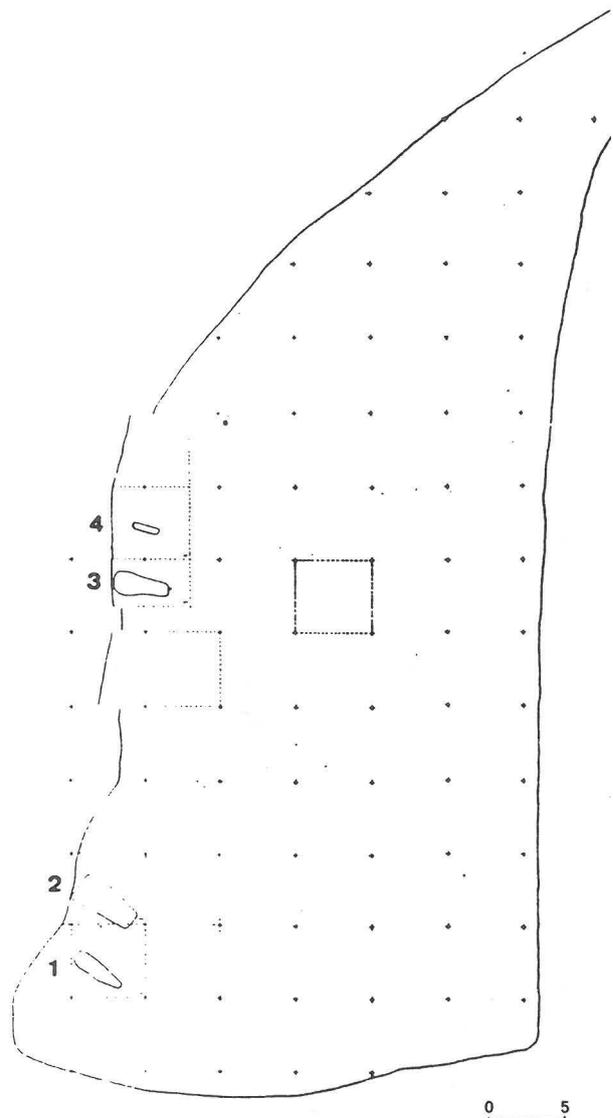


Figure 5 - Distribución de los cuatro hornos excavados.

2) Se aportan nuevos datos sobre la estructura y la tecnología de los hornos de cerámica romanos. Se puede observar que los hornos se componen de tres

elementos, cámara de fuego, de carga y de cocción, si bien pueden aparecer, también, estructuras laterales relacionadas con el tiraje del fuego (horno 1). Se ha podido observar, a partir de los arranques encontrados en los muros de la cámara de fuego, que el horno estaba cubierto por una bóveda que sobresalía del suelo y cubría la cámara de cocción.

3) A partir de determinados elementos constructivos, encontrados durante la excavación, se constata la existencia de parrillas perforadas que separaban las cámaras de fuego y de cocción, la existencia de cilindros de arcilla huecos que hacen pensar en sistemas de entrada y salida de aire en las cámaras de fuego y cocción, así como taponos de arcilla de diámetro similar al de los cilindros, que bien podrían servir para regular la entrada de aire en las cámaras.

4) Aparecen anillos de arcilla para sostener los recipientes cerámicos dentro del horno, y unos anillos de mayor tamaño y orificio central más pequeño, de los que no podemos apuntar su funcionalidad.

5) En las catas realizadas en diversos puntos del campo, aparecieron restos cerámicos, unas veces dispersos y otras más concentrados, pero no se ha podido detectar la escombrera del horno, cabiendo la posibilidad que ésta no existiera.

6) El material cerámico encontrado pertenece mayoritariamente a producciones de Terra Sigillata Hispánica del propio horno (Drag. 37, 15/17, 27 y Ritt. 8) y restos de moldes.

7) En el estado actual de nuestra investigación, se

está procediendo a un estudio más detallado de las producciones de dicho horno, tanto desde el punto de vista tipológico como de la caracterización físico-química de las pastas cerámicas que allí se produjeron. Para ello se están aplicando las técnicas de fluorescencia y difracción de rayos X. Esta caracterización permitirá definir bien las producciones del taller, su difusión, comercialización y datos sobre su organización. Así mismo la difracción de rayos X, junto con la espectroscopía Moessbauer nos permitirá obtener mayores conocimientos sobre el proceso de fabricación.

8) Por otra parte, la excavación realizada en el yacimiento de "La Rectoría" de Navès ha aportado una estratigrafía que permite aventurar una cronología de siglo II a primera mitad del siglo III, para la última fase de producción cerámica de los hornos.

CONCLUSIONES

La aplicación de la prospección magnética como método de detalle, después de un reconocimiento arqueológico previo, ha permitido la relocalización de tres hornos de cerámica romana en el Pla d'Abella.

La reducción magnética al polo de las anomalías experimentales ha resultado de gran interés para conseguir centrar las anomalías sobre los cuerpos responsables de las mismas.

Se han obtenido plantas detalladas de la estructura de cada uno de los hornos, y se ha planteado hipótesis sobre la funcionalidad de sus distintos elementos.



(*) Dpto. Geoquímica, Petrología y Prospección Geológica. Facultad de Geología, Universidad de Barcelona.

(**) Dpto. Prehistoria, Historia Antigua y Arqueología. Facultad de Geografía e Historia, Universidad de Barcelona.

BIBLIOGRAFIA

Baranov 1957 : V. BARANOV, "A new method for interpretation of aeromagnetic maps : pseudo-gravimetric anomalies", *Geophysics*, 22, p. 359-383.

Battacharyya 1965 : B. K. BATTACHARYYA, "Two-dimensional harmonic analysis as a tool for magnetic interpretation", *Geophysics*, 30, p. 829-857.

Serra Vilaró 1925 : J. SERRA VILARÓ, "Cerámica en Abella. Primer taller de "Terra Sigillata" descubierto en España", *Olózaga*, nº 1, *Junta Superior de Excavaciones y Antigüedades*.

Thellier-Thellier 1951 : E. THELLIER y O. THELLIER, "Sur la direction du champ magnétique terrestre retrouvé sur les parois de fours des époques punique et romaine, à Carthage", *CRAS*, 233, p. 1476-1478.

* *
*

Lourdes BURES
Jaume BUXEDA
Josep M. GURT
Josep M. PALET
Carles PLANAS
Francesc TUSET

CARACTERIZACION DE LAS PRODUCCIONES DE TERRA SIGILLATA HISPANICA DEL HORNO CERAMICO DE ABELLA (NAVES, SOLSONES) : RESULTADOS PRELIMINARES

• RÉSUMÉ

A partir de 1985, des fouilles ont été réalisées sur le site de la Rectoria, à Navès. Parallèlement, grâce à la remise au jour des fours du Pla d'Abella, également à Navès, dont nous avons perdu la trace depuis leur découverte en 1925, et à la reprise de leur fouille en 1986, nous avons entrepris l'étude de leurs productions de T.S.H.

Des analyses physico-chimiques ont été faites sur le nouveau matériel exhumé provenant, en partie, de contextes stratigraphiques. Bien qu' en cours d'étude, les premiers résultats obtenus apportent de nouvelles connaissances sur la caractérisation de ce matériel céramique.

Nous présentons quelques résultats préliminaires des analyses faites sur un ensemble d'échantillons provenant de la réexcavation des fours.

INTRODUCCION (1)

La caracterización de los hornos de Terra Sigillata Hispánica (T.S.H.) de Abella parte del redescubrimiento del yacimiento en las campañas de prospección de 1986 y su posterior excavación, junto con la del yacimiento de la Rectoria, situado a 2 km del taller aproximadamente. Este redescubrimiento ha permitido iniciar un estudio de caracterización de la producción, incluyendo un amplio trabajo arqueométrico que, de alguna manera, sería heredero directo del trabajo iniciado por F. Mayet i M. Picon (2).

MARCO GEOGRAFICO

La ubicación del taller de T.S.H. de Abella en la depresión prepirenaica de Solsona-Navès, enmarcado a sudeste por las cuencas fluviales de los ríos Aigua d'Ora i Cardener, afluentes del Llobregat, y a occidente por la cuenca del Segre, hace de este taller el más septentrional conocido en la Península Ibérica, situado en el noreste peninsular (Fig. 1).

EL YACIMIENTO DE ABELLA

El yacimiento de Abella se encuentra en una región, el poblamiento de la cual, es poco conocido. Las excavaciones realizadas hasta hoy día, y que básicamente

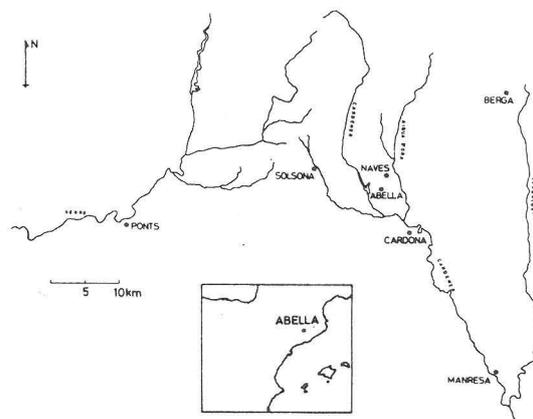


Figure 1 - Mapa de situación del taller de Abella.

corresponden a trabajos de principios de este siglo, ha puesto de relieve dos posibles centros de producción de T.S.H., el de Solsona y el propio de Abella (3). El primero estaría en relación con el posible asentamiento de Solsona, conocido a partir de la excavación de unas termas y de otros restos monumentales esporádicos. Igualmente, fue desde un primer momento muy importante la explotación de la sal de Cardona, comercializada a partir del eje fluvial Cardener-Llobregat (4).

Los hornos fueron descubiertos por J. Serra Vilaró en el año 1912, quien excavó tres hornos entre los años 1912 y 1925, realizando además una serie de prospecciones en las inmediaciones sin llegar a resultados positivos. De la excavación no se publicaron datos estratigráficos ni la localización precisa del taller, que de este modo permaneció desconocido. En el año 1985 iniciamos los trabajos arqueológicos en el Pla d'Abella y en el yacimiento cercano de la Rectoria, en Navès, con el objetivo de conocer las características del poblamiento antiguo en este territorio, donde el taller constituiría, posiblemente, un núcleo de primordial importancia, permitiendo entender la ordenación del poblamiento

esta excavación que la estratigrafía ha aportado datos cronológicos de parte de la producción cerámica del taller (siglo II d.C. - primera mitad del siglo III d.C.).

ANÁLISIS

La primera fase de la caracterización de las producciones de Abella se ha realizado sobre un muestreo aleatorio de 52 piezas procedentes de la reexcavación de los hornos, salvo una muestra procedente de la Rectoria. Las muestras son en su mayor parte fragmentos de T.S.H., si bien hemos incluido 7 fragmentos de moldes y 4 fragmentos de canalización de tiro. Estas muestras han sido analizadas por Fluorescencia de Rayos X, mediante perlas para obtener los resultados de los elementos mayoritarios y minoritarios, y pastillas para los elementos traza y el NaO. EL tratamiento estadístico de los resultados se ha realizado con el paquete integrado de Software estadístico BMDP (6), con los programas BMDP6D y BMDP2M principalmente, tratándose los resultados corregidos de su valor de pérdida al fuego.

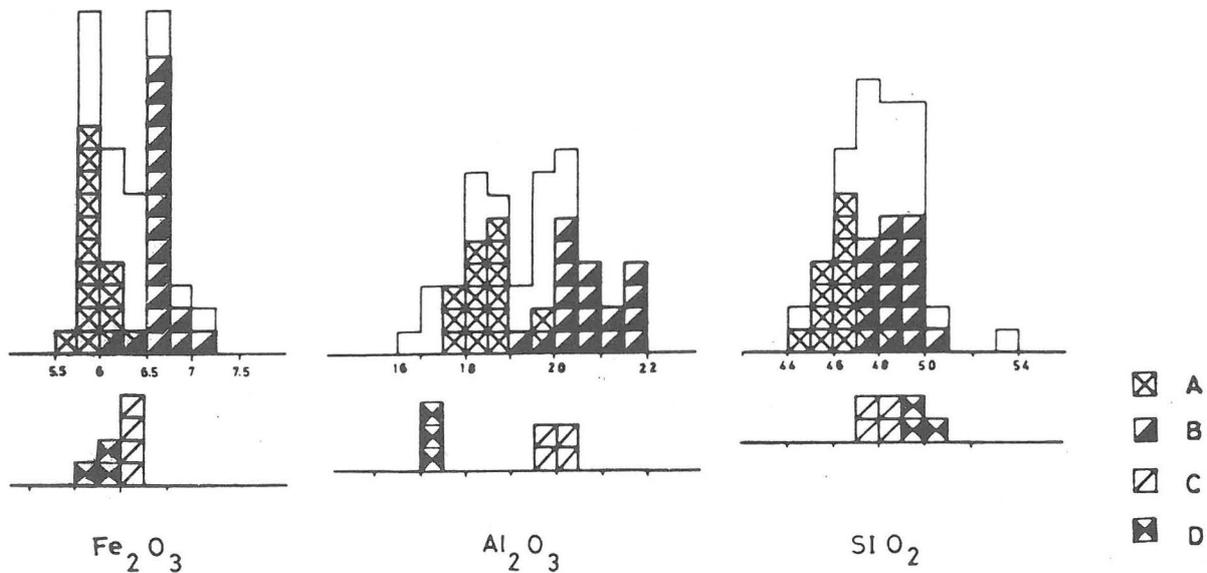


Figure 2 - Histogramas correspondientes a los siguientes elementos : Fe_2O_3 , Al_2O_3 y SiO_2 .

to en el territorio y la importancia económica de la zona. En 1987, a partir de los resultados de la prospección arqueológica del año anterior, se realizó una prospección electromagnética, en el campo del Pla d'Abella, redescubriendo finalmente su localización (5).

La excavación de los hornos, realizada entre los años 1987-1988, puso de relieve la existencia de los tres hornos citados por Serra Vilaró más un cuarto, de pequeñas dimensiones, que no se había sido excavado.

Cuando los restos han aparecido intactos, su pobreza no ha permitido avanzar cronologías seguras para fechar el taller, pero es de esperar que el estudio final de la Rectoria, de donde ya se ha extraído una segunda serie de muestras para analizar, aportará datos concluyentes. Actualmente, se puede avanzar sobre

La observación de los histogramas (Fig. 2) revela una distribución homogénea de los valores de las diversas muestras, aunque se apunta una cierta distribución bimodal. Esta tendencia bimodal queda sancionada por el resultado del análisis de "Cluster", realizado mediante la distancia euclidiana por "simple average linkage" sobre las variaciones estandarizadas de los siguientes elementos químicos : Fe_2O_3 , MnO , P_2O_5 , TiO_2 , MgO , CaO , K_2O , Si_2O , Ba , Zr , Sr , Zn , Cu , Ni y Ga (Fig. 3). La excesiva variabilidad del NaO no ha aconsejado su inclusión en el tratamiento.

Del resultado del análisis de "Cluster" se confirma la tendencia a una agrupación en dos bloques de las muestras de Abella, situándose a la derecha del gráfico aquellas piezas que no quedan clasificadas. Una observación más detenida permite diferenciar cuatro gru-

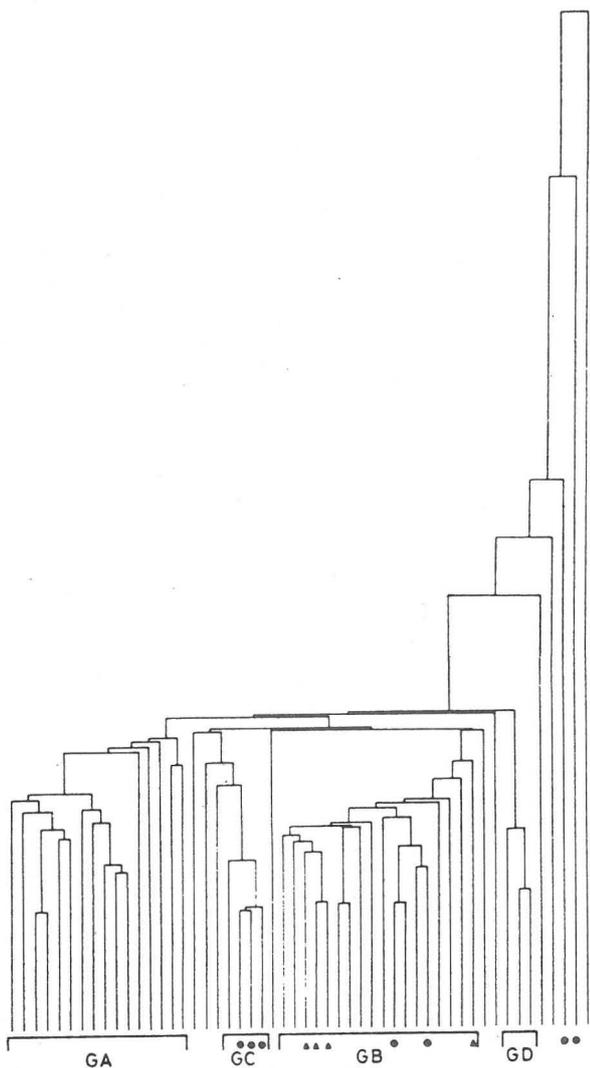


Figure 3 - Dendrograma de los 52 ejemplares estudiados. En círculos los moldes y en triángulos las canalizaciones.

pos muy homogéneos y que han sido denominados GA, GB, GC y GD. De estos grupos, tan sólo el GA, con 16 muestras, y el GB, con 18 muestras, tienen un volumen suficiente para pensar que efectivamente la realización de nuevos análisis no hará sinó confirmarlos. EL GC, con 4 muestras, presenta una gran homogeneidad, con unos valores que se sitúan entre los del GA y GB. Finalmente el GD, con 3 muestras, aún teniendo unos valores que son perfectamente coherentes con los resultados de Abella, ocupa una posición más marginal, con características propias.

Respecto a los valores de los diversos grupos, la observación de los histogramas del SiO₂, del Fe₂O₃ y del Al₂O₃ nos permite comprobar una similitud en las posiciones que ocupan los tres grupos GA, GB y GC con valores bajos, medianos y altos respectivamente. Por contra, el GD, aún teniendo valores bajos en Fe₂O₃ y Al₂O₃, presenta valores altos en SiO₂. Este hecho se ve más claramente aún en los gráficos bivalentes del Al₂O₃/Fe₂O₃ y del SiO₂/Fe₂O₃ (Fig. 4).

Ambos gráficos muestran una correlación directa entre los valores de los elementos de los grupos GA, GB

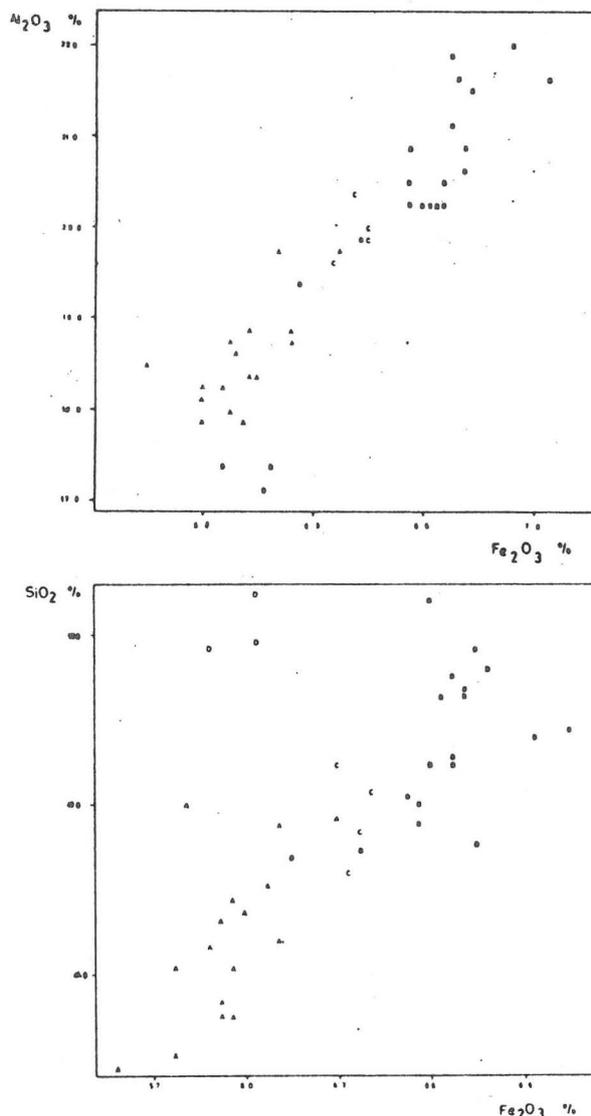


Figure 4 - Diagramas bivalentes de Al₂O₃/Fe₂O₃ y del SiO₂/Fe₂O₃.

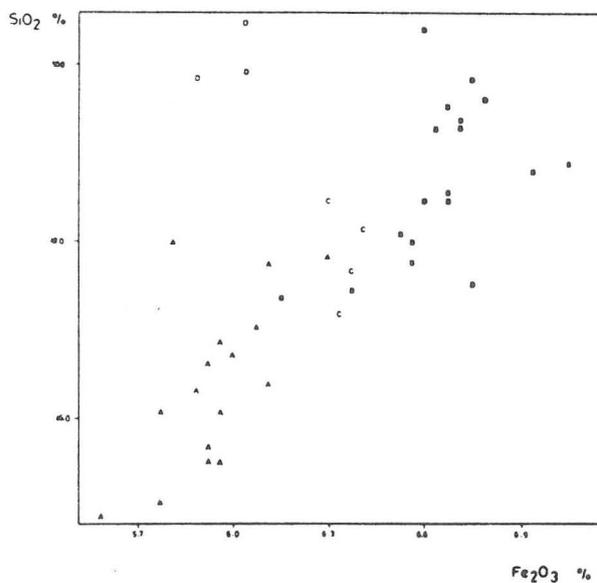


Figure 5 - Diagrama bivalente de SiO₂/CaO.

y GC, mientras que el GD se desvía de ambas rectas de regresión. Los valores de este grupo muestran unas pequeñas diferencias respecto a los restantes que pueden ser debidas a débiles variaciones en la composición de las arcillas. Por contra, se observa una gradación en el contenido de CaO disminuyendo su valor

desde el GA al GC y GB, dentro, sin embargo, de los niveles de las cerámicas calcáreas. El gráfico de doble entrada del SiO₂/CaO (Fig. 5) deja entrever una muy buena recta de regresión entre los dos elementos, encontrándose, sin embargo, el GD desviado de la misma

Los valores resultantes de los diversos grupos son los siguientes :

	GA	GB	GC	GD
Fe ₂ O ₃	5.95 ± 0.16	6.65 ± 0.19	6.35 ± 0.05	5.98 ± 0.09
Al ₂ O ₃	18.57 ± 0.57	20.76 ± 0.72	19.97 ± 0.30	17.27 ± 0.15
TiO ₂	0.69 ± 0.02	0.76 ± 0.03	0.72 ± 0.01	0.74 ± 0.03
MgO	2.82 ± 0.17	3.37 ± 0.15	2.97 ± 0.09	2.67 ± 0.15
CaO	21.31 ± 1.69	15.02 ± 1.74	17.23 ± 0.25	18.99 ± 0.22
K ₂ O	3.58 ± 0.52	3.73 ± 0.81	4.29 ± 0.05	3.45 ± 0.09
SiO ₂	46.41 ± 0.95	48.70 ± 0.90	47.90 ± 0.55	50.09 ± 0.32
MnO	0.08 ± 0.008	0.08 ± 0.005	0.10 ± 0.008	0.09 ± 0.007
P ₂ O ₅	0.16 ± 0.018	0.19 ± 0.110	0.17 ± 0.028	0.16 ± 0.008

CONTRASTACION ARQUEOLOGICA

Las muestras analizadas eran ya, desde un punto de vista arqueológico, un conjunto homogéneo, hecho que de por sí constituía un buen criterio de validación. Esta homogeneidad ha quedado ciertamente confirmada por el resultado de estos primeros análisis, que si bien dejan entrever ciertas variaciones internas, dando cuatro agrupaciones menores, muestran una producción suficientemente coherente.

Las agrupaciones resultantes no ofrecen diferencias apreciables desde el punto de vista arqueológico, pero hay un hecho que ha de destacar y es que en la composición del GA no aparecen moldes ni canalizaciones de tiro. Todos los elementos anteriormente descritos se hallan concentrados en el GB y GC. Tampoco están presentes en el GC, pero hemos de tener en cuenta el pequeño número de muestras que este grupo incluye.

El GA tiene representada toda la diversidad de la producción del taller de Abella, con una amplia gama tipológica que abraza las Drag. 37, entre las cuales hay dos de gran tamaño, una posible Drag. 37 lisa, y otras de borde recto, alto y liso, típicas del taller, las Ritt. 8, lisas y de tamaño medio, las Drag. 44, un fondo de plato tipo Drag. 36, un fragmento de bol tipo Hermet 23, una tapadora de Hispánica 7 y, finalmente, una Drag. 47 de sigillata negra con decoración estampada. Igualmente, están representados todos aquellos estilos decorativos propios del taller, con motivos lineales (cuerdas, etc.), rosetas o la combinación de ambos tipos, sin olvidar la decoración estampada de arco sobre círculos, que presenta la citada Drag. 47 de sigillata negra.

El GD incluye dos fragmentos informes y lisos y un tercer fragmento, informe y decorado con líneas onduladas, motivo también típico del taller.

El GB, además de incluir las cuatro muestras tomadas de fragmentos de canalizaciones de tiro, incluye dos

moldes, uno con decoraciones lineales y el otro combinado estas con rosetas. El resto de las piezas corresponden a un plato de Drag. 15/17, un fragmento de fondo de plato tipo Drag. 36, un borde de plato de una forma particular, y que no se corresponde con las tipologías conocidas en sigillata, y finalmente diversos fragmentos informes lisos de T.S.H.

El GC, finalmente, presenta tres moldes, todos ellos con decoraciones lineales, uno en doble friso y los dos restantes en un único friso, además de un fragmento de T.S.H. informe y liso.

Los barnices de las piezas ofrecen también diversas calidades y tonalidades dentro de los diferentes grupos, si bien los barnices de color marrón, de pobre calidad, aparecen sólo en el GB y en el GA los barnices son de buena calidad.

Las conclusiones que de todo esto se pueden extraer son aún pocas y están necesariamente sometidas a los futuros resultados de nuevas series de análisis y de la continuación del trabajo arqueológico. A pesar de todo, parece poderse apuntar una diferenciación clara por lo que respecta al GA como un grupo donde sólo aparecen piezas de T.S.H., muchas de ellas de buena calidad, y con toda la diversidad tipológica, decorativa y de barnices que produce el taller, incluyendo un ejemplar de sigillata negra con decoración estampada, ya citado. Todo esto nos hace pensar en que hubiese habido algún tipo de selección de las arcillas siguiendo criterios de producción-tecnología; ello es, por supuesto, una hipótesis aún a confirmar.

Respecto a las piezas mal clasificadas, hemos de diferenciar dos tipos según la posición que toman dentro del dendograma, de un lado aquellas que se encuentran entre los diversos grupos diferenciados y del otro las que en el dendograma se sitúan a la derecha del GD, en una situación mucho alejada, en distancia lineal, del bloque principal.

El primer tipo de piezas corresponde a formas típicas

del taller, con dos fragmentos de Drag. 37 decorados, uno de ellos con motivos lineales y el otro combinando rosetas con arcos sobre círculos, motivo que ya teníamos en la citada muestra de sigillata negra del GA, y varios fragmentos informes lisos.

El segundo tipo de muestra está compuesto por dos moldes, uno con decoraciones lineales y el otro con temas de rosetas en doble friso, un fragmento de T.S.H. informe y liso, un fragmento de Drag. 47, de sigillata negra, con decoración estampada de arcos sobre círculos, y un posible plato de Drag. 18/31, encontrado en la Rectoría, situado a la derecha del dendograma. Estas piezas, corresponden a la tipología del taller con toda seguridad y parecen haber sufrido contaminaciones de diversos elementos, tomando valores aberrantes en P_2O_5 , K_2O y MnO , problemática, sin embargo, que está aún en estudio.

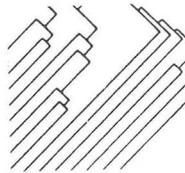
CONCLUSIONES

De esta primera serie de análisis, parece poderse

llegar a una definición clara de las producciones del taller de Abella, reconociéndose, dentro de la homogeneidad que presenta, cuatro agrupaciones menores de aún difícil interpretación. Se ha de volver a destacar una vez más la diferenciación en cuanto a la tipología del material que compone el GA, y en menor medida el GD, por lo que puede significar de estrategia productiva.

Resta aún pendiente toda una problemática de posibles contaminaciones, muy probables para algunas de las muestras, a las que se suma un inconveniente suplementario derivado del hecho de ser una reexcavación. Ello supone no conocer el medio real de deposición de estas muestras, complicándose su interpretación.

La complementación de los análisis y de los diversos estudios arqueológicos en curso nos ayudará a resolver los problemas actualmente planteados, así como a confirmar o desmentir nuestra actual hipótesis de trabajo.



NOTES

(*). Departament de Prehistoria, Historia Antiga i Arqueologia de la Universitat de Barcelona

(1). Este trabajo se incluye en el proyecto de investigación PB85-0086, financiado por la Comisión Interministerial de Ciencia y Tecnología del Gobierno español.

Los análisis de XRF han sido realizados en el Servei d'Espectroscopia dels Serveis Científic-Tècnics de la Universitat de Barcelona. En este sentido queremos agradecer a las Directoras del Servei, las Dras. M. Baucells y M. Roure, su colaboración. Agradecemos igualmente a M. Picon, del Laboratoire de Céramologie de Lyon, y a la Dra. G. Rauret, del Dpt. de Química Analítica de la Universitat de Barcelona, su interés y ayuda desinteresada.

(2). M. PICON, "Recherches sur les compositions des sigillées hispaniques. Techniques de fabrication et groupes de production", dans F. MAYET, *Les céramiques sigillées hispaniques*, Centre Pierre Paris, C.N.R.S., Paris, 1984, p. 303-317.

(3). En este aspecto, ver : J. SERRA VILARO, "Estación ibérica, termas romanas y taller de "Terra Sigillata", Solsona", *Memoria de la Junta Superior de Excavaciones y Antigüedades*, 69, Madrid, 1924 ; y también, J. SERRA VILARO, "Cerámica en Abella. Primer taller de "Terra Sigillata" descubierto en España", *Memoria de la Junta Superior de Excavaciones y Antigüedades*, 73, Madrid, 1925.

(4). Gellio 2, 22, 29 "mons ex sale mero magnus, quantum demas tantum adcrecit".

(5). Presentado en este mismo Congreso en la comunicación de A. Casas, V. Pinto, J.-M. Gurt, S. Riera, L. Bures ver *supra*.

(6). W. DIXON (Ed.), *BMDP statistical software, 1983 printing with additions*, UCLA Press, Los Angeles, 1983.

* *
*

Jose-Antonio MINGUEZ MORALES

LA PRODUCCION DE PAREDES FINAS CON DECORACION A MOLDE DEL CERAMISTA GAIVS VALERIVS VERDVLLVS Y SU DIFUSION POR EL VALLE DEL EBRO

• RÉSUMÉ

Dans cette étude, on a réuni un ensemble de vases à boire d'époque romaine appartenant à la famille céramique des parois fines. Ce sont des tasses de la forme Mayet XXXVII qui ont un décor moulé à l'extérieur et une imprégnation sablonneuse à l'intérieur. D'après leur dispersion et la référence épigraphique fournie par un des exemplaires, on peut penser qu'ils ont été produits à Calahorra (La Rioja) ou dans ses proches alentours. Selon l'information fournie par les exemplaires apparus dans des couches archéologiques stratifiées, on peut situer la chronologie de cette production entre la fin du règne de Tibère et le début de celui de Claude, bien qu'à Tarragone on ait trouvé un exemplaire dans une couche datée de l'époque de Néron ou du début de celle de Claude.

Quant à la fonction de ces pièces, on peut penser, à cause de leur qualité et des motifs traités au moule, qu'elles étaient peut-être destinées à être offertes comme cadeaux ; une partie de ces vases semble avoir commémoré aussi des jeux de cirque et d'amphithéâtre qui auraient eu lieu dans la ville de Calahorra.

INTRODUCCIÓN

En el presente trabajo se recogen una serie de vasos para beber de época romana, pertenecientes a la familia cerámica de las paredes finas, cuya característica común -en principio- es la técnica de fabricación a molde, elegida por el ceramista en función de la rica y variada temática que desarrolla en ellos.

Esta producción se ha ido perfilando a lo largo de los últimos años mediante el hallazgo de algunos escasos, pero significativos, ejemplares, localizados todos ellos (salvo un fragmento procedente de Tarragona) en establecimientos romanos del valle del río Ebro, fundamentalmente en su tramo medio. Su presencia y dispersión, así como la realización de análisis químicos -concretamente por el procedimiento de absorción atómica- que nos otorga un patrón de comparación fiable para futuras investigaciones, aconseja darles aquí un tratamiento de conjunto, donde se tomen en consideración tanto los vasitos publicados anteriormente de una manera aislada como los de nueva aparición (1) hasta ahora inéditos, con objeto de definir claramente este interesante grupo cerámico, su lugar de manufactura y su difusión en el citado territorio.

CUESTIONES MORFOLÓGICAS Y TÉCNICAS

Morfológicamente todas las piezas estudiadas corresponden a tazas que presentan un pequeño labio

destacado y, en los ejemplares que permiten precisar-lo, la pared tiene un ascenso de tendencia vertical y una carena marcada mediante una moldurita en forma de baquetón ; tan sólo en el ejemplar núm. 3, y tal vez en el núm. 11, el cuerpo es hemiesférico. Posiblemente, a juzgar por el fragmento núm. 5, todos ellos apoyarían sobre un pie ligeramente marcado y plano, del tipo convencionalmente denominado de "galleta". Estas características formales permiten encuadrarlos, de acuerdo con la clasificación propuesta por F. Mayet (2) para la península Ibérica en su forma XXXVII, si bien el perfil habitual de estos vasos es más carenado que en la reseñada forma XXXVII tipo.

Los ejemplares van totalmente recubiertos por un engobe, cuyo tono varía según los casos, y como decoración en la pared interna reciben una impregnación arenosa generalmente difusa -conservándose trazas del uso de pincel para su aplicación o bien para retirar el excedente-, mientras que en el exterior desarrollan una serie de temas ejecutados a molde.

Las pastas son predominantemente de color rojizo, con matices que van del tono anaranjado al marrón oscuro, y excepcionalmente (vaso núm. 12) de color gris. Duras, compactas y muy homogéneas, en algún caso ligeramente arenosas. La fractura es rectilínea y no se observa desgasante, salvo algún diminuto punto brillante.

El análisis (3) realizado por el procedimiento de absorción atómica sobre un fragmento del vaso núm. 8

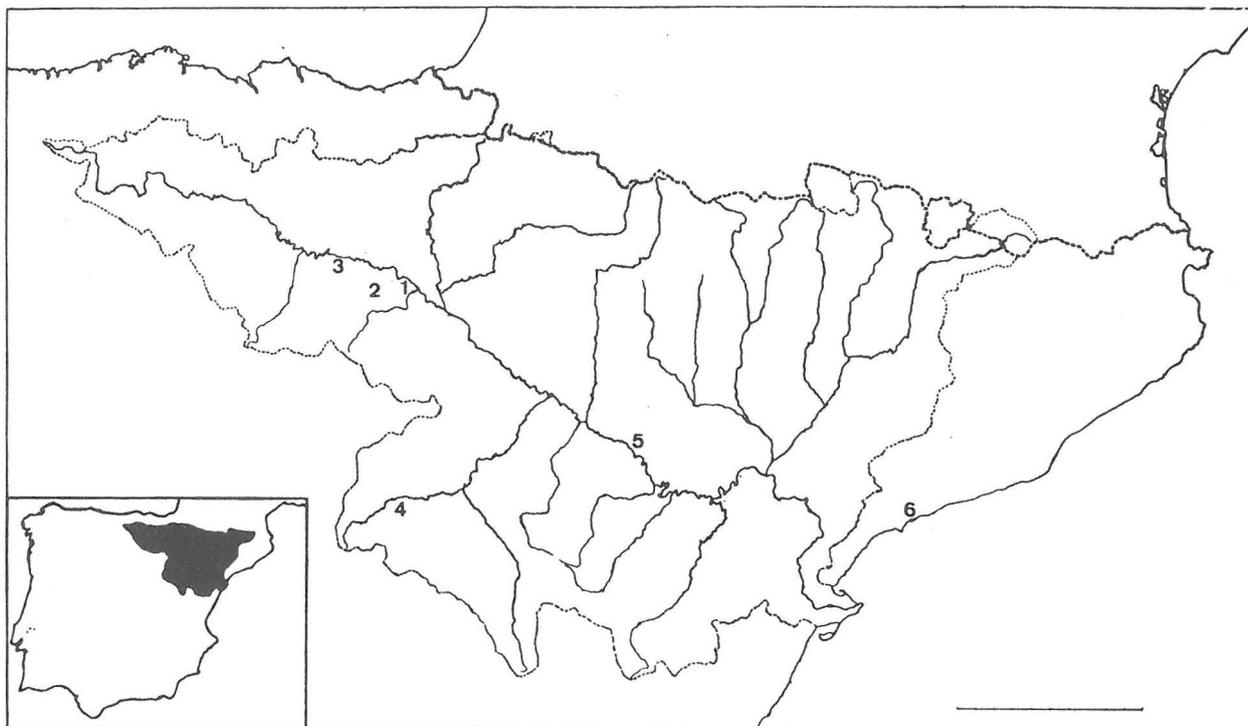


Figure 1 - Dispersión de los ejemplares. 1 : La Maja (Pradejón, La Rioja)-Calahorra (La Rioja) ; 2 : Partelapeña (El Redal, la Rioja) ; 3 : Varea (La Rioja) ; 4 : *Arcobriga* (Monreal de Ariza, Zaragoza) ; 5 : *Celsa* (Velilla de Ebro, Zaragoza) ; 6 : Tarragona.

ha proporcionado los siguientes resultados:

Ti	0.4961	Ox.Ti	0.8274
Mn	0.1024	Ox.Mn	0.1322
Mg	2.1654	Ox.Mg	3.5910
Fe	4.7244	Ox.Fe	6.7545
Ca	7.1850	Ox.Ca	10.0533
Al	11.4075	Ox.Al	21.5544

DESCRIPCIÓN DE LOS MATERIALES

- **Núm. 1** : Fragmento que conserva parte del borde, con labio ligeramente marcado, y de la zona superior de la pared. El vaso va cubierto por una fina capa de engobe de color marrón castaño oscuro.

Junto al labio presenta la leyenda (4) [*¿...?*]*felices fructus[¿...?]*, enmarcada en su parte inferior de perlitas bajo la cual se desarrolla la decoración, propiamente dicha, consistente en hojas de encina y bellotas.

Procedencia : "La Clínica" (Calahorra, La Rioja)(5).

- **Núm. 2** : Fragmento de pared superior e inferior. Va revestido por una fina capa de engobe de color blanco amarillento muy pálido, que en alguna zona deja traslucir el tono de la pasta.

La decoración externa -sobre una serie de líneas paralelas de puntitos en relieve que diferencian netamente ambos tramos de la pared- esta compuesta por una escena de tipo gladiatorio, observándose a la derecha de lo conservado la pierna de un personaje, en el centro un escudo tumbado en el suelo con una representación solar en el umbo, sobre él una espada

corta y a su izquierda otro escudo inclinado que, a juzgar por el vaso núm. 8 hallado en *Celsa*, tal vez formara parte de una panoplia utilizada por el ceramista como elemento de separación de escenas. En el centro del fragmento aparece también un sol y un motivo en forma de M de difícil interpretación. En la pared inferior aparece la leyenda [*¿...?*]*gladiato[...]*(6), con la segunda a sin trazo horizontal.

Procedencia : La Maja (Pradejón, La Rioja).

- **Núm. 3** : Fragmento de pared superior e inferior. Engobe blanquecino con leve matiz amarillento.

La fragmentariedad de la pieza no permite identificar el motivo, conservándose solamente de un modo parcial las dos piernas de un personaje. La zona de carena queda marcada por dos líneas de perlitas y en la pared inferior corría un letrero del que sólo se conserva el rótulo [*...]**INES.G[...]*.

Procedencia : en la Maja (Pradejón, La Rioja).

- **Núm. 4** : Fragmento de pared superior e inferior. Ambas superficies han recibido un engobe blanco amarillento pálido sobre el que en el interior se superpone una capa, muy perdida, de engobe negruzco con cierto brillo metálico, que no se conserva -si existió- en la pared externa.

El tramo superior de la pared se decora con una línea de perlitas próxima a la carena y el campo mediante bandas verticales de puntos de tendencia cuadrangular. En la pared inferior sobre otra línea de perlitas puede leerse : [*G(aius) Valerius Vjerdullu[s]*].

Procedencia : La Maja (Pradejón, La Rioja).

- **Núm. 5** : Fragmento de fondo y pared inferior.

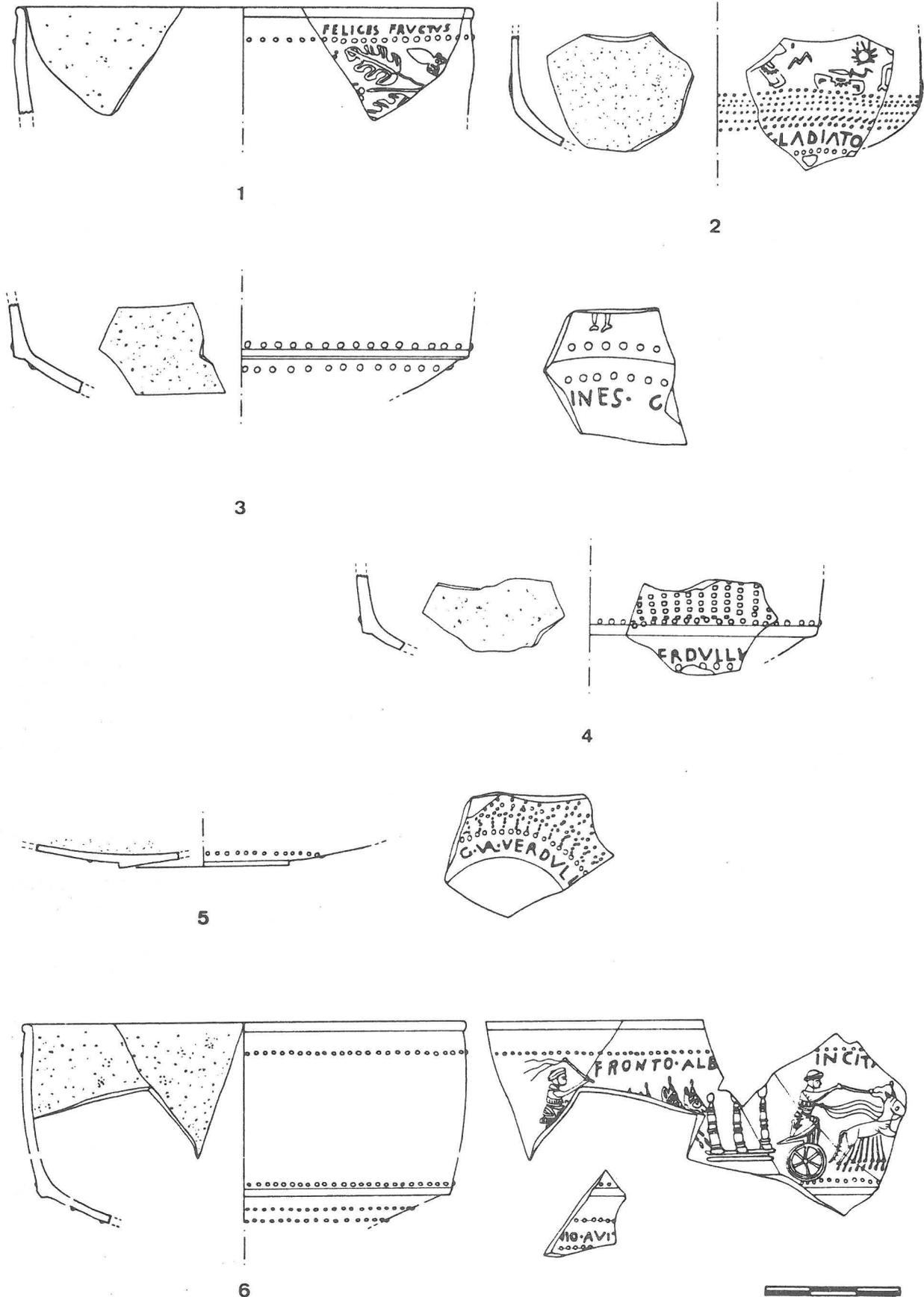


Figure 2 - Procedencia de los vasos. 1 : Calahorra (La Rioja) ; 2-4 : La Maja (Pradejón, La Rioja) ; 5 : Calahorra (La Rioja) ; 6 : Partelapeña (El Redal, La Rioja).

Presenta un engobe de color rojo.

Junto al fondo figura la leyenda *G(aius). Val(erius). Verdull[us]* (7) que queda separada del campo por la repetida línea de perlitas. La pared se decora mediante una serie de puntos dispersos en relieve.

Procedencia : Termas Norte de Calahorra (La Rioja)(8).

- **Núm. 6** : Perfil prácticamente completo de taza. Engobe muy ligero de color negro con cierto lustre que en algunas zonas por cocción diferencial o por haber recibido menos capa toma un tono marrón muy oscuro, sin llegar al negro.

La pared superior se decora con un friso, inscrito por dos líneas de perlitas, en el que se representa una escena circense con dos cuadrigas dirigidas por sendos aurigas o *agitatores* que guían los caballos, al galope, mediante las bridas y los incitan en su carrera con un látigo trífido. Como en una instantánea se refleja uno de los momentos más peligrosos de la carrera, aquél en el que los carros giran por una de las *metae*. Destaca el extraordinario preciosismo alcanzado en todos los detalles tanto de los caballos y sus arreos (penachos, etc.) como de la indumentaria de los conductores, los cuales visten túnica corta y cubren la cabeza con un gorro en forma de casco ; dos líneas incisas, particularmente visibles en el torso del auriga de la derecha, parecen dibujar las *fasciae* entrelazadas alrededor del cuerpo, mientras que no pueden evidenciarse los cordones que en ocasiones rodeaban enteramente las piernas de los conductores. La estructura del circo queda esquematizada al máximo, de tal forma que, tomándose una parte por el todo, sólo se reflejan los tres bornes del remate de una *meta*, que ciertamente constituyen el elemento más representativo en función de la escena en cuestión. También aparece una leyenda intradecorativa, lamentablemente hoy día incompleta de la que se lee : *Fronto. Alb[us-inus] Incita[...]*. Por la pared inferior, y también inscrito en dos líneas de perlitas, discurre otro letrero del que tan sólo se conserva : *[...]nio. Auit(us)*.

Procedencia : Partelapeña (El Redal, La Rioja).

- **Núm. 7** : Fragmento de borde y pared superior. El engobe es de color castaño rojizo oscuro.

Bajo una línea de perlas, próxima al borde se representa una rama con tres hojas y dos frutos de vid, quedando a su izquierda restos de una leyenda que, dada su fragmentariedad, no nos es posible interpretar ; de ella se conserva lo siguiente : *[...]e. tangit[...].cio. qui[...].nil. est[...].iri* -posiblemente la primera letra de la última línea es una *v* o una *n*.

Procedencia : *Victrix Iulia Lepida/Celsa* (Velilla de Ebro, Zaragoza)(9).

- **Núm. 8** : Perfil prácticamente completo de taza. El engobe de color rojo anaranjado es muy ligero, habiéndose desprendido en alguna zona.

La pared superior está decorada en su totalidad con motivos delimitados por dos seriaciones de perlitas. En los varios fragmentos conservados se desarrollan escenas de combates gladiatorios, previsiblemente separadas por panoplias de armas dispuestas a modo de

trofeos como evidencia el fragmento de mayores dimensiones, en el que este elemento -se observa claramente un poste vertical y a su pie dos escudos, semicircular y alargado respectivamente- aparece a la izquierda de un gladiator en actitud de ataque que viste con *subligaculum* ceñido por el *balteus* y lleva, en lo que se aprecia, como defensas *galea* con *crista*, *manicae* y *ocreae*, empuñando en su mano derecha una espada o cuchillo curvo, tal vez la *sica* característica del *gladiator thrax* ; a sus pies un escudo alargado que, a juzgar por representaciones semejantes, puede muy bien corresponder no a este personaje, que llevaría uno de pequeñas dimensiones en su mano izquierda, sino a su oponente derrotado, posiblemente un *samnis*. Esta indumentaria se repite en el contendiente del otro fragmento, cuya arma ofensiva se ha perdido, restando en cambio su escudo, pequeño y semicircular.

Entre los motivos, al igual que en otros vasos de esta misma producción, figuran letreros alusivos, también -dada su fragmentariedad- de difícil restitución ; en uno de ellos se lee : *[...]origa[...].nto* y en el otro *glad[...].[...].m + [...]*. Bajo la línea de carena y también inscrito entre dos líneas de perlitas corre un interesante rótulo : *[...]llia. Municipio. Calag[...]*.

Procedencia : *Victrix Iulia Lepida/Celsa* (Velilla de Ebro, Zaragoza)(10).

- **Núm. 9** : Dos pequeños fragmentos de pared superior e inferior pertenecientes a un mismo vaso. Engobe de color rojo anaranjado oscuro.

En la decoración, además de las habituales líneas de perlitas, como motivo figurado sólo puede identificarse la representación, parcialmente conservada, de un zorro.

Procedencia : *Victrix Iulia Lepida/Celsa* (Velilla de Ebro, Zaragoza).

- **Núm. 10** : Fragmento de borde y arranque de pared superior. Las superficies van revestidas por un engobe denso de color rojo mate.

Dado lo reducido del fragmento tan sólo conserva como elemento decorativo parte de una hoja.

Procedencia : *Victrix Iulia Lepida/Celsa* (Velilla de Ebro, Zaragoza).

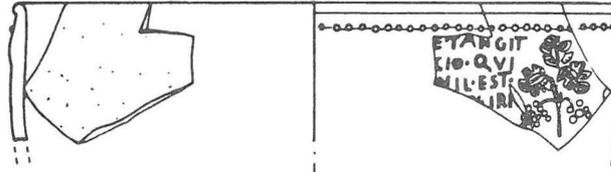
- **Núm. 11** : Fragmento de fondo. Engobe de color pardo oscuro en ambas superficies.

La decoración se articula en dos bandas separadas por líneas de perlas, en la primera corre una leyenda de la que sólo se conserva *[...]is/Satuf[...]*, mientras que en la segunda se representa una serie de flores hexapétalas y el rótulo *G(aius). Val(erius). Verdull[us]/[...]* + *cit*, -quizá la primera letra de la última palabra fuese una *n*.

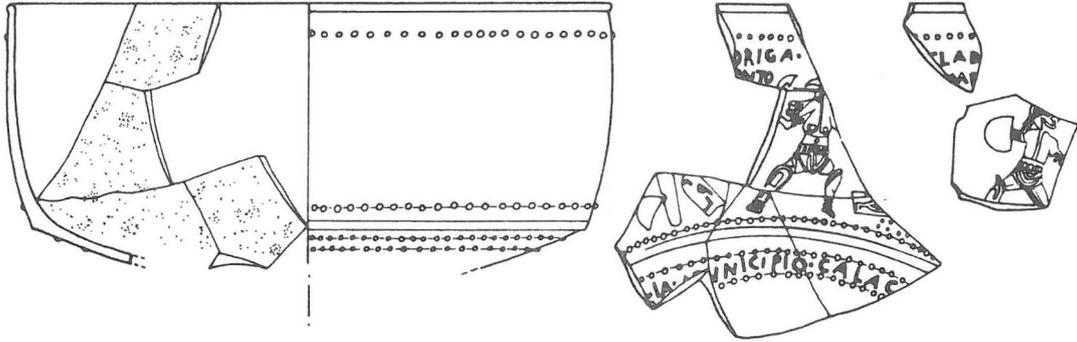
Procedencia : *Arcobriga* (Monreal de Ariza, Zaragoza)(11).

- **Núm. 12** : Fragmento de borde y pared superior. Engobe de color marrón pardo oscuro.

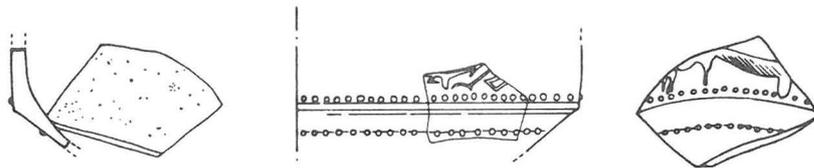
Bajo una banda horizontal de perlitas aparece el nombre *G(aius). Valerius [Verdullus]* y un jabalí corriendo hacia la derecha (12).



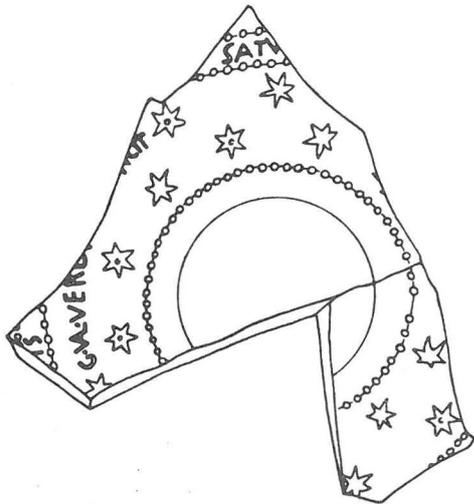
7



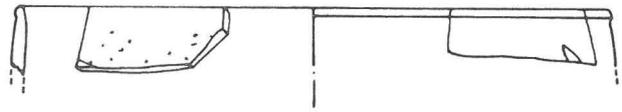
8



9



11



10



Figure 3 - Procedencia de los vasos. 7-10 : Celsa (Velilla de Ebro, La Rioja) ; 11 : Arcobriga (Monreal de Ariza, Zaragoza).

Procedencia : claustro de la catedral de Tarragona.

- **Núms. 13-14** : Se trata de dos fragmentos pertenecientes a esta misma producción de cuya existencia tenemos noticia aunque que no hemos tenido oportunidad de estudiarlos directamente, y que permanecen por ahora inéditos. Dichos fragmentos proceden de La Rioja, concretamente de la Maja (Pradejón, La Rioja) y de Varea (La Rioja), presentando como motivos decorativos una hoja de parra en el primer caso y una figuración humana en el segundo (13).

CONCLUSIONES

Queda manifiesta la riqueza decorativa de esta producción con su variedad temática de motivos geométricos -como los puntillados de los vasos 4 y 5-, vegetales, animales y humanos.

En el apartado de ornamentaciones florales destacan los vasos núms. 1 y 7 con hojas y frutos de encina y vid, respectivamente. Si aceptamos el significado original, lo cual en numerosas ocasiones es difícil de mantener porque es sobradamente conocido que los temas y motivos pierden su primitivo sentido por la repetición en objetos de uso muy común como es el caso de los *vasa potoria* (14), categoría a la que pertenecen nuestras cerámicas, se podría apuntar que la encina es uno de los *felices arbores* (15), y la vid se relaciona con lo báquito.

Poco o nada puede decir de las figuraciones animales (núms. 9 y 12) ya que lo reducido de los fragmentos imposibilita toda interpretación hasta el punto de no poder determinar si esta fauna se representa aisladamente o formando parte de escenas de caza, de *venationes* lúdicas, o de otro tipo.

Mayor interés presentan los vasos en los que aparece la figura humana, remitiendonos (salvo en el núm. 3 que no puede precisarse) todos ellos a espectáculos circenses (núm. 6) y gladiatorios (núms. 2 y 8).

Epigráficamente, puede decirse que las leyendas que figuran en estos vasos son, como los motivos ornamentales, producto del molde, paleográficamente se trata de capitales cuadradas, y son susceptibles de ser divididas en dos apartados, el primero de ellos formado por las relativas a la decoración o a la "función" del recipiente y el segundo por las que mencionan el nombre de alguien ligado al proceso productivo.

El primer grupo presenta el interés de colaborar en la identificación de los motivos y empleo de las tazas y está constituido por dos series de vasos.

La primera incluye los núms. 1 (*[¿...?] felices fructus[¿...?]*), núm. 7 (*[...].e. tangit/[...]cio. qui/[...]nil.est/[...]iri*) y núm. 11 (*[...]is/Satu[...]*). La leyenda del número 7 que, dada su fragmentariedad, presenta grandes dificultades de interpretación, ha sido relacionada por M. Beltrán con algunos textos desarrollados en vasos de "tipo Aco" (16), en concreto con los que tienen un significado báquico (17), hipótesis que parece aceptable a tenor de la decoración del ejemplar con hojas de vid y racimos de uva. Las otras dos,

correspondientes a los vasos 1 y 11, son, en opinión de los autores que las han estudiado, referidas a los *Saturnalia* -fiesta de carácter agrícola consagrada a Saturno que tenía lugar en Diciembre, en cuyo transcurso se gritaban frases como *lo Saturnalia* o *Bona Saturnalia*, se celebraban banquetes y se acostumbra a intercambiar regalos entre familiares y amigos (18) -en función de la mención *felices fructus* de la pieza calagurritana (19) y el epígrafe *Satu[...]* del vaso de Arcóbriga (20).

La segunda está integrada por aquellas que acompañan las representaciones lúdicas, impidiendo nuevamente la escasez de los restos una correcta lectura.

Así la leyenda intradecorativa del vaso con escena puede leerse : *Fronto.Alb[us-inus]. Incita[...]*; los dos primeros son sin duda nombres propios *Fronto* y quizá más probablemente *Alb[inus]*, pudiendo referirse la tercera palabra a un nombre de caballo : *Incita[tus]*, o bien constituir una forma verbal de *incitare*, los dos primeros nombres no se han constatado en la península Ibérica (21) ni como nombres de aurigas ni como de caballos, tampoco aparece en el último sentido ningún *Incitatus*. Bajo la línea de carena corre otro rótulo en el que se lee : *[...]nio. Avit[us]*, que pueden corresponder a dos nombres propios o bien a un sólo en el caso de que este fuese expresado con los *tria nomina*, de cualquier manera el primero es de imposible identificación por poder corresponder a varios nombres de la onomástica latina.

En las tazas con *munera* de anfiteatro, la información es diversa según los vasos .

En el número 2 tan sólo se conserva la mención *[¿...?]gladiato[...]*, claramente relacionada con escena, sin poder hacer más precisiones.

Los rótulos del núm. 8 también son de difícil interpretación : en uno de los fragmentos se lee *glad[...]/[...].m + [...]*, pudiéndose tal vez completar la palabra como *glad[iator]*; en el segundo aparece *[...]origa/[...]nto*, que M. Beltrán (22) ha restituido para la primera parte como *[...]origa(tus)* y en su pared inferior discurre el letrero *[...]lia. Municipio. Calag[...]*, en una clara mención al *municipium Calagurris*, tal vez refiriéndose a la celebración de un *[Ludus lu]llia[nus]* en opinión del mismo autor.

Esta leyenda interesa, no solamente por la alusión a unos *ludi* posiblemente celebrados en Calahorra, tema en el que incidiremos más adelante, sino también porque nos introduce en el tema de la ubicación del centro productor de estas manufacturas. La citada referencia y la dispersión de estas piezas que cuenta, en proporción al escaso número de ejemplares conocidos, con una importante acumulación en la propia Calahorra o en sus inmediaciones, unidas al hecho -ya planteado por M^a C. Aguardo (23) y ahora confirmado tras las últimas campañas de excavaciones- de que el municipio calagurritano fue un centro productor de cerámicas comunes, engobadas y de paredes finas, constituyen un cúmulo de datos a nuestro parecer suficiente para plantear la hipótesis de la existencia de un taller localizable en este área, si bien los elementos de juicio con los que hoy contamos no permiten una ubicación segura -el hecho de que tres de los fragmen-

tos procedan de prospecciones en la zona del cercano alfar de La Maja (actual término de Pradejón) no permite, en tanto no se conozcan los resultados de las excavaciones aquí realizadas, aventurarnos en este sentido.

En el segundo grupo de leyendas se expresa, como ya hemos adelantado, el nombre de alguien ligado al proceso productivo. Este aparece en varios ejemplares expresado con los *tria nomina* en nominativo; el *pre-nomen* abreviado con la inicial G. (vasos núm. 5, 11 y 12), el *nomen*, bien completo -*Valerius* (núm. 12)-, bien abreviado *Val.* (núm. 5 y 11)- y el *cognomen* *Verdullus* (aunque no se conserva completo puede restituirse en los vasos núm. 4, 5 y 11). Dicho *cognomen*, leído por Beltrán como *Verdull[us-ius]*, en función del único ejemplar firmado por él conocido, remite para este autor (24) a un derivado del gentilicio *varduli* o *vardulli* que es recogido por diversas fuentes literarias antiguas (25); también se puede apuntar que en el complejo productor de *terra sigillata* hispánica de *Tritium Magallum* y concretamente en Arenzana de Arriba (La Rioja) (26) se ha constatado la marca *C. Val Verdula*, que asimismo ha sido puesta en relación con los várdulos, pueblo que lindaba con los berones junto al río Ebro (27), dato que nos ofrece la posibilidad de la existencia de una familia perteneciente al mundo de la "industria" cerámica activa en la zona riojana en un momento para cuya precisión cronológica poco nos aporta el fragmento de *terra sigillata* por corresponder a un hallazgo superficial.

Difícil resulta determinar la imbricación de este individuo dentro del proceso productivo. Esta persona, de condición indudablemente libre, puede ser el propietario del taller, tal vez y muy posiblemente ceramista al mismo tiempo, el *offinator* -que como sabemos por la *terra sigillata* hispánica era generalmente un hombre libre (28)- o el grabador de los moldes. La comparación con el proceso productivo de otras familias cerámicas, como la *terra sigillata* o los cubiletes de "tipo Aco", donde es frecuente la aparición del nombre del propietario o encargado de taller y del nombre del esclavo que ha producido el vaso o ha elaborado el molde, poco nos ayuda por el desconocimiento de la organización interna de estos centros y de la categoría social y jurídica de sus operarios, pero sobre esta base parece lógico pensar en cualquiera de las tres posibilidades expuestas, pudiéndose apuntar que de tratarse de un moldista habría que considerarlo como un artesano independiente y asalariado que durante un cierto tiempo trabajase por este alfar ya que la mención expresa al municipio calagurritano y el hecho de que no se hayan encontrado evidencias de la producción de vasos de estas mismas características en otros puntos del valle del Ebro ni fuera de este área, nos hace rechazar para este caso el que nos encontremos ante una simple venta de moldes, como negocio netamente independiente de la comercialización del producto acabado, circunstancia esta última que si parece producirse otros tipos cerámicos como las lucernas (29) y la *terra sigillata* gállica con el intercambio de moldes -por ejemplo- entre La Graufesenque y Montans (30).

Las consideraciones que pueden hacerse con respecto a la funcionalidad de estos van más allá su uso como vasitos para beber. La iconografía y epígrafes

que ostentan introducen una nueva consideración que amplía su función estricta; así de admitir que algunos de los ejemplares hagan alusión a las *Saturnales* podrían convenirse verosimilmente que fueran también destinados en este caso a ser obsequiados (31), y cuando la decoración reproduce escenas de carreras circenses y combates de gladiatorios, tal vez habría que pensar que estamos ante la plasmación de unos *ludi* concretos y no ante representaciones genéricas de este tipo de espectáculos. Si se acepta la hipótesis de M. Beltrán sobre la alusión a un [*Ludus Iulianus*], ello aportaría algunas luces, en este sentido, para los vasos gladiatorios. El vaso con la carrera de cuádrigas, también puede aludir a carreras concretas celebradas en *Calagurris*, donde desde antiguo (32) se conoce la existencia de un edificio para espectáculos, situado bajo el actual paseo de Mercadal, que ha sido identificado con un circo (33).

En cuanto a la filiación de estos vasos; el tipo de decoración autoriza a encuadrarlos dentro de un grupo muy concreto de las "paredes finas" a las que se asocia esta técnica, grupo incluye los vasos de "tipo Aco" (34) y algunas producciones de talleres franceses como Montans (35) y La Graufesenque.

La forma no permite relacionar a estos fragmentos con las cerámicas de "tipo Aco" (36), puesto que estos ceramistas se caracterizan, como es sabido, por la fabricación de cubiletes y en otros casos, como por ejemplo en los productos de *Surius*, de tazas con dos asas que nada tienen que ver con las piezas que estamos considerando. Desde el punto de vista del tratamiento de las superficies los vasos de "tipo Aco" no llevan engobe, y cuando este aparece es de color rojizo (37).

Más próximos resultan, por ejemplo, los tazones producidos en el importante centro de Montans (38) o en su posible filial (39) de Galane (Lombéz, Gers) (40), donde -como aquí- se combinan las técnicas decorativas de molde, preferentemente temas vegetales y geometrizarantes en el exterior e impregnación arenosa en el interior. Si bien hay que precisar que formalmente estos boles galos tienen un cuerpo de tendencia más hemisférica y la línea de transición al labio esta generalmente marcada por una serie de acanaladuras y baquetones.

Por último nos resta situar temporalmente esta producción. Lamentablemente la mayor parte de los fragmentos proceden de prospecciones por lo que nada aportan en este sentido, el vaso de Partelapeña (El Redal, La Rioja), aunque es fruto de una excavación sistemática, se encontró en un nivel superficial revuelto. Los ejemplares 7, 8 y 9 de la *colonia Victrix Iulia Lepida Celsa* (Velilla de Ebro, Zaragoza), se han hallado en niveles arqueológicos que se han datado, en principio, entre finales del reinado Tiberio y comienzos del de Claudio (41), lo cual enlaza plenamente con las características intrínsecas de la producción (presencia de engobe y técnicas decorativas asociadas), que de ninguna manera pueden considerarse anteriores a los posteriores momentos de la época tiberiana; mientras que el bol de Tarragona se integra en su estrato que fue fechado en época de Nerón-comienzos de Vespasa-

siano (42). Estos datos proporcionan un abanico cronológico quizá demasiado amplio para una producción tan concreta, pero hemos de considerar que, dada su alta calidad, el periodo de amortización de alguno de estos vasos pudo ser relativamente largo.

Post scriptum

Una vez redactadas las páginas precedentes y expuesta la presente comunicación en este Congreso tuvimos, por mediación de la Dra. Padrós, conocimiento de la existencia de otro vaso previsiblemente de esta misma producción.

En dicha pieza de inminente publicación -por parte de la Lcda. Carme Puerta que ha estudiado el conjunto de paredes finas de *Baetulo* (Badalona, Barcelona)- se representan diversas escenas alusivas al episodio de Diana y Acteón y leyendas alusivas, alguna de difícil lectura por su mal estado de conservación, enmarcadas por sendas hileras de perlititas en relieve. Al igual que los ejemplares anteriormente estudiados ha sido ejecutada a molde y en el interior se observan indicios de haber recibido una tenue impregnación arenosa, hoy día perdida por completo.

Morfologicamente se aproxima al segundo tipo que definíamos sobre la base de nuestros ejemplares, es decir a las tazas de cuerpo con tendencia hemisférica.

La pasta se halla relativamente alterada por el medio

y tal vez por haber sufrido la acción del fuego posteriormente a su deposición, hechos que dificultan la comparación ocular con la base arcillosa de nuestros ejemplares pudiendo establecer su identidad solamente un análisis químico.

Aun así creemos que observada la pieza en su conjunto, puede ponerse en relación con la manufactura objeto de estudio en este trabajo y, por consiguiente, proceder del área calagurritana. Esta consideración nos amplía la difusión de estos productos fuera de la zona estricta del Valle del Ebro o de sus inmediatas proximidades (ejemplares de Tarragona), hecho que por otra parte es lógico si tenemos en cuenta la excepcional calidad de estos vasos dentro del conjunto de las producciones de paredes finas de la península Ibérica, que justifica la no masividad en su manufactura pero, por otro lado, explica también que su difusión no se circunscriba exclusivamente al área geográfica próxima al taller.

Añadiremos también que, según los datos que amablemente nos ha proporcionado Carme Puerta a quién agradecemos su generosidad para con nosotros, este vaso apareció en la ciudad de Badalona en un contexto arqueológico de mediados del siglo I de la Era, dato que -de aceptar la posibilidad de que pertenezca a la producción de *Gaius Valerius Verdullus*- precisa el horizonte cronológico aportado por los otros ejemplares que anteriormente hemos comentado.



NOTES

- (1). Expresamos nuestro agradecimiento a todas aquellas personas e instituciones que nos han facilitado la realización de este trabajo al permitirnos estudiar los materiales de esta producción depositados en sus colecciones : "Asociación de Amigos de la Historia de Calahorra" y en particular a D. Hilario Pascual (vasos núms. 1-4) ; Excmo. Ayuntamiento de Calahorra (vasos núm. 5) ; Dr. D. Carlos Perez Arrondo, director de las excavaciones de Partelapeña (El Redal, La Rioja), (vasos núm. 6) ; Dr. D. Miguel Beltrán, director del Museo de Zaragoza, (vasos núm. 7-10) ; Dr. D. José M^a Luzón, director del Museo Arqueológico Nacional, (vaso núm. 11).
- (2). F. MAYET, *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique*, Paris, 1975, p. 73, láms. XXXVIII-XLI, núms. 312-343.
- (3). Este análisis ha sido realizado por la lca. Josefina Perez Arantegui dentro del proyecto : "Investigación interdisciplinar sobre la cultura material de la colonia romana *Victrix Iulia Celsa* (Velilla de Ebro, Zaragoza)" del Departamento de Química Analítica de la Universidad de Zaragoza y el Museo de esta misma ciudad.
- (4). Para todas las transcripciones epigráficas seguiremos las normas propuestas por H. KRUMMERY, S. PANCIERA, "Criteri di edizione e segni diacritici", *Tituli*, 2, Roma, 1980, p. 205-215.
- (5). J.-L. GARCIA AGUINAGA, "Un testimonio de la celebración de las Saturnales en Calahorra", *Calahorra. Bimilenario de su fundación. Actas del 1er Symposium de Historia de Calahorra*, Madrid, 1984, p. 201-205
- (6). Este rótulo es recogido por U. ESPINOSA, *Epigrafía romana de La Rioja*, Logroño, 1986, p. 122, quién lo transcribe como *Gladiator*.
- (7). U. ESPINOSA (1986) lee : *G(ai). VAL(eri). VERDVLI[...]*.
- (8). P. GUTIERREZ ACHUTEGUI, *Historia de la muy noble, antigua y leal ciudad de Calahorra*, Logroño, 1981, p. 39.
- (9). M. BELTRAN, *Novedades sobre cerámica romana de Celsa*, *Estudios*, III, Zaragoza, 1977, p. 145-152.
- (10). M. BELTRAN, "Ludus calagurritanus : relaciones entre el municipio Calagurris Iulia y la Colonia *Victrix Iulia Celsa*", *Calahorra. Bimilenario de su fundación, Actas del 1er Symposium de Historia de Calahorra*, Madrid, 1984, p. 129-138.
- (11). Deseamos manifestar nuestro agradecimiento para con la lca. M^a A. SANCHEZ que nos ha permitido consultar el original de su trabajo, todavía en prensa : "La cerámica de paredes finas de Arcobriga". Una escueta referencia a este vaso puede encontrarse en *VV. AA. : Arcóbriga (Monreal de Ariza, Zaragoza)*, Zaragoza, 1987, p. 58.

- (12). Ch. B. RUGER : "Römische Keramik aus dem Kreuzgang der Kathedrale von Tarragona", *Madriider Mitteilungen*, 9, Heidelberg, 1968, p. 237-258, p. 246, lám. 71, núm. 16. Aunque no hemos tenido oportunidad de estudiar directamente este vaso, a través de la fotografía del mismo que aparece en la anterior publicación puede deducirse que el *praenomen* del ceramista se lee *Gaius* y no *Caius* como transcribe Ruger.
- (13). Agradecemos a los doctores D. José Perez Ballester y D. Sebastián Andrés la información facilitada respecto a estos dos ejemplares.
- (14). W. HILGERS, *Latéinische Gefäßnamen. Bezeichnungen Funktion und Form römischer Gefäße nach den antiken Schriftquellen*, Beihefte der Bonner Jahrbücher, 31, Düsseldorf, 1969, p. 15.
- (15). MACROBIO : *Sat*, III, XX, 2.
- (16). M. BELTRAN (1977) : *op. cit.*, p. 147-148.
- (17). M. BELTRAN (1984) : *op. cit.*, p. 131.
- (18). J.-A. HILD, s.v. "Saturnalia" en Ch. DAREMBERG, M. SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines*, III-2, Paris, s. d., p. 1080-1083. H. H. SCULLARD, *Festivals and ceremonies of the Roman Republic*, London, 1981, p. 205-207. D. SABBATUCCI, *La religione di Roma antica, del calendario festivo all'ordine cosmico*, Milano, 1988, p. 343-355.
- (19). J.-L. GARCIA AGUINAGA, (1984) : *op. cit.*, p. 205.
- (20). M^a A. SANCHEZ (en prensa) : *op. cit.*
- (21). P. PIERNABIEJA, *Corpus de inscripciones deportivas de la España romana*, Madrid, 1977.
- (22). M. BELTRAN (1984) : *op. cit.*, p. 130-131.
- (23). M^a C., "Producciones engobadas en el municipium calagurritano", *Calahorra. Bimilenario de su fundación. Actas del Ier Symposium de Historia de Calahorra*, Madrid, 1984, p. 143-160.
- (24). M. BELTRAN (1984) : *op. cit.*, p. 133.
- (25). PLINIO : NH, III, 26,27 ; IV, 110. MELA : III, 15. ESTRABON : III, 4, 12.
- (26). M.-E. SOLOVERA, T. GARABITO, "Los nombres de los ceramistas romanos de La Rioja : Nuevas aportaciones", *Segundo Coloquio sobre Historia de La Rioja*, I, Logroño, 1986, p. 117-127, *vid.* p. 121.
- (27). M^a A. VILLACAMPA, *Los berones según las fuentes escritas*, Logroño, 1980, p. 32, fig. 1.
- (28). F. MAYET, *Les céramiques sigillées hispaniques*, vol. I, Paris, p. 194-203.
- (29). M^a T. AMARE, *Lucernas romanas. Generalidades y bibliografía*, Zaragoza, 1987, p. 56-57.
- (30). M. PICON, "Céramique antique et détermination des provenances", *Les Dossiers de l'archéologie*, 9, Dijon, 1975 marzo-abril, p. 85-93, *vid.* p. 86.
- (31). J.-L. GARCIA AGUINAGA (1984) : *op. cit.*, p. 201.
- (32). MORET, *Investigaciones sobre las antigüedades del reino de Navarra*, Pamplona, 1766, p. 42.
- (33). J. H. HUMPHREY, *Roman Circuses. Arenas for Chariot Racing*, London, 1986, p. 361-362. Considera los restos del paseo de Mercadal como pertenecientes a un circo y recoge la bibliografía anterior sobre el mismo.
- (34). A pesar de que Comfort los incluyese dentro de la *terra sigillata* (*vid.* H. COMFORT, "Terra sigillata" en VV. AA., *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, III, Roma, 1966, p. 726), abriendo con ello una "corriente" que continuó hasta nuestros días (por ejemplo puede verse L. MAZZEO, "Terra sigillata Nord-Itálica", en VV. AA., *Atlante delle forme ceramiche II. Ceramica fine nel bacino Mediterraneo (tardo ellenismo e primo impero)*, *Enciclopedia dell'Arte Classica Orientale*, Roma, 1985, p. 175-230. Donde son incluidos, como el propio título indica, dentro de las producciones de *terra sigillata* del norte de la península Italiana). Creemos que tanto los vasos de "tipo Aco", como las tazas de "tipo Sarius" deben considerarse indiscutiblemente dentro de las cerámicas denominadas como "paredes finas", ya que a excepción de la técnica decorativa, el resto de sus características permiten asociarlos mejor a este grupo cerámico. Del mismo modo -evidentemente- consideraremos a ciertas producciones del sur de la Galia y a los ejemplares objeto de estudio.
- (35). Ver por ejemplo K. T. GREENE, "Seven Pre-Flavian moulded cups from Britain", *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta*, XIV-XV, München-Tongres, 1972-73, p. 48-54.
- (36). M. VEGAS, "Acho Becher", *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta*, XI-XII, München-Tongres, 1969-70, p. 107-124.
- (37). M. VEGAS, *Cerámica común romana del Mediterraneo Occidental*, Barcelona, 1973, p. 71.
- (38). Algunos vasos de paredes finas de este taller se han encontrado en la península Ibérica : F. MAYET, *Les céramiques à parois fines dans la péninsule Ibérique*, Paris, 1975, p. 118-119, lám. LXXVII, núms. 656-657).
- (39). T. MARTIN, "Montans", en VV. AA. : *La terre sigillée gallo-romaine ; lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, Paris, p. 58-71, *vid.* p. 59.
- (40). M.-P. MESPLE, M. LABROUSSE, "L'atelier de potier gallo-romain de Galane à Lombez (Gers)", *Gallia*, XV, Paris, 1957, p. 11-71 ; P. MESPLE, "L'atelier de potier gallo-romain de Galane à Lombez (Gers). Fouilles de 1964", *Gallia*, XXIV, Paris, 1966, p. 161-178. Vasos atribuidos a este alfar, procedentes de Irún, han sido recientemente dados a conocer por M. ESTEBAN, M^a T. IZQUIERDO, "Cerámica de paredes finas decorada de Santa M^a del Juncal, Irún (Guipuzcoa)", *8º Col·loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà*, (en prensa).
- (41). M. BELTRAN (1984) : *op. cit.*, p. 132. Al estudiar el vaso, incluido en este trabajo con el número 8, M. Beltrán revisa la cronología dada con anterioridad a este estrato en el que también se integran los fragmentos núms. 7 y 9;
- (42). Ch. B. RUGER (1968) : *op. cit.*, p. 239.

* *
*

Georges AMAR
Bernard LIOU

LES ESTAMPILLES SUR AMPHORES DU GOLFE DE FOS (II)

INTRODUCTION

Nous avons, en 1984, dans le volume 4 d'*Archaeo-nautica*, publié une importante collection d'estampilles sur amphores provenant du golfe de Fos (1), en annonçant que cette publication aurait une suite : la voici.

Nous avons compté alors 397 exemplaires représentant 249 marques différentes : les vrais chiffres sont en fait 395 et 247, car il faut en supprimer deux : le n° 45, qui ne fait qu'un avec le n° 9, et le n° 225, que nous n'avions su lire correctement (on retrouvera cette estampille sous le n° 278). Nous ajoutons aujourd'hui 64 exemplaires, parmi lesquels 31 marques nouvelles pour le site, 33 étant de nouveaux exemplaires de marques déjà recensées. Cet accroissement procède de trois sources : 1) un certain nombre d'estampilles mal lisibles avaient, à l'époque, résisté à nos efforts, et nous les avons laissées de côté : la plus grande familiarité que nous avons avec ce matériel nous permet aujourd'hui de proposer une lecture pour chacune d'elles et pour chacune de celles dont nous avons eu nouvellement connaissance. 2) Nous avons oublié de consulter, au Centre Camille Jullian de l'Université de Provence, le dossier constitué en 1970 par Anick Clément en vue d'une maîtrise d'archéologie, avec l'aide de Jacques Anglès, alors assistant de la Direction des Recherches archéologiques sous-marines, sur les amphores recueillies par le Club culturel et sportif de Port-de-Bouc (2) et qui ont en bonne partie disparu dans le cambriolage, dans l'hiver 1971-1972, du local où elles étaient déposées. L'examen de ce dossier nous a fourni 7 marques en plus de celles que nous avions vues nous-mêmes à Port-de-Bouc. 3) De nouvelles marques ont été enfin découvertes, surtout dans l'anse Saint-Gervais, et presque toutes par notre ami Robert Leffly, que nous tenons à remercier chaleureusement ; elles ont grossi les collections des "Amis du Vieux Fos", et surtout du nouveau musée d'Istres, que dirige Martine Sciallano.

Nous parvenons donc à un total de $395 + 64 = 459$ estampilles représentant 276 marques différentes. Les

64 exemplaires nouveaux figurent sur des amphores Dressel 1 (7), Lamboglia 2 (1), Dressel 2-4 italiennes (3), "Gauloises" (5), Dressel 20 (46), Africaines II (2). Il nous faut rectifier comme suit le tableau de répartition par types ou, plutôt, par séries que nous avons distinguées :

1. Amphores vinaires d'Italie tyrrhénienne, des types gréco-italique et Dressel 1 (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) : $59 + 7 = 66$ exemplaires (14,4 %) représentant 52 marques (18,8 %).
2. Amphores vinaires italiennes de la côte adriatique de type Lamboglia 2, avec quelques Dressel 6 (II^e s. av.-I^{er} s. ap. J.-C.) : $26 + 1 = 27$ exemplaires (5,9 %) représentant 25 marques (9 %).
3. Amphores (à huile) de Brindes (I^{er} s. av. J.-C.) : 3 exemplaires (0,6 %), 3 marques (1,1 %).
4. Amphores vinaires Dressel 2-4 d'Italie, de Tarraconaise, etc. : $22 + 3 = 25$ exemplaires (5,5 %), représentant 22 marques (7,9 %).
5. Amphore vinair de Tarraconaise, de type Pascual 1 (fin I^{er} s. av.-début I^{er} s. ap. J.-C.) : 1 exemplaire (0,2 %), 1 marque (0,4 %).
6. Amphore vinair de Bétique, de type Haltern 70 (fin I^{er} s. av.-1^{ère} moitié I^{er} s. ap. J.-C.) : 1 exemplaire (0,2 %), 1 marque (0,4 %).
7. Amphores vinaires de Gaule méridionale, "G 1" et "G 4" (I^{er} et II^e s. ap. J.-C.) : $14 + 5 = 19$ exemplaires (4,1 %), 13 marques (4,7 %).
8. Amphores à huile de Bétique, de type Dressel 20 (I^{er}-III^e s. ap. J.-C.) : $255 + 46 = 301$ exemplaires (65,6 %), représentant $129 + 18 = 147$ marques (53,06 %).
9. Amphores africaine (III^e-IV^e s. ap. J.-C.) : $7 + 2 = 9$ exemplaires (1,9 %), représentant 7 marques (2,5 %).
10. Divers : 9 exemplaires, 9 marques.

Rien ne sera changé des principes que nous avons adoptés pour le catalogue : nous donnons les estampilles selon l'ordre alphabétique de la première lettre, comme fait M. H. Callender, auquel nous renvoyons systématiquement, pour ne pas répéter ses références,

et en nous efforçant de rectifier, quand nous le pouvons, ses erreurs. Nous donnons, pour chaque estampille, les références qui nous paraissent les plus utiles ou celles qui sont les plus récentes, sans prétendre, nous le répétons, à l'exhaustivité. Pour le dessin, nous laissons en blanc l'intérieur des lettres en relief, mais sans noircir le pourtour ; nous noircissons, en revanche, les lettres des estampilles, peu nombreuses, gravées en creux.

Les lignes qui précèdent montrent assez que nous ne pouvons éviter de renvoyer constamment le lecteur à notre étude de 1984 : c'est ainsi que le catalogue présentera dans l'ordre alphabétique les 64 estampilles

inédites, dont les unes, portant les numéros 251 à 280, sont des marques jusqu'ici inconnues sur le site, entre lesquelles s'intercaleront (avec, par exemple, les numéros 159 b, 160 e, entre 268 et 269) des exemplaires nouveaux de marques déjà inventoriées. La bibliographie qui suit ne concerne que les ouvrages et articles auxquels renvoie la présente étude : elle trouve bien évidemment son complément aux pages 149-153 d'*Archaeonautica*, 4. Précisons enfin qu'en tête de chaque notice, le lieu de dépôt des estampilles est, le plus souvent, indiqué par les mentions MI (Musée d'Istres)(3), Fos (Amis du Vieux Fos), PdB (Club culturel et sportif de Port-de-Bouc), et que la place de l'estampille sur l'amphore n'est indiquée, pour les amphores Dressel 20, que si elle est située ailleurs que sur l'anse.

ABREVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

- Amar, Liou** : G. AMAR et B. LIOU, "Les estampilles sur amphores du golfe de Fos", dans *Archaeonautica*, 4, 1984, p. 145-211.
- Archeologia subacquea*, suppl. 4, 1982, au *Bollettino d'Arte*.
- Beltrán** : M. BELTRAN LLORIS, *Las ánforas romanas en España*, Saragosse, 1970.
- Benoit** : F. BENOIT, "Nouvelles épaves de Provence (II)", dans *Gallia*, XVIII, 1960, p. 41-56.
- Bohn** : O. BOHN, "Pinselschriften auf Amphoren aus Augst und Windisch", dans *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, XXVIII, 1926, p. 197-212.
- Bonsor** : G. E. BONSOR, *The Archaeological Expedition among the Guadalquivir, 1899-1901*, New York, 1931.
- Buchi** : E. BUCHI, "Banchi di anfore romane a Verona. Note sui commerci cisalpini", dans *Il territorio veronese in età romana*, Vérone, 1973, p. 531-637.
- Chic** : G. CHIC GARCIA, *Epigrafía anfórica de la Bética*, I, Séville, 1985.
- Callender** : M. H. CALLENDER, *Roman Amphorae, with Index of Stamps*, Londres, 1965.
- Dangréaux, Desbat** : B. DANGREAU et A. DESBAT, "Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon", dans *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 115-153.
- Delattre 1894** : A. L. DELATTRE, "Le mur à amphores de la colline Saint-Louis à Carthage", dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1894, p. 341-375.
- Dressel** : E. DRESSEL, *Corpus inscriptionum Latinarum*, XV, fasc. 2, Berlin, 1899.
- Fernandez Avilés** : A. FERNANDEZ AVILES, "El poblado minero ibero-romano del cabezo Agudo, en la Unión", dans *Archivo Español de Arqueología*, 46, p. 147 et s.
- Gianfrotta** : P. A. GIANFROTTO, "Archeologia sott'acqua. Rinvenimenti sottomarini in Etruria meridionale", dans *Bollettino d'Arte*, 10, avril-juin 1981, p. 69-92, réimprimé dans *Archeologia subacquea*, suppl. 4, 1982, au *Bollettino d'Arte*.
- Guild, Guyon, Rivet** : R. GUILD, J. GUYON, L. RIVET, "Recherches archéologiques dans le cloître Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence - bilan de quatre campagnes de fouilles (1976-1979)", dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 13, 1980, p. 115-169.
- Helly-Le Bot, Helly, Liou** : B. HELLY, A. LE BOT-HELLY, B. LIOU, "un dépôt d'amphores Dressel 20 à inscriptions peintes découvert à Sainte-Colombe (Rhône)", dans *Archaeonautica*, 6, 1986, p. 121-145.
- Hesnard et coll.** : L. FARINAS DEL CERRO, W. FERNANDEZ DE LA VEGA et A. HESNARD, "Contribution à l'établissement d'une typologie des amphores dites Dressel 2-4", dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, coll. de l'Ecole française de Rome, 32, Rome, 1977, p. 179-206.
- Hesnard** : A. HESNARD, *Les Dressel 2-4, amphores à vin de la fin de la République et du début de l'Empire. Un essai de construction typologique*, thèse de 3^{ème} cycle dactylographiée, 1981, Aix-en-Provence.
- ILLRP** : A. DEGRASSI, *Inscriptiones Latinae Liberae Rei Publicae*, Florence, 1963.
- Izquierdo** : P. IZQUIERDO TUGAS, "Amfores", dans J. NIETO PRIETO et coll., *Excavacions arqueològiques subaquàtiques a Cala Culip*, I, Gérone, 1989, p. 59-82.
- Lamour, Mayet 1980** : C. LAMOUR et F. MAYET, "Glanes amphoriques : I. Région de Béziers et Narbonne", dans *Etudes sur Pézenas et l'Hérault*, XI, 1980, 1, p. 3-16.
- Lamour, Mayet 1981** : Eaed., "Glanes amphoriques : II. Régions de Montpellier, Sète, Ensérune, Le Cayla (Mailhac)", *ibid.*, XII, 1981, 3, p. 3-18.
- Laubenthalmer** : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule narbonnaise sous le Haut-Empire*, Paris, 1985.
- Le Gall** : J. LE GALL, "La diffusion de l'huile espagnole dans la Gaule du Nord", dans *S^o congreso...*, p. 213-223.
- Lyding Will** : E. LYDING WILL, "Exportation of olive-oil from Baetica to the Eastern Mediterranean", dans *S^o Congreso...*, p. 391-431.
- Manacorda** : D. MANACORDA, "Anfore", dans *Ostia IV, Studi Miscellanei*, 23, Rome, 1977, p. 116-266, 277-283.
- Martin-Kilcher** : S. MARTIN-KILCHER, *Die römische Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*. 1. Die südspanische Ölamphoren, Augst,

1987.

Martin Kilcher, Schupbach, Stern, Ballé : S. MARTIN-KILCHER, S. SCHUPBACH, W. B. STERN, J. BALLIE, "Keramik Analysen an römische Ölamphoren aus Augst, Kaiseraugst, Avenches und Lausanne-Vidy, Naturwissenschaftliche und archäologische Aspekte", dans *Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 68, 1985, p. 173-204.

Mayet : F. MAYET, "Marques d'amphores de Maurétanie tingitane (Banasa, Thamusia, Volubilis)", dans *MEFRA*, 90, 1978, p. 357-393 et pl. I-XIII.

Mouchot : D. MOUCHOT, "Epave romaine "A" du port de Monaco", dans *Bull. du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, 15, 1968-1969, p. 159-201.

Panella 1970 : C. PANELLA, "Le anfore", dans *Ostia II, Studi Miscellanei*, 16, Rome, 1970, p. 102-156.

Panella 1973 : C. PANELLA, "Le anfore", dans *Ostia III, Studi Miscellanei*, 21, Rome, 1973, p. 463-697.

Panella, Fano : C. PANELLA et M. FANO, "Le anfore con anse bifide conservate a Pompei", dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, coll. de l'Ecole française de Rome, Rome, 1977, p. 133-177.

Paunier : D. PAUNIER, *La céramique romaine de Genève*, Genève-Paris, 1980.

Ponsich I et II : M. PONSICH, *L'implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, I et II (Publ. de la Casa de Velazquez, sér. archéologie, n° 2 et 3), Madrid, 1974 et 1979.

Port-Vendres II : D. COLLS, R. ETIENNE, R. LEQUEMENT, B. LIOU, F. MAYET, *L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude*, (*Archaeonautica*, 1), Paris, 1977.

Remesal 1978 : J. REMESAL RODRIGUEZ, "La economia oleícola bética : nuevas formas de analisis", dans *Archivo Español de Arqueología*, 50-51, 1977-1978, p. 87-142.

Remesal 1986 : J. REMESAL RODRIGUEZ, *La annona militaris y la exportación de aceite bético a Germania, con un corpus de sellos en ánforas Dressel 20 hallados en Nimega, Colonia, Mainz, Saalburg, Zugmantel y Nida*, Madrid, 1986.

Ritterling : E. RITTERLING, *Das frühromische Lager bei Hofheim in Taunus (Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, XL), Wiesbaden, 1912.

Rouquette 1972 : D. ROUQUETTE, "Marques sur amphores à huile du département de l'Hérault", dans *Hommage à Fernand Benoit*, IV, Bordighera, 1972, p. 319-330.

Rouquette 1980 : D. ROUQUETTE, "Nouvelles marques sur amphores à huile de l'Hérault", dans *Archéologie en Languedoc*, 3, 1980, p. 151-160.

Santamaria 1975 : C. SANTAMARIA, "L'épave A du cap Dramont (Saint-Raphaël), fouilles 1971-1974", dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 8, 1975, p. 185-198.

Santamaria 1976 : C. SANTAMARIA, "Présentation de l'archéologie sous-marine à partir de la relation des travaux locaux", dans *Annales du Sud-Est varois*, I, 1976, p. 11-18.

Schallmayer : E. SCHALLMAYER, "Römische Okkupationslinien in Obergermanien und Raetien. Zur chronologischen Typologie der Amphoren", dans *Sº congreso...*, p. 282-336.

Schupbach : S. SCHUPBACH, "Avenches : contribution à la connaissance de la chronologie des estampilles sur amphores à huile de Bétique", *ibid.*, p. 350-361.

Sº congreso : *Producción y comercio del aceite en la Antigüedad, Segundo congreso internacional (Sevilla, 1982), Madrid, 1983.*

CATALOGUE.

1^{ère} série. - Amphores vinaires Dressel 1.

- 251 **ĀLEX** Fos, sur un bas de panse de Dressel 1 B.
Lecture seulement probable. Nous nous garderons de tout rapprochement.
- 252 **A.N** PdB n° 108 (dossier). Au bas de l'anse d'une Dr. 1.
Callender 77, p. 68 (?).
- 9 **GAS . LIB** PdB n° 127.

Ainsi doit se lire cette estampille dont nous avons, dans *Archaeonautica*, 4, donné les deux moitiés sous deux numéros différents. On supprimera donc le numéro 45.

Elle figure deux fois, en effet, sur la lèvre d'une même amphore Dressel 1 B. Du premier exemplaire ne sont lisibles que les lettres GAS ; du second, on ne voit pas du tout le G, à peine le A ; seule la fin S. LIB s'est à peu près bien imprimée. Nous avouons, à notre honte, n'avoir pas fait dès l'abord une fiche assez précise, et nous avons dans la suite pris pour deux marques différentes ces deux exemplaires de la même estampille.

La marque GAS du cabezo Agudo (La Unión, près de Carthagène) est probablement incomplète - cassée à droite : comparer le dessin de A. Fernandez Avilés, Fig. 9, n° 7, p. 147, avec la reproduction qu'en fait Beltrán, Fig. 47 n° 21. Elle nous paraît bien semblable à la nôtre.

Nous donnons sous le n° 9 (Fig. 1), le dessin des deux exemplaires et celui, reconstitué, de la marque complète.

- 10 c CB MI, sur lèvres de Dr. 1 B.
Un troisième exemplaire.
- 253 D.R PdB n° 109 (dossier). Au bas de l'anse d'une Dr. 1 B.
On peut hésiter entre R et B pour la seconde lettre.
- 254 FAB Pdb n° 65 (dossier). Sur lèvres de Dr. 1 B.
Bien que nous ne disposions que de la photocopie d'un frottis, la lecture est certaine. Cette estampille n'est pas semblable à la "contremarque" associée à HERACLID et à NICOMAC sur l'épave *Dramont A* (F. Benoit, 1960, p. 52 ; C. Santamaria, 1975, p. 186 ; 1976, p.13, cf., pour d'autres attestations, Gianfrotta, p. 34, notes 41 et 42), où le A et le B sont liés sur toute leur hauteur (le dessin n'est publié, sauf erreur, que dans Santamaria, 1976, Fig. h. t., entre p. 14 et 15) ; il en est de même sans doute pour Callender 605.
- 31 b SALANI sur lèvres de Dr. 1 B. Coll. particulière.
- 255 ..] PIA PdB n° 187 (dossier). Au bas du col d'une amphore Dr. 1.
Le timbre est mutilé à gauche. Plutôt que [HIP] PIA, attesté à Azaila sur lèvres de Dr. 1 (Beltrán, n° 180, p. 145 et Fig. 50, 100), nous proposerions de restituer [PA] PIA, génitif grec également, du nom masculin *Papia(s)*, bien attesté par exemple à Minturnes et en Campanie : *ILLRP*, 726 *Papia Pulli Q(uinti) s(eruus)*, 739 *C. Nouius C(ai) (et) M(ani) l(ibertus) Papia*, 742 *Papia Noui M(arci) s(eruus)* - à Minturnes ; *ILLRP*, 226 = *CIL*, I², 1616 *Cn(aeus) Cornelius Cn(aei) l(ibertus) Papia* - à Naples, etc. Sur les amphores, on ne connaît toutefois, nous semble-t-il, que les marques *Papia Hos*, sur Dr. 6 à Vérone, Plaisance et Este (Buchi, p. 575, n° 15 et Callender 1282, p. 200). *PAPI..* (Callender 1281 et Fig. 12, 29, ex. de Genève) est sur Dr. 20 (Paunier, p. 246, n° 51).

2° série. - Amphores vinales italiennes de la côte adriatique, forme Lamboglia 2.

- 256 ASCLI MI, sur lèvres.
La marque est parfaitement nette, la dernière lettre non douteuse. Peut-être faut-il comprendre *ASC(lepiada) LI(cini)* - par exemple -, nom du maître d'un esclave *Asclepiades* ; ou, moins vraisemblablement, *Asc(lepiada) li(berti)* ?

3° série. - Amphores vinales de forme Dressel 2-4.

a) D'origine italienne

- 257 FLORI.RVF MI. Sur le col, entre les deux anses, d'une amphore Dr. 2-4 de Campanie.
La même marque, mutilée à droite, était connue à Carthage, dans le mur à amphores où les dates consulaires vont de 43 à 15 av. J.-C. (Delattre, 1894, p. 365, n° 21).
Callender 650 b, p. 134.
- 258 R[...] MI. Pointe fine avec un renflement formant anneau à quelques cm de son extrémité.
L'estampille est imprimée à la verticale juste au-dessus. Pâte rose, très bien cuite, à dégraissant de sable noir. Traces de poix à l'intérieur.
Cette pointe est semblable à celle de la Dr. 2-4 d'Augst (Bohn, pl. IX, n° 324 ; Panella, 1970, p. 143, n° 22 ; Hesnard et coll., n° 65, p. 187 et p. 205, pl. VII où le numéro est à rectifier) : groupe de Panella-Fano, p. 155 avec note 26 et, p. 176, Fig. 49, amphores italiennes non pompéiennes (Campanie du Nord ?).
Grande estampille de 60 x 24 mm. Elle est très endommagée, par une cassure et, surtout, par la pression malencontreuse d'un doigt, qui a laissé son empreinte et provoqué une boursouffure de la pâte la barrant horizontalement en plein milieu.
Pratiquement rien n'est lisible. La première lettre semble être un R.
- 259 TERT(i) MI. Marque imprimée à la verticale sur le pied, dans un cartouche rectangulaire aux angles arrondis, facture soignée : cf. Panella-Fano p. 162.
TERTI est à Herculaneum sur Dr. 2-4 du groupe 8 (cf. Fig. 39-48, p. 174-176) ; y sont attestées, en outre, les marques CĒRD, DICĀE, FAVS, MĀR.OF, PRAT, à Pompéi, ĀTĒMO (Herculaneum), ASSITI (villa d'Oplontis). MĀR.OF est attestée en Angleterre (Callender 1019 a, p. 175 - où sont mêlées les marques les plus diverses).
Cf. nos numéros 73 (FAV *stella*) et 74 (FRVCTI), qui font partie de cette série. Ce sont les amphores du Falerne (Panella, Fano, *loc. cit.*).

7^e série. - Amphores vinaïres du sud de la Gaule.

a) De type "G(auloise) 1"

- 260 S.I.S MI. Sur le col.
Déjà signalée par nous-mêmes (p. 186, note 20) et par F. Laubenheimer, p. 425, n° 26.6, qui recense par ailleurs 4 exemplaires à Lattes et un à Saint-Romain-en-Gal (n° 26.1 à 26.5).

b) de type "G(auloise) 4"

- 95 b CMS MI.
Un second exemplaire, sur lequel nous ne voyons pas les points entre les lettres.
Laubenheimer n° 10, p. 428.
- 101 d QC[A?] MI.
Imprimée trois fois en creux sur un fragment de panse proche du pied. Nous penchons pour un quatrième exemple de la marque QCA, mais QC[E] n'est pas exclue : voir notre commentaire au n° 101.
Laubenheimer n° 31, p. 432.
- 261 [Q]CH MI. Anse de "G 4".
Laubenheimer, n° 33, a recensé des exemplaires à Richborough, Vidy-Lausanne (Callender 1433 et Fig. 14, 26 et 27), Saint-Raphaël et Martigues (Saint-Julien - ce dernier étant datable de 70-90).
- 262 T.V.P. MI. Sur anse.
Laubenheimer n° 43, p. 433 : Augst, Bregenz (Callender 1746), Arles (2 ex.), Athènes.

8^e série. - Amphores à huile de Bétique, forme Dressel 20.

- 263 ACIRGI MI. Cf. sous le n° 106, ce que nous avons dit d'une marque appartenant à la même série.
Callender 18 a, p. 60. La marque se présente aussi sous la forme ACIRGIF - *Acirgi(anae) f(iglinae)*, probablement, mais le nom reste énigmatique. Remesal, 1978, n° 16, p. 104 et Fig. 15, a trouvé un exemplaire à La Catria ; Chic, p. 72, également : c'est une indication, encore mince, pour le site de cet atelier, qui fonctionnait à la fin du II^e et au début du III^e s.
Exemplaires récemment publiés : Schallmayer, p. 328 et 329 (Öhringen) ; Remesal, 1986, n° 44 et 44 a, f, g (Heddernheim), b, c, e (Cologne), d (Zugmantel) ; Augst : Martin-Kilcher, 1987, p. 96, n° 7a.
- 264 ARVP MI, sur anse (inv. 2957).
Sous cette forme exacte, avec un point tenant lieu de barre horizontale du A, nous ne connaissons que l'exemplaire de Heddernheim-Nida publié par Remesal, 1986, p. 131, n° 48b, et celui de Rome, *CIL*, XV, 2713. Dressel suggère un développement possible *A(uli) Rup() - Rup(ili)*, par exemple ? Mais aussi *Arv(a) P()*.
On ne peut, en effet, l'isoler de toute une série (Callender 130, p. 73) où voisinent les formes P. *ARVA* (à Rome, *CIL*, XV, 2711 a et b), *ARVA* (c), *AR.V.A retro* (e) et même *ARVAPDVIC* (XV, 2712 et, à Mandœuvre, *CIL*, XIII, 10002, 7) etc. Et l'on n'évite pas la question que posait Dressel de savoir si *Arva* renvoie de quelque manière au *Municipium Arvensium*. Bonsor semble bien avoir trouvé les marques *ARVA* et *ARVAPDVIC* sur le site même d'*Arva* (El Castillejo, près de Peña de la Sal : Ponsich I, p. 168) ; et *Arva* est un des centres les plus importants de l'exportation de l'huile de Bétique. On acceptera donc de voir sur ces estampilles le nom de cette localité, au demeurant parfois associé à celui de *figlinae* : *ARVASALS* (Callender 130 d), P. *ARVA* sur une anse, et, sur l'autre, III *MINICIORVM* (*CIL*, XV, 3030 a, d'Ostie). Voir en outre, *infra*, notre n° 280. Nous ne sommes pas vraiment persuadés, en revanche, qu'il faille développer en *P(ortus)* le *P* de P. *ARVA* ou celui de *ARVP*.
L'anse du golfe de Fos est plutôt tardive (fin du II^es.?).
- 265 [AV]GGN[NN] PdB n° 341 (dossier), sur anse.
Nous ne connaissons de cette estampille qu'un dessin, que nous reproduisons, mais ne garantissons pas.
Elle est probablement incomplète, et il doit s'agir de la marque *AVGGNNN*, *Aug(ustorum)*

n(ostrorum trium), désignant, en 209-211, Septime Sévère, Caracalla et Géta.

Voir Amar-Liou sous le n° 134, p. 168.

On ne sait de quelles *figlinae*, passées dans le domaine impérial, il s'agit.

266 C.AEFFM MI (inv. 2946).

Cf. Callender 220 c, p. 87, sous la forme C.A.E.FFM (*CIL*, XV, 2680 a), CAE.FFM (2680 b) et CAE.F.M *retro* (2680 c).

Ou encore Callender 220 f, CAFFM (Trèves), 220 b CAEFM (*CIL*, XV, 2680 d).

Toutes ces variantes peuvent s'interpréter, comme suggère Dressel, *C(ai) A(e(li) -ou A(e(mili) F() f(ecit) M() ou C(ai) Ae() F() M()*, la dernière lettre étant l'initiale du nom de l'esclave ouvrier ou chef d'atelier.

Remesal, 1986, p. 118, n° 7, publie une estampille de Saalburg CAFFP qui peut être *C(ai) A(eli ou -emili) F() f(ecit) P()*. Quant à la marque n° 8, de Zugmantel, donnée CAFSM, l'avant-dernière lettre manque et devait être plutôt F, comme doit être un F, aussi, le S étrangement raide du n° 8 a de Saalburg.

117 f [C. ANT]ONĪ QV *C(ai) Antoni Qu(ieti)* MI.

117 g [C. AN]TQVIETI *C(ai) Ant(oni) Quieti* MI.

Un sixième et un septième exemplaires.

Publications récentes : Remesal, 1986, n° 35, p. 125-126 : 5 exemplaires à Mayence, 3 à Nimègue, 4 à Cologne, 3 à Heddernheim ; Martin-Kilcher, 1987, n° 14, p. 98 : 8 exemplaires à Augst.

123 b CENHĪSPSAE MI. Lecture difficile.

123 c CENHĪSPS[AE] MI. Beaucoup plus net et régulier.

C(ai) En(ni) Hisp(ani) Sae(nianenses figlinae).

Voir Amar-Liou, sous le n° 205.

Ajouter Remesal, 1986, n° 85, p. 145 (Heddernheim) -mais le lieu de production est non pas La Catria, mais Las Huertas del Rio (comme dit à juste titre dans Remesal, 1978, n° 24, p. 104-105) ; pour Augst, 3 exemplaires : Martin-Kilcher, n° 44 a-c, p. 108 et 111.

130 o CSEMPPOLYCLĪTĪ *C(ai) Semp(roni) Polycliti* MI.

130 p CSPOLYC[LITĪ] *C(ai) S(emproni) Poly cliti* MI.

130 q C. S. PO[LYCLĪTĪ] *C(ai) S(emproni) Po lycлити* MI.

16 exemplaires à l'heure actuelle de cette marque, la plus nombreuse sur le site. Signalons que, tous comptes faits, l'épave *Port-Vendres II* en a livré 72 ex. (sur 206 estampilles de Dr. 20), et qu'elle est présente sur l'épave récemment signalée des *Riches Dunes* à Marseillan, entre Agde et Sète (*Gallia Informations*, 1987-1988, I, p. 6). Remesal, 1986, n° 242, p. 195, publie un exemplaire de Mayence ; Martin-Kilcher, 1987, n° 112, p. 135-137, en compte 13 à Augst.

137 b LANNISEC *L(uci) Anni Sec(undi)* MI. Anse du 1^{er} s.

C'est la forme de l'estampille sur laquelle nous émettions un doute en publiant notre première série : la ligature ANI vaut pour ANNI.

Nous avons omis de rappeler la découverte de cette marque à Sète : le dessin de D. Rouquette, 1972, p. 324, n° 6, est très semblable au nôtre ; mais il n'a pas vu de I dans la haste de droite du N.

267 L.F.SEC MI, sur anse du 1^{er} s.

Nous ne connaissons pas cette estampille sous la forme qu'elle revêt ici et qui implique un *cognomen Sec(undi)*.

On rapprochera néanmoins de Callender 857, L.F.S (p. 156 et Fig. 45, 8) à Corfe Mullen (Dorset), Colchester, Richborough, Genève et Nîmes -datée de l'époque de Néron. Ponsich II, p. 91, l'a découverte au Cortijo de Berro, à l'ouest de Peñaflo. On rapprochera, également, de POR.L.F.S, *infra*, n° 274.

145 b L.I.T MI.

Autre exemplaire, mal imprimé, où la première et la dernière lettres sont cependant lisibles, avec les mêmes énormes points.

Cf. pour Augst, Martin-Kilcher, 1987, n° 68, p. 116 et 119 (datation 150-210) ; Remesal, 1986, n° 148, p. 165-166, donne 2 ex. de Nimègue, 3 de Zugmantel, 2 de Heddernheim, 2 de Saalburg, 1 de Mayence ; Lyding Will, n° 40, p. 409, un ex. d'Alexandrie.

268 L.V.A MI. La lèvres, conservée, indique l'époque flavienne.

Callender 963, p. 169 : Colchester, Rome (*CIL*, XV, 3210 a), Lyon-Trion, Windisch. Ajouter Nimègue : Remesal, 1986, n° 264, p. 201 ; une seule estampille de lecture incertaine, trouvée par Ponsich, II, p. 149 et 151, à Dehesa de Arriba, ne suffit pas pour attribuer cette origine à la

marque ; si tel était le cas, L.V.A pourrait signifier *L(uci) V(aleri) A(merimni)* ou *A(methysti)*, la marque prédominante sur ce site étant L. VALE. AME.

159 b L.VA.L.SA *L(uci) Val(eri) Sa() MI.*

Très évanide et de lecture difficile.

Aux références précédemment rappelées, ajouter Saint-Colombe-lès-Vienne (Helly-Le Bot Helly-Liou), Augst (Martin-Kilcher, n° 30 a et b, p. 140-141).

160 e [L. VA]L. TROPHIMIL *(uci) Val(eri) Trophimi MI.*

Un cinquième exemplaire. Augst : Martin-Kilcher, 1987, n° 127, p.140-141 ; 1 ex. à Mayence, 2 à Nimègue : Remesal, 1986, n° 275, p. 203. On ne connaît pas encore vraiment le lieu d'origine de cette marque : 1 ex. à Arva (Ponsich, I, p. 168 e^t Fig. 66), mais un à Lora la Vieja (Bonsor, p. 27) et un à La Catria (Remesal, 1978, n° 75, p. 109 et Fig. 26), qui pourrait être le site de l'atelier ?

269 M.A.R MI.

Callender 1019 a, p. 175, où l'on trouve, de l'aveu même de l'auteur, des marques très diverses (cf. *supra*, sous le n° 259). Il pourrait, d'ailleurs, y avoir deux estampilles différentes sur Dressel 20, ainsi que l'a fait remarquer Remesal, 1978, p. 103 : celle qui figure sur une anse avec *P.S.Aviti* sur l'autre, au Castro Praetorio (*CIL*, XV, 3020 et 3143 a), à Lyon (*CIL*, XIII, 10002, 434 c), ou avec *P.S.Aviti* sur la même anse à Augst (Martin-Kilcher, 1987, n° 98, p. 130-131), qui provient sans doute de Las Delicias, près d'Astigi (ex. découverts à Las Delicias, Alcotrista, Astigi : Beltrán, 385, p. 177 ; Chic, p. 32), et une autre originaire de La Catria (où 4 ex. : Remesal, *ibid*, n° 6 et Fig. 12 et 26). Il n'est guère possible de les distinguer sur les sites d'exportation.

Les deux exemplaires de Londres, dont Callender donne le dessin Fig. 10, 37 et 38, sont sûrement sur Dressel 20, ainsi que celui de Hofheim (Fig. 10, 39 : Ritterling, p. 303, n° 7). Ceux de Lyon-Trion (*CIL*, XIII, 10002, 76 a) et de Sainte-Colombe (*CIL*, XII, 5683, 13) sont au Musée de la Civilisation gallo-romaine. Mayet, 1978, a publié un ex. de Banasa (n° 55) et trois de Volubilis (56-58) ; Le Gall, n° 2, p. 220, un d'Alésia ; Lyding Will, n° 7, p. 396, un d'Alexandrie ; Remesal, 1986, n° 20, p. 121, un de Cologne et un de Mayence ; Martin-Kilcher, 1987, n° 5 a-e, p. 94-95, produit cinq ex. d'Augst, tous pré-flaviens et dont un ou deux lui paraissent antérieurs au milieu du 1^{er} s.

La -ou les- estampille(s) M.A.R ou MAR, apparaissent donc, par leur datation à Augst et au Castro Praetorio, comme à ajouter à notre liste des marques précoces particulièrement abondantes sur le site de Fos.

270 M[A]SAENIANISIA[A?]. MI.

Inscription très évanide, dont la lecture a été difficile, mais nous semble sûre, sauf toutefois la ligature du début. Callender 1559 i, p. 239, lit MA, mais dessine (Fig. 16, 16) AM pour un ex. d'Augst que S. Martin-Kilcher n'a pas retrouvé (n° 44 e, p. 108 et 111) ; elle-même préfère la lecture AM, mais pour l'ex. lyonnais du Bas-de-Loyasse, mutilé à cet endroit comme celui de Windisch (Callender, Fig. 16, 14), Dangréaux-Desbat, n° 10, p. 136 et Fig. 10, ont préféré MA, par comparaison avec les quatre ex. de Saint-Colombe (*CIL*, XII, 5683, 267, a,b,c,f). Nous garderons donc MA (mais ne peut-on mettre en doute la ligature elle-même, et n'a-t-on pas affaire simplement à un M ?). D'autre part, Callender lit TA la ligature finale, mais dessine deux fois IA, qu'il faut préférer comme font Dangréaux et Desbat.

Cela dit, la séquence *Saenianisia* laisse perplexe.

La chronologie du Bas-de-Loyasse s'accorde avec celle de Schutthügel de Vindonissa pour dater cette estampille entre 60 et la fin du 1^{er} s. enviro. Pour les autres marques de la série, c, 123 et 20

168 g [M]IM MI.

Septième exemplaire.

Ajouter aux références Lyding Will, n° 38, p. 407 : Alexandrie. Remesal, 1986, n° 138, p. 161 : Mayence, 5 ex. ; Heddernheim, 2 ex. ; Zugmantel ; Nimègue. A Augst, Martin-Kilcher, 1987, n° 64 a-h, p. 114 et 117 : 6 ex. de MIM, 1 de M.I.MOPSI, 1 MI[. ; ses datations sont du 1^{er} s. 3 ex. à Hofheim : Ritterling, p. 303, n° 8.

271 a P. IVL. CRIS. P̄ MI

P(ubli) Iuli Crispi, avec un point superfétatoire au milieu du *cognomen* (nous connaissons un ex. du Musée de Lyon qui présente cette particularité).

Callender 1338, p. 206 et Fig. 13, 2-4 et 6. A Rome, *CIL*, XV, 2962, a-c. Aux références de Callender on peut ajouter Schupbach, p. 358, pour Avenches, avec une datation 50-100 qui corrobore celle de Vindonissa, et Remesal, 1986, n° 151, p. 166 et 167 : Mayence (1 ex.), Heddernheim (2 ex.).

271 b PLVCRI[. MI.

Estampille très mal imprimée, de lecture difficile, mais dont nous pensons être venus à bout.

Or, nous ne connaissons pas de marque *P(ubli) Lucr(eti)*. Nous trouvons par ailleurs sous le n° 1338 de Callender, *P. Iuli Crispi*, ci-dessus, une estampille de Sainte-Colombe (*CIL*, XII, 5683, 146 c) transcrite PLVCRISb ; il ne s'agit donc pas d'une mauvaise lecture, car le L de la marque de Fos est absolument certain ; la lettre qui suit le R est, d'autre part, probablement un I. Telles marques à Vienne et à Windisch se lisent PVCRISP, sans trace du I ni du L de IVL(i) ; ailleurs, à Nyon, à Saint-Romain-en-Gal, on a PVL, avec le l contenu dans le V (?) ; à Worms, PIVCRISP (mais à Clermont-l'Hérault, un PIVLCR où le L est à peine lisible : Rouquette, 1980, p. 153, n° 12) : le désordre règne. Il faut donc, sans doute, supposer une mauvaise graphie, un L en place d'un I, ou déplacé devant le V.

176 f

176 g $\overline{\text{PMANILIS}}[\text{VP}]$ *P(ubli) Manili Sup(erstitis)* MI.

Sixième et septième exemplaires. Callender 1345. Ajouter aux références précédentes Nimègue et Mayence : Remesal, 1986, n° 176, p. 175 ; 4ex. à Augst : Martin-Kilcher, 1987, n° 77 a-d, p. 121 et 122, avec datation de 50-70.

178 b PNN (les 2 N *retro*) MI.

Callender 1358. Ajouter aux références Remesal, 1986, n° 184, p. 177-178 : Cologne (2 ex.), Saalburg (5 ex.), Heddernheim (2 ex.), Zugmantel (4 ex.), Mayence ; Martin-Kilcher, 1987, n° 82, p. 123 et 124 : 5 ex. à Augst, dont 2 (PNN et PNNF) sont sur Dressel 23. L'estampille couvrirait tout le III^e s.

272 a PONTIC[I] MI. Très clair.

272 b PONTICI MI. Très évanide, mais sûr.

Callender 1365 d, p. 211 et Fig. 13, 18. L'auteur n'a pas vu qu'il s'agissait de Dressel 20. A Rome, pourtant, Dressel a classé parmi celles-ci l'exemplaire *CIL*, XV, 3093, et la liste des sites mentionnés par Callender va dans le même sens : Vichy, Lyon-Trion (2 ex. sont, de fait, au Musée de Lyon), Autun, Mayence, Hofheim (aucun doute en voyant Ritterling, Fig. 73,6 ; cf. aussi Schallmayer, p. 304 et note 65), Nuits-Saint-Georges.

Ajoutons un troisième exemplaire au Musée de Lyon (fouilles de Saint-Just), 5 à Saint-Romain-en-Gal ; un à Alésia : Le Gall, p. 217 et 221, n° 21 ; un à Narbonne : Lamour, Mayet, 1980, n° 79, p. 9 et 14 ; un à Aix-en-Provence : Guild, Guyon, Rivet, p. 150 ; un à Genève : Paunier, n° 447 ; 2 à Cologne : Remesal, 1986, n° 211, p. 185-186 ; 2 à Augst : Martin-Kilcher, 1987, n° 91 a et b, qui situe l'estampille "um und nach der Mitte des 1. Jahrhunderts".

273 POR.L.F.S Fos.

Callender 1370, 11, p. 212 et Fig. 13, 28-29. A Rome, *CIL*, XV, 2870. En outre, Colchester (2 ex.), Autun, Avenches. Un exemplaire à Vienne (musée), un à Arles. Remesal, 1986, n° 115, p. 153, donne un ex. de Heddernheim et un de Nimègue.

La marque est sûrement originaire de La Catria (Remesal, 1978, n° 31, p. 105 et Fig. 17, 18 et 27 : 14 ex.). Elle est datée d'entre 40 et 90 à Avenches par S. Schupbach, p. 358.

Cf. Amar-Liou, p. 175, sous le n° 182, pour le terme *Por(tus)* qui précède les initiales de *tria nomina*. Il convient de rapprocher cette estampille des marques L.F.S, Callender 857, et de L.F. SEC(*undi*), *supra*, n° 267.

184 g $\overline{\text{P.S.AVITI}}$ MI.

Septième exemplaire. Callender 1395 b.

Parmi les publications récentes, 4 ex. à Augst -dont l'un est sur la même anse que la marque MAR (cf. *supra*, n° 269)-, de datation précoce, avant même le milieu du I^{er} s : Martin-Kilcher, 1987, n° 97 a-d, p. 130-131 ; un ex. à Nimègue, un à Mayence : Remesal, 1986, n° 228, p. 192, qui propose de la marque une lecture non recevable : *Sedatus* n'est pas un gentilice, et la chaîne qui conduit à son hypothèse n'est guère solide : estampille trouvée par Bonsor, à Las Delicias (d'où provient vraisemblablement la marque *P.S.Aviti*), lue SED.ÁVITĪ (un autre ex. à Barcelone, cf. Beltrán, 442, p. 190 et Fig. 57, 249 et 250), autre estampille, connue seulement à Rome, POR.SĒDĀTĪ (*CIL*, XV, 3172), estampille enfin POR.P.S.A (Callender 1370, 25) -mais celle-ci est de La Catria.. En bref, nous ignorons toujours le nom de famille de *P(ublius) S() Auitus*.

274 P.V.F Fos.

Callender 1409 b (Arles-Trinquetaille, Orange). C'est vraisemblablement la forme la plus abrégée de la marque *P(ubli) V(aleri) F(austini)* ; cf. Callender 1409 d P.VA.FÁV (notre n° 185), c P.V.FÁVSTĪNĪ et a P.VA.FÁVS SCOR(*obrenses figlinae*). Remesal, 1986, n° 269, p. 202 : P.V.FÁVS-TĪNĪ à Cologne ; Martin-Kilcher, 1987, n° 129, p. 140-141, P VAL FAV à Augst.

187 b $\overline{\text{QANTRV}}[\text{G}]$ MI.

Lecture difficile, lettres déformées, ce dont notre dessin ne rend pas assez compte, mais qui est habituel, à ce qu'il nous paraît, pour cette estampille.

Q(uinti) Ant(oni) Rug(ae). Notre ex. 187 a donnait le *cognomen* complet.
Remesal, 1986, n° 36, p. 127 : un ex. de Cologne. Un exemplaire inédit à Toulouse (rens. R. Lequément).
Callender 1422. Origine : La Catria. Cf. Amar-Liou, p. 176.

275 a QCOCL MI.
275 b QCOC[. MI.

Deux exemplaires issus de poinçons différents.
Callender 1439, p. 233, dont le développement *Q(uiti) Co(rneli) Cl(ementis)* a de la vraisemblance (il rapproche de la marque CORCLE, 426, p. 110).
Sous cette forme, 2 ex. à Heddernheim : *CIL*, XIII, 10002, 168 b = Remesal, 1986, n° 72, p. 142 ; Strasbourg, Lyon-Trion (au Musée de Lyon), Fins d'Anney (Callender Fig. 14, 32), Servian (Rouquette, 1980, n° 23, p. 401).

Il est difficile, à coup sûr, de ne pas rapprocher de Q.C.CL ou QCCL : Wroxeter, Augst (3 ex. : Martin-Kilcher, 1987, n° 25 a-c, p. 102-103, datés du II^e s), Clermont, Mannheim, Lyon-Trion, Nîmes (2) (Remesal, 1986, n° 55 g-k, p. 135), encore que cette estampille -et peut-être, après tout, Q.CO.CL- puisse se situer dans la vaste série des marques QCC (Callender 1428 a : Q.C.C -notre n° 189-, b : Q.C.CA, c : QC.CC et QCCC, d : QCCF, e : Q.C.C.I, f : QCCM, g : QCCO, h : QCCV ; le développement qu'il propose, *Quintus Caesius Caesinius -sic* pour *Caesianus*, n'a bien entendu aucun fondement).

190 i Q.C.R MI.
190 k QCR MI. Très évanide.

Dix exemplaires pour la marque la plus représentée sur le site après *C.Sempronius Polyclitus*.
Callender 1441 et 1442.
Ajouter aux références Avenches, Schupbach, p. 358 (avec datation 40-90) ; Augst, 5 ex., Martin-Kilcher, 1987, n° 30 a-e, p. 104-105 (2^{ème} moitié du I^{er} s) ; Nimègue (3ex.), Cologne (2ex.), Heddernheim, Remesal, 1986, n° 69, p. 140.

276 Q.F.C MI.

Callender 1449, p. 224. A Rome, *CIL*, XV, 2835 a-g et 2851 a et b (Q.F.G) ; deux ex. du Testaccio figurent sur des amphores dont les inscriptions peintes portent la date de 149.
La marque semble originaire de Peñafior-Celti, où Bonsor a trouvé 4 exemplaires : cf. Ponsich II, p. 102 et Fig. 34, p. 108, où deux sont dessinés.
Ajouter aux références La Prade (Hérault), Lamour-Mayet, 1981, n° 105 ; Alexandrie, Lyding Will, n° 33, p. 404-405 et Pl. IV ; Cologne, Mayence (2 ex.), Heddernheim (2 ex.), Remesal, 1986, n° 98, p. 149-150 ; les deux estampilles de Heddernheim-Nida ne sont pas inédites ; mais, s'agissant de sites de Germanie, l'auteur ne donne jamais (sinon une ou deux fois, comme par mégarde) les références au *CIL*, XIII : ici 10002, 214 d et c ; il oublie également de noter que 98 b (Mayence) et 98 c (Heddernheim) se lisent Q.F.CF (ou Q.F.CE ? cf. Mayet, 1978, n° 85, p. 377 et Pl. IX : Banasa).

277 QND[. MI.

Il convient d'abord, dans *Archeonautica*, 4, p. 181 et 208, de supprimer le n° 225. Nous n'avions pas su lire la marque sur l'amphore et nous avons transcrit les données d'une ancienne fiche de la Direction des Recherches archéologiques sous-marines, qui comportait un assez bon calque, mais dont nous ne nous sommes aperçus que beaucoup plus tard -*horresco referens*- qu'il avait été lu, et donc collé, à l'envers.. La lecture est, à vrai dire, difficile ; on lit cependant comme première lettre un Q, puis un N, un peu trompeur car nettement penché à droite, et l'on déchiffre à droite un D, avec d'autant moins de mal qu'on a compris déjà à quelle série la marque appartient.

Donc, QND[..
Callender 1484, p. 230. On ne sait s'il s'agit de a) QND.AND ; b) QND.FAB ; c) QND.PHI (notre n° 196, p. 178) ; d) QND.PRI(M). Ces marques sont rares en dehors de Rome, où QND.FAB est sur une amphore à inscription peinte portant la date de 154 et, QND.PRI, avec une date de 161 et la mention de *Corduba*.

201 d ROMANI MI.
201 e ROMANI MI.
201 f ROMANI MI.

Callender 1541, p. 235. Publications récentes : Alésia, Le Gall, p. 221, n° 26 et 27 ; Avenches, Schupbach, p. 358 et 360, Fig. 11 (datée 70-90) ; Nimègue, Remesal, 1986, n° 224, p. 190 ; Augst, 8 ex. (2^{ème} moitié du I^{er} s.), Martin-Kilcher, 1987, n° 96 a-h ; épave *Culip IV* (Cadaquès), 3 ex., règne de Vespasien, Izquierdo, 1989, n° 8, p. 68-74.

205 d SAĒNĪAN[S] MI.

Marque très mal imprimée et de lecture difficile : seul le S initial est parfaitement net. On distingue

cependant les lettres suivantes \overline{AEN} , puis A et N qui ne sont pas ligaturées : ce fait, et la longueur plus grande du cartouche, la même exactement que pour nos n° 205 a et b, nous conduit à préférer SAENIANS à SAENIANA (n° 203 a et b).

Callender 1559 a, p. 238. La marque est datable de la 2^{ème} moitié du 1^{er} s. Elle est peut-être sur l'épave *Culip IV* : Izquierdo, 1989, n° 13, p. 70 (considérée comme illisible). Les *figlinae Saenianenses* sont à situer à Las Huertas del Rio. Cf. *supra* et dans *Archeonautica*, 4, les n° 107, 123, 203-206, ainsi que le n° qui suit.

278 $\overline{S.AE.QAR}$ PdB n° 120 (dossier).

Nous ne disposons que d'une fiche, avec la photocopie d'un frottis. Aucun doute quant à la séquence S.AE. Le Q qui suit est particulièrement raide, et la ligature AR est plus douteuse. En dépit de ces réserves, et du point qui sépare le S et la ligature AE, il semble qu'il faille lire $\overline{S.AE.QAR}$ et que nous ayons affaire à une estampille apparentée à Callender 1559, n, comme c'était le cas de notre n° 206, parfaitement lisible, $\overline{SAE.Q.A.R.CA}$. La série comprend, à notre connaissance :

$\overline{S.AE.QAR}$	golfe de Fos 279 ;
$\overline{SAE.QA.R.CA}$	golfe de Fos 206 ;
$\overline{SAE.QARE}$	région d'Arva-Axati (<i>CIL</i> , II, 4968, 34) ;
$\overline{SAE.QARR}$	Caerwent, Strasbourg ;
$\overline{SAE.Q.A.R.S}$	Alexandrie : Lyding Will, n° 67, p. 419 ;
$\overline{SAE.QARSE}$	Mayence : Remesal, 1986, n° 27, p. 123.

Ces deux dernières estampilles sont à rapprocher de QARSD, trouvée par J. Remesal à Las Huertas del Rio (mais non publiée ? Cf. Ponsich II, p. 43), et toute la série est à rapprocher de la série QAR, Callender 1424, p. 221 : Rome, *CIL*, XV, 2662, b, dont un ex. avec inscription peinte de 145, et Vindonissa, ex. qui doit être plus ancien d'un bon demi-siècle ; FQAR *retro*, en creux et sur la panse (donc tardive), *CIL*, XV, 2662 a ; QARP, 2662 c et d et Mumrills en Ecosse (Callender, Fig. 14, 16) et aussi P.Q.A.R (P pourrait abrégé *P(ortus)* dans l'un et l'autre cas), *CIL*, XV, 3101. Q.A.R semblent bien, en tout cas, abrégé les *tria nomina* d'un personnage qui fut, au II^e s. probablement, propriétaire des *figlinae Saenianenses*.

208 d $\overline{SATVRNINI}$ MI.

Très faiblement imprimé et quasi illisible, sauf l'initiale. Nous avons donné précédemment, sous le n° 202, une marque pratiquement réduite à son initiale, S, que nous pensions pouvoir être *Saturnini*. Cette lecture nous paraît devoir être confirmée. Nous en sommes donc non pas à quatre, mais à cinq exemplaires de cette marque.

Callender 1572 d, p. 241. Ajouter aux références Remesal, 1986, n° 248, p. 196 : Heddernheim, Nimègue, Mayence ; pour Augst, 4 ex. : Martin-Kilcher, 1987, n° 107 a-d, p. 132-133. Douze ex., tous comptes faits, sur l'épave *Port-Vendres II*.

S. martin-Kilcher et S. Schupbach se sont demandé (*Martin Kilcher-Schupbach-Stern-Ballie*, 1985, p. 176 et note 36) si $\overline{SATVRNINI}$ entretenait avec $\overline{M.ANNI SATVR}$, estampille contemporaine, présente à Avenches (Schupbach, n° 5 et 7, p. 358 et 360) et à Augst (cf. *supra*), le même rapport -d'identité- que *polycliti* avec *C.Semp(roni) Polycliti* (cf. *Port-Vendres II*, p. 27-30). Elles tendent à répondre par la négative ; nous également. *M.Anni Saturnini* semble au demeurant assez peu répandue (callender 1013 : Lyon-Trion, et aussi 1012 : Rottweil, *MANNISAM* -mauvaise lecture selon Martin-Kilcher, 1987, n° 13, p. 98).

279 $\overline{SATVR.ARVE}$ MI.

Cette petite estampille parfaitement nette et de graphie très soignée nous est inconnue. On développera, selon toute vraisemblance :

Satur(nini) Arve(nsis)

et l'on situera à Arva l'atelier de ce *Saturninus*, qui ne se confond pas nécessairement avec le précédent.

209 d $\overline{SAX.FER}$ MI.

$\overline{SAX.FER}$ et $\overline{SAXOFERRI}$ (notre n° 211) semblent être en face de $\overline{SAXOFERRO}$ (n° 210) les formes anciennes (I^{er} s.) de cette marque d'une fabrique sise en un lieu qu'on appelle un peu conventionnellement *Saxum Ferreum*, à Huerta de Belén.

Callender 1573, p. 242. Publications récentes : à Alésia, Le Gall, n° 30 et 31, p. 221 et Fig. 3, p. 219 ; Alexandrie, Lyding Will, n° 69 et 70, p. 420-421 ; Nimègue, Heddernheim (2ex.), Mayence (2 ex.), Cologne (2 ex.), Saalburg (3 ex.), Remesal, 1986, n° 249, p. 197 ; Augst, Martin-Kilcher, 1987, n° 108, p. 132-133.

213 g $\overline{SISE[N]}$ MI.

A peine lisible. Septième exemplaire de ce *Sisen(nae)*.

Callender 1628, p. 250. Ajouter aux références Avenches, Schupbach, p. 358 (chronologie 40-55) ; Alexandrie, Lyding Will, n° 74, p. 423-425 (avec un commentaire aberrant) ; Cologne,

Remesal, 1986, n° 146, p.165 (qui persiste à ne pas vouloir lire correctement cette marque) ; Augst, Martin-Kilcher, 1987, n° 113 (datation 30-50).

9^e série. - Amphores africaines.

280 QC.R PdB n° 337 (dossier).

Entre les deux anses d'un col d'amphore à saumure Africaine II A, lettres en creux à l'intérieur d'un cartouche.

Cf. Manacorda, p. 191 et p. 196, n° 9. L'estampille est connue a) sur l'épave de Monaco : Mouchot, p. 188, Pl. II, A4 et p. 195, Pl. IX ; b) à Clausentum (Winchester Museum).

La forme du col du golfe de Fos est identique à celle du col qui porte cette marque sur l'épave de Monaco.

231 b SFA Fos.

En creux, sur col d'africaine II.

Deuxième exemplaire sur le site de Fos d'une estampille que nous ne connaissons pas ailleurs.

Cette nouvelle série n'est qu'un complément et ne nous conduit pas à d'autres conclusions que celles que nous avait suggérées la précédente. L'important, nous semble-t-il, c'est la masse de la collection, qui s'est accrue jusqu'à atteindre 459 unités, et qui, ainsi que nous avons dit déjà, pourrait être beaucoup plus considérable et s'accroîtra sans aucun doute encore. La proportion des estampilles appartenant aux différents types d'amphores n'a guère changé : on a un peu plus de marques sur amphores vinaires de Gaule méridionale (4,1 % contre 3,5 %), et encore plus de marques d'amphores à huile de bétique (65,6 contre 64 %). Parmi celles-ci, il se confirme que plus des deux tiers sont datables du I^{er} s. (pour la série nouvelle 31, contre 10 des II^e-III^e s. et 5 pour lesquelles on peut douter), et le nombre s'est accru de celles que nous avons considérées comme "précoces" (apparaissant autour du milieu du siècle) : on comparera le "classement" -par ordre décroissant du nombre d'exemplaires- que nous en avons fait en 1984, et celui que nous obtenons maintenant (entre parenthèses, le nombre d'ex. comptés en 1984) :

n° 130	<i>Cai Semproni Polycliti</i>	16 ex. (13)
n° 190	Q.C.R	10 ex. (8)
n° 117	<i>Cai Antoni Quieti</i>	7 ex. (5)
n° 176	<i>Marci Manili Superstis</i>	7 ex. (5)
n° 184	<i>Publi S() Auiti</i>	7 ex. (6)
n° 213	<i>Sisennae</i>	7 ex. (6)
n° 172	PHILO	6 ex. (6)
n° 201	<i>Romani</i>	6 ex. (3)
n° 141	L.C.SOL	5 ex. (5)
n° 160	<i>Luci Valeri Trophimi</i>	5 ex. (4)
n° 208	<i>Saturnini</i>	5 ex. (4)
n° 207	<i>Samis</i>	3 ex. (3)
n° 124	<i>Cai Fufici Auiti</i>	2 ex. (2)
n° 131	C.V.VA	2 ex. (2)
n° 159	<i>Luci Valeri Sa()</i>	2 ex. (1)
n° 272	<i>Pontici</i>	2 ex. (0)
n° 200	<i>Quinti</i>	2 ex. (2)
n° 137	<i>Luci Anni Secundi</i>	2 ex. (1)
n° 245	<i>Luci Atteni Rustici</i>	1 ex. (1)
n° 267	<i>Luci F() Secundi</i>	1 ex. (0)
n° 161	<i>Luci Valeri Vituli</i>	1 ex. (1)
n° 269	M.A.R	1 ex. (0)
n° 199	<i>Quinti V() Firmi</i>	1 ex. (1)

NOTES

(1). Amar, Liou, 1984 (voir bibliographie).

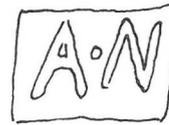
(2). A. Hesnard avait également participé à ce travail, dont elle a utilisé les résultats pour les amphores Dressel 2-4 : Hesnard et coll., 1977 et Hesnard, 1981. B. Liou et M. Sciallano ont dépouillé ce dossier pour l'exposé qu'ils ont présenté à ce même congrès (voir *supra*) : *Le trafic du port de Fos dans l'Antiquité : essai d'évaluation à partir des amphores*.

(3). Le musée est, depuis 1986, municipal : "Musée d'Istres" (MI) et non plus "Musée du Vieil istres" (MVI).

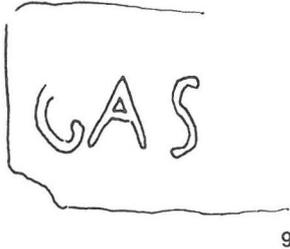




251



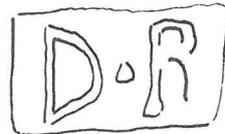
252



9



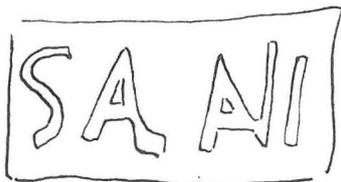
10 c



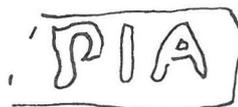
253



254



31 b



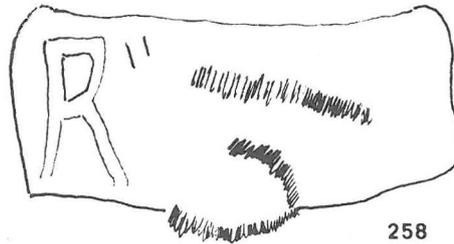
255



256



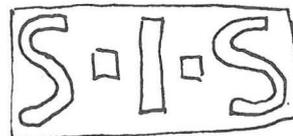
257



258



259



260

Figure 1 - Estampilles sur amphores du golfe de Fos.

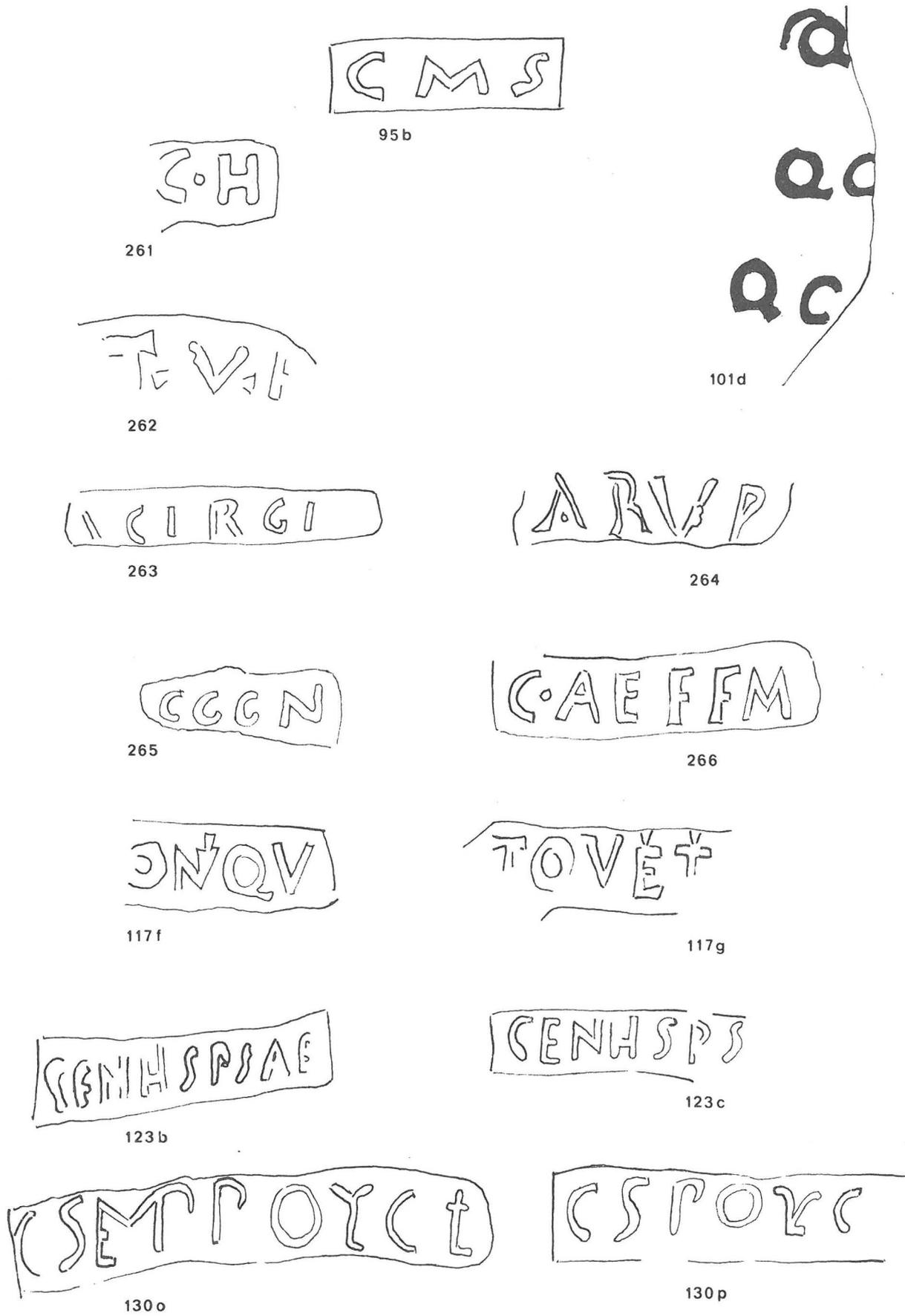
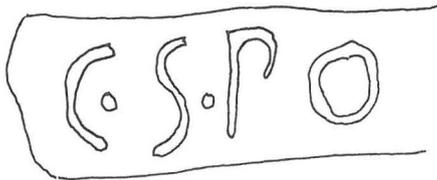


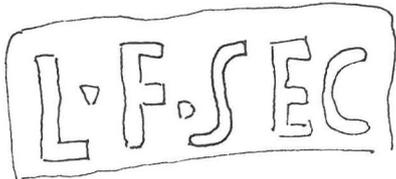
Figure 2 - Estampilles sur amphores du golfe de Fos.



130q



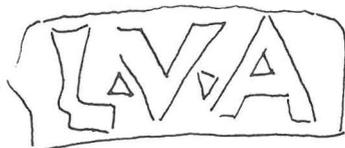
137b



267



145b



268



159b



160e



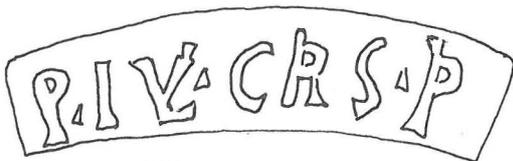
269



270



168g

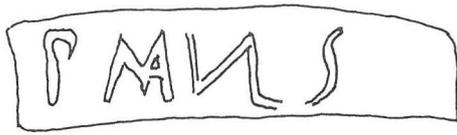


271a



271b

Figure 3 - Estampilles sur amphores du golfe de Fos.



176 f



176 g



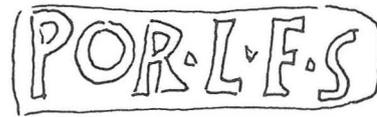
178 b



272 a



272 b



273



184 g



274



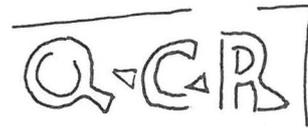
187 b



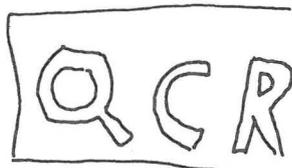
275 a



275 b



190 i



190 k



276

Figure 4 - Estampilles sur amphores du golfe de Fos.

QND

277

ROMANI

201d

ROMANI

201e

ROMINI

201f

SANAN

205d

S·A·Q·R

278

STURNINI

208d

S·A·R·A·E

279

S·A·F·E·R

209d

SIE

213g

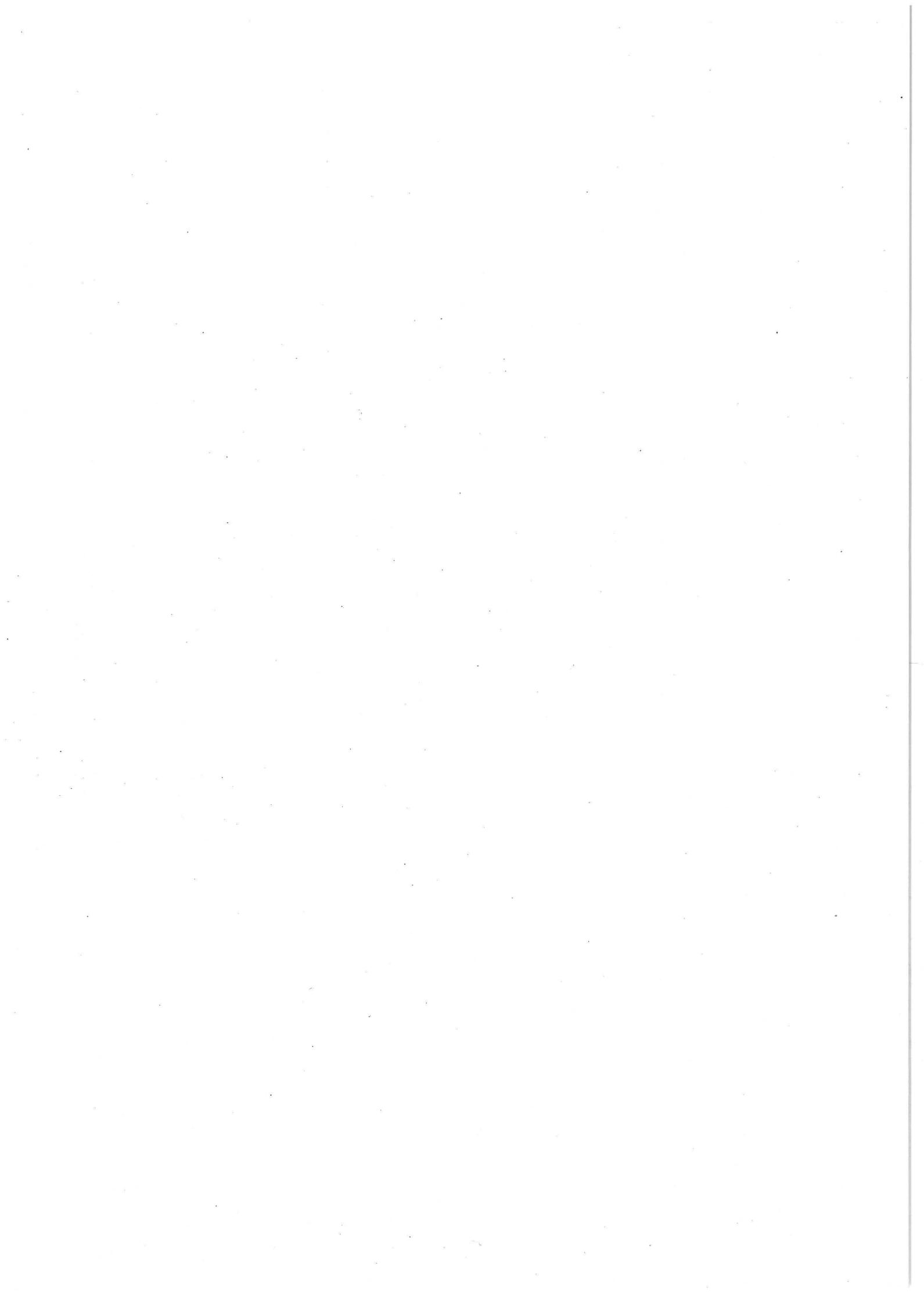
QCR

280

SFA

231b

Figure 5 Estampilles sur amphores du golfe de Fos.



Patrick BLASZKIEWICZ
Claude JIGAN

LES IMPORTATIONS DE CERAMIQUES SIGILLEES ESTAMPILLEES EN NORMANDIE (Ier-III^{ème} s.). ETUDE QUANTITATIVE ET HISTORIQUE

L'étude porte sur un peu plus de 1000 estampilles représentant 400 potiers provenant de 96 sites normands (Fig. 1). Dix sites ont été choisis comme base à une étude quantitative ; ils représentent près de 750 estampilles. Il va de soi qu'il n'a pas été possible de traiter tous les sites de la même manière eu égard aux estampilles issues de fouilles anciennes dont les modalités de traitement nous restent souvent inconnues (1).

Présentation des sites de référence.

Les villes de Coutances, Bayeux, Vieux et Evreux sont des chefs-lieux de tribus à la fin de l'Indépendance, hormis Rouen dérogeant à cette règle. En effet, il semble que le conquérant romain ait décidé de l'implantation primitive afin de contrôler le peuple Vélocasse mais aussi de bénéficier des avantages liés à la configuration géographique.

Au Bas-Empire, Bayeux, Lisieux et Rouen, cette dernière accédant au III^{ème} s. au rang de capitale de province (Lyonnaise Seconde), sont protégées par une enceinte ; par contre, Coutances et Vieux restent des villes ouvertes. Le vicus de Caen a été pris en compte, puisqu'il s'agit d'une fouille récente, contrairement à des sites de même nature fouillés anciennement, Jort par exemple.

Ces sites ne pouvaient donc pas être écartés de notre choix, chacun d'eux illustrant assez bien la romanisation en Normandie : Coutances et probablement la côte ouest de la Manche, Bayeux et le Bessin, Vieux et la plaine de Caen, Lisieux et le pays d'Auge, Evreux et la plaine de Neubourg, puis Rouen et la vallée de la Seine.

Le Vieil-Evreux semble être à la fois une agglomération secondaire mais, également, un sanctuaire ; Caudébec-Lès-Elbeuf, une agglomération secondaire avec une nécropole. Enfin Lillebonne, ville dont le rôle économique paraît moindre que celui de Rouen.

I. ANALYSE QUANTITATIVE

Elle porte sur près de 750 estampilles (10 sites de référence). La quantification permet ou non de corroborer ce que l'on sait déjà des sites et de mieux cerner l'implantation des zones de production sur les sites de consommation principaux, de dégager ou de vérifier les grandes tendances concernant leurs datations. De même que la chronologie des différentes zones de production facilite la mise en parallèle de l'évolution des sites avec la diffusion des sigillées estampillées, quand bien même la répartition en numéraire serait fortement déséquilibrée entre les différents sites de référence.

Elle permettra, éventuellement, de dégager des implantations marginales pour certains potiers, de vérifier si l'implantation, en pourcentage par zone de production et par période, correspond ou non à l'histoire des sites de référence.

Il ne sera donc fait mention, dans la première partie de l'étude, d'aucun nom de potier ; par contre, la deuxième partie traitera plus précisément des céramiques estampillées les plus diffusées, les plus rares et les inédites.

Méthodologie.

Les sigillées estampillées peuvent être classées en quatre grands ensembles géographiques de production (2) dont les périodes d'activité s'échelonnent en cinq séquences chronologiques :

- La zone de production "italo-gauloise" englobant les sigillées italiennes (Arezzo, Pouzzoles), datables globalement des années 50 av. à 20 ap. J.-C., et la sigillée d'influence italienne (Lyon-La Muette), datable des années 20 av. à 20 ap. J.-C.

- La zone de production du "Sud" regroupant les ateliers de Jonquières, Montans, Banassac et La Graufesenque, datable globalement du I^{er} s. de n.è.

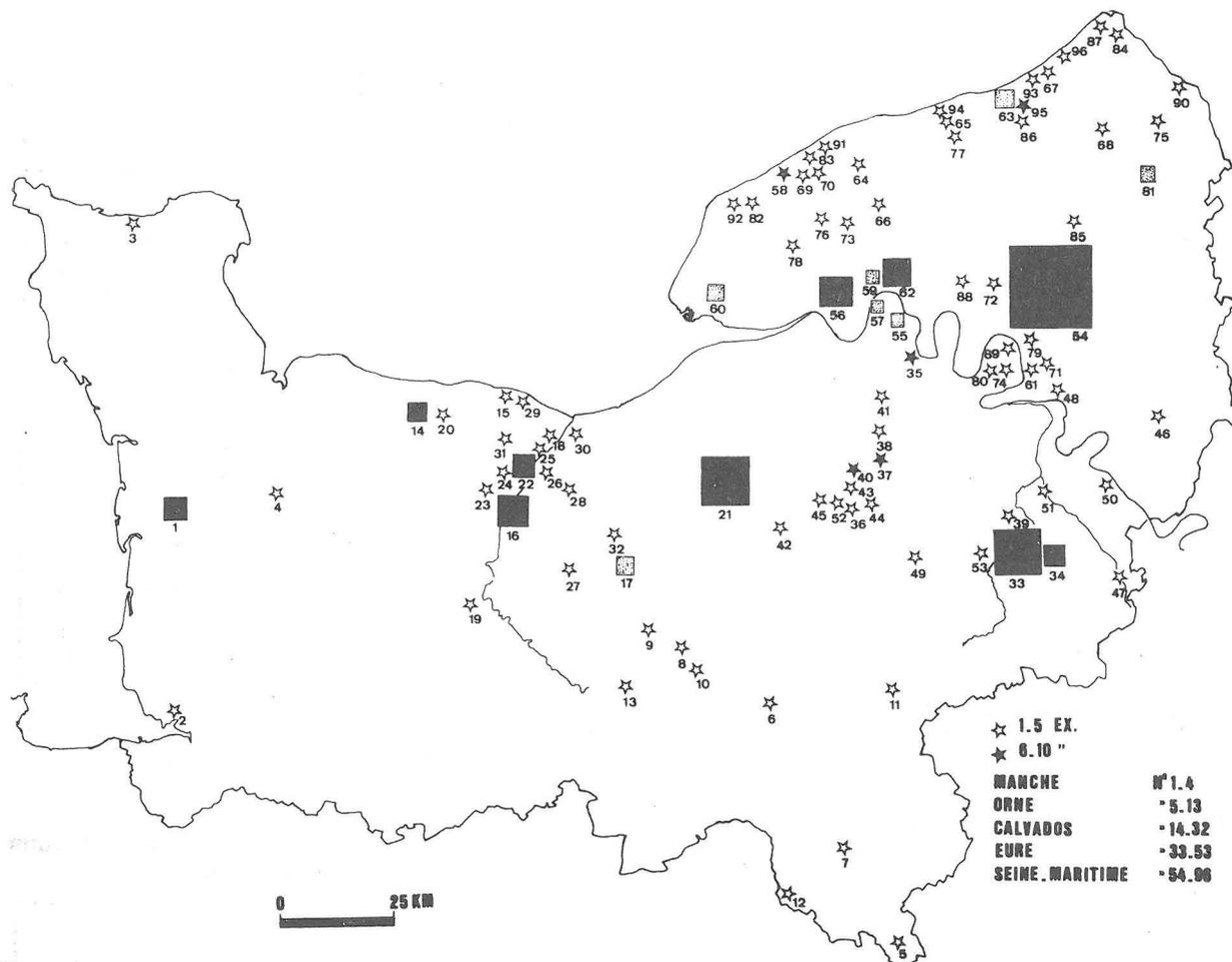


Figure 1 -

Département de la Manche (50) :

1 : Coutances ; 2 : Avranches ; 3 : Cherbourg ; 4 : Saint-Lô.

Département de l'Orne (61) :

5 : Céton ; 6 : Planches ; 7 : Saint-Ouen-de-la-Cour ; 8 : Chambois ; 9 : Fontaine-les-Bassets ; 10 : Villebadin ; 11 : Chandai ; 12 : Origny-le-Roux ; 13 : Argentan.

Département du Calvados (14) :

14 : Bayeux ; 15 : Bernières-sur-Mer ; 16 : Vieux ; 17 : Jort ; 18 : Bénéville ; 19 : La Villette ; 20 : Vienne-en-Bessin ; 21 : Lisieux ; 22 : Caen ; 23 : Baron-sur-Odon ; 24 : Fontaine-Etoupefour ; 25 : Hérouville-Saint-Clair ; 26 : Mondeville ; 27 : Soumont-Saint-Quentin ; 28 : Frénoville ; 29 : Saint-Aubin-sur-Mer ; 30 : Bréville-les-Monts ; 31 : Cairon ; 32 : Magny-la-Campagne.

Département de l'Eure (27) :

33 : Evreux ; 34 : Le Viel-Evreux ; 35 : Le Landin ; 36 : Menneval ; 37 : Brionne ; 38 : Pont-Authou ; 39 : Sacquenville ; 40 : Berthouville ; 41 : Illeville-sur-Montfort ; 42 : Saint-Germain-la-Campagne ; 43 : Plasnes ; 44 : Saint-Léger-de-Rôtes ; 45 : Saint-Martin-du-Tilleul ; 46 : Hacqueville ; 47 : Breuilpont ; 48 : Pîtres ; 49 : La Houssaye ; 50 : Saint-Pierre-la-Garenne ; 51 : Heudreville-sur-Eure ; 52 : Bernay ; 53 : "La Mare-du-Puits".

Département de la Seine-Maritime (76) :

54 : Rouen ; 55 : Forêt de Brotonne ; 56 : Lillebonne ; 57 : Vatteville-la-Rue ; 58 : Fécamp ; 59 : Mauleuvrier-Sainte-Gertrude ; 60 : Harfleur ; 61 : Saint-Aubin-Celloville ; 62 : Caudebec-lès-Elbeuf ; 63 : Neuville-le-Pollet ; 64 : Cany-Barville ; 65 : Le Bourg-Dun ; 66 : Héricourt-en-Caux ; 67 : Saint-Martin-en-Campagne ; 68 : Londinières ; 69 : Colleville ; 70 : Orival ; 71 : Boos ; 72 : Eslettes ; 73 : Fauville-en-Caux ; 74 : Forêt du Rouvray ; 75 : Foucarmont ; 76 : Hattenville ; 77 : Luneray ; 78 : Mirville ; 79 : Sotteville-lès-Rouen ; 80 : Yerville ; 81 : Sainte-Beuve-en-Rivière ; 82 : Les Loges ; 83 : Eletot ; 84 : Eu-Bois-l'Abbé ; 85 : Saint-Martin-Osmonville ; 86 : Arques-la-Bataille ; 87 : Le Tréport ; 88 : Franqueville-Saint-Pierre ; 89 : Blangy-sur-Bresle ; 90 : Blangy-sur-Bresle ; 91 : Sainte-Hélène-Bondeville ; 92 : Bordeaux-Saint-Clair ; 93 : Berneval-le-Grand ; 94 : Saint-Aubin-sur-Mer ; 95 : Bracquemont ; 96 : Mers.

- La zone de production du "Centre" : Lubié, Vichy, Toulon-sur-Allier, les Martres-de-Veyre et Lezoux, datable du début du I^{er} s. jusqu'au premier quart du III^{ème} s.

- La zone de production de l'"Est" (Gaule et Germanie) : La Madeleine, l'Argonne, Trèves, Heiligenberg, Rheinzabern, Sinzing, Blickwiller et Ittenweiller, datable du début II^{ème} s. jusqu'au début du III^{ème} s.

La chronologie des zones de production ("Sud", "Centre", "Est") se décompose en quatre phases :

- Période 1 (P1) : 0 à 50.
- Période 2 (P2) : 50 à 100.
- Période 3 (P3) : 100 à 150.
- Période 4 (P4) : 150 à 200 et plus.

Le découpage en séquences chronologiques pré-

IMPORTATIONS DE SIGILLEES ESTAMPILLEES EN NORMANDIE

	COUTANCES	BAYEUX	CAEN	LISIEUX	VIEUX	EVREUX	LE VIEIL- EVREUX	CAUDEBEC- LES ELBEUF	LILLEBONNE	ROUEN	TOTAL
Groupe "italo-gaulois"	7			1	2	10				6	26
"Sud"	P1 P2 IND.	6 5 4		1 6 4	5 32 6		13 42 5			7 80 11	32 211 39
"Centre"	P1 P2 P3 P4 IND.				3 3 18 33 4				1 1 4 16 2	4 4 49 123 9	3 11 90 229 34
"Est"	P2 P3 P4 IND.				2 1 1 1	1 1 1 1		5 5 4 2	5 1	1 20 15 7	1 34 25 12

Tableau 1 - Tableau numérique (sites référenciés).

sente l'indéniable avantage de pouvoir comparer la diffusion des différentes zones de production à période équivalente.

Commentaires du tableau n° 1
Il se décompose par période chronologique et par zone de production (10 sites de référence) :

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	TOTAL
Groupe "italo-gaulois"	2	1			4	7
"Sud"	P1 P2 IND.	1 17 1	1 23 1	1	6 36 4	90
"Centre"	P1 P2 P3 P4 IND.		1 1 3 18 3	1 1 1 2 2	4 1 11 55 7	138
"Est"	P3 P4 IND.		1 3 1		1 13 1 3	24
"Centre-Ouest"	IND.				1	1

Tableau 2 - Tableau numérique (sites non référenciés).

- La sigillée "italo-gauloise" des dix sites de référence représente près de 79 % de son total global, celle du "Sud" près de 76 %, celle du "Centre" un peu plus de 72 % et celle de l'"Est" près de 75 %. Ces dix sites totalisent donc 75,5 % du total global des sigillées estampillées trouvées en Normandie.

- En P1, la zone de production du "Sud" est illustrée par 32 estampilles réparties sur 5 sites, celle du "Centre" par 3 estampilles à Lisieux (3). Par contre, aucun exemplaire n'est connu en Haute-Normandie.

- En P2, la zone de production du "Sud" est représentée par 211 estampilles réparties sur tous les sites ; Rouen, quant à lui, en compte 80 % de son total particulier. Les estampilles du "Centre", au nombre de 11, sont réparties sur 5 des sites de référence.

- En P3, la zone de production du "Centre" est représentée par 90 estampilles (dont 49 à Rouen et 18 à Lisieux) réparties pratiquement sur tous les sites, celle de l'"Est" par 34 estampilles (dont 20 à Rouen) sur 6 sites.

- En P4, la zone de production du "Centre" est représentée par 229 estampilles (dont 123 à Rouen), celle de l'"Est" par 25 estampilles (dont 15 à Rouen).

La représentativité du "Sud" semble tout à fait comparable à celle de la plupart des grands sites gallo-romains, le maximum de sa production et de sa diffusion correspondant à la période 2 (50 à 100 de n.e.). Le rapport entre la période 1 et la période 2 est de l'ordre de 1 estampille pour 6.

La représentativité du "Centre" paraît aussi logique. Sa progression s'étend sur les quatre périodes, le

de l'ordre de 1 estampille de l'"Est" pour 3 du "Centre" à période égale ; il diminue fortement en période 4, ce rapport devenant de 1 estampille de l'"Est" pour 8 du "Centre".

Commentaires de tableau n° 2

Ce tableau se décompose par période chronologique et par zone de production (sites non référencés).

En P1, la représentation des zones de production du "Sud" et du "Centre" est en tout point comparable aux sites de référence. En P2, le schéma est quasi identique, quoique plus accentué par rapport aux sites de référence. En P3, alors que le rapport "Est"/"Centre" est de 1 estampille pour 3 sur les sites de référence, pour les autres sites il est de l'ordre de 2 pour l'"Est" pour 3 du "Centre". Cela est peut-être dû au fait que les sigillées de l'"Est" ont été diffusées plus précocement sur les sites non référencés en Haute-Normandie. En P4, les sites sont représentés globalement de la même façon que les sites de référence.

Moyenne globale des sites et des zones de production (toutes productions confondues) : tableau n° 3 et Fig. 4.

Le tableau n° 3 est obtenu à partir des nombres totaux par catégorie (site, groupes, période) de production mis en pourcentage, d'où la possibilité de comparaison d'un profil particulier par rapport à un profil moyen.

Le site le plus proche du profil moyen pour la sigillée "italo-gauloise" semble être Vieux (4,8 %). Nous pouvons constater que deux sites sont nettement au-des-

		Coutances	Bayeux	Caen	Lisieux	Vieux	Evreux	Le Vieil-Evreux	Caudebec-les-Elbeuf	Lillebonne	Rouen	Total											
"Italo-gaulois"		30			1	4,8	10				1,8	3,5											
"Sud"	P1	25		4,5	4,6		13				2,1	4,3											
	P2	62	20,6	39	34	50	27,3	39,8	29,6	40,4	33,3	60	42	21,7	17,4	36	30,5	31	26,2	29,5	24,1	37,7	28,2
	Ind		16,4		5		18,2		5,5		7,1		5		4,3		5,5		4,8		3,3		5,2
"Centre"	P1						2,8																0,4
	P2						2,8											2,8		2,4		1,2	1,5
	P3										11									9,5		14,8	12
	P4	4	4	56	39	50	27,3	30,5	30,9	27	18	60,8	44,5	54,8	44,5	13,9	30,4	44,5	38,1	55,7	37	49,1	30,7
	Ind				6		13,6		3,7		2,4		4		26,1		11,1		4,8		2,7		4,5
"Est"	P2																					0,3	0,1
	P3	4		5			1,8	9,6	2,4	3	1	17,5	19,5	14,2	14	17,5	19,5	14,2	11,8	13	6	9,7	4,6
	P4		4		5		1		4,8		1								2,4		4,5		3,4
	Ind								2,4		1										2,2		1,6

Tableau 3 - Tableau en pourcentage.

maximum de sa production et de sa diffusion étant la période 4 (150 à 200 et plus).

Par contre, il apparaît que les sigillées de l'"Est" ont été diffusées beaucoup plus précocement en période 3 (100 à 150). A titre d'exemple, à Rouen, le rapport est

de ce profil, Coutances (30 %) et Evreux (10 %). Tous les autres sites sont au-dessous de la moyenne de la représentativité.

- Zone de production du "Sud" : le phénomène est à peu près identique au précédent, Coutances (62 %),

Evreux (60 %) ainsi que Caen (50 %) sont nettement au-dessus de la moyenne (37,7 %). Vieux, Bayeux, Lisieux et Caudebec-lès-Elbeuf sont dans cette moyenne. Par contre, un groupe cohérent formé de Lillebonne (31 %) et Rouen (29,5 %) est en dessous de la moyenne.

- **Zone de production du "Centre"** : le phénomène s'inverse pour certains sites, le profil moyen est de 49,1 %. Dans la moyenne s'inscrivent la plupart des sites hormis le Vieil-Evreux. D'une part, Lisieux, Rouen et Lillebonne sont au-dessus de la moyenne, et d'autre part, Evreux (27 %) et Coutances (4 %) très nettement en dessous de la moyenne.

- **Zone de production de l'"Est"** : Vieux (9,6 %) s'inscrit dans le profil moyen. Au-dessus de cette moyenne, nous trouvons deux groupes distincts, d'une part Caudebec-lès-Elbeuf (19,5%) et le Vieil-Evreux (17,5 %), d'autre part Lillebonne (14,2 %) et Rouen (13 %). Enfin, un dernier groupe sous la moyenne est composé de Bayeux, Coutances, Evreux et Lisieux.

A travers ces divers éléments deux constatations s'imposent :

1. En premier lieu, Vieux semble être le site le plus approchant du profil moyen.

2. Coutances et Evreux suivent à peu de chose près la même évolution pour les périodes précoces (zones de production "italo-gauloise" et "Sud")(4). Pour les périodes les plus récentes (zones de production du "Centre" et de l'"Est"), l'approvisionnement en sigillées de ces sites s'effondre. Dans le même laps de temps, Lillebonne et Rouen suivent une évolution assez équivalente ; en effet, leur représentation ne cesse de s'accroître à partir des périodes 3 et 4, de même que Caudebec-lès-Elbeuf et le Vieil-Evreux.

Tout ceci inciterait donc à penser qu'Evreux et Coutances constituent les sites les plus précoces, Vieux représentant la moyenne type pour la diffusion des sigillées ; Rouen, Le Vieil-Evreux, Lisieux et Lillebonne formant un groupe de sites se développant surtout à partir du début du II^{ème} s.

Traitement des profils particuliers par période par rapport aux profils moyens par période (Fig. 2 et 3).

- **Zone de production du "Sud"** : en P1, nous pouvons constater la prépondérance d'Evreux et de Cou-

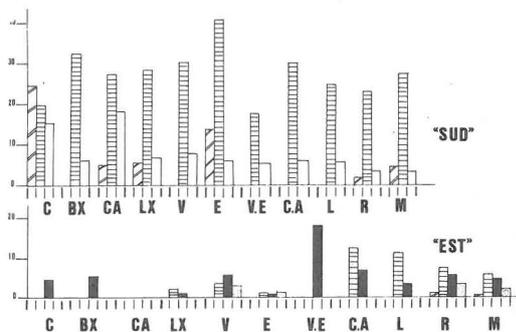


Figure 2 - Histogrammes par période pour le "Sud" et l'"Est" (voir abréviations en notes).

tances par rapport au profil moyen représenté par Lisieux et Caen. En P2, tous les sites sauf Evreux

au-delà, Coutances, Caen et Le Vieil-Evreux en deçà, sont apparentés au profil.

- **Zone de production du "Centre"** : en P2, hormis Rouen qui s'inscrit dans le profil moyen, tous les autres sites sont nettement au-dessus. En P3, Coutances, Vieux, Evreux et Le Vieil-Evreux sont en deçà du profil

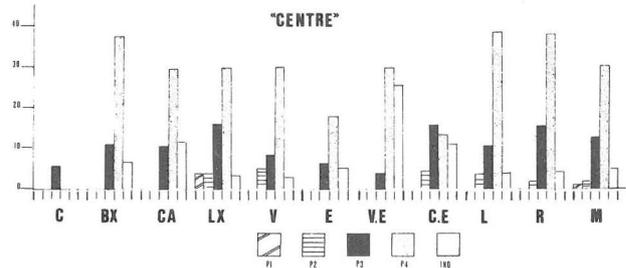


Figure 3 - Histogrammes par période pour le "Centre" (voir abréviations en notes).

moyen. Dans la moyenne on trouve les sites de Bayeux, Caen, Lillebonne et Rouen. Au-delà se situent les sites de Lisieux et Caudebec-lès-Elbeuf. Sont dans la moyenne, Caen, Lisieux, Vieux et Le Vieil-Evreux et au-delà, Bayeux, Lillebonne et Rouen.

Toutes ces constatations permettent de penser que, globalement la grande majorité des sites suit une évolution analogue, hormis Caudebec-lès-Elbeuf qui s'effondre en période 4 d'une part, et d'autre part Vieux, Le Vieil-Evreux et Lillebonne qui sont au-delà de cette évolution.

- **Zone de production de l'"Est"** : en P3, hormis Rouen dans la moyenne, Vieux s'approche du profil moyen. Caudebec-lès-Elbeuf et Lillebonne sont nettement au-dessous. Si l'on compare les périodes 3 et 4, il est aisé de voir une régression des importations pour les sites de Lillebonne, Caudebec-lès-Elbeuf, Rouen et Lisieux. Tout ceci nous conduit donc à penser, d'une part que le plus gros des importations de la zone de production du "Centre" se serait effectué lors de la

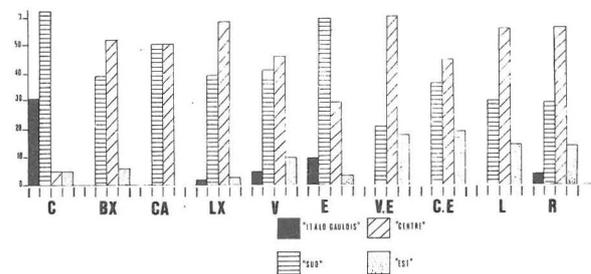


Figure 4 - Histogrammes toutes périodes confondues (voir abréviations en notes).

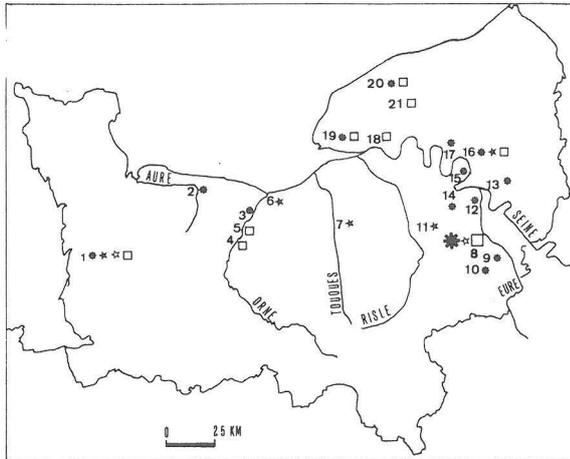
période 4, et d'autre part que la diffusion des productions de l'"Est" s'opère en Normandie lors de la période 3, la période 4 n'étant que la survivance de l'état antérieur, sauf Vieux, cas exceptionnel, qui est plus représenté en période 4.

Comparaison entre les sigillées "italo-gauloises" et les céramiques gallo-belges estampillées.

Une étude récente (David-Blaszkiwicz, 1987) a montré l'importance de 15 sites normands qui ont livré 123

estampilles gallo-belges datables du 1^{er} s. de n.è. Ces sites sont répartis principalement dans la vallée de la Seine et à la périphérie d'Evreux.

La carte (Fig. 5) établit un parallèle pour une même période, de 20 av. J.-C. à 20 ap. J.-C., entre les 12 lieux de découverte d'estampilles gallo-belges (35 ex.) et



1 COUTANCES	11 BERTHOUVILLE	CERAMIQUE GALLO-BELGE ESTAMPILLEE
2 BAYEUX	12 LOUVIERS	● 1-5 EXEMPLAIRES
3 CAEN	13 PITRES	● EVREUX (16 EX.)
4 VIEUX	14 DAUBEREC-LES-ELBEUF	ATELIER DE LA MUETTE (LYON)
5 FONTAINE-ETOUPEFOUR	15 BISSSEL	* 1-2 EXEMPLAIRES
6 BÉNOUVILLE	16 ROUEN	ATELIER D'AREZZO
7 LISIEUX	17 ST. MARTIN-DE-BOS.	* 1-2 EXEMPLAIRES
8 EVREUX	18 CHERVILLE	ESTAMPILLES ARÉTINES PRÉCOCES
9 LE VIEIL-EVREUX	19 HARFLEUR	□ 1-5 EXEMPLAIRES
10 CRACOUVILLE	20 LILLEBONNE	□ EVREUX (9 EX.)
	21 CANY-BARVILLE	

● SITES N'AYANT LIVRÉ AUCUNE ESTAMPILLE ARÉTINE ET GALLO-BELGE (PÉRIODE 20 A + 20)

Figure 5 - Sigillées "italo-gauloises" et céramiques gallo-belges estampillées.

ceux d'estampilles "italo-gauloises" (9 ex.). Rappelons toutefois ces dernières atteignent un effectif de 34 ex., 25 ne sont pas prises en compte parce que trop précoces. Au total, 6 nouveaux sites (Fontaine-Etoupefour, Vieux, Bénouville, Berthouville, Lillebonne et Cany-Barville) ont été ajoutés aux 15 sites précédents. En fait, seuls ceux de Bénouville et Berthouville nous intéressent directement ici.

Au sein du groupe "italo-gaulois" nous établissons une distinction entre l'Italie (Arezzo, Pouzzoles) et la Gaule (Lyon-La Muette). Les 9 estampilles entrant dans la période chronologique considérée (20 av. J.-C. à 20 ap. J.-C.) se retrouvent sur 6 sites (Coutances, Bénouville, Lisieux, Berthouville, Evreux et Rouen) dont 3 ont également fourni des estampilles gallo-belges dont 2 ex. à Coutances, 16 ex. à Evreux et 4 à Rouen. Le nombre des estampilles "italo-gauloises" n'excède jamais 2 ex., selon l'atelier, pour chacun des sites mentionnés.

Globalement, les sites normands ont donc mieux été approvisionnés, à période égale, en produits gallo-belges qu'en produits "italo-gaulois", dont les ateliers sont en phase de déclin. L'arrivée concomitante des deux types de céramiques concerne essentiellement Evreux et Rouen, avec une diffusion plus importante

des céramiques gallo-belges à Evreux qu'à Rouen, ce qui souligne historiquement le rôle de la ville d'Evreux, Rouen paraissant être une implantation de moindre importance. Le cas de Coutances est plus spécifique, on y trouve à la fois les deux types de céramiques dans des proportions sensiblement comparables (3 estampilles "italo-gauloises" et 2 estampilles gallo-belges). L'exemple du camp de Bénouville (1 estampille de Lyon-La Muette) pourrait manifester le souci du conquérant de surveiller l'embouchure de l'Orne, et ce assez précocement.

En analysant les deux phénomènes (estampilles "italo-gauloises" et estampilles gallo-belges), sans tenir compte du découpage chronologique trop strict, la répartition des sites présente le même aspect du début de la présence romaine dans la région (années 50 av. J.-C.) aux deux premières décennies du 1^{er} s. Les sites sont localisés près des côtes (Coutances, Harfleur, Colleville, Cany-Barville) et surtout répartis le long des voies d'eau.

II. ESTAMPILLES A HAUTE DIFFUSION, RARES, INEDITES OU PROVENANT D'ATELIERS PRECOCES.

1. Estampilles les plus fréquentes en Normandie.

La diffusion des productions de certains potiers en Normandie est assez remarquable, elle confirme ce qui a déjà été observé par ailleurs. A eux seuls 13 potiers totalisent 205 estampilles, donc un peu plus de 20 % de l'effectif global des estampilles trouvées en Normandie.

Zone de production "Sud" :

- CRESTIO (P2) : 7 ex. sur 5 sites (dont 2 ex. à Rouen et 2 à Evreux).
- LICINUS (P2) : 10 ex. sur 5 sites (dont 5 ex. à Evreux et 2 à Lisieux).
- PRIMUS (P2) : 19 ex. sur 7 sites (dont 10 ex. à Rouen, 2 ex. à Cany-Barville et 2 à Lisieux).
- SEVERUS (P2) : 56 ex. sur 23 sites (dont 10 ex. à Rouen, 8 ex. à Evreux, 4 ex. à Sainte-Beuve-en-Rivière, 2 ex. à Fécamp, 2 ex. à Foucarmont, 10 ex. à Lisieux, 2 ex. à Vieux et 1 à Caen).
- SCOTTIUS (période indéterminée) : 7 ex. sur 4 sites (dont 2 ex. à Lillebonne, 2 ex. à Rouen et 2 à Evreux).

Zone de production du "Centre" :

- BUTRIO (P3) : 17 ex. sur 13 sites (dont 2 ex. à Lillebonne et 4 ex. à Lisieux).
- LIBERTUS (P3) : 5 ex. sur 3 sites (dont 2 ex. à Lillebonne et 2 à Rouen).
- ATILIANUS (P4) : 10 ex. sur 6 sites (dont 5 ex. à Rouen).
- CELSIANUS (P4) : 13 ex. sur 6 sites (dont 5 ex. à Rouen, 2 à Neuville-le-Pollet et 3 à Lisieux).
- CINNAMUS (P4) : 27 ex. sur 13 sites (dont 11 ex. à Rouen, 2 à Lillebonne, 2 à Evreux, 2 au Vieil-Evreux, 2 à Lisieux et 1 à Caen).
- DOECCUS (P4) : 9 ex. sur 5 sites (dont 4 ex. à Rouen et 2 à Lisieux).
- GEMINUS (P4) : 8 ex. sur 6 sites (dont 2 ex. à Rouen,

2 à Lisieux et 1 à Caen).

- **PATERNUS** (P4) : 17 ex. sur 8 sites (dont 7 ex. à Rouen, 4 à Evreux et 1 à Caen).

Les 126 estampilles des 10 sites de référence représentent 13 potiers, soit 60 % des estampilles les plus fréquentes en Normandie. Certains des sites de référence sont illustrés par les nombres d'exemplaires les plus élevés (Lisieux, Evreux et Rouen). Le rapport entre les sites de Haute-Normandie et ceux de Basse-Normandie se manifeste toujours par le même déséquilibre à savoir qu'il s'effectue en faveur de la première région. Il est de l'ordre de 1 estampille en Basse-Normandie pour 3 en Haute-Normandie pour la zone de production du "Sud", et de 1 estampille pour 4 pour la zone de production du "Centre".

Importance de la graphie de certains potiers.

A partir des estampilles les plus fréquentes, les graphies de certains potiers pourraient indiquer des changements d'axes commerciaux. Dans le même ordre d'idée, il semble qu'il existe une chronologie des graphies chez certains potiers et qu'elle peut corroborer les axes de diffusion.

- Le potier **BUTRIO** (graphies **PUTRIU**, **BUTRIO**) se retrouve invariablement sur le Limes et en Bretagne insulaire alors que **LIBERTUS** (sauf sous la forme **LIBIIRTIMA** de Rouen) est plutôt connu dans le centre de la Gaule.

- La graphie **CINNAMUS** est fréquente en Normandie, sur le Limes et en Bretagne insulaire. Les formes **CINNAMI** et **CINNAMI OF** sont essentiellement localisées en Bretagne insulaire.

- La graphie **CELSIANI F** est également connue en Bretagne insulaire de même que la graphie **PATERNI** (**PATERNUS**).

- Les potiers **GEMINUS** (M F **GEMIN F**), **ATILIANUS** (**ATILIANI OF**, **ATILIANI M**) et **DOECCUS** (**DOIICUS**) sont fréquents en Normandie et en Bretagne insulaire, avec pour seule restriction une diffusion plus importante de **DOECCUS** sur le Limes.

- **ATILIANI OF**, une des graphies les plus tardives du potier **ATILIANUS** pourrait être l'un des indices d'une politique économique, "volontaire ou non", opérée par les ateliers du "Centre" vis-à-vis de ceux de l'"Est" (Trèves, Rheinzabern), lesquels avaient conquis une partie des marchés traditionnels du "Centre".

Zone de production de l'"Est" :

La dispersion des productions de l'"Est" ne paraît pas aussi comparable géographiquement et chronologiquement que pour les autres zones de production eu égard aux nombreuses interférences entre les officines. Pour cette raison, il est important de différencier les estampilles de ces ateliers.

Des 96 estampilles trouvées en Normandie, 65 proviennent des ateliers de l'Argonne, 7 de Rheinzabern, 3 de La Madeleine, 2 d'Heiligenberg et Blickwiller et, enfin, 1 d'Ittenweiler.

Les ateliers de l'Argonne étant les mieux représentés, nous citerons sommairement quelques potiers : **PRUDCUS** (7 ex.), **TULLUS** (6 ex.), **MARTIUS** (5 ex.), **MENDA** et **LUGETUS** (4 ex.).

Les 9/10^e de ces estampilles d'Argonne ont été trouvés sur des sites hauts-normands, et sont datés, dans

leur grande majorité, de la période 3 (100 à 150). Les autres estampilles sont plus tardives.

Nous terminons cette présentation des différents ateliers de l'"Est" par quelques mentions d'estampilles rares en Normandie : **TARTUS** d'Heiligenberg trouvée à Rouen, **QUINTUS** (circulaire) et **DEXTER** de Trèves respectivement à Vieux et à Rouen, **MEDIATUS** de Trèves à Lisieux (Fig. 6, n° 1), **SACER C.C.** et **MONIANUS** de La Madeleine respectivement à Rouen et Hérouville-Saint-Clair.

2. Estampilles précoces, rares, inédites ou problématiques (Fig. 6).

Bien que notre étude ait porté essentiellement sur l'analyse quantitative nous donnerons ici des fac-similés de quelques estampilles.

Les estampilles "italo-gauloises"

- **GAMUS** (Lyon-La Muette) : 2 ex. à Rouen. Potier surtout représenté sur le Limes.

- **SYNISTHOR** (Arezzo) : estampille trouvée à Colleville (Fig. 6, n° 2).

- **LUCIUS THYRSUS** (Lyon-La Muette) : estampille trouvée à Lisieux (n° 3) ; la répartition géographique de sa production étant axée autour de Lyon.

- **MAHES ATEIUS** : estampille trouvée à Harfleur.

- **P. HERTORIUS**, **EROS AVILLI**, **C. SERTORIUS**, **M. PERENNIUS** : estampilles trouvées à Evreux (n° 4, 5 et 6) et à Vieux (n° 7).

- **ANNI** (Arezzo) : estampille trouvée à Rouen (n° 8).

- **L. TITUS**, **ZOILUS**, **L. TITUS SAMIA**, **FRONTO**, **EROS** : estampilles trouvées à Coutances (n° 9, 10, 11 et 12).

Les estampilles du "Sud"

Les estampilles **AVE VALE** (Banassac), **NICIUS** (Montans), **NAMPIO** (n° 13), **HELIUS** (Montans), **VE-RIUGUS** (La Graufesenque ; n° 14) et **DIOR** (La Graufesenque ; n° 15) sont connues dans le nord-est de l'Empire, hormis **AVE VALE** également présent dans le sud.

Il faut mentionner l'extrême rareté de **HELIUS** (Rouen), **DIOR** (Coutances) et surtout **SENUMA** (n° 16), de l'atelier de Jonquières, trouvée à Lisieux.

Les estampilles du "Centre"

- **ATEPOMARUS** : estampille trouvée à Brionne (n° 17) ; la diffusion de ce potier concerne le nord de l'Empire.

- **CANTOMALUS** : ce potier est mentionné ici pour la rareté de son estampillage ; deux estampilles en Normandie, trouvées à Lillebonne et à Saint-Lô.

- **DANNOMARUS** : estampille trouvée à Harfleur ; la diffusion de ce potier est surtout axée sur le nord-ouest de l'Empire.

- **PETREBUS** : estampille trouvée à Lisieux (n° 18) ; la diffusion de ce potier touche le nord-ouest de l'Empire.

- **ILLIOMARUS** : estampille trouvée à Lisieux et à Baron-sur-Odon (n° 19) ; potier dont la diffusion est surtout axée sur la Bretagne insulaire.

- **IMMUNUS** : estampille très rare trouvée à Vieux et dont la diffusion est surtout axée sur le nord-est de l'Empire.

- **NOVEMBER** : estampille trouvée à Bréville-les-Monts ; graphie très rare. L'axe de diffusion de ce potier est

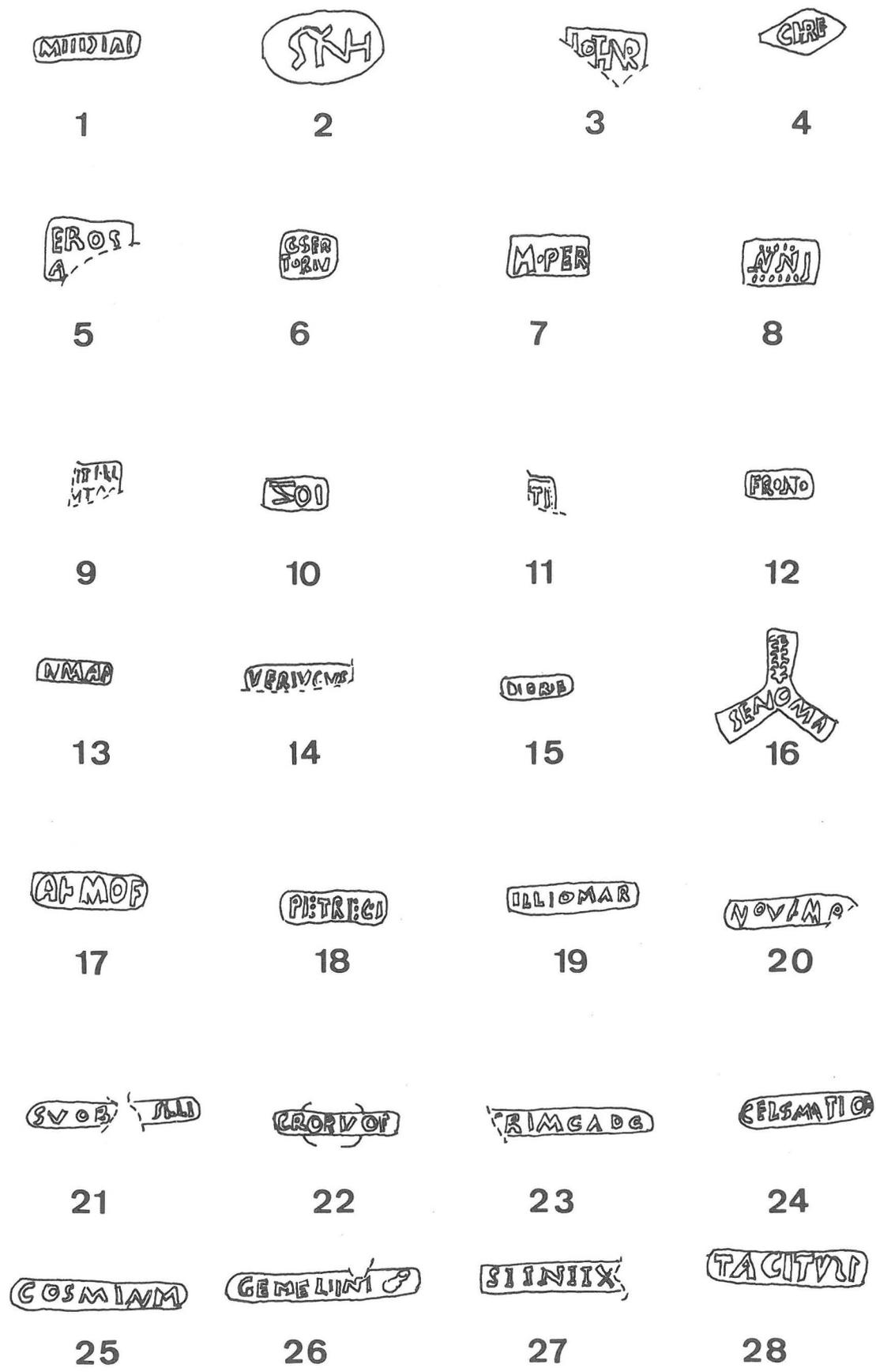


Figure 6 - Fac-similés d'estampilles précoces, rares, inédites ou problématiques.

constitué par le nord-ouest de l'Empire et la Bretagne insulaire (n° 20).

- **SUOBNILLUS** : estampille trouvée à Lisieux (n° 21) ; la diffusion va de Aquincum à Londres.

- **ALBILLUS** : cette estampille trouvée à Rouen, bien que rare, est connue dans de fortes proportions en Bretagne insulaire.

- **CROBISO** : estampille trouvée à Evreux (n° 22), même remarque que pour la précédente.

- **OSBIMANUS** et **CADGATIS** : estampille trouvée à Lisieux (n° 23).

- **UXOPILLUS** : 2 ex. à Berthouville ; estampille connue notamment en Bretagne insulaire.

- **CELSIMATUS** : estampille trouvée à Lisieux ; peut-être l'association de **CELSUS** et **MATUS**, potiers de Lezoux (n° 24).

- **COSMINUS** : estampille trouvée à Vieux et à Vienne-en-Bessin ; sa diffusion concerne le Limes et la Bretagne insulaire (n° 25).

- **GEMELLINUS** : estampille trouvée à Lisieux (n° 26). La présence d'un phallus sur l'estampille n'était connue jusqu'à présent qu'à un seul exemplaire (Philippe, 1975).

- **SENEX** : estampille trouvée à Lisieux (n° 27) ; estampille inédite sous cette forme. La diffusion de ce potier est extrêmement rare. Il s'agit peut-être là de l'indice d'un axe commercial vers le nord-ouest. La diffusion part du centre de la Gaule vers Corbridge en passant par Angers, Le Mans et la Normandie.

- Par ailleurs, existe en Normandie le seul exemplaire connu du potier **SOCIUS** (Saint-Martin-Osmonville) provenant de l'un des ateliers du "Centre-Ouest", ainsi que deux estampilles d'un potier signant **TACITUS** (n° 28), dont l'exemplaire présenté provient de Rouen. Ce potier est d'ailleurs connu sur des sites de Germanie, mais l'officine reste inconnue.

CONCLUSION

Les sigillées arétines ont été peu diffusées en Normandie contrairement à d'autres sites comme, par exemple, Amiens (Massy, 1980). Parmi les sites précocement romanisés, Coutances, Evreux, Lisieux, Rouen et Lillebonne ont livré quelques estampilles, de même que certaines implantations rurales.

Alors que les ateliers italiques sont en phase de déclin, mais toujours en activité, la période charnière (20 av. à 20 ap.) voit l'arrivée massive des produits gallo-belges estampillés, un produit nouveau qui, bien qu'imitant les formes et l'estampillage arétins, ne peut concurrencer, pour ne pas dire submerger dans certaines régions, les sigillées.

Il faut sans doute voir dans cet état de fait, d'une part le souci des potiers belges d'imiter les produits reflétant la romanité et, d'autre part, l'antagonisme économique de ces potiers, issus de régions récemment pacifiées, vis-à-vis du conquérant. A ce titre, l'exemple des nécropoles précoces en Gaule Belgique est édifiant, la grande majorité des produits estampillés étant la céramique gallo-belge. Par contre, à Amiens, ce schéma s'inverse, ceci étant sans doute dû à son statut de monde urbain romanisé très précocement.

En Normandie, grâce à la diffusion de ces deux types de céramiques, on constatera le rôle privilégié des occupations de la vallée de la Seine, ainsi qu'Evreux et la plaine du Neubourg, l'Eure et l'Iton favorisant le développement de la romanisation dans cette région.

Les sigillées du "Sud" sont très largement diffusées en Normandie (périodes 1 et 2) ; le numéraire de chacun des sites de référence est évocateur.

En période 1, la prédominance d'Evreux se vérifie, Rouen, Coutances et Lisieux n'étant pas exempts de toute pénétration commerciale.

En période 2, donc dès la seconde moitié du I^{er} s., trois sites (Rouen, Evreux, Lisieux) sont toujours présents ; néanmoins le déséquilibre qui s'opère entre Rouen et Evreux s'affirme à l'avantage de Rouen. En effet, Evreux paraît déjà moins attractif économiquement. La représentation pour ces périodes précoces est tout à fait anecdotique en ce qui concerne les productions du "Centre". Ceci s'explique par le fait que les productions du "Sud" ont pu être exportées en toute quiétude sans avoir à faire face à des concurrents sérieux, l'atelier de La Graufesenque notamment "inondant" tous les marchés potentiels, celui de Montans ayant pour son compte une politique de diffusion en direction de la façade maritime ouest.

En période 3, les sigillées de l'"Est" ont été diffusées beaucoup plus précocement qu'on ne le soupçonnait généralement, tout au moins en Normandie. Le site majoritairement représenté numériquement est celui de Rouen, mais cette diffusion n'affecte pas seulement le monde urbain puisque nous avons pu voir que les sites ruraux étaient eux-même impliqués. Au-delà du phénomène de la limite de diffusion marquée à l'ouest par la Seine, il s'avère que les importations de sigillées de l'"Est" sont rares pour ne pas dire inexistantes. Des ateliers, l'acheminement des sigillées, principalement par voie d'eau, ne présentait que peu de difficultés, il paraît donc logique que cette diffusion ait privilégié la vallée de la Seine et le pays de Caux. Cette tentative de conquête des ateliers de l'"Est" pourrait s'expliquer de deux façons :

1. l'effondrement des ateliers du "Sud" laisse un marché ouvert, ceux du "Centre" n'étant pas encore assez développés pour les remplacer au début du II^{ème} s. ;

2. la recherche de nouveaux marchés par les ateliers de l'"Est", suite à une saturation dans leur aire de diffusion naturelle.

Cette tentative n'est, en quelque sorte, qu'un préliminaire. Aux IV^{ème} et V^{ème} s. (Jigan-Halbout, 1987), avec les sigillées décorées à la molette, l'"Est" (Argonne) occupera les marchés normands, mais à cette époque nul concurrent ne s'opposait plus à cette expansion, tout au moins à produit équivalent. La situation économique et politique dans l'Empire conduisit les potiers argonnais à rechercher vers le nord-ouest de nouveaux marchés.

En analysant de plus près la diffusion des sigillées du "Centre", anecdotique aux périodes 1 et 2, nous pouvons constater qu'elle est majoritairement représentée aux périodes maximum de production (périodes 3 et 4), ceci étant valable pour tous les sites de référence, mis

à part Coutances et Evreux. Le déséquilibre qui se dessinait entre Evreux et Rouen dès la seconde moitié du I^{er} s. est manifeste en période 3, pour ne cesser de s'accroître en période 4.

Ayant eu l'opportunité de comparer les exportations du "Sud" avec celles de "Centre" (Ribemont, 1973), certaines constatations ont pu être dégagées. Ainsi à Bordeaux et à Saintes le rapport est de l'ordre de 10 estampilles du "Sud" pour 1 du "Centre". Sur d'autres sites, tels que Poitiers, Tours, Chartres et Amiens ce rapport est de l'ordre de 10 estampilles du "Sud" pour 4 à 7 du "Centre" suivant le site considéré. La comparaison de ces différents rapports suggère le rôle économique essentiel du "Sud", encore qu'il faille observer que tout découpage chronologique comparatif n'a pas pu être pris en compte, donc nous prive de toute possibilité de comparaison chronologique. Cette restriction mise à part, le phénomène principal, à savoir la sur-représentation du "Sud" à Bordeaux et à Saintes, où le rapport peut paraître disproportionné, nous amène à poser quelques questions :

- des céramiques autres que les sigillées du "Sud" ont-elles pu constituer un ersatz aux productions du "Sud" puisque suffisamment attractives pour les consommateurs ?

- faut-il y voir un manque de perspectives économique du "Centre" à l'égard de ces sites, ou plutôt d'une volonté délibérée d'exploiter d'autres potentialités commerciales ? Par exemple la possibilité d'un changement de goût des consommateurs, ceux-ci jugeant les produits du "Centre" inadaptés à leurs habitudes ? Ou bien peut-être, plus sûrement, l'existence d'un autre centre de production (celui de Brive) imitant les céramiques de La Graufesenque qui a pu répondre à une perdurance des goûts et des coutumes locales, mais dont l'expansion maximum correspond aux années 100-150. Il serait donc postérieur aux ateliers du "Sud" et, de fait, concurrent direct des ateliers du "Centre", tout au moins pour la période 3.

En Armorique, l'équilibre entre le "Sud" et le "Centre" (de l'ordre de 10 estampilles du "Sud" pour 9 du "Centre") s'établit. En Normandie, qui semble être un cas spécifique, le rapport s'inverse (de l'ordre de 7 estampilles du "Sud" pour 10 du "Centre").

La diffusion de certains potiers du "Centre" est axée, au début, sur l'est de l'Empire, puis se retrouve essentiellement sur le nord-ouest, la Bretagne insulaire comprise, tout ceci ne semblant pas relever du hasard.

La première phase de la romanisation se résumerait à occuper ou à réoccuper des secteurs vitaux, la seconde correspondant à la diffusion des ateliers du

"Sud" (période 2), puis de ceux du "Centre" (périodes 3 et 4). Par la suite, la Bretagne insulaire, tout au moins le sud, l'Armorique et la Normandie formeront une entité économique attractive. Grâce aux multiples implications entre ces régions, notamment l'arrivée massive au III^{ème} et IV^{ème} s. (si ce n'est à la fin du II^{ème} s.) des céramiques romano-britanniques (Blaszkiewicz, 1988), en Normandie.

La potentialité économique de la Bretagne insulaire était telle que l'on comprendrait mal que les ateliers du "Centre" aient ignoré de telles virtualités et cela antérieurement. N'oublions pas, en effet, la "politique de recentrage" des ateliers du "Centre" vers la Bretagne insulaire, et ce à partir des années 150. Dès la deuxième moitié du III^{ème} s. la prédominance du "Centre", dans notre région et sans doute dans toutes les zones économiques acquises, n'est plus qu'une survivance pour deux raisons :

1. l'effondrement technique et commercial des ateliers du "Centre" face à ceux de l'"Est", et plus spécifiquement en Normandie ;

2. les relations croissantes avec la Bretagne insulaire qui elle-même n'a eu de cesse de développer une activité céramique tout à fait remarquable, qui dépasse son autosuffisance, mais dont les structures d'organisation des ateliers sont moins évoluées qu'en Gaule (communication personnelle de M. Fulford).

L'absence d'implantations notables dans l'Orne confirme une fois de plus la "faiblesse" de la romanisation. Le manque de fouilles archéologiques n'explique pas tout ; l'étude effectuée à partir de la toponymie (Lailier, 1982) démontre assez bien les axes de pénétrations réalisés à travers des forêts, tant par les Celtes que par les gallo-romains, entre le Maine et le Calvados, plus précisément en direction de Vieux. La même question se pose aussi pour la Manche. A part Coutances pour la période précoce, puis Avranches pour la période suivante et Cherbourg et sa région au Bas-Empire, le degré de romanisation devait être assez faible.

Finalement un point particulier est à mentionner, à mesure du développement des travaux céramologiques, il devient évident qu'on ne peut plus parler que d'axes de romanisation en Normandie, ceci étant parfaitement corroboré par les milieux naturels favorables, ou défavorables, à son développement. En toute logique, il n'est pas surprenant de constater une faible densité de sites dans l'ouest de l'Orne, région de forêts, dans le bocage (la Manche, Lisieux et le pays d'Auge) alors que les régions de plaines (Caen, Evreux et le pays de Caux) ou la vallée de la Seine (Rouen) sont prioritairement occupées.



Remerciements

Notre enquête doit beaucoup aux personnes suivantes qui ont répondu à nos demandes d'informations :
 Mme Carouge (Directeur, Archives Départementales de l'Eure), Mme Gautier-Desvaux (Directeur, Archives Départementales de l'Orne), M. Burckard (Directeur, Archives Départementales de la Seine-Maritime), M. le docteur Hideux (Maire-adjoint de Barentin), Mme Rico (Bibliothécaire, Pont-Audemer), Mme Pessey-Lux (Conservateur, musée d'Alençon), Mme Aubée (conservateur, musée de Bernay), M. Hazet (Conservateur, musée d'Elbeuf), Mme Bailleux-Delbecq (Conservateur, musée d'Eu), M. Cliquet (Conservateur, musée d'Evreux), Mme Desjardins-Menegali, Conservateur, musée de Fécamp), M. Lachastre (Conservateur, musée d'Harfleur), B. Duvernoy (archéologue, Bréville-les-Monts), P. Halbout (archéologue départemental de la Seine-Maritime, Rouen), C. Lemaître (archéologue, Lisieux), M. Le Pesant (Paris), P. Roussel (archéologue, Brionne), P. Vipard (chercheur, C.R.A.M., Université de Caen).

NOTES

Abréviations utilisées dans les Figures 2, 3 et 4 ; C = Coutances ; BX = Bayeux ; CA = Caen ; LX = Lisieux ; V = Vieux ; E = Evreux ; V.E = Le Vieil-Evreux ; C.E = Caudebec-lès-Elbeuf ; L = Lillebonne ; R = Rouen ; M = Moyenne.

- (1). Le matériel étudié provient de musées, de dépôts de fouilles et de l'exploitation de la bibliographie régionale.
- (2). Voir à ce propos les différents articles de B. HOFMANN et le D.A.F. sous la direction de C. BEMONT et J.-P. JACOB.
- (3). En période 1, deux autres estampilles du "Centre" sont connues sur deux sites (1 dans le Calvados et 1 dans l'Eure).
- (4). Malgré le petit nombre d'estampilles, tant arétines que gallo-belges, Lisieux a été un site important dès l'époque gauloise. A ce titre, la mention de Strabon à propos de la route de l'étain, où Lisieux apparaît en tant que lieu de stockage et de passage, est éloquente.

BIBLIOGRAPHIE

- Blaszkwicz 1988** : P. BLASZKIEWICZ, "Réactualisation de la Black-Burnished Ware (B.B.1) et son implication sur les courants commerciaux transmanche eu Bas-Empire", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 209-214.
- David, Blaszkwicz 1987** : P. DAVID, P. BLASZKIEWICZ, "Estampilles sur céramique gallo-belge en Normandie (I^{er}-II^{ème} s.)", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 51-66.
- Jigan, Halbout 1987** : C. JIGAN, P. HALBOUT, "La céramique d'Argonne décorée à la molette des IV^{ème}-V^{ème} s. en Normandie", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 45-48.
- Lailier 1982** : J.-Y. LAILLER, *Constatations archéologiques dans le tiers-ouest du département de l'Orne*, dossier de licence, Université de Caen, 1982.
- Massy 1980** : J.-L. MASSY, "Les origines antiques d'Amiens. Essai de chronologie d'après les découvertes de céramiques arétines", dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 7, 1980, p. 115-136.
- Philippe 1975** : J. PHILIPPE, "Les marques sur la sigillée unie de Châteaubleau", dans *Forum*, 5, 1975, p. 52-58.
- Ribemont 1973** : F. RIBEMONT, *Contribution à l'étude du Maine antique : recherches sur la céramique sigillée dans les cités des Aulerques Diablintes et Cénomans*, thèse de III^{ème} cycle, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV, U.E.R. d'Art et d'Archéologie), 1973, 2 vol.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES RÉGIONALES (ayant servi pour l'inventaire)

- Baratte et all 1975** : F. BARATTE, J.-P. DARMON, M.-J. HUILLION, G. SENNEQUIER, M. YVART, *L'abbé Cochet archéologue dans La Normandie souterraine*, Musée Départemental des Antiquités, Rouen, 1975, 209 p.
- Blaszkwicz et all 1984** : P. BLASZKIEWICZ, F. FICHET de CLAIRFONTAINE, C. JIGAN, P. LEROUX, J.-Y. MARIN, J. PILET-LEMIERE, "Catalogue du mobilier gallo-romain trouvé à Caen. Fouilles archéologiques 1974-1982", dans *Publications du Musée de Normandie*, 5, Caen, 1984.
- Bouhler 1962** : C. BOUHIER, *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche (périodes gallo-romaine et mérovingienne)*, thèse de III^{ème} cycle, Université de Caen, 1962.
- Cochet 1855** : Abbé COCHET, *La Normandie souterraine ou notice sur des cimetières romains et des cimetières francs explorés en Normandie*, Paris, 1855.
- Cochet 1871** : Abbé COCHET, *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*, Paris, 1871.
- Coutil 1921** : L. COUTIL, *Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne. Arrondissement d'Evreux*, IV, Evreux, 1921.
- Coutil 1929** : L. COUTIL, "Vases sigillés gallo-romains dans le département de l'Eure", dans *Revue catholique de Normandie*, 1929, p. 53-57.
- Churlin 1985** : T. CHURIN, *Le peuplement du département de l'Orne du néolithique à la fin de l'époque romaine*, mémoire de maîtrise, Université de Paris Panthéon-Sorbonne, 1985, 2 vol.
- Déchelette 1904** : J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine*, tome II, Paris, 1904.
- Deglatigny 1931** : L. DEGLATIGNY, *Inventaire archéologique de la Seine-Inférieure. Période gallo-romaine*, Evreux, 1931.
- Doranlo 1926** : R. DORANLO, "Vases sigillés gallo-romains inédits trouvés en Normandie", dans *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques*, XXV, 1922-1924, 1926, p. 57-81.

- Doranlo 1927** : R. DORANLO, Sur les estampilles trouvées en Normandie, Paris, 1930, 13 p. Tirage à part du *Bulletin Monumental de 1927*.
- Doranlo 1928** : R. DORANLO, "Epigraphie antique de la civitas des Lexovii", dans *Etudes Lexoviennes*, III, 1928, p. 259-329.
- Doranlo 1929** : R. DORANLO, "Note sur des estampilles découvertes dans le département de l'Eure", dans *Revue catholique de Normandie*, 1929, p. 144-161.
- Drouet 1976** : J. DROUET, "Recherches sur Uggate dans Caudebec-lès-Elbeuf par H. Saint-Denis", dans *Notices historiques et statistiques sur les communes des environs d'Elbeuf*, 1, 1976 (réédition de l'ouvrage de 1887).
- Le Pesant 1963** : M. LE PESANT, "Les origines antiques de Coutances", dans *Revue du Département de la Manche*, 5, fasc. 17, p. 6-37.
- Oswald 1931** : F. OSWALD, *Index of Potters stamps on Terra Sigillata*, Margidunum, 1931.
- Saforge 1966** : J.-P. SAFORGE, *L'occupation du sol chez les Calètes et les Vélocasses à l'époque gallo-romaine*, D.E.A. d'Histoire, Université de Rouen, 1966.
- Soullignac 1973** : R. SOULLIGNAC, "La villa gallo-romaine du Petit-Moulin à Colleville (Seine-Maritime)", dans *Forum*, 3, 1973, p. 23-24.
- Soullignac 1980** : R. SOULLIGNAC, *Les Calètes dans la région de Fécamp*, Fécamp, 1980.
- Tiré 1958** : C. TIRE, *Etude sur les sigles de potiers gallo-romains en Seine-Maritime*, thèse de III^{ème} cycle, Université de Rouen, 1958.
- Vipard 1984** : P. VIPARD, *Dossier muséographique. Musée du Vieux-Lisieux*, Direction des Antiquités Historiques de Basse-Normandie, Caen, 1984.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Bémont, Jacob 1986** : C. BEMONT, J.-P. JACOB (sous la direction de), "La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations", *Documents d'Archéologie Française*, 6, 1986, 291 p.
- Bet, Gangloff 1987** : Ph. BET, R. GANGLOFF, "Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, 1987, p. 145-157.
- Chenet, Gaudron 1985** : G. CHENET, G. GAUDRON, "La céramique sigillée d'Argonne des II^{ème} et III^{ème} siècles", VI^{ème} suppl. à *Gallia*, Paris, 1955.
- Drouhot 1977** : J. DROUHOT, "Marques de potiers gallo-romains du musée archéologique de Langres", dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXVIII, fasc. 3-4, 1977, p. 357-370.
- Drouhot 1979** : J. DROUHOT, "Quelques marques de potiers gallo-romains de la région langroise", dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXX, fasc. 3-4, 1979, p. 247-249.
- Forrer 1911** : R. FORRER, "Die römischen Terrasigillata-Töpfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweiler im Elsass", dans *Mitteilungen der Gesellschaft für Erhaltung der Geschichtlichen Denkmäler im Elsass*, XXIII, 1911, p. 528-768.
- Gaillard, Parriat 1975** : H. GAILLARD, H. PARRIAT, "L'officine gallo-romaine de Gueugnon", dans *Revue Archéologique de l'Est*, 101, p. 307-412.
- Hermet 1934** : F. HERMET, *La Graufesenque (Condatomago). Vases sigillés. Graffites*, Paris, 1934.
- Hofmann 1967** : B. HOFMANN, "Notes de céramologie antique II", dans *Ogam*, 19, fasc. 1-2, 1967, p. 129-136.
- Hofmann 1967** : B. HOFMANN, "Notes de céramologie antique IV", dans *Ogam*, 19, fasc. 5-6, 1967, p. 457-474.
- Hofmann 1968** : B. HOFMANN, "Notes de céramologie antique V", dans *Ogam*, 20, fasc. 1-2, 1968, p. 157-185.
- Hofmann s.d.** : B. HOFMANN, "Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée (La Graufesenque, Lezoux)", *Notice technique* n° 21, Groupe d'Archéologie Antique du Touring-Club de France, s.d., 32 p.
- Hofmann s.d.** : B. HOFMANN, "Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée (Montans, Les Martres-de-Veyre, Argonne, Rheinzabern, Sinsing)", *Notice technique* n° 22, Groupe d'Archéologie Antique du Touring-Club de France, s.d., 36 p.
- Hofmann s.d.** : B. HOFMANN, "Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée (Arezzo, Pouzzoles)", *Notice technique* n° 23, Groupe d'Archéologie Antique du Touring-Club de France, s.d., 35 p.
- Knorr 1919** : R. KNORR, *Töpfer und Fabriken verzierter Terra Sigillata des ersten Jahrhunderts*, Stuttgart, 1919.
- Lasfargues, Vertet 1976** : J. LASFARGUES, H. VERTET, "Les estampilles sur sigillée lisse de l'atelier augustéen de La Muette à Lyon", dans *Figlina*, 1, 1976, p. 39-87.
- Lombard 1971** : R. LOMBARD, "Inventaire des estampilles de Poitiers", dans *Revue Archéologique du Centre*, X, fasc. 1-2, 1971, p. 81-91.
- Lombard 1971** : R. LOMBARD, "Inventaire des estampilles de Poitiers", dans *Revue Archéologique du Centre*, X, fasc. 3-4, 1971, p. 287-302.
- Lutz 1984** : M. LUTZ, "Les estampilles sur sigillée de l'Est mosellan dans l'optique générale des estampilles recueillies en Moselle", dans *Hommages à Lucien Lerat*, Centre de Recherche d'Histoire Ancienne, vol. 55, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 294, t.2, 1984, p. 461-523.
- Massy, Molière 1979** : J.-L. MASSY, J. MOLIERE, "Céramiques sigillées arétines précoces à Amiens", dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 6, 1979, p. 109-129.
- Provost 1981** : M. PROVOST, "Importations de céramique sigillée à Angers", dans *Revue Archéologique du Centre*, 20, fasc. 79-80, 1981, p. 5-17.
- Raepsaet 1982** : G. RAEPSAET, "L'organisation du commerce de la céramique sigillée dans le nord de la Gaule au II^{ème} s.", dans *Studia Gallica*, 2 (Actes du Colloque de Metz, 1982), Presses Universitaires de Nancy, 1985, p. 71-77.
- Ricken 1942** : H. RICKEN, *Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern, Tafelband*, Darmstadt, 1942, 264 p.

Ricken, Fischer 1963 : H. RICKEN, Ch. FISCHER, "Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheizabern, Text", *Materialen zur Römisch Germanischen Keramik*, Bonn, 1963, 347 p.

Rigoir, Vertet 1973 : J. et Y. RIGOIR, H. VERTET, "Essai de classement synthétique des céramiques sigillées", dans *Revue Archéologique du Centre*, XII, fasc. 1-2, 1973, p. 69-76.

Stanfield, Simpson 1958 : J.-A. STANFIELD, G. SIMPSON, *Central Gaulish Potters*, Oxford, 1958.

Stiller et alii 1960 : G. STILLER, H. MULLER, H. ZUMSTEIN, J.-J. HATT, "Découverte d'une officine de céramique gallo-romaine à Haute-Yutz (Moselle)", dans *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine*, LX, 1960, p.22.

Vanderhoeven 1984 : M. VANDERHOEVEN, "La terre sigillée I", dans *Cahiers de l'Institut Archéologique Liégeois*, Liège, 1984.

Vauthey, Vauthey 1958 : M. VAUTHEY, P. VAUTHEY, "Marques et signatures des potiers de Terre-Franche", dans *Ogam*, X, fasc. 1, 1958, p. 87-94.

Vauthey, Vauthey 1973 : M. VAUTHEY, P. VAUTHEY, "Les courants artistiques et économiques de l'industrie céramique dans l'antiquité d'Arezzo aux confins de l'Empire à travers la Gaule Romaine", dans *Revue Archéologique du Centre*, XII, fasc. 1-2, 1973, p. 115-126.

Vertet 1968 : H. VERTET, "Influence des céramiques italiques sur les ateliers arvernes au début du I^{er} s.", dans *Revue Archéologique du Centre*, VII, fasc. 1, 1968, p. 23-34.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

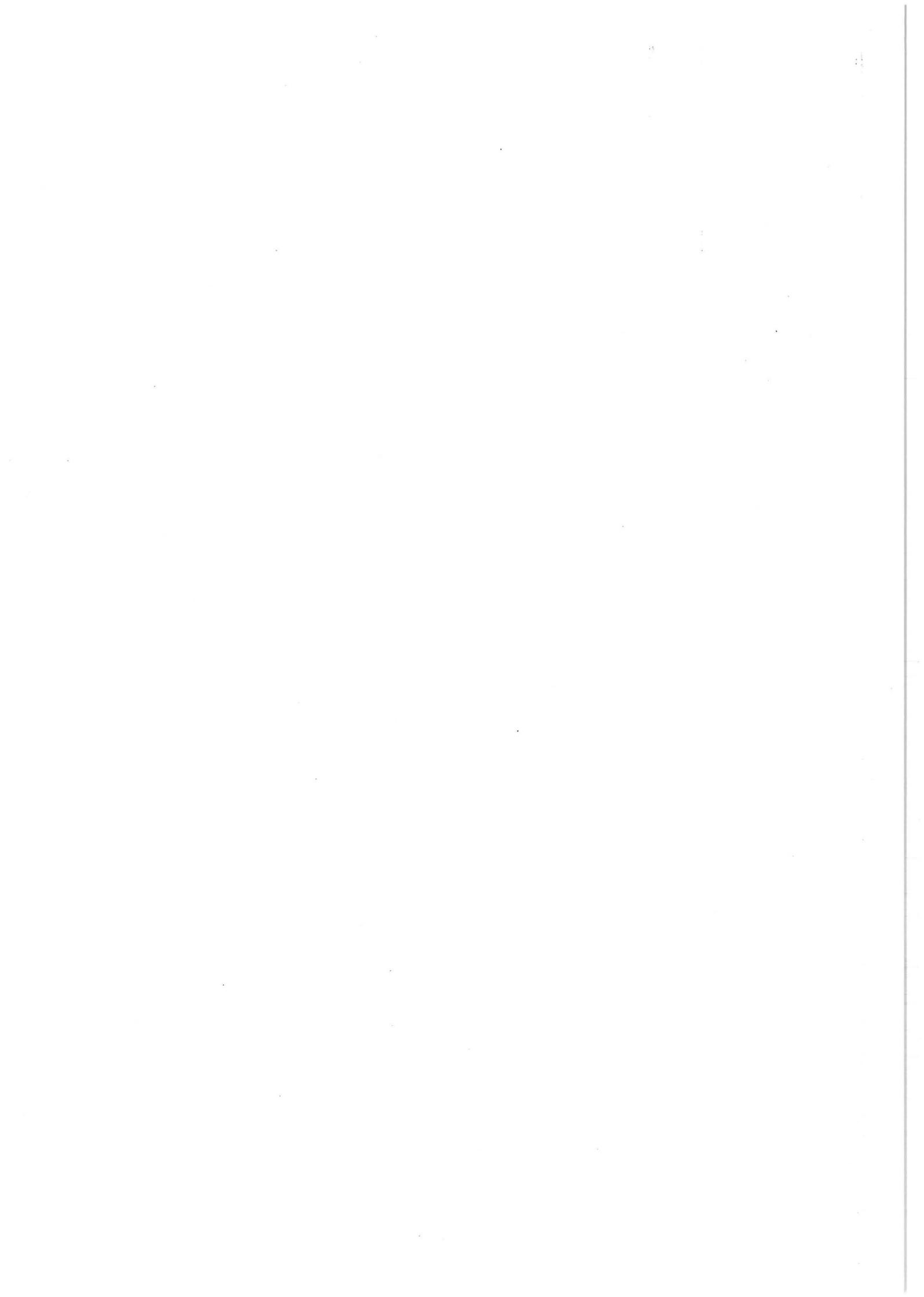
Alain FERDIERE : Pour les productions de plusieurs ateliers différents à la même période, on sait que la proportion des produits signés par rapport aux produits non signés n'est pas la même d'un atelier à l'autre. Je pense donc que ces chiffres n'ont pas de valeur absolue pour un site mais n'ont de valeur relative que pour la comparaison des sites entre eux.

Patrick BLASZKIEWICZ : On peut présumer du fait que si l'on a, par exemple, sept estampilles signées pour les ateliers du sud de la Gaule et cinq pour les ateliers du Centre, à époque équivalente, on retrouvera cette proportion sur tous les sites. C'est pour cela que je dis que c'est une évaluation. De toute façon, cette communication est seulement une étude préliminaire, parce qu'on est en train d'étudier tout cela par période et avec des charnières beaucoup plus fines.

Alain FERDIERE : Ma seconde question concerne les circonstances de découverte. Ce matériel provient-il, pour l'essentiel, de collections anciennes, de découvertes fortuites ou bien de fouilles récentes ? Ensuite, pour ce qui est de la répartition géographique, n'y-a-t'il pas, là aussi, un effet dû à l'absence de recherches dans certains secteurs ?

Patrick BLASZKIEWICZ : Oui, tout à fait. Il est vrai qu'il y a un manque de fouilles dans certaines régions ; c'est pour cela que j'ai donné l'exemple de l'Orne où on est, maintenant, relativement sûr qu'il y a une romanisation de faible intensité.

* *
*



Marc FELLER

CERAMIQUE GALLO-ROMAINE D'ARGONNE. LES METHODES DE PROSPECTION TERRESTRE APPLIQUEES A LA RECONNAISSANCE DES ATELIERS DU GROUPE DU MASSIF DE HESSE ET DE LA VALLEE DE LA BUANTE

Le groupe argonnais constitue un élément essentiel au sein des ateliers de sigillée de la Gaule de l'Est. Sa particularité provient de la continuité de son activité du début du II^{ème} s. jusqu'au milieu du V^{ème} s. Elle doit surtout sa notoriété au succès commercial rencontré par des produits tardifs lisses et décorés à la molette.

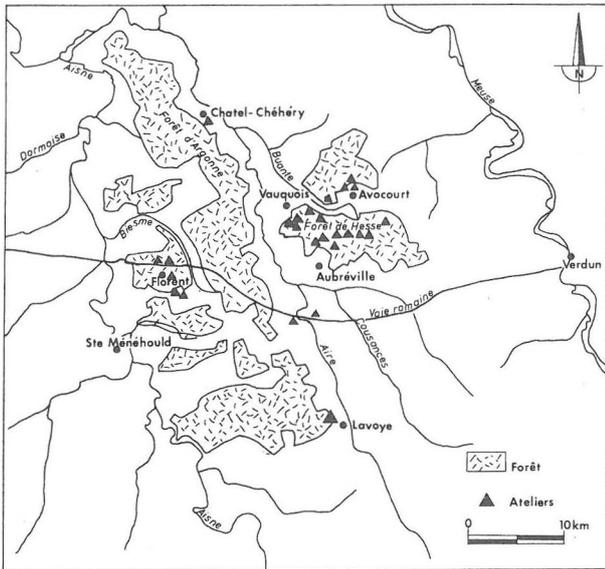


Figure 1 - Localisation générale des ateliers argonnais.

D'après G. Chenet, les ateliers se répartissent en trois groupes géographiques distincts concentrés autour de l'agglomération secondaire de Lavoye, le long de la vallée de la Biesme (Pont Verdunois, Florent) et sur les plateaux qui dominent le cours de la Buante (Avocourt, Vauquois, forêt de Hesse)(1). Ce dernier, en introduction à son ouvrage sur la céramique du IV^{ème} s., précisait cependant que, d'une part, tous les sites qu'il avait pu localiser étaient loin d'avoir été étudiés complètement et, d'autre part, que leur inventaire était loin d'être

complet (2). Les découvertes récentes ont confirmé largement ce propos. En effet, la conversion du mode de faire-valoir agricole et forestier de l'Argonne opérée depuis une vingtaine d'années a permis de mettre ou de remettre en évidence bon nombre d'ateliers signalés par G. Chenet et d'en faire apparaître de nouveau (3). Ces découvertes ont essentiellement pour cadre les communes d'Avocourt, Aubréville et Vauquois (Meuse) qui correspondent au secteur que G. Chenet avait baptisé "groupe de la forêt de Hesse et de la vallée de la Buante". Si l'agriculture et l'exploitation forestière contribuent, à leur manière, au recensement des sites d'ateliers, elles y participent de façon destructive, dont l'effet le plus spectaculaire est la dispersion des tessons sur des surfaces de plusieurs dizaines d'hectares, comme à Avocourt et à Vauquois. Devant l'importance d'une telle érosion il se pose, bien évidemment, le problème de la protection. Devant l'abondance d'une telle documentation ainsi disponible en dehors de fouilles, il se pose celui de l'exploitation scientifique de ces indices de surface et, en premier lieu, celui de la méthodologie. L'effort de recherche entrepris depuis 1985 (4) sur les ateliers argonnais a donc visé à gérer l'ensemble de ces informations. L'accent a été porté sur l'inventaire général des sites et l'évaluation de leur potentialité archéologique. Par ailleurs, une synthèse des problèmes posés par la céramique d'Argonne a été tentée afin de dégager des axes d'investigations les plus pertinents en fonction de la priorité de la recherche. En effet, il aurait été déraisonnable de s'engager dans un programme scientifique sans problématique particulière et en dehors des interrogations actuelles posées dans les sites de consommation.

I. PROBLEMATIQUE SOMMAIRE DES ATELIERS ARGONNAIS

A l'heure actuelle, l'essentiel de la documentation archéologique possédée sur les sites de production de

la céramique d'Argonne est due aux travaux menés par G. Chenet pendant la première moitié de ce siècle (5). Depuis 1951, date de la disparition de ce dernier, les ateliers argonnais n'ont fait l'objet que d'opérations très ponctuelles sur le groupe d'Avocourt (6). Pendant cette période, une recherche soutenue s'est développée à partir de la collection Chenet, conservée au M.A.N., pour la sigillée moulée (7) et, surtout à partir des sites de consommation, pour la sigillée du IV^{ème} s. et ses produits dérivés du V^{ème} s. (8).

Sans minimiser le travail réalisé sur la céramique moulée et sa diffusion, ainsi que l'intérêt d'une telle recherche, l'apport fondamental de tous ces travaux est la mise en évidence du rôle primordial joué par l'Argonne sur le marché de la sigillée dans tout le nord de la Gaule et les provinces germaniques, pendant le Bas-Empire (9). Cela pose, bien évidemment, tout le problème de l'évolution des circuits commerciaux de la poterie à cette époque. Mais l'élément essentiel de cette recherche est, sans aucun doute, la mise au point par W. Hübener d'un système de classification et de datation des décors à la molette (10) qui permet d'utiliser la céramique d'Argonne comme fossile directeur pour la datation fine des contextes de l'Antiquité tardive. Ce dernier, contrairement aux conclusions énoncées par G. Chenet, fait également perdurer le fonctionnement des ateliers argonnais jusqu'au milieu du V^{ème} s., en particulier à partir des molettes à symboles chrétiens (11).

Cependant, les fouilles récentes et la multiplication des études critiques d'ensembles clos, datables par d'autres éléments que la céramique d'Argonne, amènent à remettre en cause certaines conclusions chronologiques avancées par Hübener pour certains groupes (12). Elles permettent également de faire durer la diffusion de certaines formes lisses de type argonnais jusqu'au début du VI^{ème} s. (13). De même, le fonctionnement des ateliers argonnais au V^{ème} s., pourtant bien perceptible à travers un nombre croissant de contextes archéologiques, n'est pas admis par tous (14). Il est, à ce propos, envisagé l'existence d'éventuels ateliers sur le cours moyen et supérieur de la Meuse pour expliquer le phénomène de la céramique de tradition argonnaise, appelée aussi pseudo-sigillée, commercialisée au cours du V^{ème} s.

Devant cette série d'observations et d'interrogations qui en résultent, il devenait urgent de réactualiser les données possédées sur les ateliers qui se sont avérées, depuis de nombreuses années déjà, insuffisantes pour répondre à ces nouvelles préoccupations.

II. PROSPECTION-INVENTAIRE SUR LES ATELIERS DU MASSIF DE HESSE ET DE LA VALLEE DE LA BUANTE

1. Situation géographique.

Ce groupe d'ateliers, mis en évidence par G. Chenet, est concentré dans un triangle délimité par les communes d'Avocourt, Aubreville et Vauquois. Il s'agit d'une zone de plateaux principalement occupée par une importante croupe boisée caractérisée par la présence de quatorze buttes-témoins. Les ateliers inven-

torisés par G. Chenet, au nombre de douze, sont implantés sur ce massif et ses bordures. Ils se subdivisent en trois ensembles distincts en fonction de leur position topographique et géologique :

- groupe d'Avocourt nord : le Champ des Bieres, l'Argentière et le Prix des Blanchés ;
- groupe de la Buante : Pont des Quatre Enfants, le Moulin de la Cour et la Vaux Malard ;
- groupe du massif de la Hesse : Vauquois, les Allieux A et B, la Caouette, la Fontaine aux Chênes et le Rendez-vous de Chasse.

2. Histoire de la recherche récente.

Depuis la fin des années soixante, les ateliers du groupe d'Avocourt nord sont réapparus à l'occasion de la remise en culture de prairies. Ils ont régulièrement fait l'objet de ramassages non méthodiques (15). L'étude sommaire de cette masse documentaire, encore inédite, a rapidement montré que la documentation léguée par G. Chenet sur les officines d'Avocourt était peu importante.

La découverte, en 1978, d'un atelier de sigillée lisse et moulée, jusque-là inconnu, dans la forêt de Hesse (16) et d'un second, en 1981, dans la périphérie de la clairière des Allieux (17), a démontré le potentiel de la forêt de Hesse encore inexploré. La localisation, en 1985, de plus d'une trentaine de fours du Bas-Empire, dans la clairière des Allieux (18), a permis de mesurer le décalage entre les travaux anciens et la réalité archéologique contemporaine. La concentration géographique de ces nouvelles données a amené à privilégier, dans l'immédiat, ce secteur par rapport au reste de l'Argonne. En regard du nombre de découvertes fortuites faites depuis dix ans, il avait, en effet, la plus forte probabilité de procurer de nouveaux gisements. Par ailleurs, dans une perspective de programmation de la recherche, il était nécessaire d'avoir une vision globale de ce groupe d'ateliers.

3. Méthodologie.

Il n'est pas utile de présenter l'intérêt et la diversité des techniques de prospection pour l'étude de l'occupation d'un territoire. Une table ronde récente a fait le point sur la question (19). Dans le cas précis des ateliers argonnais, l'objectif était de relocaliser avec précision toutes les officines recensées par G. Chenet et d'en découvrir de nouvelles, dans un cadre géographique précis qui était le massif de Hesse et ses bordures. La prospection pédestre, avec localisation à vue à partir des indices de surface, accompagnée de la collecte d'échantillons destinés à établir un premier profil techno-typologique et chronologique de l'atelier, était la méthode qui s'avérait la plus adaptée. Une opportunité, constituée par l'exploitation intensive d'une propriété forestière de 1000 hectares, a amené à ne pas mettre en place un canevas général de prospection mais à suivre le tissu des différentes coupes et plantations récentes qui présentaient d'excellentes conditions de lisibilité du sol. Deux parcelles boisées, situées sur les communes de Vauquois et de Boureuilles, ont également pu être parcourues à l'occasion de coupes. Quelques prospections de sondage, avec une maille de 30 m, ont été menées sur les bordures nord et sud-ouest du massif, sur les placages

d'argile du Gault où se trouvent situés la majorité des ateliers. Cette approche souffre d'être inégalement répartie dans l'espace car, si la vision que nous possédons de la partie orientale du massif est largement représentative, favorisée par des conditions de prospection en milieu forestier exceptionnelles, par contre, la partie occidentale, peu abordée du fait du couvert végétal, n'offre qu'une image très incomplète. L'effort d'inventaire reste donc à poursuivre.

4. Résultats scientifiques.

Cette opération, menée en 1987, est venue compléter les recherches entreprises depuis 1976 sur les plateaux environnant le village d'Avocourt. Le bilan général de ces investigations est d'un grand intérêt puisqu'elles ont permis de cartographier avec précision

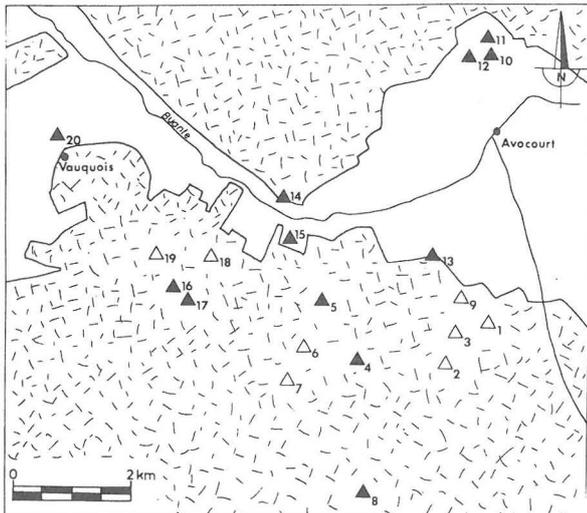


Figure 2 - Localisation des ateliers du massif de Hesse et de la vallée de la Buante ;

- 1 : Hesse 1 ; 2 : Hesse 2 ; 3 : Hesse 8 ; 4 : Hesse 3 ;
- 5 : Hesse 5 ; 6 : Hesse 6 ; 7 : Hesse 7 ; 8 : Hesse 4 ;
- 9 : Hesse 9 ; 10 : Avocourt 1 ; 11 : Avocourt 2 ;
- 12 : Avocourt 3 ; 13 : Avocourt 5 ; 14 : Avocourt 6 ;
- 15 : Vauquois 1 ; 16 : Les Allieux 1 ; 17 : Les Allieux 2 ;
- 18 : Les Allieux 3 ; 19 : Les Allieux 4 ; 20 : Vauquois 2.

l'emplacement de 9 des 12 ateliers signalés par G. Chenet. Deux sont situés approximativement et le dernier est sans doute à éliminer car il apparaît comme douteux. A cette liste viennent s'ajouter, outre les officines découvertes en 1978 et 1981, 5 sites nouveaux et 2 probables, localisés dans la forêt de Hesse.

Ces résultats permettent de distinguer deux types d'occupation du sol. Les ateliers du plateau nord d'Avocourt et de la clairière des Allieux apparaissent comme très groupés, alors que ceux de la forêt de Hesse sont dispersés sur l'ensemble du massif. Il est possible de dresser une première hypothèse d'évolution de ce groupe à partir des différents profils techno-typologiques et chronologiques établis à partir des collectes de surface. La forêt de Hesse rassemble toute l'évolution de la production argonnaise, de la gallo-belge à la sigillée tardive décorée à la molette. Les ateliers Hesse 4 et 6 correspondent aux implantations les plus anciennes et sont contemporains des ateliers de Lavoye et Avocourt. L'atelier Hesse 4 a la particula-

rité de présenter deux périodes de fonctionnement différentes où la production de cruches peintes succède à celle de la gallo-belge. Les jalons suivants sont fournis pour les ateliers de sigillée du Haut-Empire Hesse 1, 2 et 5, où Hesse 5 serait le plus précoce. Les deux autres lui auraient succédé, en commençant par Hesse 1, puis Hesse 2. La transition avec le Bas-Empire est marquée par Hesse 3 qui a fonctionné au Haut-Empire, mais où apparaît également de la sigillée décorée à la molette.

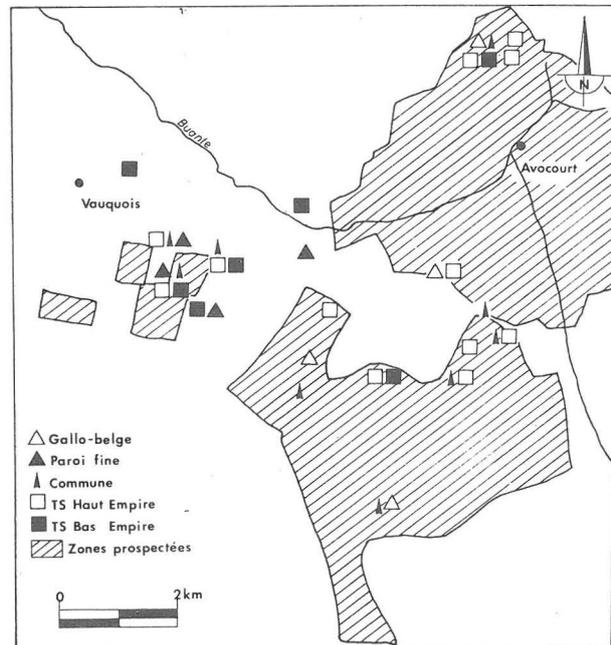


Figure 3 - Les ateliers du massif de Hesse et de la vallée de la Buante. Profil techno-typologique des ateliers et surface prospectée.

Le secteur des Allieux présente une fourchette chronologique aussi large mais décalée vers l'Antiquité tardive. La gallo-belge y est pour le moment absente et le début de l'activité est défini par les productions du Haut-Empire, datées de la fin II^{ème}-début III^{ème} s. Les ateliers de gobeletiers des Allieux 1, 2 et 4 leur sont, à priori, contemporains. Mais la caractéristique majeure de ce groupe est, sans aucun doute, cette concentration d'officines tardives aux Allieux 1 où la fabrication perdure jusqu'au milieu du V^{ème} s. (20).

Les officines du plateau nord d'Avocourt, quant à elles, présentent un champ chronologique comparable à celui de la forêt de Hesse, de la gallo-belge aux formes tardives décorées à la molette, mais sur un espace plus restreint. Il faut noter le gisement Avocourt 3 (l.d. : le Prix des Blanchés) qui présente un éventail presque complet des différentes productions argonnaises.

Ce schéma d'ensemble est certes très sommaire ; de plus, il ne constitue qu'une hypothèse. Certaines observations sont sujettes à caution car basées sur des échantillons peu abondants. Mais il permet de se faire une idée globale du massif de Hesse et de la vallée de la Buante (Fig. 3) et fournit des éléments susceptibles d'aider l'orientation de la recherche future.

III. PROSPECTION FINE SUR LES ATELIERS DU PRIX DES BLANCHES

1. PRÉSENTATION DU SITE.

Les ateliers du Prix des Blanchés appartiennent au groupe du plateau d'Avocourt nord. Ils se situent dans les parcelles cadastrales n° 308 a et b, section ZB, de

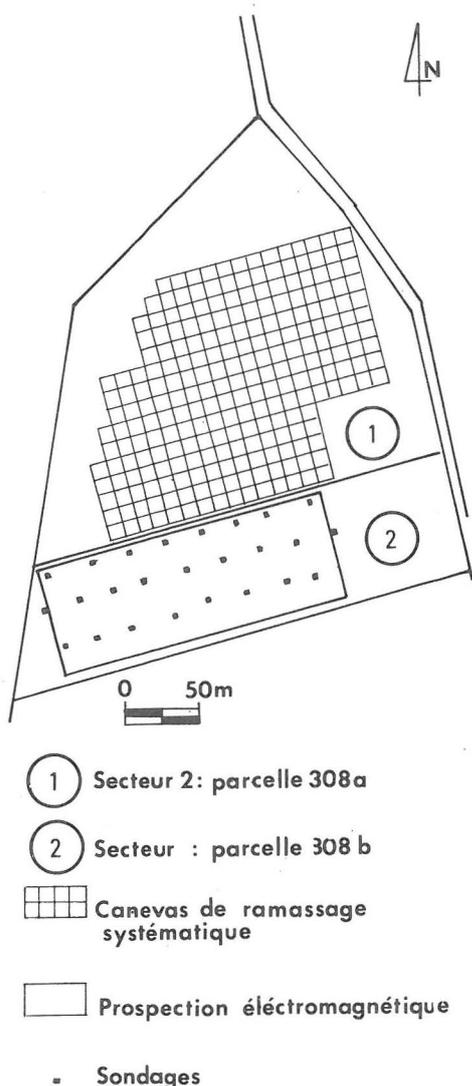


Figure 4-1 - Les ateliers du Prix des Blanchés, à Avocourt (Meuse). Localisation des interventions.

la commune d'Avocourt (Meuse). Ils sont délimités, à l'est, par le chemin rural de Montfaucon qui les séparent de ceux du Champ des Bierres, et à l'ouest, par la forêt communale d'Avocourt. Ces ateliers ont fait l'objet de différentes recherches de la part de G. Chenet. En 1908, ce dernier y a réalisé un grand sondage qui lui a permis de découvrir une fosse-chaufferie attenante à deux fours circulaires du Bas-Empire. Il signale également le dégagement d'une aire de préparation en terre cuite (21). En 1921, après les hostilités qui ont bouleversé toute l'Argonne, G. Chenet a pu visiter l'emplacement de ces ateliers et a observé, dans la paroi d'une tranchée qui traversait le Prix des Blanchés, une fosse de foyer attenante à un four baptisé four C.

Depuis 1978, le site de ces ateliers, en prairie depuis plus de cinquante ans, a été en grande partie transformé en terres cultivables. Cette situation a amené différentes personnes sensibilisées aux problèmes archéologiques à pratiquer un ramassage "sauvage" de l'abondant matériel disponible en surface. En 1988, la remise en culture imminente de la partie du site encore en herbe a nécessité la réalisation d'une série de sondages destinés à vérifier l'existence de contextes archéologiques et à évaluer leur profondeur (22) et, ainsi, estimer l'impact des travaux agricoles. Parallèlement, un programme de prospection électromagnétique et de collecte systématique des indices de surface a été mis en place dans la partie déjà cultivée (23).

2. EVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DE LA PARCELLE 308 B.

a. Echantillonnage du sous-sol.

• Objectifs et méthodes :

L'étude d'impact menée en juillet 1988 avait pour objectif d'évaluer l'importance des destructions qu'allait entraîner la remise en culture de la parcelle 308 b (surface : 1,80 ha), ainsi que l'estimation de la documentation archéologique disponible, en vue d'un sauvetage programmé.

Cette étude a été réalisée sous forme d'un échantillonnage du sous-sol de la parcelle concernée. Des sondages de 10 m² ont été pratiqués environ tous les 25 m et, dans la mesure du possible, des échantillons de matériel archéologique prélevés. Une série de 34 petits décapages a été menée, ce qui constitue un taux de couverture approximatif de 2 %. Les fragments ont ensuite été comptés et identifiés afin de pouvoir réaliser une cartographie générale et analytique, en fonction des catégories techno-typologiques présentes. Même si les échantillons collectés n'ont aucun caractère représentatif de l'ensemble, puisque la surface sondée est insuffisante, leur cartographie a permis de se faire une idée préalable des zones d'activité et de leur spécialisation.

• Résultats scientifiques :

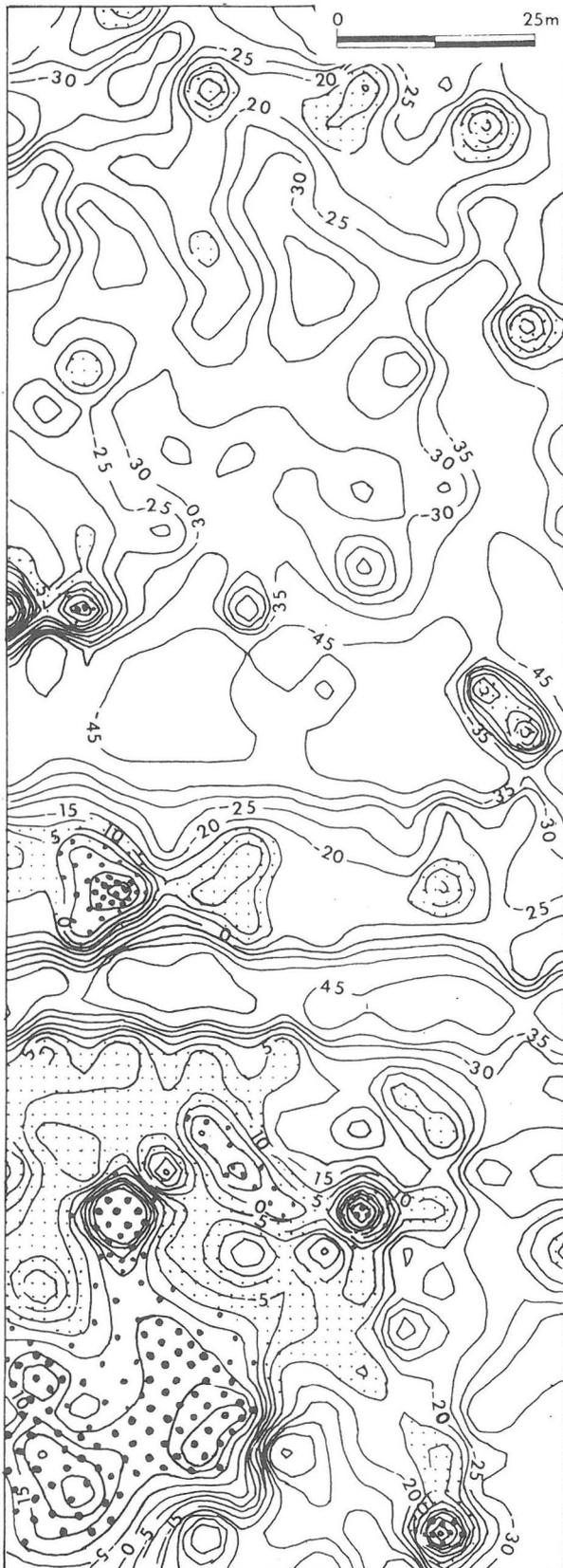
- Les zones de production :
deux secteurs ont pu être individualisés. Le premier, situé dans la zone centrale de la parcelle, s'étend sur environ 250 m². Le second, localisé à l'extrémité ouest, est plus important ; il présente une surface d'environ 2500 m². La cartographie obtenue a permis de constater qu'il s'agissait de la bordure de l'atelier et que nous étions en présence de deux officines distinctes, distantes d'une cinquantaine de mètres.

- Les productions :
trois catégories de produits argonnais sont représentées. Il s'agit de :

- la gallo-belge ;
- la commune claire ;
- la terre sigillée du Haut-Empire (formes lisses Drag. 32/40, 18/31 et 37 décoré au moule) ;
- la terre sigillée du Bas-Empire (formes lisses Ch. 304, 313, 330 et 320 décoré à la molette).

- Les horizons chronologiques :
il est possible de constater à travers les échantillons

que toutes les périodes chronologiques sont représentées, du 1^{er} au IV^{ème} s. Mais seuls les produits qui présentent une concentration notable de fragments sont susceptibles d'avoir été fabriqués dans l'espace



reconnu. En particulier, il est fort probable que la sigillée du Haut-Empire, qui ne représente que 15 % du total, ne soit que résiduelle dans le secteur ouest de la parcelle, à cause de son faible effectif, alors que la gallo-belge, la commune et la sigillée du Bas-Empire y ont certainement été produites ou, en tout cas, rejetées.

b. Prospection électromagnétique.

• Objectifs et méthodes :

En complément à l'évaluation présentée précédemment, une prospection électromagnétique a été réalisée par la Section de Prospection Archéologique du C.R.G.-C.N.R.S. de Garchy afin de cartographier les anomalies magnétiques éventuelles que présentent fours et dépotoirs. Elle a été menée avec l'appareillage EM15 de Géonics. Les mesures ont été prises selon une grille de 5 m x 10 m.

• Résultats scientifiques :

Cette reconnaissance électromagnétique est venue compléter l'image obtenue par les sondages, en décelant une importante anomalie dans l'angle nord-ouest de la parcelle et deux faibles au centre. Les fortes valeurs à ces endroits sont entourées de mesures moyennes qui ont donné la possibilité d'estimer l'extension des ateliers.

c. Collecte systématique des indices de surface dans la parcelle 308 a.

Objectifs et méthodes :

Différents travaux ont montré que la distribution des indices de surface n'avait rien d'aléatoire, mais reflétait les niveaux archéologiques sous-jacents (24). Partant de ce constat, il est donc possible d'obtenir une série d'informations individualisées sur les structures enfouies, sur l'étendue des différents ateliers, sur leurs limites spatiales, sur leurs productions spécifiques et leur chronologie relative. Une collecte systématique du matériel disponible dans la parcelle 308 a a donc été entreprise sur une surface de 2,14 ha, selon une maille de ramassage de 10 m x 10 m. 214 échantillons ont été rassemblés, soit un total de 7004 fragments qui ont été comptés par catégories techniques et typologiques, puis cartographiés.

Résultats scientifiques :

La cartographie générale des différentes catégories techniques permet de mettre en évidence des concentrations de matériel plus ou moins significatives. Par exemple, la sigillée du Haut-Empire présente une très

Avocourt en Argonne 1988

Susceptibilité magnétique apparente

	Niveau de +10 à +25
	Niveau de 0 à +10
	Niveau de -15 à 0

Figure 4-2 - Cartographie de la susceptibilité magnétique du secteur 1 (C.R.G. Garchy).

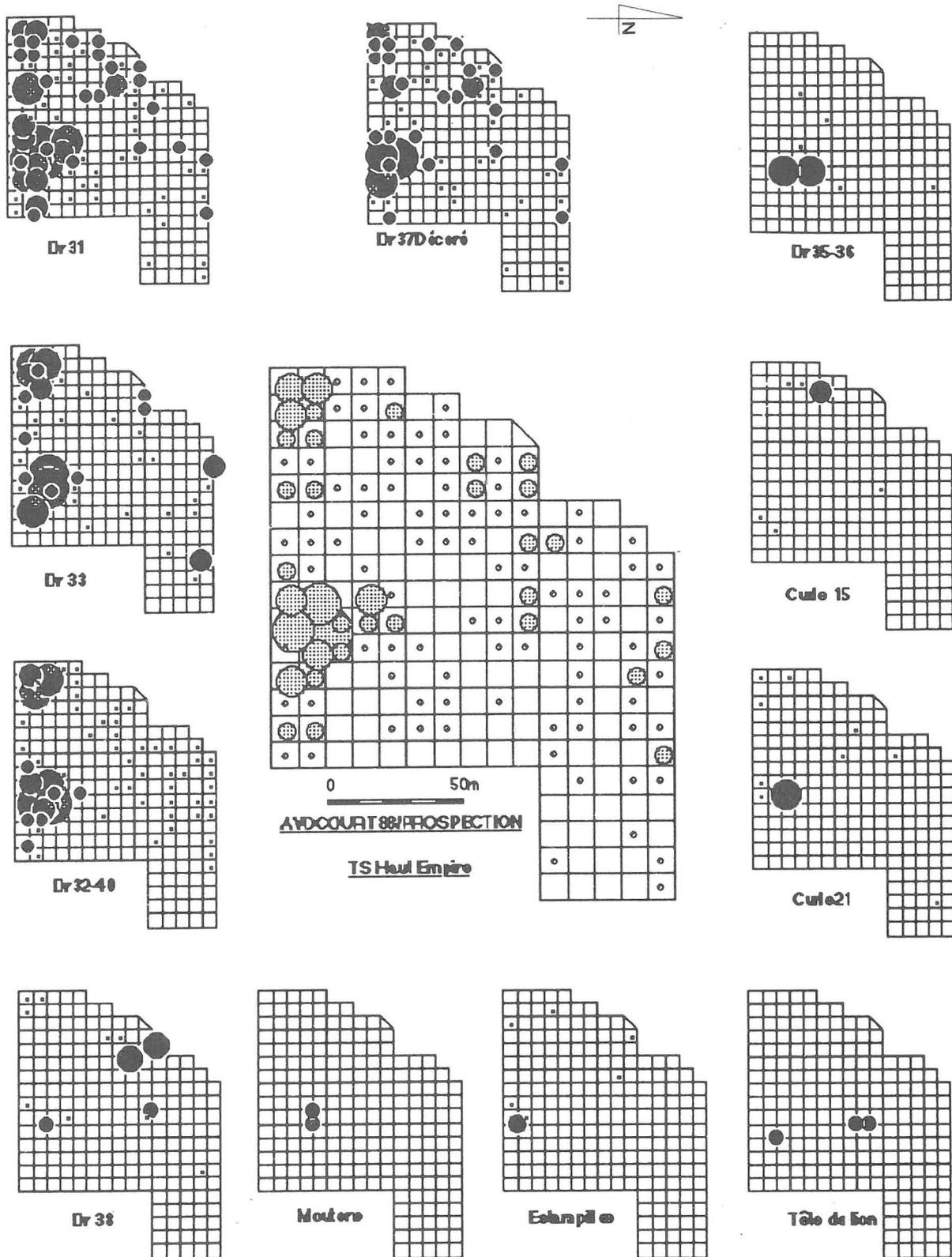


Figure 6 - Distribution de la sigillée du Haut-Empire et analyse par formes.

NOTES

- (1). G. CHENET, "Céramique d'Argonne. Les ateliers de la vallée de la Biesme", dans *Bull. de la Soc. Archéo. de Champagne*, 3, sept. 1927, p. 77.
- (2). G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne au IV^{ème} siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941, p. 14.
- (3). M. FELLER et G. POPLINEAU, "Ateliers de céramique gallo-romains d'Argonne : préalables méthodologiques à une recherche sur les ateliers du massif de Hesse et de la vallée de la Buante", dans *Les Cahiers Lorrains*, 1987, p. 173-180.
- (4). Prospection Française dit L. MIRET et M. FELLER, 1985 et prospection M. FELLER, 1987.
- (5). Une bibliographie exhaustive des travaux de G. CHENET est présentée dans G. CHENET et G. GAUDRON, "La céramique sigillée d'Argonne des II^{ème} et III^{ème} siècles", suppl. à *Gallia*, 1955, p. 13-14.
- (6). R. BILLORET, "Informations archéologiques", *Gallia*, XXVI, 1968, p. 380 ; J. GUILLAUME, "Nouvelles découvertes de signatures de potiers gallo-romains en Argonne", dans *Les Cahiers Lorrains*, 3, 1970, p. 65-72 ; Y. BURNAND, "Informations archéologiques", *Gallia*, XXXVI, 1978, p. 334.
- (7). B. HOFMANN, "La céramique argonnaise ornée au moule", *R.C.R.F.*, Acta III, 1961, p. 23-33 et "Catalogue des poinçons pour moules à vases sigillés des décorateurs argonnais", *Ogam*, XX, 1968, p. 273-343.
- (8). D. BAYARD et D. PITON, "La sigillée d'Argonne décorée à la molette dans le nord-ouest de la France", dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 4, 1977, p. 221-275 ; J. GRICOURT, "La terre sigillée argonnaise du IV^{ème} siècle, décorée à la molette, à Bavai (Nord)", *Gallia*, VIII, 1950, p. 55-76 ; L. LANGOUET, "Un nouveau lot de céramiques d'Argonne décorées à la molette retrouvé à Alet (Saint-Malo). Réflexions sur les importations de cette céramique en Armorique", dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 5, 1977, p. 13-18 ; P.-H. MITARD, "La céramique argonnaise du IV^{ème} siècle décorée à la molette à Guiry-Gadancourt (S. et O.)", *Gallia*, XVI, 1958, p. 293-299 ; P.-H. MITARD, "La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^{ème} siècle à Lisieux (Calvados)", dans *Annales de Normandie*, 1968, p. 301-309 ; P.-H. MITARD, "La céramique d'Argonne du IV^{ème} siècle, ornée à la molette, d'Alet", dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 2, 1974 ; J. NICOLLE, "La céramique d'Argonne décorée à la molette dans le département de l'Yonne", *Gallia*, XX, 1962, p. 380-392 ; J. NICOLLE, "La céramique d'Argonne du IV^{ème} siècle au musée de Compiègne", *Gallia*, XXIII, 1965, p. 245-249 ; Cl. ROBERT, "La terre sigillée argonnaise décorée à la molette de la Roche à Lomme à Dourbes (Belgique)", *Gallia*, XXVII, 1969, p. 135-147.
- (9). Voir pour la Bretagne : L. LANGOUET, "Les Coriosolites. Un peuple armoricain", dans *Ce.R.A.A.*, 1988, p. 237-241 ; pour la Normandie : Cl. JIGAN et P. HALBOUT, "La céramique d'Argonne décorée à la molette des IV^{ème}-V^{ème} s. en Normandie", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 45-50 ; et, pour la Grande-Bretagne : M. FULFORD, "Pottery and Britain's Trade in the later roman period", dans D.P.S. PEACOCK (Ed.), *Pottery and early commerce*, Londres, 1977, p. 39-45 et 76-77.
- (10). W. HÜBENER, "Eine Studie zur spätrömischen Rädchen sigillata (Argonnensigillata)", dans *Bonner Jahrbucher*, 168, 1968, p. 241-298.
- (11). Cf. également W. UNVERZAGT, "Die Keramik des Kastells Alzei. Terra sigillata mit Rädchenverzierung", dans *Röm. Germ. Komm. des Deutch. Arch. Inst.*, Frankfurt, 1919 ; J. BREUER et H. ROOSENS, "Le cimetière franc des Hailot", dans *A.S.A.N.*, XLVIII, 2, 1956, p. 171-298.
- (12). L. METZLER, J. ZIMMER et L. BAKKER, *Ausgrabungen in Echternach*, 1981, p. 245-247 et 320-327 ; D. BAYARD et J. FOURNIER, "Un dépotoir du IV^{ème} s., rue Blaise-Pascal à Amiens", dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 192-198 ; D. BAYARD et D. PITON, "Un bâtiment public du Bas-Empire à Amiens : 1973-1978, six ans de recherche au Logis du Roy", dans *Revue Archéologique de Picardie*, 6, 1979, p. 153-158.
- (13). H.W. BÖHME, *Germanische Grabfunde des 4 bis 5 Jahrhunderts zwischen Bevölkerungsgeschichte*, Munich, 1974 ; A. DASNOY, "Le cimetière situé devant le Mont à Eprave", *A.S.A.N.*, LIV, 1967, p. 61-108 et J. BREUER et H. ROOSENS, *op. cit.* ; P. VAN OSSEL, "Céramiques de la fin du IV^{ème} et du V^{ème} s. en Gaule Belgique", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 63-69.
- (14). Y. WAUTELET, "L'important problème de la "pseudo-sigillée" dans la province de Namur", dans *Pro Antiqua*, 7, 1977, p. 1-64.
- (15). Voir note 6.
- (16). Y. BURNAND, "Informations archéologiques", *Gallia*, XXXVIII, 1980, p. 416 et M. LUTZ, "Où il est question de céramique antique d'Argonne", dans *Horizon d'Argonne*, 1981-1983, p. 12-16.
- (17). Sous la direction de C. BEMONT et J.-P. JACOB, *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, (D.A.F. 6), 1986, p. 204.
- (18). J.-L. MASSY, "Informations archéologiques", *Gallia*, XXXIV, 1986, p. 290.
- (19). A. FERDIERE et E. ZADORA-RIO, *La prospection archéologique. Paysage et peuplement*, (D.A.F. 3), 1986.
- (20). Un des arguments pour avancer cette hypothèse est la collecte de plusieurs exemplaires de la molette Unv. 178, attribuée au Pont-des-Quatre Enfants et présente à Alzei, fortin occupé jusque dans la première moitié du V^{ème} s.
- (21). G. CHENET, *op. cit.*, 1941, p. 31-32.
- (22). Etude d'impact M. FELLER, 1988.
- (23). Prospection M. FELLER, 1988.
- (24). F. LAUBENHEIMER *et alii*, "Prospection sur l'atelier de potiers gallo-romains de Sallèles-d'Aude", dans *Revue d'Archéométrie*, 3, 1979, p. 23-44 ; A. HESSE et S. RENIMEL, "Reconnaissance des limites du site néolithique de Khirikitia (Chypre) d'après les distributions superficielles de vestiges et la résistivité du sol", dans *Revue d'Archéométrie*, 2, 1978, p. 5-18 ; A. HESSE, "La reconnaissance des sites archéologiques à partir de l'échantillonnage des vestiges de surface : problème de méthode et exemples", dans *Colloques internationaux du C.N.R.S.*, 598, *Préhistoire du Levant*, 1981, p. 513-521.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : Alain FERDIERE

Alain FERDIERE : M. Feller a présenté un "spectacle" de travail tout à fait inédit ; on doit le remercier, ainsi que ses collègues, de nous faire bénéficier de recherches sur cet ensemble que l'on connaît relativement mal.

Didier PRO : Nous travaillons, actuellement, sur un site sur lequel, pour un tesson venant du Centre nous en avons dix provenant d'Argonne. Nous sommes à peu près dans une fourchette allant du premier quart du III^{ème} s. au IV^{ème} s. J'attends donc de vous rencontrer. Nous avons travaillé sur 4,5 ha et nous devons avoir environ 150 kg. d'Argonne. Ce sont des bois, comme la forêt de Sénart, des forêts, où il y a de l'Argonne partout. J'aimerais bien avoir un catalogue des formes parce que, effectivement, les travaux de Chenet sont un peu dépassés. Je pense que l'Argonne est déconsidérée parce que c'est une céramique un petit peu fruste, sans décor, juste avec un petit bandeau.

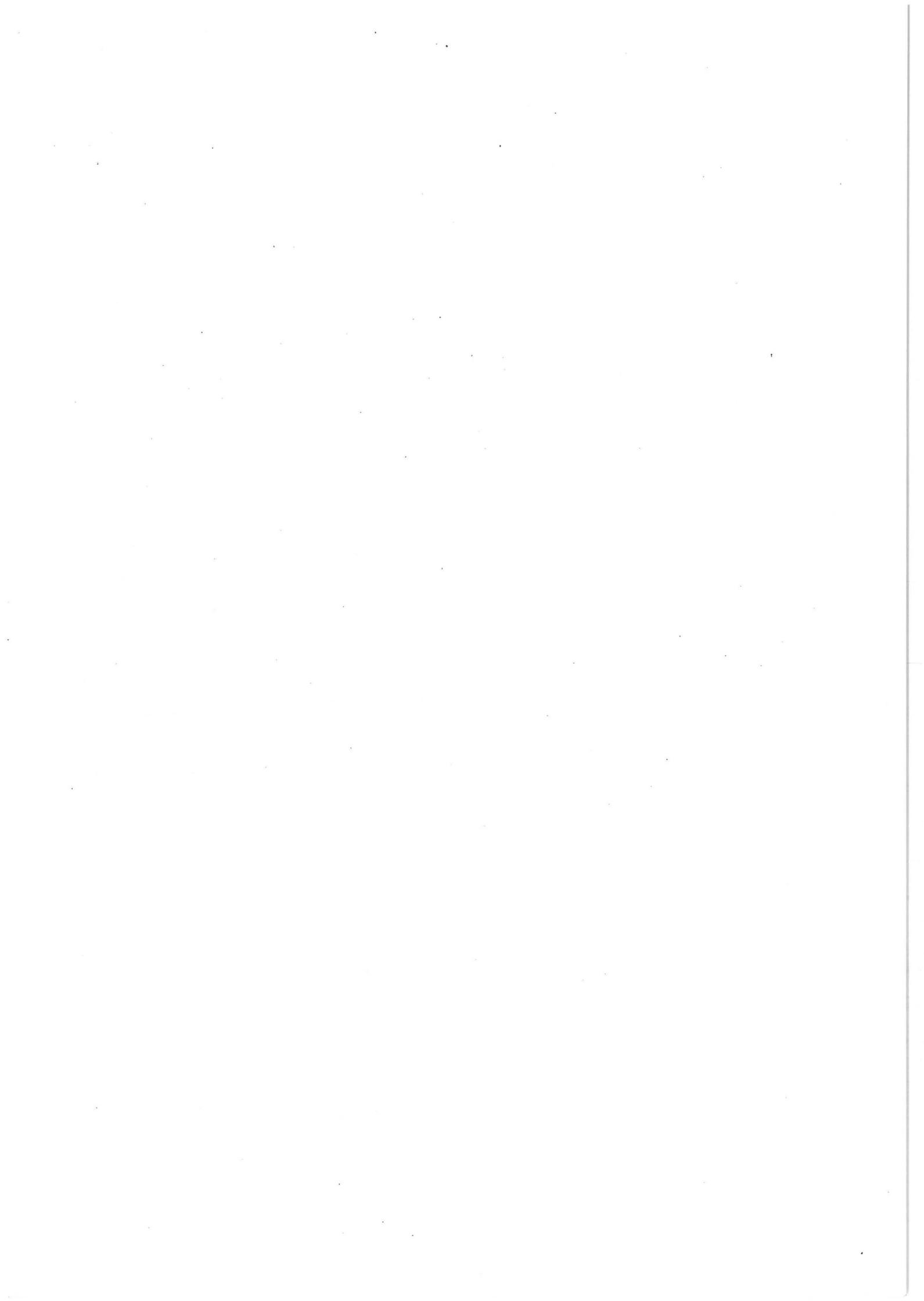
Marc FELLER : Je vous accueillerai avec plaisir en Lorraine et je crois qu'il y a d'autres chercheurs qui travaillent sur ce problème, qu'il faudrait que vous rencontriez également. Je pense à R. Brulet et à D. Bayard (les deux étant dans la salle) qui sont peut-être mieux armés que moi, actuellement, pour répondre à ce genre de questions.

Robin P. SYMONDS : Oui, je veux dire aussi que je suis très content que tout cela soit mis en valeur ; moi aussi, qui travaille sur les "gobelets sac", cela m'intéresse beaucoup, car j'ai mis plusieurs années à trouver de vrais exemplaires venant d'Argonne. J'ai enfin réussi à voir la collection Chenet au musée de Saint-Germain-en-Laye, mais voir de vrais tessons venant des Ailleux, voir de nouvelles recherches se développer la-dessus, c'est vraiment quelque chose de très important. Je suis certain que nous, en Angleterre, on trouvera aussi ce genre de chose venant d'Argonne.

Lucien RIVET : Cela m'étonne que tu n'aies rien à dire ?

Alain FERDIERE : Je peux dire qu'effectivement cette communication m'a beaucoup intéressé parce que ce sont des choses que l'on va pratiquer, dans peu de temps, dans l'environnement de Lezoux : cette technique de prospection, de prospection-inventaire, de recherche de concentration, ensuite de prospections fines pour voir les répartitions des différents types de céramique et, également, de prospections par sondages. Ce sera, sans doute intéressant, parce que je suis tout à fait convaincu que c'est un type de prospection qui se pratique maintenant de plus en plus et, notamment, avant fouille de sauvetage et qu'il faut, aussi, adapter à une problématique scientifique.

* *
*



Martine JOLY
Stéphane LEVEQUE

CERAMIQUES COMMUNES DU 1^{er} S. : cinq fosses découvertes à Langres (Haute-Marne)

I. CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE

La construction d'un cabinet de comptabilité, avenue de Turennes, à Langres, a nécessité un sauvetage urgent de deux semaines effectué en février 1989 par J.-J. Thévenard (1). L'intervention a consisté, pour l'essentiel, en relevés de stratigraphies dans les tranchées de fondations de l'immeuble.

L'information la plus importante est la mise en évidence de cinq petites fosses riches en matériel. Seules les fosses visibles en coupe ont été repérées et il reste donc difficile d'appréhender la densité des structures. Cependant, celle-ci ne semble pas avoir été très importante.

Ces fosses, non dégagées en surface, ont été vidées en sape et, d'après le fouilleur, il est difficile d'apprécier leur forme. Quatre d'entre elles (n° 1 à 4) seraient subcirculaires, la cinquième, qui apparaît comme deux fois plus grande, serait subrectangulaire. Toutes les fosses ont un profil en U. Les fosses subcirculaires ont des diamètres approximativement similaires (proches de 0,50 m) ; les profondeurs sont variables, par contre, puisque passant du simple au double (de 0,30 à 0,60 m).

Aucune des cinq fosses n'a entamé le substrat et la stratigraphie démontre clairement qu'elles interviennent juste après la première occupation du site, sans qu'il soit possible, au vu des données, de proposer une

valeur pour cet écart chronologique.

Les fosses sont recouvertes par un mince niveau de "cailloutis mêlé de terre noire". Là encore, les données de fouilles ne permettent pas de déterminer si ce niveau constitue une clôture intentionnelle des fosses ou un événement sans rapport avec celles-ci.

Ces fosses sont situées à quelques dizaines de mètres de la Citadelle de Langres où a été repérée, au siècle dernier, une des nécropoles de la cité. Il n'est donc pas improbable qu'elles puissent être en relation avec un espace réservé aux usages funéraires.

D'autre part, il est à noter, qu'après abandon des fosses, une cave a été construite à proximité (une des fosses en est à environ deux mètres). Curieusement, cette cave n'est liée à aucun habitat de surface. Après comblement de celle-ci, tout le site a été recouvert par un sol bétonné formant une vaste esplanade.

II. LE MOBILIER DES FOSSES (2)

Il est composé de céramiques, accompagnées de quelques tuiles, de clous en fer, de monnaies dans trois des fosses et, plus exceptionnellement, de vases ou fragments de vases en verre.

Tableau récapitulatif du mobilier des fosses

fosse n°	1		2		3		4		5	
	nombre		nombre		nombre		nombre		nombre	
catégorie	frag	ind								
cér. com.	367	44	184	30	5	5	118	14	787	57
sigillée			2	2					12	5
p. fines			1	1			2	1	105	14
amphores									1	1
tuiles	4	?	4	?	1	1	5	?	5	?
fer	1		3		1					4
bronze										3
monnaie	6						1		2	
verre	4	3							1	1
faune									9	?
os trav.									1	1

Pour la céramique, les individus ont été obtenus à partir du décompte des bords, pondérés si nécessaire grâce à des éléments remarquables (décors, anses). Les fragments remarquables supérieurs à 3 cm et parfaitement inclinables ont été dessinés ; ils sont présentés à l'échelle 1/3.

Nous présentons le mobilier fosse par fosse.

FOSSE 1 (U.S. 88 et 89)

• Le mobilier céramique (Fig. 1)

Il est constitué uniquement de céramiques communes qui se répartissent en sept grands groupes.

1. Pâte grise calcaire

195 fragments, 25 vases différents, uniquement des pots, dont 5 entiers (n° 1 à 5).

- Pots ovoïdes : la lèvre est arrondie, déversée, et des variantes interviennent dans la façon dont elle est reliée au col, soit par une petite rainure (n° 1 : 2 exempl.), soit par une petite baguette (n° 2 : 1 seul exempl. et n° 3 : 3 exempl.).

Sur certains vases, le col est plus développé et sa base est soulignée par une gorge ou une rainure (n° 4, 5 et 6).

6 pots, dont un seul a pu être reconstitué (n° 7) présentaient un décor de perles faites à la barbotine.

2 pots, non identifiables, étaient décorés de guillochis.

Le vase n° 8 présente un col haut qui s'articule à la panse (non conservée) par un ressaut marqué.

Le vase n° 9 possède une lèvre oblique, reliée à l'épaule par un col court mouluré.

- Pots carénés (6 exempl., n° 10) : la lèvre, petite, déversée, s'articule au col haut, tronconique, sans marque distinctive. La liaison épaule-panse se fait par une carène à angle ouvert. Le vase repose sur un petit pied.

2. Pâte calcaire à dégraisant coquillé

52 fragments, 3 pots.

Ces trois pots (dont un non dessinaible) présentent une lèvre de section carrée à marli mouluré. Les variantes interviennent dans l'inclinaison de la lèvre (n° 11 et 12).

3. Pâte à coeur rouge et surfaces noires lustrées

35 fragments, 2 vases non identifiables.

4. Pâte orange calcaire

33 fragments, 5 individus ; uniquement des pots (dont un entier et deux non identifiables).

- Pots ovoïdes (n° 13 et 14) : la lèvre est petite, verticale ou déversée, et s'articule directement à l'épaule.

Un exempl. intact (n° 15) présente un col haut, tronconique, relié à l'épaule par une fine baguette.

5. Pâte orange calcaire, à engobe blanc

9 fragments, 2 pots.

- n° 16 : la lèvre en boule débordante sur l'extérieur ; le col tronconique s'articule à l'épaule par un ressaut. Cette forme rappelle, en plus gros, la forme en pâte

grise calcaire du même ensemble (n° 8).

L'engobe blanc couvre l'extérieur du vase et l'intérieur sur le haut du col.

- n° 17 : la lèvre en boule est moulurée et s'articule directement à l'épaule, sans col.

L'engobe n'apparaît qu'à l'état de traces.

6. Pâte fine orangée

17 fragments, 6 pots (dont deux très fragmentés).

Ces pots présentent un décor, soit de lignes incisées verticales à obliques (n° 18 : 3 pots), soit de guillochis et de feuilles faites à la barbotine (n° 19 : 1 pot).

7. Pâte claire calcaire

26 fragments d'une cruche identifiable grâce à son anse en ruban à trois bourrelets.

• Le mobilier non céramique

- Monnaies :

empereur	dénom.	atelier	data.	références
Auguste	as	Rome	15 av.	RIC I ² , 382
Auguste	as	Lyon	10-14	RIC I ² , 233
Claude	as	rég. gaulois	41-50	imit. RIC I ² , 66
2 ex.				Giard
Claude	as	rég. gaulois	41-50	imit. RIC I ² , 97
2 ex.				

- Fer : un fragment de clou très oxydé.

- Verre : deux balsamiques (un entier -forme Morin-Jean n° 21 (3)- et le fond d'un second) et un fragment non identifiable proviennent de cette fosse.

• Datation

Les six monnaies présentes dans cette fosse appartiennent à une période comprise entre 15 av. et 50 ap. J.-C. et permettent de dater le mobilier céramique de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et, vraisemblablement, du deuxième quart du I^{er} s.

FOSSE 2 (U.S. 60 et 61)

• Le mobilier céramique (Fig. 2)

A. La céramique commune

Les fragments recueillis ont pu être répartis en huit grands groupes de pâtes :

1. Pâte grise calcaire

108 fragments, 19 vases. Le répertoire se limite à une coupelle et 18 pots, dont 5 entiers.

- Coupelle (n° 1) : elle présente une lèvre à marli plat qui s'articule à la panse bombée par un changement de courbure. Le fond manque.

- Pots : il s'agit de pots ovoïdes, de petite taille (n° 2 à 7). Ils présentent une lèvre arrondie, verticale ou légèrement déversée. Le col est lisse ou, plus exceptionnellement, mouluré. Les vases reposent sur un fond plat ou légèrement concave. Ces pots sont de médiocre qualité ; ils présentent généralement des déformations

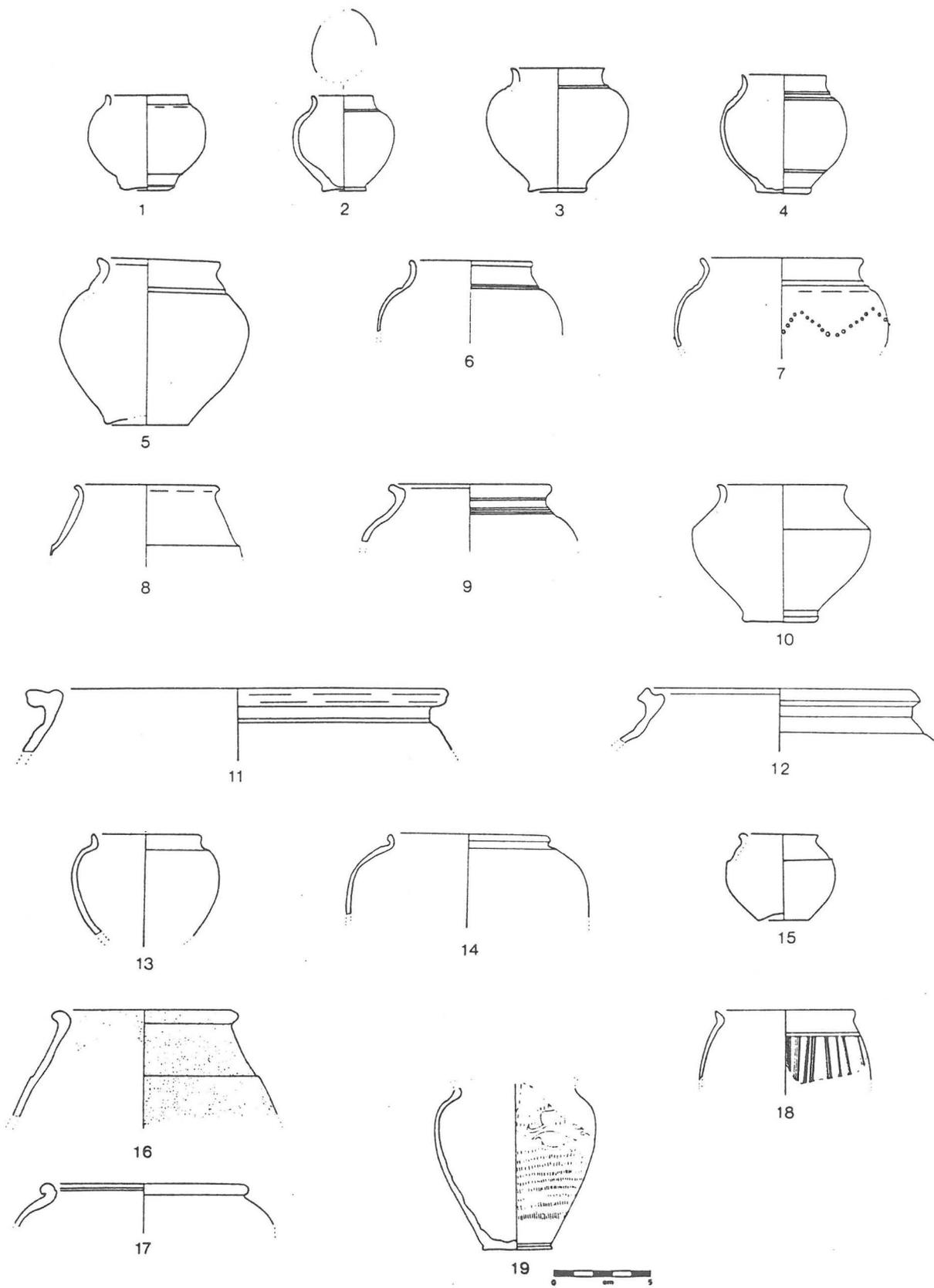


Figure 1 - Langres, fosse n° 1 : céramiques communes du deuxième quart du 1^{er} s. Echelle 1/3.

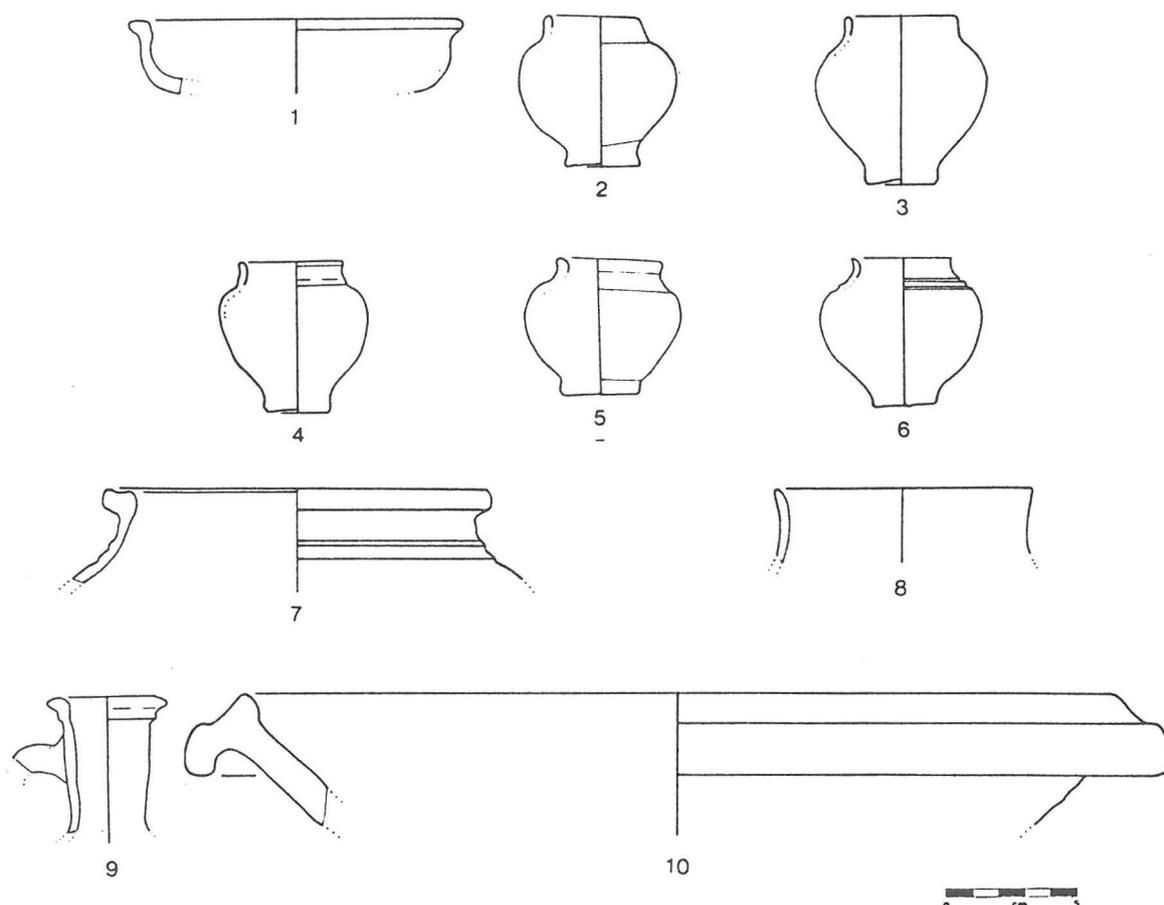


Figure 2 - Langres, fosse n° 2 : céramiques communes de la première moitié du I^{er} s. Echelle 1/3.

que l'on voit plus particulièrement sur les vases entiers.

2. Pâte grise, calcaire, avec dégraissant coquillé

25 fragments, 2 individus très fragmentés, vraisemblablement une jatte et un pot.

3. Pâte à coeur rouge et aux surfaces noires lissées

2 tessons, un vase non identifiable.

4. Terra nigra

3 fragments, 1 vase non reconstituable (n° 8), dont seul le haut est conservé ; il s'agit peut-être d'un jatte carénée.

5. Craquelée bleutée

2 fragments, 1 vase non identifié.

6. Pâte orange calcaire

3 fragments de panse, 1 seul vase non identifié.

7. Pâte fine orangée

3 fragments, 1 pot décoré de guillochis.

8. Pâte claire calcaire

38 fragments, 5 vases (4 cruches et 1 mortier).

- Cruches : un seul col est conservé (n° 9) ; il présente une forme en entonnoir et une lèvre en escalier. L'anse est cassée à son départ.

- Mortier (n° 10) : il présente une lèvre déversée qui forme une collerette externe. Le bas de la panse et le fond manquent.

B. La céramique sigillée

Les deux fragments (2 vases différents) proviennent du sud de la Gaule. On peut identifier un Drag. 15/17 daté des années 40/60.

C. La céramique à parois fines

Un fragment de gobelet à pâte rouge et engobe brun foncé présente un décor sablé sur l'extérieur.

• **Le mobilier non céramique**

Il se limite à 3 fragments de grands clous en fer, très oxydés.

• **Datation** : première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., d'après la sigillée et les céramiques communes qui présentent de fortes ressemblances typologiques et technologiques avec celles de la fosse n° 1.

FOSSE 3 (U.S. no 20 et 21)

• **Le mobilier céramique**

Il se compose uniquement de céramique commune, et ce en quantité très minime, avec 5 tessons

1. Pâte grise calcaire

2 fragments de panse qui semblent provenir de 2 pots non identifiables.

2. Pâte orange calcaire

1 tesson, 1 vase non identifiable.

3. Pâte claire calcaire

2 tessons de panse ayant probablement appartenu à 2 cruches différentes.

- **Le mobilier non céramique**

- Une monnaie

empereur	dénom.	atelier	data.	références
Tibère	as	Rome	22-23 à 30	RIC I ² , 81

- Fer : un petit fragment de lame, très oxydé.

- **Datation** : premier tiers du 1^{er} s. ap. J.-C., d'après la monnaie.

FOSSE 4 (U.S. 24 et 25)

- **Le mobilier céramique (Fig. 3)**

Il constitue la totalité du matériel recueilli.

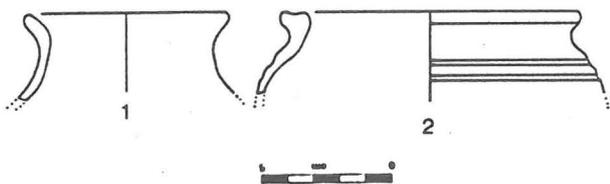


Figure 3 - Langres fosse n° 4 : céramiques communes de la première moitié du 1^{er} s.. Echelle 1/3.

A. La céramique commune

8 groupes de pâte sont présents.

1. Pâte grise calcaire

34 tessons, 3 vases.

- Un pot non identifié.
- Un pot à col haut, lisse et lèvre arrondie (n° 1).
- Un pot à col mouluré non dessinable.

2. Pâte grise à dégraissant coquillé

8 tessons, 2 pots.

- Un non identifiable.
- Un pot à lèvre de section carrée, à marli concave et à col mouluré (n° 2).

3. Pâte à coeur rouge et surfaces noires lustrées

6 tessons, 1 vase non identifié.

4. Pâte orange calcaire

11 tessons, 4 vases. Un bol, une cruche et deux pots à col mouluré, tous à l'état de fragments non dessinables.

5. Pâte orange calcaire à engobe blanc

Un seul fragment de panse de petite taille.

6. Pâte orange non calcaire

3 tessons de la partie inférieure d'un pot non identifiable.

7. Pâte claire, calcaire

53 tessons, 2 cruches dont le col n'est pas conservé.

8. Pâte claire, peinte

Deux tessons de la panse d'une jatte (?) ; ils présentent deux lignes tracées à la peinture rouge.

B. La céramique à parois fines

Deux tessons d'un gobelet en pâte beige et engobe brun foncé.

- **Datation** : vraisemblablement première moitié du 1^{er} s., par comparaison avec le mobilier des autres fosses.

FOSSE 5 (U.S. 22 et 23)

Cette fosse, différente des autres par sa forme et sa taille, s'en distingue également par son mobilier : c'est la fosse qui a, et de loin, livré la plus grande quantité et la plus grande variété de matériel.

- **Le mobilier céramique (Fig. 4, et 5)**

A. La céramique commune

Sept catégories de pâte sont représentées.

1. Pâte grise calcaire

786 fragments, 56 vases, soit 54 pots ; 1 cruche et 1 vase non identifié.

- Pot à panse sinusoidale, à lèvre arrondie, verticale (Fig. 4, n° 1).
- Pot à lèvre déversée, avec un décor de guillochis (n° 2).
- Pot à col lisse tronconique et lèvre arrondie, déversée à l'horizontale (n° 3).
- Pot à col lisse, souligné par une série de moulures ; la lèvre est déversée, en forme de boule (n° 4).
- Pot à lèvre déversée, soulignée vers sa base par une large baguette (n° 5 et 6).
- Pot à lèvre formant un bandeau externe peu saillant (n° 7).
- Pot caréné à lèvre déversée (n° 8 : 12 exempl.) ; ils représentent une variante de la forme n° 10, Fig. 1.
- 23 pots non identifiables.
- Cruche : seul un tesson de la partie supérieure nous est parvenu ; il s'agit d'un fragment de bec verseur d'une ouverture triflée.
- Vase non identifié (n° 11) : décor figurant une anse de marmite ou de pot à cuire réalisé à la barbotine.

2. Pâte grise, calcaire, à dégraissant coquillé

172 fragments, 17 exemplaires, uniquement des pots.

- 5 pots à col mouluré.
- 1 pot à lèvre déversée et col court lisse (Fig. 4, n° 12).
- 11 autres pots trop fragmentés pour être identifiés.

3. Pâte à coeur rouge et à surfaces noires lustrées

43 fragments, 4 exempl., uniquement des pots.

- 1 pot (très fragmenté) à lèvre déversée.
- 1 pot ovoïde à lèvre en amande (Fig. 4, n° 13).
- 2 pots à col mouluré (1 non dessinable et, n° 14).

4. Pâte orange calcaire

316 fragments, 19 exempl.

- Marmite (Fig. 5, n° 1) : la lèvre est moulurée, légèrement pendante ; la panse est oblique ; il manque une bonne partie du fond, convexe ; la lèvre porte des traces de flammes.
- 5 pots ovoïdes :

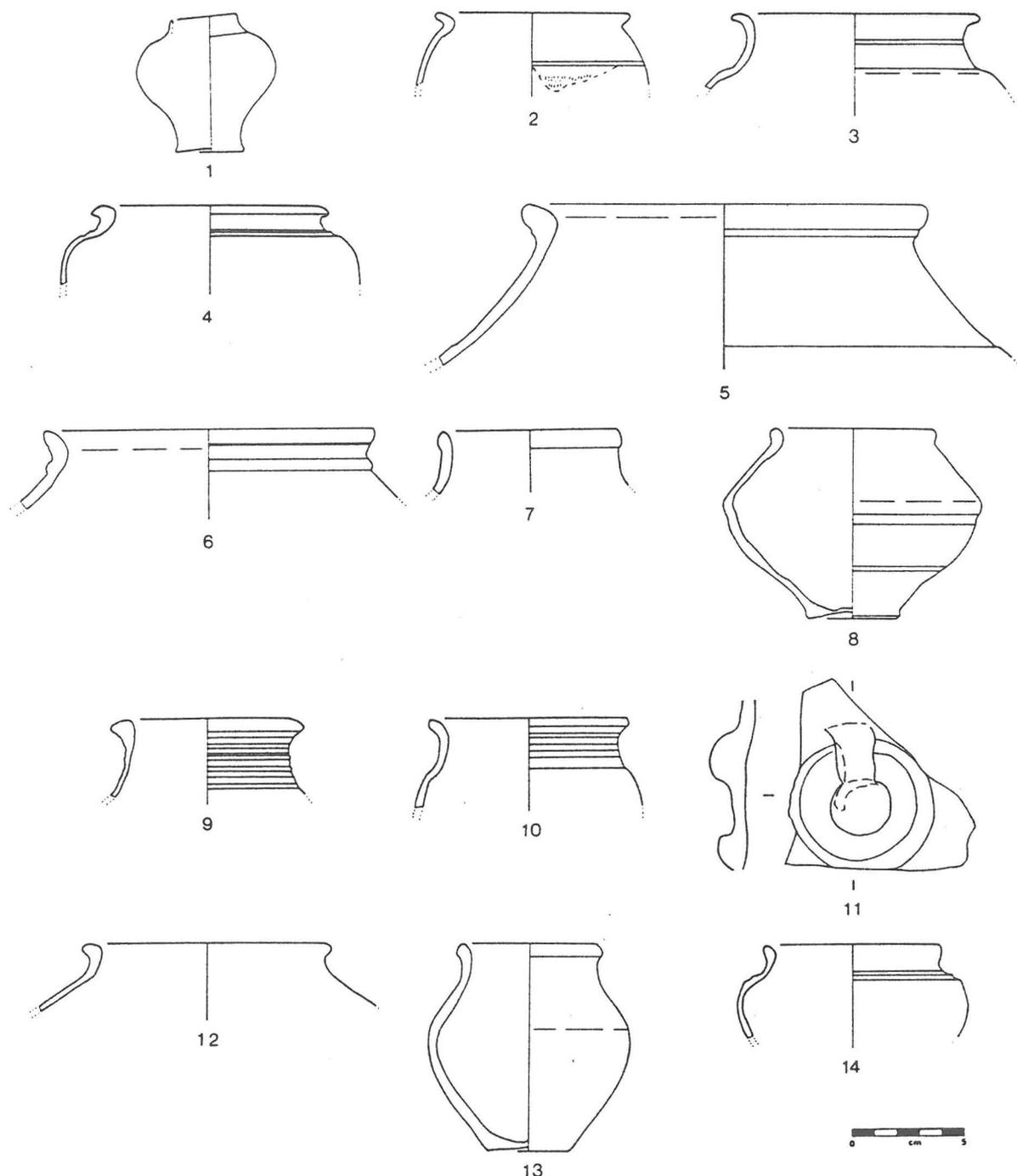


Figure 4 - Langres, fosse n° 5 : céramiques communes de la fin du I^{er} s. Echelle 1/3.

. un à col lisse (Fig. 5, n° 2) : la lèvre arrondie, déversée, s'articule au col haut tronconique par un changement de courbure. La liaison col-épaule est marquée par une petite baguette entourée de deux gorges. La panse est bombée.

. quatre à col mouluré : la lèvre est soit en forme de boule, déversée (n° 3 : 2 exempl.), soit forme un bandeau externe peu saillant (n° 4 et 5).

- 1 pot ansé (n° 6) : la lèvre à marli plat est oblique ; le col tronconique s'articule à l'épaule sans marque distinctive. Le pot repose sur un fond à anneau porteur. Deux anses en ruban à deux bourrelets s'attachent à

environ mi-col et à la base de l'épaule. Une gorge peu profonde parcourt le vase au niveau de l'attache supérieure des anses.

- 3 pots non identifiables.

- 6 cruches, dont une seule dessinable (n° 7) : la lèvre en forme de bourrelet débordé du col cylindrique. L'anse en ruban à deux bourrelets s'attache en haut du col ; la cruche est cassée à son attache.

Une autre présente aussi une anse à deux bourrelets et une troisième, une anse à quatre bourrelets ; les autres sont représentées uniquement par des petits fragments de lèvre.

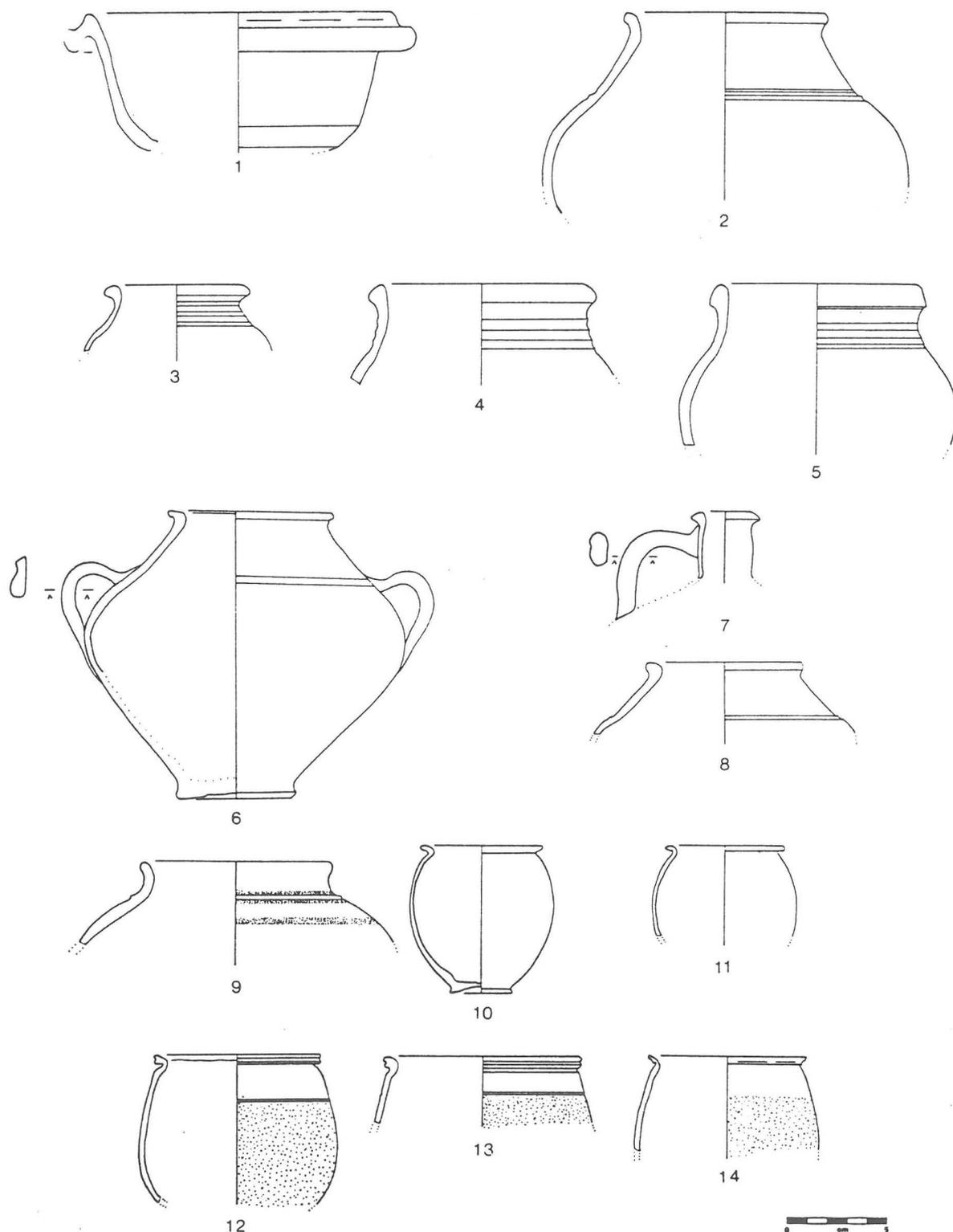


Figure 5 - Langres, fosse n° 5 : céramiques communes (1 à 9) et céramiques à parois fines (10 à 14) de la fin du 1^{er} s.
Echelle 1/3.

5. Pâte fine orangée

4 fragments, 1 vase à décor de guillochis.

6. Pâte claire calcaire

597 fragments, 18 exempl.

- 4 cruches très fragmentées.

- 13 pots à lèvre en forme de boule et à haut col tronconique, relié à l'épaule par une baguette (Fig. 5, n° 8). Des variantes interviennent dans la forme de la lèvre (plus ou moins épaisse et plus ou moins déversée).

- 1 mortier, très abimé, avec une lèvre formant une

collerette externe.

7. Pâte claire calcaire peinte

6 fragments, 2 pots dont un non identifiable
 - 1 pot à lèvre déversée (n° 9) : la lèvre s'articule à l'épaule bombée par une baguette. Deux bandes de peinture rouge prennent place de part et d'autre de cette baguette, et une troisième environ un demi-centimètre en-dessous.

B. La céramique sigillée.

12 fragments, 5 exempl., dont un non identifiable.
 - Sigillée du sud de la Gaule : 2 Drag. 18/31 (datation : 30-120) et 1 Drag. 37 (datation : 70-110).
 - Sigillée du Centre : 1 Drag. 37 (datation : fin I^{er}-début II^{ème} s. (4)) et 1 non identifiable

C. La céramique à parois fines (Fig. 5).

On peut regrouper les fragments recueillis en 8 groupes.

1. Pâte orange clair, engobe brun interne et externe.

- Gobelet ovoïde à lèvre inclinée (n° 10).

2. Pâte beige, engobe gris foncé interne et externe

30 fragments, 3 gobelets, dont deux très fragmentés.
 - 1 gobelet ovoïde à lèvre inclinée (n° 11).
 - 1 gobelet à décor estampé (une seule bande conservée, non dessinable).

3. Pâte beige, engobe brun interne et externe

2 fragments, un gobelet non dessinable.

4. Pâte beige, engobe rouge interne et externe

5 fragments, un exemplaire non dessinable.

5. Pâte orange, engobe orange interne et externe

15 fragments, 1 gobelet avec décor d'épingles à cheveux (très fragmenté).

6. Pâte rouge brique, engobe rouge brique interne et externe

6 fragments, 1 gobelet non dessinable.

7. Pâte rouge brique, engobe brun sur l'extérieur et sur l'intérieur en haut de la lèvre

3 fragments, 1 gobelet ovoïde à lèvre formée de deux bourrelets, avec décor sablé sur l'extérieur (n° 12).

8. Pâte rouge brique, engobe brun interne et externe

33 fragments, 5 exemplaires, dont 2 non identifiables.
 - Gobelet à lèvre formée de deux bourrelets, avec décor sablé sur l'extérieur (n° 13).

- Gobelet à lèvre moulurée, avec décor sablé sur l'extérieur (n° 14 : 2 exempl.).

D. Les amphores

1 tesson de panse à pâte rouge brique ; origine italique ?

• Le mobilier non céramique

- Fer : 4 clous très oxydés.

- Bronze : 3 attaches (Fig. 6).



Figure 6 - Langres, fosse n° 5 : attaches en bronze.

- Monnaies : 2.

empereur	dénomt.	atelier	data.	références
Néron	as	Rome	67	RIC I ² , 367
Trajan	dupond.	Rome	100-101	inédite ?

- Verre : un bord d'urne, ourlé.

- Faune : 9 fragments

- Os taillé : une rondelle découpée dans un os long.

• Datation

D'après la sigillée et les deux monnaies présentes, il apparaît que cette fosse se distingue des quatre autres, également, par sa chronologie puisqu'elle peut être datée de la deuxième moitié du I^{er} s. et, peut-être, du début du II^{ème} s.

III. CONCLUSION

Cet ensemble de céramiques est particulièrement intéressant pour la connaissance de la céramique gal-

Tableau récapitulatif des pâtes de céramique commune

fosse n°	1		2		3		4		5	
	nombre		nombre		nombre		nombre		nombre	
	frg	ind								
grise calcaire	195	25	108	19	2	2	34	3	786	56
grise dég. coquil.	52	3	25	2			8	2	171	17
c. rouge surf. gris	35	2	2	1			6	1	43	4
terra nigra			3	1						
craquel. bleutée			2	1						
orange calcaire	33	5	3	1	1	1	11	4	316	19
orange eng. blanc	9	2					1	1		
fine orange	17	6	3	1					4	1
orange non calc.	3	1					3	1		
claire	26	1	38	4	2	2	53	2	597	18
claire peinte							2	1	6	2
TOTAL	367	44	184	30	5	5	118	15	1921	116

lo-romaine à Langres. En effet, en l'absence d'autres ensembles publiés, il constitue la première base de référence -de plus, bien datée- pour l'étude de la céramique commune gallo-romaine langroise du 1^{er} s. ap. J.-C.

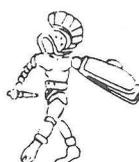
Cet ensemble regroupe, en tout, onze catégories de pâtes de céramiques communes (cf. tableau ci-dessous) dont certaines, en particulier la pâte grise calcaire et la pâte claire calcaire, sont très fortement majoritaires dans toutes les fosses. On peut noter également que la part de la céramique à pâte orange calcaire est plus forte dans la fosse n° 5, datée de la fin du 1^{er} s. ou du début du II^{ème} s., que dans les autres, datées du 1^{er} s. Ces observations, si elles se confirment à l'avenir, pourront vraisemblablement constituer un indice chronologique important pour les futures études d'ensembles plus fragmentés que ceux-ci.

L'interprétation des fosses peut être précisée grâce

aux informations apportées par la céramique commune.

On peut remarquer que plus de 85 % des vases en céramique commune sont des pots et, d'autre part, que ces pots sont très souvent de taille réduite. Cette sélection évidente des récipients (forme et taille) est un indice qui nous induit à considérer ces fosses comme des fosses votives plutôt que comme des dépotoirs alimentaires. Cette hypothèse est plutôt confirmée par le nombre de pots intacts (12 exempl.), reconstituables, ou archéologiquement complets (3 exempl.) retrouvés (5), et elle n'est pas en contradiction avec le faciès du mobilier (balsamiques en verre, monnaies).

L'étude du mobilier, à la lumière de la localisation des structures, permet d'affirmer que nous sommes bien en présence de fosses votives liées à la nécropole toute proche.



NOTES

(1). Merci à J.-J. THEVENARD qui nous a confié l'étude des structures et du mobilier de ce chantier.

(2). Merci à Laurent POPOVITCH qui a bien voulu se charger de l'identification des monnaies. Les références renvoient aux ouvrages suivants :

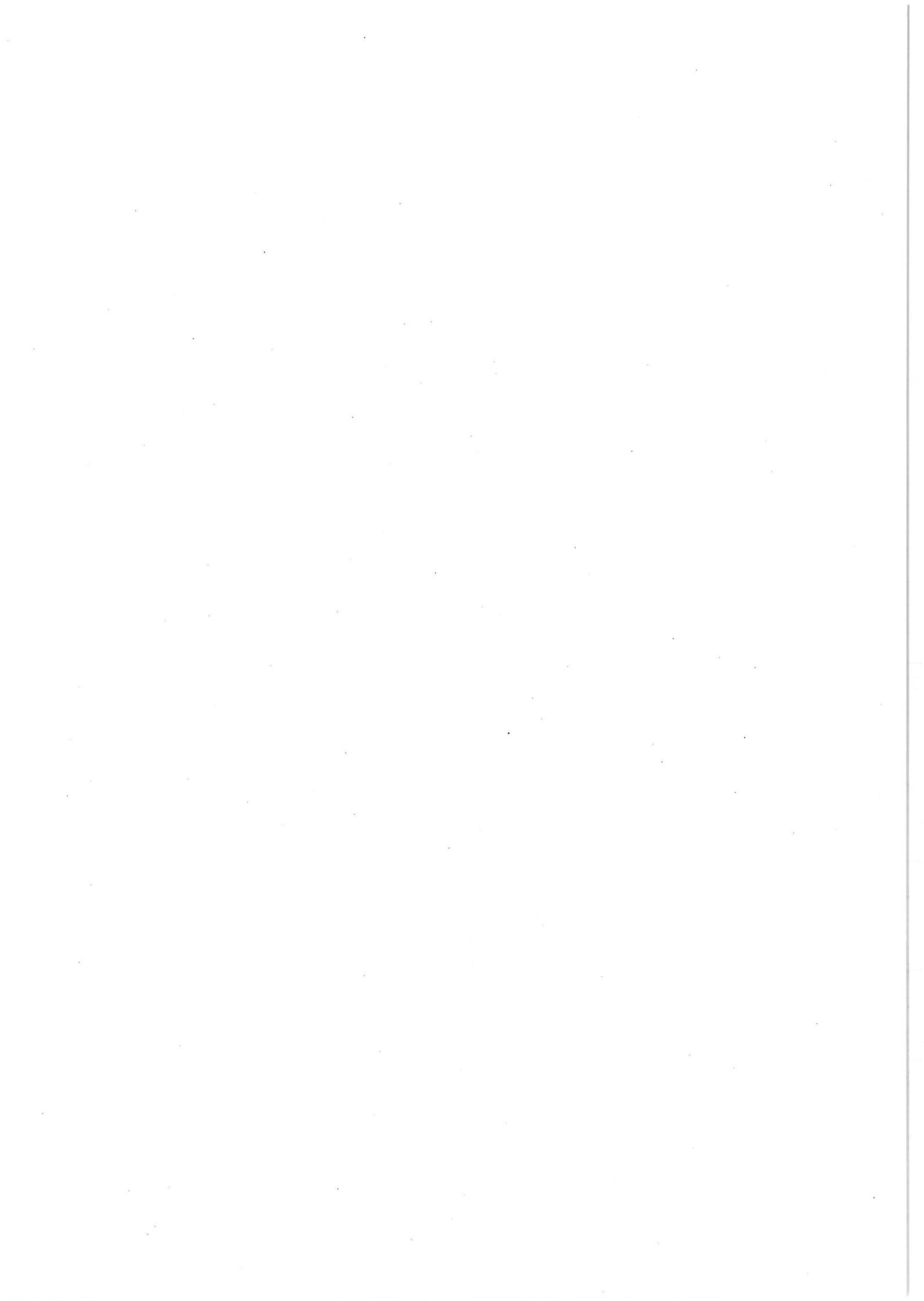
- R.I.C. 1² : R.A.G. CARSON, C.H.V. SUTHERLAND, *The roman Imperial Coinage, vol. 1 : from B.C. 31 to A.D. 69*, London, Spink, 1984.
- C. GIARD, "Pouvoir central et libertés locales ; le monnayage en bronze de Claude avant 50 ap. J.-C.", dans *Revue Numismatique*, 1970, p. 33-61 ; *id.*, *Le monnayage de l'atelier de Lyon des origines au règne de Caligula*, éd. numismatique romaine, 1983.

(3). MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'empire romain*, Paris, 1913.

(4). Référence orale de C. BEMONT.

(5). Les pots entiers ont été fouillés, ils contenaient un remplissage homogène de terre sableuse à laquelle étaient mêlés quelques petits fragments de charbon de bois et d'ossements non brûlés.





LISTE DES PARTICIPANTS

ALFONSO Guy : 11, rue de Iodi, 42000 SAINT-ETIENNE
ANSIEAU Cécile : 22, rue du Calvaire, 6080 CHARLEROI, BELGIQUE
BACARIA i MARTRUS Albert : Copernic, 85, 08006 BARCELONA, ESPAGNE
BADER Marc : 2, Allée de Compiègne, 68440 LANDSER
BARON Michel : 14, rue Esnault Pelletier, 91560 CROSNE
BARON Michelle : 14, rue Esnault Pelletier, 91560 CROSNE
BAYARD Didier : 5, rue H. Daussy, 80000 AMIENS
BECKER Christine : 41, chemin de la Croix-Berthet, 69600 OULLINS
BERATO Jacques : 47, rue Gimelli, 83000 TOULON
BERATO Nicole : 47, rue Gimelli, 83000 TOULON
BET Aldo : Lotissement de l'Ane Volant, 83590 GONFARON
BET Germaine : Lotissement de l'Ane Volant, 83590 GONFARON
BET Philippe : Centre Archéologique DUCHASSEINT, 63190 LEZOUX
BLASZKIEWICZ Patrick : Musée de Normandie, Château, 14000 CAEN
BONNET Christine : 6, rue Juiverie, 69005 LYON
BOURGEAU Laurent : 40, rue Davy, 75017 PARIS
BROCHARD Eric : 16, rue Denieul et Gastineau, 44110 CHATEAUBRIANT
BRUCHON Jean-Louis : 6, av. de la Gare, 91130 RIS-ORANGIS
BRULET Raymond : Collège Erasme, 1, place Pascal, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
BRUNEL Bertille : 10, rue Gabriel Marc, 69190 LEZOUX
BUISSON Jean-François : 66, rue des Bézines, 16000 ANGOULEME
BUXEDA i GARRIGOS Jaume : C/Homero, 8 3° 1°, 08023 BARCELONA, ESPAGNE
CAIXAL i MATA Alvar : C/Pujos, 32, 3o 2o L'HOSPITALLET BARCELONA, ESPAGNE
CARDELL i PERELLO Jaume : J. Antonio, 67 PALMA DE MALLORCA, BALEARES
CARRE Florence : 35, rue Desseaux, 76000 ROUEN
CASAS Albert : Dpt. Geològica, Universidad de Barcelona BARCELONA, ESPAGNE
CATHONNET Maurice : 15, rue des Bordets, 63720 ENNEZAT
CAU i ONTIVEROS M. Angel : C/J. Alcover, n° 8 2° PALMA DE MALLORCA, BALEARES
CHALUT Jean : 17 rue des Augustins, 63190 LEZOUX
CHARLIER Fabrice : 33, rue Renan, 25000 BESANCON
CHIRON Brigitte : 47, Bd Lafayette 63000 CLERMONT-FERRAND
CREUZENET Fabienne : 39, rue Auguste Comte 21000 DIJON
DARLING Margaret : 3 Club Yard, HARMSTON LINCOLN, GRANDE-BRETAGNE
DELAGE Richard : 28, route de Confolens, 16700 RUFFEC
DESBAT Armand : 6, rue de la Favorite, 69005 LYON
DUPONT Pascale : Service Archéologique A51, route de St.-Amand, GERMIGNY 18000 BOURGES
FAYET Bernard : 18, rue Jean Mermoz, 63190 LEZOUX
FAYET Marie-Claire : 18, rue Jean mermoz, 63190 LEZOUX
FELLER Marc : 15, rue de la Marne, 57050 LE BAN-SAINT-MARTIN
FELLER Sabine : 15, rue de la Marne, 57050 LE BAN-SAINT-MARTIN
FENET Annick : Les Graves 9, rue Saint-Exupéry, 63190 LEZOUX
FERAUD Georgette : 11, Bd Queirel, 13010 MARSEILLE
FERAUD Jean-Baptiste : 11, Bd Queirel, 13010 MARSEILLE
de FERAUDY Luc : 88, rue de la Grand Font, 16000 ANGOULEME
FERDIERE Alain : 42, rue de la Mairie, 45740 LAILLY-EN-VAL
FERNANDEZ GARCIA M^a Isabel : Carretera de la Sierra n° 114, 2°D, 18008 GRANADA, ESPAGNE
FEUILLET Marie-Pierre : 1, rue Saint-Fiacre, 45100 ORLEANS
FICHET de CLAIRFONTAINE François : La Violais, 35620 ERCE EN LAMEE
FIERRO MACIA Javier : Servei Monuments Diputacio, Pieta 2, 08002 BARCELONA, ESPAGNE
GAUDILLERE André : TRAMBLAY, 71520 MATOUR
GENIN Martine : 115, Bd de la Croix-Rousse, 69004 LYON
GERARD Daniel : 25, square P. Ronsard, 91250 SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL
GERARD Ginette : 25, square P. Ronsard, 91250 SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL
GIMARD Georges : Golfe Vermeil, 30240 LE GRAU-DU-ROI
GODARD Catherine : 13, Bd Eugène Deruelle, 69003 LYON
GOY Corinne : 14, rue des Vieilles Perrières, 25000 BESANCON
GRAS Daniel : 321, cité Beau Site, 63190 LEZOUX
GRUYER Jacques : 14, rue de Garet, 69001 LYON
GURT Josep M. : Dpt. Historia, Universitat de Barcelona, c/ Baldri, 0828 BARCELONA, ESPAGNE
HARLAY Gabriel : 1, Villa Chevreuse, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
HATT Jean-Jacques : 29, rue Principale, 67140 ZELLWILLER par BARR
HEIDINGER André : 53, rue Bartholdi, 68400 RIEDISHEIM
HENRIQUES-RABA Cécile : 58-60, rue Denfert Rochereau, 92100 BOULOGNE
HOFMANN Annelise : 5, rue Collette, 75017 PARIS
HOFMANN Bernard : 5, rue Collette, 75017 PARIS
HOLTZINGER René : 137, rue Capitaine, St.-Gervais, 13270 FOS-SUR-MER
HUGON Danièle : 3, Résidence du Grand Champ, 63110 BEAUMONT
HUMBERT Sylviane : 12, rue de Lorraine, 25000 BESANCON
HUSSON Marie-Hélène : 37, rue Guizot, 78220 VIROFLAY
JOBELOT Nicole : 69, rue Saint-Fargeau, 75020 PARIS
JOLY Martine : 33, rue J. Cellier, 21000 DIJON
JOSSET Danièle : Lot. "Les Acacias", 33210 TOULLENNE
LAFAGE Françoise : 152, Bd. Saint-Germain, 75006 PARIS
LALLEMAND Véronique : 8, rue de la dîme Villemuzard, LORGES 41370 MARCHENOIR
LAROUCHE Colette : 21, rue Saint-Jean, 69005 LYON
LASFARGUES Jacques : 15, rue Cléberg, 69005 LYON
LAURENT Sylvie : 27, rue des Courtils, 25000 BESANCON
LAUXEROIS Roger : Musée des Beaux Arts et Archéologie, Place Miremont, 38200 VIENNE
LEBLANC Odile : 20, rue de Bourgogne, 38200 VIENNE
LE BRUMENT Georges : 8, Bd. Dézèreuil, 35510 CESSON-SEVIGNE
LE FLOC'H Pierre-Yves : 8, Place du Général de Gaulle, 56000 VANNES
LE MENEAH Fabrice : A3 Square de Rohan, 56000 VANNES
LELIEVRE Véronique : Mas Vieri Gimeaux, 13200 ARLES
LEQUEMENT Marie-France : St.-Christophe A1, Av. P. Puget, 13100 AIX-EN-PROVENCE
LEQUEMENT Robert : St.-Christophe A1, Av. P. Puget, 13100 AIX-EN-PROVENCE
LEUXE Françoise : Av. G.-E. Lebon, 9/1, 1160 BRUXELLES, BELGIQUE
LIOU Bernard : 42, rue Terrusse, 13005 MARSEILLE
LLOBRET Carme : Assemblea de Catalunya, 1, Museu de Badalona, BADALONA, ESPAGNE

LLOPIS Eric : 66, Grand-rue, 25000 BESANCON
 LOPEZ MULLOR Alberto : Tarragona 84-90 6° 3' C, 08015 BARCELONA, ESPAGNE
 MAHIN Annick : rue de la Station, 50b, 6920 WELLIN, BELGIQUE
 MARINIER Christine : 15, rue de Banville, 91120 PALAISEAU
 MARODON Roger : 9, rue Raymond Joyon, 63190 LEZOUX
 MARQUES Jean : 3, Place de Regensburg, 63000 CLERMONT-FERRAND
 MARQUIS Corinne : 8, rue César Franck, 75015 PARIS
 MARTIN Thierry : 17, rue Meyer, 81200 MAZAMET
 MASSART Claire : Av. A. Fortin, 6, 1030 BRUXELLES, BELGIQUE
 MILLARD Nathalie : 9, Grande rue, 25700 MATHAY
 MINGUEZ MORALES J. Antonio : Dept. de Arqueologia, Facultad de filosofia y Letras, 50009 ZARAGOZA, ESPAGNE
 MONTINERI Dominique : Centre Archéologique DUCHASSEINT, 63190 LEZOUX
 MORIZE Dominique : 66, rue du Château des Rentiers, 75013 PARIS
 MOTOS GUIRAO M. Angel : Carretera de la Sierra n° 114, 2°, 18008 GRANADA, ESPAGNE
 MOUGIN Pierre : 9, Grande rue, 25700 MATHAY
 NOTET Jean-Claude : 10, route de Martigny, 71420 GENELARD
 OLIER-FABRE Mireille : La Gagère, Bort l'Étang, 63190 LEZOUX
 ORFILA Margarita : C/ Gilabert Centelles, 8, 6°, 07005 PALMA DE MALLORCA, BALEARES
 OTT Nathalie : 2, allée de Champeigne, 68440 LANDSER
 PADROS i MARTI Pepita : Museu de Badalona, Assemblea de Catalunya, 1, 08911 BADALONA, ESPAGNE
 PAILLARD Francine : Le Corbusier, 233, Bd. Michelet, 13008 MARSEILLE
 PASQUAINI Michel : Les Andoulous, 83210 SOLLIES-TOUCAS
 PERRIN Robert : C.E.U. Fort, Cumberland, POTRSMOUTH, GRANDE-BRETAGNE
 PICON Maurice : Laboratoire de céramologie, 7, rue Raulin, 69365 LYON cedex 07
 PINEL Odette : 16, rue Gabriel Marc, 63190 LEZOUX
 PISKORZ Michel : Mas Vieri Gimeaux, 13200 ARLES
 PITON Jean : 38, rue Gaston Tessier, 13200 ARLES
 PLANAS i VILARNAU Carles : Dept. de Arqueologia, C. de Baldiri i Reixac, 08028 BARCELONA, ESPAGNE
 POUZERATTE Andrée : 3, rue Proudhon, 42100 SAINT-ETIENNE
 PREYNAT Jean-Paul : chez Ets ENNEMOND PREYNAT, Z.I. des I. Ponts, 42500 Le CHAMBON FEUGEROLLES
 PRO Didier : 12, rue d'Icare, 77380 COMBS-LA-VILLE
 PUSSOT Daniel : 15, Av. des Tilleuls, 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR
 PUSSOT Simone : 15, Av. des Tilleuls, 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR
 RAYNAUD Agnès : 57, av. de Verdun, 63190 LEZOUX
 RECHIN François : 44, Av. de Buros, 64000 PAU
 RIUNE-LACCABE Sylvie : rue du Stade, 64360 MONEIN
 RIVET Lucien : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE
 ROBERT Nadine.
 ROCA ROUMENS Mercedes : Centro 8 bis, CASTELLER DEL VALLES, 08211 BARCELONA, ESPAGNE
 ROGERS George : Les Orangers, 243, Av. Général Leclerc, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
 ROHMANN Nicole : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE
 ROMEUF Anne-Marie : 11, Av. H. Dunant, 63540 ROMAGNAT
 ROUSSY Sonia : BALLALOT 63190 LEZOUX
 SAUGET Jean-Michel : D.A.H d'Auvergne, 4, rue Pascal, 63000 CLERMONT-FERRAND
 SAUVAGE Christine : 73, rue des Fontaines, 31300 TOULOUSE
 SAUZZEDDE Gérard : Les Gravières, 63300 THIERS
 SCHMITT Anne : Laboratoire de céramologie, 7 rue Raulin, 69365 LYON Cedex 07
 SCIALLANO Martine : 25, Bd. Dethez, 13800 ISTRES
 SIMON Bénédicte : 2, rue des Acacias, 68400 RIEDISHEIM
 SIMON Laure : Le Grand Rigne, 44660 ROUGE
 SIMPSON Grace : 73 Butler Close, OXFORD OX2 6JQ, GRANDE-BRETAGNE
 SIRAUDEAU Jean : 6, rue des Haranchères, 49080 BOUCHEMAINE
 SULTIE Anne : La Gagère, Bort-l'Étang, 63190 LEZOUX
 SYMONDS Robin P. : 12, Lexden Road, COLCHESTER ESSEX CO1 1ST, GRANDE-BRETAGNE
 THEALLIER Alain : 8, rue Jean-Dessalles, 63190 LEZOUX
 THOLLARD Patrick : 7, rue de la Santé, 35000 RENNES
 TIXIER Luc : D.A.H. d'Auvergne, 4 rue Pascal, 63000 CLERMONT-FERRAND
 TRISTE Alain : 13, rue des 4 Frères Crapel, 56000 VANNES
 VERNOU Christian : Salles d'Angles, 16130 SEGONZAC
 VERTET Hugues : 66, Bd. Saint-Exupéry, 03400 YZEURE
 VIEUXTEMPS Catherine : Av. du Centre Sportif, 59/104, 1300 WAURE, BELGIQUE
 VILVORDER Fabienne : rue ch. de Loupaigne, 11, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
 VIROULET Jean-Jacques : 2, rue des Acacias, 68400 RIEDISHEIM
 WADE Sue : 22, The Colliers, HEYBRIDGE BASIN, Near Maldon, GRANDE-BRETAGNE
 WOIMANT Georges-Pierre : 16, rue de Metz, 60200 COMPIEGNE

Les Actes des Congrès de la S.F.E.C.A.G. sont livrés aux adhérents à jour de leur cotisation pour l'année.
 Cet ouvrage peut être commandé à la S.F.E.C.A.G. (8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE).

Informations légales : supplément au numéro 40 de la Revue Archéologique Sites, Ass. Fce. d'Archéologie Métropolitaine, 83590 GONFARON. Dépôt légal : janvier 1990. Le directeur des publications : Philippe BET. Le président de la S.F.E.C.A.G. : Lucien RIVET.